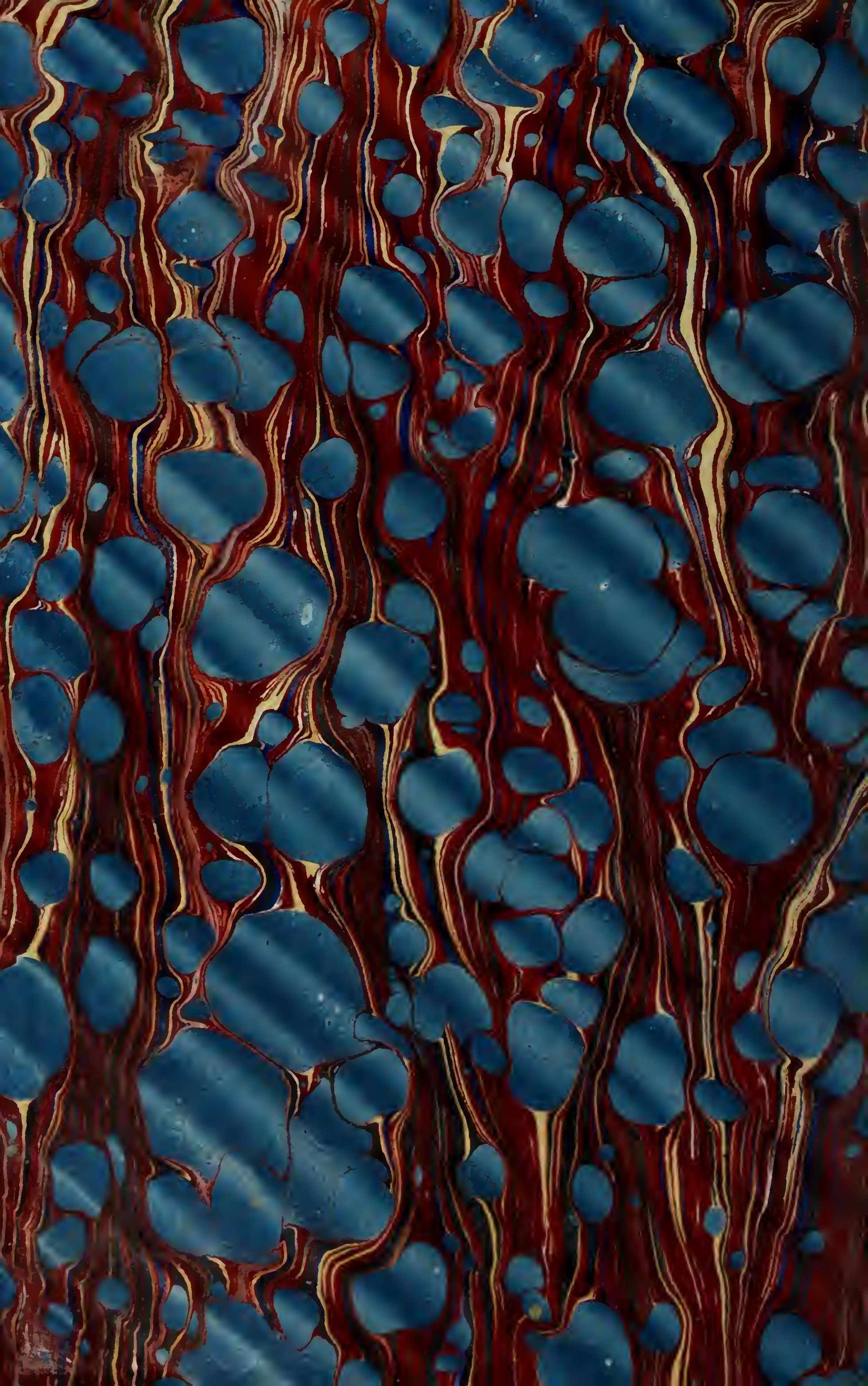
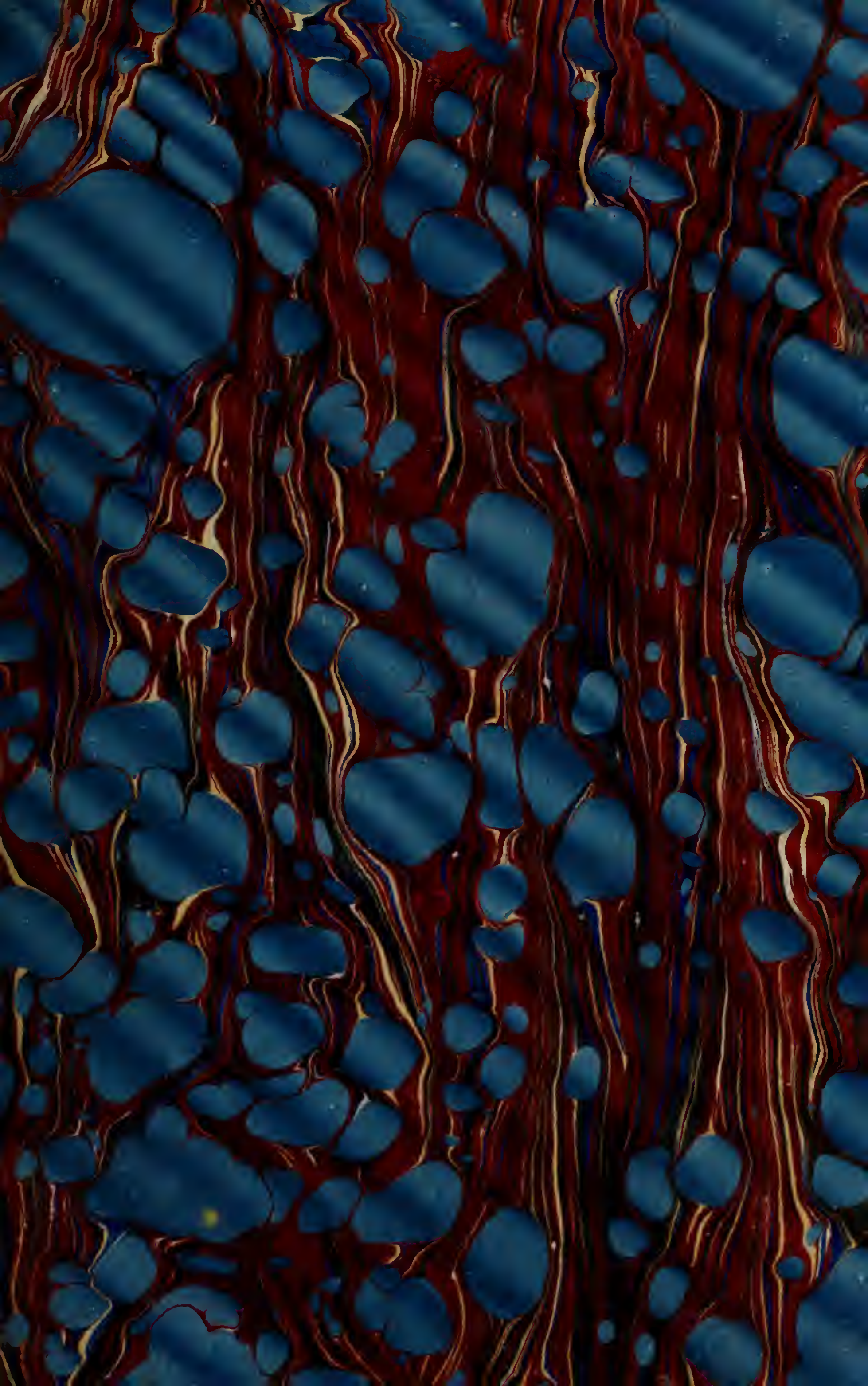

3 1761 07993004 6







L'EUROPE

pendant

LA RÉVOLUTION

FRANÇAISE

par

M. CAPEFIGUE

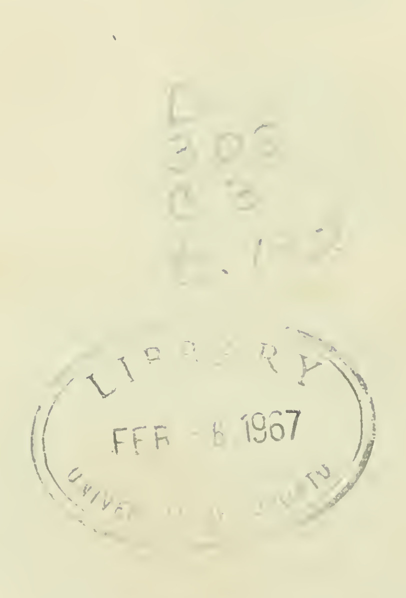
1

BRUXELLES

WOUTERS ET Ce, IMPRIMEURS-LIBRAIRES

8, rue d'Assaut

1844


LIBRARY
FEB 8 1967

L'organisation politique de l'Europe a été profondément ébranlée par l'immense événement de la révolution française. Depuis la réforme du XVIe siècle, nulle agitation de peuples n'avait produit un remaniement si complet de souverainetés et de nations.

En jetant un regard sur la carte du monde, que de grandeurs déchues, que de puissances écroulées, tandis que d'autres nationalités se sont accrues démesurément par la fortune ou par l'habileté! Le droit public tout entier a été bouleversé et les vieilles traditions d'alliance perdues : ce qui était neutre ne l'est plus ; les grandes puissances, les cabinets de second ordre, la confédération germanique sont passés sous de nouvelles lois; le système de Henri IV, de Richelieu, de Louis XIV, de Louis XVI et de M. de Vergennes, n'est plus compris ni étudié. Qui veut se donner la peine de fouiller les traditions du passé? A ces règles constantes de diplomatie, la révolution française a fait succéder deux idées, la propagande et la conquête : la propagande, triste menace qui empêche toute relation régulière au dehors; la conquête, dont l'empire de Napoléon a exagéré le principe, et qui a été retournée contre nous dans les malheurs de la patrie! Par la propagande, les gouvernements sont devenus méfiants envers notre action politique; par la conquête, les peuples nous sont restés hostiles. Autrefois l'Europe se divisait, par rapport à la France, en alliés, neutres, ennemis; maintenant ces nuances ont disparu; et pourquoi?

C'est que la révolution a profondément attaqué le principe même des gouvernements ; désormais nul ne peut nous tendre la main, sans craindre que nos idées n'aillent réveiller de mauvaises passions éteintes, ou sonner l'effroyable réveil de la démocratie.

Ce livre est destiné à remplir une vaste lacune en histoire : il doit faire connaître l'Europe pendant la révolution française, et mettre impartialement en regard les héroïques choses qui se sont faites, les causes des événements, et les résultats qui ont été obtenus. Jusqu'ici, tout a été vu sous un aspect exclusif : on s'imagine qu'il a suffi à la révolution de vouloir, pour que toute l'Europe fût à ses pieds : fausse et orgueilleuse idée, qui nous place en dehors de toute vérité ! Il faut être fier de son pays, et je porte haut ce sentiment ; mais il ne faut pas jeter le mépris sur l'Europe, parce qu'elle eut aussi ses jours de gloire, son dévouement, son héroïsme. On s'est fait une espèce de religion de l'époque révolutionnaire, que chacun est tenu de professer sous peine de passer pour un mauvais citoyen, et c'est ce qui rend si imparfaits les travaux écrits sur cette merveilleuse période. Je suis loin de nier l'esprit et l'intelligence de ceux qui ont composé des livres sur le *Moniteur* et les Mémoires : seulement, ce n'est pas là de l'histoire ; et si la marche irrésistible des événements les a appelés à diriger la politique du pays, ils ont dû reconnaître, par l'expérience, le vague et la fausseté de leurs doctrines, l'injustice de leur jugement sur les hommes d'État de l'Europe, et souvent même la légèreté de leur récit : rien heureusement ne fortifie et n'éclaire l'esprit comme la pratique des affaires.

On a rattaché tous les bienfaits à la révolution française, incessamment présentée comme la cause de notre grandeur en Europe ; c'est à tort : la révolution nous a non-seulement amoindris par le territoire, mais nous a fait perdre nos alliances, nos rapports diplomatiques. Nous ne pouvons sortir de cette situation que par un grand trouble ou une extrême sagesse ; et voilà pourquoi les cabinets sont toujours sous les armes, afin d'empêcher nos folies de gloire ou nos menaces de propagande. Ce ne sont pas là des relations régulières ; et les hommes sérieux de gouvernement le savent bien : les souvenirs de la révolution et de l'empire sont nos grandes plaies pour les négociations de quelque importance à l'extérieur.

La vieille monarchie marchait progressivement à la grandeur, parce qu'elle avait un droit public, et qu'on venait à elle pour demander

protection, appui, alliance ; quand elle accomplissait une conquête, elle était définitive, parce qu'elle était préparée et sanctionnée. La révolution a partout passé comme un torrent, et le torrent n'a laissé que des ruines, ou un peu de mauvais gravier.

Qu'on ne se méprenne pas sur l'esprit de ce livre : il laissera toutes ses gloires à notre pays, toute leur renommée aux pouvoirs qui l'ont méritée, une grande indulgence pour les hommes, pour les ardentes passions, même pour le fanatisme des temps. Son but est de ramener, par la connaissance des faits, à l'intelligence réelle de notre histoire ; il y a une éducation à faire pour la génération nouvelle, qui aime et accepte la vérité : il faut qu'elle apprenne d'abord qu'il existait une vieille et noble France avant 1789, avec une dynastie fière de son pays, et conduisant ses destinées hautement ; ensuite, que la révolution n'a pas tout fait, tout produit, nos gloires, notre force sociale, notre grandeur de nation ; il faut démontrer aux intelligences jeunes et fortes que les principes de cette agitation populaire et violente sont la cause de notre faiblesse actuelle ; que tout ce système d'assemblées, de discussions libres, bruyantes, décousues, empêche le développement de cette belle politique d'alliance, d'accroissement et de traités, qui fit la destinée de la France depuis le cardinal de Richelieu jusqu'à Louis XVI, le restaurateur de notre marine, l'implacable ennemi de l'Angleterre, tête noble et grande, esprit national et fort, qu'on a même abaissé en l'appelant un bon roi. Louis XVI fut un des princes les plus capables en diplomatie, car il avait attaqué l'Angleterre par trois points, l'Amérique, l'Inde et la marine. Enfin, il faut oser dire que, loin de nous grandir dans nos forces extérieures, la révolution n'a fait que les briser, en élevant, au contraire, toutes les puissances de premier ordre en Europe.

La diplomatie de la France reposait autrefois sur trois principes essentiels : le *pacte de famille*, comme alliance ; la liberté du pavillon, comme base du droit maritime ; la neutralité bienveillante de la Suisse, de l'Allemagne et de l'Italie.

Le pacte de famille, vaste conception, rattachait l'Espagne, Naples et Parme à la France, ainsi que trois branches à un tronc splendide : ceci valait mieux que le puéril adage de l'alliance des peuples, bonne tout au plus pour les chansonniers de révolution.

La liberté du pavillon résultait d'une féconde conception de M. de Vergennes, de cette fédération des neutres, qui comprenait le Dane-

marck, la Suède, la Hollande, sous la protection de la Russie et de la France.

La neutralité de la Suisse, de l'Italie et de la confédération germanique, ajoutait à la force défensive de la France en garantissant ses frontières, que l'alliance par mariage avec la maison de Savoie protégeait aux Basses-Alpes. Ce système diplomatique s'élevait à une certaine hauteur de vue et d'avenir, et l'ère de 1789, qui l'a bouleversé, a dû nécessairement porter bien des perturbations dans nos rapports réguliers.

Au point de vue territorial, la révolution française a profité à toutes les grandes puissances, excepté à la France. Nous avons détruit Venise, et au profit de quel gouvernement? Nous avons brisé la république de Gênes, l'ordre de Malte, et en faveur de qui? Nos maximes ont encouragé la Pologne ; elle est morte : et quelle puissance a obtenu sa succession? Il y avait une Espagne unissant le pavillon de ses flottes à celui de nos escadres ; qu'en a fait la révolution ? Le tableau comparatif de la puissance anglaise en 1788, après la chute de ses colonies de l'Amérique du Nord, et de l'empire britannique lors des traités de 1815, est pour nous un haut enseignement : l'Inde, Ceylan, le cap de Bonne-Espérance, Malte, la république des Sept-Iles, complètent l'envahissement du monde. Suivez aussi la Russie, depuis l'origine de la révolution française : elle s'ouvre de vastes débouchés par la Baltique et la Finlande, par la mer Noire et le Danube, et s'accroît jusqu'à la Vistule par Varsovie. Que n'a-t-elle pas gagné? Trouvez quelque chose de comparable à cet immense et fertile territoire, à ces riches cités, à ces fleuves, à ces provinces, composant la puissance autrichienne, depuis le lac de Côme jusqu'à la Dalmatie, depuis les Alpes jusqu'aux monts Krapacks! Et la Prusse, jetée comme un poste militaire sur le Rhin, née et développée d'une manière si prodigieuse depuis cent ans! cette puissance, qui marche au premier rang, ne doit-elle pas son ascendant à la réaction allemande contre la révolution française et l'empire?

L'agrandissement successif de toutes les puissances, consacré par les actes des congrès et des traités, a-t-il été suffisamment compensé par ce qu'on appelle nos conquêtes morales sur les sympathies des peuples? On s'exagère trop aujourd'hui la puissance des idées françaises à l'étranger : l'application expérimentale en a été si bruyante, si désordonnée! Les nations respectent leurs gouvernements. Plus

d'une fois, d'ailleurs, nous avons transformé ces idées en faits dévastateurs par la conquête et la domination, surtout depuis 1795 jusqu'en 1814 : par exemple, en Italie, en Allemagne, des bouches de l'Elbe jusqu'à celles du Cattaro, doit-on regretter le système qui enlevait les monuments des arts, proscrivait des générations entières par la conscription, et fatiguait les peuples par les droits réunis? Et, qu'on le sache bien, les gouvernements seuls font les alliances, et jamais les brouillons et les rebelles; ce qu'on appelle les sympathies des peuples sont de ces phrases qu'il faut laisser dans le vocabulaire de M. de Lafayette. On fait la guerre par les armées, et les traités par les pouvoirs. Chaque peuple a sa nationalité; il n'aime pas qu'on se mêle de ses affaires. Notre habitude est de prendre les rêveries des réfugiés pour des faits, et les plaintes des mécontents pour l'expression des opinions populaires.

Il serait impossible d'atteindre le but d'une grande histoire diplomatique de l'Europe pendant l'époque révolutionnaire, si l'on ne connaissait parfaitement les modifications d'esprit et de principes que les pouvoirs ont subi en France depuis l'origine du mouvement de 1789. Ce que l'assemblée constituante a fait pour amener la triste démolition du grand œuvre de la monarchie française, la législative l'a complété ensuite par la destruction de nos rapports à l'extérieur: Brissot et les girondins sont les coupables de ce complot de déclamateurs contre la vieille diplomatie, brisant l'œuvre de Richelieu et de Louis XIV; ils sont les premiers promoteurs de la propagande destructive qui nous fit sortir du droit européen. De cette manière, l'Angleterre put se rattacher les puissances, nos vieux et fidèles alliés, que le principe révolutionnaire poursuivait dans leurs formes de gouvernement et leur coutume d'obéissance. Nous fûmes les terribles agitateurs du monde, et cette impression est la plus difficile à effacer. Le comité de salut public rétablit la régularité des rapports, et prit enfin un système politique de quelque grandeur; c'est à ce point de vue qu'il faudra le considérer. Autorité violente, mais organisatrice, la convention est plus qu'une assemblée, c'est un pouvoir. Le directoire a quelque chose de la gironde et du parti désorganisateur dans les relations à l'étranger : cependant comme la république est alors conquérante et victorieuse, elle peut avoir des caprices, et ce sont ces caprices qui bouleversent l'Italie, l'Allemagne, la Suisse, et créent les républiques batave, cisalpine, ligurienne, helvétique, petites pa-

rades démocratiques qui ne durent ni plus ni moins que les arbres de la liberté plantés sur les places publiques.

On s'expliquera maintenant pourquoi cette histoire ne contiendra rien de ces récits tant de fois donnés sur la magnifique prise de la Bastille, sur les joies du Champ-de-Mars, la fédération, les baisers patriotiques, les élans de la garde nationale, les beaux discours des assemblées, l'éloquence des tribuns et des parleurs, toutes ces merveilles enluminées. Je n'aime pas les descriptions, les programmes, les phrases éclatantes, qui, hélas ! ont fait tant de mal aux affaires de notre pays. C'est avec la silencieuse persévérance des grands rois et des grands ministres que la France s'est faite considérable, province par province : on parlait, on écrivait beaucoup sous la Ligue et la Fronde, et c'est alors que l'unité de notre pays fut si tristement menacée.

A quelque point de vue d'opinions qu'on se place, il est impossible de ne pas reconnaître que les hommes et les choses de ce temps ont un caractère puissant, qui s'élève même au-dessus des épopées antiques. Dans le crime comme dans la vertu, il y a une exaltation, un délire de principes, qui dépasse les limites de la grandeur vulgaire. En France, en Europe, princes, nations, gouvernements et peuples, tous furent dans une sorte de fièvre de puissance, qui ne s'est réellement affaissée que depuis quelques années. Rien d'étonnant qu'après cette colossale dépense de forces vitales et cet abus de la vie, il soit résulté une atonie, un besoin de repos universel.

On trouvera que, dans cette héroïque période, les idées enthousiastes vinrent des gentilshommes et du peuple : il est curieux de voir le nombre considérable de nobles qui se trouvent mêlés aux choses ardentes et glorieuses de la révolution ; et quant au peuple, il est partout. Les idées de hiérarchie, d'organisation, viennent encore de l'ancien clergé ; c'est l'abbé Sieyès, l'oratorien M. Daunou, qui font les constitutions ; c'est l'évêque d'Autun, M. de Talleyrand, qui porte l'ordre dans la diplomatie : les esprits à règle, à principes, sortent ainsi de l'église et des couvents. Et pour les choses héroïques, n'est-ce pas le marquis de Beaurepaire qui, le premier, en vieux Romain, se perce la poitrine de son épée, parce que les bataillons de volontaires sont assez lâches pour abandonner Verdun aux Prussiens? n'est-ce pas le marquis de Dampierre qui, le premier des généraux, meurt d'un boulet, à la face de la coalition ?

J'ai voulu dire ceci pour constater que la révolution dut beaucoup aux institutions de la monarchie. Les premières victoires furent l'œuvre de ses vieux régiments de Champagne, Lorraine, Bourgogne, aux habits blancs à revers bleus ou jonquilles ; et il n'est pas un officier considérable qui ne sache maintenant ce que firent les volontaires en 1792. Les armées furent conduites par MM. de Biron, Luckner, de Beauharnais, de Kellermann, Dumouriez, de Beurnonville, de Custine, portés avec leur grade supérieur sur l'*Almanach royal de* 1788. Pichegru sortait des instructeurs chez les pauvres minimes ; Bonaparte était officier noble, élève aussi des religieux, qui développèrent à Brienne ce génie immense par la grande culture des mathématiques. N'était-ce pas le vieux régime qui avait fait toute cette colossale génération de sous-officiers qui devinrent généraux en chef sous la république ?

Il faut avoir un certain courage de vérité pour combattre les préjugés populaires qui ont tant faussé notre éducation politique. La révolution française est pour beaucoup de gens comme un mythe sacré que nul ne peut atteindre. C'est un sujet de phrases stéréotypées, que chacun répète depuis quarante ans, avec plus ou moins d'esprit et de bonheur.

Il y eut du bien opéré en ce temps ; qui le nie ? La preuve que la vieille constitution monarchique avait fait son temps, c'est qu'elle tomba ; les choses fortes résistent aux émeutes ; il n'y a que les choses finies qui sont brisées par les révolutions.

Toutefois, au point de vue européen, il est constant que la révolution a placé la France dans une situation fâcheuse, car elle est par ses souvenirs une constante menace, et par ses opinions un danger. Il faudra des années de sagesse, d'ordre, de modération, pour effacer ces impressions d'un passé agité ; et alors la France si splendide par sa propre force, sa cohésion, son unité, retrouvera ses alliances naturelles, ses neutralités impartiales, sa belle place dans les négociations européennes.

Vienne (Autriche), septembre 1842.

L'EUROPE

PENDANT

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE.

CHAPITRE PREMIER.

SITUATION DIPLOMATIQUE DES CABINETS AU RÈGNE DE LOUIS XVI.

Accroissement immense de la France depuis Henri IV. — Jalousie qu'inspire en Europe la maison de Bourbon. — Diplomatie du cabinet de Versailles. — Le pacte de famille. — L'Espagne. — Naples. — Alliances de maisons. — La Savoie. — Le Piémont. — L'Autriche et l'Empire. — Esprit du corps allemand. — La Russie. — La Suède. — Le Danemarck. — Traité pour la neutralité et le pavillon. — La Prusse. — Tendance de la diplomatie. — La Porte Ottomane. — Isolement diplomatique de l'Angleterre. — Dangers qui la menacent; — dans l'Inde; — dans les colonies. — Ses efforts sur le continent. — Bonne situation diplomatique de la France en 1787. — Les choses mortes. — La Pologne. — Gênes. — Venise. — Les souverains. — Catherine II. — Frédéric-Guillaume II. — Joseph II.

1785—1789.

Lorsque les cabinets jetaient un coup d'œil attentif sur les développements de la monarchie française depuis deux siècles, ils devaient tous éprouver une inquiétude jalouse. La nature des œuvres de l'homme est sans doute de grandir, puis de tomber par d'immuables décrets, mais l'histoire ne présentait pas deux exemples d'une nation s'élançant vers de si grandes destinées, sous une couronne resplendissante. A l'avénement de Henri IV, les frontières de la France ne s'étendaient pas, vers le nord, au delà d'Abbeville, de Beaumont. Saint-Quentin était espagnol. A l'est, Châlons et Troyes formaient la frontière, qui déclinait par Dijon au midi, dépouillé du Roussillon et de la Cerdagne; et encore ces parties mal jointes voyaient partout

des seigneuries indépendantes, des cités données en otage comme places de sûreté durant la guerre civile, des partis en armes, une administration décousue et sans unité politique. Eh bien ! il n'avait fallu que l'espace d'un peu plus de cent cinquante années[1], pour assurer à cette France les deux Flandres, l'Artois, le Roussillon, le Béarn, le comté de Foix, la Franche-Comté, l'Alsace, le Nivernais, la Lorraine, la Corse, puis de vastes colonies dans les deux Indes; et les progrès de l'administration et de la force d'unité avaient été si rapides, que la royauté était parvenue à se formuler comme l'expression de la loi du pays. La hache dictatoriale de Richelieu s'était promenée étincelante sur les hautes têtes des partis, et le règne de Louis XIV avait assoupli les âmes superbes des gentilshommes sous le droit commun de l'obéissance.

Ces immenses progrès de la maison de Bourbon, même sous Louis XV (qui avait réuni la Lorraine et la Corse), excitaient en Europe une indicible jalousie contre la France et ses rois : on avait peur souvent d'essayer avec eux une guerre corps à corps, tant on redoutait la puissance d'une si merveilleuse nationalité! Nul cabinet n'avait de véritable affection pour les petits-fils de Louis XIV; on parlait de leur ambition incessante, de leur désir insatiable d'agrandissement[2]; tout, jusqu'au faste splendide de la maison de Bourbon, aux prérogatives de ses ambassadeurs[3], à la grandeur de leur blason, excitait des murmures en Europe; et c'était, pour les cabinets, un sujet de triomphe que de la voir humiliée par les événements ou abaissée par la fortune.

L'habile diplomatie de Versailles n'ignorait pas les haines et les sentiments profondément hostiles inspirés par la France en Europe,

[1] Sous Henri IV, réunion à la France du Béarn et du comté de Foix par son avénement.

Sous Louis XIII, de l'Artois et du Roussillon par la conquête.

Sous Louis XIV, de la Flandre, de la Franche-Comté et de l'Alsace par les armes, et du Nivernais par réversion de la féodalité.

Sous Louis XV, de la Lorraine par alliance et de la Corse par la conquête.

[2] Pour se convaincre de toute la jalousie politique qu'inspirait la maison de Bourbon, il faut lire les discours au parlement de lord Chatam, le père du grand Pitt.

[3] On sait tout le noble et juste orgueil des ambassadeurs de France; ils poussaient la susceptibilité jusqu'à couper les traits des chevaux, à briser les roues des carrosses d'ambassadeurs qui osaient leur disputer le pas. Ceci n'avait rien de puéril, car ils représentaient une grande nation.

et c'est dans le but d'en prévenir les conséquences fatales qu'elle avait dirigé sa politique en s'assurant les frontières du midi par l'Espagne : un Bourbon régnait là, et les intérêts permanents des deux monarchies ne permettaient que des guerres instantanées depuis que les Pyrénées étaient abaissées; les pics de Roncevaux ne verraient plus la défaite des troupes de France. A Naples, c'était un Bourbon encore, et si la récente conquête de l'île de Corse nous donnait la Méditerranée, deux alliances de famille nous unissaient au Piémont et à 'antique maison de Savoie : le comte de Provence, au caractère grave et mûr, et le jeune et brillant comte d'Artois, mariés à deux gracieuses princesses écartelaient les lis de France des antiques et chevaleresques couleurs de Savoie, tandis que la maison de Bourbon elle-même adoptait la noble archiduchesse, fille de Marie-Thérèse. Par là, du moins, pour une certaine période, la paix continentale était affermie, et Louis XVI pouvait diriger toutes les forces de la monarchie vers la création d'une puissante marine, car il avait au cœur la volonté d'une lutte forte et vigoureuse contre la Grande-Bretagne [1].

On ne s'expliquerait jamais les incertitudes, le décousu de la diplomatie européenne au moment de la révolution française, si l'on n'admettait d'abord ce sentiment de jalousie universelle qu'inspirait la maison de Bourbon. A plusieurs reprises, on avait vu se coaliser l'Europe pour affaiblir cette puissance prépondérante de la France; deux fois sous Louis XIV, l'Europe en armes s'était montrée sur nos frontières; sous le règne de son successeur, la bataille de Fontenoy avait dissous une nouvelle tentative contre la couronne, trop fièrement portée, même aux jours de ses dissolutions et de ses folles amours. Aucune des nations qui nous environnait ne possédait en elle-même la force suffisante pour nous attaquer seule, et presque toujours la guerre devenait une coalition, à laquelle la maison de Bourbon opposait le pacte de famille, sa vaste et patiente coalition morale.

Les États qui composent aujourd'hui la confédération germanique formaient alors l'empire, édifice vieilli qui appelait nécessairement une reconstruction politique et administrative. Aux mains de la mai-

[1] Je me propose d'écrire le règne diplomatique de Louis XVI, une des plus magnifiques époques de l'histoire de France, jusqu'à la triste convocation des états généraux, temps où le bavardage fut substitué aux affaires : pour l'origine de cette politique de la France au XVIIIe siècle, voyez au reste mon livre sur *Louis XV*.

son d'Autriche étaient le manteau et la couronne d'or, antique héritage de Charlemagne ; mais cette puissance toute nominale ne donnait qu'une certaine force morale sur les électeurs ; il n'y avait pas là de véritable lien de cohésion : l'Autriche, avec la volonté de la guerre, ne pouvait que difficilement entraîner tout le corps germanique, divisé d'intérêts et d'opinions, une diplomatie habile devait l'en séparer ; cela s'était vu sous Louis XIV et même sous Louis XV [1] : la Bavière, la Saxe avaient levé leur bannière contre l'Autriche, et en pénétrant plus profondément dans les intérêts et les passions du corps germanique déjà si morcelé, on pouvait réveiller les antiques querelles de sécularisation commencées par Luther. Les électeurs, pauvres de biens et de revenus, convoitaient les terres des abbayes et les villes ecclésiastiques, que la force morale du catholicisme ne défendait plus que faiblement. Chacun avait à gagner dans une révolution politique en Allemagne, et tout mouvement militaire devait être mollement conduit, car les cercles redoutaient la supériorité de l'Autriche. Les soldats qui marchaient sous les drapeaux de la confédération germanique avaient peu de sympathie les uns pour les autres ; les Bavarois et les Autrichiens se portaient de la haine, et les Saxons se croyaient d'une nature supérieure aux Prussiens, en prévoyant peut-être qu'un jour les fragments de leur noble monarchie serviraient à compléter le territoire déjà si démesurément accru par le grand Frédéric.

Mais la rivalité la plus profonde, la plus vivace, existait précisément entre ce gouvernement prussien et l'Autriche ; soit que le cabinet de Vienne vît avec une certaine inquiétude le développement militaire et territorial de la Prusse, soit qu'il se crût d'une noblesse plus antique par son origine, il s'était opposé de tout son pouvoir à l'agrandissement de cette nouvelle puissance. C'est pour lutter avec plus de force et d'énergie en Allemagne contre la Prusse, et surtout pour suivre le vieux système d'ambition de la maison de Habsbourg, que le cabinet de Vienne négociait avec habileté pour s'assurer la Bavière ; ce vaste électorat avec ses villes épiscopales de l'Inn et du Danube, son territoire qui s'étendait jusqu'au Rhin, convenait parfaitement à l'Autriche [2] ; pour l'acquérir, elle eût sacrifié les Pays-

[1] Ce n'était pas sans motif diplomatique que la maison de Bourbon s'était alliée à la maison de Saxe par des mariages de famille.

[2] Les projets de l'Autriche sur la Bavière datent de Louis XV ; elle les a réalisés

Bas, province trop éloignée de ses domaines, fief coûteux et si facilement en rébellion ouverte. Maîtresse de la Bavière et du Tyrol, l'Autriche pouvait plus facilement gouverner ses provinces d'Italie, songer à l'Istrie, l'Illyrie, la Dalmatie, et à son partage de l'empire ottoman. Dans ce double système d'agrandissement à Vienne et à Berlin, on ne s'étonnera pas de la rivalité qui se développait entre les deux cours; toutes deux se tournaient vers la France, lui révélant ainsi leurs projets d'avenir, et l'appelant à leur aide.

Les vastes desseins de Catherine II sur l'Europe s'accomplissaient aussi avec un ordre, une vigilance remarquables. Tandis qu'elle caressait les poëtes et les philosophes, gens bornés et vaniteux, par ses lettres, ses promesses, ses encouragements, la Sémiramis du nord, suivant la langue classique de Voltaire, marchait à ses desseins avec une puissance de moyens admirable. Tandis qu'on s'amusait à compter ses caprices d'amour dans le monde blasé et railleur du XVIIIe siècle[1], la grande impératrice ne cherchait qu'à donner à son immense empire ses débouchés naturels sur la Baltique et la mer Noire, et à réunir la Pologne aux vastes flancs de la Moscovie: les armées russes prenaient une certaine idée de leur supériorité dans leur longue lutte avec les Turcs; le soldat s'accoutumait à se croire de fer, lorsqu'il résistait à ces myriades d'Osmanlis s'abattant comme les corbeaux des steppes sur leurs longues baïonnettes. De toute part on recherchait l'alliance de la Russie; éloignée de tout contact avec le midi de l'Europe, on ne redoutait pas sa puissance, et on avait besoin de son appui. Le cabinet de Pétersbourg, parfaitement au fait de cette position spéciale, ne prenait d'engagement exclusif avec aucune cour, laissant ainsi venir tout le monde à lui pour profiter des chances de fortune et se déterminer ensuite pour le mieux de ses intérêts. Cette politique personnelle devait nécessairement détourner la Russie de toute croisade qui n'aurait pour but que le triomphe d'un principe: la Russie, avide de la Crimée, de la Baltique, de la Pologne, dut fort peu s'inquiéter des premiers mouvements d'une

depuis pour les villes de l'Inn et les opulentes mines de Saltzbourg. Comme la Prusse s'est arrondie par la Saxe, l'Autriche s'est enrichie par la Bavière qui est devenue à son tour puissance rhénane et convoite l'Alsace.

[1] Je ne sache rien de plus abaissé, de plus rampant devant l'étranger que les philosophes et les écrivains du XVIIIe siècle, sans en excepter le pur, le patriotique Rousseau. Lisez la correspondance de Voltaire, si pleine de courtisanerie.

révolution dont le foyer était trop éloigné; et si Catherine s'intéressa si vivement à la cause des Bourbons, c'était par une de ces idées de chevalerie et de pouvoir monarchique qui bouillonnaient au cœur de la souveraine [1].

La vie des États est soumise aux mêmes conditions que celle de l'individu; les uns s'élèvent, les autres s'abaissent. La Suède avait épuisé son éclat dans le XVIIe siècle; puissante encore, les révolutions l'avaient si vivement secouée, qu'elle arrivait à l'énervement même sous la dictature; la Russie, empressée de maintenir l'esprit inquiet des nobles, pour conquérir plus facilement la Finlande, ne négligeait aucun moyen d'action; elle pouvait aisément tromper l'âme ardente et chevaleresque de Gustave III, tandis que les principes révolutionnaires eux-mêmes fermentaient au cœur des populations du Nord. Dans cette situation des puissances, le Danemarck cherchait à profiter de quelque démembrement de la confédération germanique. Couronne moitié allemande et moitié scandinave, la dynastie danoise voyait avec convoitise à ses côtés les villes hanséatiques si riches, si commerçantes; dans un remaniement de l'Allemagne, les cités de la vieille hanse pourraient augmenter ses domaines; il n'y aurait là rien que de bien naturel, puisque chaque grand État, personnellement égoïste, visait à toutes sortes d'usurpations ambitieuses : l'Autriche, sur la Bavière, la Porte Ottomane, la Pologne et l'Italie; la Prusse sur Dantzick, la Pologne, la Saxe; la Russie sur la Suède, la Pologne également et la Turquie; et le corps germanique lui-même n'avait-il pas dessein de séculariser les villes ecclésiastiques et de s'emparer des fiefs et des villes libres? Cette tendance de l'Europe ne doit pas échapper à l'historien quand il étudie avec précision les premiers mouvements des puissances armées contre la révolution française; le matérialisme politique dominait l'Europe presque absolument, et de là ce peu de cohésion dans la marche des cabinets, et dans leur lutte contre cet immense fait qui brisait toutes les idées, tous les vieux rapports des États.

La plus récente négociation diplomatique de quelque importance se rattachait au système de neutralité. Le Danemarck, la Suède, à

[1] Je regrette qu'il n'existe pas de travail sérieux sur le règne de Catherine II. M. de Ségur était un homme d'esprit; mais, gâté par la légèreté du XVIIIe siècle et les préventions de l'école constituante et impériale, M. de Ségur a très-légèrement parlé de la Russie et de sa grande souveraine.

l'insinuation de la France et sous la protection de Catherine, venaient de conclure un pacte d'une grande portée d'avenir, j'entends parler des traités sur le privilége du pavillon [1], sorte de ligue maritime qui menaçait l'avenir de l'Angleterre. Depuis l'acte de navigation, œuvre dictatoriale de Cromwell, et le pamphlet de Selden : *De mare clausum*, l'Angleterre prétendait au droit souverain de visite des neutres [2]. Dans la guerre acharnée que la France et l'Angleterre s'étaient récemment faite à la suite de la révolte des colonies du Nord, les navires britanniques avaient impitoyablement appliqué les principes du droit de visite aux bâtiments neutres, et les marchands danois et suédois avaient spécialement souffert dans leur trafic. Après le traité de 1783, la France, profitant avec habileté de ces plaintes des neutres, avait poussé la Russie à se placer à la tête d'une ligue maritime dont le principe politique serait celui-ci : « Le pavillon couvre la marchandise ; les bâtiments neutres ne peuvent être visités, surtout lorsqu'ils sont de guerre et qu'ils en portent le drapeau. » Le cabinet de Versailles se ménageait ainsi des alliés par les intérêts maritimes, comme il avait avec l'Espagne et Naples des alliances de maison. La proclamation de ce principe était fort avancée, et Louis XVI voulait l'amener à une immédiate application au cas d'une guerre nouvelle avec la Grande-Bretagne.

[1] Les habiles négociations de M. de Vergennes avaient préparé une multitude de traités sur la liberté du pavillon, dont voici la note exacte :

Convention maritime entre la Russie et le Danemarck, à Copenhague, le 28 juin (9 juillet) 1780.

Convention maritime pour le maintien de la liberté du commerce et de la navigation neutre entre S. M. le roi de Suède et S. M. l'impératrice de toutes les Russies, du 21 juillet (1er août) 1780.

Du 24 décembre (3 janvier) 1781, acte par lequel leurs hautes puissances les seigneurs états généraux des provinces-unies des Pays-Bas accèdent aux conventions maritimes conclues le 28 juin (9 juillet) et le 21 juillet (1er août) 1780, à Copenhague et à Saint-Pétersbourg, entre l'impératrice de Russie et les rois de Danemarck et de Suède.

Convention entre le roi très-chrétien et les provinces-unies des Pays-Bas, concernant les reprises, à Versailles, le 1er mai 1781.

Convention pour le maintien de la liberté du commerce et de la navigation des nations neutres, conclue entre S. M. l'impératrice de Russie et S. M. le roi de Prusse, à Saint-Pétersbourg, le 8 mai 1781.

Acte d'accession de S. M. l'empereur à l'association maritime, daté de Vienne le 9 octobre 1781.

[2] L'acte de navigation est la base et le droit public de l'Angleterre ; la question de pavillon s'y rattache : il autorisait la visite des neutres.

Cette puissance si forte de l'empire britannique était alors dans un de ces moments de crise dont l'habileté de ses hommes d'État, la grandeur de sa constitution aristocratique, l'ont si souvent et si heureusement préservée. L'Angleterre était attaquée dans ce qui fait sa force et son éclat, les colonies des deux mondes : après une longue et fatale guerre, elle était obligée de reconnaître l'indépendance des États de l'Union américaine, et la France osait attaquer ses possessions dans l'Inde, en préparant la grandeur de ce Tippoo-Saëb, dans ces villes féeriques des bords du Gange, cités de perles et de fleurs odorantes, depuis Masulipatam jusqu'à Golconde. L'Angleterre s'apercevait enfin que la France pourrait tout quand ses forces maritimes seraient bien dirigées : la campagne de l'Inde du bailli de Suffren, les batailles navales du comte d'Estaing, de Lamotte-Piquet, avaient constaté la direction nouvelle et forte que la marine française allait prendre et le degré de gloire qu'elle pourrait acquérir. Il est constant que l'Angleterre se trouvait menacée par le système politique de Louis XVI : comme il n'y avait plus de guerre continentale à craindre pour la France depuis son alliance avec l'Autriche, elle donnerait tout son temps et ses forces à la marine, et M. de Vergennes promettait de doubler les ressources navales dans l'espace de dix années. Ce fut alors que l'Angleterre avec son admirable instinct personnifia dans Pitt ses haines contre la maison de Bourbon et la monarchie de Louis XIV ; elle en jura l'abaissement, et ceux qui lisent aujourd'hui les annales du parlement peuvent y trouver toute l'expression passionnée des antipathies de l'Angleterre pour cette noble race de rois, dont elle dénonçait l'ambition insatiable [1]. Afin de contre-balancer l'alliance autrichienne désormais acquise à la France, l'Angleterre se rapprocha de la Prusse, et comme le stathoudérat avait besoin d'appui, l'Angleterre offrit à la Hollande des subsides et une armée avec l'appui de la Prusse. Des efforts extraordinaires furent faits pour sauver l'Inde ; la paix de 1785 rendit toutes ses forces disponibles, elle les porta dans ses possessions de l'Indoustan. La leçon de la guerre d'Amérique n'était point perdue : on résolut d'agir par de grands efforts et sur de vastes proportions ; si la ligue des neutres pour le respect des pavillons lui faisait peur, le cabinet de Londres n'osait encore l'affronter de face ; il était dans l'attente de quelque événe-

[1] Voyez les discours de lord Chatham et de Pitt lui-même, depuis 1772-1787.

ment décisif, et bientôt on verra qu'en favorisant un changement de dynastie en France, l'Angleterre avait pour but d'affaiblir les moyens militaires de cette grande nation [1]. Ainsi, plus elle était menacée dans sa prépondérance, plus elle redoublait d'activité et d'efforts; par le Portugal, elle s'opposait à l'Espagne; par ses flottes, elle cherchait à prendre position dans la Méditerranée, et en créant sa triple alliance avec la Prusse et la Hollande, elle espérait s'opposer à la ligue des pavillons neutres.

Au reste, ce qui pouvait détourner l'Europe d'une guerre générale et de principes, c'est qu'il y avait pour chaque cabinet des États moralement frappés de mort et dont le territoire devait allécher et indemniser les différentes couronnes. La loi de destruction s'applique à tout dans la marche des temps : il est rare que chaque siècle ne dévore la liberté, la vie d'un peuple, ou la puissance d'une couronne : aujourd'hui l'époque brillante, demain la période de ruine. La Pologne, par exemple, n'était-elle pas condamnée à périr? le partage commencé devait inflexiblement s'accomplir, et tandis que les trois puissances, l'environnant de leur cercle d'airain, s'en disputaient les lambeaux, auraient-elles le loisir de s'occuper d'une guerre de révolution? Aux yeux de la Russie également, la Turquie était frappée de cette destinée fatale : les débris de l'empire ottoman devaient grandir son territoire; et pendant que Catherine II serait occupée d'une guerre sur le Danube [2] et aux frontières de Pologne, pourrait-elle donner une forte impulsion à une croisade de principes sur le Rhin? Enfin, à côté des deux puissances éternellement rivales, la Prusse et l'Autriche, il y avait encore d'autres gouvernements affaiblis, inertes, dont l'Europe convoitait la dépouille : Venise, par exemple, pouvait-elle longtemps se soutenir, et ses splendeurs ne ressemblaient-elles pas à ces riches parures dont on revêt les morts à Naples et en Sicile?

[1] L'idée d'une révolution de 1688 était fort ancienne en Angleterre, dans le parti whig surtout : les négociations de lord Stair, sous la régence de M. le duc d'Orléans, offrent, sous ce rapport, un immense intérêt. Voyez mon livre de *Philippe d'Orléans, régent de France.*

[2] Catherine II, de Russie, et Joseph II, d'Autriche, attaquaient simultanément la Turquie, qui se défendait alors avec une grande vigueur. Catherine et Joseph redoublaient leurs protestations philosophiques, afin de gagner l'opinion des gens de lettres, en France, et des coteries du XVIIIe siècle, qui les servaient à merveille dans leurs desseins d'ambition. Les philosophes, gens vaniteux et intéressés, prenaient les éloges et l'argent.

Ces terres de Venise, d'Istrie, de Dalmatie, convenaient parfaitement à l'Autriche, pour compléter son système italique, comme la Bavière arrondissait son système allemand.

Gênes, sa république, son sénat de marchands, ne pouvaient survivre au moyen âge de l'Italie; la riche cité était destinée à devenir un entrepôt anglais dans la Méditerranée ou à se réunir à la couronne piémontaise comme indemnité d'une rectification de frontières. Malte aussi, avec ses chevaliers et la domination de son grand maître, ne jetait plus que son dernier éclat, flambeau funéraire qui éclaire les catastrophes; comme Venise, c'était l'ombre d'une grande pensée, un débris au moyen âge, un chevalier armé de toutes pièces devant l'artillerie foudroyante; un coup de canon devait la briser, et l'Angleterre convoitait cette station dans une mer presque française. Au besoin, la question de l'indépendance grecque que réveilla Catherine, secondée par l'esprit philosophique [1], permettrait à l'Angleterre de s'assurer quelques-unes de ces grandes positions qu'elle souhaitait ardemment dans la Méditerranée ou l'Adriatique, les Sept-Iles ou Chypre; sous prétexte d'émanciper les Grecs et de donner la liberté chrétienne, on pouvait conquérir les plus admirables ports de commerce et de comptoirs maritimes.

Telle était l'Europe en face d'une guerre de principes, et ces intérêts mobiles et divers devaient empêcher toute croisade qui n'aurait pas été motivée par la conquête réelle ou par l'accroissement moral de la prépondérance des cabinets. Le caractère personnel des souverains ou des hommes d'État qui dirigeaient les diverses cours, l'esprit même des peuples, n'auraient pas permis de donner un autre sens à la guerre. Catherine II, si despote, s'était néanmoins posée dans son immense gouvernement, à la face du parti philosophique de XVIIIe siècle [2], comme la protectrice éclairée de toutes les larges doctrines et de toutes les idées d'émancipation, idées qui, d'ailleurs, germaient dans toutes les imaginations de la noblesse moscovite; on ne parlait que de la délivrance des Grecs, que de l'émancipation des serfs et du mouvement intellectuel de la génération. En Autriche, Joseph II [3],

[1] Voltaire, par amour de la tragédie classique, invitait Catherine à s'emparer de la Grèce et à chasser les Turcs, qui ne lisaient pas Eschyle, ni peut-être ses propres tragédies : quelle politique! et quel mal ces hommes-là ont fait à notre France! Ils ont brisé notre influence catholique en Orient.

[2] Catherine avait demandé d'Alembert pour élever ses enfants.

[3] Joseph II, empereur depuis 1765, ne fut réellement maître absolu de la mo-

le grand réformateur, avait aboli la plupart des ordres religieux, et, pour mériter des éloges du parti philosophique, il s'était emparé des biens des fondations abbatiales, préparant ainsi d'autres confiscations. L'empereur avait la manie de son époque : la réformation des abus; il se coucha dans la tombe avec quelque regret, peut-être, d'avoir si profondément remué les idées autour de lui. Les trois hommes politiques qu'il avait consultés durant sa vie, le prince de Kaunitz [1], le comte Louis de Cobentzel [2] et le comte de Metternich [3] (le père du ministre actuel), étaient eux-mêmes sous le prestige de ces nouvelles idées qui dominaient le monde; chacun de nous passe sous les fourches caudines des opinions de son temps.

En Prusse, Frédéric II, l'âme de tout le parti philosophique, n'était plus sur le trône; la mort l'avait frappé vieillard [4], après avoir accompli la forte création de la monarchie prussienne; mais Frédéric avait laissé après lui une école de matérialisme égoïste et politique; nul ne réunissait à un plus haut degré que le vieux monarque cette double condition d'un génie militaire dur et despotique, et de la liberté de penser la plus étendue sur les matières religieuses et philosophiques; on pouvait disserter à son gré sur Dieu, sur la création, pourvu qu'on ne niât pas le pouvoir d'un caporal prussien. Cette école matérialiste s'était continuée sous le règne de Frédéric-Guillaume II [5], son neveu, qui, pénétré d'un grand respect pour le système de son prédécesseur, s'était placé dans les mains et sous l'influence du comte de Hertzberg [6], un des hommes le plus profondément versés dans

narchie autrichienne qu'à la mort de sa mère, la grande Marie-Thérèse, arrivée le 29 novembre 1780.

[1] Voyez, sur le prince de Kaunitz, mon *Louis XV*, tome II, ch. 10.

[2] Louis, comte de Cobentzel, fils du comte Charles, administrateur des Pays-Bas sous Marie-Thérèse, né à Bruxelles en 1753, fut nommé dès l'âge de vingt-sept ans ambassadeur auprès de Catherine II.

[3] Le prince François Charles de Metternich-Winnebourg était né le 9 mars 1746; c'était le père du prince de Metternich, aujourd'hui chancelier d'État.

[4] Frédéric mourut le 17 août 1786.

[5] Frédéric-Guillaume II, né le 25 septembre 1744, était fils d'Auguste-Guillaume, frère du grand Frédéric et prince royal, mort le 14 juin 1758, et de Louise Amélie de Brunswick-Wolfenbuttel; il avait épousé : 1° le 14 juillet 1765, Élisabeth-Christine Ulrique, fille de Charles, duc de Brunswick-Wolfenbuttel (séparée en 1769); 2° le 15 juillet 1769, Frédérique-Louise, fille de Louis, landgrave de Hesse-Darmstadt. Il avait déjà quarante-deux ans lorsqu'il succéda à son oncle.

[6] Ewald-Frédéric, comte de Hertzberg, né en 1725, à Lottin en Poméranie, fit ses études à l'université de Halle; d'abord employé au ministère des affaires étrangères

l'étude du droit public, caractère roide, tout d'une pièce, avec des opinions d'examen très-avancés. Frédéric-Guillaume, brave soldat, général distingué, était, par-dessus tout, avide de plaisirs et de distractions; une guerre qui n'aurait pas matériellement grandi l'influence politique de la Prusse l'eût trouvé froid, indifférent, si ce n'est pour quelques éclairs de dignité royale.

Un caractère jeune, brillant, chevaleresque, se dessinait au front de Gustave III, roi de Suède; au moyen âge, c'eût été un noble paladin; dans une époque d'égoïsme et de personnalité, ce roi n'était qu'un embarras, qu'un fou qu'on redoute, parce que, quand la société est de verre, on craint le mouvement et un grain de millet fait peur; dans la mollesse du sérail, le bruit d'une armure de fer importune. On exploitait même ce caractère chaleureux pour le jeter dans des aventures périlleuses, afin de profiter de ses dépouilles. La Suède était-elle capable de suivre son roi? Une foule d'intérêts n'étaient-ils pas manifestement opposés à la vigueur de cette tête fortement organisée? De fatales doctrines avaient pénétré dans tous les ordres; la noblesse comptait un parti besoigneux qui, facilement gagné par l'étranger, pouvait promettre un coup de pistolet dans la poitrine du roi en échange d'un subside. Ce cœur bouillant et noble de Gustave devait s'offrir découvert devant tous les attentats; le jour qu'il attaquerait la révolution, celle-ci saurait bien l'atteindre. Hélas! digne paladin, les parleurs d'assemblée, les gens de politique et de parlement vont briser ton épée; le temps est passé des joutes et des exploits chevaleresques [1].

L'Angleterre, après quelque résistance parlementaire, s'était placée sous la dictature morale de W. Pitt; la politique anglaise, vivement froissée par la diplomatie de Louis XVI, avait profondément mesuré la portée d'un mouvement populaire en France; sans croire d'abord que l'idée d'une révolution propagée dans une vieille monarchie arrivât jamais à une république, le cabinet de Londres avait appris, par sa propre expérience, qu'il n'y a pas de situation plus faible pour un État que la transition vers une réforme; or, que cette réforme produisît un changement de dynastie en France au profit de la branche

à Berlin, il fut nommé par le grand Frédéric, en 1747, conseiller de légation, secrétaire d'État des relations extérieures en 1757, puis ministre de ce département.

[1] J'ai déjà parlé du roi Gustave III dans mon *Louis XV*, tome IV, ch. 1 et 7.

cadette, ou bien qu'elle y amenât le contrôle d'un parlement ou des états généraux, c'était une crise pour la France, et la diplomatie de Louis XIV, si dignement continuée par Louis XVI, était annulée pour longtemps. Ainsi avaient raisonné les hommes politiques de l'Angleterre, et loin de s'opposer à la marche énervante des idées de 1789, ils y poussaient de toute leur force. Déjà l'Angleterre nous avait légué ses principes d'économie politique et de finance; une école, en France, abandonnant les vieilles traditions de Colbert, s'était jetée dans mille nouveautés sur les revenus publics et l'application de l'impôt. Aux économistes de Turgot s'étaient joints des partisans de la constitution anglaise sur le balancement des pouvoirs et l'action d'un parlement dans les affaires publiques. Montesquieu, l'avocat le plus avancé des doctrines anglaises, les avait mises à la mode. Les économistes, contrairement aux antipathies de Louis XVI, avaient été les promoteurs du traité de commerce de 1786, qui assurait la supériorité aux manufactures anglaises; les partisans du système parlementaire entraînaient la vieille monarchie aux mœurs, aux coutumes de la Grande-Bretagne, et par suite à une révolution de 1688, qui aurait annulé diplomatiquement la France et frappé d'impuissance, pour un temps, l'œuvre de Louis XIV [1].

Les deux États, le plus spécialement liés à la maison de Bourbon par le pacte de famille, n'échappaient pas non plus à cette influence de mollesse et de réforme qui paralysait toute mesure énergique: l'Espagne avait pour souverain don Carlos III, alors à son déclin et le véritable organisateur de la monarchie. Sous son règne, le comte d'Aranda, de la coterie Choiseul, avait bouleversé toutes les vieilles traditions en échange de quelques éloges du parti philosophique; il avait réformé les couvents, expulsé les jésuites dans le Guipuscoa même, où le brave gentilhomme Ignace de Loyola avait fait la veille des armes, comme digne chevalier de Castille, devant la vierge Marie. Le comte de Campomanès était de la même école, et Carlos IV, succes-

[1] J'ai besoin de répéter que rien n'est plus mal connu que cet admirable caractère de Louis XVI, le plus français, le plus national. Je ne saurais trop inviter M. Feuillet, chef du protocole aux affaires étrangères, à publier la belle correspondance de Louis XVI; il appartient à un homme d'esprit et de portée comme lui de relever le caractère politique de ce prince, et d'en faire autre chose qu'un roi faible et bon, livré à l'indulgence historique du parti qui l'a tué, et qui veut bien avouer que c'était un honnête homme, sans oser dire qu'il était un grand roi.

seur à cette noble couronne, prince indolent, tout entier livré à la chasse, scrupuleusement soumis aux formules du palais, n'avait pas assez d'énergie personnelle pour donner une grande impulsion à la monarchie espagnole. Maria Luiza, sa femme, s'était éprise de ce beau *guarda del cuerpo*, Godoï, qu'une fortune merveilleuse attendait dans le royaume des Espagnes.

Naples suivait aussi le mouvement philosophique, et son souverain se perdait dans ses discussions avec Rome.

Le Portugal, violemment poussé par le comte de Pombal en dehors des vives et profondes doctrines catholiques, s'était jeté dans l'alliance anglaise; Pombal lui livrait, soldats, marine, fortune [1]. Partout se montrait donc un esprit étrange : le XVIIIe siècle avait passé dans le corps social; les gouvernements semblaient éprouver un besoin de rénovation en jouant avec des idées de feu; on publiait les déclarations des droits de l'homme, en recherchant avec plus ou moins de niaiserie les titres du genre humain qui avaient été perdus, et que les philosophes tout naturellement avaient retrouvés. Et tout cela avait néanmoins son retentissement, son effet; le pouvoir gouvernait bien matériellement, mais l'esprit n'était plus en lui; on oubliait la nationalité pour d'étranges idées de philanthropie universelle.

Au moment où l'Europe offrait ce singulier spectacle de confusion, quelques questions sérieuses dominaient les cabinets. La Prusse voyait depuis longtemps avec inquiétude le rapprochement de l'Autriche et de la France à l'aide du traité d'alliance et de mariage préparé par M. de Choiseul. Si le cabinet de Berlin s'était uni à l'Autriche et à la Russie pour le premier partage de la Pologne, ce ne pouvait être là qu'un intérêt passager; sa prépondérance allemande se trouvait incessamment menacée par la force nouvelle que la maison d'Autriche empruntait à sa situation intime avec la France. La Prusse s'était sincèrement ouverte au cabinet de Versailles par l'intermédiaire du baron de Goltz [2], son ambassadeur à Paris; la question avait été ainsi posée : « Ne serait-il pas possible de rattacher les liens de l'antique alliance entre les deux couronnes? » En même temps, la Prusse favorisait dans les Pays-Bas autrichiens l'esprit de sédition et de résistance,

[1] Le comte d'Aranda et le marquis de Pombal, ennemis acharnés des jésuites, sacrifièrent tout pour obtenir leur expulsion.

[2] Le baron Bernard-Guillaume de Goltz, né vers 1730, était ambassadeur de Prusse près la cour de Versailles depuis 1772.

tout en insinuant à la France que si sa cour faisait bon marché d'une partie de la Saxe, elle pourrait l'aider à réunir les Pays-Bas autrichiens à la monarchie française. Les embarras intérieurs du cabinet de Versailles, à la suite des états généraux, ne permirent pas de prêter la main à ces propositions. Il est à remarquer que l'Autriche offrait également les Pays-Bas à la France, pourvu qu'on la laissât agir sur la Bavière. L'esprit d'usurpation et de conquête paraissait dominer l'Europe ; on ne tenait plus aux droits antiques, à la souveraineté de tradition ; d'ailleurs, il paraissait à l'Europe que tôt ou tard la France s'emparerait de la Belgique par sa pente naturelle ; et le cabinet de Vienne ne songeait plus qu'à en faire un objet de compensation dans l'avenir.

La question de Pologne était également loin d'être accomplie : le premier partage n'avait pas tout fini entre les trois puissances : on avait laissé à la Pologne tout juste assez de liberté pour oser la révolte, et assez de force pour l'essayer effectivement. Or, cette révolte amènerait nécessairement une répression, et cette répression, un partage nouveau qui agrandirait les trois cabinets de quelques nouvelles provinces ; et quant aux débris de la Pologne, on pourrait reconstituer la souveraineté de la maison de Saxe en donnant en échange à la Prusse ce lot territorial qu'elle désirait tant, Dresde et Leipzig. Cette question de partage était alors bien plus importante aux yeux de l'Europe que les premiers symptômes de la révolution française, qui ne pouvaient être vis-à-vis d'elle qu'un moyen d'affaiblir et d'annuler le cabinet de Versailles, et d'humilier le sang de Louis XIV, en présence de ces nouvelles négociations.

La Russie était préoccupée de la guerre contre les Turcs et de ses conquêtes en Crimée. La capitulation d'Ismaïl devait autrement l'inquiéter que la prise de la Bastille. Catherine II pouvait bien prêter la force morale de quelque déclaration de principes, mais quant à la marche effective des troupes russes contre la révolution, il ne fallait pas y songer de quelques années ; la Russie devait se préoccuper d'abord de son agrandissement naturel et de ces destinées que lui avait tracées Pierre le Grand.

Voici l'état résumé de l'Europe dans les années qui précédèrent 1789 : méfiance de la Prusse et de l'Autriche, rapprochement de l'Angleterre avec la Prusse et la Hollande par le traité du 13 juin 1788 ; alliance des neutres pour le maintien des pavillons, conclue

entre la Russie, le Danemarck, la Suède, afin de contre-balancer l'acte de navigation de l'Angleterre; guerre des armées moscovites et autrichiennes contre la Porte ; partage et agitation de la Pologne et des Pays-Bas ; annulation de l'Espagne et du Portugal par l'esprit de réforme et de révolution. Tel était le bilan des cabinets, lorsque les premières étincelles de la révolution française éclatèrent, après avoir longtemps agité la terre comme le sourd murmure d'un volcan.

A cette complication déjà si grande s'étaient jointes encore les questions coloniales : les idées jetées par les livres préparent les esprits de longue main, et le XVIIIe siècle avait remué la double question de l'émancipation des colonies et de la liberté des noirs. La constitution des États-Unis en corps de peuple, en gouvernement régulier, précédée de la déclaration des droits, avait détruit de fond en comble tous les principes d'obéissance des colons envers la métropole : l'Amérique se levait pour une existence nouvelle ; dépendante naguère, elle devenait libre, et l'on pourrait un jour la compter au nombre des nations. Toute l'économie des rapports était ainsi brisée : de l'Amérique, cette doctrine pouvait atteindre les colonies de l'Indoustan ; des précautions nouvelles étaient imposées et le principe de la liberté des noirs allait agiter les castes, comme l'émancipation des colonies menacerait les gouvernements. Dans toute chose se manifestait une indicible agitation. L'œuvre de Louis XIV, cette grande monarchie, si péniblement et si glorieusement élevée, cette France agrandie de huit provinces en l'espace d'un siècle et demi, voyait le génie des révolutions s'avancer avec tous ses désordres ; les écoles étrangères, Genève, Londres, Philadelphie, l'entraînaient à la suite de leurs doctrines. La maison de Bourbon était trop nationale, ses intérêts étaient trop mêlés à la grandeur du pays, à ses affaires, à son accroissement, pour résister à ce choc d'idées nouvelles et désorganisatrices. La rude main de Richelieu se serait brisée à reconstruire un édifice tout crevassé par le temps !

CHAPITRE II.

LA SOCIÉTÉ AUX DERNIERS TEMPS DE LOUIS XVI.

Le pouvoir. — La royauté. — Le parlement. — L'administration provinciale. — Les finances. — La guerre. — La marine. — La diplomatie. — Esprit général du gouvernement. — Les mœurs. — Idées anglaises. — Modes. — Coutumes. — Théâtres. — Courses. — Prodigalité. — Nobles. — Bourgeois. — Clergé. — Esprit littéraire. — Politique. — La famille royale. — Louis XVI. — La reine. — Monsieur. — Le comte d'Artois. — La branche d'Orléans. — Les Condés. — Succession des ministres sous le règne de Louis XVI. — Les trois écoles politiques : anglaise, génevoise, américaine. — Écrits. — Pamphlets. — Sur les notables et les états généraux. — Impossibilité d'un système général de politique avec la tribune en France.

1780 – 1789.

La ruine d'un pouvoir ne vient pas avec la rapidité de la foudre ; ces terribles chutes se préparent de loin et portent haut. La monarchie française reposait sur certains éléments fixes, historiques, héréditaires, transmis à travers les âges dans le gouvernement de la société comme dans ses classes diverses ; quand ces éléments furent profondément ébranlés, quand on voulut faire entrer des principes hétérogènes au milieu des doctrines fixes, immuables, il n'y eut plus de monarchie. L'œuvre de Louis XIV tombait en pièces ; cette diplomatie qui avait produit de si larges choses pendant un siècle, n'eut plus aucune liberté d'action ; elle fut livrée au vent des partis, aux révélations indiscrètes des théoriciens, au sentimentalisme de l'école de Rousseau et de Mably. Ce que le cardinal de Richelieu avait conçu dans de si belles proportions, ne fut désormais ni compris, ni appliqué, et il fallut la hache du comité de salut public, la dictature d'une hautaine intelligence, comme celle de Bonaparte, pour rappeler le principe de notre nationalité, et préserver la France des doctrines étrangères.

Les coutumes de la vieille monarchie n'admettaient pas de limite

au pouvoir royal : « Si veut le roi, si veut la loi, » tel était le grand théorème admis par le parlement ; mais les coutumes, les franchises, mettaient partout des obstacles à l'action arbitraire, capricieuse. Le monarque pouvait moins dans la réalité même de son droit contre les intérêts privés, que le souverain le plus limité ; il y avait obstacle sur tout et partout : au parlement par les remontrances, à la cour des finances par l'enregistrement et l'application des édits bursaux. Le roi ne pouvait toucher ni aux priviléges du clergé, ni aux chartes de la commune, de la bourgeoisie et des corporations. En politique, ce ne sont pas toujours les obstacles matériels, visibles, écrits dans la constitution, qui peuvent être les plus difficiles à briser ; l'opposition morale, les résistances qui vous entourent comme d'une maille d'acier, sont bien autrement redoutables ; un coup de force brise une barrière ; il faut une persévérance patiente pour dompter les petits propos qui vous murmurent à l'oreille : « Tu n'as pas le droit de mal agir pour me contraindre, moi noble, moi bourgeois, moi peuple. »

Les parlements n'avaient pas un privilége plus net, une faculté plus clairement tracée par la coutume ; les remontrances n'étaient pas plus légitimes que la dictature absolue de la royauté ; c'était un choc, un heurtement de forces qui s'encadraient mal et se trouvaient en perpétuelle dissidence : sorte de résistance dont j'ai parlé, qui à la manière du filet des nains de Gulliver embarrasse néanmoins un géant. On n'obéissait que conditionnellement au *seigneur roi*, et chaque acte de soumission devenait lui-même un obstacle ; l'exil des parlements était une mesure toujours transitoire, et les vieilles familles du palais savaient bien qu'à la fin on les rappellerait sur leurs siéges à fleurs de lis, avec une popularité de plus. Le chancelier Maupeou avait seul montré l'énergie d'un homme d'État en persistant dans sa réorganisation de la justice, et la faute capitale de Louis XVI fut de rappeler les antiques cours de justice [1], qui ne pouvaient désormais prêter aucun secours, et devenaient nécessairement une opposition. Dans la marche des temps, il y a des institutions malades qui, pour vivre elles-mêmes, minent et usent les forces auxquelles elles se rattachent ; sorte d'herbes parasites enlacées aux vieux troncs

[1] Les parlements furent rappelés par les édits du 12 novembre 1774, sous l'influence des encyclopédistes et des économistes. Au fond, ils n'étaient plus que des embarras. La constituante accomplit contre eux ce que madame du Barry et M. de Maupeou avaient commencé.

des monarchies. Les parlements rappelés un moment, favoris de l'opinion, voulurent conquérir la popularité aux dépens du trône, et ils l'obtinrent. Certaines époques, impatientes de toute autorité, la traitent en ennemie ; elles font des feux de joie quand le pouvoir succombe. Ainsi était-on arrivé à la fin du règne de Louis XVI ; il n'y avait de force que pour les démolisseurs.

Au reste, le matériel de l'organisation administrative était un peu confus, quoique paternel et protecteur : chaque province avait son gouvernement, son intendant, ses grandes cours judiciaires ; si les pouvoirs n'étaient pas mathématiquement divisés sous un principe central et d'unité politique, ils étaient en rapport d'intérêt avec les populations groupées autour de l'intendance; les provinces au nombre de trente-six, trois fois plus grandes que les départements aujourd'hui, n'appelaient qu'un nombre égal de fonctionnaires, et par conséquent le choix et le triage des capacités étaient plus faciles. Depuis Louis XV, les intendants étaient des hommes éminemment remarquables, et presque toujours des cadets parlementaires ; et le désir d'éviter toute lutte avait souvent engagé les ministres à confier les intendances aux premiers présidents des parlements ; c'était l'exemple complétement suivi à Aix en Provence ; l'intendance était confondue avec la première présidence, et chaque province formait alors si bien un tout, que plusieurs même avaient cour des comptes et des aides [1].

L'administration générale aboutissait aux secrétaires d'État à département, et en tête les rois plaçaient la diplomatie, si spécialement haute sous la maison de Bourbon, et faisant pour eux l'objet d'une étude spéciale. Il y avait alors des traditions et une école diplomatique avec certaines règles fixes, immuables : la rivalité de forces et de prépondérance entre la France et l'Angleterre ; les subsides payés aux électeurs d'Allemagne pour s'assurer le corps germanique, et aux Suisses pour se donner une bonne frontière et des auxiliaires ; l'alliance avec la Suède et la Russie ; le développement naturel du pacte de famille auquel on voulait faire adhérer autant de cabinets que possible ; enfin, depuis le règne de Louis XVI, les idées d'émancipation et de soulèvement des colonies avaient donné l'espérance

[1] J'ai donné une idée, je crois, assez exacte de cette administration dans mon livre sur *Louis XV*. MM. Turgot, Senac de Meilhan, Montyon, sortaient des intendants. On n'a pas assez étudié la législation de Louis XVI : elle est remarquable par ses pensées et ses principes.

d'affaiblir, et de détruire même au besoin, l'autorité de l'Angleterre dans l'Inde et les Amériques, politique couronnée ensuite par le traité d'alliance maritime pour le respect du pavillon neutre. Ces idées avaient été dignement représentées au département des affaires étrangères par le comte de Vergennes, esprit éminent, mais qui finissait sa carrière avec la paix de 1785. Pour arriver à ce but de grande et haute diplomatie, il fallait un vaste développement de moyens, à savoir : des finances régulières, une armée redoutable, une marine telle qu'elle pourrait vigoureusement lutter contre la flotte si formidable de l'Angleterre.

Les finances de France, en 1787, n'étaient pas dans un état désespéré, comme on l'a tant de fois dit ; il y a ignorance à écrire que les prodigalités de Louis XIV avaient creusé l'abîme, car des documents irrécusables constatent que toute cette dette avait été rachetée par le système de Law; volontairement éteinte et échangée par les prêteurs lors de la régence[1]. Sous le régime du cardinal de Fleury, il n'y avait plus de dette, ou bien elle était si légère, qu'il y eut pendant dix ans excédant de recette[2]. L'origine de la dette provenait des guerres de 1745, et de 1765 dans lesquelles la France avait été forcée de déployer toutes ses forces contre de véritables coalitions. A cela il fallait ajouter les subsides fournis aux États-Unis, les frais de la guerre immense de 1776 à 1783 pour assurer l'indépendance de l'Amérique (elle avait coûté 352 millions) ; enfin la reconstitution d'une marine formidable.

Maintenant que le livre rouge est public à la face des partis, on sait ce qu'on doit penser des prodigalités royales : les pensions et les dons personnels, les acquits au comptant, étrangers à la diplomatie et à un service public, ne s'élevaient pas au delà de 15 millions par an, et ce n'était pas là une cause de ruine[3]. S'il y avait déficit dans la balance des recettes et des dépenses, ce n'était qu'un arriéré qui, liquidé et consolidé, aurait été facilement couvert. En temps ordinaire, le gouvernement aurait procédé par l'augmentation des branches du revenu, par l'accroissement de l'impôt, ce qui s'était produit à

[1] Voyez mon travail sur *Philippe d'Orléans, régent de France*, tome II.

[2] J'ai donné ce budget dans mon *Louis XV*.

[3] Comme l'État avait beaucoup de secrets, comme la diplomatie avait besoin de grandes ressources, on devait naturellement multiplier le chapitre des dépenses intimes et des acquits au comptant.

toutes les époques ; mais le pays était livré aux étrangers et aux empiriques qui ne connaissaient ni les ressources réelles, ni les forces de notre monarchie. L'esprit public marchait à la destruction. L'école des économistes avait tout remué ; on lui devait le fatal traité de commerce avec l'Angleterre. En élevant M. Necker au ministère des finances [1], cette école exagéra le système des emprunts rendus nécessaires par la guerre d'Amérique. Si l'emprunt est un expédient qui pourvoit immédiatement aux nécessités d'une situation, avec une nouvelle dette il faut indispensablement une augmentation de revenus, et c'est ce que l'Angleterre avait si bien compris même par l'amortissement. Necker, tête au demeurant médiocre, n'était pas seulement un financier, mais encore un homme à idées systématiques, un partisan de l'école génevoise ou américaine, qui voulait par une crise de finance amener une crise politique, la convocation des états généraux ou d'une assemblée à la façon de l'Angleterre : cette assemblée aurait voté l'impôt, comblé le déficit ; et tout ce qui se faisait jusque-là était un provisoire destiné à préparer le triomphe d'une école purement politique, celle du système anglais et représentatif.

La manie de réforme partout répandue avait pénétré dans le département de la guerre à l'avénement de Louis XVI ; la volonté du roi n'était déjà plus libre dans ses choix. Si MM. Turgot et de Malesherbes [2] représentaient l'école économiste, si naïvement dangereuse, qui bouleversait la fortune publique, le comte de Saint-Germain [3] brisait l'armée sous prétexte de l'épargne. Je n'aime pas ces hommes politiques, à la face austère, qui se vouent à la charrue et se posent en Cincinnatus pour briller davantage dans leur orgueil ; au fond, le comte de Saint-Germain, homme fort ordinaire, se faisait systématique pour se distinguer. En matière de finance et de gouvernement on imitait Genève et l'Angleterre, et pour l'armée, le comte de Saint-Germain voulut faire adopter les habitudes prussiennes et allemandes, la manie

[1] Jacques Necker était né à Genève le 30 septembre 1732 ; cette république l'avait nommé déjà sous le ministère du duc de Choiseul son résident à la cour de Louis XV. En 1776, Louis XVI l'appela à la direction du trésor, et l'année suivante au contrôle général des finances.

[2] L'histoire de l'école économiste est à faire ; il serait temps de bien juger ce charlatanisme de phrases et de calculs.

[3] Le comte de Saint-Germain fut nommé par Louis XVI ministre de la guerre en 1775.

d'alors : il supprima une grande partie de la maison du roi, le corps le plus brillant, le plus solide, qui avait si fortement donné à Fontenoy ; l'uniforme fut réduit à sa plus grande simplicité ; il chercha même à imposer la discipline allemande, les coups de baguette pour les soldats, code qui ne put jamais s'appliquer. Il rudoya l'officier avec une grossièreté de propos intolérable ; sous prétexte de philosophie et d'égalité, il fut impertinent avec les gentilshommes ; et cependant les éléments de l'armée étaient si bons, l'esprit militaire tellement empreint dans le caractère de la noblesse, que les réformes du comte de Saint-Germain ne purent en éteindre le principe vivace. Dans la guerre d'Amérique, à Gibraltar, à Mahon, on avait vu les régiments de France à l'œuvre, et les derniers camps de manœuvre étaient magnifiques de tenue. A Compiègne, Louis XVI avait réuni 45,000 hommes dans toute la magnificence d'une revue souveraine. On considérait alors la cavalerie française comme la première de l'Europe ; les corps d'officiers étaient instruits ; un grand nombre avaient adopté les nouveaux principes de liberté et de république. Dans l'artillerie, les écoles spéciales avaient fourni des sujets éminents : j'en citerai deux types remarquables, le jeune Bonaparte comme officier, et Pichegru comme sous-officier instructeur [1]. L'emploi de sous-officier était alors un état : la difficulté de monter en grade obligeait les sous-officiers à étudier, à se faire une existence dans la classe où la coutume les forçait de rester ; et c'est ce qui explique comment ce corps de sous-officiers émancipés par la révolution française vit tout à coup surgir des hommes de guerre éminents. Premier corps dans l'infanterie, les gardes-françaises seules étaient demeurées de fort mauvaises troupes, et l'on avait conservé d'elles une triste opinion depuis la campagne de 1745, où plus d'une fois elles avaient lâché pied. Amollies par le séjour de Paris, indisciplinées envers leurs chefs, toutes les espérances d'émeutes se tournaient vers elles ; certes, les régiments de Flandre, de Navarre, de Normandie, avaient de bien plus belles actions dans leur histoire, et le comte de Saint-Germain aurait dû réformer bien plutôt les gardes-françaises que les braves

[1] Bonaparte et Pichegru, l'un élève des frères minimes, qui dirigeaient l'école de Brienne pour les mathématiques, l'autre répétiteur ; je doute que l'école polytechnique puisse disputer à de pauvres frères minimes la gloire de produire de tels sujets. Il existe une lettre de M. Ch. de Bonaparte pour remercier le ministre d'avoir placé le jeune gentilhomme son fils à l'école militaire.

officiers des mousquetaires noirs ou des chevau-légers de la reine aux brillants uniformes[1].

La marine, l'arme spéciale vers laquelle s'était tournée toute l'attention du roi Louis XVI, l'ennemi de l'Angleterre, avait pris une belle extension : au commencement de 1788, nous avions des vaisseaux et des frégates presque en nombre égal de la marine anglaise. La campagne glorieuse de 1778 et 1779, les batailles rangées plus ou moins heureuses de 1781 avaient fourni un précieux corps d'officiers qui portaient haut la bannière de France. Dans cette campagne, la perte de la flotte fut douloureuse sans doute, mais le département de la marine mit une si grande ardeur à la réparer, que cinq ans après la paix, on comptait 89 vaisseaux de haut bord, dont 3 de 120 canons; 77 frégates et 115 bâtiments de guerre de tout grandeur. Le port de Cherbourg, rapidement creusé, allait offrir désormais un abri aux flottes de la Manche; on construisait un nouveau bassin à Toulon ; on réparait Rochefort et la Rochelle ; la marine comptait des amiraux de premier mérite, et à la tête le comte d'Estaing, le bailli de Suffren, Lamothe-Piquet; les capitaines de vaisseaux étaient des capacités d'expérience ou d'élite [2], avec une émulation telle parmi les officiers, qu'elle dégénéra souvent en jalousie, et nuisit au succès des batailles. Louis XVI énumérait avec orgueil ses forces maritimes; comme tôt ou tard un nouveau conflit éclaterait avec l'Angleterre, on voulait s'y présenter aidé de la flotte

[1] Il y avait, en 1788, onze maréchaux de France : MM. de Contades, de Broglie, de Noailles, de Mouchy, de Duras, de Mailly, de Beauvau, de Castries, de Laval, de Ségur et de Choiseul-Stainville.

On comptait cent quatre-vingt-quatorze lieutenants généraux, parmi lesquels on remarquait le baron de Luckner et le comte de Rochambeau;

Cinq cent trente-cinq maréchaux de camp : on voyait dans cette liste MM. Law de Lauriston, le marquis d'Autichamp, le marquis de Lafayette, le comte de Custine, le marquis d'Avaray, le comte de Dillon, M. Heymanne, M. Dumouriez et M. de Kellermann ;

Cent six brigadiers d'infanterie et cinquante-cinq de cavalerie.

[2] État major de la marine en 1788 :

Grand amiral : M. le duc de Penthièvre ;

Vice-amiraux : le comte d'Estaing, le marquis de Saint-Aignan, le prince de Montbazon, le bailli de Suffren, Saint-Tropès;

Lieutenants généraux : le duc d'Orléans, le comte de Guichen, le comte de la Touche-Tréville, le comte Barras de Saint-Laurent, M. de Lamothe-Piquet, le marquis de Vaudreuil ;

Et quarante et un chefs d'escadre.

espagnole, soutenu de l'alliance de Catherine II, et proclamant l'indépendance du pavillon et la liberté des neutres [1].

Tandis que ces pensées généreuses et nationales étaient conçues par le roi, il se manifestait dans la société, dans ses mœurs, dans ses coutumes, quelque chose d'étrange et d'antifrançais. La nation n'était plus elle-même : ce peuple qui donnait le ton à l'Europe, séduit, entraîné par tous les misérables écrits des écoles philosophiques du XVIII[e] siècle, s'était épris des coutumes anglaises, génevoises et américaines : meubles, habits, tout cela était singulier. On ne rêvait que littérature anglaise; on ne jurait que par la *Nouvelle Héloïse;* on n'avait de goût que pour les courses, les paris, les chevaux, les jockeys, les chiens de race bretonne ; on faisait fi des ameublements somptueux, des gracieuses modes et des costumes si riches du règne précédent. Les femmes s'habillaient de robes de taffetas très-serrées, presque comme des hommes ; sur la tête elles portaient un chapeau tout rond, et, pour simuler l'allure campagnarde, elles le chargeaient d'une corbeille de fleurs ; la cravache en main, elles étaient toujours prêtes à s'élancer sur un cheval et à l'enjamber fort masculinement. Les hommes avaient abandonné les riches habits, les brillants justaucorps : depuis qu'on avait vu Franklin sous ses vêtements de quaker, on voulait l'imiter dans sa rudesse et sa simplicité de planteur ; on s'affublait d'un chapeau à larges bords, d'un habit à longues basques et de bottes à revers, comme un vieux domestique de la régence ; ou bien même, le vêtement d'un jockey suffisait [2]. On ne rougissait pas d'un costume de coureur ou de palefrenier ; les grands en étaient arrivés là, et le prince de Galles avait son plus fervent imitateur dans le duc d'Orléans; le mulâtre Saint-George était pris partout pour modèle.

Cet esprit étrange favorisa tous les charlatans, et ils abondèrent à Paris. Les époques où s'élaborent les plus terribles mouvements politiques et sociaux sont toujours fertiles en présages; et Tacite a soin de les consigner dans ses Annales. Aussi, dans les dix années qui précédèrent la révolution française, que de symptômes annonçaient

[1] Si la fermeté du comité de salut public put créer une armée, il échoua dans la formation d'une flotte et d'une marine.

[2] Rien n'est plus curieux que les gravures de modes de 1785 à 1787. Marie-Antoinette avait pris elle-même cet amour de fermage et de jardins; témoin Trianon, où elle avait rappelé les habitudes du palais de son enfance (Schœnbrunn).

les grands bouleversements ! Franklin lui-même, homme de science et de travail, n'a-t-il pas, dans son besoin de publicité, un peu de charlatanisme [1] ? Ici c'est le magnétisme de Mesmer [2], qui cherche la révélation de toutes choses dans des attouchements mystérieux ; là, le comte de Saint-Germain annonce l'avenir, révèle le passé, assurant qu'il a vécu toujours et qu'il vivra jusqu'à la fin de la matière et de l'intelligence. Cagliostro [3] remue toutes les imaginations ; on croit à ses paroles, aux sorts qu'il jette sur tous. Les spectacles, les ballons, les sorcelleries, détournent les esprits des choses sérieuses et avancées. Les Allemands rêveurs, les Italiens si faciles en parole, les Américains, les Anglais spéculateurs, dominent l'esprit français ; on admet tout, on croit tout dans cette espèce d'orgie des idées et des coutumes. La royauté s'amuse à faire représenter à Versailles le *Mariage de Figaro;* tous les théâtres ne célèbrent que l'ère nouvelle de la liberté et de l'égalité [4]. Les goûts champêtres se mêlent aux dissolutions. Les classes diverses se perdent par les mauvaises mœurs ; on se ruine avec gaieté sans souci de l'avenir et du présent.

Comme à toutes les époques de décadence, il suffit de beaucoup d'audace pour réussir. On voudrait bien maintenir quelques distinctions entre les classes, on ne le peut plus. La noblesse est la première à propager les idées des économistes, les principes antichrétiens, et les théories de liberté; elle conserve encore une certaine insolence de propos et de manières envers la classe bourgeoise, et puis, de gaieté de cœur, elle proclame les maximes de république et d'union américaine; si la noblesse a les plus riches terres, elle a aussi les plus lourdes dettes : elle s'est ruinée et la puissance matérielle l'abandonne. C'est un long suicide.

Le clergé compte une masse immense de prêtres vénérables et de religieux dévoués corps et âme à leur cloître; les quatre cinquièmes des évêques sont bons, fidèles à leurs devoirs, et le front abaissé vers

[1] Pendant son séjour à Passy, toute la presse ne fut occupée que de Franklin.

[2] Antoine Mesmer, médecin allemand, né en 1734 à Mersebourg en Souabe, arriva de Vienne à Paris en 1778.

[3] Joseph Balsamo, connu sous le nom du comte Alexandre de Cagliostro, né à Palerme le 8 juin 1743, s'est acquis une grande célébrité de charlatanisme en Europe. Il fut fêté dans toutes les capitales; lui et Mesmer absorbèrent toutes les attentations.

[4] Il est curieux de lire le journal de Bachaumont pour se faire une juste idée de cette société fascinée.

la terre, ils prient et pleurent sur la mauvaise tendance de la société. Mais à la tête de ce clergé, il y a quelques prélats aux mœurs faciles, dissolues, et des abbés trop mondains pour s'agenouiller devant l'autel ; on les voit à la cour, le petit mantelet sur l'épaule, les yeux brillants, le nez plein de tabac d'Espagne, étalant le scandale de leurs amours dans le parc de Versailles. Ce déréglement, cet éloignement des devoirs, fait juger d'une manière déplorable la masse du clergé : il est de bon ton de se railler des pauvres moines, des cordeliers qui secourent le peuple, des minimes qui l'éclairent par l'éducation, et si peu habiles qu'ils ont produit Napoléon. Mille pensées traversent les têtes folles de la génération ; on se pose en philosophe ; Voltaire n'a-t-il pas dit :

Les prêtres ne sont pas ce qu'un vain peuple pense.

Cette phrase est partout dans les comédies, dans les salons ; à quoi bon un clergé ? à quoi bon les superstitions catholiques ? On philosophe parmi les clercs comme parmi les nobles, avec un laisser aller qui bouleverse la société [1].

Les bourgeois ont conservé plus de tenue, plus de raison ; on voit qu'ils marchent à la puissance : toute force sociale, à la veille d'un triomphe, garde une certaine dignité, un certain respect d'elle-même. La bourgeoisie en était là ; la puissance marchait au tiers état, maître de la richesse et de la force réelle ; la noblesse et le clergé semblaient abdiquer, et leur succession devait nécessairement revenir à la bourgeoisie. Celle-ci avait bien des injures à venger, bien des jalousies à éteindre ; moins élégante et moins policée que la noblesse, moins instruite que le clergé, elle apportait dans la politique ses vanités froissées, ses instincts un peu pusillanimes : pourrait-elle garder le pouvoir? Le tiers état ne devait-il pas céder tôt ou tard son sceptre aux masses? Est-ce qu'il était dans la nature et dans l'éducation de la classe bourgeoise de préserver l'autorité de l'invasion violente de la démocratie? et cette démocratie sauvage, telle qu'elle existait alors, devait nécessairement apparaître sanglante et terrible. Longtemps contenue par le principe religieux, on la relâchait tout à coup, on la lançait dans Paris comme aux temps des Armagnacs et des Bourguignons, ou aux époques de la Ligue ; et encore dans ces périodes, le

[1] La haine de Louis XV et de Louis XVI contre les philosophes avait son mobile dans cet instinct de conservation qui est dans le pouvoir comme dans les individus.

peuple était toujours agenouillé devant le catholicisme, pouvoir suprême et moral sous une autorité incontestée, celle de Dieu et de l'Église; et autour d'elle se groupait le peuple et les institutions démocratiques, tandis que tout le XVIII[e] siècle avait été destiné à une démolition de la croyance sainte : on avait arraché la foi des entrailles populaires comme à plaisir; on avait joie de matérialiser ces masses qui n'étaient déjà que trop matérielles. Maintenant supposez, au milieu de cet élément terrible, une nation livrée à des corrupteurs de toute espèce; supposez l'affaiblissement de la force compressive et militaire, séduite, corrompue elle-même, que resterait-il? La bourgeoisie, dans ce danger, se proposait d'organiser sa propre milice, sa garde : mais quand le peuple voudrait se lever, quand il ferait entendre son épouvantable voix, que deviendrait cette milice, jalouse des supériorités de l'aristocratie, et un peu tremblante devant les masses qu'elle n'osait alors complétement réprimer ?

A cette curieuse période, tout fut tourné vers la politique : finances, armée, marine; on ne s'occupait que de réforme, de constitution, et tout cela pour aboutir à une seule idée, la convocation des états généraux, sorte d'assemblée nationale et tumultueuse, remède universel qu'on voulait appliquer à tous les maux. Certaines époques se préoccupent ainsi d'une résolution; elles la commentent et la travaillent incessamment. Ministres, parlement, assemblées provinciales, semblaient n'avoir que cette même pensée; oubliant les grands préceptes de la diplomatie de Louis XIV, on négligeait désormais la balance des intérêts, les traditions commerciales, pour l'idée banale des états généraux : quelle force extraordinaire allaient-ils donc apporter, et dans cette confusion de doléances, de brochures, de pamphlets, qui s'occuperait encore de la patrie au dehors? Les ennemis de la nationalité française devaient se réjouir de la voir ainsi échanger la force du principe monarchique contre le bavardage de quelques députés, et substituer à une politique d'ordre et de raison les phrases vides des philosophes et des rhéteurs.

A l'époque où cette effervescence se manifestait avec une énergie indicible, le roi Louis XVI avait trente-trois ans, et, dans un règne commencé à vingt, jeune encore, il avait été initié aux affaires [1]. L'é-

[1] Louis XVI était né le 23 août 1754. Pour bien le connaître, il faut lire la correspondance inédite du roi que doit publier M. Feuillet. Toutes les idées généreuses

ducation des princes de la maison de Bourbon était fort étendue sur un point surtout : les causes qui pouvaient grandir la monarchie au dehors et assurer les intérêts diplomatiques de la France ; on leur révélait les secrets de l'ambition de Louis XIV, la pensée d'une réunion des Pays-Bas et de la frontière du Rhin, et surtout les ressorts de la rivalité inflexible entre la France et l'Angleterre. Sur ce dernier point, Louis XVI s'était passionné, et aucun roi n'avait porté aussi loin la haine et le ressentiment contre la Grande-Bretagne, sorte de préoccupation de son règne. En même temps que ces idées de grandeur pour le pays étaient inculquées dans la pensée et le cœur du roi, on lui inspirait une égale défiance pour tout ce qui était assemblée, bavardage, discussion, états généraux, et on lui citait incessamment les exemples de ces assemblées turbulentes qui toujours avaient livré le royaume à la guerre civile. Ce fait est essentiel à bien observer, car il explique toutes les répugnances de Louis XVI pour ces premiers actes des états qui ruinaient son système politique et sa diplomatie anti-anglaise. Le roi désirait rester maître de ses prérogatives pour en user dans les idées et les intérêts de sa politique au dehors ; il voyait avec douleur un royaume doté de si grandes ressources se perdre et s'abîmer dans de vaines divisions.

L'influence de Marie-Antoinette, moins considérable qu'on ne le croit, reposait au reste sur cette pensée qu'on ne pouvait vigoureusement attaquer l'Angleterre qu'en s'assurant une longue paix continentale, et l'alliance avec l'Autriche était à cet effet indispensable ; le voyage de Joseph II à Paris l'avait cimentée de plus en plus. Marie-Antoinette, le plus noble caractère de femme [1], mère trois fois,

viennent de Louis XVI : l'abolition de l'esclavage, de la torture, de la corvée. Ce n'est pas M. de Malesherbes qui prend l'initiative, mais le roi lui-même qui donne des motifs d'un ordre très-élevé pour l'abolition de la torture.

[1] La correspondance de la reine, même aux époques les plus difficiles, se ressent de cette dignité de caractère. M. de Lalande, secrétaire de la présidence à la chambre des pairs, possède, dans ses précieux autographes, une lettre de Marie-Antoinette à la princesse de Lamballe, si admirable que je ne puis résister au bonheur de la donner :

« Vendredi.

» Non, je vous le répète, ma chère Lamballe, ne revenez pas en ce moment, mon
» amitié pour vous est trop alarmée ; les affaires ne paroissent pas prendre une
» meilleure tournure, malgré l'acceptation de la constitution, sur laquelle je
» comptois. Restez auprès du bon M. de Penthièvre, qui a tant besoin de vos soins :
» si ce n'étoit pour lui, il me seroit impossible de faire un pareil sacrifice, car je sens

n'avait plus ce premier éclat de beauté qui l'avait fait saluer la belle entre les belles ; mais elle gardait cette majesté de traits nobles et imposants sur son royal front ; on la calomniait parce qu'on la disait ferme et digne de sa mère Marie-Thérèse d'Autriche : quand une tête fait obstacle à un parti, on l'attaque, on la blesse avant de la faire tomber ; on ne lui pardonnait pas la fierté de son âme, la grandeur de ses desseins, ce sourire railleur qui poursuivaient les cœurs vils ou méchants ; on épiait ses joies, ses plaisirs, ses distractions, au milieu de ses nobles amies, la princesse de Lamballe, la duchesse de Polignac et madame de Tourzel.

M. le comte de Provence, esprit d'étude et de réflexion, dissimulait, sous des goûts littéraires, son vif désir de s'emparer du pouvoir. Il avait beaucoup travaillé, et par cela même il se croyait apte à beaucoup faire : ainsi sont, en général, les érudits [1]. Il n'aimait pas Marie-Antoinette, parce qu'il lui supposait du crédit, et cela le blessait, car il se croyait seul capable de donner des avis et de les mener à bonne fin ; ce qui, au demeurant, n'allait pas très-loin ; ses projets se bornaient à quelques épanchements dans le sein des amis de confiance avec lesquels il étudiait. Un peu philosophe, très-sentimental, il écrivait beaucoup sur toute matière sans distinction, un opéra comme de la politique, avec la même abondance et le même esprit ; au reste, un peu diseur de mauvais propos et de médisances, le tout pour briller dans ses causeries du coin du feu avec la gracieuse comtesse de Provence [2], ou avec madame de Balbi, son amie. Il y avait bien plus d'âme, bien plus de gaieté et de franchise dans M. le comte d'Artois, excellent jeune homme, si fou de plaisirs et de distractions, si beau

» chaque jour augmenter mon amitié pour vous avec mes malheurs. Dieu veuille
» que le temps ramène les esprits; mais les méchants répandent tant de calomnies
» atroces, que je compte plus sur mon courage que sur les événements. Adieu donc,
» ma chère Lamballe ; sachez bien que, de près comme de loin, je vous aime, et
» que je suis sûre de votre amitié. »

Signé : « MARIE-ANTOINETTE. »

Au dos de cette lettre est écrit, de la main de la princesse de Lamballe :

« *Septembre* 1791. »

[1] Il existe une multitude de petits écrits de M. le comte de Provence sur toutes les affaires publiques ; un Mémoire fort étendu sur les notables a été publié par M. Michaud. Le comte de Provence était né le 17 novembre 1755. Je l'ai fait exactement connaître dans l'*Histoire de la restauration*.

[2] Le comte de Provence s'était ainsi fait peindre les pieds au feu par galanterie pour sa femme.

sous son bel uniforme de colonel général des Suisses [1]. Il n'avait pas d'idée politique, à exactement parler, mais il s'était fait certaines maximes de pouvoir et d'autorité auxquelles il aurait marché droitement, par la violence même s'il l'avait fallu. Si le comte de Provence boudait souvent Versailles et le salon de la reine, M. le comte d'Artois en faisait le plus noble ornement; on le voyait partout, aux théâtres, aux bals de cour, gracieux cavalier à la taille élancée. La calomnie qui atteignait la reine et ses compagnes, si bonnes et si rieuses, n'épargnait pas le comte d'Artois. Quand le vieil esprit monarchique s'en allait, qui aurait pu comprendre le brillant caractère du premier gentilhomme de France?

C'est précisément ce changement dans l'esprit du pays qui donnait une haute importance à la branche d'Orléans. On a trop flétri le caractère de Joseph-Philippe [2], premier prince du sang de France. Je ne descendrai pas jusqu'à fouiller au fond de cette existence si fatale, si agitée, je laisse cela aux partis; en politique, quel est l'homme qui s'appartient? quelle est la puissance assez ferme, assez haute pour échapper toujours à l'influence de la faction qui le pousse ou le sert? une fois entraîné par le torrent, où s'arrêter? Je crois que la pensée d'une révolution de 1688 était en ce prince, et qu'il avait sur ce point des engagements pris avec l'Angleterre, qui voyait avec une crainte indicible la tendance hostile qui suivait la politique de Louis XVI ; puis, cette idée convenue, il fallait marcher fermement à deux fins : 1° pousser le roi à fuir Paris et la France, pour ensuite faire prononcer sa déchéance (et c'est en quoi l'arrestation du roi à Varennes fut très-fatale aux projets du duc d'Orléans) ; 2° réorganiser les derniers éléments monarchiques pour constituer un système de pouvoir et d'assemblées représentatives avec un changement de dynastie. Tout cela était bien dans les études calmes du cabinet ; mais on n'avait pas compté sur les passions populaires : celles-ci ne pouvaient se calmer avec des projets rationnels et des changements de mots dans la constitution d'une monarchie qui s'éparpillait en lambeaux [3].

[1] On peut voir M. le comte d'Artois au musée de Versailles, dans la galerie des portraits. — Le comte d'Artois était né le 9 novembre 1757.

[2] Joseph-Philippe d'Orléans avait alors quarante ans ; il était né le 13 avril 1747.

[3] Le comte Grey, lord Holland, Fox et le prince de Galles lui-même étaient initiés à ces projets d'une révolution de 1688, et Louis XVI en était prévenu par M. d'Osmond.

Les Condé avaient trop de chevalerie dans la tête, trop d'idées féodales dans l'éducation, pour comprendre jamais le sens d'une révolution. Ils avaient vu dans l'histoire que leurs ancêtres, chefs du parti gentilhomme et protestant, avaient fui la cour et passé sur les terres huguenotes au temps des guerres civiles ; ils se souvenaient que le grand Condé lui-même avait commencé sa carrière à l'étranger ; rien donc ne leur dut paraître plus simple, plus naturel que l'émigration [1] ; là ils seraient ce qu'ils désiraient être, les chefs de la noblesse. Ainsi tous les rôles étaient parfaitement pris : Louis XVI, roi national dans le noble sens du mot, était préoccupé de réorganiser la puissance de la marine et la prépondérance de la France sur l'Angleterre ; la reine Marie-Antoinette cimentait l'alliance autrichienne pour assurer la paix du continent ; Monsieur, comte de Provence, était l'esprit un peu bourgeois et demi-constitutionnel ; le comte d'Artois se posait, par son caractère et ses habitudes, comme le modèle des gentilshommes de cour, et brillait de tout son éclat ; M. le duc d'Orléans restait comme le type de l'idée anglaise et d'une révolution de 1688, tandis que les Condé, conservant l'esprit militaire de la vieille noblesse, plantaient le drapeau fleurdelisé, comme aux temps des huguenots et de la Fronde. Il n'était pas jusqu'aux princes de Conti [2] qui ne désirassent un rôle, et ils prenaient la couleur du parlement.

Les ministres eux-mêmes du règne de Louis XVI contribuaient à précipiter la fatale révolution. L'âme candide du jeune roi était tombée à son avénement sous la direction du comte de Maurepas, l'héritier du nom et des armes des Philippeaux, si célèbre sous Louis XIV. Pour juger le comte de Maurepas et la légèreté de son esprit, il faut parcourir le recueil des chansons fines ou *déshabillées* qui portent son nom et le cachet de ses armes, à la bibliothèque du roi [3] ; ce qu'on doit y remarquer ce n'est pas le vieux libertin qui

[1] Aussi les trois générations de Condé allèrent-elles tout d'un coup outre-Rhin. M. le prince de Condé était né le 9 août 1736 ; le duc de Bourbon le 13 août 1756 ; le duc d'Enghien en 1772.

[2] Les Conti, cadets des Condé, étaient représentés par Louis-François-Joseph de Bourbon, prince de Conti, né le 1er septembre 1734 ; il avait deux frères, enfants naturels de son père, Louis-François de Bourbon : le marquis de Bourbon-Conti, né en 1771, et le chevalier de Bourbon-Conti, né en 1772 ; ils avaient été reconnus par codicille en date du 13 juillet 1776.

[3] Ces chansons de Maurepas forment 37 vol. in-fol. (Biblioth. du Roi). Elles sont pleines d'ordures et manquent souvent d'esprit.

aime, boit et chante, cela ne serait que tristement scandaleux : le sensualisme qui veut se survivre à lui-même jette son dernier énervement ; mais ce qui est plus fatal et plus déplorable, c'est de voir le souci d'un tel recueil dans la tête d'un homme d'État destiné à préserver une monarchie. Il y a là des chansons tout entières copiées de la main de M. de Maurepas [1]. J'ai trouvé Anacréon parfaitement ridicule : je n'aime pas des doigts osseux effeuillant une belle fleur. C'est pourtant en ces mains-là qu'était tombé Louis XVI, la plus noble, la plus sainte des âmes. Avec cette légèreté qui le faisait agir partout et pour tout, le comte de Maurepas rappelle immédiatement le parlement : le vieillard se complaît aux cris joyeux de la popularité. Si l'on ne va pas droit au parti Choiseul, on se saisit de son œuvre : le parlement Maupeou tombe, et le parti philosophique entre aux affaires avec M. de Malesherbes, et les économistes avec Turgot.

Dans ces deux caractères, on trouvait assez d'éléments pour détruire une monarchie, et le système national qui en était le fondement. Qui peut nier les dignes vertus de M. de Malesherbes et la grandeur de cette vie couronnée par l'échafaud [2] ? mais M. de Malesherbes n'en fut pas moins un déplorable ministre : jaloux de sa popularité, engagé avec le parti philosophique qu'il caresse, parce qu'il le proclame grand et vertueux, M. de Malesherbes subit le sort de tout coryphée d'opinion qui vient aux affaires ; il voulut garder les applaudissements ; mais le pouvoir, dans sa marche vers un but de politique générale, est si rarement applaudi ! Il y a beaucoup de mérite à se préserver de l'orgueil de s'entendre dire grand et vertueux ; les meilleures âmes y succombent. Si M. de Malesherbes ne fut qu'impuissant et inhabile, Turgot fut un esprit à systèmes, à expériences, ce qui est bien plus dangereux en politique : car enfin M. de Malesherbes n'avait qu'une qualité négative, tandis que M. Turgot [3] avec son intelligence avancée, aventureuse, touchant à tout, à l'industrie, au commerce des grains, aux vieilles coutumes, affa-

[1] M. de Maurepas mourut au mois d'octobre 1781.

[2] La famille de M. de Malesherbes a, je crois, désavoué la notice publiée par M. Boissy-d'Anglas sur le chef de la maison Lamoignon.

[3] L'école économiste avait commencé sous Louis XV, qui la détestait profondément, avec son instinct si vrai, si naturel de royauté. M. Turgot était fort avancé dans les intendants.

mait le peuple et appelait l'émeute. Ce sont là des jeux, en politique, qu'il ne faut pas essayer. Malesherbes et Turgot avancèrent la chute de la grande monarchie de Louis XIV en ameutant les intérêts. Un gouvernement n'est pas un philosophe spéculatif ; il doit se garder des idées théoriques qui soulèvent les inquiétudes au milieu de cette religion des vieux droits, sanctuaire des âges qu'il ne faut jamais toucher. Ajoutez à cette effervescence d'innovations les réformes du comte de Saint-Germain, l'affaiblissement de l'esprit gentilhomme, et l'on jugera la triste combinaison du premier ministère de Louis XVI.

Il y avait deux hommes dans M. Necker, le financier et l'homme politique ; c'était un esprit de ressources pour un bon système de finance et d'emprunt : toute sa vie, M. Necker avait fait la banque, organisé les éléments d'une vaste maison de commerce, comme l'on comprend cela à Genève, avec une économie sévère. Ce qu'alors on trouvait un peu aventureux est aujourd'hui passé dans les doctrines du crédit le plus simple : et il est incontestable que M. Necker établit les bases véritables d'un budget. Mais quand apparaissait l'homme politique, sa médiocrité se montrait tout entière [1] ; M. Necker ne voyait le gouvernement que comme une espèce de commandite d'immenses actionnaires, qu'on appelait le peuple ; agir le meilleur marché possible, c'était le but de M. Necker. Supposez que les rois de France eussent raisonné avec ces principes étroits, où seraient nos grandeurs et nos douze provinces acquises ? Placer la monarchie de Louis XIV dans ces étreintes, c'était la perdre. J'aime assez le caractère de M. de Calonne [2], parce qu'il a quelque chose de plus hardi, de plus chevaleresque : ne désespérant jamais de la monarchie, il n'impose pas ses plans comme des conditions inflexibles ; il a de la confiance et il en inspire partout autour de lui. Les dépenses ont été énormes pendant la guerre d'Amérique ; on a grandi l'état militaire et maritime, et les emprunts se sont élevés dans ces dix ans

[1] Madame de Staël, si enthousiaste de son père, peut à peine dissimuler sa médiocrité comme homme d'État et ses faiblesses sous la constituante.

[2] Charles-Alexandre de Calonne était né à Douai, le 20 janvier 1734. D'abord avocat général au conseil provincial d'Artois, puis procureur général au parlement de Douai, il fut nommé maître des requêtes en 1763, en 1768 intendant de Metz, ensuite de Lille ; et, le 3 novembre 1783, choisi par Louis XVI pour le département des finances.

à 1,250 millions de livres : pourtant quel est le déficit en 1787? 115 millions par an. M. de Calonne proposait la contribution générale et l'augmentation de l'impôt du timbre, moyens simples et naturels ; au temps actuel tout serait couvert par un vote ; mais alors la politique avait mis le feu à toutes les idées. M. de Calonne ne put résister à l'orage. Ceux qui criaient aux abus furent placés à la tête des affaires, sous ce cardinal de Brienne [1], si chéri d'abord de la foule, qui se heurta ensuite avec les parlements, et se sauva enfin par l'appel des états généraux ; comme si, sous la robe de pourpre, il pouvait être de force à lutter contre un mouvement populaire, lui si petit à côté de Richelieu et de Mazarin!

Au milieu de ce remaniement de ministres, de cette décadence rapide des têtes de finance et d'action, je me suis réservé de parler plus au long de l'homme d'État qui présida, pendant presque tout le règne de Louis XVI, au département des affaires étrangères, M. de Vergennes, déjà vieilli dans les grandes ambassades de Constantinople et de Suède, et à qui le portefeuille fut confié après le ministère du duc d'Aiguillon [2]. Avec les embarras incessants de la monarchie, quand les orages déjà murmuraient autour de lui, Louis XVI n'avait cessé néanmoins de suivre les grandes idées de politique étrangère, héritage de ses aïeux pour l'honneur de la France. M. de Vergennes s'était pénétré du principe de cette puissante école, commencée au règne de Henri IV, développée par Richelieu jusqu'au règne de Louis XIV. Quand les questions philosophiques agitaient le monde, M. de Vergennes s'était effacé autant que possible de ces discussions vagues, générales, oiseuses, pour se concentrer habilement dans sa vaste spécialité d'affaires, et seconder les études positives de Louis XVI, même ses préventions si nationales contre l'Angle-

[1] Étienne-Charles de Loménie de Brienne, né à Paris en 1727, fit ses études au collége d'Harcourt. Ayant cédé son droit d'aînesse à son frère, il embrassa l'état ecclésiastique, et fut nommé évêque de Condom, le 17 août 1760, puis archevêque de Toulouse, le 2 février 1763. L'Académie française lui ouvrit ses portes en 1770. Au commencement de mai 1787, l'archevêque de Toulouse fut fait chef du conseil des finances à la place de M. de Calonne, puis élevé à l'archevêché de Sens. Ce ne fut qu'après sa chute du ministère (août 1788) que Pie VI le revêtit de la pourpre romaine.

[2] M. de Vergennes avait près de cinquante-sept ans lorsqu'il arriva aux affaires (juillet 1774). J'ai donné une notice sur lui dans *Louis XV*, tome IV, ch. 1er. Le comte de Vergennes mourut ministre, le 13 février 1787.

terre. Tandis que les politiques à passion considéraient la guerre d'émancipation de l'Amérique comme le triomphe de certains principes favorables à la république, pensée de leur avenir, M. de Vergennes n'y voyait, lui, qu'un moyen d'abaisser l'Angleterre, sa domination, sa puissance en Amérique, comme il essayait de la miner dans l'Inde par la révolte des populations. A ce point de vue, il avait touché la question au conseil du roi, pour décider la reconnaissance des colonies insurgées et la violente guerre contre la Grande-Bretagne. Si M. de Vergennes s'occupait des finances et de la marine, ce n'était pas pour se créer des utopies, et demander comme remède la convocation d'une assemblée turbulente, mais pour reconnaître et constater les forces que pourrait employer la France dans une guerre maritime. Aussi le ministère de M. de Vergennes [1] me paraît le dernier chapitre de la diplomatie de principe et d'application, suspendue sous la constituante et la législative, puis reprise par le comité de salut public et par Napoléon dès les premiers jours du consulat, d'après le mémoire de M. d'Hauterive.

On abandonnait, en 1789, les traditions antiques, la filiation des idées pour des écoles nouvelles qui allaient devenir maîtresses de la société et des pouvoirs. Tous les événements qui marquent l'histoire du monde se rattachent toujours à certaines formes qui longtemps ont agité les générations; et la révolution française, si fière d'elle-même, a roulé dans un cercle d'événements qui n'avaient rien de neuf ou de spontané; les hommes qui s'y froissent, les faits qui se heurtent appartiennent essentiellement à des écoles politiques et philosophiques antérieures. Dans les assemblées constituantes et législatives, trois systèmes se montrent d'abord : 1° l'école anglaise avec la pondération des deux chambres, la prérogative royale et une sorte de révolution de 1688. Elle a eu ses partisans, ses adeptes qui se continuent même jusque sous le directoire ; 2° l'école américaine de république fédérative avec sa liberté jeune et décousue, transportée dans une société vieillie ; celle-ci se fait illusion sous les girondins et jusque sous le consulat ; 3° l'école génevoise et de municipalités turbulentes et fatales sous Marat et la commune de Paris. Ces trois

[1] La correspondance de M. de Vergennes, aux affaires étrangères, est éminemment remarquable par la netteté, la précision et la solidité des études : la grandeur de l'homme et de la monarchie s'élèveront bien lorsqu'elle sera publiée, et je ne doute pas que le règne de Louis XVI n'en tire un bel éclat.

formes se disputent la direction politique de la révolution française, et comme aux temps de passions, toute querelle se transforme en une proscription terrible, elles se jouent des têtes humaines sur l'échafaud, comme les fossoyeurs de Shakspeare au milieu des tombes sépulcrales. Vient enfin la convention et le comité de salut public qui chassent toutes ces formes étrangères pour adopter violemment la politique nationale de Richelieu.

En philosophie, des principes bien autrement vieux et disputés se produisent dans cette agitation soudaine de la révolution française : vous voyez se déployer au milieu des deux premières assemblées toutes les querelles qui ont troublé le XVIII[e] siècle ; les athées, les philosophes incrédules, s'y montrent dans le dessein de détruire le catholicisme ; les écrits de Condorcet, du marquis d'Argens se reproduisent dans les impiétés de la commune de Paris, et la philosophie de Diderot, nous mène au temple de la Raison, tandis que la profession du vicaire savoyard va droit à la fête de l'Être suprême et à l'immortalité de l'âme, idée fort caressée par Robespierre. Les antipapistes veulent une séparation avec Rome ; les jansénistes président à la constitution civile du clergé, qui n'est au reste que la vieille charte de Saint-Médard. L'abolition des vœux, la confiscation des biens de l'Église sont des idées économistes de M. Turgot [1]; et le mépris de la propriété confisquée, morcelée, ne vient-il pas des livres de Diderot et de Rousseau [2] ? Tous ces blasons déchirés, toutes ces fanfaronnades de modestie, ne sont que la traduction des vers de Tancrède : il n'y a rien de plus antique que ces nouveautés-là. Ce qu'il y a de neuf, hélas ! c'est l'abandon de la force et de la nationalité française ; on délaisse une politique qui depuis deux siècles a tant grandi la France. Louis XVI n'est plus maître de la diplomatie ; la tribune s'en empare sous des comités de journalistes et de bavards. C'est en cette situation que d'importantes négociations vont s'ouvrir avec l'Europe.

[1] Voyez tome IV, ch. 8, de mon livre sur *Louis XV*.

[2] « Le premier qui dit : Ce champ est à moi, introduisit dans la société le germe de toutes les calamités; une voix courageuse devait lui crier : Ces fruits sont à tous et la terre à personne, etc. » (ROUSSEAU.)

« La propriété est la cause générale et permanente de toutes les discordes : par elle tout est bouleversé. — Voulez-vous régénérer le monde ? laissez pleine liberté aux vrais sages d'attaquer les erreurs et les préjugés qui soutiennent l'esprit de propriété. — J'indique le coup qu'il faut porter à la racine de tous les maux ; de plus habiles que moi réussiront peut-être à persuader. » (DIDEROT.)

CHAPITRE III.

ATTITUDE DE L'EUROPE EN FACE DES PREMIERS ACTES DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, JUSQU'AU CONGRÈS DE REICHENBACH.

Impression générale en Europe sur la convocation des états généraux. — Premiers actes de l'assemblée constituante. — Violation de la propriété et des ordres. — Confiscation des biens électoraux en Alsace, — en Lorraine, — en Franche-Comté. — Craintes de l'empire. — Situation des cabinets. — Position de la Prusse. — Répression active des troubles des Pays-Bas. — Rapprochements plus intimes avec l'Angleterre. — Différends avec l'Autriche. — Communication confidentielle. — Guerre avec les Turcs. — Mort de Joseph II. — Léopold. — Fermentation de la Pologne. — Ouvertures faites par Catherine II sur un nouveau partage. — Actes du congrès.

Juillet 1789 — Août 1790.

Il ne fallait au corps diplomatique qui représentait l'Europe à Paris qu'une intelligence même limitée pour prévoir les événements prêts à s'accomplir; la polémique soulevée par la convocation des états généraux, la vivacité des partis, l'ardente passion de liberté qui partout éclatait depuis dix ans, tout cela indiquait manifestement une de ces fureurs de peuple, dont le torrent serait difficile à arrêter. Les dépêches qui rapportèrent la prise de la Bastille, les journées d'octobre à Versailles, se bornent à des considérations générales sur des événements qui ne sont que des émeutes intérieures[1]. D'ailleurs,

[1] *Ministres des cours étrangères résidents près le roi de France* (1789) :
MM. le comte Dugnani, archevêque de Rodez, nonce ordinaire du pape; le comte de Mercy d'Argenteau, ambassadeur de l'empereur, roi de Hongrie et de Bohême; le comte de Fernand Nunez, ambassadeur de S. M. catholique : le marquis de Corcelle, ambassadeur du roi des Deux-Siciles; le comte de Souza de Coutinho, ambassadeur de S. M. très-fidèle ; le marquis de Cordon, ambassadeur du roi de Sardaigne ; le duc de Dorset, ambassadeur de S. M. britannique; le baron de Staël-Holstein, ambassadeur du roi de Suède; le chevalier Capello, ambassadeur de la république de Venise ; L'Estevenon de Berkenroode, ambassadeur des états généraux des Pro-

le résultat définitif de ces terribles scènes devait être nécessairement d'annuler la maison de Bourbon et la France pour quelque temps dans la politique générale; et l'Europe en avait besoin pour accomplir d'immenses partages et réaliser des questions d'intérêt personnel. Sous le point de vue moral cependant, les premiers actes de l'assemblée constituante auraient dû inquiéter les cabinets : la déclaration des droits de l'homme, les maximes de la souveraineté du peuple, étaient hautement proclamées à la face même des royautés héréditaires; on confisquait d'un seul coup les biens du clergé, on proscrivait la noblesse, en déclarant qu'il n'y avait de source légitime pour le pouvoir que le peuple, tandis que la constitution de l'Europe presque entière reposait sur les éléments de la souveraineté de race et de maison.

En étudiant la marche des esprits, on voyait que tout cela était provoqué et préparé depuis longues années. En Angleterre, par exemple, que pouvaient avoir d'étrange ces doctrines de souveraineté et jusqu'à un certain point la confiscation des biens du clergé? N'était-ce pas en vertu de la souveraineté nationale que le parlement avait transféré la couronne d'une maison à une autre? La plupart des gentilshommes anglais, tenanciers ou barons, n'avaient-ils pas leurs châteaux sur les menses des vieilles abbayes confisquées par Henri VIII? et Byron ne voyait-il pas le soir, à travers ses vitraux et ses ogives couvertes de lierre, les moines aux noirs vêtements s'agiter dans les ruines de son manoir de race? Depuis l'indépendance de l'Amérique, on était d'ailleurs habitué à toutes ces déclarations des droits de l'homme et de principes républicains [1].

En Allemagne comme en Angleterre, le protestantisme n'avait-il pas procédé par des confiscations ecclésiastiques? Les antiques abbayes

vinces-Unies; le baron de Blome, envoyé extraordinaire du roi de Danemarck; le baron de Goltz, envoyé extraordinaire du roi de Prusse; de Simolin, ministre plénipotentiaire de S. M. l'impératrice de Russie; le marquis de Spinola, ministre plénipotentiaire de la république de Gênes; le comte de Salmour, ministre plénipotentiaire de l'électeur de Saxe; le baron de Grimm, ministre plénipotentiaire du duc de Saxe-Gotha; Jefferson, ministre plénipotentiaire des États-Unis d'Amérique; Trenchin, ministre plénipotentiaire de la république de Genève; Kreenselt de Storcks, chargé d'affaires de l'électeur de Cologne; Favi, chargé d'affaires du grand-duc de Toscane.

[1] Les actes du congrès américain, sa proclamation des droits de l'homme, étaient traduits en allemand, en suédois, et circulaient en toute liberté.

étaient sécularisées, et le plus grand désir des électeurs, un peu avides de revenus, était de réaliser, pour la généralité des propriétés de l'Église, ce que la réforme avait commencé au XVIe siècle. Ces doctrines trouvaient donc des sympathies au moins égales à la crainte qu'elles pouvaient inspirer; et s'il y avait quelque chose d'étrange, c'était de les voir proclamer dans la constituante par des gentilshommes et des prêtres eux-mêmes, qui abdiquaient leur vieille position [1]. Aussi les dépêches des ambassadeurs s'occupent-elles bien moins de la partie morale de la situation, que de ce que j'appellerai le matériel des affaires; les journées du 14 juillet et du mois d'octobre, cette rage du peuple, cette fraternisation de la troupe de ligne leur ont fait peur un moment; ils redisent : « C'est un fatal exemple. » Le fait une fois accompli, on s'en occupe à peine.

Deux cabinets néanmoins, la cour de Stockholm et Catherine II de Russie, voient tout ce désordre avec plus de vivacité et de chaleur. La Suède possède un souverain ardent, chevaleresque : à l'aide de la France et sous l'ambassade de M. de Vergennes, Gustave a dompté les Suédois rebelles, les nobles hautains; et pourquoi à son tour ne soutiendrait-il pas Louis XVI, menacé comme lui dans les droits les plus intimes de sa couronne? Quant à Catherine II, elle a sans doute de généreuses idées, mais elle se borne à les exprimer sans offrir de secours effectifs; absorbée dans ses deux ambitions, la Pologne et la Turquie, elle ne serait pas fâchée de voir la Prusse et l'Autriche complétement engagées dans une guerre de principes sur le Rhin, car elle pourrait alors agir plus à l'aise sur le Danube et la Vistule.

La première question positive sur laquelle la France dut s'expliquer, était relative à la confiscation des propriétés ecclésiastiques appartenant à quelques électeurs dans les anciennes provinces de l'Alsace, de la Lorraine et de la Franche-Comté; soit ignorance ou hardiesse, soit désir de tâter l'Europe, l'assemblée constituante avait confondu ces biens dans la confiscation générale des propriétés ecclé-

[1] C'étaient les plus grands noms de France qui abdiquaient leurs titres de noblesse : les Montmorency, les Larochefoucauld; et c'était l'évêque d'Autun, un Talleyrand-Périgord, qui dirigeait le comité ecclesiastique pour la vente des biens du clergé, dont il avait été naguère l'agent. Il y avait de la folie, de l'entraînement. La nuit fort ridicule du 14 octobre 1787 est comme le résumé de toutes ces folles pensées des gentilshommes, plus vaniteux en cela qu'on ne croit, car eux avaient leur nom et les nouveaux nobles n'avaient que leur titre.

siastiques. Le décret ne portait aucune distinction ni indemnité [1] pour les possesseurs : quelques lignes rédigées par les législateurs de l'assemblée avaient suffi pour annihiler des propriétés vieilles comme les chartes carlovingiennes. A peine les cercles du Rhin eurent-ils connaissance de cette violation étrange, qu'ils se plaignirent à la diète générale de Francfort [2], et une première réclamation fut ardressée à la France [3]. La situation des Bourbons vis-à-vis de l'Allemagne se trouvait ainsi entièrement changée : en d'autres temps, on avait constamment soutenu les prétentions des électeurs contre la maison d'Autriche, exagéré même leurs droits pour se faire des appuis ; maintenant les électeurs secondaires s'adressaient à l'Autriche pour trouver force contre la France ; la balance politique était donc bouleversée par ce premier acte si imprudent. Sur ces réclamations, l'assemblée nationale modifia son premier décret pour un seul point : il fut dit que les princes dépouillés auraient droit à une indemnité [4] : comme on ne s'expliqua pas en ce qui touchait la nature de l'indemnité, la diète déclara « qu'elle serait nécessairement territoriale. » On en était à ce point de négociation, trop peu importante encore pour amener une rupture, mais assez grave pour appeler une sérieuse attention.

A bien considérer leur situation réciproque, la guerre contre la France était fort difficile pour les grandes puissances : l'Autriche avait alors de bonnes finances, des épargnes considérables dont elle pouvait disposer, mais sa position, comme État, n'en était pas moins précaire : au nord la Hongrie et la Bohême étaient terriblement agitées ; les principes nouveaux avaient pénétré parmi les nobles plus encore que parmi le peuple ; on rêvait l'indépendance de la vieille patrie. La sédition des idées était bien plus complète encore dans les Pays-Bas autrichiens ; les cités avaient pris les armes ; on reconnaissait à peine l'autorité du gouvernement délégué par l'empereur. Ensuite une guerre violente, acharnée, était poursuivie par l'Autriche contre les Turcs ; l'idée de partager l'empire ottoman se développait à Pétersbourg et à Vienne ; Joseph II y avait consacré ses meilleures

[1] Décret du 4 août 1789.

[2] Note diplomatique du 15 janvier 1790.

[3] La première note est du roi de Prusse, du 16 février 1790 : elle est adressée au comte de Goertz, son ministre à Ratisbonne.

[4] Décret du 5 mars 1790.

troupes, la plus grande partie de son trésor. Une guerre sentimentale, sans prétexte territorial, était-elle possible contre la France? On était un peu froid avec la Prusse [1], plus mal encore avec la Russie. Joseph II sentait l'impérieuse nécessité de comprimer les sujets de sa propre domination, avant de passer à des idées répressives à l'égard de la France, dont la révolution n'effrayait point encore : pouvait-il compter sur l'empire et sur les électeurs dans la diète de Francfort? S'il y avait là plus d'un mécontentement contre la France, quand il faudrait agir, lorsque le temps serait venu de se décider, les électeurs

[1] Pour constater cette froideur entre l'Autriche et la Prusse, il suffit de rapporter le document qu'on va lire :

Lettre confidentielle de l'empereur Joseph II à Frédéric-Guillaume II (janvier 1788).

« Monsieur mon frère,

» C'est avec le plus grand regret que je me vois forcé de prier votre majesté de renoncer à être médiateur dans les différends survenus entre moi et la Porte Ottomane. L'épée est tirée, et certes elle ne rentrera pas dans le fourreau que je n'aie obtenu pleine satisfaction et que je ne sois rentré en possession de ce qu'on a enlevé à ma maison ; votre majesté est monarque, et, dans cette qualité, elle n'ignore pas les droits de la royauté. Mon entreprise contre les Osmanlis est-elle donc autre chose qu'une tentative légitime pour rentrer en possession de provinces que les temps et les événements malheureux ont detachées de ma couronne? Les Turcs, et peut-être ne sont-ils pas les seuls, ont pour maxime de reprendre dans des temps opportuns ce qu'ils perdirent dans des temps de malheur; pourquoi n'userais-je pas de représailles? La maison d'Hohenzollern, pour arriver au point d'élévation où elle se trouve, a-t-elle usé d'autres principes? Albert de Brandebourg consulta-t-il la convenance des États voisins, lorsqu'il arracha le duché de Prusse à l'ordre dont il faisait partie? Feu votre oncle ne prit-il pas à ma mère la Silésie, dans un moment où, entourée d'ennemis, elle n'eut d'autre soutien que la grandeur de son âme et l'amour de son peuple? Qu'ont donc fait ces cabinets qui prônent tant aujourd'hui leur équilibre européen? Quel équivalent ont-ils donné à l'Autriche pour les possessions qu'elle a perdues dans le cours de ce siècle? Mes prédécesseurs ont été forcés de céder l'Espagne lors de la paix d'Utrecht; les royaumes de Naples et de Sicile par celle de Vienne; quelques années plus tard, Belgrade et la Silésie ; ensuite Parme, Plaisance et Guastalla, par la paix d'Aix-la-Chapelle ; et, un peu avant, Tortone et une partie de la Lombardie.

» Et durant ce siècle de pertes, l'Autriche a-t-elle fait quelque acquisition importante? Il est vrai qu'elle eut sa part de la Pologne, mais la Prusse en eut meilleure portion que moi. J'espère que mes motifs pour faire la guerre à la Porte paraîtront concluants à votre majesté; qu'elle ne méconnaîtra pas la légitimité de mes prétentions, et qu'elle ne sera pas moins mon amie, quand même je germaniserais quelques centaines de milliers d'Orienteaux.

» Votre majesté peut être sûre, au reste, que, dans les mêmes circonstances, j'admettrais même contre moi les principes que je professe aujourd'hui.

» Je me recommande à la continuation de votre amitié, et suis avec beaucoup d'estime, de votre majesté l'ami et beau-frère. *Signé :* Joseph. »

oseraient-ils rompre avec cette monarchie qui tant de fois les avait appuyés? Ne serait-ce pas sur le Rhin que se porteraient les premiers coups, et qui voudrait éprouver les effets de la furie française? Ainsi raisonnait Joseph II, roi philosophe d'ailleurs, et c'est ce qui explique ses hésitations en face d'une révolution qui touchait même de si près à ses alliances de famille.

La Russie, plus libre d'embarras que l'Autriche, n'en était pas moins préoccupée de ses deux grands desseins sur la Pologne et la Turquie. Depuis que la Pologne avait été livrée aux faiseurs d'utopies comme Rousseau, aux agitateurs, aux révolutionnaires, elle avait rapidement marché à sa décadence, car c'est la destinée des États tombés aux mains des rhéteurs ; la diète venait de prendre quelques résolutions hardies pour rappeler la vieille nationalité, résolutions d'ailleurs turbulentes, intempestives, qui précipitèrent sa ruine. Pour être libre, un État doit avant tout être fort : qu'est-ce donc qu'une liberté qui peut s'abîmer et se perdre chaque jour par la conquête et la répression violente? La Russie voyait avec une joie secrète les tentatives impuissantes de la Pologne pour sa liberté anarchique : que pouvait-elle désirer de plus favorable à ses desseins? Elle cherchait un prétexte, et on lui en fournissait un sérieux, complet ; de quoi avait-on à se plaindre, si la Pologne elle-même commençait les hostilités? Du côté de l'Orient, la Russie s'était jetée sur la Turquie, où elle trouvait, marchant avec une sorte de simultanéité d'ambition, les armées autrichiennes qui voulaient prendre part à ce démembrement inévitable de l'empire ottoman. De là des aigreurs, des mésintelligences entre les deux empires qui se touchaient par trop de points pour n'être pas en querelle ou au moins en surveillance.

La Prusse était plus profondément ulcérée encore contre l'Autriche, à la suite des derniers événements, et surtout par la manière hautaine dont Joseph II avait reçu ses ouvertures sur une pacification de la Turquie. Quoique le caractère bourgeois de Frédéric-Guillaume n'eût rien de comparable au génie de Frédéric le Grand, sa monarchie n'en était pas moins essentiellement militaire; la Prusse, disposant d'une grande armée, de finances parfaitement réglées, devait prendre une part active aux événements, et c'est pourquoi elle se mettait en hostilité indirecte avec l'Autriche : aux premiers troubles du Brabant autrichien, la Prusse, loin de s'y opposer, les favorisa sous main; l'armée d'observation, qu'elle place sur la Meuse, a plu-

tôt pour objet de grandir la révolte que de la réprimer ; elle veut chercher des compensations en Allemagne pour les conquêtes que l'Autriche avait résolu d'accomplir sur l'empire ottoman et en Italie. Il paraît constant que la Prusse n'était pas étrangère aux agitations de la Hongrie et de la Bohême ; elle permettait la réunion d'un club hongrois à Berlin sans montrer pour les sociétés secrètes et les illuminés aucune répugnance : la Prusse s'était placée à la tête des francs-maçons, dont les liens mystérieux s'étendaient sur l'Europe ; le ministre Hertzberg, fort prévenu contre l'Autriche, M. de Wœllner [1] et le baron de Bischofswerder [2], tous trois hommes d'État à l'imagination vive et au caractère ferme, s'étaient liés aux sociétés secrètes qui déjà apparaissaient en Allemagne. La Prusse voulait hériter de l'influence autrichienne sur la Germanie, et s'emparer moralement du sceptre et de la boule d'or, au moins pour les populations du Nord et les États protestants.

Dans cette situation hostile des grands cabinets du continent, lorsqu'il y avait tant de sujets de division politique, il y avait deux chances seulement qui pouvaient réunir les diverses cours dans une guerre commune : 1° si les troubles de la France prenaient un caractère de menace, de propagande et de désordre à l'extérieur, de manière à compromettre l'existence des cabinets ; 2° si la situation de la Pologne devenait telle, qu'il fallût s'entendre de nouveau pour la question de partage, où chaque puissance trouverait son profit. Sur le premier point, la correspondance des ambassadeurs à Paris devenait plus inquiétante. Ce n'était plus quelque décret seulement hostile au corps germanique, mais dans le fait la direction de la France était jetée aux mains des brouillons et des agitateurs. Dès que les états généraux se furent proclamés *assemblée constituante*, il se forma

[1] Jean Christophe de Wœllner, fils d'un ecclésiastique protestant, fut d'abord gouverneur d'un jeune gentilhomme, puis prédicateur de village. Entré au service du prince Henri de Prusse avec le titre de conseiller de la chambre, il devint l'un des adeptes les plus zélés de la société des Rose-Croix, et fut choisi pour enseigner au prince royal la science de l'économie politique. Son élève, devenu le roi Frédéric-Guillaume, lui confia le département des affaires ecclésiastiques.

[2] Hans Rodolphe de Bischofswerder, né en Saxe, d'une famille noble, mais pauvre, fut aussi captivé par les Rose-Croix et zélé pour les cercles magiques de Schrœpfer. Le hasard lui ayant offert l'occasion d'être utile au prince royal, il exerça depuis sur l'esprit de ce prince une grande influence, et à son avénement, Bischofswerder acquit un crédit qu'il sut toujours conserver.

dans leur sein un comité diplomatique qui, par le fait, enleva à Louis XVI cette haute impulsion des affaires à l'extérieur, qui avait tant grandi la France depuis Richelieu.

Ce comité s'était placé sous l'influence d'un esprit médiocre et remuant, qui n'était point membre encore de l'assemblée, journaliste plein de ces déclamations auxquelles les esprits s'étaient accoutumés depuis un demi-siècle contre les rois et les vieux systèmes qui gouvernaient l'Europe. Jean-René Brissot[1], de l'origine la plus obscure, né près de Chartres, dans le village d'Ouarville, s'anoblit en changeant son nom, et, dans ses premiers écrits, il signa Brissot de Warville; déclamateur à la manière du temps, il se lia fort avec madame de Genlis, épousa une des femmes de la duchesse d'Orléans; il visita l'Angleterre, les États-Unis, et comme alors tous les systèmes, toutes les idées politiques avaient leur place, Brissot de Warville rédigea *le Patriote*, et ce journal prit sur la fraction diplomatique de la constituante une véritable influence, à ce point que Brissot devint plus tard député à la législative et rapporteur du comité des relations extérieures. Autour de ce comité se groupaient des hommes d'une certaine force d'esprit, mais encore trop étrangers à la pratique des affaires pour en comprendre toute la portée. En tête, le comte de Mirabeau[2], qui s'était fait des idées très-systématiques sur l'Europe, et particulièrement sur la Prusse et la Hollande, pays qu'il avait visités et étudiés; l'évêque d'Autun, M. de Talleyrand[3], jeune homme alors sous le charme des nouveaux principes, sans expérience sérieuse et désirant par-dessus tout une fortune et un avenir d'affaires; avec lui marchait un journaliste d'assemblée, esprit un peu vide, mais frotté par habitude aux idées du XVIIIe siècle, M. Maret[4]; enfin,

[1] Né le 14 janvier 1754.

[2] Honoré-Gabriel Riquetti, comte de Mirabeau, fils du marquis de Mirabeau, était né à Bignon, près de Nemours, le 9 mars 1749.

[3] Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord, né en 1754, fut nommé en 1784 agent général du clergé, évêque d'Autun en 1788, et en 1789 député à l'assemblée constituante.

[4] Hugues-Bernard Maret, né à Dijon le 1er mars 1758, était à Paris pour y acheter une charge d'avocat au conseil, lorsque la révolution éclata; il en adopta les principes, et publia les détails des séances de l'assemblée constituante dans une feuille intitulée le *Bulletin de l'assemblée*, qui, sous l'assemblée nationale, devint le *Moniteur universel*. L'abbé Tondu Lebrun, ministre des affaires étrangères, lui offrit une place dans ses bureaux, et il était chef de division lorsqu'il fut chargé, après le 10 août, d'une mission à Londres.

M. de Sémonville[1], qui abandonnait volontiers la vie monotone du parlement pour la grande activité des négociations.

Il survivait quelques débris de l'école M. de Choiseul, un peu mécontents, tels que M. Barthélemy[2], mais éclairant de leur expérience ces esprits légers ou fort ignorants. En diplomatie, il est des règles qui ne s'apprennent que par l'usage, sorte d'éducation que le temps forme ou développe; mais il y avait dans cette réunion une certaine masse de capacités étroites, toutes remplies d'elles-mêmes et appelées à briser le vieux droit public de la France et de l'Europe. Quand une révolution éclate, ce qu'il faut craindre, ce ne sont pas les ignorants complets, mais ces hommes qui, sachant un peu les affaires, se posent en oracles et les bouleversent pour les diriger.

Cependant Louis XVI, dans l'intérêt de la politique nationale des Bourbons, s'était efforcé de retenir sous son influence la plus large part des négociations à l'extérieur; le corps diplomatique n'avait point été d'abord modifié : les mêmes ambassadeurs étaient à Vienne, à Berlin, à Saint-Pétersbourg, à Londres[3], et les instructions officielles tendaient à calmer les craintes que l'Europe pouvait concevoir. Le roi n'avait pas encore été obligé, par d'impérieuses circonstances, à suivre une correspondance intime et particulière avec ses agents secrets; les ambassadeurs expliquaient les événements de manière à

[1] Charles Louis Huguet de Sémonville fut reçu conseiller aux enquêtes en 1777, à peine âgé de dix-huit ans. Sous le ministère de M. de Montmorin, il reçut une mission en Belgique pour examiner les troubles de ce pays, et, à son retour, il fut nommé ministre plénipotentiaire à Gênes, à la place de M. de Monteil.

[2] Le marquis François Barthélemy était né à Aubagne, en 1750. Je l'ai connu beau vieillard, et je lui dois plus d'une communication sur le rôle considérable qu'il joua dans les négociations de Bâle.

[3] *Ministres du roi en pays étranger* (1789) : Rome, le cardinal de Bernis; Vienne, le marquis de Noailles; Constantinople, le comte de Choiseul Gouffier; Naples, le baron de Talleyrand; Madrid, le duc de la Vauguyon; Londres, le marquis de la Luzerne; Sardaigne, le baron de Choiseul; Stockholm, le marquis de Pons; Lisbonne, le marquis de Bombelles; Venise, le comte de Châlons; Suisse, le marquis de Vergennes; Berlin, le comte d'Esterno; Copenhague, le baron de la Houze; Saint-Pétersbourg, le comte de Ségur; le comte de Saint-Priest, auprès des états généraux des Provinces-Unies; le comte O'Kelly, près l'électeur de Mayence; le comte de Vergennes, près l'électeur de Trèves; le comte de Maulevrier Colbert, près de l'électeur de Cologne; le vicomte de Vibraye, près l'électeur de Saxe; le comte de Montezan, près l'électeur palatin; le marquis de la Coste, près le duc de Deux-Ponts; le comte de Flavigny, près le duc de Parme; le comte Louis de Durfort, près le grand-duc de Toscane; le marquis de Monteil, à Gênes; le comte de Moustier, près les États-Unis d'Amérique.

ce que la France pût maintenir la balance des intérêts en Europe. Cette diplomatie de Louis XVI conserve, en 1789, un caractère tellement national que le roi augmente la flotte de six vaisseaux, en même temps qu'il ouvre avec l'Autriche une négociation sur le Brabant, afin d'en obtenir la cession à titre d'apanage pour le duc d'Orléans avec réversibilité au profit de la couronne, comme cela s'était fait pour la Lorraine en faveur de Stanislas de Pologne [1]. En échange la France abandonne la question de la Bavière à la discrétion de l'Autriche, maîtresse de s'arrondir par les frontières de la Gallicie, et même au besoin sur les frontières turques. Les motifs que donne le cabinet de Versailles sont parfaitement raisonnés : « Les provinces du Brabant et des Pays-Bas sont trop éloignées du centre de la monarchie autrichienne, pour que les rébellions puissent être incessamment réprimées ; tôt ou tard la France les absorberait, et pourquoi ne pas prévenir une rupture violente en préparant un traité d'indemnités régulières ? » Ces négociations habiles de Louis XVI, qui voulait donner une nouvelle province à la France, allaient être étouffées dans la marche rapide des événements.

Au milieu de ces premiers frémissements de la révolution française, Joseph II mourut subitement [2]. Esprit roide et fier, il avait soulevé en Europe des griefs contre la monarchie autrichienne en traitant avec trop de hauteur la maison de Brandebourg. Léopold, son successeur, homme de distractions et de plaisirs, devait montrer plus de facilité pour une pacification allemande, et un rapprochement sur quelques questions de politique générale [3]. Léopold, ce prince bienfaisant, dont la Toscane gardait le souvenir, élevé à l'empire, avait une tâche laborieuse à remplir : la Belgique venait de se séparer par une violente insurrection ; les mécontentements de la Bohême s'étendaient à la basse Autriche et à la Hongrie, et la Prusse s'était posée en complète hostilité ; sur quelque point que Léopold tournât les

[1] « Le cabinet de Louis XVI, dans l'espoir d'éloigner le duc d'Orléans, réputé l'un des principaux moteurs des troubles du royaume, avait formé le plan factice de donner ce prince au Brabant pour souverain. » (Note ms.)

[2] L'empereur Joseph II mourut à Vienne le 20 février 1790 ; Léopold, son frère, né le 5 mai 1747, lui succéda, et il fut la même année nommé à Francfort.

[3] L'empereur Léopold, pour premier gage d'intervention, avait écrit officiellement au roi de France (14 décembre 1790), à l'effet de lui demander « le rapport de toutes les lois relatives aux princes possessionnés, et qui seraient contraires aux traités existants. »

yeux, il se montrait d'inextricables difficultés d'administration et de gouvernement : s'il s'adressait à la Russie pour lui demander appui, c'était ouvrir la voie d'une influence méridionale à ce cabinet, absorbé par sa double guerre de Suède et de Turquie. La France ne lui offrait plus aucun secours moral, et les haines stupides qu'excitait la noble Marie-Antoinette faisaient prévoir la rupture de l'alliance de 1756. Léopold crut dès ce moment à la nécessité de se tourner vers la Prusse. Au commencement de cette année, une multitude d'agents secrets se répandirent à Berlin pour pressentir l'esprit de Frédéric-Guillaume, en ce qui touchait un rapprochement avec la cour de Vienne[1]. Il résulta de ces premières démarches la conviction profonde que Frédéric-Guillaume, un peu préoccupé de la révolution française, se sentirait plus entraîné vers les grandes puissances militaires, dans la pensée de la comprimer : car la propagande faisant des prosélytes sur les bords du Rhin, il fallait aviser aux moyens d'éteindre ce foyer de terribles désordres.

La situation de la Pologne favorisait encore ces pensées de répression et de rapprochement entre les cabinets : une fois déjà, sous le règne de Louis XV, la Russie, la Prusse et l'Autriche s'étaient unies pour décider entre elles le sort de la Pologne ; le résultat fut ce premier partage qui arrondit si parfaitement les trois puissances, et dès lors on pouvait faire porter sur une négociation semblable le principe d'un nouveau congrès. En politique, il arrive souvent que des puissances naturellement hostiles se prêtent la main, lorsque le dessein est commun et l'intérêt identique. Quand la conquête est faite, il y a deux manières de procéder : ou la dispute, ou le partage ; et généralement on s'arrête au partage comme au moyen le moins coûteux et le plus profitable ; c'est de cette possibilité que les négociateurs partirent pour arriver à la proposition officielle d'un congrès. Il résulte des documents officiels que le prince de Kaunitz chargea le baron de Spielmann, son négociateur intime, de s'aboucher avec le général Bischofswerder, qui possédait toute la confiance de Frédéric-Guillaume : il avait été révélé au prince de Kaunitz, par sa correspondance secrète, que le crédit du comte de Hertzberg diminuait sensi-

[1] Les deux cours de Vienne et de Berlin étaient au plus mal entre elles ; M. de Dietz avait signé avec l'Angleterre, à Constantinople, au nom de la Prusse, des préliminaires qui furent ensuite désavoués, tant ils respiraient l'animosité et l'hostilité entre les deux maisons.

blement, et celui-ci représentait le système antiautrichien ; c'était d'un bon augure pour la suite des négociations. Le baron de Spielmann offrait à Berlin une série de propositions : 1° paix immédiate avec la Turquie, dans le *statu quo ante bellum*, tel que l'avait fixé la paix de Pessarowitch ; 2° renonciation à une partie de la Gallicie au profit de la Prusse, qui aurait libre et entière l'embouchure de la Vistule ; en échange de ces conditions si larges, la Prusse devait s'engager à laisser un passage militaire aux troupes autrichiennes appelées à comprimer les troubles des Pays-Bas.

Ce fut à Reichenbach que le congrès, ou, pour mieux dire, l'entrevue des deux souverains s'accomplit. Leur caractère doux et modéré servit à aplanir beaucoup de difficultés : les têtes de première ligne sont plus faciles à se rapprocher que les hommes de second ordre. Dans l'origine, la Prusse demandait Dantzick et Thorn en échange de la Gallicie, que l'Autriche rétrocédait à la Pologne ; et l'Autriche recevait elle-même en compensation Bellegrade et la partie de la Croatie enlevée aux Turcs. Cette négociation trop vaste, rattachée à trop d'intérêts, entraînait un remaniement trop considérable de territoire, pour que deux puissances seules pussent la suivre, sans le concours surtout de la Russie et de l'Angleterre. On s'en tint à des généralités, et il résulta du traité secret de Reichenbach les conditions suivantes [1] : 1° L'Autriche ouvrirait des négociations avec la Porte Ottomane ; si les Turcs faisaient des concessions de territoire, l'Autriche s'obligeait à fournir une égale compensation à la Prusse. 2° Invitation à la Russie de hâter l'heureux résultat de la paix, et jusque-là nul cabinet ne lui fournirait des secours. 3° Concours de la Prusse, de la Hollande et de l'Angleterre même, pour réprimer les sujets belges, auxquels l'Autriche assurait une amnistie et la conservation de leurs priviléges. On était sûr du double appui des cours de La Haye et de Londres, car ce que redoutaient le plus ces deux cabinets, c'était que la France ne fût directement ou indirectement appelée à dominer en Belgique. Dans cette réunion de Reichenbach, en effet, il avait été beaucoup question de la France et des troubles qui l'agitaient, mais toujours d'une manière générale [2], sans qu'on résolût rien vis-à-vis d'une révolution encore à son

[1] Le traité de Reichenbach est du 27 juillet 1790, ratifié le 5 août.

[2] Léopold avait dit : « Entendons-nous d'abord, puis nous nous ferons entendre aux émeutiers de France. »

origine [1]. On s'imaginait d'ailleurs qu'une vigoureuse campagne contre la Belgique imprimerait une sorte de terreur aux révolutionnaires de Paris, de manière à ce qu'on pourrait toujours agir au besoin sur les frontières de la France.

Ce traité de Reichenbach avait été singulièrement facilité par la médiation anglaise, avide d'une certaine importance sur le continent : si l'Angleterre s'était déjà inquiétée du partage de la Pologne, combien cette sollicitude ne devait-elle pas grandir à l'aspect d'une guerre de l'Autriche et de la Russie contre les Turcs [1] ! La Grande-Bretagne avait un vif intérêt à maintenir l'intégralité de l'empire ottoman, et rien ne blessait plus profondément sa politique que de voir la Russie et l'Autriche s'étendre si considérablement au préjudice de la puissance turque. L'Angleterre, qui n'avait vu jusqu'ici dans le développement de la révolution de 1789, qu'un moyen d'arrêter la grandeur et la prospérité de la France, avait jugé avec sagacité que le cabinet de Londres hériterait de la bonne situation de la cour de Versailles à Constantinople. C'était pour elle un triste déboire, que de voir l'état prospère de la France dans les échelles du Levant et les merveilles de son commerce, à ce point qu'on ne connaissait sur ces côtes que le pavillon blanc. Une fois la monarchie de Louis XVI détruite et l'influence de sa diplomatie abaissée, il était dans les projets de l'Angleterre de se substituer à la position de la France à Constantinople : il lui paraissait si important d'avoir un passage commercial par la Syrie et l'Égypte ! Dans ce but, elle avait fait entendre le mot

[1] Trente mille Autrichiens durent sur-le-champ envahir la Belgique. Dumouriez, alors attaché aux affaires étrangères, s'était rendu à Bruxelles, après s'être abouché à Paris avec deux députés du congrès belge. Là, ayant examiné attentivement l'état du pays, Dumouriez n'avait découvert aucun moyen d'y opérer une grande diversion qui pût détourner le cabinet de Vienne de s'occuper tôt ou tard de la révolution française ; il avait d'ailleurs reconnu que les cours de La Haye et de Berlin abusaient les Belges au sujet de leur liberté. Le général Schœnfeld, Prussien, qui commandait leur armée nationale, ne lui avait pas même caché que le sort de la Belgique dépendait de l'issue du congrès de Reichenbach.

[2] « Nous ne manquerons pas de prétextes, dit, vers la fin de 1789, le grand chancelier d'Angleterre lord Thurlow, pour nous immiscer, quand nous le voudrons sérieusement, dans tout ce qui se passe, et même pour amener une guerre générale à laquelle nous serions forcés de prendre part. Mais, dans ce moment, notre industrie, notre commerce, nos finances, sont prospères. Irons-nous, pour des casualités, risquer les avantages d'une si belle position ? Nous devons nous borner à voir venir les événements. »

de médiation à la Turquie pour rapprocher les grandes puissances et préparer la paix. L'Angleterre s'était déjà posée comme intermédiaire pour hâter la convention de Vérela entre la Russie et la Suède : elle offrait son intervention à Saint-Pétersbourg pour opérer une paix désirée avec la Porte Ottomane, et comme elle avait un haut crédit à Berlin et à Vienne, elle s'efforça de hâter une pacification qui lui assurait à elle-même une prépondérance décisive à Constantinople. Ce fut donc par la médiation de l'Angleterre, que Léopold consentit à signer avec les Turcs une trêve de deux mois, pendant laquelle on négocierait la paix définitive dans un congrès fixé à Sistow.

L'important pour l'Angleterre était accompli : elle avait brisé partout l'influence de la France ; les folles et niaises idées de l'assemblée constituante ne permettaient désormais aucun rapport avec les gouvernements sérieux ; et il arrivait ici ce qui se produit après toutes les révolutions qui poussent violemment un peuple en dehors des idées générales : la France se trouvait rejetée de toute négociation influente ; elle s'en demandait la cause : la cause en était en elle-même, dans ses principes, dans sa position, dans ses vertiges. Le but de l'Angleterre aurait été complétement atteint si elle avait pu amener la Russie au congrès de Sistow ; ces conférences, bienveillantes de la part de l'Autriche qui ne demandait pas mieux que la paix, furent bien plus difficiles en ce qui touche la Russie. Catherine II n'avait pas le même intérêt que Léopold à signer promptement un traité : en pleine possession de grands avantages sur les Turcs, elle désirait les garder à la tête de ses armées magnifiques. La czarine avait manifesté sa volonté de chasser les Turcs d'Europe ; elle n'y renonçait point encore ; tout autre intérêt n'était jusque-là que secondaire ; la seule concession qu'elle fit à l'Angleterre, ce fut de briser l'alliance commerciale conclue avec Louis XVI quelques années auparavant ; elle ne voulut prendre aucune part directe aux conférences de Sistow qui, dès lors, se limitèrent entre la Porte, la Prusse, l'Autriche et l'Angleterre : seulement un mémoire confidentiel de la cour de Londres annonça que l'état désespéré des finances de Catherine II la forcerait à la paix.

Réconcilié avec la Prusse, sous la médiation de l'Angleterre, Léopold fut reconnu empereur et salué par toute l'Allemagne, selon l'antique usage, à Francfort [1] ; et je ne note cette circonstance que

[1] Léopold fut couronné le 30 septembre 1790.

parce qu'elle va faire jaillir la première étincelle de guerre entre l'Europe et la France. En signant la pragmatique de son couronnement, Léopold engageait sa parole souveraine qu'il réclamerait auprès de la France une indemnité territoriale pour les princes de l'Alsace, de la Franche-Comté, dépouillés par l'assemblée nationale ; désormais chef de l'empire, Léopold faisait sa cause propre du redressement de ce grief ; et ce fut sur ses instances que l'assemblée nationale chargea le pouvoir exécutif (le malheureux Louis XVI) de négocier les bases d'une indemnité [1]. Sur ce point l'Europe ne laissa pas d'être vivement offensée du ton presque insolent de ces décrets ; mais l'empereur avait d'abord besoin de toutes ses forces pour les porter sur la Belgique révoltée, et il fallait agir vite afin d'éviter le contact de deux révolutions. Cette répression fut l'affaire d'une campagne ; la Prusse ouvrit ses frontières aux Autrichiens, qui rétablirent presque sans coup férir le drapeau de la vieille maison de Bourgogne sur les cités de Gand, de Liége, de Bruxelles et d'Anvers. La Hollande et l'Angleterre applaudirent à ce coup de main qui empêchait, momentanément au moins, les projets de la France pour une réunion de la Belgique.

Ce point pacifié, les armées autrichiennes et prussiennes restaient disponibles, inquiétées seulement sur leurs derrières par les affaires de Pologne et par la marche conquérante des Russes. Les deux cabinets n'en étaient pas absolument maîtres, car ils pouvaient être forcés de les jeter sur la Vistule et le Danube, selon l'attitude de la Russie ; mais enfin les questions actives étaient finies, et on négocierait à Pétersbourg pour amener Catherine II au double résultat de la paix avec la Porte Ottomane et d'un partage de la Pologne, offrant à tous de larges indemnités. Enfin le résultat désiré par l'Angleterre était presque obtenu ; l'alliance autrichienne et française tombait brisée irrévocablement ; la monarchie de Louis XVI, mise en dehors

[1] Le décret, en date de mai 1790, est ainsi conçu : « L'assemblée nationale, en conséquence de l'art. 39 du titre II de son décret du 15 mars dernier, a décrété et décrète que le roi sera supplié de prendre des mesures pour qu'il soit remis à l'assemblée un état détaillé et appuyé des pièces justificatives : 1° des indemnités que les propriétaires de certains fiefs d'Alsace pourraient prétendre leur être dues par suite de l'abolition du régime féodal ; 2° des différents droits pour raison desquels ils réclameraient des indemnités ; 3° des conditions de réversibilité ou autres sous lesquelles ils possèdent leurs fiefs. »

des questions européennes, s'abîmait dans les troubles; le traité de commerce avec la Russie était détruit, la ligue maritime pour le respect du pavillon neutre n'était plus qu'un vain souvenir; Louis XVI ne pouvait plus invoquer le pacte de famille, et les négociations anglaises à Constantinople s'étaient complétement substituées à l'influence de la France. En échange de tout cela, l'Angleterre nous dotait des idées constitutionnelles, d'une assemblée de théoriciens, qui brisaient la vieille société pour organiser l'anarchie; son plus grand désir, enfin, eût été de couronner ce chaos par une révolution à la manière de 1688 : n'était-ce pas le moyen d'annuler la France pour vingt ans?

A côté de ces négociations qui se rattachaient aux affaires sérieuses et de prépondérance européenne, il venait de surgir certains incidents susceptibles encore de compliquer la situation. Dès que la révolution s'était empreinte en France d'un caractère effrayant par la prise de la Bastille et les journées d'octobre, le comte d'Artois, le prince de Condé, Mesdames, tantes du roi, puis Monsieur, comte de Provence, avaient cherché un refuge à l'étranger; avec eux étaient partis une multitude de gentilshommes chassés de leurs châteaux, ou qui avaient conçu des craintes ou des haines en face d'une si formidable révolution. C'était un de ces mouvements vieux déjà dans l'histoire de la monarchie : les huguenots durant la Ligue, les frondeurs sous Mazarin, étaient venus chercher un refuge en Allemagne, en Angleterre, en Hollande : on pouvait être brave et loyal gentilhomme, et quitter cette terre de France qui dévorait ses enfants. Le principe d'émigration est dans les âmes exaltées; on émigre pour un homme, une idée, pour mourir au delà du Rhin autour d'un drapeau, ou à Sainte-Hélène autour d'une grande image : la patrie est dans la pensée, elle n'est pas sur le sol. En toute hypothèse, ces émigrés devenaient fort embarrassants pour l'Europe : les comtes de Provence et d'Artois désiraient que les puissances pussent reconnaître en eux une qualité, une capacité de gouvernement, tandis que le roi Louis XVI était captif des factieux[1] (c'était la théorie de Monsieur). Le prince de Condé, et quelques têtes ardentes, appelaient le concours des gentilshommes (grande famille européenne) pour réprimer la révolte des rustres et

[1] M. le comte de Provence se sert même du mot *ennemis*, dans son petit billet à Louis XVI, en parlant des constitutionnels.

des communaux. Cet appel des princes aux gentilshommes de l'Europe n'était pas non plus une nouveauté : à l'aide des lansquenets et des reîtres d'Allemagne, ou des soudards d'Élisabeth d'Angleterre, Henri IV n'avait-il pas conquis son royaume sur la Ligue? et Voltaire avait célébré ce grand fait historique comme un noble exemple de patriotisme et de générosité.

Si les cabinets se trouvaient déjà fortement embarrassés de répondre à ces demandes répétées, à ces mémoires qui de toutes parts venaient aboutir aux souverains, ils avaient encore à repousser les plaintes de cette assemblée qui s'appelait nationale, dénonçant avec colère la désertion presque générale de tout ce qui faisait la force de l'ancienne monarchie. On courait au Rhin avec enthousiasme et par esprit de bonne compagnie. L'assemblée nationale avait invité à plusieurs reprises le pouvoir exécutif à négocier auprès des princes allemands pour qu'ils eussent à disperser les émigrés et à éviter tout rassemblement sur le Rhin; mais ces négociations prenaient une nature impérative, un ton fort aigre, de manière à compliquer encore les griefs de la confédération contre la France. En vain un esprit de modération et d'impartialité se manifestait parmi les cabinets, gardant dans leurs réponses ces formes sérieuses et diplomatiques qui veulent éviter une rupture immédiate; ils expliquaient, par les devoirs de la simple hospitalité, leurs rapports avec les émigrés; mais à Paris on redoublait d'invectives. Au reste, ces notes ne s'adressaient ni à l'empereur, ni au roi de Prusse, mais aux petits princes du Rhin qui n'avaient pas assez de force pour répondre à un langage hautain. Cet échange de paroles ne laissait pas de jeter de grandes froideurs entre la France et les cabinets de l'Europe.

Il existait encore un autre mobile d'embarras et d'hésitation pour les puissances en ce qui touche les négociations sérieuses : Louis XVI, dès que les premiers actes de violence avaient été commis contre sa personne, avait eu besoin d'épancher son cœur dans l'âme des souverains. Il n'avait pas une égale confiance en tous ses envoyés diplomatiques : à Vienne, pouvait-il se fier à M. de Noailles, lié à M. de Lafayette et à la coterie constitutionnelle? plus confiant envers M. de Moustier, son ministre à Berlin, celui-ci eut l'ordre de pressentir Frédéric-Guillaume sur des communications confidentielles, toutes relatives à la situation personnelle de Louis XVI en butte aux factions victorieuses. La lettre du roi n'appelait ni une invasion, ni

même une intervention ; seulement elle faisait connaître le véritable état de son esprit [1], l'amertume de sa position et celle de la reine, cherchant ainsi à consulter les puissances sur toutes les éventualités, et sur sa fuite particulièrement. Le maréchal de camp Heymann [2] reçut une mission secrète dans le même objet. Le roi de Prusse témoigna le plus vif intérêt à la famille royale, en recommandant d'éviter toute espèce d'imprudence susceptible de compromettre la couronne et le prince qui la portait si noblement. La fuite lui paraissait un moyen hasardeux, trop dessiné peut-être dans le sens de la peur, car l'assemblée nationale ne manquerait pas de proclamer la déchéance ; et c'est ce que le parti du duc d'Orléans attendait, sans doute, pour substituer une branche de dynastie à une autre.

A Madrid, le roi Louis XVI s'était ouvert avec plus d'abandon encore, car il parlait à un prince de sa famille, à un Bourbon. Au milieu des chasses bruyantes de l'Escurial et d'Aranjuez, Charles IV reçut une lettre très-confidentielle de Louis XVI, déclarant à son cousin qu'il devait n'ajouter aucune foi à tous les actes, à toutes les

[1] *Lettre de Louis XVI à Frédéric-Guillaume II* (3 décembre 1790) :

« Monsieur mon frère,

» J'ai appris par M. de Moustier l'intérêt que votre majesté avait témoigné, non-seulement pour ma personne, mais encore pour le bien de mon royaume. Les dispositions de votre majesté à m'en donner des témoignages dans tous les cas où cet intérêt peut être utile pour le bien de mon peuple, ont excité vivement ma sensibilité ; je le réclame avec confiance dans ce moment-ci, où, malgré l'acceptation que j'ai faite de la nouvelle constitution, les factieux montrent ouvertement le projet de détruire le reste de la monarchie. Je viens de m'adresser à l'empereur, à l'impératrice de Russie, aux rois d'Espagne et de Suède, et je leur présente l'idée d'un congrès des principales puissances de l'Europe, appuyé d'une force armée, comme la meilleure mesure pour arrêter ici les factieux, donner le moyen de rétablir un ordre de choses plus désirable, et empêcher que le mal qui nous travaille puisse gagner les autres États de l'Europe. J'espère que votre majesté approuvera mes idées, et qu'elle me gardera le secret le plus absolu sur la démarche que je fais auprès d'elle : elle sentira aisément que les circonstances où je me trouve m'obligent à la plus grande circonspection ; c'est ce qui fait qu'il n'y a que le baron de Breteuil qui soit instruit de mon secret, et votre majesté peut lui faire passer ce qu'elle voudra.

» Je saisis cette occasion de remercier votre majesté des bontés qu'elle a eues pour le sieur Heymann, et je goûte une véritable satisfaction de donner à votre majesté les assurances d'estime et d'affection avec lesquelles je suis, monsieur mon frère, de votre majesté le bon frère. *Signé :* LOUIS. »

[2] Le général Heymann, né en Alsace en 1750, fut d'abord officier dans un régiment d'infanterie allemande au service de France, et en 1789, il était maréchal de de camp, employé à Metz sous le marquis de Bouillé.

dépêches qui ne seraient pas entièrement écrites de sa main. Enfin, le baron de Breteuil [1], le ministre de confiance de Louis XVI, dut porter à Vienne, et communiquer à toute l'Allemagne, les plaintes du roi et l'expression véritable de ses sentiments. Partout la position du monarque trouva sympathie, et alors fut résolue la première démarche officielle auprès des cabinets de l'Europe. Le roi, en remerciant Frédéric-Guillaume de l'intérêt qu'il portait à la monarchie de France, réclamait avec loyauté le concours des puissances, et un congrès de souverains lui paraissait le moyen de mettre un terme aux projets déplorables des factieux. Là seulement on pourrait répartir l'emploi d'une force militaire capable d'imposer à l'esprit révolutionnaire.

L'Europe continentale se trouvait ainsi placée dans d'indicibles difficultés en face d'une révolution active, menaçante; les cabinets, peu favorablement disposés pour la maison de Bourbon, étaient aises de la voir à son tour abaissée et implorant pour ainsi dire leur appui. Pourtant, pouvaient-ils laisser le principe révolutionnaire se développer dans son énergie pour déborder ensuite sur leur propre territoire? Les agents du roi négociaient auprès des cabinets de Vienne, de Berlin, d'Espagne et de Turin; les émigrés pressant une démonstration favorable à leurs desseins, demandaient des armes; les princes, Monsieur, comte de Provence, et le comte d'Artois [2] surtout, voulaient que l'on déclarât Louis XVI en pleine captivité, et qu'une régence provisoire fût organisée sur le Rhin. Et, pendant cette action du parti royaliste en Europe, l'assemblée constituante invitait à son tour impérieusement les princes de la diète germanique à disperser les émigrés, à leur défendre de se réunir en armes dans les électorats.

Les cabinets, plus libres d'agir depuis quelques mois, étaient en voie d'accommodement dans le congrès de Sistow; seule, la Russie continuait la guerre contre la Porte. On espérait par le seul aspect d'un développement de forces militaires effrayer les clubistes de Paris:

[1] Louis-Auguste le Tonnelier, baron de Breteuil, était né en 1733, à Preuilly, en Touraine. Louis XVI lui avait donné un pouvoir écrit de sa main pour traiter avec les cours étrangères, et proposer en son nom toutes les mesures qui pourraient tendre à rétablir l'autorité royale et la tranquillité intérieure du royaume.

[2] Le comte de Durfort était un des agents les plus intimes de M. le comte d'Artois. Il vit la restauration, et mourut à soixante et dix ans, en 1822.

la soumission du Brabant avait été si rapide! cet exemple suffirait; par là on éviterait la guerre active. Les cabinets avaient des affaires positives à régler, tandis que la question de la France restait toute morale, et, pour ces questions-là, toujours moins saisissables, on se détermine plus tardivement.

CHAPITRE IV.

L'EUROPE JUSQU'À L'ACCEPTATION DE LA CONSTITUTION PAR LOUIS XVI.

Développement des principes de l'assemblée constituante. — Nouvelle note de l'empire pour la restitution des fiefs. — Saisie du comtat d'Avignon. — Plaintes du pape. — Propriétés de l'ordre de Malte. — Garantie de l'Europe. — Politique de Catherine II et de Gustave de Suède. — Offres de la Prusse. — Démarche de l'Autriche. — Mission de lord Elgin à Florence. — Négociations en Italie. — Projets éventuels de Mantoue. — Fuite inattendue de Louis XVI. — Étonnement de l'Europe. — Manifeste. — Négociations actives. — Situation politique de la France. — Les cabinets se tranquillisent par suite de l'acceptation de l'acte constitutionnel.

1790–1791.

L'assemblée constituante se livrait avec enivrement à ce qu'elle appelait la régénération nationale, c'est-à-dire à un bouleversement complet de l'ordre politique, judiciaire, administratif : rien n'avait résisté à ses coups de hache, ni la province, qui se liait à l'origine même de la monarchie, ni le parlement, ni l'admirable système des intendances ; un niveau inflexible avait été passé sur tous ces éléments de la nationalité primitive. Dessinant avec une rectitude mathématique les départements, les districts, les communes, l'assemblée constituante avait fixé au compas les divisions territoriales, les autorités administratives, sans tenir compte des usages, des habitudes ou des vieilles traditions ; on arrivait déjà aux tableaux synoptiques, avec des compartiments dessinés comme sur un échiquier. Au lieu de prendre les institutions à leur origine, de les suivre dans leur développement, on improvisait la constitution d'un peuple, comme Rousseau avait écrit celle de la Corse et de la Pologne. Ces Solons, ces Lycurgues s'épanouissaient dans leur œuvre de démolition; aujourd'hui tombait la noblesse, demain l'Église, la famille, la propriété,

tout ce qui fait la force des sociétés et de la hiérarchie civile ; partout désormais était le morcellement, les clubs et le désordre.

Toutefois, ces travaux de politique intérieure, en ne les séparant même pas des troubles populaires, ne pouvaient motiver une guerre de répression. Il n'y avait aucun grief positif qu'on pût invoquer pour justifier une prise d'armes contre des idées. Aussi les notes de la confédération [1], afin d'obtenir une indemnité au profit des princes dépossédés de leurs fiefs en Alsace, en Lorraine, étaient le seul prétexte qu'on pût mettre en avant. Jusque-là les cabinets de Vienne et de Berlin n'avaient reçu que des réponses peu satisfaisantes : selon le comité diplomatique, il ne s'agissait pas de dépouiller les princes en tant qu'Allemands, mais en leur qualité de sujets féodaux de la couronne de France, et l'empereur n'avait rien à voir dans ce débat. Cette réponse, communiquée à la diète, produisit une impression

[1] pour s'expliquer les réclamations et les démarches du corps germanique, il est besoin de faire connaître sa constitution en 1789 : « Par le traité de Westphalie, le nombre des princes électeurs fut porté à huit, savoir : les trois archevêques de Mayence, de Cologne et de Trèves, le roi de Bohême, les ducs de Saxe, et de Bavière, le margrave de Brandebourg et le comte Palatin. Plus tard, un neuvième électorat fut érigé en faveur de la maison de Hanovre. Les fonctions et les droits de l'empereur avaient été aussi classés par la bulle d'or. La diète germanique, dans laquelle résidait la souveraineté de l'empire, siégeait à Ratisbonne ; elle se composait de tous les États assemblés en trois colléges, celui des électeurs, celui des princes et celui des villes. Les deux premiers s'appelaient colléges supérieurs. Chaque collége délibérait séparément, et leur réunion en une seule assemblée n'avait lieu que dans certains cas. Lorsque les trois colléges étaient d'accord, on dressait, conformément à l'avis commun, un résultat qu'on nommait *conclusum*. L'empereur ayant approuvé la délibération prise par trois ou deux colléges, on en formait une résolution d'empire, qui dès lors avait force de loi. Ces résolutions, rédigées à la fin de la diète en un seul acte, formaient ce qu'on appelle un recez de l'empire. Le collége des princes était composé de plusieurs éléments. Trente-trois princes ecclésiastiques, c'est-à-dire archevêques, abbés, formaient le banc ecclésiastique; soixante et un prêtres séculiers, archiducs, ducs, comtes palatins, margraves et landgraves, princes ou comtes princiers, siégeaient au banc séculier. Tous ces princes avaient une voix personnelle, ou, en style de droit, un *votum virile*. Après eux venaient les deux bancs des prélats et des abbesses de Souabe et du Rhin, et les quatre colléges des comtes, savoir : ceux de Souabe, de Franconie, de Vétéravie et de Westphalie. Ces six corps avaient chacun une voix dans le collége des princes. Les quarante-sept villes libres, qui autrefois s'élevaient à cinquante et une, formaient le troisième collége depuis la paix de Westphalie ; mais on ne les consultait plus que pour la forme : tout se décidait dans les deux colléges supérieurs. » Cette constitution fut complétement bouleversée par l'acte de la confédération du Rhin. Elle repose aujourd'hui sur de nouveaux éléments.

généralement défavorable à la France ; l'empereur fut invité à prendre les mesures nécessaires, et les cercles se préparèrent sans retard à fournir les contingents, si le cas de guerre était impérativement résolu. Cette délibération première faisait espérer à l'empereur Léopold que, dans l'hypothèse d'hostilité contre la révolution française, il pourrait disposer de toute la force des cercles [1].

A ce premier sujet de plaintes européennes vint se joindre bientôt un prétexte nouveau. Les traités existants avaient reconnu la souveraineté du pape sur Avignon et le comtat Venaissin ; si à diverses époques, Louis XIV et Louis XV s'étaient emparés du comtat, ils l'avaient presque toujours restitué à la pacification générale ; c'était une saisie provisoire, un coup de colère et de mauvaise humeur. Aujourd'hui on savait que le comtat Venaissin allait être déclaré partie intégrante, indivisible de l'empire français, pour former un département sous la classique dénomination de Vaucluse. Le pape en portait ses plaintes à l'Europe entière ; n'écouterait-on pas la voix du père commun des fidèles ? Libre à la France de bouleverser son droit national, d'improviser des constitutions, mais cette faculté n'allait pas jusqu'à changer l'équilibre général des souverainetés par des conquêtes sans motif et sans justice.

Ajoutez la saisie et la confiscation, prononcées par un seul décret,

[1] Léopold fit déclarer à la France : 1° Que l'empereur et l'empire n'auraient aucun égard aux soumissions qu'auraient pu faire quelques États aux indemnités proposées par la France, attendu que l'exécution illimitée des décrets de l'assemblée nationale, rendus depuis le 4 août 1789, était une usurpation arbitraire, une infraction, une violation de la souveraineté territoriale de l'empire et de l'empereur. 2° Que sa majesté impériale avait vu avec peine que la lettre du roi très-chrétien n'avait, ni quant à la forme, ni quant à son contenu, répondu à l'attente générale sur son caractère reconnu de justice et de loyauté ; qu'elle y remarquait la prétention erronée de croire les terres des princes lésés tellement soumises à la souveraineté du roi que, sauf une indemnité, il pouvait en disposer librement. 3° Que sa majesté impériale protestait solennellement, en son nom et au nom de l'empire, contre toutes mesures, prises depuis le mois d'août 1789, qui seraient contraires aux traités ; qu'elle se serait déjà empressée de donner aux princes lésés tous les secours qui dépendaient d'elle, conformément à la dignité impériale et aux lois de l'empire, si elle n'avait pas espéré terminer amiablement cette affaire. »

A cette déclaration de l'empereur était joint un monitoire adressé au directoire des cercles d'Allemagne, pour les inviter « à empêcher la circulation des écrits séditieux, à prévenir toute perturbation de l'ordre public, en forçant chacun de se soumettre à l'autorité des magistrats, et même de se prêter de mutuels secours en cas d'émeute, le tout conformément aux ordonnances de police de l'empire et aux recez de Spire et d'Augsbourg. »

des biens de l'ordre de Malte, confondus avec ceux du clergé. Que la France voulût abolir l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem sur son territoire, rien de plus simple, c'était son droit; le priver de ses domaines, de ses prieurés, de ses commanderies, n'était-ce pas un attentat à une propriété de souverains étrangers, car l'ordre de Malte était tout à fait indépendant? Le grand maître, comme le pape, s'était adressé à l'Europe afin d'obtenir une réparation pour un ordre qui avait rendu tant de services. Au reste, tous ces griefs partiels cachaient le sens intime d'une plus grande et d'une plus solennelle protestation. L'Europe monarchique était attaquée par les principes et les déclarations de l'assemblée nationale; il fallait en venir aux mains et accepter le défi.

Il se manifesta dès cette époque un phénomène étrange : les deux puissances qui protestèrent surtout contre la révolution française, furent précisément les cours les moins menacées par ses éclats, c'est-à-dire la Russie et la Suède. Catherine II se montra la plus disposée à combattre corps à corps les séditieux de France pour les dompter, et Gustave III ne demandait que 12,000 hommes pour mettre fin à ce qu'il appelait un tumulte populaire [1]. Catherine engageait vivement l'empire et la Prusse à presser leurs armements; conseil peut-être intéressé, car, fatiguée de la présence des armées autrichiennes sur le Danube, la czarine cherchait un prétexte pour les appeler sur le Rhin, de manière à ce que la Russie pût agir avec plus de vigueur dans la guerre contre les Turcs. Afin d'éloigner ces soupçons naturels, Catherine II offrit à la cour impériale et à l'Angleterre d'accepter leur double médiation, pour mettre un terme à la guerre contre les Turcs dont les résultats préoccupaient si vivement les cabinets de Vienne et de Londres. Quant à Gustave III, s'il s'offrait à comprimer la révolution française, c'était par esprit de chevalerie, et en souvenir des bons services de Louis XV dans une semblable circonstance; il demandait à conduire une armée suédoise et allemande dans la haute Alsace.

Toutes ces résolutions si diverses n'avaient jusqu'ici aucun caractère d'actes diplomatiques : c'étaient de simples propos aigrement échangés. Enfin, un peu délivrées de leurs craintes et saisies des réclamations de la confédération germanique, les deux cours de Berlin

[1] Gustave III était accouru à cet effet aux bains d'Aix-la-Chapelle.

et de Vienne résolurent de s'entendre sur les mesures à prendre pour comprimer les excès de la révolution française. L'Autriche n'hésita pas à se placer en tête, et, pour la première fois, le mot de coalition fut prononcé. On le trouve dans une lettre autographe écrite par l'empereur Léopold au roi Frédéric-Guillaume, dont le but positivement déterminé est la délivrance de Louis XVI, et cela sans déguisement, sans nulle dissimulation ni langage équivoque. Le roi de Prusse, touché de cet abandon, répondit également, dans une lettre autographe, qu'il ne demandait pas mieux que d'agir de concert dans un but aussi saint, aussi précisément déterminé [1].

Cette correspondance s'était engagée dans un voyage de l'empereur Léopold en Toscane, pays de ses rêves bienfaisants, qu'il aimait à renouveler sur le bord de l'Arno. Le comte d'Artois, le brillant gentilhomme qui visitait Venise, avait eu hâte de le venir trouver ; Léopold s'était profondément affligé avec lui du triste état d'abandon où se trouvait la famille royale, en réveillant l'espoir d'une prompte délivrance. Mais ce qui eut encore plus d'importance que cette entrevue confidentielle des deux princes, ce fut l'arrivée presque simultanée à Florence de deux envoyés revêtus d'un caractère solennel : le général Bischofswerder au nom de la Prusse, et lord Elgin [2] au nom de l'Angleterre. Je rappelle que le roi Frédéric-Guillaume avait accueilli avec un indicible intérêt les ouvertures que le marquis de Moustier lui avait faites au nom de Louis XVI : dans l'origine, il n'aurait désiré, pour porter un secours immédiat et prompt au roi de France, que la promesse de rompre l'alliance de 1756 avec l'Autriche ; mais à mesure que lui-même se fut rapproché de Léopold, il ne devint pas nécessaire d'imposer cette condition primitive ; son esprit droit et studieux avait facilement pénétré la portée et les conséquences des troubles de la France : les principes que cette révolution révélait au monde devaient avoir leur retentissement ; il fallait les étouffer avant qu'ils n'obtinssent un terrible déploiement sur les populations. Le roi s'en était ouvert à son ministre de prédilection, le général baron de Bischofswerder, plus à même que personne de connaître la tendance des esprits en Allemagne, car il avait été initié aux mystères de la

[1] Correspondance de Guillaume III. Juillet 1790.

[2] Lord comte d'Elgin était né en 1769, d'une famille qui datait de Guillaume le Conquérant.

franc-maçonnerie et des sociétés secrètes, dont le but était un changement dans les constitutions allemandes, afin d'établir cette unité que les rêveurs cherchaient déjà dans le nivellement de toutes les classes. La mission du général Bischofswerder avait pour but d'offrir à Léopold un concours sincère et absolu, afin de réaliser toutes les mesures que la répression des troubles de France pourrait amener. Il trouva l'empereur à Mantoue fort disposé à prendre une décision contre la révolution et à s'entendre avec toutes les puissances européennes dans un but de fermeté commune. C'était à peu près l'époque des conférences de Mantoue, sollicitées par M. le comte d'Artois.

Lord Elgin, que son goût pour les arts entraînait incessamment en Grèce et en Italie, reçut une mission de confiance de son gouvernement. Il fallait distinguer en Angleterre trois opinions bien marquées sur la révolution de France : 1° le sentiment personnel du roi George III, qui, dans ses éclairs de raison, témoignait un vif et puissant intérêt pour la famille de Louis XVI ; 2° l'opinion gouvernementale de M. Pitt, dessinée contre les Bourbons et la prépondérance française qu'il se complaisait tant à abaisser : à ses yeux et dès son origine, la révolution ne lui avait semblé qu'un moyen d'anéantir le grand œuvre de Louis XVI ; son orgueil s'en était flatté; mais lorsque l'action de clubs, se déployant dans des conditions d'anarchie et de désordre, eut menacé le monde, comme tous les hommes forts de l'Angleterre, comme Burke, W. Pitt recourut à l'idée répressive, seule puissance qui sauve les empires ; 3° la troisième opinion, celle des whigs et des radicaux, voyait avec joie le triomphe des partis les plus extrêmes en France; les clubs, avec leurs progrès de désordre, correspondaient parfaitement à toutes ces associations d'Irlandais-unis, à ces réformes souhaitées depuis un siècle par les partisans des parlements triennaux et de la libre élection ; tous les actes de l'assemblée constituante étaient salués avec enthousiasme à Londres, dans les clubs d'Écosse et d'Irlande [1] : on y prenait les couleurs tricolores, devenues le signe d'insurrection pour les multitudes. C'était de l'ivresse quand on voyait cette folle assemblée saper la vieille société avec un indicible acharnement : plus de nobles, plus de titres privilégiés,

[1] Une statistique, jointe à un discours parlementaire de Pitt, constate qu'il existait soixante et treize clubs affiliés aux sociétés populaires de Paris. Lord Fitz-Gérald, si rapproché de madame de Genlis, était un des meneurs.

égalité et fraternité ; il y avait là de quoi soulever les poitrines anglaises et réveiller les puritains d'Écosse et les vieux saints de Cromwell.

La mission de lord Elgin fut donc toute de confiance de la part du roi George III ; mais Pitt crut nécessaire de la modifier dans le sens de ses idées gouvernementales. Sans doute il ne voulait pas la guerre contre la France : les esprits n'y étaient pas préparés en Angleterre, et la nation, si fière de sa liberté, n'aurait jamais donné au parlement un vote de subsides pour une croisade contre un peuple libre. Pitt faisait cette concession aux habitudes et aux principes de la nation britannique; puis lord Elgin avait mission de dire aux souverains et aux ministres rassemblés à Mantoue, que l'Angleterre ne s'opposerait en aucune façon à une guerre répressive contre la France, pourvu qu'on en fixât les termes et les limites ; en ce cas, W. Pitt s'obligeait à la plus stricte neutralité ; et si un seul prétexte était donné par la France, sur-le-champ des escadres britanniques seraient à la disposition de l'alliance. Lord Elgin ajouta que les troubles actuels de l'Inde allaient être réprimés avec vigueur, et qu'une fois les insurgés réduits à demander la paix, l'Angleterre pourrait alors disposer d'une grande masse de forces. Sur un dernier point, lord Elgin fut encore plus explicite : il déclara que Catherine II s'était engagée envers l'Angleterre à terminer au plus vite ses différends avec la Porte, et qu'on avait la certitude de faire accepter la médiation officielle du cabinet de Saint-James pour amener un traité de paix.

Dès lors rien ne s'opposa plus aux conférences de Mantoue, qui s'engagèrent sur une série de questions toutes rédigées seulement comme des éventualités : « La révolution française, dans ses éléments de constitution et ses principes, menace-t-elle la sécurité des autres États ? Quels sont les moyens de force morale et matérielle qu'on pourrait appliquer à la répression de ce mouvement, et dans quelles limites ces moyens seraient-ils concertés ? » Le vague même de ces questions supposait qu'il ne s'agissait jusqu'ici que de quelques-uns de ces points posés dans la diplomatie comme le résultat de simples recherches curieuses et de statistiques d'avenir. L'empereur invita même M. le comte d'Artois à exposer son plan. On croyait à S. A. R. une certaine expérience des partis, et l'empereur était bien aise de savoir quelles seraient ses idées sur un objet de politique aussi important.

M. le comte d'Artois avait parcouru l'Italie depuis Turin jusqu'à

Venise, appelant à lui les vieilles alliances, les antiques amitiés qu'à toutes les époques la maison de Bourbon y avait trouvées[1]; son caractère aimable, franc, ouvert lui assurait partout de bonnes paroles. Comme les chevaliers du moyen âge, il cherchait des paladins pour combattre ce monstre qu'on appelait la révolution. Il avait donné sa confiance à un homme d'infiniment d'esprit, M. de Calonne, et c'est de concert avec lui qu'il rédigea le plan d'une coalition très-resserrée, qui, par le mélange des intérêts, des couleurs et des drapeaux, ne pouvait menacer ni l'honneur de la maison de France, ni l'intégralité du territoire; M. de Calonne proposait de mettre en mouvement 35,000 impériaux vers la Flandre; 15,000 hommes des troupes des cercles vers l'Alsace; 15,000 Suisses du côté de Lyon; autant de Sardes vers Grenoble, et enfin 20,000 Espagnols sur la frontière du Roussillon. Ce plan, au reste, était trop limité, car les forces en jeu n'étaient pas assez considérables pour attaquer la révolution française, on s'exagérait la faiblesse des partis. Aurait-on vaincu avec ces éléments? c'est chose douteuse; mais un fait qui résulte même de l'original, c'est que ce plan, corrigé de la main de Léopold, n'entra jamais dans ce qu'on appelle le domaine des traités ou des projets de gouvernement. L'empereur déclara, quoique dans les termes d'une extrême bienveillance, qu'il ne pouvait rien sans la réunion d'un congrès où toutes les questions européennes seraient simultanément débattues. Il conseilla surtout une protestation authentique, officielle, de tous les princes de la maison de Bourbon (Espagne, Naples, Parme), considérant comme nuls tous les actes de l'assemblée usurpatrice qui siégeait au milieu des factions à Paris[2].

C'était aux princes de cette maison et au roi de Sardaigne, si intimement uni à sa famille, que le comte d'Artois s'était plus spécialement adressé pour demander aide et secours. Si le prince de Condé, par une vieille habitude de huguenoterie, était allé aux reîtres et aux lansquenets des bords du Rhin, M. le comte d'Artois avait fui d'abord à Turin, auprès de son beau-père, et là sa première volonté fut de s'adresser spécialement à l'Espagne, qu'une même et glorieuse origine rattachait à la maison de France. Charles IV était appelé au trône

[1] M. le comte d'Artois avait d'abord cherché un asile à la cour de Turin, chez le roi son beau-père. Le plan de M. de Calonne est du 7 juillet 1790.

[2] Cette protestation fut publiée au mois d'août 1790.

un an avant l'époque où éclatait la révolution française [1]. La première assemblée des cortès qui salua son avénement, s'était pour ainsi dire empreinte déjà des principes de la philosophie. Le comte Florida-Bianca [2], homme de fermeté, comprima cet élan de démocratie, et la monarchie fut maintenue. Le plan du comte d'Artois trouva entièrement sympathie dans la pensée du comte Florida-Bianca, mais l'Espagne était alors sous le coup d'une double guerre en Afrique avec Maroc, et en Amérique avec les Anglais, et Charles IV n'avait pas l'activité puissante et la grandeur de vue de Charles III ; il fallait beaucoup oser, et il y a des tempéraments qui ne savent pas vouloir ; pour agir, l'Espagne attendit le signal de l'Europe. A Naples, il était résolu que Ferdinand IV [3] prendrait part à la protestation du petit-fils de Louis XIV, et au mouvement d'invasion par un contingent; mais l'éloignement, le peu d'énergie qu'on supposait aux troupes napolitaines, ne permettraient pas de compter sur des forces réelles; et quant à la république de Venise, c'était une œuvre morte que le premier souffle devait emporter ; son temps d'influence sur l'Italie était fini ; le lion de Saint-Marc tremblait sur sa colonne lézardée.

Au milieu des plus actives négociations du comte d'Artois, on apprit un événement de la nature la plus grave, la fuite de Louis XVI, et presque aussitôt son arrestation à Varennes. Les puissances n'avaient que la confidence indirecte de cette résolution, prise en conseil secret et communiquée seulement à quelques diplomates de confiance [4]. Les princes français ne désiraient pas la présence du roi à l'étranger, car Louis XVI eût alors évidemment concentré dans sa personne le pouvoir qu'ils avaient joie d'exercer, même sur la terre d'exil. M. le

[1] Charles IV, second fils de Charles III et de Marie-Amélie de Saxe, né à Naples, le 11 novembre 1748, épousa, le 4 septembre 1765, Marie-Louise de Parme, sa cousine. Il fut salué roi d'Espagne, à la mort de son père, le 14 décembre 1788.

[2] François-Antoine Monino, comte de Florida-Bianca, né à Murcie en 1730, termina ses études à l'université de Salamanque, et devint un des plus habiles avocats de l'Espagne. Le marquis d'Esquilache, alors ministre d'État, le nomma ambassadeur à Rome, près de Clément XIV, et il succéda bientôt à son protecteur. Durant tout le règne de Charles III, Florida-Bianca jouit de toute sa faveur; la mort du roi fut le terme de sa puissance.

[3] Ferdinand IV, troisième fils de Charles III et frère de Charles IV, roi d'Espagne, était né en 1751, et remplaça son père au trône de Naples en 1759, lorsqu'il partit pour régner en Espagne.

[4] Cependant l'empereur Léopold avait ordonné quelques préparatifs pour recevoir Louis XVI dans les Pays-Bas, mais comme simple éventualité.

comte de Provence, avec son désir et son ambition de régence, M. le comte d'Artois, qui prenait une certaine importance dans ses négociations en Italie, auraient vu avec peine la cessation absolue de leur influence par l'arrivée du roi. Si le comte de Durfort [1] donna communication du plan de la fuite de Louis XVI à M. le comte d'Artois, ce fut quand elle était résolue, et le noble cœur du prince avait trop de loyauté pour contrarier une démarche même hardie, aventureuse, qui rendait la liberté à son frère, à son roi.

L'arrestation de Louis XVI à Varennes bouleversa presque complétement les projets discutés à Mantoue, et qu'on devait mieux préciser encore dans des conférences à Pavie. Bientôt on apprit que le roi, suspendu par un décret d'assemblée, avait accepté librement la folle constitution de 1791 ; et le corps diplomatique français s'empressa de communiquer aux cours de l'Europe la circulaire qu'il venait de recevoir, écrite de la main du roi lui-même. Louis XVI annonçait aux souverains qu'il avait volontairement accepté la constitution; plein du désir de maintenir et de continuer la paix, il ne formait plus qu'un vœu, c'est que par ses paroles tranquillisantes, les hommes qui avaient fui la France revinssent dans la patrie : et il invitait, pour ainsi dire, les souverains à aider au grand œuvre de la réconciliation dans la famille française, en prenant des mesures pour faire rentrer les princes et les émigrés.

En même temps les dépêches des ambassadeurs à Paris, du baron de Goltz, du comte Mercy d'Argenteau [2], commençaient à calmer l'esprit de méfiance des cabinets : beaucoup plus rassurantes, ces dépêches disaient les progrès du parti constitutionnel et la volonté d'énergie que déployait l'autorité publique : « Les premiers choix pour les directions de départements n'avaient pas été trop jacobins; des tentatives d'émeute et de révolte venaient d'être réprimées avec vigueur au Champ-de-Mars par M. de Lafayette [3] ; il se formait un parti puissant qui voulait la conservation et le développement même

[1] Lorsque le comte Alphonse de Durfort prit congé de l'empereur, ce prince s'exprima ainsi : « Vous direz à mon frère et à ma sœur que nous allons nous mêler de leurs affaires, et que ce ne sera pas par des paroles, mais par des effets. »

[2] Le comte Mercy d'Argenteau, d'une famille des Pays-Bas depuis longtemps attachée à la maison d'Autriche, suivit dès sa jeunesse la carrière diplomatique. Il quitta Paris en septembre 1790.

[3] Ce coup de force de la garde nationale au Champ-de-Mars produisit un grand effet en Europe.

des prérogatives royales. » L'Europe qui agissait déjà mollement et avec tant de répugnance au milieu de ses propres préoccupations, suspendit dès lors tous ses préparatifs de guerre répressive ; on ne voulait pour cela qu'un prétexte, et il ne fut plus question des pourparlers de Mantoue. L'empereur Léopold conseilla même au comte d'Artois de négocier sa rentrée en France : il ne souffrit désormais aucune réunion hostile d'émigrés ni en Autriche, ni dans l'Italie, les invitant sous main à se rendre à Paris pour former la garde spéciale du roi [1]. Les cabinets avaient trop d'intérêts positifs en jeu pour se jeter tête baissée dans une croisade contre de vagues principes : un moment on crut ainsi en Europe que la révolution était finie, et qu'il y avait à Paris un roi constitutionnel.

Cependant, à voir de près les actes et les démarches de l'assemblée nationale et l'état des esprits, on devait juger que le volcan n'était pas éteint. Il arrive souvent des époques où la majorité des assemblées a dans la tête toutes les idées de désordre, tout en voulant l'ordre réellement : contradiction curieuse qui vient d'une mauvaise éducation politique, sorte de lutte entre le bon sens et de fatales habitudes ! La mauvaise éducation vous inspire des principes désorganisateurs, et l'expérience vient vous dire que la société périt avec ces principes; alors on est entouré d'embarras, on ne sait comment s'en tirer, car la conscience crie et parle haut. Ainsi était l'assemblée constituante au bout de ses travaux : elle avait caressé toutes les passions du peuple, prenant plaisir à démolir la vieille société et à faire autour d'elle des ruines ; puis elle eut peur de ce peuple déchaîné ! La force matérielle ne fut plus suffisante pour comprimer l'anarchie organisée. Ce qu'on appelait la constitution était une œuvre de grands enfants, élevés dans les idées du *Contrat social ;* on passait la société sous le niveau comme un monument grec ou romain. La France, ce vaste groupe de provinces, s'était formée par des réunions successives; produits de la conquête ou de l'habileté : désormais la France n'avait plus de provinces. Les parlements étaient l'institution la plus vaste, la plus nationalement inhérente au sol : il n'y avait plus de parlements. On avait créé des départements, des districts et partout des assem-

[1] Les actes publics de l'empereur constatent la volonté de faire cesser l'émigration, et de faire rentrer toute cette noblesse en France pour la grouper autour du trône qu'elle devait défendre à Paris.

blées, un roi sans pouvoir, une administration sans hiérarchie, une obéissance sans unité; on délibérait au lieu d'agir, on décrétait au lieu d'administrer; les clubs, la presse libre, les déclamations de tribune sonnaient l'émeute de carrefour : et c'est cette constitution que l'on proclamait éternelle, ou qu'on promenait, à la manière des tables de la loi de Lycurgue, sous des couronnes de chêne et d'olivier! Nul des cabinets n'avait confiance en cette œuvre, mais en définitive, elle créait une certaine organisation; les dépêches annonçaient un peu plus d'ordre et de tranquillité; l'Europe préoccupée de ses propres affaires, cessa un moment de s'inquiéter de la France, continuant ainsi ses rapports diplomatiques avec la plus grande régularité [1].

Toutefois, si elle était plus contente de la tendance et de la forme du gouvernement, elle s'inquiétait de ces instruments terribles, que les révolutionnaires manient toujours avec une certaine habileté quand on ne les réprime pas, je veux parler des clubs, de la presse, de la propagande. Qu'une révolution éclate sur un point en Europe, on verra ces trois éléments de désordre vivement inquiéter au dehors: l'émeute parcourt la société comme un torrent, mais souvent elle se moralise elle-même, car nul ne peut vouloir le pillage et la destruction, tandis que les principes posés dans les clubs sont comme la rouille qui s'attache au fer, ils dévorent toute énergie. Or, les clubs depuis 1789 avaient pris une autorité indicible; ici, les amis de la constitution (depuis les jacobins); là, les cordeliers, dirigés par Danton et Marat. Arme terrible que cette tribune et cette fraternisation des associations anarchiques, pugilat violent contre tous les pouvoirs légitimes! Si l'assemblée constituante se tenait dans certaines bornes par politique ou par convenance, les clubs ne s'imposaient aucun obstacle : à leur tribune, les rois n'étaient que des tyrans couronnés, des tigres avides du sang du peuple, et c'est dans ce langage, si populairement exploité, qu'on s'exprimait sur le despote de Hongrie et de Bohême, sur le satrape de Berlin ou le tyran de Sardaigne : comme ce langage était capable de maintenir l'état de paix et de créer de

[1] La constitution française de 1791 fut envoyée sur beau papier bleu à toutes les légations, et des exemplaires magnifiques furent destinés aux souverains, qui les renvoyèrent d'un ton railleur; mais les sociétés secrètes les répandirent à profusion. Il en existe à la Bibliothèque du roi.

bons rapports! comme les négociations devaient être faciles en présence de tant d'insultes!

Si même ces grossières injures des clubistes étaient restées dans l'enceinte de leurs séances, il n'y aurait eu là que d'ignobles paroles étouffées entre quatre murs, dans une sorte d'orgie d'opinions; mais la constitution n'avait-elle pas proclamé la liberté de la presse la plus étendue? et qui aurait osé arracher cette arme des mains des pamphlétaires? Le XVIIIe siècle n'avait-il pas été lui-même un grand pamphlet? Ses héritiers acceptaient la succession avec sa langue, sa morale et sa politique! Plus de traditions, plus de respect, plus de noble chevalerie : la presse, obligée de se contenir un peu envers la personne de Louis XVI (autorité constituée), allait chercher d'autres rois et d'autres couronnes à traîner dans la boue, sonnant la révolte, le pas de charge des révolutions. Les couplets les plus sanglants contre les rois préparaient la *Marseillaise* [1]; quiconque avait une plume pouvait la tremper dans la boue ou dans le sang : si déjà la presse, dans les temps réguliers, est un instrument de destruction pour les gouvernements, combien n'est-elle pas plus funeste encore quand il n'y a plus de force dans la forme ou dans la pensée du pouvoir? M. de Lafayette [2] avait pu comprimer l'émeute du Champ-de-Mars, et faire usage des armes contre le peuple; mais qui pouvait réprimer le hurlement des pamphlétaires, de Camille Desmoulins, de Marat, de Brissot, publiant chaque jour des déclamations fatales à tous, au dehors comme au dedans? Dans ce pays de France, où les passions sont si vives, la presse est une des plus grandes difficultés des gouvernements, surtout dans leurs relations avec les

[1] La constituante n'osa pas faire une loi répressive des journaux, des gravures et des cris séditieux.

[2] Gilbert de Motier, marquis de Lafayette, né Chavaniac, près de Brioude, en Auvergne, le 6 septembre 1757, épousa à seize ans (avril 1774) la fille du comte d'Ayen, duc de Noailles. Le 26 avril 1777, il partit pour le service des États-Unis, avec le titre de major général (il n'était en France que capitaine), sur un bâtiment frété à ses frais; venu à Paris en 1779, il repartit pour Boston en 1780. Après les succès des Américains, il revint en France (1781), où un brevet de maréchal de camp l'attendait. De retour de Madrid à Paris, où il était allé (1783) pour terminer avec Charles III les différends de l'Espagne et de l'Amérique, il repartit bientôt pour les États-Unis, et revint à Paris en juin 1785, après avoir parcouru l'Allemagne et visité le vieux Frédéric II. Député par l'Auvergne aux états généraux, M. de Lafayette y présenta, le 11 juillet 1789, sa déclaration des droits de l'homme, et fut porté d'une voix unanime au commandement de la garde nationale. Depuis, sa vie fut toute publique.

cabinets : comment négocier avec ceux que les feuilles périodiques injurient, outragent chaque matin ? Quel gouvernement n'a pas au fond du cœur le désir de se venger d'une nation qui le flétrit ? Il donne ce qu'il ne peut refuser dans les relations habituelles, et rien au delà. En vain les ambassadeurs de Prusse, d'Autriche, faisaient des plaintes aux ministres, ceux-ci répondaient toujours que la presse libre était une des conditions du système représentatif, et qu'on ne pouvait rien contre elle [1]. Était-il possible de maintenir longtemps l'état de paix avec un système qui invitait l'Allemagne, la Belgique, l'Italie à se révolter contre leur gouvernement régulier ?

La propagande était bien plus active encore que les journaux. Dès que les clubs s'étaient constitués en France, ils avaient adopté un système de fraternisation avec les autres peuples. Rousseau, Mably, Condorcet, l'abbé Raynal avaient écrit que « le genre humain était une seule famille, » d'où les clubistes avaient conclu naturellement que le droit de résistance à l'oppression était égal pour tous : or, tout gouvernement régulier n'était-il pas une oppression ? Lorsqu'une révolution, d'ailleurs, éclate sur un point, viennent à elle tous les héros persécutés, les martyrs de liberté des autres gouvernements, c'est-à-dire les brouillons, les intelligences désordonnées, les séditieux de l'Europe. Il s'était donc formé partout des associations affiliées les unes aux autres. L'Angleterre avait été la première à subir la conséquence du cadeau funeste qu'elle nous avait fait : en retour de ses clubs, nous lui rendions des principes bien autrement énergiques contre son aristocratie ; l'égalité, la réforme, le radicalisme, étaient en pleine propagande jetés sur l'Angleterre ; les jacobins faisaient d'incessants voyages à Londres, en Écosse, en Irlande, enrôlant sous leur bannière les âmes crédules, les esprits exaltés.

Cette large affiliation de clubs cherchait à compléter son réseau par une association intime avec les sociétés secrètes de la Germanie : la franc-maçonnerie prêtait son aide, et, sous prétexte d'initiations simples à des mystères innocents, on préparait les esprits à des nouveautés dangereuses contre les gouvernements établis. L'Allemagne semblait plus spécialement exposée, car elle aime tout ce qui se rattache aux mystères, au merveilleux ; et les clubs parlaient à ses sympathies, en invoquant les doctrines de Schiller et en saluant avec enthousiasme

[1] Notes de MM. de Montmorin et de Lessart (1790-1791).

sa pièce *des Brigands* [1]. Il se faisait donc ainsi une sorte d'échange de politique et de littérature qui commençait à devenir menaçant pour les rois. Que si ce grand désordre, qu'on appelle une révolution, s'absorbe en lui-même, on peut le voir avec inquiétude, mais rien ne justifie la guerre qu'on lui déclare; que si, au contraire, l'émeute de principes déborde par tous les côtés, alors elle devient un danger permanent pour tous les cabinets; et telle est la nature de toute révolution en France, car notre puissance littéraire et philosophique agit sur le monde pour le sauver ou pour le perdre.

A la face de cette polémique ardente et de ces menées des clubs, plusieurs notes furent remises par le baron de Goltz et le comte Mercy d'Argenteau au cabinet de Louis XVI. Hélas! que pouvaient MM. de Montmorin [2] ou de Lessart [3] sur une presse tout entière aux mains des agitateurs? On répondit officiellement que tels étaient les avantages et les inconvénients d'un système libre; que la souveraineté du peuple ne permettait pas la répression des clubs, ni de la presse: l'Angleterre n'offrait-elle pas le même exemple? Secrètement le roi déclara à ses alliés que la situation avait peu changé : il était sans crédit, sans pouvoir; l'assemblée constituante, qui avait fait ce désordre, prête à se dissoudre, avait amoncelé les ruines; la monarchie avait disparu sous ses coups. Fatale assemblée qui creusa l'abîme et ne put trouver assez d'énergie pour le combler! Après l'œuvre de la constitution de 1791, l'assemblée nationale déclara qu'aucun de ses membres ne pouvait être réélu : on appela ceci du patriotisme et de la modestie. Elle craignait surtout de porter la responsabilité de ses actes : il y a des esprits poltrons qui reculent devant le mal qu'ils ont

[1] *Les brigands* furent mis en scène, traduits et journellement représentés à Paris sous le titre de *Robert, chef de brigands*.

[2] Le comte de Montmorin Saint-Herem avait été menin du dauphin (depuis Louis XVI), ambassadeur à Madrid, puis commandant en Bretagne; le roi l'appela, en 1787, à la première assemblée des notables, et le chargea quelque temps après du portefeuille des affaires étrangères; renvoyé, le 12 juillet 1789, avec Necker, il fut rappelé de nouveau à ce département quelques jours ensuite, après la prise de la Bastille.

[3] Antoine de Valdec de Lessart, né en 1742, dans la Guienne, fut pourvu, en 1768, d'une charge de maître des requêtes. En décembre 1790, il remplaça, au contrôle général des finances, le conseiller d'État Lambert, passa un mois après au ministère de l'intérieur, qu'il conserva jusqu'au 30 novembre 1791, et fut alors nommé ministre des affaires étrangères en remplacement de M. de Montmorin. C'était au reste une tête faible et d'une capacité limitée.

fait ; on n'aime pas à se promener sur les décombres, alors même qu'on a tenu le marteau.

La constituante légua ses pensées à la législative, plus pitoyable encore, expression de la bourgeoisie jalouse et tremblante. Ce qui marqua la législative d'un sceau indélébile, ce fut la lâcheté : s'il y eut quelques méchants, il y eut plus de poltrons encore, rêveurs d'utopies, parleurs de popularité, toujours agenouillés devant le despotisme des masses. Les esprits les plus monarchiques de cette assemblée, MM. de Pastoret, de Vaublanc, Henri Larivière, conservèrent quelque chose de cette école philosophique du XVIII[e] siècle, sentimentale et déclamatoire. Alors on élève un Panthéon pour les grands hommes, on parle des Champs-Élysées, de la tyrannie des rois, de la grandeur des peuples ; on flatte la multitude et ses passions, on lèche la patte du lion, on aiguise ses griffes en donnant des piques aux faubourgs. Comme tous les corps faibles, l'assemblée législative devient persécutrice : elle poursuit le malheureux Louis XVI jusque dans sa conscience religieuse ; elle lui reconnaît le droit de *veto* et le lui fait arracher par la violence. L'assemblée législative tourmente les prêtres réfractaires et proscrit les émigrés ; elle jette à profusion la peine de mort, la confiscation surtout ; il n'y a que les mauvaises passions qu'elle laisse libres, c'est-à-dire les rugissements du peuple dans l'émeute, les clubs, la presse, les massacres : où était-elle au 10 août et au 2 septembre [1] ?

Les assurances que l'Europe avait reçues d'une situation plus calme pour la France, après l'acceptation du pacte constitutionnel par Louis XVI, cessèrent ainsi bientôt. A la suite de ces agitations de tribune, une opposition directe s'était prononcée contre le ministre des affaires étrangères, M. de Lessart. Dès que l'assemblée législative eut pris la direction des affaires politiques avec ce despotisme, cette insolence parlementaire qui veut usurper le pas sur le roi, il se forma dans son sein un comité diplomatique, dont le rapporteur habituel était Brissot, le journaliste déclamateur dont j'ai parlé. Dans une foule de pamphlets et dans ses discours de tribune qui n'en étaient que le développement, Brissot, au nom du comité,

[1] Le nombre de lois et de décrets rendus par les deux assemblées, constituante et législative, est effrayant ; et que sont devenus tous ces principes de gouvernement et d'administration ? la convention les mit de côté comme dans un vieil arsenal, et Napoléon en balaya les derniers débris.

attaqua la politique extérieure du roi comme faible et pusillanime envers l'Europe : on accusait tour à tour l'empereur, les rois de Suède, de Sardaigne, d'Espagne, dans une langue sans dignité ; et si l'on ménageait la Prusse, c'est qu'on voulait la séparer d'une coalition. Étranges discours qui rendaient impraticables la continuation de la paix avec l'Europe entière ! Ce n'étaient que phrases sentencieuses pour appeler les nations à la révolte ; si l'on daignait assurer les rois qu'on les respecterait, c'était à la condition bien expresse que la révolution serait souverainement admise et caressée. Et d'ailleurs, Brissot déclarait presque ostensiblement que la France reconnaîtrait tout peuple ou toute fraction de peuple qui déclarerait sa liberté : sorte d'appel public à la fraternisation turbulente des clubs, en Allemagne, en Belgique, en Italie, en Pologne. Il n'était pas de gouvernement régulier qui pût résister à d'aussi constantes provocations.

CHAPITRE V.

NÉGOCIATIONS DES CABINETS EN FACE DE LA RÉVOLUTION.

Circulaire de Padoue. — Négociations à Londres. — Alliance de l'Autriche et de la Prusse. — Éventualité sur la Pologne. — Modération des souverains. — Entrevue de Pilnitz. — Moyens dilatoires. — Insignifiante déclaration. — Espérance qu'elle fait naître. — Réponses des souverains aux lettres officielles de Louis XVI. — Le roi de Prusse. — L'empereur. — La czarine. — Gustave III. — Projets d'intervention russe et suédoise. — Alliance des deux cours. — Réclamation de l'Autriche. — Précaution de police en Allemagne. — Négociations. — L'empire a recours à Léopold. — Changement dans le corps diplomatique français. — M. de Ségur à Berlin. — Ses instructions. — Le marquis de Custine auprès du duc de Brunswick. — Offre qu'on lui fait. — La Prusse se décide à la guerre. — Office définitif de M. de Kaunitz.

Juin 1791 — Janvier 1792.

Cette terrible marche des idées politiques en France ne cessait de vivement préoccuper les cours de Vienne et de Berlin, les plus spécialement intéressées dans un conflit immédiat. Il n'y avait dans ces deux cabinets ni volonté actuelle, ni énergie de guerre; le moindre prétexte devait être saisi pour se dispenser d'armements coûteux, et à la première lueur de paix publique, on s'y rattacherait comme au résultat le plus heureux dans les circonstances. Toutefois, en présence de tant de déclamations et d'insultes contre les rois, il parut urgent d'arrêter certaines précautions pour les éventualités d'un avenir plein de tempêtes. Les instances de M. le comte d'Artois, les communications secrètes des agents de Louis XVI firent juger indispensable à Léopold et à Frédéric-Guillaume, revenus à Padoue, non point encore une démonstration armée, mais une certaine déclaration de principes qui pouvait servir de base aux rapports des cabinets avec la révolution française, et de contre-poison à ses doctrines. Les puissances se rapprochèrent donc dans un petit comité à Padoue et rédi-

gèrent une simple circulaire aux ambassades. Elles déclaraient défendre la cause du roi très-chrétien comme la leur propre et garantir l'inviolabilité des personnes royales, menaçant de venger tout attentat contre l'honneur et la sûreté du roi. Dans cette circulaire, on descendait même aux détails d'administration politique, et l'on terminait en disant que les cabinets ne reconnaîtraient comme loi constitutionnelle que les actes sanctionnés librement par le roi. Cette circulaire n'était destinée qu'à une de ces publicités mitoyennes qui ne sont point encore un engagement d'exécution militaire [1].

Il paraissait important aux souverains, en toute hypothèse, d'engager l'Angleterre dans cette ligue de répressions et de menaces, et ce fut l'objet de la mission secrète du comte de Lamarck, enthousiaste de la noble reine de France, envoyé à Londres par le comte Mercy-d'Argenteau : le cabinet de Vienne s'adressait directement à M. Pitt pour lui demander si l'Angleterre adhérerait à cette formule générale que la Prusse et l'Autriche avaient arrêtée pour régler les rapports entre la France et les puissances de l'Europe.

M. Pitt lut attentivement la déclaration de Padoue, et, ministre parlementaire, il n'eut pas de peine à démontrer qu'il n'obtiendrait jamais de subsides pour un point aussi vague, aussi indéfini ; vis-à-vis de l'Angleterre, il fallait mieux préciser la question, et faire porter la possibilité d'une guerre sur des intérêts positifs. Alors le comte de Lamarck demanda qu'il ne serait pas possible que l'Angleterre engageât tout à fait la Hollande à prendre part à une ligue européenne.

[1] Les sentiments de l'empereur Léopold et l'expression de sa politique se manifestèrent dans cette circulaire du 6 juillet 1791, datée de Padoue. Les autres souverains étaient invités à se concerter avec lui pour déclarer à la France : « Qu'ils regardent tous la cause du roi très-chrétien comme la leur propre; qu'ils demandent que ce prince et sa famille soient mis sur-le-champ en liberté entière, en leur accordant de pouvoir se porter partout où le roi très-chrétien le croira convenable, et réclament pour toutes ces personnes royales l'inviolabilité et le respect auxquels le droit de nature et des gens obligent les sujets envers leurs princes; qu'ils se réuniraient pour venger avec le plus grand éclat tous les attentats ultérieurs quelconques qui seraient commis, ou qu'on se permettrait de commettre, contre la liberté, l'honneur et la sûreté du roi, de la reine et de la famille royale; qu'enfin ils ne reconnaîtront comme lois constitutionnelles, légitimement établies en France, que celles qui seront munies du consentement volontaire du roi, jouissant d'une liberté parfaite; mais qu'au contraire ils emploieront de concert tous les moyens qui sont en leur puissance pour faire cesser le scandale d'une usurpation de pouvoirs qui porterait le caractère d'une révolte ouverte, et dont il importerait à tous les gouvernements de réprimer le funeste exemple. »

M. Pitt répondit que cela dépendait des circonstances. En même temps, le comte de Fersen arrivait à Londres avec une lettre autographe de Gustave, roi de Suède, pour George III, dans le même dessein; il s'adressait moins à la politique rationnelle de M. Pitt qu'aux sentiments généreux de George III, quand une lueur de raison venait l'éclairer. Or, ce que demandait Gustave était simple : lever 12,000 Hanovriens avec des subsides, y joindre 16,000 Suédois; avec ces troupes, il débarquait à Ostende, et se promettait de comprimer la révolution française. Ce n'était ici, au reste, que la suite et le développement de la mission secrète de lord Elgin en Italie. Toutes ces démarches avaient néanmoins amené un premier résultat : le rapprochement complet, absolu, des deux cours d'Autriche et de Prusse [1]. Le général Bischofswerder vint à Vienne, et, après quelques conférences avec le prince de Kaunitz, un protocole préliminaire fut arrêté sur les points les plus divers et les plus mobiles de la situation.

Tandis que la révolution française se déployait dans ses désordres, la Pologne agitée tentait un dernier effort contre les Russes. La guerre violente, acharnée, de Catherine contre la Porte avait donné à ce peuple l'espérance de conquérir sa liberté; la diète polonaise s'empressa de déclarer le trône héréditaire, en appelant à régner une fille de Saxe, héritière de Stanislas-Auguste; et avec le trône, les Polonais, imitateurs des constituants, établirent des chambres et une publique discussion, et puis les éléments de toute fermentation et de toute décadence d'un peuple, la tribune et la presse libres. Dans le traité préliminaire de Vienne, les deux cours de Prusse et d'Autriche déclarèrent qu'elles s'entendraient sur tous les accidents que l'état actuel de la politique pouvait faire naître, et qu'en attendant elles reconnaîtraient l'acte constitutionnel des Polonais, sauf à s'entendre avec la Russie, partie si intéressée à tout ce qui touchait à la Pologne. Cette puissance, toujours préoccupée de la guerre d'Orient, consentait enfin à traiter avec la Turquie, mais sur des bases d'un immense avantage pour elle : on ne parla de la France que comme d'une éventualité éloignée.

Au milieu de ces négociations actives qui tournaient toutes dans un cercle éternel de précautions, la diplomatie française voyait son action s'annuler. Les cabinets venaient de prendre, à l'égard des en-

[1] Août 1791.

voyés du nouveau gouvernement de France, une mesure qui a généralement plus de portée qu'on ne croit : ils ne furent plus invités aux galas de cour ; pour eux il n'y eut plus que des réceptions officielles et de froides communications ministérielles. M. de Noailles [1], ambassadeur à Vienne, que l'on considérait comme l'expression du parti constitutionnel, put néanmoins pénétrer cette pensée fondamentale de l'empereur Léopold qu'il n'attaquerait pas la monarchie française, à moins de griefs positifs et de provocation armée ; M. de Noailles écrivait à M. de Montmorin, puis à M. de Lessart, qu'on ne devait craindre la guerre qu'à la dernière extrémité. Il savait aussi que le prince de Kaunitz et le baron de Spielmann étaient très-partisans d'une pacification, et que tout se bornerait à des bouderies et et à des menaces. En diplomate habile, M. de Noailles parlait, dans ses notes à M. Kaunitz, du rétablissement de l'autorité royale en France, de l'affaiblissement successif du parti jacobin ; ce n'était, selon lui, qu'avec des moyens doux et conciliants qu'on pourrait apaiser la révolution et rétablir l'autorité de Louis XVI [2]. Les partisans de la révolution française raisonnaient à Berlin dans le même sens : le moyen d'appeler la violence n'était-il pas d'attaquer trop ouvertement le principe constitutionnel ? Madame de Staël, qui, jeune encore, commençait à prendre de l'importance, s'agitait beaucoup au moment surtout où le bruit public était que l'empereur et le roi de Prusse devaient se voir à Pilnitz, dans des conférences d'intimité,

[1] Fils du maréchal de Noailles, et cousin germain du vicomte de Noailles, président de l'assemblée nationale et si porté pour les idées révolutionnaires. Il était ambassadeur à la cour de Vienne depuis le mois d'octobre 1786.

[2] Dans les premiers jours d'août (1791), M. de Noailles fit remettre une note confidentielle à l'empereur, où il exposait « que les hommes les plus sages et les plus éclairés de l'assemblée nationale, voulant empêcher la destruction de la monarchie, étaient déjà parvenus à soustraire le roi de France à la fureur des jacobins, en rejetant sur le marquis de Bouillé sa tentative d'évasion ; que la faction d'Orléans, qui agissait sur les plus forcenés jacobins, n'avait pu réussir à faire approuver la déchéance du roi par l'assemblée, ni à le faire juger ; mais que le parti constitutionnel, au contraire, qui était celui de la majorité de la nation, ayant reconnu l'inviolabilité du roi, ne désirait qu'un accommodement, et ne cherchait qu'une occasion pour transiger avec Louis XVI, afin de parvenir à un ordre de choses et à un gouvernement raisonnables; que ce n'était qu'avec des moyens doux et conciliatoires qu'on parviendrait à sauver le roi et la monarchie ; que l'effet que produirait une tentative étrangère sur le royaume, en ce moment où l'accord unanime des constitutionnels venait de se manifester, serait d'aigrir le peuple contre le roi, et de donner plus de force que jamais aux jacobins. »

et que là devait être arrêtée la résolution définitive sur les affaires de France.

Pilnitz est une charmante résidence d'été de la cour de Dresde, et, dans cette Allemagne toute couverte de pelouses royales, la Saxe, pays neutre, ne pouvait être mieux choisie pour un lieu de rencontre entre souverains; rencontre fortuite, sans importance, comme aux eaux, à une chasse, au milieu des distractions, sous les beaux ombrages. Dans ces courses aux montagnes, on cause, on se rapproche pour de grands intérêts, on fait la paix ou la guerre. Frédéric-Guillaume, accompagné du prince royal (depuis Frédéric III), quitta le camp de manœuvres de Schalkow pour se rendre à Pilnitz, où l'empereur Léopold l'avait précédé de quelques heures; et bientôt dans la plus noble comme dans la plus élégante résidence d'Allemagne, au milieu de la compagnie la plus polie, il fut question de régler les affaires d'une révolution toute démocratique. Dès la première conférence, on put remarquer dans les cercles brillants, comme dans les causeries familières, que les deux monarques différaient essentiellement d'opinions.

L'empereur Léopold, homme de plaisir, de temporisation, ne voulut point aller à un parti violent, irrité; les communications que lui avaient fait faire les constitutionnels de France, par l'organe de M. de Noailles, l'avaient particulièrement séduit; prince pacifique, il y voyait l'espérance de terminer cette fatale question de monarchie sans effusion de sang, et pour ainsi dire à l'amiable. Le roi de Prusse, tête militaire et ferme, désirait marcher à la répression immédiate, qu'il croyait aussi facile que celle qui avait mis fin aux troubles des Pays-Bas; il voulait surprendre la révolution avant qu'elle s'organisât, et montrer des forces avant qu'elle pût en opposer d'autres. Ces opinions, si divergentes sur un même point, étaient discutées avec calme et avec cette délicatesse de bonne compagnie qui distinguait la cour de Saxe. Il y avait de magnifiques carrousels, des galas somptueux, et les souverains y brillaient de tout leur éclat, sans songer que les haillons révolutionnaires allaient bientôt menacer l'Europe.

Cependant pour prendre un parti définitif, on attendait la présence depuis longtemps annoncée de M. le comte d'Artois, brillant gentilhomme. S. A. R., proche parent de la maison de Saxe, devait être particulièrement bien accueilli à Pilnitz; on le savait spirituel,

parfaitement informé de ce qui se passait en France, et puis il arrivait accompagné de M. de Calonne, en qui les cabinets avaient une grande confiance. On avait chargé M. de Calonne de rédiger avec sa précision habituelle quelques notes bien réfléchies sur les moyens à prendre dans la situation délicate où se trouvait l'Europe, et M. de Calonne avait obéi en faisant un travail très-sérieux sur l'esprit des hommes et des partis.

Le comte d'Artois et son ministre admis aux conférences de Pilnitz indiquèrent la nécessité de prendre l'initiative, et de bien montrer à l'assemblée qui usurpait le pouvoir en France la ferme résolution de l'Europe de réprimer de concert tout attentat contre Louis XVI. Ce ne fut pas sans répugnance que les deux monarques se résolurent à signer cette déclaration de Pilnitz, fort insignifiante au reste par elle-même, car elle ne promettait rien de précis ni de menaçant [1]; on y lisait que la situation du roi de France, digne de l'attention de l'Europe, appelait son concours pour mettre le roi très-chrétien en pleine liberté de fonder les bases d'un gouvernement monarchique, également convenable aux droits des souverains et au bien-être de ses peuples, et qu'à cet effet, LL. MM. allaient rassembler leurs forces pour soutenir ces principes.

Or cette déclaration si vague, et à laquelle on pouvait toujours échapper, avait été accordée à M. le comte d'Artois comme une grande concession, tant il est vrai qu'à cette époque l'Europe n'était

[1] Déclaration de Pilnitz.

« Sa majesté l'empereur et sa majesté le roi de Prusse ayant entendu les désirs et les représentations de Monsieur et de M. le comte d'Artois, déclarent conjointement qu'elles regardent la situation où se trouve actuellement sa majesté le roi de France comme un objet d'un intérêt commun à tous les souverains de l'Europe. Elles espèrent que cet intérêt ne peut manquer d'être reconnu par les puissances dont le secours est réclamé ; et qu'en conséquence elles ne refuseront pas d'employer, conjointement avec leursdites majestés, les moyens les plus efficaces, relativement à leurs forces, pour mettre le roi de France en état d'affermir, dans la plus parfaite liberté, les bases d'un gouvernement monarchique également convenable aux droits des souverains et au bien-être des Français. Alors, et dans ce cas, leursdites majestés sont décidées à agir promptement, et d'un mutuel accord, avec les forces nécessaires pour obtenir le but proposé et commun. En attendant, elles donneront à leurs troupes les ordres convenables pour qu'elles soient à portée de se mettre en activité.

» *Signé :* LÉOPOLD ;

» A Pilnitz, le 27 août 1791. » FRÉDÉRIC-GUILLAUME. »

rien moins que disposée à une guerre de principes! Tandis que la Russie grandissait ses domaines et que la Pologne était en pleine fermentation, Léopold en revenait incessamment à ses idées de pacification, dans lesquelles M. de Noailles l'avait entretenu au nom du parti constitutionnel. Lui-même, roi bienfaisant et philosophe, il n'était pas en opposition avec la réforme; et n'en avait-il pas donné l'exemple comme grand-duc de Toscane? Par-dessus tout, les méfiances contre la Russie le dominaient, et tandis qu'il se jetterait dans une sorte de croisade contre la France, qui sait ce que ne ferait pas derrière lui le cabinet de Catherine II? Les communications qu'il avait faites à Pétersbourg et à Madrid sur la question française, avaient néanmoins produit un bon résultat : on lui promettait un concours efficace, et l'Angleterre restait seule à déclarer que, se tenant dans la plus parfaite neutralité, elle n'entrerait dans la ligue contre la révolution, que si elle prenait un caractère menaçant pour les traités et la configuration générale de l'Europe.

A Vienne, à Berlin, on saisissait la moindre lueur d'espoir pour se dispenser de la guerre. Quand le roi Louis XVI eut accepté la constitution, M. de Noailles présenta un nouveau mémoire de cabinet pour constater que tout marchait parfaitement dans le sens monarchique en France, et que les craintes de l'Europe n'étaient nullement fondées; quelques jours après les ambassades furent chargées de remettre aux diverses cours une lettre autographe du roi Louis XVI annonçant l'acceptation libre, spontanée, de la constitution, démarche qui avait pour but d'appeler les cabinets en aide au parti constitutionnel; on lui fit partout le plus froid accueil. Si les souverains ne voulaient pas se décider à la guerre, il leur répugnait également d'approuver d'une manière directe ou indirecte les événements qui se passaient en France. Ils gardaient ce caractère malveillant qui n'est pas la guerre, mais qui nécessairement l'entraîne, parce que chacun en ce monde, peuple ou roi, a son orgueil et sa susceptibilité. La lettre de Louis XVI ne leur paraissant pas un acte de liberté, ils voulaient le témoigner. Le roi de Prusse [1], dans les expressions les plus vagues, semblait néan-

[1] Frédéric-Guillaume, dans sa réponse à la circulaire du roi de France du 19 septembre 1791, disait à Louis XVI : « La part que je prends à tout ce qui intéresse votre majesté est telle qu'elle est en droit d'attendre de l'amitié sincère que je lui ai vouée. Ces mêmes sentiments peuvent lui être un sûr garant du parfait retour avec

moins révéler le triste intérêt que l'on portait à la personne captive de Louis XVI. Léopold, moins froid, fut presque satisfait de ce que le roi de France avait fini la question irritante de la constitution ; il espérait que le parti constitutionnel répondrait à ses vœux pour la tranquillité publique. C'est que, dans le fait, Léopold, désireux de ne point trop se préoccuper de cette question de paix ou de guerre avec la France, espérait que la révolution, prenant un cours monarchique, se préserverait désormais de tout excès [1].

Cette répugnance pour les actes et les formules de la révolution française se manifesta plus puissante encore dans d'autres cours. A Madrid, le roi d'Espagne Charles IV ne voulut ni écrire, ni signer une lettre en réponse à son cousin Louis XVI, captif entre les mains des révolutionnaires ; seulement le comte Florida-Bianca, caractère ferme et monarchique, manda, dans une dépêche intime à M. d'Urtubize, chargé d'affaires à Paris, qu'il eût à déclarer au ministre de France que la conviction du cabinet de Madrid était que le roi Louis XVI n'avait pas toute sa liberté morale et physique, et que, jusqu'à la preuve du contraire, le roi d'Espagne se dispenserait de répondre à toutes communications qui viendraient de la France, même revêtues du sceau royal. La czarine refusa de reconnaître la légation française depuis la démission solennelle de M. d'Osmond, et le roi de Suède renvoya la lettre signée du roi sans l'ouvrir. Quant au bel exemplaire de la constitution de 1791, destiné à tous les souverains, sur papier de Chine orné de trophées et de drapeaux tricolores, il fut renvoyé avec mépris.

lequel je répondrai constamment à ceux dont elle a bien voulu me renouveler l'assurance dans cette occasion. »

[1] La réponse de l'empereur Léopold, datée de Vienne le 23 octobre 1791, est écrite en latin : « Très-sérénissime et puissant prince, seigneur, notre très-cher frère, cousin et allié, l'ambassadeur de votre majesté nous a remis la lettre par laquelle elle nous notifie son acceptation de la nouvelle constitution qui lui a été présentée. Plus nous sommes étroitement unis par les liens du sang, de l'amitié, de l'alliance et du voisinage, plus nous avons à cœur la conservation de votre majesté et de sa famille royale, de même que la dignité de sa couronne et le salut de la monarchie française. Ainsi nous désirons avec une affection sincère que le parti que votre majesté a cru devoir prendre, dans l'état actuel des choses, ait le succès qu'elle en attend : qu'il réponde à ses vœux pour la félicité publique, et en même temps que les causes qui sont communes aux rois et aux princes, et qui, par ce qui s'est passé dernièrement, ont donné lieu à de tristes augures, cessent pour l'avenir, et que l'on prévienne la nécessité de prendre des précautions sérieuses contre leur retour. »

C'était aigrir les esprits par des enfantillages, sans manifester l'énergie nécessaire pour les comprimer : faute immense en politique. Ce même empereur Léopold multipliait les concessions, car immédiatement, dans une circulaire intime, saisissant toute espérance de paix comme un bonheur, il écrivait aux cours de l'Europe que, dans son opinion, il croyait le roi Louis XVI parfaitement libre, depuis les derniers événements. Toutefois, son ministre à Paris avait ordre d'annoncer que toutes les précautions militaires, prises jusqu'alors pour les éventualités de désordre, seraient maintenues jusqu'à ce que Louis XVI eût témoigné lui-même qu'il était complétement maître de son gounement [1].

Ainsi plusieurs systèmes se manifestent en Europe par rapport à la révolution française. L'Angleterre, d'abord, salue les troubles de France avec joie, parce qu'ils empêchent la prépondérance de sa rivale et le développement du système de Louis XIV; elle veut maintenant conserver la neutralité, joyeuse d'assister à la décadence de la diplomatie française. L'empereur Léopold désirerait sans doute éteindre le foyer de l'incendie, prendre des précautions contre l'émeute des Pays-Bas, mais il craint la guerre au milieu de cette masse d'intérêts positifs qu'une démarche mal réfléchie peut compromettre; de là toutes ses hésitations, et sa joie surtout quand il croit être débarrassé de sa sollicitude personnelle pour Louis XVI. Le roi de Prusse, avec ses allures plus militaires, ne redoute pas les combats : comme il est à la tête de la plus belle armée de l'Europe, commandée par des chefs

[1] L'empereur Léopold chargea ses ambassadeurs et ses ministres de communiquer la note suivante à toutes les cours de l'Europe : « Sa majesté fait part à toutes les cours auxquelles elle a envoyé la première circulaire datée de Padoue, le 6 juillet, en y ajoutant maintenant la Suède, le Danemarck, la Hollande et le Portugal; que l'état du roi de France, qui donna lieu à ladite circulaire, étant changé, elle croit devoir manifester auxdites puissances sa façon de penser actuelle. Sa majesté croit qu'on doit regarder comme libre le roi de France, et par conséquent son acceptation et tous les actes qui s'en sont suivis, comme valides; elle espère que l'effet de ladite acceptation sera de ramener le bon ordre en France, et de faire prévaloir le parti des personnes modérées, selon le vœu de sa majesté très-chrétienne; mais comme les espérances du roi pourraient, contre toute apparence, être trompées, et que tous les désordres de la licence et les excès de la violence à l'égard du roi pourraient se renouveler, sa majesté croit que toutes les puissances auxquelles elle s'est adressée ne doivent point encore se désister des mesures concertées entre elles, mais se tenir en observation, et faire déclarer par leurs ministres respectifs à Paris que leur coalition subsiste, et qu'elles seront prêtes à soutenir de concert, en toute occurrence, les droits du roi et de la monarchie française. »

d'une puissante renommée, il ressent quelque orgueil de s'essayer avec la France. Toutefois, à Berlin, le parti philosophique commence à mener le cabinet, et des intrigues d'amour, des négociations intéressées peuvent s'agiter autour de ce souverain pour dominer ses résolutions. Le chevalier de toute cette grande aventure, Gustave III, ne calcule ni les périls, ni les résistances ; il demande à marcher à l'avant-garde ; la France l'a aidé à détruire les états nobiliaires de Suède, il serait aise d'aider la France à se débarrasser de cette autre assemblée de tribuns qui siége à Paris. Dans l'esprit de Catherine, la question se lie tout à la fois à une pensée de pouvoir absolu et à un désir d'accomplir ses conquêtes. Pour elle, un peuple qui se révolte doit être brisé : c'est sa politique pour la Pologne ; et de plus, si la guerre s'engage au Midi, si elle pousse les armées d'Autriche et de Prusse sur le Rhin, la Russie pourra profiter de ses avantages en Orient. Enfin l'Espagne promet de concourir par tous ses efforts à ramener l'ordre en France ; c'est pour elle, comme pour le roi de Sardaigne, une question de famille et de frontières.

Cette division des cabinets, au moment même des premières négociations diplomatiques sur la révolution française, est fort importante, parce qu'elle continue à se révéler dans tous les développements de la coalition ; ces mêmes intérêts de l'Europe, constamment en lutte, empêchent l'emploi puissant des forces militaires.

L'expérience ne devait-elle pas désabuser les grandes cours sur l'esprit et la tendance des événements de Paris ? On avait cru à Vienne, dans un intérêt de sécurité générale, que la révolution était finie par l'acceptation du pacte constitutionnel en France, et cette espérance était déçue une fois encore ; la lutte des partis recommençait plus violente contre Louis XVI, abreuvé d'insultes et d'amertume. Dès ce moment, Catherine II insista plus que jamais pour une lutte forte, immédiate ; elle écrit de sa main à Léopold une lettre presque irritée : « Quoi ! on insulte sa sœur chaque jour à Paris, et il ne va pas la venger ! » La czarine ne reconnaît pas là le caractère chevaleresque des souverains que Dieu a donnés aux peuples. Pour elle, sans hésiter, elle accrédite immédiatement le comte de Romanzoff[1] auprès des

[1] *Lettre de l'impératrice Catherine II, à M. de Broglie*, datée de Saint-Pétersbourg, le 29 octobre 1791 :

« Monsieur le maréchal duc de Broglie, c'est à vous que je m'adresse pour faire

émigrés à Coblentz ; et Gustave III, qui suit l'exemple de la czarine, envoie le comte d'Oxenstiern auprès de M. le prince de Condé. A tout cela Léopold répond, avec ses précautions ordinaires, qu'il ne veut rien heurter, insistant d'abord pour que Catherine fasse la paix avait les Turcs : puisqu'elle sent la nécessité de réprimer la révolution française d'une façon vigoureuse, elle doit donner ce premier gage à la paix générale. La czarine réplique à cette communication, qu'elle traite avec la Turquie, et que l'Europe sera satisfaite.

Cette glorieuse souveraine, bien vieillie déjà, se réveille pour les poétiques causes et les grands dévouements ; le comte de Romanzoff, accrédité par elle, est chargé de remettre à M. le maréchal de Broglie une de ces lettres de félicitation, si honorables pour la noblesse française. « Les rois ne s'honoraient-ils pas du titre de premiers gentilshommes ; sans noblesse, il n'y a pas de monarchie ; Élisabeth secourut Henri IV qui triompha de la Ligue, et cette reine était digne de servir de modèle. » Ce caractère de gentilhomme plaît à Catherine : elle le trouve si brillant, si noble, si élevé, même dans M. de Ségur, qui malheureusement a donné dans les premières idées de la révolution ! Enfin, comme complément à toutes ses démarches, elle signe avec Gustave III un traité d'alliance intime, offensive et défensive,

connaître à la noblesse française, expatriée et persécutée, mais toujours inébranlable dans sa fidélité et son attachement pour son souverain, combien j'ai été sensible aux sentiments qu'elle me témoigne dans sa lettre du 20 septembre dernier. Les plus illustres de vos rois se glorifient de s'appeler les premiers gentilshommes de leur royaume ; Henri IV fut surtout jaloux de porter ce titre : ce n'était point un vain honneur qu'il déférait à vos aïeux : il leur enseignait par là que sans noblesse il n'y a point de monarchie, et que l'intérêt à la défendre et à la maintenir était inséparable du sien. Ils entendirent cette leçon, et prodiguèrent leur sang et leurs efforts pour rétablir les droits de leur maître et les leurs.

» Vous, leurs dignes descendants, devant qui les malheureuses circonstances de votre patrie ouvrent la même carrière, continuez de marcher sur leurs pas, et faites éclater dans vos actions le même esprit qui les a animés et dont vous paraissez avoir hérité. Élisabeth secourut Henri IV, qui triompha de la ligue à la tête de vos ancêtres : cette reine est digne sans doute de servir de modèle à la postérité, et je mériterai de lui être comparée par ma persévérance dans mes sentiments pour les petits-fils de ce même héros, auxquels je n'ai fait encore que montrer ma bonne volonté et mes bonnes intentions. En embrassant la cause des rois dans celle de votre monarque, je ne fais que suivre le devoir du rang que j'occupe sur la terre ; je n'écoute que le motif pur de l'amitié sincère et désintéressée pour vos princes, frères du roi, et le désir de servir d'appui à tant de fidèles serviteurs de votre souverain. Telles sont les dispositions dont j'ai chargé le comte de Romanzoff d'assurer ces princes..... » *Signé :* « CATHERINE. »

dont le principal but se rattache aux affaires de France. Le roi de Suède s'engage toujours à se précipiter hardiment, au premier signal, sur le lieu le plus rapproché des côtes de France ; et là, avec les émigrés du prince de Condé, gentilshommes comme lui loyaux et braves, 10,000 ou 12,000 Suédois, quelques régiments d'Hanovriens, il se flatte de mettre un frein à cette révolution menaçante, de rattacher la couronne aux fronts de Louis XVI et de cette belle reine qu'il adore d'un culte chevaleresque.

Tandis que s'agitaient tant d'idées hardies à Pétersbourg et à Stockholm, Léopold persistait dans son système de modération et de tempérament : un acte du cabinet de Vienne interdit toute espèce de rassemblement armé d'émigrés sur les terres de son domaine ; dans le Brabant, on fit respecter la cocarde tricolore, insultée par le peuple ; les émigrés français ne purent plus se réunir en grand nombre, même sans armes, sur un seul point, et il leur était enjoint de se disperser sur la vaste étendue du territoire impérial. Après ces concessions aux insistances de l'assemblée nationale, Léopold se croyait en droit d'exiger satisfaction pleine et entière pour les princes possessionnés de l'Alsace et de la Lorraine ; il prenait à cet égard vis-à-vis de l'assemblée un ton impérieux et hautain, capable de blesser sa susceptibilité. M. de Noailles lui avait fait espérer la direction suprême du parti modéré, et le triomphe d'une fraction constitutionnelle, rétablissant la royauté sur des bases solides ; cette illusion, il la nourrissait surtout dans la pensée d'un congrès diplomatique où ces questions seraient résolues sous la garantie de l'Europe [1]. Ces projets étaient favorisés par la correspondance active et

[1] M. de Noailles, tout en conservant la dignité de son caractère, loin d'irriter la cour impériale, se servait toujours, dans ses communications, des expressions les plus modérées, qui contrastaient avec les fougueuses déclamations de quelques membres de l'assemblée nationale. Plusieurs fois il avait mandé à son cabinet qu'on était extrêmement frappé, à la cour de Vienne, du désordre de l'administration en France, de l'insubordination des pouvoirs, du peu de respect qu'on témoignait à la personne du roi. Il avait ajouté qu'une des choses dont le ministère autrichien se montrait le plus choqué, était la licence des discours et des écrits : « Ce cabinet, mandait-il, prétend qu'un gouvernement où de pareils excès sont tolérés est lui-même intolérable. » A cette communication, le ministre des affaires étrangères, de Lessart, répondait : « Il faut considérer que notre organisation ne fait que naître ; que les ressorts de notre gouvernement ne sont pas tous encore en activité ; qu'au milieu des inquiétudes qui nous viennent en partie du dehors, il est impossible que les lois exercent au dedans tout leur empire. Que l'on cesse de nous inquiéter, de

suivie de MM. de Narbonne, de Lameth, de Lafayette, qui agissaient activement à Paris et communiquaient avec Vienne par M. de Noailles. Enfin, pour donner plus de prépondérance à ses paroles, Léopold ordonnant la levée des contingents fédéraux, fit rapprocher ses armées des frontières, sous le prétexte que le devoir de l'empereur était de défendre les intérêts de la confédération germanique.

Cette situation délicate à l'extérieur, le dévouement personnel de quelques vieux diplomates à l'infortuné Louis XVI, avaient porté le parti constitutionnel, qui s'agitait alors sous l'influence de madame de Staël et de M. de Narbonne, à modifier le corps diplomatique. A l'exception de M. de Noailles à Vienne, aucun ambassadeur n'entrait dans le sens des idées de la constituante. M. d'Osmond à Saint-Pétersbourg, M. Auguste de Talleyrand à Naples, et M. de Vérac en Suisse, avaient donné volontairement leur démission. A Berlin, M. de Moustier se disait plutôt l'envoyé des princes français, que celui du parti triomphant à Paris. A Pétersbourg, on ne put envoyer d'ambassadeur accrédité, et, comme à Naples, on se contenta d'un simple chargé d'affaires; M. Barthélemy, neveu de l'auteur du *Voyage d'Anacharsis,* chef aux relations extérieures sous M. le duc de Choiseul, dut remplacer le marquis de Vérac en Suisse. On rappela immédiatement les envoyés à Munich, Mayence et Cologne, points qu'il était si important de surveiller. M. Bigot de Sainte-Croix, lié à la coterie constitutionnelle de M. de Talleyrand, dut remplacer le chevalier de Vergennes, neveu du comte de Vergennes, près l'électeur de Trève, avec mission de pénétrer les desseins des émigrés. On remplaçait M. de Bérenger, ministre auprès de la diète de Ratisbonne, par M. de Marbois, ancien intendant de Saint-Domingue.

Indépendamment de ces modifications, qui se rattachaient au personnel des affaires étrangères, il fut donné dans le corps diplomatique des missions d'une nature plus importante. On apprit que l'évêque d'Autun, M. de Talleyrand-Périgord, et le duc de Biron allaient se rendre immédiatement à Londres, tous deux chargés d'une mission

nous menacer, de fournir des prétextes à ceux qui ne veulent que le désordre, et bientôt l'ordre renaîtra. Quelle est, au surplus, la cause de cette fermentation intérieure dont la cour de Vienne paraît si blessée? c'est la consistance qu'ont prise les émigrés; ce sont leurs préparatifs, leurs projets, leurs menaces; c'est l'appui plus ou moins réel qu'ils ont trouvé dans la plupart des cours de l'Europe. »

secrète. L'évêque d'Autun était fort avancé dans le parti constitutionnel de l'assemblée constituante ; ami intime, confident de Mirabeau et son exécuteur testamentaire, comme lui il avait compris que la révolution, après avoir tout détruit, devait enfin constituer, et qu'on ne fait pas un gouvernement avec des ruines. Le duc de Biron était ce noble duc de Lauzun, si célèbre par ses galanteries et qui s'est complu à les réciter, conteur de bonnes fortunes, rôle insipide et usé [1]. L'évêque d'Autun et le duc de Biron étaient les beaux et les roués de cette époque qui venait de perdre le maréchal de Richelieu ; l'un, organe déjà du parti diplomatique raffiné, l'autre, expression de la faction belliqueuse de la noblesse, et lié comme M. de Lafayette au parti constitutionnel. La mission officielle des deux voyageurs n'était qu'une simple visite à ce pays d'Angleterre, qui semblait devenir l'école modèle du système constitutionnel ; dans la vérité, ils avaient ordre de s'ouvrir soit à M. Pitt, soit au parti whig sur des projets d'une haute importance [2]. On avait connu à Paris le but de la mission de lord Elgin à Mantoue, et les déclarations successives de l'Angleterre, persistant à garder la neutralité en cas d'une guerre européenne. L'évêque d'Autun devait exposer la possibilité d'une alliance intime entre les deux gouvernements constitutionnels avec le développement d'un traité de commerce favorable à l'Angleterre : on promettait le calme le plus parfait à Paris, l'anéantissement du parti jacobin, et en même temps M. de Talleyrand insinuait la possibilité d'un changement de dynastie qui unirait plus profondément encore la France et l'Angleterre.

Le duc de Biron, dévoué au duc d'Orléans, était appelé à confirmer

[1] Armand Louis de Gontaut, duc de Biron, né le 13 avril 1747, fut connu, jusqu'en 1788, sous le titre de duc de Lauzun ; il avait été nommé député de la noblesse de Quercy aux états generaux.

[2] « M. de Talleyrand n'a pas de mission avouée ; mais comme la nation française ne saurait rien faire de mieux que de rechercher l'alliance de l'Angleterre, il a bien fallu ne pas s'opposer ouvertement à ce qu'on ne pouvait pas empêcher... Il y a d'ailleurs, en France, un parti qui sert la maison de Bourbon bien par delà l'intérêt national ; ce parti ne veut pas souffrir l'alliance de deux peuples libres ; la constitution lui pèse : en criant qu'il la défend, il l'opprime et la mine sourdement... C'est de Paris que nous vient tout le mal qu'on est convenu de débiter sur M. de Talleyrand. La calomnie à la mode est de le dire effrontément partisan des deux chambres. On ne cesse de répéter que le ministre des affaires étrangères de France, n'ayant pu s'opposer à ce voyage de Londres, saura bien faire échouer le voyageur. »

tout ce que l'évêque d'Autun pourrait dire et avancer dans cette négociation, qui n'était, au reste, qu'un essai et une confidence [1].

La disposition d'esprit de M. Pitt n'était point si avancée dans le sens d'une révolution dirigée contre le roi Louis XVI.

Ces ouvertures, froidement reçues par le cabinet, trouvèrent des sympathies bien autrement fortes et puissantes auprès du parti whig, des lords Grey et Holland, de M. Fox, et même auprès du prince de Galles. Ceux-ci, liés de longue date avec M. le duc d'Orléans par leurs mœurs, leurs habitudes, et favorables en toute hypothèse à la révolution française, appelaient sa consécration par un changement de dynastie avec une constitution parlementaire.

Tandis que l'évêque d'Autun et M. de Biron agissaient ainsi à Londres, le parti constitutionnel à Paris donnait une double mission de confiance à deux gentilshommes, tout entiers dans la confiance de M. de Narbonne. Or voici dans quel but : à Vienne, on était sûr de M. de Noailles ; mais à Berlin, on était sans représentant pour les idées de 1789, et l'on proposa ce poste à M. de Ségur, de bonne maison comme M. de Narbonne, car à cette époque, tout se concentre encore dans la noblesse qui n'abdique qu'à demi ; si elle a déserté son blason, elle n'a quitté ni la fortune ni les affaires : on lui adjoignit M. de Custine (le fils), aussi bien né que M. de Talleyrand et M. de Noailles. M. de Ségur avait fort brillé dans sa grande ambassade auprès de Catherine, et l'on avait pris une certaine idée de son talent et surtout de son art infini à plaire. Le conseil constitutionnel dont je parle était dominé, pour ainsi dire, par la mémoire de Mirabeau ; ses paroles étaient encore des oracles ; or Mirabeau, agent secret pendant quelques années en Prusse, avait écrit, par ordre du ministère français, un livre presque furibond contre la monarchie de Frédéric : ne jugeant des choses que par la superficie, il avait été spécialement frappé des

[1] Dans sa première conférence avec Pitt (fin janvier 1792), après les honnêtetés d'usage, M. de Talleyrand mit en avant, pour entrer en matière, l'estime que la nation française faisait d'un tel ministre ; le désir presque général, parmi les Français éclairés, de voir arriver le moment d'une alliance ; les avantages qui en résulteraient bientôt pour les deux nations, dans l'état présent de l'Europe ; enfin, la gloire destinée au ministre qui signerait un traité entre deux peuples libres : « Il sera bien heureux, ce ministre ! répondit Pitt ; je voudrais bien l'être encore dans ce temps-là. — Est-ce M. Pitt, reprit M. de Talleyrand, qui croit cette époque si éloignée ? — Cela dépend du temps où votre révolution sera finie, observa Pitt, et où votre constitution pourra marcher. »

deux côtés vulnérables de la noblesse et de la cour de Prusse, la pauvreté et la corruption ; Mirabeau avait donc porté ce hardi jugement, « qu'avec quelques mille louis, on serait maître de la paix ou de la guerre à Berlin. »

C'est pénétré de ces idées que le parti constitutionnel confia l'ambassade de Prusse à M. de Ségur [1], et les instructions qui lui furent données ne s'écartèrent pas des principes de Mirabeau : on assignait un prix à chacune des influences à Berlin, aux maîtresses, aux grands, aux favoris ; on aurait dit que M. de Narbonne parlait d'une maison de débauche où chaque corruption a son salaire. M. de Ségur se rendit directement à Berlin, officiellement accrédité par Louis XVI, et porteur d'une lettre autographe pour le roi de Prusse ; à Potsdam, il fut plus que froidement accueilli, lui habituellement si fêté, lui qui avait accompagné la czarine dans son voyage de Crimée. Par une infidélité assez commune aux chancelleries, la cour de Prusse avait eu copie de ses instructions, et l'on sent combien elles durent exciter de colère parmi ceux qui entouraient le roi [2] ; les formes inusitées de ces instructions, les accusations qu'elles jetaient à tous excitèrent une violente indignation, et on le fit sentir à M. de Ségur. Il venait offrir l'alliance de la France à la Prusse, ce qu'elle souhaitait depuis quinze ans, et on le repoussa comme venant d'un pouvoir sans liberté et sans sécurité. M. de Ségur fut même étonné de ne pas trouver à son égard ces bonnes manières que les gens comme il faut gardent surtout avec les gentilshommes, et les feuilles de Berlin parlent d'un

[1] Louis-Philippe, comte de Ségur, fils aîné du maréchal de ce nom, était né à Paris le 10 décembre 1753 ; sous-lieutenant de cavalerie en 1769, il parvint successivement jusqu'au grade de colonel en second du régiment d'Orléans dragons, qu'il quitta pour commander celui de Soissonnais infanterie, dans la guerre d'Amérique ; à son retour en France (1783), il eut le commandement d'un régiment de dragons de son nom, et fut envoyé quelque temps après en Russie comme ministre plénipotentiaire. Il venait d'être nommé, en 1791, maréchal de camp.

[2] M. de Ségur trouva à Berlin un organe de la paix, qui, profitant de son accès auprès du roi, se dévoua pour le succès de sa négociation : c'était le chevalier de Boufflers, littérateur badin et léger, mais dont le nom s'était mêlé, à Paris, à ceux des partisans les plus sincères d'une monarchie tempérée. Selon M. de Ségur lui-même, « il eut le rare courage, au milieu de passions si violentes, de braver leur fougue, de dire la vérité au roi de Prusse, et de lui dévoiler l'avenir. Il lui prédit qu'il exaspérerait le peuple qu'on voulait calmer, qu'il compromettrait la vie du monarque qu'il espérait sauver, et qu'il ne pourrait forcer la nation française à recevoir des lois dictées par l'étranger. »

coup de désespoir qui le porta presqu'au suicide, tant il eut d'humiliations à essuyer !

A ce moment arrivait à Berlin un jeune et beau caractère, le marquis de Custine [1], la fleur de tout ce que la gentilhommerie avait de plus distingué et de plus pur. M. de Custine sans pouvoir spécial n'était nullement accrédité de gouvernement à gouvernement ; on lui croyait la place de premier secrétaire de la légation de M. de Ségur ; mais une mission plus importante le préoccupait. Le conseil des constitutionnels à Paris, sous la direction de M. de Narbonne, toujours plein du livre sur la Prusse de leur maître Mirabeau, avait conçu une idée très-élevée du duc de Brunswick, fort imbu des principes de philosophie, très-capable de la direction d'une armée comme du gouvernement d'un État, sorte de héros tout trouvé pour le XVIIIe siècle. Le parti constitutionnel chargeait donc M. de Custine de pénétrer l'ambition du duc de Brunswick, en lui offrant une magnifique place en France, la charge de connétable ou de généralissime (ce qui était plus moderne), avec quinze cent mille livres de traitement, et le don héréditaire d'une province ; le rôle du maréchal de Saxe lui était réservé, plus grand encore par son pouvoir et sa fortune. On ajoutait de plus, mais en confidence, que mille événements allaient surgir : Louis XVI pouvait prendre la fuite, abdiquer ; le Palais-Royal n'avait pas assez de crédit dans le peuple, et M. le duc d'Orléans était usé ; pourquoi le duc de Brunswick ne songerait-il pas alors à la possibilité d'obtenir une couronne? La révolution de 1688, qui avait amené un prince d'Orange sur le trône d'Angleterre, avait-elle une autre nature ? et lui, ne valait-il pas le prince d'Orange [2] ?

Il est très-essentiel de garder mémoire de ces premières négociations avec le duc de Brunswick, parce qu'elles se retrouvent plus d'une fois dans l'histoire de la révolution, pour expliquer ces grandes timidités des armées prussiennes dans la campagne de 1792. Si M. de Custine ne réussit pas alors plus ouvertement que M. de Ségur, ses paroles et ses démarches laissèrent des empreintes au cœur du duc de Brunswick et à la cour de Berlin. Pour le moment, la guerre était dans toutes les têtes, et M. de Ségur put écrire que Frédéric-Guil-

[1] C'était le fils du général comte de Custine. Il se nommait Renauld-Philippe, et fut condamné à mort à vingt-cinq ans, le 3 janvier 1794.

[2] La plupart de ces négociations furent révélées devant le tribunal révolutionnaire, et motivèrent la condamnation à mort du marquis de Custine.

laume se déciderait d'après les principes de la cour de Vienne, et qu'il n'y aurait plus moyen de rompre cette alliance aussi inaltérable qu'extraordinaire.

C'est donc ici le lieu de voir à quels points de politique s'était arrêté l'empereur Léopold, puisque désormais la Prusse va marcher avec lui : or, sur la question intérieure et française, le cabinet de Vienne, resté dans des conditions très-modérées, désirait ne pas heurter trop violemment les principes et les hommes du parti constitutionnel, et M. de Noailles avait pris de l'influence sur son esprit. Cette modération ne le dominait plus dans les questions positives qu'il devait discuter et résoudre comme chef de la patrie allemande, et par exemple, relativement aux indemnités pour les princes dépouillés en Alsace. Ensuite, prenant sous sa protection la masse des électeurs, Léopold déclara que la première insulte du premier soldat français, qui mettrait le pied sur le territoire germanique, entraînerait la guerre générale, s'agît-il même des domaines du petit électeur de Trèves; le respect absolu de toutes les possessions allemandes était imposé comme condition de la paix générale [1], seule réponse qu'on voulût faire aux menaces de la France contre les électeurs. Ainsi, pour bien résumer cette période de la diplomatie, on voit qu'il y avait une certaine hésitation à commencer la guerre de la part des cabinets : les principes de gouvernement à gouvernement se manifestaient par les témoignages d'un mauvais vouloir. Comme les combattants d'Homère, on se jetait mille injures avant de croiser le fer. L'Angleterre était parvenue à son but : la France perdait son influence morale en Europe; toutes ses alliances étaient brisées, à Vienne, à Turin, à Naples, en Espagne; la guerre qu'on allait lui faire serait toute d'extermination; plus de marine, plus de colonies. La Russie et la Suède, impatientes et colères contre la révolution française, portaient sur le régime nouveau leurs menaces de guerre, et leur espérance de répression. La Prusse refusait l'alliance de la France. L'Autriche l'enfermait dans un cercle de conditions modé-

[1] M. de Cobentzel spécifia ainsi qu'il suit les trois points principaux de la négociation :

« 1° La satisfaction des princes possessionnés; — « 2° La satisfaction du pape pour le comtat d'Avignon; — « 3° Les mesures que jugerait à propos de prendre le gouvernement de France; mais telles qu'il eût enfin une force suffisante pour réprimer ce qui pouvait inquiéter les autres États. »

rées, mais impérieuses. Toutes ces causes étaient de nature à grandir la souveraineté des partis en France, et à les jeter dans les moyens extrêmes.

CHAPITRE VI.

SITUATION DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES JUSQU'A LA CHUTE DES CONSTITUTIONNELS.

États des esprits et de l'assemblée législative pendant les négociations. — Efforts du parti constitutionnel. — Deux influences. — Les ministres. — Le comité diplomatique. — Rapport sur les négociations à Vienne. — Attitude de guerre. — Note de M. de Lessart. — Réponse pacifique. — Déclamations de tribune. — Propagande en Allemagne. — Paix de Jassy. — Conseil aulique. — Résolution. — Développement de l'alliance austro-prussienne. — Réponse de l'empereur à l'office du roi de France. — Note de M. de Kaunitz. — Nouvelles harangues de tribune. — Conférences de guerre à Vienne. — Mort subite de l'empereur Léopold. — Avénement de François II. — Assassinat de Gustave III. — Accusation contre M. de Lessart. — Chute des constitutionnels.

Septembre 1791 — mars 1792.

Dans les affaires politiques, comme dans tout ce qui touche au monde, les événements réagissent toujours les uns sur les autres. En Europe, on s'irritait de ce qui se passait à Paris, et à Paris, on frémissait de colère de ce qui se disait en Europe. L'assemblée législative, ainsi que tous les corps politiques dissertateurs, passait son temps à jeter les maximes du *Contrat social* à la face des rois et des peuples ; jamais on ne dit tant de non-sens dangereux, jamais on ne posa de plus terribles principes : la mort et la confiscation contre les émigrés, l'émancipation des noirs et la perte des colonies, la souveraineté du peuple, la résistance à l'oppression, l'insurrection considérée comme un devoir, le mépris de l'autorité royale, la confusion administrative. On se jouait avec toutes ces idées, terrible préoccupation de tribunes et d'une majorité bien périlleuse ! car dans les assemblées, les méchants sont moins à craindre que les esprits bornés et les philanthropes nourris de quelques phrases vides et sonores. Pour couronner toutes ces belles maximes, la constitution avait proclamé que le peuple français ne ferait plus de conquêtes, mais qu'il tendrait

la main à toutes les nations qui voudraient être libres : niaise et fatale politique qui, mettant un point d'arrêt à l'influence légitime de la France, à ses vastes destinées, telles que Henri IV et Louis XIV les avaient conçues, effrayait en même temps tous les gouvernements de l'Europe. C'était se placer de plein gré en dehors de toutes relations régulières.

Durant les négociations ouvertes à Vienne avec l'empereur; il s'était déclaré deux partis dans l'assemblée législative, par rapport à la guerre ou aux négociations qui pouvaient l'éviter. 1° Le parti constitutionnel de MM. de Narbonne, de Lafayette et de Noailles, espérait amener la France et l'Europe à régler, dans un congrès, les formes de la constitution générale de la monarchie : école timide qui craignait son propre ouvrage, la révolution de 1789, et qui voulait en comprimer les débordements. Par ce moyen, on évitait la guerre et le désordre, deux choses qui faisaient trembler ces âmes pusillanimes. Mais n'était-ce pas faire intervenir l'étranger dans le gouvernement intérieur du pays? et une grande nation ne pouvait subir une telle intervention? Cette idée d'un congrès venait de madame de Staël [1] et des partisans de la pensée anglaise des deux chambres, d'un pouvoir irresponsable, et peut-être d'une révolution semblable à celle de 1688. 2° L'autre parti, plus fougueux, voulait rompre toutes les négociations mixtes, et entraîner la guerre, parce que dans le mouvement qu'elle allait faire naître, il lui serait plus facile de dominer le pouvoir et le pays. Il y avait certes ici une pensée plus nationale, et en se détachant des passions de partis, il valait mieux ces hommes de courage que les constitutionnels : puisqu'on faisait une révolution, les ménagements n'étaient plus qu'une sottise; on avait élevé la démocratie au pouvoir, il fallait dès lors la montrer dans toute son énergie, et ne pas faire une démagogie de salons, à jabots de dentelle et à talons rouges.

Ces opinions opposées étaient, au reste, représentées par les deux autorités diplomatiques qui avaient une action à l'extérieur. Le ministère de M. de Lessart, par l'organe de M. de Narbonne [2], se trouvait

[1] Anne-Louise-Germaine Necker, née à Paris le 22 avril 1766, avait épousé, en 1786, le baron de Staël-Holstein, ambassadeur de Suède.

[2] Le comte Louis de Narbonne Lara, né à Colorno, dans le duché de Parme au mois d'août 1755, fut amené à Paris en 1760, où il fit ses études au collége de Juilly. Il était, en 1790, colonel du régiment de Piémont.

complétement en rapport avec madame de Staël et les constitutionnels, tandis que les patriotes, les républicains, le parti énergiquement national, avaient la majorité dans le comité diplomatique de l'assemblée législative. Ce comité s'était tout naturellement emparé de la véritable action dans les affaires; comme l'assemblée déclarait la paix ou la guerre, il était naturel qu'en définitive la diplomatie se fît à la tribune, et l'on s'imagine combien, avec une telle publicité, il était peu facile d'arriver à quelque chose de sérieux et de complet! Quels secrets que ceux que l'on pouvait confier aux mille indiscrétions des députés et des journalistes! Ainsi les choses marchaient alors : une rivalité bien constante, bien visible, devait exister entre ce ministère et ce comité formé dans des opinions très-diverses ; et ce fut pourtant à cette étrange autorité que le cabinet de Louis XVI fut obligé de communiquer l'office si important de l'empereur Léopold [1], demandant une réponse prompte et décisive sur les indemnités des propriétés électorales en Alsace et en Lorraine. Le rapport en fut confié au député Guadet, girondin de principes, et qui posa des questions d'une nature si nette, que désormais toute négociation devenait presque impossible : « L'office de l'empereur est-il une déclaration de guerre ? Faut-il répondre par des hostilités, ou seulement exiger de l'empereur des déclarations précises dans le plus bref délai ? » Après quelques déclamations, et la longue histoire des griefs que faisait naître la conduite de l'empereur, le rapporteur révélait le projet du parti constitutionnel. « L'empereur n'a d'autre but, disait-il, que

[1] « Les moteurs du parti républicain comptaient surtout pousser à bout l'empereur, et le forcer à des mesures sérieuses qu'ils pussent ensuite tourner à l'entretien des alarmes de la nation, en protégeant et soutenant le nouveau complot de révolte qui venait d'être découvert aux Pays-Bas, et dont on savait, à n'en pouvoir douter, que le foyer subsistait à Douai. Le plan était fondé sur l'appui du parti républicain en France. C'est en général contre l'empereur, et en profitant de l'état non préparé où se trouvent ses forces dans ses provinces voisines, que paraît être dirigé leur principal, ou du moins leur premier dessein : ils espèrent sans doute prévenir les conséquences d'une attaque qui deviendrait la cause commune des puissances, en parvenant, par des négociations et des offres simultanées, à les désunir et à leur inspirer, en sens contraire, les mêmes mouvements de jalousie et de rivalité d'alliance qu'ils ne réussiront nulle part à exciter, à une époque où tout conspire sincèrement à fonder un système de repos et de modération générale sur des bases inébranlables. » (Extrait des éclaircissements du chancelier prince de Kaunitz, en date de Vienne, 17 février 1792, adressés à M. de Blumendorf, chargé d'affaires de l'empereur à Paris.)

de nous effrayer par l'appareil de la force, et de nous amener insensiblement à l'adoption d'un congrès qui, modifiant notre constitution, renverserait le principe de l'égalité des droits, et donnerait au trône une autorité presque absolue. Tel est le projet de cette coalition. Il a peut-être été formé dans le sein de la France ; des intelligences secrètes ont entretenu l'espoir de le faire adopter ; mais une nation de vingt-quatre millions d'hommes libres, qui ne veut que la liberté et qui la veut tout entière, ne s'avilit pas au point de soumettre sa souveraineté aux volontés de quelques despotes... C'est à vous, qui êtes chargés de parler au nom du peuple, et à qui il a confié ses plus chers intérêts, c'est à vous d'examiner, d'après la conduite de l'empereur, si sa dernière note ne doit pas être regardée comme une hostilité, et si la guerre peut être entreprise en ce moment, sans être offensive ! »

Le comité diplomatique, et derrière lui l'opinion ardente, exaltée, demandaient la guerre, et cela parce que, dans l'agitation générale des esprits, le pouvoir lui arriverait nécessairement. Il voulait en finir avec les négociations diplomatiques du parti constitutionnel qui promettait à l'Europe une certaine majesté dans le pouvoir royal. Ce parti, le comité diplomatique le dénonçait hautement. « Je propose de décréter à l'instant même, continuait M. Guadet, que la nation regarde comme infâme, traître à la patrie, coupable du crime de lèse-nation, tout agent du pouvoir exécutif, tout Français qui prendrait part directement ou indirectement soit à un congrès, dont l'objet serait d'obtenir une modification quelconque de la constitution, soit à une médiation entre la nation et les rebelles émigrés, soit enfin à une composition avec les princes possessionnés en Alsace. Je propose que cette déclaration soit portée sur-le-champ au roi, avec invitation d'en donner connaissance à tous les potentats de l'Europe, et de leur déclarer qu'il regardera comme ennemi de la France tout prince qui manifesterait l'intention de porter atteinte à la constitution. » Et l'assemblée, tumultueusement réunie, adopta les opinions étranges de son comité [1]. Cet acte parut tellement décisif, que le baron de Goltz, ministre de Prusse, et M. de Blumendorf, chargé d'affaires de l'empereur, expédièrent des courriers extraordinaires à leurs cours respectives, tant ils considérèrent ce vote comme une rupture.

[1] Séance du 14 janvier 1792.

Il fallait nier la lumière et l'évidence pour ne point reconnaître l'impossibilité de conserver longtemps des rapports pacifiques avec un gouvernement et un peuple qui procédaient par de telles manifestations ; la vivacité de la presse et de la tribune, cette suite d'injures prodiguées à l'empereur, aux cabinets de l'Europe, aurait lassé la patience la plus opiniâtre, et l'empereur Léopold dès ce moment commence à tenir à Vienne un langage plus menaçant. Les dépêches de M. de Noailles indiquent ce changement : « Si l'empereur tient encore à conserver le titre de pacifique, il s'est exprimé dans son cercle de manière à ne plus faire douter qu'il saura prendre une résolution énergique[1] : « Les Français veulent la guerre, dit-il ; ils l'auront, ils en payeront les frais, et ce ne sera pas en assignats. » M. de Noailles insistait sur ce point : « Ce qui blesse le plus l'empereur, ce sont les injures de toutes sortes que prodigue la presse française contre les têtes couronnées, le décousu de l'administration, l'anarchie du pouvoir, le mépris qu'on témoigne au roi. » A cette dépêche, M. de Lessart répond qu'il ne faut pas s'en effrayer, car le gouvernement est nouveau, les ressorts politiques ne sont pas encore parfaitement engrenés ; suivant lui, la cause de cette agitation vient peut-être de l'attitude prise par les émigrés, de leurs desseins et de l'appui surtout qu'ils semblent trouver dans les puissances de l'Europe[2]. Ces explica-

[1] « Léopold a dit tout haut à table, chez l'impératrice : « Les Français veulent la guerre : ils l'auront, et ils verront que Léopold le pacifique sait faire la guerre quand il la fait ; ils en payeront les frais, et ce ne sera pas en assignats. » (Dépêche de M. de Noailles).

[2] Dans une dépêche à M. de Noailles, du 21 janvier 1792, M. de Lessart disait : « Je viens, monsieur, de prononcer un grand mot, qui occupe actuellement tous les esprits ; un mot qui est l'objet des inquiétudes des uns et des désirs des autres : ce mot est la guerre. Vous croyez bien que le roi est à la tête de ceux qui y répugnent : son excellent esprit, d'accord avec son cœur, cherche à en repousser l'idée. Il la regarde, dût-elle être heureuse, comme un fléau pour l'humanité et comme une calamité pour le royaume. Mais en même temps, et je peux vous l'assurer, le roi a été vivement affecté de l'office du 21 décembre. Cet ordre, donné si brusquement à M. le maréchal de Bender, cette apparente intention de secourir l'électeur de Trèves, tandis que ce prince tenait à notre égard la conduite la plus hostile ; cette annonce d'un concert inconnu entre toutes les puissances de l'Europe ; la tournure et le ton de l'office, ont fait une impression dont les gens les plus sages n'ont pu se défendre, et qu'il n'a pas été au pouvoir du roi d'effacer. Vous devez donc, monsieur, chercher des explications sur trois points : 1° sur l'office du 21 décembre : 2° sur l'intervention de l'empereur dans nos affaires intérieures ; 3° sur ce que sa majesté impériale entend par *souverains réunis en concert pour la sûreté et l'honneur des couronnes.* »

tions suffisent pour calmer un peu l'empereur, qui ne demande pas mieux que de trouver un prétexte rationnel pour éviter la guerre ; il donne partout l'ordre aux électeurs de ne pas tolérer les armements d'émigrés : il ne veut pas laisser le moindre prétexte aux plaintes de l'assemblée ; on donne l'assurance que l'électeur de Trèves a forcé les malheureux émigrés à se dissoudre : que peut exiger de plus le comité diplomatique ?

Fort des concessions qu'il a obtenues, le cabinet de Louis XVI se félicite d'un résultat qu'il croit susceptible d'apaiser l'assemblée ardente; M. de Lessart vient lui communiquer les dépêches qu'il a reçues, les renseignements qu'on lui a fournis : « L'empereur cesse de menacer de la guerre, il renonce à toute pensée d'influence sur les affaires intérieures, ses négociations ne touchent plus qu'à des questions diplomatiques. » M. de Lessart n'apaise rien, ne satisfait personne. Quand un parti est pris par une assemblée, à quoi servent les concessions ? et, dans cette voie, il n'y a plus de limites : la question est toujours entre le ministère et le comité diplomatique qui veut s'emparer des négociations. Ce que M. Guadet a commencé à la tribune, M. Brissot, le grand phraseur de diplomatie, vient de l'accomplir ; il n'a ni ménagement ni tenue ; c'est l'empereur qu'il menace, car ce monarque semble céder : « Votre ennemi véritable, c'est l'empereur ; il cherche à vous attaquer et à vous effrayer. Si vous devez être attaqué, il vous convient de prévenir ; si l'on veut vous amuser, vous ne devez pas vous endormir ; si l'on ne tend qu'à vous forcer par la terreur à une capitulation indigne de vous, il faut réaliser ce que vous avez cent fois promis : *la constitution ou la mort !* la mort, elle n'est point à craindre; examinez votre position et celle de l'empereur. Votre constitution est un anathème éternel aux trônes absolus. Tous les rois doivent donc haïr votre constitution ; elle fait leur procès, elle prononce leur sentence, elle semble leur dire à chacun : *Demain, tu ne seras plus, ou tu ne seras roi que par le peuple.* Cette vérité a retenti dans le cœur de Léopold ; il cherche à en reculer le fatal moment. Il faut donc dire à l'empereur : Si c'est notre constitution que vous voulez détruire, ou renoncez à ce projet, ou préparez-vous à la guerre. » Puis M. Brissot, après avoir dénoncé le projet d'un congrès, préparé par le parti constitutionnel et dans lequel ces questions politiques seraient décidées, continuait ainsi : « Telles sont les vues secrètes de vos ennemis ; ils sont rois, et vous êtes peuple ; ils sont

despotes, et vous êtes libres ; or il n'y a point de capitulation sincère entre la tyrannie et la liberté. Je ne dirai donc pas à l'empereur avec votre comité : Voulez-vous vous engager à ne pas attaquer la France, ni son indépendance? Mais je lui dirai : Vous avez formé une ligue contre la France ; je dois vous combattre ; et cette attaque immédiate est juste, nécessaire, commandée par les circonstances et par vos serments. » Quel langage, quelle forme vis-à-vis des gouvernements réguliers ! Tout ménagement était mis de côté ; les ardents déclamateurs s'emparaient des affaires, et ce progrès dans le désordre n'était-il pas inévitable avec l'effervescence de l'opinion? On avait mêlé à la question des relations extérieures une difficulté d'intérieur, et les partis ne l'oubliaient pas : les journaux de toutes les couleurs appelaient la guerre, les royalistes pour en finir, les jacobins pour aider l'agitation des esprits.

Quand donc le vote de l'assemblée eut fixé pour tout terme à la réponse de l'empereur le 15 février, M. de Lessart crut indispensable à sa responsabilité d'envoyer copie de ce vote à M. de Noailles, à Vienne, avec ordre exprès de le communiquer à l'empereur. Dans une dépêche intime, il disait sans déguisement à l'ambassadeur toutes les difficultés de la situation du roi ; il devait s'en ouvrir à Léopold, s'en rapporter à sa sagesse, et peut-être des concessions lui paraîtraient-elles indispensables. M. de Lessart, dans sa dépêche officielle, gardait une plus ferme attitude, parlant de la guerre comme d'une question qui agitait les esprits et à laquelle le roi répugnait ; mais l'office de l'empereur du 21 décembre l'avait si vivement affecté ! « Les armements, les déclarations de S. M. I. réveillaient de malheureuses idées, sur lesquelles il fallait demander des explications. » La situation devenait de plus en plus étrange. Louis XVI écrivait par son ministre responsable des choses et des principes tellement en dehors de ses intérêts et de sa position, qu'on ne pouvait y ajouter foi ; on ne le croyait pas libre sous l'action d'un comité factieux, conviction constamment entretenue par les princes et les émigrés ; et d'ailleurs, l'Europe n'avait-elle pas à s'inquiéter de la propagande publique que la révolution répandait partout, de cette menace des peuples qu'on jetait incessamment aux rois? A Douai, un comité s'était formé sous le député Merlin pour révolutionner les Pays-Bas ; de la haute Alsace on lançait des proclamations sur tout le littoral de l'Allemagne, et l'esprit général tendait si bien vers ces idées, que les mouchoirs

fabriqués dans les manufactures allemandes représentaient la constitution de 1791 !

Préoccupé de ces dangers, et en face de ce mouvement, l'empereur Léopold se décida pour la réunion d'un conseil secret chargé de répondre définitivement aux demandes impératives de la France. Ce conseil, sous l'influence et la direction du prince de Kaunitz[1], posa d'abord un fait incontestable, c'est que le ministère de Louis XVI n'avait plus aucune influence, et que la direction des affaires extérieures était désormais passée à l'assemblée législative elle-même par son comité. Examinant ensuite l'esprit de la majorité de ce corps politique, M. de Kaunitz déclara qu'il avait foulé aux pieds toutes les précautions et tous les prétextes, et qu'il entraînait la France et l'Europe à la guerre générale ; d'où le conseil conclut une augmentation inévitable dans l'effectif militaire. Les corps durent se rapprocher des frontières et s'unir aux Prussiens dans une marche en avant ; résultat de l'alliance plus resserrée entre les cours de Vienne et de Berlin. Après ces mesures réalisées, on devait rédiger de concert une réponse à la note communiquée par M. l'ambassadeur de France.

Rien de plus facile que l'exécution de ces articles : l'Autriche était sur un bon pied d'armement, et la Prusse ne demandait pas mieux que ce rapprochement avec la cour de Vienne qui, promettant de garantir la constitution germanique, allait désormais employer ses

[1] « Les dépêches de M. de Lessart, du 21 janvier, ayant été communiquées par l'ambassadeur de France au cabinet de Vienne, un conseil extraordinaire fut convoqué dans les appartements de l'empereur. A ce conseil assistèrent, comme ministres d'État et de conférences, les princes de Colloredo, Stahremberg, et Rosemberg, les comtes de Lascy et de Hatzfeld, et le baron de Reisback. En outre, le baron de Spielmann y assista comme référendaire ou rapporteur, et le baron de Kollenbach comme actuaire ou greffier. Le chancelier de cour et d'État, prince de Kaunitz, présidait le conseil, l'empereur présent.

Le résultat de ce conseil donna lieu à différentes dispositions ; voici, en résumé, les principales : 1° Que dans toute l'étendue des États héréditaires, des préparatifs militaires seraient ordonnés et activés ; 2° que l'ordre immédiat de filer dans le Brisgaw serait donné à un corps de six mille hommes, et qu'on formerait, des troupes réunies en Bohême, un corps de trente mille hommes prêt à marcher au premier signal ; 3° que le traité préliminaire d'alliance et de concert, signé le 25 juillet précédent entre l'Autriche et la Prusse, serait converti, le plus promptement possible, en un traité définitif ; 4° qu'on ne donnerait les explications demandées par la note de M. l'ambassadeur de France, qu'après la signature du traité définitif, et que, d'ici là, les deux cours alliées s'entendraient sur le plan offensif ou défensif qu'il conviendrait d'arrêter en cas de rupture.

forces à la répression d'un fait perturbateur. Ce n'était plus Frédéric-Guillaume qui prenait l'initiative ; Léopold lui-même, si temporisateur, demandait la confirmation du traité jusqu'à ce que la France fît cesser ses armements extraordinaires, les clubs de propagande, les empiétements sur le corps germanique, et cette anarchie dévorante qui menaçait les monarchies. Dans une correspondance intime de l'empereur Léopold avec Frédéric-Gulllaume, il pose en fait que c'est la France qui arme et prend l'initiative de la guerre [1]; on doit donc rassembler des forces considérables pour être à même de prévenir et de repousser les hostilités de la révolution. Léopold enfin veut démontrer la nécessité de prendre de concert un certain nombre de mesures susceptibles d'arriver à ce but répressif; il sent le besoin de réunir des forces actives pour se préserver de la marche soudaine et fatale de l'esprit révolutionnaire.

Divers événements venaient de surgir favorables à l'union des souverainetés : on recevait à Vienne et à Berlin la nouvelle des négociations de Jassy, conclues entre la Russie et la Porte. Catherine s'était empressée d'annoncer aux deux cours qu'elle allait traiter sur des bases satisfaisantes, afin d'avoir toutes ses forces disponibles : en paix avec Gustave III, à la veille d'une pacification en Orient, elle pourrait armer 120,000 hommes, qu'elle mettait à la disposition de l'alliance. Le comte de Romanzoff reçut même une mission particulière auprès de Léopold et de Frédéric-Guillaume afin de prévoir toutes les chances des affaires de Pologne et les tourner vers la réalisation d'un nouveau partage. L'état de choses que l'on venait de constituer à

[1] *Lettre de Léopold à Frédéric-Guillaume II* (février 1792).

« Aujourd'hui, c'est l'assemblée nationale qui menace, qui arme, qui nous provoque de toute manière; ces motifs produisent naturellement l'occasion, le droit et l'objet principal d'une intervention armée. Les principaux points de réclamation et d'exigence doivent avoir pour but : 1° Que les armements extraordinaires et les préparatifs de guerre que vient d'entreprendre la France soient discontinués et dissous; 2° que le gouvernement fasse cesser et réprimer, par les mesures les plus énergiques et les plus suivies, les menées audacieuses et criminelles des associations et des individus, tendantes à propager dans d'autres pays des principes coupables, d'y altérer la tranquillité intérieure; 3° qu'il reconnaisse et maintienne l'obligation et la foi des traités publics, et qu'en conséquence il satisfasse les griefs des princes de l'empire; 4° qu'il soit adopté des moyens vigoureux et suffisants pour réprimer, punir et prévenir efficacement, par la suite, toutes les entreprises et tentatives d'associations ou d'individus tendantes à renverser en France les fondements essentiels du gouvernement monarchique. »

Varsovie ne pouvait être qu'un provisoire. Déjà l'esprit de révolution fermentait en Pologne ; l'école du XVIII[e] siècle avait jeté parmi ce peuple trop d'idées d'agitation et d'indépendance pour qu'un jour ou l'autre elles ne fissent pas une irruption soudaine, violente ; résultat attendu, espéré par Catherine II ; et, dans cette hypothèse, elle remettait, dans les chances d'un avenir très-rapproché, la possibilité de s'emparer définitivement des affaires de Pologne et d'arriver même à un nouveau partage.

Avec de tels projets, la Russie était sûre d'être parfaitement accueillie à Vienne et à Berlin ; ces deux puissances convoitaient les terres de Pologne : Dantzig était un si beau lot pour la Prusse ! et la Gallicie convenait si merveilleusement à l'Autriche ! En toute hypothèse, les préparatifs de la paix de Jassy, le pacifique langage de la Russie, étaient susceptibles de rassurer l'empereur Léopold et Frédéric-Guillaume, et par conséquent de leur faire prendre en meilleure considération les affaires de France.

C'est dans cette préoccupation que M. de Kaunitz rédigea une note de cabinet détaillée, en réponse à l'impérative communication du ministre de France [1], ou, pour mieux dire, du comité diplo-

[1] *Note de M. de Kaunitz à l'ambassadeur de France*, en date du 18 mars 1792 :

« Le gouvernement français ayant demandé des éclaircissements catégoriques sur les intentions et les démarches de feu sa majesté l'empereur, relativement à la situation actuelle de la France, le chancelier de cour et d'État, prince de Kaunitz, est d'autant moins à portée d'en ajouter de nouveaux, que le roi de Hongrie et de Bohême adopte complétement sur ce point les sentiments de l'empereur, et que les nouvelles demandes que M. l'ambassadeur de France a depuis été chargé de faire ici, rentrent dans celles auxquelles il a déjà été complétement répondu.

» On ne connaît point d'armement et de mesure, dans les États autrichiens, qui puissent justifier les préparatifs de guerre. Les mesures défensives ordonnées par sa majesté impériale ne peuvent être mises en parallèle avec les mesures hostiles de la France, et quant à celles que sa majesté apostolique pourra juger nécessaires pour la sûreté et la tranquillité de ses propres états, et surtout pour étouffer les troubles que les exemples de la France et les coupables menées du parti jacobin fomentent dans les provinces belgiques, elle ne pourra ni ne voudra jamais consentir à se lier les mains d'avance avec qui que ce soit. Personne n'a le droit de lui en prescrire les bornes. Quant au concert dans lequel sa majesté impériale s'est engagée avec les plus respectables puissances de l'Europe, le roi de Hongrie et ces mêmes puissances ne persistent pas moins dans leur opinion et leur détermination communes. Mais ils ne croient pas convenable ni possible de faire cesser ce concert, avant que la France ait fait cesser les causes qui en ont provoqué et nécessité l'ouverture ; sa majesté s'y attend d'autant plus de sa part, qu'elle présume trop des sentiments de justice et de raison d'une nation distinguée par sa raison et sa douceur, pour s'interdire l'espoir qu'elle

matique. La cour de Vienne s'était mise parfaitement en mesure de connaître la véritable situation des esprits en France : il est incontestablement démontré que M. de Kaunitz était en rapport avec le parti constitutionnel, au moyen de M. de Noailles, à Vienne, et de M. Mercy-d'Argenteau, alors à Bruxelles ; il avait reçu des constitutionnels un exposé parfaitement rédigé sur la situation politique, œuvre de madame de Staël, de manière à pouvoir calquer la réponse des cabinets sur les bases de conciliation et de ménagement. Tout ne paraissait pas rompu : la résolution d'un congrès européen pourrait reparaître, et l'Autriche, avec son tempérament ordinaire, n'aimait ni les violentes idées, ni les résolutions absolues. D'un autre côté, cette reine de France, qu'on accusait d'être Autrichienne et d'appeler la guerre, écrivait incessamment à son frère de suspendre les hostilités afin d'éviter le soulèvement des esprits en France. Elle croyait, la noble femme, que la modération seule pouvait sauver la monarchie et cette race royale qui naguère resplendissait de tant d'éclat.

On peut donc considérer la note de M. de Kaunitz comme un manifeste de parti, et la dernière expression conciliatrice entre la révolution et l'Europe. Elle répondait question pour question : 1° pourquoi le maréchal de Bender avait-il reçu l'ordre de défendre l'électeur de Trèves, si la France l'attaquait? L'empereur répondait que, comme chef de l'empire, il devait cette protection aux faibles électeurs; sa politique modérée avait fait à la France toute espèce de concessions sur les émigrés dispersés comme simples individus ; cela n'ayant servi à rien, il fallait bien armer; 2° pourquoi cette

ne tardera pas à soustraire sa dignité, son indépendance et son repos aux atteintes d'une faction sanguinaire et furieuse qui, s'acharnant de plus en plus à détruire, par la voie des émeutes et violences populaires, tout exercice, toute espèce d'autorité, de lois et de principes, ne vise qu'à réduire à des jeux de mots illusoires, et la liberté du roi très-chrétien, et le maintien de la monarchie française, et l'établissement de toute constitution et de tout gouvernement régulier, ainsi que la foi des traités les plus solennels, les devoirs les plus sacrés du droit public. Mais, dussent leurs artifices et leurs desseins prévaloir, sa majesté se flatte du moins que la partie saine et principale de la nation envisagera alors, dans une perspective consolante, l'appui, l'existence d'un concert dont les vues sont dignes de sa confiance et de la crise la plus importante qui ait jamais affecté les intérêts communs de l'Europe.

» Vienne, le 18 mars 1792.

» *Signé :* KAUNITZ. »

intervention dans les affaires intérieures de la révolution française? L'empereur répondait par l'historique des événements : les cabinets avaient vu en France un roi captif, une constitution foulée aux pieds par l'anarchie, ce roi était beau-frère de l'empereur, allié de l'Autriche, et n'était-il pas naturel qu'il suivît avec une certaine sollicitude des événements si graves, si profondément attachés à la sécurité et à l'avenir de l'Europe? Dès que l'autorité royale a été réintégrée dans son pouvoir par une acceptation constitutionnelle, est-ce que le cabinet de Vienne n'a pas cessé tout à coup ses démonstrations? « Alors l'empereur, ajoutait-on, s'adressa une seconde fois aux puissances qu'il avait invitées au concert pour leur proposer d'en suspendre l'effet. Cette proposition suspensive fut motivée par l'acceptation du roi, par la vraisemblance qu'elle avait été volontaire, et par l'espoir que les périls, qui menaçaient la liberté, l'honneur et la sûreté du roi et de la famille royale, ainsi que la conservation du gouvernement monarchique en France, cesseraient à l'avenir. Ce n'est que pour les cas où ces périls se reproduiraient que la reprise active du concert y est réservée. Au lieu donc que cette dépêche circulaire serve à constater, ainsi qu'on l'avance sans preuve dans l'invitation en forme de décret, que l'assemblée nationale a fait présenter au roi le 25 janvier : « Que l'empereur a cherché à exciter entre diverses puissances un concert attentatoire à la souveraineté, à la sûreté de la France, » elle atteste, au contraire, que sa majesté impériale a cherché à tranquilliser les autres puissances, en les engageant à partager avec lui les espérances qui motivèrent l'acceptation du roi très-chrétien. Cependant ces espérances de l'empereur ne s'étaient pas réalisées, le danger était devenu plus grand pour la famille royale, pour l'ordre, pour la constitution. »

M. de Kaunitz ajoutait : « La vraie cause de cette fermentation et de toutes les conséquences qui en dérivent n'est que trop manifeste aux yeux de la France et de l'Europe entière ; c'est l'influence et la violence du parti républicain, condamné par les principes de la constitution, proscrit par l'assemblée constituante, mais dont l'ascendant sur la législature présente est vu avec effroi et douleur par tous ceux qui ont à cœur le salut de la France. C'est la fureur de ce parti qui produisit les scènes d'horreur et de crimes dont furent souillées les prémices d'une réforme de la constitution fran-

çaise, appelée et secondée par le roi lui-même, et que l'Europe entière eût vu tranquillement se consommer, si des attentats, réprouvés par toutes les lois divines et humaines, n'eussent forcé les puissances étrangères à se réunir dans le but d'assurer le maintien de la tranquillité publique, et la sûreté et l'honneur des couronnes [1]. »

Ce manifeste de l'empereur Léopold, œuvre du parti constitutionnel en France, sous ses chefs MM. de Noailles, de Lafayette, Lameth, formulait une attaque violente contre le parti démocratique, dictée par ceux qui commençaient à si vivement redouter le club des jacobins, maître de la popularité et des faubourgs. L'inconvénient de ces démarches et de ces manifestes était surtout de faire intervenir l'étranger dans la formation du gouvernement français, d'autoriser la Prusse ou l'Autriche à examiner s'il y avait, pour le pouvoir, en France, assez de garanties et de sécurité, question toute d'intérieur. Quelle force ne devaient donc pas trouver les jacobins en restant purs de tout ce contact, de toutes ces relations avec l'ennemi! Cet ennemi se plaignait à son tour de l'action occulte, meurtrière des clubs sur les États voisins, et de cette propagande démagogique que les républicains jetaient au dehors ; ici les cabinets étaient dans leur droit de défense naturelle, et ils ne manquaient pas de dire qu'on avait découvert des complots anarchiques dans les Pays-Bas, dont le foyer était à

[1] Dans une note précédente (19 février 1792), le prince de Kaunitz, en envoyant à l'ambassade de France copie du manifeste du 17, signalait avec plus de force encore le parti jacobin : « Toute l'Europe, disait-il, est convaincue avec l'empereur que ces hommes, notés par la dénomination de parti jacobin, voulant exciter la nation d'abord par des armements, puis à la rupture avec l'empereur, ne cherchent qu'à amener des prétextes de guerre. Tels sont les motifs des explications qu'ils ont provoquées d'une manière et avec des circonstances calculées visiblement pour rendre impossible à l'empereur de concilier, dans ses réponses, les intentions pacifiques et amicales qui l'animent avec le sentiment de sa dignité blessée et de son repos compromis. L'empereur croit devoir au bien-être de la France et de l'Europe entière, ainsi qu'il y est autorisé par la provocation et les dangereuses menées du parti des jacobins, de démasquer et de dénoncer publiquement une secte pernicieuse, non-seulement comme les ennemis du roi très-chrétien et des principes fondamentaux de la constitution actuelle, mais comme les perturbateurs de la paix et du repos public. L'ascendant illégal de cette secte l'emportera-t-il, en France, sur la justice, la vérité, le salut de la nation? voilà la question à laquelle se réduisent maintenant toutes les autres. Quel que soit le résultat, la cause de l'empereur est celle de toutes les puissances. »

Douai ; l'Allemagne, couverte d'émissaires et de pamphlets, tremblait sous les idées anarchiques : l'assemblée elle-même n'avait-elle pas violé les conventions diplomatiques en déchirant le traité de 1756 entre l'Autriche et la France ? La conclusion enfin du manifeste se résumait en une suite de phrases dirigées contre le parti jacobin, où se révélaient la haine et la crainte des constitutionnels, dont ce manifeste, je le répète, était évidemment l'ouvrage. La note qui l'accompagnait, signée de M. de Kaunitz, et adressée à M. de Noailles, développait la pensée d'une levée de boucliers contre les républicains, à qui la guerre semblait déclarée. L'on s'imagine bien quel effet la lecture de ces pièces devait produire sur les clubs populaires, combien elles grandissaient la destinée de ce parti démocratique, voué à la haine de l'étranger, tandis que les constitutionnels y trouvaient un appui et des éloges.

Il fallait aux chancelleries moins d'écriture et plus d'action : il y a une certaine mollesse à toujours tout expliquer, et telle est un peu la tendance de la cour de Vienne, qui aime les phrases philosophiques dans ses manifestes : à quoi servaient tous ces principes ? sorte de plaidoyer jeté à la face d'hommes énergiques qui avaient pris leur résolution ; mieux valait armer, réunir au besoin les corps de troupes de toutes les monarchies, et jusqu'alors on ne comptait que 85,000 hommes disponibles, en y comprenant les 30,000 qui s'avançaient de la Bohême. L'alliance active avec la cour de Berlin ajoutait à cette force 120,000 hommes, et avec ce premier contingent on pouvait engager la campagne dans le commencement de février ; il fut ordonné au conseil aulique de hâter les préparatifs de la guerre, laquelle devait inévitablement s'ouvrir au printemps. Comme tout allait se faire d'intelligence avec la Prusse, le duc de Brunswick fut appelé à Berlin, et, au moment où le parti constitutionnel lui offrait le titre de généralissime en France, le roi Frédéric-Guillaume lui proposait le commandement général de toutes les troupes prussiennes contre les perturbateurs de Paris.

A Berlin, la volonté d'une vive répression contre les révolutionnaires était très-dessinée ; et, dans un conseil secret, il fut arrêté que les hostilités commenceraient au printemps, et, qu'après avoir entraîné les Saxons dans une guerre commune, on s'entendrait avec l'Autriche pour arrêter le plan de campagne. Le général Bischofswerder, si prononcé dans l'opinion belligérante, porta ces

résolutions à Vienne. Dans son voyage, il devait s'arrêter à Dresde, voir l'électeur et l'entraîner dans une cause commune à l'Allemagne. Peu satisfait de l'attitude de l'électeur de Saxe, le comte de Bischofswerder se hâta d'arriver à Vienne; au moment où une triste scène s'y passait : l'empereur Léopold se mourait presque subitement.

Léopold, prince ami des plaisirs et de la douce compagnie des femmes, avait un peu abusé de son tempérament; sans être vieillard encore, il était à cet âge où l'abus déjà est un danger et l'excès un coup de mort [1]. A la face de la noble et triste impératrice, Léopold avait des maîtresses titrées, et, à la manière orientale, il passait sa vie dans les boudoirs, ou bien au bal masqué, agaçant toutes les femmes et les attirant à lui à l'aide du prestige de la majesté impériale.

Léopold avait été saisi de déchirement d'entrailles et d'un mal profond à la cavité de l'estomac; les progrès en furent si rapides, si cruels, qu'au bout de vingt-quatre heures Léopold fut emporté. La désolation fut grande et les bruits les plus sinistres s'élevèrent dans le palais. Ceux qui ne recherchent rien au delà des causes naturelles dirent que l'attrait du plaisir avait usé ce corps débile, fortement excité par des sucreries et des drogues italiennes; d'autres y voyaient des traces d'empoisonnement. Dans un bal masqué, au milieu du désordre, disait-on, une admirable courtisane italienne lui avait présenté une boîte de bonbons empoisonnés, comme au temps des Médicis, alors que le poison se glissait jusque dans les gants ou dans les riches dentelles.

[1] Léopold aimait les femmes avec passion : il était très-attaché à dona Livia, à la Prohaska, à la comtesse de Wolkenstein, et à d'autres encore d'un rang inférieur : toutes s'éclipsèrent immédiatement après sa mort, redoutant l'animadversion publique ou les sévérités du nouveau règne. La comtesse de Wolkenstein était la seule maîtresse déclarée, depuis le séjour de Léopold; il l'avait même présentée à l'impératrice, qui, s'élevant à une noble résignation, avait daigné lui dire qu'elle la préférait à toute autre, pourvu qu'elle ne se mêlât point des affaires du gouvernement. Léopold lui avait fait le don magnifique de deux cent mille florins en obligations de la banque. On croit que la mort ne lui laissa pas le temps de pourvoir au sort des autres femmes qu'il avait aimées. On trouva dans son cabinet une collection d'étoffes précieuses, de bagues, d'éventails, et même jusqu'à cent livres de fard superfin. Les traces de ses galanteries étaient si frappantes, que l'impératrice dit au nouveau roi ces paroles remarquables : « Mon fils, vous avez devant vous deux grands exemples : celui de votre oncle et celui de votre père; imitez leurs vertus, mais gardez-vous de tomber dans leurs vices. »

Comme il fallait une cause à ce forfait, un mobile à cette mort, on la rattacha naturellement aux menées du parti jacobin. Non, ce parti était assez énergique pour ne point recourir à ces lâches assassinats, à ces perfidies italiennes ; il gardait l'échafaud pour les rois, à la face de l'Europe et au grand jour [1].

Le successeur de Léopold fut son fils aîné François II, que nous avons vu régner si longtemps sur la paisible Autriche. Aucune précaution n'avait été prise ; on ne s'attendait pas à ce coup rapide de la mort; et lorsque l'impératrice, baignée de larmes, annonça cet événement funeste à son conseil, François II, appelé à la royauté d'Autriche, de Hongrie et de Bohême, faillit rester accablé sous le faix de ces trois sceptres. Prince de 23 ans [2], timidement élevé en Italie, d'une santé frêle et délicate, il prenait la monarchie autrichienne dans des circonstances périlleuses : il allait avoir à traverser des jours funestes et des événements dont il ne serait pas toujours le maître. Quand la tempête gronde, nul que Dieu ne peut disposer de la destinée. Quoi qu'il en soit, la mort de Léopold suspendit pour quelques temps encore l'exécution du traité militaire avec la Prusse. Si cet événement n'amenait pas un changement dans les intentions, si M. de Kaunitz ne cessait de diriger les grandes affaires, il n'en résulta pas moins un intervalle de douleur et d'effroi, ce qui donna du répit aux mesures militaires en France. Après les funérailles de l'empereur, François II reprit les négociations au point où les avait laissées son père ; les ordres de marche aux troupes autrichiennes furent continués avec toute la jeunesse et la ferveur d'un nouveau règne ; on s'attendait à la guerre, tout en redoutant de prendre l'initiative. La correspondance diplomatique de François II et de Frédéric-Guillaume repose sur la douceur, la justice et l'équité, et le prince de Kaunitz la développe dans ses dépêches : « La cour de Vienne ne veut nullement se départir de ses principes de fermeté et de modé-

[1] L'empereur Léopold mourut le 1er mars 1792. Il eut de Marie-Louise, infante d'Espagne (fille de Charles III), qu'il avait épousée le 16 février 1765, douze archiducs et quatre archiduchesses.

[2] François II (depuis François Ier, empereur d'Autriche) était né à Florence le 12 février 1768 ; il venait d'épouser en secondes noces (19 septembre 1790) Marie Thérèse-Caroline, fille de Ferdinand IV, roi des Deux-Siciles, née le 6 juin 1772. Sa première femme avait été Élisabeth-Louise de Wurtemberg, née le 21 avril 1767, mariée le 6 janvier 1783, morte le 18 février 1790.

ration ; elle ne commencera la guerre que si elle y est contrainte par la force. »

On aurait pu dire que la mort servait la révolution française, et que la monarchie s'en allait dans les fêtes et les bals. Tandis que Léopold touchait la tombe, un autre roi, le plus ferme, le plus chevaleresque ennemi des idées de 1789, était atteint d'une balle au milieu de l'ivresse d'un bal masqué[1]. Gustave, roi de Suède, avait 42 ans

[1] *Circonstances de l'assassinat de Gustave III, roi de Suède, telles qu'elles sont rapportées dans les dépêches françaises :*

« Au retour de la diète que le roi avait convoquée à Gelfe, et où tout s'était passé selon ses désirs, il fit donner un bal à la salle d'opéra. Ce bal fut suivi de plusieurs autres. Le dernier jour fut fixé au 15 mars.

» Le roi, suivant sa coutume, dîna ce jour au château de Haga, maison de plaisance située à une lieue de Stockholm, sur la route d'Upsal. A quatre heures du soir, il rentra dans la capitale.

» Depuis longtemps, il n'habitait plus le château royal. Il logeait dans un appartement qu'il avait fait arranger dans les bâtiments et au-dessus de l'Opéra. Comme son séjour habituel était au château de Haga, chaque fois qu'il venait en ville, c'est dans cet appartement qu'il descendait.

» A deux heures précises, un homme du peuple avait remis à l'un des pages de sa suite un billet fermé d'un pain à cacheter, timbré d'un écusson qu'on reconnut depuis être celui de M. Lilienhorn, officier des gardes bleues. Il portait pour adresse : *Au roi.* Il n'y avait pas de jour où le roi ne reçût de ces billets mystérieux. Le page, par un oubli involontaire, le laissa dans sa poche jusqu'à six heures du soir, qu'enfin il fut remis dans les mains de Gustave.

» Depuis quatre heures jusqu'à six, le roi, dans son appartement, s'était entretenu familièrement avec plusieurs seigneurs. Il était encore avec eux quand ce billet lui parvint. L'écriture en était au crayon. Voici ce qu'il contenait : « *Je suis encore de vos amis, quoique j'aie des raisons de ne le plus être. N'allez pas au bal de ce soir. Il y va de votre vie.* »

» Après avoir lu ce peu de mots, le roi sourit et mit le billet dans sa poche.

» Il fut ensuite à l'opéra, et l'entendit tout entier dans sa loge. Le spectacle fini, le roi montra le billet en question au baron d'Essen, son écuyer, en le considérant comme une mauvaise plaisanterie. Le baron d'Essen fut bien éloigné de partager la sécurité de son maître. Il employa tous les moyens, au contraire, pour lui persuader d'éclaircir cette affaire, et de prévenir un danger aussi imminent en se retirant sur-le-champ à Haga. Le roi voulut absolument paraître au bal : « Au moins, sire, répondit le baron, n'y venez que cuirassé. »

» L'infortuné monarque ne voulut se rendre à aucun de ces sages avis. Il considéra l'acte de prudence qu'on lui conseillait comme un acte de pusillanimité. Né confiant et intrépide, il ne voulait ni prévoir, ni craindre un danger personnel. Une foule d'avis semblables l'y avaient rendu à peu près insensible. Probablement s'était-il persuadé que les mécontents se borneraient à de vaines menaces, et ne feraient consister leur vengeance qu'à le tenir dans une appréhension continuelle du coup que jamais ils n'oseraient frapper.

» Après le souper, le roi descendit dans les corridors des premières loges. Un

lorsque la révolution française éclata; l'âge de la force, de l'expérience et de l'énergie. Sa vie avait été une lutte avec les états de Suède, et c'était grâce à l'appui de M. de Vergennes et de Louis XV qu'il avait brisé cette résistance qui jetait perpétuellement sa patrie dans la discorde. Il se croyait obligé envers la maison de Bourbon au même service, et de là cette offre de se jeter partout au milieu des périls. Ce caractère du moyen âge, ce prince aux sentiments exaltés, était une anomalie au milieu du calme réfléchi des cabinets, et il se formait en Suède, parmi la noblesse mécontente surtout, des projets sinistres de vengeance. Gustave venait de glorifier son nom dans sa célèbre campagne contre les Russes; maintenant il pacifiait le Nord pour se livrer avec plus d'énergie et plus d'ensemble à un système de

Français nommé Delau, vieux caporal dans le régiment de royal-suédois à la solde de France, alors retiré à Stockholm, avait obtenu la permission d'établir dans ce corridor un buffet de rafraîchissements. Ce vieillard s'était fait aimer du roi et de toute la cour par sa bonhomie et sa franchise militaire. On s'amusait beaucoup à lui faire parler la langue suédoise, qu'il savait à peine et qu'il estropiait d'une manière très-plaisante. Le roi passa quelques moments à faire causer le brave Delau et à rire de ses réponses. A minuit, il le quitta, et reprenant le bras de M. d'Essen, qui était resté près de lui, il lui dit : « Allons voir maintenant s'ils oseront m'assassiner. »

» La cour était alors en deuil. Le roi portait, suivant la coutume suédoise, une petite veste noire et un manteau de la même couleur. Ce manteau ressemblait parfaitement à celui des abbés de France. Une très-longue écharpe de taffetas noir faisait plusieurs fois le tour de sa taille.

» Il entra par la deuxième coulisse du théâtre (côté de la reine). Le bal était commencé. Quoique masqué, il était très-reconnaissable par les ordres dont il était décoré, par sa démarche vive et précipitée, et le nombre des personnes qui l'environnaient. Il y avait quelque temps que le bal était ouvert. Je m'y trouvais comme les autres, et j'avais même fait attention à un groupe de masques qui s'était formé dans le fond du théâtre.

» Aussitôt que le roi parut, le mot : *Voilà le roi!* se répéta en murmure sur tous les points de l'assemblée. Une foule, venant du fond de la salle, vint se précipiter sur son passage, et le groupe qui s'était formé dans le point opposé vint croiser cette foule. De ce choc, probablement calculé, résulte un instant de désordre. Le roi se trouve environné. On entend un coup de pistolet, dont l'explosion est presque étouffée. A l'instant le roi tombe dans les bras de M. d'Essen, qui n'avait pas cessé de l'accompagner, s'écrie : « Je viens d'être blessé par un grand masque noir. »

» Aussitôt, le blessé avait repris connaissance. Ses premiers soins furent de faire appeler auprès de lui tous les ministres étrangers. Il en vint quatre : le chevalier de Corral, ambassadeur d'Espagne; le comte Ludolph, de Vienne; le comte de Stakelberg, de Russie, et le vicomte de Potocky, de Pologne. Il les entretint de diverses choses et laissa, entre autres, échapper cette réflexion : « Je voudrais bien savoir ce que Brissot, à son assemblée, dira de ma mort. »

répression contre la révolution française. Le roi venait de tenir les états, et, dans un magnifique hiver à Stockholm, il voulut assister au bal masqué de la cour ; malgré tous les avis, il s'y rend ; on le prévient du complot, et à peine confondu dans cette multitude de masques qui le pressent et l'entourent, il sent une balle qui l'atteint au côté gauche ; il tombe, et l'assassin se mêle à un groupe de masques, avec un air si joyeux qu'il attirait les regards de tous. Cet assassin était Ankastroëm, capitaine dans les gardes ; ses complices étaient des personnages de la plus haute naissance qu'avaient séduits les entraînantes doctrines de libéralisme et les théories parlementaires.

Quoique averti du danger dans un billet anonyme, Gustave, par un excès de témérité, s'obstinant à paraître au bal, n'avait pu échapper à sa destinée. Il survécut douze jours encore à sa blessure, et, dans ce triste intervalle, il lui échappa cette réflexion lamentable et railleuse, comme un homme qui meurt avant d'accomplir une œuvre : « Je voudrais bien savoir ce que Brissot dira de ma mort. » Ainsi un roi chevaleresque, en touchant à la tombe, tournait sa pensée vers un journaliste déclamateur ; le petit-fils du vainqueur de Lutzen voyait son épée se briser par la mort devant quelques phrases de gazetier. Car cet assassinat funeste qui l'avait produit? qui avait jeté au cœur de ces hommes la pensée de la rébellion et du meurtre? Tous les souverains indiquèrent du doigt la révolution française comme la source et le principe de ces attentats. Semblable au Vieux de la Montagne, elle désignait au poignard les princes qui entraient en lutte avec ses idées. Les assassins de Gustave étaient des nobles sans doute, mais n'étaient-ce pas des nobles qui avaient d'abord conspiré contre la grandeur et la dignité de la couronne de France? N'était-ce pas le marquis de Saint-Hurugues, avec le prince Charles de Hesse, qui dirigeait les faubourgs, tandis que le comte de Mirabeau envoyait à la populace ses grandes paroles de tribun? On ne parla plus en Europe que de la puissance mystérieuse des jacobins, des affiliations de leurs clubs en Allemagne, en Angleterre, en Irlande et en Écosse. Les royautés durent se préparer à une lutte ouverte, violente ; elles étaient en cause.

En ce moment, il ne fut plus possible d'éviter la guerre : les affaires de France prenaient une telle gravité, l'insulte devenait si profonde, que l'Europe devait enfin relever le gant. Il s'était passé dans le conseil du roi Louis XVI et à l'assemblée législative des événements

d'une nature bien sérieuse, et qui ne permettaient pas les négociations avec un pouvoir si étrange. Les ménagements gardés par le parti constitutionnel vis-à-vis de l'Europe, ses mesures contre les jacobins, son idée surtout de faire régler les affaires de France dans un congrès européen, avaient soulevé contre eux toutes les passions populaires alors si pleines de feu. Le ministre, M. de Lessart, considéré par la presse et les clubs comme l'expression des constitutionnels à l'extérieur, et d'un système de concessions, fut violemment attaqué par le comité diplomatique, sans espoir de résister à la majorité. Déjà M. de Narbonne, homme si léger, si vaniteux, caractère à la manière de M. de Lafayette, sorte d'eunuque pour le bien comme pour le mal, disparaissait du ministère sans laisser trace, et une accusation violente pesait sur lui à la suite de la mollesse de ses préparatifs de guerre. Sa chute ne put satisfaire le comité : il lui fallait le sacrifice du ministre dirigeant à l'extérieur, et toute sa colère tomba sur M. de Lessart, qui fut dénoncé violemment, comme étant plutôt le ministre de l'empereur Léopold que celui de la nation française. Dans une séance tumultueuse, le député Brissot, le brouillon que l'Europe signale, et qui frappe la dernière pensée de Gustave de Suède, Brissot lance une philippique dans le goût du temps contre M. de Lessart et la politique du roi. C'est un parti pris : le comité diplomatique veut s'emparer des affaires, et ne plus avoir d'intermédiaire dans ses rapports avec les souverains, pour les insulter à son aise. Louis XVI, déjà tant gêné dans son action au dehors, doit désormais obéir à une impulsion de violence et de guerre. Plus de ménagements pour les vieilles alliances préparées par Richelieu et Louis XIV ; on va dénoncer les rois, appeler les peuples à la liberté et à l'égalité ; l'assemblée vient de voter l'accusation de M. de Lessart, afin d'en finir avec la pensée de toute transaction. Le système nouveau doit être la guerre, et à côté de la guerre, la révolte : qu'attendre de toutes ces têtes exaltées, de tous ces esprits incohérents qui provoquent de terribles réactions ? Et remarquons bien que la partie énergique des jacobins n'est pas encore aux affaires, car celle-ci préservera le pays de l'invasion et de la dislocation par son système d'unité et de salut public. Avant d'arriver à cette force de gouvernement, il faut passer à travers les rhéteurs de la Gironde, et subir la politique de Bernardin de Saint-Pierre et de Rousseau !

CHAPITRE VII.

LES ÉMIGRÉS. FORCES MILITAIRES DES PUISSANCES ET DE LA FRANCE DANS LA GUERRE.

Les bords du Rhin. — Les gentilshommes sous le prince de Condé. — Formation de leur armée. — Distinction et grâce de leurs manières. — Influence de leur caractère. — Les légions. — Cavalerie. — Artillerie. — Armée de la révolution. — Avancement. — Généraux patriotes presque tous nobles. — officiers. — Sous-officiers. — Soldats. — Vieilles troupes. — Nouvelles levées. — Marine. — Armée européenne en ligne. — Les Prussiens. — Les Autrichiens. — Allemands. — Caractère des soldats et des généraux.

1791 – 1792.

Au moment où une guerre de vingt-trois années va commencer pour l'Europe, avec l'acharnement des invasions primitives, il paraît indispensable d'examiner avec la plus grande impartialité les éléments qui vont désormais se heurter dans ce conflit. L'assemblée législative prépare la guerre sans réflexion, sans intelligence des forces et des chances de victoire; elle va jeter les nations les unes sur les autres, sans s'inquiéter si tout est prêt, et si par des attaques inopportunes un peuple ne court pas à sa décadence et à sa ruine. Sous l'ancienne monarchie, lorsque la France se dessinait pour la guerre, le cabinet passait de longues veilles à examiner les alliances, à préparer des auxiliaires, à ménager et à combiner les forces; aussi presque tous les conflits produisaient des résultats positifs dans la balance des intérêts européens; les provinces acquises par la conquête nous restaient en vertu des traités : aujourd'hui l'Artois, la Flandre, demain l'Alsace et la Lorraine. Dans la guerre de la révolution, tout déborde comme un torrent; elle commence par un coup de tête, elle s'accomplit par des conquêtes inouïes, et se termine par l'amoindrissement de la France et la perte de sa prépondérance diplomatique.

Dans les deux années 1790-1791, la France avait assisté au plus curieux spectacle; l'armée avait subi l'épreuve la plus singulière : on avait vu presque tout le parti gentilhomme quitter ses rangs et courir au delà du Rhin. Ce n'étaient pas des cœurs sans courage, des esprits sans dignité; certes, nul ne pouvait égaler pour les coups d'épée les gentilshommes français, la grâce des manières était là avec l'âme haute et le sentiment de l'honneur exalté ; quand on voulait dire quelque chose de grand, la langue n'avait pour l'exprimer que le mot *noble;* quand on donnait une parole sacrée, c'était parole *de gentilhomme.* La noblesse avait créé la partie élevée du caractère national : or, les habitudes, les souvenirs de l'histoire avaient entraîné les gentilshommes outre-Rhin ; là où n'étaient plus la cocarde blanche et l'étendard fleurdelisé, là n'était plus la France, et cet amour du drapeau, cet empire d'un souvenir s'explique pour nous qui avons vu le magique effet que produisait l'aigle sur d'autres vieux soldats! La noblesse était donc allée à Coblentz, à Worms, tout naturellement, parce que le vieil étendard de France était levé là et ombrageait la tête de Condé couronnée des lauriers de trois générations! Et qui ne sent quelque admiration pour ce culte héréditaire? Comme au temps des châtelaines, on envoyait des quenouilles aux nobles qui n'allaient pas aux devoirs et aux périls d'une nouvelle croisade; on fuyait la France révolutionnaire, comme on quitte un salon de mauvaise compagnie. Il n'y avait que quelques gentilshommes qui se compromettaient aux Porcherons.

Dans cette émigration d'outre-Rhin, il s'était formé plusieurs opinions et des nuances saisissables : les plus ardents avaient émigré dès la première assemblée des états généraux, c'étaient les purs; d'autres s'étaient évadés à la suite des révoltes des régiments, des actes des municipalités et des séditions populaires grondant autour de leurs châteaux; car il y avait en France une conjuration de barbares contre le passé. Les titres qui servaient à l'illustration des races, et qui forment aujourd'hui comme autant d'escarboucles brillantes dans le trésor historique, étaient livrés aux flammes. Les nouveaux envahisseurs avaient horreur de ces créneaux vieillis, de ces tours qui tremblent au vent, où tous nous allons rêver sur les temps qui ont fui ; ils déchiraient les blasons, magnifique certificat de civisme à travers les âges; sous prétexte de détruire la féoda-

lité[1] (ce grand système qui avait organisé la France), on frappait les rentes foncières, les cens, les lods, tout ce qui constituait alors les rapports du propriétaire et du fermier; on incendiait les tourelles, les châteaux, les chapelles où les images des ancêtres reposaient depuis des siècles, et les vieux féodaux ne pouvaient plus brandir leur glaive dans les longues galeries. Comme au temps des révoltes du moyen âge, les serfs et les pastourels avaient souillé la demeure des châtelains. La plupart des gentilshommes avaient donc fui au delà du Rhin; tous braves et dignes militaires, ils s'organisaient en régiments, en légions de cavalerie surtout: il y avait peu d'infanterie parmi ces nobles. Ainsi qu'au règne de François Ier, on recourait aux reîtres et aux lansquenets; le cheval était le digne compagnon des gentilshommes; tous gardèrent leur brillant costume écarlate ou bleu de roi, avec les brandebourgs, les aiguillettes du régiment des gardes ou des chevau-légers, et cette poudre qui se conserva comme tradition par les débris glorieux des troupes républicaines.

Ces légions d'émigrés s'étaient organisées avec une ardeur merveilleuse sous l'épée du prince de Condé et des maréchaux de Broglie[2] et de Castries[3], que d'un commun accord la noblesse française avait désignés pour ses chefs. On comptait plus de sept mille gentilshommes, tous glorieux et fiers de ne point subir la cocarde et le drapeau proclamé national. Ces rassemblements, accueillis d'abord par l'Europe, furent ensuite surveillés par elle avec inquiétude, à mesure que la révolution française s'en plaignait hautement; quelle destinée les attendait! Quand Léopold voulut éviter la guerre, il ordonna la dispersion des émigrés aux Pays-Bas et dans les électorats de l'empire, ne montrant pour eux que de la méfiance; il leur enleva leurs canons, et cacha leur drapeau fleurdelisé, si beau pourtant! de manière que tous ces nobles hommes, ne pouvant comprendre cette politique méticuleuse, maudissaient les tempéra-

[1] Ce furent surtout les décrets de la législative qui supprimèrent ce qu'on appelait alors les vestiges de la féodalité.

[2] Voyez, sur le maréchal de Broglie, mon livre de *Louis XV*, ch. 7, tome III. Il avait alors soixante et quatorze ans.

[3] Gabriel de la Croix, maréchal de Castries, né le 25 février 1727, fut successivement lieutenant au régiment du roi en 1743, brigadier en 1748, puis maréchal de camp, lieutenant général en 1758, et créé maréchal de France en 1783. Il avait quitté la France dès le commencement de la révolution.

ments des cabinets, et demandaient au ciel une occasion de montrer leur bravoure héréditaire.

Le caractère brillant de cette noblesse, l'évidente supériorité de ses manières blessaient d'ailleurs un peu le flegme des gentilshommes allemands : si quelques vieux châteaux des bords du Rhin s'ouvrirent pour une noble hospitalité, si les antiques burgraves et les margraves offrirent généreusement leur table et un asile aux enfants des chevaliers de Philippe-Auguste, la majorité de la noblesse et toute la bourgeosie accueillirent les émigrés froidement. On les supporta tant qu'ils eurent des ressources, tant qu'ils dépensèrent leur or avec cette prodigalité inhérente aux habitudes de la noblesse; mais quand les ressources furent taries, quand il fallut pourvoir à tout et mendier les subsides, alors les émigrés devinrent à charge : on les traita comme des embarras. Gentilshommes, ils avaient espéré l'appui des gentilshommes, de cette grande famille de noblesse dont les membres sont unis par la conformité des couleurs et du blason; ils ne trouvèrent rien de semblable.

Et pourtant ils formaient une belle armée, pleine de courage et d'ardeur! L'artillerie même était parfaitement servie par les canonniers nobles, et à la fin, on forma des régiments d'infanterie de gentilshommes, tant on avait envie d'en venir aux mains. Pleins d'illusions et d'un peu d'orgueil de leurs souvenirs, ils espéraient qu'une marche rapide et bien conduite leur ouvrirait les portes de Paris, et alors que de projets pour leurs familles, leurs droits, et leur ressentiment! leur cœur était tout gros des injures qu'on leur avait faites; les émigrés ne comprenaient ni les ménagements des cours, ni les négociations de Monsieur [1], ni les voyages du comte

[1] Monsieur venait d'être déclaré, le 16 janvier 1792, déchu de son droit à la régence; il avait écrit au roi Louis XVI publiquement et confidentiellement.

Lettre de Monsieur à Louis XVI, de Coblentz, 3 décembre 1791.

« Sire, mon frère et seigneur,

» Le comte de Vergennes m'a remis, de la part de votre majesté, une lettre dont l'adresse, malgré mes noms de baptême qui s'y trouvent, est si peu la mienne, que j'ai pensé la lui rendre sans l'ouvrir. Cependant, sur son assertion positive qu'elle était pour moi, je l'ai ouverte, et le nom de frère, que j'y ai trouvé, ne m'ayant plus laissé de doute, je l'ai lue avec le respect que je dois à l'écriture et au seing de votre majesté. L'ordre qu'elle contient, de me rendre auprès de la personne de votre majesté, n'est pas l'expression libre de sa volonté, et mon honneur, mon devoir, ma tendresse même me défendent également d'y obéir. Si votre majesté veut con-

d'Artois ; une seule chose les préoccupait, tirer l'épée et donner le signal d'une marche en avant. Voilà pourquoi ils s'étaient tant épris de Gustave III, le roi de Suède, et de Catherine II, l'impératrice. Quand des hommes aventureux rencontrent des caractères qui correspondent à leurs sentiments, à leurs émotions, ils accourent pour les saluer comme une espérance et une consolation ; ils ne répugnent qu'aux âmes froides. Un gonflement d'artères, un feu de gloire sur un noble front, un battement de cœur, un serrement de mains les payent de toutes les disgrâces de la fortune.

Les gentilshommes formaient la grande majorité des officiers de l'armée de France, infanterie, cavalerie, artillerie ; quand donc ils quittèrent les rangs par la noble folie de l'émigration, il se fit un vide immense, et les régiments de l'armée furent véritablement désorganisés. Puis, plusieurs corps avaient chassé eux-mêmes leurs officiers, comme cela se fait en temps de révolution où tout frein importune. Dans cette fermentation des têtes, la discipline était foulée aux pieds ; les journalistes, les assemblées félicitaient même l'insurrection militaire, et la fête pour célébrer le retour des soldats de Châteauvieux [1], indique à quel point de délire et d'anarchie on était arrivé. Mais telle était pourtant la bonne organisation des troupes en France depuis Louis XV, que les vieux régiments résistèrent à toutes les atteintes. Depuis trente ans, toute la préoccupation des ministres de la guerre avait été de former un bon corps

naître tous ces motifs plus en détail, je la supplie de se rappeler ma lettre du 10 septembre dernier. Je la supplie aussi de recevoir avec bonté l'hommage des sentiments aussi tendres que respectueux avec lesquels je suis, sire, etc. »

Lettre de la main de Monsieur à Louis XVI, souscrite par le comte d'Artois.

« Je vous ai écrit, mais c'était par la poste, et je n'ai rien pu dire. Nous sommes ici deux qui n'en font qu'un ; mêmes sentiments, mêmes principes, même ardeur pour vous servir. Nous gardons le silence, mais c'est qu'en le rompant trop tôt, nous vous commettrions ; nous parlerons dès que nous serons sûrs de l'appui général, et ce moment est proche. Si l'on nous parle de la part de ces gens-là, nous n'écouterons rien ; si c'est de la vôtre, nous écouterons, mais nous irons droit notre chemin ; ainsi, si l'on veut que vous nous fassiez dire quelque chose, ne vous gênez pas, soyez tranquille sur votre sûreté : nous n'existons que pour vous servir ; nous y travaillons avec ardeur, et tout va bien. Nos ennemis mêmes ont trop d'intérêt à votre conservation pour commettre un crime inutile, et qui achèverait de les perdre. Adieu. »

[1] Il existe encore des gravures sur les fêtes qui furent données à Paris pour célébrer cette insurrection soldatesque de Châteauvieux.

de sous-officiers dans toutes les armes : on avait augmenté la solde, donné une haute paye par chaque chevron ; enfin on avait créé des compagnies de vétérans sous-officiers, qui prenaient place ensuite aux Invalides, avec des grades et une bonne retraite. L'intention du gouvernement était de faire un véritable état du grade de sous-officier, comme cela existait en Prusse et en Angleterre.

La révolution ayant effacé les distinctions de rang, la plupart des sous-officiers prenaient la place des officiers émigrés et s'acquittaient parfaitement de leur devoir. La guerre d'Amérique avait retrempé la force militaire des régiments qui comptaient beaucoup de vieux soldats très-aptes à faire campagne, si la guerre recommençait. Flandre, Champagne, Bourgogne, Royal-Cravate, et soixante-deux autres régiments, formaient la véritable force de l'armée [1] ; on parlait bien des volontaires, des gardes nationales, mais cela était bon pour les articles de journaux et le parlage de tribune ; les capitaines d'un ordre supérieur savent bien qu'il n'y a de force réelle que dans les régiments réguliers ; le reste est quelquefois un embarras, un luxe de misère, une vermine répandue sur l'uniforme ; et la convention, en créant ses formidables demi-brigades, comprit bien la nécessité d'épurer et de discipliner les volontaires.

L'émigration n'avait pourtant pas enlevé tous les officiers nobles des régiments de ligne. Si dans l'assemblée nationale il se trouvait une minorité de gentilshommes très-attachés aux idées constitutionnelles, espérant peut-être même une révolution de 1688, cette même division se renouvelait également dans l'armée, et les premiers généraux appartenaient tous à d'antiques races : le marquis de Lafayette sortait des Mothé, qui avaient eu des maréchaux, des gouverneurs de provinces, et lui-même n'avait-il pas espéré le titre de connétable? MM. de Biron, de Luckner [2], de Rochambeau [3],

[1] Voyez l'Annuaire militaire de France, 1791-1792.

[2] Nicolas, baron de Luckner, né à Campen (Bavière) en 1722, d'une famille noble, mais pauvre, entra très-jeune au service de Prusse et devint colonel de hussards et commandant d'un corps de troupes légères sous le grand Frédéric, dans la guerre de sept ans. Après cette campagne, il quitta la Prusse pour la France, où on lui accorda le grade de lieutenant général. Au mois de décembre 1791, il reçut le bâton de maréchal.

[3] Donatien de Vimeur, comte de Rochambeau, né le 1er juillet 1725, à Vendôme, dont son père était gouverneur, et lieutenant des maréchaux de France, fut d'abord destiné à l'état ecclésiastique ; mais la mort de son frère aîné lui ouvrit une autre

Custine[1], Beauharnais[2] et Kellermann[3] lui-même n'étaient-ils pas tous officiers titrés de l'ancien régime? Dumouriez[4], né de race parlementaire, avait le grade de maréchal de camp avant la révolution française. Ainsi dans cet esprit d'insubordination et d'indiscipline, dans cet avancement de grade des sous-officiers devenus officiers, l'armée de ligne, la force des batailles, restait à peu près sur le même pied que pendant l'ancien régime, à ce point qu'on avait pu réunir 110,000 à 120,000 hommes sur les frontières du nord ; véritable moyen de résistance à l'invasion, cadre dans lequel devaient se mouvoir tous les efforts d'une défense territoriale. Les volontaires devaient être les soldats de la sédition et de la peur, deux choses qui vont ensemble merveilleusement ; les cris de trahison et de *sauve qui peut* se font entendre toujours dans les régiments qu'improvisent les passions politiques : ils sont criards et poltrons. Il faut du temps pour former une bonne armée, et les volontaires de 1792 ne devinrent des soldats que sous la convention.

Lorsque la révolution fatale éclata, Louis XVI pouvait présenter à l'Europe une magnifique flotte et une armée considérable parfaitement recrutées. Les états du ministère de la marine portaient à quatre-vingt-un vaisseaux de ligne, soixante-sept frégates et cinquante-sept autres bâtiments de guerre, les forces qu'on pouvait mettre en mer sous les meilleurs officiers ; force capable de fortement lutter contre la marine anglaise. Ce fut donc une grande joie pour le gouvernement britannique que le jour où s'opéra par l'émeute la désorganisation de ce bel état de bataille navale, résultat des nobles veilles de Louis XVI. Cette désorganisation arrivait par un mouve-

carrière, et il entra, le 24 mai 1742, cornette dans le régiment de Saint-Simon, et parvint, de grade en grade, à celui de lieutenant général (1er mars 1780). Le roi, sur la présentation de l'assemblée nationale, le créa maréchal de France, le 28 décembre 1791.

[1] Adam-Philippe, comte de Custine, né à Metz en 1740, soldat dès l'enfance, fut sous-lieutenant à l'âge de sept ans.

[2] Alexandre, vicomte de Beauharnais, né à la Martinique en 1760, fut d'abord major en second d'un régiment d'infanterie, et épousa mademoiselle Tascher de la Pagerie, d'une bonne famille de cette île ; en 1789, il fut nommé député de la noblesse du bailliage de Blois aux états généraux, et en 1791 il était président de l'assemblée nationale.

[3] François-Christophe Kellermann, né à Strasbourg le 30 mai 1735, entra, en 1752, comme cadet dans les hussards de Lowendahl ; maréchal de camp en 1780, il fut créé, en 1798, commandeur de l'ordre de Saint-Louis.

[4] Dumouriez était déjà maréchal de camp comme Kellermann en 1788.

ment naturel des idées d'insubordination et de révolte que des insensés répandaient partout; l'assemblée nationale avait glorifié, encouragé toutes les résistances à l'ordre et à la discipline.

En Angleterre, ce pays si libre pour la politique, il y a des cours martiales qui jugent les matelots dans les vingt-quatre heures, et les pendent aux vergues pour l'exemple. Il y avait bien loin de là aux flatteuses paroles qu'adressaient les clubs, les assemblées de France aux matelots de Brest, de Toulon, insurgés contre les officiers ci-devant nobles. C'est cruel et puéril à voir que ces lâches flatteries que les meneurs des assemblées adressaient à ces hommes qu'il fallait châtier exemplairement! s'ils chassent ou tuent leurs officiers, ils ont bien mérité de la patrie. Que ne brûlent-ils la flotte, parce qu'elle a été souillée par le drapeau blanc, dans la glorieuse campagne du bailli de Suffren? Quelle joie dut éprouver l'Angleterre à l'aspect de cet ébranlement de l'édifice si péniblement élevé par Louis XVI, le roi qui déjà luttait fièrement avec elle! La vieille rivalité des officiers bleus et rouges se réveilla puissante; les bleus prirent le commandement; mais, habitués à la conduite des navires marchands, des corsaires et des petits vaisseaux de combat, seraient-ils aptes désormais aux grandes batailles, comme les d'Estaing, les Lamothe-Piquet, les Suffren? La marine demande de si grandes études et une spécialité si profonde! alors disparaissaient les gardes du pavillon, les gardes marines, les officiers rouges, les chevaliers de Malte, tout ce qui avait fait l'honneur de la marine de France pendant la vieille monarchie.

La joie de l'Angleterre dut être bien plus grande encore quand elle vit les colonies en feu. La marine repose sur les établissements d'outre-mer qui sont ses stations et des lieux d'abri aux temps des guerres. Ces hommes d'assemblées, gâtés par l'*histoire des Deux Indes* de l'abbé Raynal et les sentimentalités naïves de Bernardin de Saint-Pierre, avaient jeté la désolation et la mort dans le système colonial! Ils parlaient d'égalité, là où le travail n'existe que par le despotisme, et l'ordre que par la dictature; ils voulaient des élections sous le ciel brûlant du tropique où tout est feu! Ils abolissaient les castes, là où il y a des haines de couleur invétérées. Un orateur n'avait-il pas dit: « Périssent nos colonies plutôt qu'un seul principe! » Un autre s'était écrié, dans une épouvantable apostrophe: « Ce sang est-il donc si pur qu'on ne puisse en verser une goutte! » Les hommes qui disent cela

ne sont pas méchants; mais gâtés par leurs études, ils ont nourri leur enfance d'ouvrages de philosophes qui ont matérialisé leurs idées et exalté leurs passions : les principes de souveraineté du peuple, de liberté et d'égalité fermentent, et le char de la révolution marche avec un bruit terrible. Nos stations, nos colonies, que vont-elles devenir? Ce n'est pas assez de la révolte de la flotte, il faut encore les assemblées haineuses des hommes de couleur, race bâtarde, méchante parce qu'elle veut faire oublier son origine et venger sa peau, ses traits épatés à côté de la resplendissante blancheur de la créole, frêle comme la fleur du tropique. Au cas d'une guerre générale et maritime, la lutte avec l'Angleterre est impossible : qui maniera avec une haute intelligence ces quatre-vingt-un vaisseaux restés dans nos ports? Nous aurons des capitaines capables; mais les amiraux, les chefs d'escadre, qui nous les donnera? et il en faut pour conduire les grandes flottes. De cette destruction de l'admirable corps des officiers rouges vient la ruine de la marine française. La révolution n'aura plus un seul succès de bataille rangée : au bout de cinq ans ces quatre-vingt-un vaisseaux seront réduits à cinquante-deux, et les derniers débris de la grande marine de Louis XV disparaîtront au combat d'Aboukir.

Dans l'armée de terre les vides se sont remplis plus aisément : s'il y a eu de vastes trouées produites par l'émigration des officiers ou par leur expulsion des corps, on y pourvoit par l'avancement des sous-officiers; sauf dans les corps spéciaux, l'instruction va vite en France; le sous-officier est très-capable de porter l'épaulette, et un sous-lieutenant s'enseigne à devenir général : ces prodiges étaient inhérents à notre infanterie, qui se couvrit de gloire dans la guerre d'Amérique. Ensuite, de l'aveu de tous les tacticiens de l'Europe, notre cavalerie en 1789 était supérieure même à celle des Autrichiens; il y avait des régiments de cuirassiers et de carabiniers admirables pour les charges qui enfoncent les carrés; les écoles de génie et d'artillerie pouvaient fournir les instructeurs, vieux sous-officiers qui possédaient la pratique au plus haut point. Les seules troupes véritablement mauvaises étaient les volontaires, divisés eux-mêmes en plusieurs catégories : 1° quelques bataillons s'étaient formés spontanément par ce désir et cette noble ardeur de guerre qui animent la génération jeune et pleine d'espérance; ceux-ci, conduits par des sous-officiers élus pour chefs, ressemblaient à ces régiments de milice levés sous Louis XV, et qui s'illustrèrent à Fontenoy; 2° les passions politiques

avaient enfanté d'autres bataillons de volontaires, dont le but n'était pas seulement la guerre, mais la révolution : chaque pouvoir a ses gardes du corps, et les rois ne sont pas les seuls à avoir des compagnies d'élite autour de leur personne ; les gardes du corps de la révolution furent les bataillons de sans-culottes : triste embarras pour la guerre active et régulière, car ils apportaient le désordre et la confusion au milieu des rangs fermes et solennellement militaires de la troupe de ligne. Les cris de *trahison* et de *sauve qui peut* partirent de là.

On avait aussi la garde nationale qui, mollement organisée durant la révolution française, n'eut qu'un rôle de faiblesse et de terreur inouïe. Depuis sa formation en 1789, jusqu'à l'époque des massacres de septembre, quelles violences avait-elle jamais empêchées? 60,000 hommes, l'arme au bras, assistèrent à tous les excès ; et à peine firent-ils une seule démonstration. Ils avaient le choix de leurs officiers, et cependant, après M. de Lafayette, ils subirent le brasseur Santerre [1] ; la garde nationale, force de surveillance et de police au temps ordinaire, n'est jamais qu'un faible obstacle aux idées de révolution sociale ; puissante et conservatrice avec un pouvoir bourgeois, elle demeure désarmée quand la souveraineté du peuple gronde. A toutes les époques la bourgeoisie est placée entre deux sentiments qui dominent et partagent ses émotions : la jalousie des classes supérieures et la peur des classes inférieures ; et la garde nationale, c'est la bourgeoisie.

Pour organiser cette armée active et la jeter aux frontières, il fallait des finances parfaitement établies, et cette partie du service était déplorablement conduite. L'assemblée nationale avait eu recours d'abord aux dons volontaires ; on avait porté sur les autels de la patrie des boucles de diamants, des couverts d'argent, pour le service des armées [2]. Ces petites comédies de dévouement et de sacrifices ne produisent jamais de notables résultats ; ils ne remplacent ni la puissance de l'emprunt, ni la régularité de l'impôt qui

[1] Santerre, dès la formation de la garde nationale, avait été nommé commandant du bataillon du faubourg Saint-Antoine. Ce ne fut qu'après le 10 août qu'il en eut le commandement en chef.

[2] Il y a une grande ostentation de présents patriotiques dans les premières séances de la constituante et de la législative. Chacun donnait quelque chose : ses titres, son blason, ses boucles de souliers et ses bagues.

se perçoit à jour fixe et sur des matières déterminées. Les mesures régulières, prises par l'assemblée nationale, furent : la vente des biens du clergé, dont la masse était considérable; l'impôt foncier sur toutes les propriétés, sans distinction d'origine ; le séquestre sur les biens des émigrés ; enfin les assignats qu'on pouvait multiplier indéfiniment, pourvu qu'on parvînt à y rattacher la confiance en leur donnant une garantie ! Les biens du clergé formaient sans doute une masse immense de domaines, évalués à 1,800,000,000 de livres, valeur réelle; mais dans l'état d'agitation des esprits, avec les scrupules qu'on avait fait naître parmi les esprits consciencieux, il était fort difficile d'en accomplir l'aliénation tout d'un coup et d'en trouver un prix raisonnable ; les ventes effectuées jusqu'alors l'avaient été au denier 14, terme commun, tandis qu'en temps ordinaire on ne donnait que le denier 32 ; ensuite, comme il fallait un gage aux assignats, on ne devait pas vendre trop de biens chargés de cette hypothèque nationale.

L'impôt général et commun n'était rien moins qu'organisé, et le roi avait déjà lancé bien des proclamations pour le faire rentrer au trésor; on manquait d'habitude dans la perception comme de régularité dans le payement. Le séquestre sur les biens des émigrés ne touchait encore qu'aux revenus, et il ne restait donc en définitive comme ressource extraordinaire que les assignats, moyen fort commode, car il suffisait d'un ordre de la trésorerie pour en créer des masses et les jeter dans la circulation; le difficile était de les maintenir au pair, et pour cela les gages devaient être agrandis par la confiscation des biens d'émigrés, mesure indispensable. On n'avait pour appuyer les assignats que deux moyens : la confiance et la contrainte; la confiance vient rarement aux idées de révolution et de désordre; la contrainte est un bon instrument tant qu'on a peur, et pour cela il faut être cruel ; autrement le cours forcé n'est plus qu'une parole vaine, tout se met au niveau, l'intérêt se moque du maximum qui ne produit plus que la famine.

On marchait donc par la force des choses vers les moyens extraordinaires, et à une guerre universelle d'autant plus inévitable, que la nation livrée aux partis ne pouvait plus compter sur aucune de ses vieilles alliances. Le premier danger d'une révolution qui se place en dehors du droit européen, c'est de ne pouvoir invoquer l'appui d'aucun cabinet ; comme elle menace tout ce qui existe dans la plénitude

de son droit, elle trouve partout hostilité. La France appelait bien les peuples à son aide, elle leur tendait les mains au nom de la liberté; mais ces moyens de désespoir n'ont rien de régulier ni d'immédiatement profitable : avant tout, il faut avoir pour soi le gouvernement et les armées, le reste est bon tout au plus pour les refrains patriotiques. Or, dans la position nouvelle où s'était placée la France, une coalition paraissait imminente, et la révolution devait triompher ou être exterminée : pour elle il n'y avait pas de milieu; car nul ne nous servirait d'auxiliaire. Le pacte de famille était brisé, l'Espagne et Naples prenaient les armes; non-seulement l'alliance de 1756 avec l'Autriche était violemment déchirée, mais la guerre allait éclater; nous étions au plus mal avec la Prusse, la Hollande, la Saxe; et l'Angleterre suivait avec délices l'anéantissement de notre influence et de notre diplomatie; elle battait des mains en voyant décroître et disparaître notre système colonial; nous ne pouvions compter sur elle pour nous aider contre l'Europe. Je ne crois pas que l'histoire ait jamais présenté un autre exemple d'une crise sociale aussi terrible, d'un isolement aussi complet : un peuple contre tous, un principe contre tous les principes! cela se prolongea longtemps et dure même encore. C'était comme la longue lutte des Titans; il fallait faire crouler les montagnes pour étouffer les géants.

En jetant les yeux sur les forces que l'Europe pouvait opposer à la révolution, on les aperçoit formidables. Tout le XVIIIe siècle s'était passé comme à un grand exercice de l'état militaire, dont la guerre de sept ans n'était qu'un épisode; et dans cette habitude des batailles s'étaient naturellement formés des chefs expérimentés, de vieux soldats et de bons régiments. On mettait en première ligne les Prussiens, si distingués pour leur froide bravoure et leur discipline, depuis le grand Frédéric; roides de tenue, ils manœuvraient avec une exactitude et une précision mécanique; leurs bataillons ressemblaient à des corps solides qu'une machine ferait mouvoir; il n'était question au XVIIIe siècle que de la méthode, de l'organisation et de la force de l'armée prussienne[1]. On confondait sous la dénomination d'Autrichiens des troupes d'une origine et d'une nature bien différentes, réunies sous la main des généraux de l'empereur : qu'avaient de commun, par exemple, le Bohémien et le Hongrois, le Tyrolien et le

[1] Le comte de Saint-Germain l'avait mise à la mode en France.

Croate? L'armée autrichienne, au reste, fort belle de cavalerie et de tirailleurs surtout, aussi bien disciplinée que les Prussiens, avec des officiers peut-être moins aptes et moins instruits, offrait un corps de bataille formidable par ses grenadiers hongrois et ses artilleurs bohémiens.

Les relevés militaires de la Prusse et de l'Autriche, pour 1790, portent l'armée prussienne disponible à 135,000 hommes, et l'armée autrichienne à 205,000, exercés d'après les plus sûres théories. Les Russes, qui n'avaient pas encore paru dans l'occident de l'Europe, avaient acquis une immense renommée dans leur dernière guerre contre la Porte et sous la conduite de Suwarow; on disait merveille de leur énergie dans les combats. C'était une armée toute nouvelle qu'il fallait combattre, et l'Europe était, pour ainsi dire, à leur égard, comme l'empire romain vis-à-vis des nuées de Germains et de Suèves lorsqu'ils franchirent son territoire sacré. Les armées prussiennes, autrichiennes et allemandes, qui devaient immédiatement entrer en ligue, organisées pour la méthode et la discipline avec un art parfait, manquaient de ce qu'on appelle l'*élan* en termes de guerre; elles étaient toutes asservies à certaines règles dont elles n'osaient se départir. Généraux, officiers et soldats vivaient de la tactique de Frédéric, merveilleuse et puissante force, mais qui avait vieilli.

Du sein de cette révolution effervescente, désordonnée, ne présentant à son origine que des bandes hâtivement organisées, il s'élèverait sans doute des généraux aventureux qui, délaissant les antiques méthodes, trouveraient un art militaire tout nouveau, capable de dérouter la vieille tactique. Chaque siècle a ses hommes, chaque art ses innovations. Cette discipline, cette régularité méthodique qui, dans l'origine, était une puissance de commandement et de victoire, pouvait devenir ensuite un embarras, dès qu'il s'élèverait une tête assez hardie pour déranger tous les pions de l'échiquier et brouiller toutes les combinaisons réfléchies.

Pour faire mouvoir ces forces, il fallait un bon système de finances, des ressources vastes, fécondes; et l'Europe, comme la France, était un peu dans la pénurie : ses armées, qui n'avaient point encore les subsides de l'Angleterre [1] pour les seconder, étaient obligées de se suffire à elles-mêmes avec les revenus habituels de

[1] L'Angleterre ne payait encore qu'un subside de cinq cent mille livres sterling à

chaque trésor. Nul pays n'était plus riche que l'Autriche avec ses plantureuses terres; mais chacune de ses provinces avait des priviléges, et ne payait que difficilement les contributions que nécessitait la guerre. Sans système parfaitement régulier pour les finances, il était difficile à l'empereur de demander autre chose à la Hongrie que le déploiement de ses forces militaires; la Bohême était dure à l'impôt, et les États héréditaires seuls étaient soumis à une organisation financière avec quelque régularité; encore la maison d'Autriche, si paternelle, avait le cœur froissé quand elle imposait trop ses vassaux pour une guerre en dehors des intérêts du territoire. Joseph II, pour aider ses projets sur la Turquie, avait introduit un papier-monnaie qu'il fallait maintenir dans sa valeur intrinsèque; hypothéqué sur les revenus, on devait se garder d'en exagérer l'émission [1], si l'on ne voulait pas le déprécier, car il n'avait jamais eu qu'un cours volontaire. En faisant de la guerre une lutte pour l'empire, l'Autriche aurait un peu plus de richesses financières; la diète voterait des subsides de guerre sur toute l'Allemagne, et là il y avait des ressources considérables pour une grande croisade contre la révolution française.

Les rois de Prusse, depuis la création de leur couronne, presque toujours fort économes, avaient constamment thésaurisé; l'impôt levé chaque année, après les indispensables dépenses, allait grossir le trésor personnel du roi en écus et en florins. Le fondateur de la monarchie avait laissé à son fils 30 millions d'écus, et Frédéric le Grand lui-même, malgré ses guerres incessantes, légua en mourant un trésor aussi bien garni, avec recommandation de le ménager avec intelligence. Toutes les fois que la monarchie armait, on était obligé de toucher à l'arche sainte; les rois de Prusse n'y portaient la main que fort difficilement, lorsque surtout il ne s'agissait pas d'une question positive et d'un agrandissement territorial. Mais la Prusse ne calculait pas la dépense en acquérant, au prix d'une forte pension, le margraviat de Bareith et d'Anspach sur ce prince spirituel, faible et nonchalant [2], qui, gouverné tour à tour par mademoiselle Clairon

la Hesse pour lever sept mille cinq cents hommes. Les premiers votes du parlement ne se rattachent qu'à la levée des hommes et des matelots.

[1] Aujourd'hui, ce papier autrichien excite au plus haut degré la confiance de l'Europe. Son crédit est des plus solides.

[2] Le margrave d'Anspach et de Bareith, né le 24 février 1736, fils de la duchesse

et lady Craven (Élisabeth Barkeley), vendait sa souveraineté en Allemagne pour vivre en paix sous le beau ciel de Lisbonne, de Rome ou de Florence ; puis venait mourir en Angleterre pour un caprice de femme. Le trésor de Prusse s'était conséquemment ouvert pour le margraviat, et la monarchie acquérait ainsi un revenu de 1,500,000 florins, 350,000 sujets, et de plus un des hommes d'État les plus remarquables, le baron de Hardenberg, qui gouverna si longtemps et si habilement la monarchie. La Prusse, puissance matérielle, devait donc répugner à toute dépense qui ne produirait pas un résultat effectif, une conquête, un agrandissement ; les idées de croisade politique et sentimentale demeurent entièrement étrangères à ce cabinet; et d'ailleurs l'Allemagne, respectée dans sa nationalité, avait-elle besoin de se ruiner en sacrifices? Ce sentiment égoïste explique l'état de pénurie où devaient se trouver longtemps les émigrés. Tant que les louis d'or, je le répète, circulaient sur les bords du Rhin, et que les prodigues gentilshommes dépensèrent leur patrimoine, tout fut bien ; mais quand ils eurent besoin de recourir aux puissances pour une solde, un moyen de vivre, on ne les vit plus que comme un embarras coûteux, et les gouvernements d'Allemagne ne jetaient pas leur argent sans motif.

Si la France de la révolution restait isolée à la face d'un mouvement européen si menaçant, si elle n'avait plus ni alliance, ni diplomatie, ce n'était pas ce qui manquait aux puissances ; on pouvait dire, au contraire, que ces moyens-là surabondaient parmi les cabinets. En diplomatie, comme dans toute chose, il y a un danger, c'est la confusion et l'espèce de conflit qu'elle peut entraîner ; or il y avait une masse d'intérêts européens tellement considérables qu'il était bien difficile de les concilier dans une même pensée : premier danger d'une coalition. Nul ne croyait en Europe la révolution assez redoutable, la guerre assez menaçante pour faire cause commune, sans

de Bareith, sœur du grand Frédéric, succéda à son père dans la principauté d'Anspach, en 1757, et réunit à ses États celle de Bareith en 1767, après la mort de son cousin le prince Frédéric, décédé sans postérité. Ayant déjà fait de grands voyages en Europe, il visita de nouveau l'Angleterre, l'Italie, la France. A Paris, il prit du goût pour la comédienne Clairon, la fit venir à Anspach, où elle passa dix-sept années, exerçant une grande influence ; mais lady Craven prit encore un plus grand empire sur le cœur du margrave. N'ayant point d'enfants d'une princesse de Saxe-Cobourg qu'il avait épousée en 1754, il venait de résigner (1790) sa souveraineté au roi de Prusse pour une rente de quatre cent dix mille risdales.

arrière-pensée, comme cela arrive toujours quand le mal s'aggrave et que le péril devient imminent. En 1792, chaque puissance restait avec ses intérêts personnels et presque égoïstes, son ressentiment du passé, son ambition de l'avenir : la Russie, préoccupée de s'étendre et de grandir, songeait à jeter la Prusse et l'Autriche sur la France pour dominer plus facilement la Pologne, et se faire un beau lot en Orient. La Prusse n'était rien moins que tranquille en présence des agrandissements de l'Autriche et de la prépondérance qu'elle pouvait acquérir. L'Angleterre surveillait le continent et ne voulait pas abandonner la Porte. L'Espagne, la Sardaigne, Naples, avaient des intérêts isolés qui pouvaient être menacés par les grands cabinets. Le corps germanique, la Saxe, la Bavière avaient peur d'être engloutis par les grandes puissances, telles que l'Autriche et la Prusse. Il n'y avait donc aucune unité dans les intérêts, dans les passions, dans les tendances qui se levaient contre la révolution française ! Il fallut bien longtemps pour que l'Europe fît cause commune ; il fut besoin de ce génie conquérant qui remua le monde et lui fit voir une fois encore le danger d'une monarchie universelle !

CHAPITRE VIII.

DIPLOMATIE JUSQU'A LA DÉCLARATION DE GUERRE.

Le général Dumouriez aux affaires étrangères.—Conditions qu'il impose à Louis XVI. — Fonds secrets. — Rapports avec le comité. — Principes de la diplomatie. — Les livres de Favier et de Mirabeau en sont la base. — Mémoire sur le corps diplomatique. — Changements proposés. — Question avec l'empereur. — Les dépêches de Dumouriez à Vienne. — A Berlin. — Situation de M. de Noailles. — Note de M. de Kaunitz. — Intimité des cours de Vienne et de Berlin. — M. de Cobentzel le négociateur avec la France. — Lettre officielle de Louis XVI à François II. — L'esprit public pousse à la guerre. — Exposé de Dumouriez au roi. — Déclaration de Louis XVI. — Vote de l'assemblée pour la guerre contre l'Autriche.

Janvier — avril 1792.

Depuis la chute du système personnel du roi Louis XVI, les affaires étrangères étaient passées successivement aux mains du comte de Montmorin, de M. de Lessart, représentant de la constituante et du parti révolutionnaire modéré ; le roi n'avait plus qu'une action secondaire et modératrice pour arrêter les écarts du comité diplomatique de l'assemblée législative. MM. Brissot, Guadet [1], étaient plus puissants que Louis XVI, et le magnifique système de Richelieu avait cédé devant quelques thèmes d'écoliers. L'avénement du général Dumouriez au ministère des affaires étrangères, consécration des principes du comité, allait réaliser au pouvoir les opinions d'une majorité ardente et décousue. Pourtant il fallait se garder de confondre le général Dumouriez avec tous ces parleurs de tribune, c'était plus que cela. Dumouriez, d'origine parlementaire, était parti

[1] Marguerite-Élie Guadet, né à Saint-Émilion, était avocat à Bordeaux lorsqu'il fut député à l'assemblée législative ; en 1791, il avait environ trente-deux ans. Son influence était grande sur la Gironde.

à dix-huit ans pour l'armée de Hanovre [1]; aide de camp du comte d'Armentières, puis lieutenant au régiment d'Escars-cavalerie, à vingt et un ans il était chevalier de Saint-Louis, tant il se distingua par sa valeur! Esprit aventureux, il ne put supporter la paix, et on le voit partout offrir son épée, en Corse, à Madrid, à Lisbonne. Dumouriez servit constamment, et gagna le titre de colonel. Sous l'influence du comte de Broglie, il entra dans cette diplomatie moitié militaire, moitié civile que les grands États entretiennent pour observer les puissances voisines; il eut tour à tour des postes de confiance en Pologne, en Hongrie. Il était initié à la correspondance secrète du cabinet de Louis XV, et comme le règne suivant ouvrit la porte à tous les esprits aventureux et actifs, la place de Dumouriez fut bientôt faite. M. de Vergennes lui confia des missions importantes; son nom fut mêlé à tous les projets hardis des ponts et chaussées, et particulièrement à la construction du port de Cherbourg. Cet esprit vif acquit une nouvelle impulsion par la guerre d'Amérique. Plein de haine contre les Anglais, il avait proposé une descente sur les côtes de la Grande-Bretagne, et la prise des îles de Jersey et de Guernesey. Le roi Louis XVI le nomma brigadier, puis maréchal de camp, et lui confia le gouvernement de Cherbourg. On voit trace aux affaires étrangères de toutes ses sollicitations; il jouissait d'une pension de 12,000 livres sur ce département et demandait l'ambassade de Saxe. Le général Dumouriez se prononça pour les états-généraux et devint l'ami de M. de Mirabeau, du marquis de Lafayette, et de M. de Narbonne; envoyé plusieurs fois en mission dans les Pays-Bas, on s'ouvrit à lui pour savoir s'il était possible de faire prononcer la Belgique pour l'élection de M. le duc d'Orléans, et le général Dumouriez s'était entièrement rattaché à ce parti; à son retour, il fut gouverneur de Nantes, et de là datait son affiliation au parti jacobin. M. de Lessart le rappela auprès de lui, et de ce poste mixte il prit un grand crédit à la fois auprès du roi et de l'assemblée législative, par son incontestable habileté et son expérience des questions positives.

Ce n'était donc pas un homme vulgaire que le général Dumouriez; il était bien au-dessus des journalistes à la façon de MM. Brissot et Gensonné [2]; toute l'Europe lui était parfaitement connue, avec

[1] Claude-François Dumouriez était né à Cambrai, le 25 janvier 1739.

[2] Armand Gensonné, né à Bordeaux le 10 août 1758, était, comme Guadet, avocat

ses têtes politiques, et c'était un inappréciable avantage pour l'intelligence des affaires. Le choix du général Dumouriez pour le département des relations extérieures n'était donc pas mauvais ; livré à sa propre intelligence, il marcherait bien. On savait son mépris politique pour les collègues qu'on lui donnait, MM. Roland, Clavière [1] et Servan [2], ministres de l'intérieur, des finances et de la guerre. MM. Servan et Clavière ont occupé à peine l'histoire de leurs noms : ils sont passés comme tant d'autres de ces ministres de révolution qui viennent aux affaires par un dérangement dans l'ordre moral des États. Mais M. Roland [3], qu'on a voulu grandir, en vérité n'est-ce pas le plus pitoyable des caractères? Les hommes vulgaires, qui ambitionnent de se faire remarquer, prennent la brusquerie et la rudesse pour de l'indépendance, et parce qu'ils insultent aux vieilles formes, aux antiques usages, parce qu'ils vont aux Tuileries en souliers sans boucles, avec une familiarité de paysan, ils se figurent qu'ils ont bien mérité de leur pays. Ainsi furent M. Roland et sa pédante femme, Manon-Jeanne Philippon, élevée avec les idées de Rousseau, de l'*Émile* et de l'*Héloïse* [4], vivant modèle de l'école vide et sentimentale ; impressionnables jusqu'à l'ostentation pour le moindre événement de leur intérieur, mais impassibles même devant les mas-

dans cette ville, et fut nommé, par ses compatriotes, député à la législative ; on a jeté beaucoup d'intérêt sur lui comme sur le Gironde.

[1] Étienne Clavière, né à Genève en 1735, y était banquier lorsqu'il vint à Paris, aux premiers troubles de la révolution française, où il eut Mirabeau pour protecteur. Quoique étranger, les électeurs du département de Paris le nommèrent suppléant à l'assemblée législative, en 1791.

[2] Joseph Servan, né à Romans le 12 février 1741, était frère d'Antoine Servan, avocat général au parlement de Grenoble ; entré fort jeune dans la carrière des armes, il devint officier de génie, puis sous gouverneur des pages de Louis XVI. Révolutionnaire ardent, il fut nommé, en 1790, colonel d'un régiment de la garde soldée de Paris, puis maréchal de camp.

[3] Roland de la Platrière, né à Villefranche, près de Lyon, en 1732, d'une famille de robe, était, en 1770, inspecteur général à Amiens. Lorsque la révolution éclata, il remplissait les fonctions d'inspecteur du commerce et des manufactures de la généralité de Lyon ; s'étant prononcé pour le parti populaire, il fut porté à la municipalité de cette ville, puis élu député extraordinaire auprès de l'assemblée constituante. Il arriva à Paris en février 1791.

[4] Madame Roland était né à Paris en 1754 ; fille d'un graveur obscur, elle reçut néanmoins une éducation assez soignée. Unie à M. Roland en 1770, elle le suivit dans différents voyages, et comme lui embrassa la cause de la révolution : elle participa à la rédaction du *Courrier de Lyon*, et vint à Paris avec son mari.

sacres du 2 septembre. Tel fut le caractère des girondins, phraseurs sans idées de force et de gouvernement, tristes politiques à la manière de M. Péthion : ils laissent faire tout le mal possible ; tremblants à la face de Paris, ils fédéralisent le pays après l'avoir désorganisé ; ils ont frappé la tête du gouvernement, et veulent encore jeter l'anarchie dans les provinces qui le composent. La Gironde, c'est le *Contrat social* aux affaires : républicains poltrons, comme MM. de Lafayette et Bailly étaient monarchistes sans caractère, ils veulent et n'osent jamais ; je ne sache donc rien de plus pitoyable que ce ministre M. Roland, leur modèle. Dumouriez seul est une tête de capacité, une supériorité intelligente, active, fertile en expédients, et c'est avec lui surtout que le comité et Louis XVI allaient se trouver en rapport.

Pour se faire une idée exacte de la politique que le général Dumouriez va suivre à l'extérieur, il faut connaître d'abord deux ouvrages qui servirent à l'instruction diplomatique des hommes de la révolution : le premier est un livre dont j'ai déjà parlé, œuvre de Mirabeau sur la monarchie prussienne, conception d'un esprit évidemment supérieur, mais partant d'un point de vue exclusif, passionné et souvent vulgaire. Le second ouvrage fut puisé dans les travaux publiés par Favier, sur l'ordre du comte de Broglie [1] ; travaux certainement bien vus, bien rédigés, mais qui appartenaient à une seconde source de documents : on ne s'était pas toujours ouvert à Favier, homme de prodigieusement d'esprit, qui avait beaucoup deviné sur le balancement des puissances européennes, et qui avait plus écrit qu'il n'avait vu. Systématique et cassant, il avait trop encadré l'Europe dans certains compartiments, de manière à ce que chaque négociation était un dilemme et un axiome, chose très-fâcheuse dans les affaires où il faut tant de concessions et de termes moyens. C'est à cette école, au reste un peu corruptrice, que Dumouriez avait étudié les principes de la diplomatie ; lui-même initié à la correspondance de Favier, il en connaissait la clef, et c'était quelque chose dans l'ignorance générale de l'assemblée législative sur les affaires de l'extérieur. Cette pensée dominante de corruption fit imposer par Dumouriez au roi la condition impérative qu'il ne toucherait les affaires qu'avec une

[1] Sur la diplomatie secrète du comte de Broglie et de Favier, lisez mon *Louis XV*, tome IV.

allocation de fonds secrets de 6 millions de livres, dont il ne rendrait compte à personne, et dont la destination était l'Europe. Le général Dumouriez se faisait fort, par ce moyen, de porter la désorganisation dans le concert des cabinets qui menaçaient de leur puissance la révolution française; ses amis de la législative s'étaient engagés à faire voter cet article sans discussion. Les partis même qui se disent les plus économes deviennent prodigues lorsqu'il s'agit de satisfaire leurs intérêts et leurs passions; on vote alors sans hésiter et de confiance les mesures les plus étranges et les subsides les plus larges, les moins justifiés.

Comme tous les ministres à système, avant de prendre le portefeuille de son département, Dumouriez avait exposé dans un long mémoire les bases de sa diplomatie. Sa politique se rattachait aux choses et aux hommes; Dumouriez proposait donc la rupture de l'alliance autrichienne de 1756, un rapprochement avec la Prusse, la neutralité germanique hollandaise et italienne, l'alliance de l'Angleterre, et la surveillance de la Russie. Tout cela eût été bien, si la question n'avait pas marché. Dans ces sortes de contrats, la simultanéité de concours est la première condition; et il eût fallu que les puissances voulussent elles-mêmes accepter tout ce que Dumouriez développait dans sa théorie diplomatique.

En ce qui touche les personnes, le ministre, comme tout homme de parti, voulait exclure ceux qui n'appartenaient pas à ses opinions: « Qui nous représente à l'extérieur? disait-il d'abord; est-ce un M. de Châlons, à Lisbonne? Ses liaisons avec MM. de Coigny et de Polignac, ses complaisances pour le duc de Luxembourg ne sont-elles pas assez connues? Est-ce un M. de Durfort, à Venise? A-t-on oublié la cocarde blanche arborée dans son palais à la nouvelle du départ du roi pour Varennes? M. de Moustier, nommé pour Constantinople, a été désigné pour Londres. Eh bien! lisez *la Police dévoilée*, par M. Manuel, vous jugerez sa délicatesse. Que le comité diplomatique lise sa correspondance de Prusse, il jugera son patriotisme. M. de Choiseul-Gouffier est à Constantinople: ouvrez, ouvrez aussi sa correspondance, et vous douterez si elle est écrite de Worms, ou des rives du Bosphore. Des talents littéraires et les gravures d'un ouvrage fait par des coopérateurs sont quelque chose pour les arts; mais sont-ils des garants suffisants du civisme d'un ambassadeur? Et tant d'autres qu'il serait trop long de nommer, qu'ont-ils fait pour mériter

notre confiance, ou plutôt que n'ont-ils pas fait pour la perdre. »

Après ce remaniement des hommes, le ministre appelait un changement dans l'importance des légations; car il y a dans les têtes de parti un besoin de ne rien laisser à sa place : elles disent à tort et à travers tout ce qui peut appeler de populaires applaudissements. « A quoi sert un ambassadeur à Rome, à Florence? continuait le nouveau ministre; 200,000 francs de traitement à Rome! Un ambassadeur à Parme pour assister aux processions de l'infant! A Venise, un ambassadeur pour voir lancer le *Bucentaure!* A Gênes, dont le territoire n'est qu'une langue de terre, un ministre pour complimenter les sénateurs et prendre des leçons de *sigisbéat!*... N'est-il pas plus important de surveiller l'ambition orgueilleuse de la maison d'Autriche, plutôt suspendue qu'anéantie par le coup qu'elle vient de recevoir?... » Le ministre indiquait ensuite un plan d'amoindrissement de dépenses, et de réduction de places à la nomination du pouvoir exécutif; et il citait avec éloge MM. Ternaut Descorches [1], Talleyrand, Sémonville, Maret et Bigot de Sainte-Croix, présentés comme dignes d'occuper de meilleures et de plus importantes légations : « Ce que je propose, l'ancien ministre se serait bien gardé de l'exécuter; la raison en est simple : M. Ternaut est honoré de la confiance de Washington, et il est l'ami de M. de Lafayette; ne serait-il pas mieux placé à Londres qu'à Philadelphie? M. Descorches est du club des jacobins, à la tête de la municipalité; ne serait-il pas mieux à Madrid qu'à Varsovie? M. de Sémonville, électeur de 1789, et réuni à la commune le 13 juillet, a mis sur sa porte à Gênes la devise de la nation le jour qu'on croyait le roi à Montmédy, et de plus, il est désiré à Constantinople par tout le commerce de Marseille et de Lyon. M. Bigot de Sainte-Croix est un homme sincèrement ami de la révolution, et qui, placé en Pologne, y recevrait le prix de ses services par un avancement réel. Il connaît la Suède et la Russie, et il pourrait en étudier les mouvements. » Ainsi le premier soin du ministère du général Dumouriez était de bouleverser tout le corps

[1] Henri Descorches, marquis de Sainte-Croix, né en Normandie en 1749, était attaché au comte d'Artois en qualité de gentilhomme, maréchal de camp et chevalier de Saint-Louis, lorsqu'il entra, en 1782, dans la carrière diplomatique; ministre plénipotentiaire à Liége, il résida jusqu'à la fin de 1788; partisan de la nouvelle révolution, il était accrédité (depuis mars 1791) auprès de la république de Pologne.

diplomatique ; mesure au reste devenue nécessaire par la démission de plusieurs ambassadeurs ou chargés d'affaires; on n'apercevait pas les inconvénients d'une telle résolution qui brisait nos derniers rapports avec l'Europe.

En diplomatie, il y a deux dangers : être mal informé, ou n'être pas informé du tout. Il est évident que lorsque des légations comptent en majorité des hommes opposés aux idées qu'ils représentent, ils informent mal leur cour; mais lorsque aussi elles se composent d'hommes hostiles au principe du gouvernement auprès duquel ils résident, les légations ne savent rien, car l'on se garde bien de les initier au sérieux des affaires; on les trompe, on les surveille, on les traite en ennemis; et c'est ce que le général Dumouriez n'avait pas su prévoir dans un remaniement complet : si le ministère changeait le corps diplomatique dans un esprit révolutionnaire, partout les agents français seraient mis en suspicion, et dans cette attitude que pourraient-ils savoir, communiquer à leur cour et négocier avec les cabinets ?

A la tribune le ministre se montrant plus circonspect, ne demanda que la confiance de l'assemblée pour arriver à un arrangement avec l'Europe; à peine installé à l'hôtel des affaires étrangères, le général Dumouriez multiplia les mémoires pour bien expliquer sa politique et sa position. D'après la méthode de Favier, il divisa l'Europe en catégories, comme les pièces d'un échiquier : « La Russie voulait pousser la Prusse et l'Autriche contre la France, pour s'emparer plus à l'aise de certaines positions dans la Turquie et la Pologne. L'Allemagne, plus spécialement intéressée dans la lutte, présentait trois grands corps : la Prusse, l'Autriche et le corps germanique à proprement parler. C'est auprès de cette confédération qu'il fallait négocier pour en séparer la Prusse et l'Autriche; et là se présentait la question des indemnités pour les princes dépossédés. Le ministre croyait essentiel de les fixer immédiatement pour donner pleine satisfaction à l'Allemagne; vis-à-vis de la Prusse, il fallait prendre une certaine tactique de ménagements : elle n'était pas assez sotte pour essayer une guerre continentale; et l'Autriche elle-même, ne pouvait-on pas lui offrir une sorte de médiation par ses hommes éclairés? MM. de Kaunitz et de Cobentzel seraient les esprits les plus capables de comprendre la portée d'un rapprochement.

Ces premiers mémoires diplomatiques du général Dumouriez, mi-

nistre des affaires étrangères, écrits dans un sens tout pacifique, laissaient-ils croire qu'on essayerait encore la guerre, ce terrible jeu des nations ? Ses dépêches à M. de Noailles, à Vienne, ont un aspect de paix générale et de quiétude publique[1] : « L'Autriche ne peut vouloir la guerre, car elle a tout à y perdre et rien à y gagner ; au premier signal la France pourrait soulever les Pays-Bas et porter la guerre sur le Rhin. Ne valait-il pas mieux laisser à Louis XVI la liberté d'action que son gouvernement saurait bien conserver ; et quelle serait d'ailleurs cette guerre contre un peuple qui ne demandait à rester libre que pour organiser son pacte social ; d'ailleurs quels motifs pourraient avoir les cabinets de le troubler dans cette œuvre? » Les instructions du ministre à M. de Ségur, alors en Prusse, respirent plus de confiance encore, et un désir de paix indicible : il le supplie de rester à Berlin malgré le mauvais accueil qu'il a reçu ; « on a tant à ménager ce cabinet qui peut porter le poids de 125 mille hommes dans une guerre active ! Au jeune de Custine, les dépêches des ministres sont des révélations curieuses sur les mobiles qu'on peut faire jouer soit auprès du duc de Brunswick, soit auprès des hommes d'État, et même de madame de Lichtenau, la favorite du roi : « Il faut à tout prix obtenir une alliance, et si on ne le peut, un acte de neutralité qui nous laisse libres de manœuvrer contre les Autrichiens. »

C'était à Vienne que la question de paix ou de guerre devait se décider d'une manière solennelle ; la Prusse s'était mise pour ainsi

[1] *Dépêche de Dumouriez à M. de Noailles*, du 19 mars 1792 :

« Les affaires doivent prendre, par la mort de Léopold, une direction nouvelle. La disgrâce que M. de Lessart vient d'éprouver est venue en grande partie de la faiblesse de sa négociation, qui, à l'avenir, va prendre une marche simple et vraie; telle est l'intention du roi, et c'est ce qu'il m'a recommandé en entrant au ministère. Ce que vous me mandez sur le caractère du roi de Hongrie et de Bohême, fait espérer qu'il envisagera les horreurs d'une guerre interminable, dont lui seul serait dans le cas de faire les frais et d'essuyer les pertes, quand même il réussirait à ruiner la France. Certainement, s'il favorisait la fureur coupable des émigrés qui déchirent le cœur paternel du roi, il n'en résulterait pour lui qu'un état de faiblesse et d'épuisement pareil à celui dans lequel il aurait plongé la France elle-même, et alors il perdrait tout l'ascendant que deux cents ans de possession du trône impérial ont donné à ses prédécesseurs : voilà le tableau de ses dangers en cas de succès. Si, au contraire, la guerre qu'on semble nous déclarer tournait mal pour les puissances attaquantes, alors les succès de la France seraient uniquement nuisibles au roi de Hongrie et de Bohême, puisque lui seul possède les États limitrophes dans lesquels se répandraient nos armées victorieuses... »

dire entre les mains de l'Autriche, son antique rivale, tant la révolution française paraissait un fait menaçant pour l'ordre européen ! elle préoccupait les souverains à ce point de les entraîner vers une répression immédiate. On était, à Vienne, dans l'attitude la plus inquiète sur la tournure des négociations avec le nouveau cabinet à Paris ; le conseil aulique, cette vieille institution, se réunissait pour délibérer sur les dernières communications de M. de Lessart, encore ministre, qui demandait à l'Autriche une réponse positive sur les points exposés dans sa note. M. de Kaunitz reçut l'ordre de rédiger ce document, un des plus délicats de la négociation, car il fallait à la fois parler un langage ferme et ne point trop blesser la susceptibilité de l'assemblée législative. M. de Kaunitz sortit un peu de son caractère de transactions et de ménagements pour exposer les griefs de l'Allemagne. L'Autriche déclarait d'abord que son auguste souverain, François II, suivrait en tout point la politique de son père : « Vous nous accusez d'armer sur une grande échelle, mais c'est moins pour faire la guerre que pour comprimer les factions menaçantes et les passions que le système révolutionnaire a soulevées dans les Pays-Bas. Et n'êtes-vous pas vous-mêmes les plus actifs provocateurs de la guerre ? Que signifient vos armements poussés avec tant de vigueur et vos discours incendiaires jetés à votre tribune ? Au reste, l'union la plus intime liait l'empereur François II et le roi de Prusse ; rien ne pouvait la détruire, pas même les menées secrètes de MM. de Ségur et de Custine, à Berlin. » En résumé, M. de Kaunitz proposait de fortement comprimer le mouvement jacobin ; à ce prix seulement on aurait la paix et l'ordre à l'intérieur, et l'on pourrait seconder les gens de bien en puissante majorité au sein de la nation française.

Le défaut de cette note était toujours de trop s'occuper de la question intérieure, et de faire de la constitution d'un peuple l'objet d'une discussion diplomatique ; ce qui devait nécessairement blesser la partie active et populaire de l'assemblée législative. M. de Kaunitz continuait à dénoncer le parti jacobin, et cela tenait à ses liaisons avec les constitutionnels MM. de Narbonne, Lafayette, de Noailles, qui souriaient à l'idée d'un congrès européen, réglant la forme constitutionnelle de la nation française. A quoi servaient en tous les cas ces déclamations contre un parti puissant, les jacobins, qui avaient trois éléments de publicité, dans la tribune, dans les journaux, dans les clubs ? Il faut agir en politique, et rarement disserter : les causes se perdent quand elles se font discoureuses.

Dès ce moment, le général Dumouriez, par la position qu'il avait prise soit devant l'assemblée, soit en face de l'Europe, se trouvait engagé dans une ligue de fermeté et de guerre; ainsi dut-il s'exprimer devant le comité diplomatique où siégeaient ses amis. A partir de la note de M. de Kaunitz la guerre devenait difficile à éviter, et le parti constitutionnel était jeté hors de cause; ce qui rendait la position de M. de Noailles tout à fait délicate à Vienne : que pouvait-il dire au prince de Kaunitz pour justifier le ton de menace et d'arrogante invective de tous ces députés parlant de la politique du genre humain, et du soulèvement du monde contre les rois? M. de Noailles expliquait ces emportements : « Le cabinet de Vienne s'était trop mêlé des affaires intérieures de la France pour que cela n'excitât pas un peu d'indignation. Il fallait ménager les susceptibilités nationales, et ramener la question à la diplomatie positive. » Chargé de demander une réponse catégorique sur les griefs de la France, M. de Noailles s'en ouvrit encore timidement au prince de Kaunitz, qui, pour toute satisfaction, publia dans la *Gazette officielle* les pièces de la négociation depuis son origine. Ces communications avec le public, si peu habituelles au cabinet de Vienne, annonçaient la résolution d'une guerre, et la volonté de la pousser fortement, en l'entourant de l'opinion publique; car alors les gouvernements les plus silencieux deviennent expansifs, afin d'associer le peuple à la cause personnelle du cabinet.

La question militaire entre la Prusse et l'Autriche, pour le cas d'une guerre commune, venait de recevoir une solution complète. Cette question on l'avait ainsi posée : à qui appartiendra la direction militaire, et l'impulsion du mouvement politique, suite et inévitable conséquence des hostilités? Le général Bischofswerder [1] quittait

[1] A cette époque, le duc de Brunswick commence à s'occuper déjà d'un plan de campagne en France.

Lettre du duc de Brunswick à M. de Bischofswerder, en date du 19 février 1792.

« Voici le mémoire que j'ai rédigé par ordre du roi; c'est, à proprement parler, son ouvrage : je n'ai fait qu'arranger les idées et les renseignements que sa majesté a trouvé bon de me communiquer. Je désire avoir saisi les idées du roi. Seulement, quand nous serons arrivés sur les bords de la Meuse, les circonstances indiqueront les mesures qu'il sera convenable de prendre pour la suite de la campagne. Vous comprenez mieux que moi quelle influence importante auront, sur les opérations de l'armée, l'esprit de l'intérieur de la France, et le plus ou moins de dispositions favorables de la part de ceux qui nous faciliteront la prise des places fortes. Il serait

Vienne avec l'assurance que cette difficulté serait toute favorablement résolue pour le cabinet de Berlin : la Prusse aurait la direction du mouvement militaire; les Autrichiens et même les corps d'émigrés suivraient ses ordres, et, par cette abnégation, M. de Kaunitz montrait assez qu'il renonçait à l'idée de prépondérance vis-à-vis de la Prusse, et ceci pour lui enlever tout soupçon et tout motif de traiter avec la révolution ; cette assurance, le général Bischofswerder la portait à Berlin. Ainsi les notes du ministre Dumouriez, toutes de conjectures, sur la possibilité de briser l'alliance austro-prussienne, tombaient d'elles-mêmes. A Prague, le général Bischofswerder eut une entrevue avec le prince de Hohenlohe ; à Leipzig, il s'aboucha confidentiellement avec le duc de Brunswick, tandis que les régiments prussiens recevaient l'ordre de marche pour se rapprocher des frontières de la Belgique.

Tout témoignait du désir d'en finir par la guerre : M. de Noailles, pour lequel jusqu'alors on avait gardé à Vienne quelques ménagements, ne fut plus consulté ni interrogé ; quand il se présenta à la chancellerie pour s'en plaindre à M. de Kaunitz, il lui fut répondu que le chancelier ne pouvait le recevoir personnellement, et que désormais les affaires de France étaient confiées au comte Philippe de Cobentzel [1], vice-chancelier, comme s'il n'y avait plus à négocier que sur des points de détail. Ce n'est pas que le comte Philippe ne fût très-apte certainement à réaliser une négociation pacifique : conseiller d'État d'abord pour les finances, successivement employé dans l'administration des grandes provinces, il avait été désigné pour représenter l'Autriche dans le congrès de Teschen ; c'était donc un homme considérable, mais ce n'était pas M. de Kaunitz : que signifiait ce chan-

très-bien de faire une proclamation aux gardes nationales, dans laquelle il leur faudrait dire qu'on ne fait point la guerre à la nation, qu'on ne touche point à leur liberté, qu'on ne veut nullement renverser leur constitution, mais qu'on demande réparation des injustices commises envers les princes allemands possessionnés en Alsace.

» L'affaire des indemnités amènera de grands embarras, si on ne peut pas décider l'empereur à donner son consentement aux changements opérés en Pologne. Moi, je donne aux acquisitions qu'on espère effectuer en Pologne, la préférence sur des conquêtes en France ; car, par ces conquêtes, l'esprit dans lequel on se propose de faire cette guerre serait entièrement changé. Tout dépend d'une explication avec l'empereur. »

[1] Le comte Philippe de Cobentzel était né dans la Carniole, en 1742 ; à vingt ans, il fut fait conseiller d'État des finances.

gement dans la manière de négocier et de traiter avec la France [1] ? Une circonstance dans la vie diplomatique de M. de Cobentzel avait particulièrement contribué à le faire désigner pour les négociations spéciales avec M. de Noailles : appelé en 1790 à traiter avec les rebelles des Pays-Bas, au nom de l'Autriche, on aurait dit qu'on le chargeait aujourd'hui par analogie de traiter avec les rebelles de France ; l'à-propos était à la fois une insulte et une menace. Toutefois le caractère si plein de modération et de convenance de M. de Cobentzel était parfaitement propre à ménager et cacher les préparatifs de guerre, si elle devenait inévitable. Dans les conférences engagées avec M. de Noailles, le comte Philippe dissimula tous les projets hostiles : « L'Autriche ne voulait pas prendre l'initiative d'une guerre, et nul ne pouvait nier la nécessité de certaines précautions pour

[1] *Extrait d'une dépêche du général Dumouriez à M. de Noailles, ambassadeur en Autriche* (du 27 mars 1792) :

« Je vois que la négociation se prolongerait indéfiniment, si vous ne la suiviez pas dans l'esprit de ma première dépêche, et si l'opinion de M. de Cobentzel prévalait. Il est absolument impossible de nous convaincre que les troupes qui nous cernent partout ne doivent nous causer aucun ombrage. Comme nous voyons dans toute l'Europe des préparations hostiles contre nous, il n'est pas possible de s'en tenir davantage à toutes ces paroles. Notre gouvernement, quoi qu'en dise M. de Cobentzel, a de la force et de l'assiette : il n'est pas du tout question du système républicain ; le roi est revêtu d'un pouvoir constitutionnel bien supérieur à celui du despotisme. Si l'on nous croit dans l'anarchie, l'on ne nous regarde donc pas comme redoutables, et on ne se ligue contre nous que pour partager nos dépouilles ; si nous sommes en bon état, on a tort de nous menacer, ainsi, dans tous les cas, il n'y a aucun motif de se liguer contre nous. La réunion d'Avignon est encore un vain prétexte ; cet État, enclavé au milieu de nos provinces méridionales, a longtemps appartenu à la France, qui n'a jamais laissé prescrire son titre : c'était un procès entre le roi de France et le pape : il est devenu un procès entre la nation française, le roi des Français et le pape. Il ne peut tout au plus finir que par des indemnités, comme dans l'affaire des princes possessionnés.

» M. de Cobentzel ne croit pas plus que vous aux observations qu'il vous a faites, et qui, bien loin d'amener une négociation pacifique, obligeraient à rompre toute cette négociation, d'où dépend le sort de l'Europe. Le roi, chargé de la représentation et de la confiance d'une grande nation, attend de jour en jour une réponse catégorique. Si le successeur de Léopold veut maintenir ses traités avec la France, il doit rompre sans balancer ceux qu'il a faits à son insu et avec des intentions hostiles contre elle, et de plus retirer des troupes qui nous menacent, parce que cet état de perplexité est contraire d'une part aux procédés d'un ancien allié, de l'autre aux intérêts de la cour de Vienne elle-même. Si cette déclaration n'est pas très-prompte et très-franche, le roi, au retour du courrier que vous enverrez, se regardera décidément comme en État de guerre. »

maintenir l'ordre et la tranquillité dans les deux pays. Ce qui faisait peur à l'Europe, c'étaient les principes de propagande et d'agrandissement ; et, par exemple, ce qu'on avait fait à l'égard des princes dépossédés dans l'Alsace n'avait pas d'excuse : ne s'était-on pas emparé, par abus de la force, de la propriété d'autrui ? Depuis peu l'assemblée avait réuni Avignon à la France. Quelle garantie avait désormais l'Europe contre le système d'envahissement, s'il arrivait, comme tout le portait à croire, que le principe républicain triomphât à Paris ? »

M. de Noailles, qui ne voulait pas la rupture, rassurant le comte de Cobentzel sur les progrès du parti républicain dont on s'exagérait la force, se hâta de communiquer toutes ces conversations à son gouvernement, afin d'influencer les délibérations de l'assemblée par la peur d'une coalition; il se trompait : chaque menace de l'Autriche était du feu jeté sur le feu ; le ministre des affaires étrangères exigea une explication formelle sur les armements ; il écrivait en termes assez aigres que l'éloquence de M. de Cobentzel ne pourrait jamais convaincre la France que les armements ne se faisaient pas contre elle. « Notre gouvernement monarchique est solide, continuait le général Dumouriez ; si l'on nous croit dans l'anarchie, et bien ! alors qu'on nous laisse tranquilles, nous ne sommes pas à redouter. On se plaint qu'Avignon est réuni à la France, mais c'est un vieux procès depuis Louis XIV, qui donnera lieu tout au plus à des indemnités. Ce qu'il fallait, c'était une réponse catégorique sur des armements qui nous entravent ; si elle n'arrivait pas, le roi se regardera décidément comme en état de guerre. »

Le mot terrible de guerre était prononcé dans chaque dépêche ; on ne semblait prolonger cette négociation que dans le but d'accomplir tous les préparatifs militaires. A ce point, M. de Noailles, pressé par ces instructions, déclara que les choses en étaient arrivées à cette extrémité, qu'il avait reçu l'ordre de demander la cessation de toute espèce d'armement, sinon que la France se regarderait comme en état d'hostilité. En vain M. de Cobentzel renouvela-t-il ses protestations pacifiques sur des armements de pure précautions, tout se résuma dans ce dilemme : satisfaction ou hostilité, sans milieu. Pressé ainsi de s'expliquer, M. de Cobentzel déclara que l'Autriche n'était plus seule dans la négociation, qu'elle avait pour alliées des puissances intimement associées à son système politique vis-à-vis de la France, et qu'elle ne pourrait en aucun cas agir sans elles. Toutefois et pour

résumer, en une simple note, ses griefs positifs, le cabinet de Vienne demandait réparation immédiate pour les princes dépossédés, pour le comtat d'Avignon, et certaines mesures capables d'assurer la sécurité des rapports de la France avec les autres États. C'était l'ultimatum de l'Autriche, sinon la guerre.

M. de Noailles se hâta de transmettre à sa cour cette note d'une si haute importance, et il la fit suivre de certaines explications sur l'alliance intime de la Prusse et de l'Autriche. A la lecture de cette dépêche grave, et qu'on pouvait considérer comme la dernière, le général Dumouriez réunit le conseil, sous la présidence de Louis XVI, pour prendre une résolution immédiate et, dans tous les cas, définitive. Il fut arrêté que le roi lui-même s'adresserait à l'empereur pour lui déclarer sa position personnelle libre, indépendante vis-à-vis le peuple dont il était le premier magistrat; comme la situation de M. de Noailles devenait difficile, et que d'ailleurs il ne pouvait parvenir jusqu'à M. de Kaunitz que par l'intermédiaire de M. de Cobentzel, ce qui blessait la dignité de son rang, le ministre désignait M. de Maulde, diplomate de second ordre, homme de sa confiance [1], pour continuer la négociation avec M. de Cobentzel, et jusqu'à la rupture, si elle était inévitable.

Vivement pressé par son conseil, Louis XVI consentit à écrire une lettre personnelle à François II; et alors que n'aurait pas fait le malheureux monarque au milieu de l'émeute, des vociférations des clubs! « C'était en toute liberté, disait-il, qu'il avait accepté la constitution française [2]; engagé par serment à la maintenir; son sort était lié à la

[1] Dumouriez envoyait en même temps M. Leboc à Hambourg, M. de Vibraye à Copenhague et M. Villars à Mayence.

[2] *Lettre du roi Louis XVI au roi de Hongrie et de Bohême :*

« Monsieur mon frère et neveu,

» La tranquillité de l'Europe dépend de la réponse que fera V. M. à la démarche que je dois aux grands intérêts de la nation française, à ma gloire et au salut des malheureuses victimes de la guerre, dont le concert des puissances menace la France. V. M. ne peut pas douter que c'est de ma propre volonté et librement que j'ai accepté la constitution française; j'ai juré de la maintenir; mon repos et mon honneur y sont attachés; mon sort est lié à celui de la nation dont je suis le représentant héréditaire, et qui, malgré les calomnies qu'on se plaît à répandre contre elle, mérite et aura toujours l'estime de tous les peuples. Les Français ont juré de vivre libres ou de mourir; j'ai fait le même serment qu'eux. M. de Maulde, que j'envoie en ambassadeur extraordinaire auprès de V. M., lui expliquera les moyens qui restent pour empêcher et prévenir les calamités de la guerre qui menace l'Europe. C'est dans ces sentiments, etc., etc. LOUIS. »

nation ; les calomnies n'avaient point altéré les sentiments du peuple français qui avait juré de vivre libre ou de mourir. » Quel langage pour le petit-fils de Louis XIV! Ce n'était pas là l'expression d'une politique haute et royale, de cette dignité de la couronne, première condition de force pour un pays! En outre, le roi accréditait M. de Maulde pour le représenter auprès de l'empereur. Dans le conseil, le général Dumouriez s'était exprimé en termes si violents, qu'on voyait bien qu'il voulait la guerre avec quelque dessein secret sur les Pays-Bas. Afin d'aigrir les dispositions, déjà si mauvaises, des conseillers de la couronne et des membres du comité diplomatique, le ministre exagéra les demandes impératives de l'Autriche : cette puissance voulait-elle donc ramener la France aux bases de la déclaration royale du 23 juin 1789? Or, l'Autriche n'avait pas dit un mot de cette déclaration. Enfin Dumouriez s'indigna surtout de ce qu'on niait la liberté du roi, sa puissance d'action sur les affaires, outrage à sa personne et à ses actes. Les conclusions du ministre étaient fermes et pressantes, aventureuses peut-être comme son caractère : « La guerre ouverte, déclarée, valait mieux qu'une telle situation. »

Les nouvelles communications de M. de Noailles, les dépêches successives de Vienne et de Berlin, donnèrent plus d'activité au conseil du roi ; on se familiarisait avec les idées de guerre, d'hostilité, d'armement, car on s'habitue à tout en France. Sur ces entrefaites, arriva un dernier courrier de M. de Noailles, porteur de la réponse définitive donnée par M. de Cobentzel qui ne démentait pas un mot de ses notes précédentes, « d'autant plus réfléchies qu'elles n'étaient pas seulement la pensée personnelle de la cour de Vienne, mais encore celle du cabinet de Berlin, avec lequel ces notes étaient concertées ; » phrase évidemment destinée à éteindre toute espérance de séparation entre les cabinets. La politique du général Dumouriez, qui avait rêvé l'isolement de l'Autriche dans la guerre [1], recevait un premier échec; esprit hardi, impétueux, le ministre résolut dès lors, pour sortir de cette situation délicate, de prendre l'initiative de la guerre ; il lui paraissait urgent d'étonner l'Europe par l'audace des mesures. Qui

[1] Le général Dumouriez, mettant de côté le caractère et les dispositions de Frédéric-Guillaume, affectait même d'être convaincu que le cabinet de Berlin n'était nullement sincère dans sa liaison avec l'Autriche, et il donna cette direction politique aux instructions confidentielles qu'il transmit au marquis de Custine.

sait? la conséquence serait peut-être d'effrayer la Prusse et de la séparer d'une coalition.

Plein de cette pensée d'une guerre forte et immédiate, le ministre soumit un rapport fort circonstancié au roi Louis XVI. « Sire, disait-il, lorsque vous avez juré de maintenir la constitution qui a assuré votre couronne, lorsque votre cœur s'est sincèrement réuni à la volonté d'une grande nation libre et souveraine, vous êtes devenu l'objet de la haine des ennemis de la liberté. L'orgueil et la tyrannie ont agité toutes les cours; aucun lien naturel, aucun traité n'a pu arrêter leur injustice. Vos anciens alliés vous ont effacé du rang des despotes; mais les Français vous ont élevé à la dignité glorieuse et solide de chef suprême d'une nation régénérée. Vos devoirs sont tracés par la loi que vous avez acceptée, et vous les remplirez tous. La nation française est calomniée, sa souveraineté est méconnue; des émigrés rebelles trouvent un asile chez nos voisins; ils s'assemblent sur nos frontières, ils menacent ouvertement de pénétrer dans leur patrie, d'y porter le fer et la flamme. Leur rage serait impuissante, ou peut-être elle aurait déjà fait place au repentir, s'ils n'avaient pas trouvé l'appui d'une puissance qui a brisé tous liens avec nous, dès qu'elle a vu que notre régénération changeait la forme de notre alliance avec elle, et la rendrait nécessairement plus égale. »

C'était surtout contre l'Autriche que le général Dumouriez s'élevait, sans dire un mot de la Prusse qu'il avait intérêt de ménager. Le ministre n'oubliait aucun des griefs capables de soulever l'opinion publique contre la cour de Vienne; M. de Kaunitz n'avait pas épargné dans ses notes le parti jacobin; il avait parlé avec un sentiment d'orgueil des brouillons et des révolutionnaires; le général Dumouriez relevait le gant : « Ce que M. de Kaunitz désigne par des *gens*, c'est l'assemblée, c'est la nation entière exprimant son vœu par ses représentants. Le roi de Hongrie adopte complétement sur ce point les sentiments de son père. » Par suite de cette exposition plus aigre que précise, le ministre concluait à la guerre comme au moyen le plus simple, le plus franc de sortir d'une position déplorable. Le texte de ce rapport indiquait assez qu'il était destiné à la publicité, car les idées positives du général Dumouriez se seraient autrement formulées en présence du roi, si à lui seul ce mémoire avait été destiné; mais à la veille d'une guerre, il fallait vivement frapper l'opinion publique, et le roi n'était qu'en seconde ligne. Louis XVI demanda

quelques jours pour réfléchir et délibérer : une question de paix ou de guerre si grave embrassait trop largement le passé et l'avenir, pour que le roi ne se consultât pas et ne s'éclairât pas par des conseils. Le grand système de Louis XIV était compromis par des esprits aventureux, sans tenue, sans prévoyance, à petites passions, à haines étroites ; on commençait une guerre de principes, guerre longue, sanglante, car les bornes en sont indéfinies : qui peut limiter le champ des opinions ? Trois conseils se réunirent successivement ; le roi, entouré, pressé par ses ministres, désireux d'en finir avec une situation si mauvaise, si difficile, se rendit constitutionnellement au vœu de la majorité, et la guerre fut décidée, lutte immense, sans relâche, qui devait ensanglanter une période de vingt-cinq années ! Le général Dumouriez fut le véritable instigateur des hostilités ; lui seul inspirait quelque confiance au roi et lui seul l'entraîna dans cette voie funeste. Le traité de 1756 ainsi foulé aux pieds, le roi de France démolissait de ses mains le système de paix continentale qui seul pouvait permettre le déploiement de toutes les ressources maritimes contre l'Angleterre.

Au mois d'avril, temps de soleil et de belles journées, où s'ouvrent toutes les grandes campagnes militaires, on vit un spectacle inouï jusqu'alors, le roi de France allant de sa personne en pleine assemblée pour déclarer la guerre à l'Autriche et au neveu de la noble Marie-Antoinette : aux grandes périodes de la politique sérieuse et habile, où toutes ces puérilités dramatiques n'existaient pas, lorsque les rois avaient à commencer une lutte contre un cabinet, ils le déployaient silencieusement, et la guerre ne se déclarait que par un manifeste ; mais, depuis la révolution, tout était livré aux bavardages des tribuns et des écrivains, tout se perdait dans un océan de paroles et de pensées. Désormais aucun secret d'armement et d'expédition ne pourrait être gardé ; on révélerait à l'ennemi nos forces, nos moyens. La guerre suppose une dictature silencieuse, éclairée ; il n'y a pas de succès sans cela : ainsi agit notre grande diplomatie depuis Henri IV et Richelieu jusqu'à la dictature du comité de salut public.

Dans cette séance solennelle, la physionomie de Louis XVI était grave ; profondément affecté, lui seul comprenait la portée de cet événement ; quand il se présenta devant cette majorité de si médiocres esprits, il ne put répéter le thème que ses ministres lui avaient fait. Ses paroles furent brèves, résignées. « Je viens au sein de l'assem-

blée nationale pour l'entretenir d'un des objets les plus importants dont elle puisse s'occuper. Mon ministre des affaires étrangères va vous lire le rapport qu'il a fait dans mon conseil sur notre situation politique [1]. » Alors Dumouriez, avec un ton de présomptueuse assurance, lut ce rapport qu'il avait déjà présenté au conseil, et Louis XVI, ému d'une religieuse terreur, s'écria d'une voix entrecoupée : « Vous venez d'entendre le rapport qui a été fait à mon conseil ; ses conclusions y ont été votées unanimement, j'en ai moi-même adopté la détermination ; elle est conforme au vœu plusieurs fois exprimé de l'assemblée nationale, et à celui qui m'a été adressé par plusieurs citoyens des divers départements. J'ai dû épuiser tous les moyens de maintenir la paix ; maintenant, je viens, aux termes de la constitution, vous proposer formellement la guerre contre le roi de Hongrie et de Bohême. »

La démarche de la royauté était complète, et c'était cette initiative qu'on lui demandait pour la compromettre aux yeux de l'Europe ; maintenant, la constitution donnait à l'assemblée seule le droit de prononcer la paix ou la guerre, en mémoire classique des attributions du sénat romain, car la législative ne se plaçait modestement que sur cette ligne. Était-il possible d'espérer un examen calme, rationnel des intérêts européens au milieu de tant de faux esprits et d'opinions si passionnées? L'assemblée veut en délibérer le soir même ; tous impatients d'insulter les rois et les gouvernements établis, les députés appellent la publicité éclatante de la tribune ; point d'examen préparatoire, on veut parler et discuter, car réfléchir, c'est faire outrage à la haute raison des législateurs et à la bravoure des défenseurs de la

[1] *Extrait du rapport de Dumouriez sur la situation politique, lu à l'assemblée nationale en présence du roi* (20 avril 1792).

« Sire, de cet exposé il résulte : 1° que le traité de 1756 est rompu par le fait de la maison d'Autriche ; 2° que le concours entre les puissances, provoqué par l'empereur Léopold au mois de juillet 1791, confirmé par le roi de Hongrie et de Bohême, d'après la note du prince de Kaunitz du 18 mars 1792 qui est l'*ultimatum* des négociations, étant dirigée contre la France, est un acte d'hostilité formelle ; 3° qu'ayant mandé, par ordre de V. M., qu'elle se regarderait décidément comme en état de guerre si le retour du courrier n'apportait pas une déclaration prompte et franche en réponse aux deux dépêches des 19 et 27 mars, cet ultimatum, qui n'y répond point, équivaut à une déclaration de guerre; 4° que dès ce moment il faut ordonner à M. de Noailles de revenir en France sans prendre congé, et cesser toute correspondance avec la cour de Vienne. »

patrie : « La liberté va triompher du despotisme ; partout les pouvoirs absolus sont menacés ! » Celui-ci veut qu'on fasse la guerre, alors même qu'on serait sûr de succomber : les Français ont juré de vivre et de mourir libres. Celui-là préfère une vaste solitude, un désert, à la France sans constitution. « Nous voulons la guerre, et dussions-nous y périr tous, nous la déclarerons. » On joue ainsi à la chaise curule, au stoïcisme romain. Quand les assemblées sont exaltées, n'attendez rien de réfléchi et de sérieux : chaque discours est une folie de plus ajoutée à toutes les agitations. Aussi la guerre fut-elle votée à la presque unanimité. Il ne faut jamais soumettre une question d'orgueil ou de passion à une réunion d'hommes, vous êtes sûr qu'elle se jette dans le parti le plus extrême. Quelques voix de sagesse et de modération purent à peine se faire entendre ; il en est toujours ainsi quand la crise est arrivée à son dernier degré de paroxysme. La discussion fut d'une telle nature, que le député Merlin de Thionville la résuma en demandant qu'on fît la guerre à tous les rois et qu'on promît la paix à tous les peuples : commencement de la terrible propagande qu'on voulait répandre en langues de feu sur l'Europe. Au reste, la guerre officielle ne fut déclarée qu'au roi de Hongrie et de Bohême, car François II n'avait pas ceint encore la couronne impériale [1].

Cette guerre que l'on jetait à la face d'un seul monarque et d'un cabinet unique, n'allait-elle pas ébranler l'Europe entière dans ses derniers fondements ? les cabinets laisseraient-ils écraser l'Autriche sans essayer de venir à son secours ? Dans une croisade de principes, l'Angleterre, il est vrai, proclamant sa neutralité la plus complète, la plus absolue, ne voulait pas la guerre encore. Mais l'invasion, la fureur française se portant dans les Pays-Bas, jamais le cabinet de Londres ne souffrirait que les cités de la Flandre, et Anvers spécialement, tombassent d'une manière permanente aux mains des Français : l'histoire le disait assez. A l'autre extrémité, l'Espagne, sous le ministère du marquis de Florida-Bianca, devait également se déclarer pour un système de coalition, dont le but était de préserver la monarchie de l'aîné de sa race. Une fois l'épée tirée, ce serait donc un duel à mort avec toutes les puissances. Le Piémont chassait le chargé d'affaires de France, et le gardien des Alpes pouvait rêver

[1] Voyez la séance du 20 avril au soir (1792).

l'invasion du Dauphiné ; à Rome, à Naples, on était en armes ; la Toscane déclarait une impuissante neutralité, à côté de Venise pleine de factions ; Gênes devait tomber au pouvoir des Anglais ou des Piémontais, c'était là son inflexible destinée ; et la Hollande tarderait-elle longtemps d'accéder à une coalition, lorsqu'elle verrait les Français à Bruxelles ? La Hollande, pays d'emprunts, fournissait les subsides, sans mêler à ces transactions commerciales des idées de guerre et de mouvements militaires ; mais si l'Angleterre entrait décidément dans les voies hostiles, le prince d'Orange lui prêterait son appui comme à toutes les époques. Le Danemarck déclarait une neutralité plus ferme, plus stable : son cabinet, sous M. de Bernstorff, proclamait cette maxime invariable de sa politique [1] qu'il n'avait point à se mêler des changements intérieurs survenus en France, tant qu'ils ne blesseraient en rien les intérêts et le territoire de sa monarchie.

Trois cabinets enfin étaient appelés à se décider immédiatement entre la paix et la guerre : la Prusse, la Russie, la Suède ; tous trois pouvaient avoir une influence décisive sur la coalition. La Prusse venait de déclarer qu'elle ferait cause commune avec la politique de l'Autriche, et ses armées étaient prêtes. L'assemblée législative ne lui déclarait pas la guerre ; par ce ménagement, le général Dumouriez voulait convaincre le cabinet de Berlin que ses intérêts étaient tout à fait séparés de ceux de l'Autriche, et ceci porterait son fruit dans la marche des négociations à venir ; la Prusse, toujours ménagée, devait à son tour ménager la révolution. La Russie jusqu'ici faisait plus de menaces qu'elle n'agissait réellement ; désormais en paix avec la Turquie et la Suède, elle s'absorbait dans l'idée d'une conquête de la Pologne : planter son drapeau sur Varsovie, telle était son ambition actuelle. Ses flottes parcouraient les mers, offrant à l'Angleterre trente mille auxiliaires à sa solde pour un débarquement sur la côte de France, quand le temps serait venu d'entrer en ligne. En toute hypothèse, le cabinet de Vienne ne se souciait pas d'appeler les Russes en Allemagne et de leur apprendre ainsi le chemin du midi de l'Europe ; et cette considération faisait hésiter devant les offres de Catherine II. Peut-être aussi, dans l'état de désorganisation où se trouvait la France, il paraissait certain aux deux cours de Prusse et

[1] L'Europe, néanmoins, négociait activement auprès de ce cabinet de Copenhague pour le faire déclarer contre la France.

d'Autriche qu'elles auraient des forces suffisantes pour comprimer la révolution française : les Russes ne formaient donc qu'une seconde ligne de défense, au cas d'un revers de la coalition.

Enfin, la mort de Gustave III prépara le passage si rapide des hostilités les plus vives à la neutralité la plus impartiale dans le cabinet de Stockholm ; l'esprit chevaleresque s'était éteint avec cette âme ardente, et le régent du royaume, le duc de Sudermanie, rêvant déjà une usurpation, ne pouvait suivre l'impulsion de cette noble chevalerie. Dès que le régent prit les rênes du gouvernement, il proclama la non-intervention de la Suède; tous les préparatifs militaires furent suspendus ; la révolution du Nord tendit la main à la révolution du Midi. La Suède, comme le Danemarck, fut représentée à Paris dans les jours de terreur et d'anarchie ; madame de Staël, la femme de l'ambassadeur, prit même la direction des idées et des intrigues constitutionnelles ; elle ne tremblait pas encore devant les jacobins !

CHAPITRE IX.

LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE AU MOMENT DE LA GUERRE.

Situation des pouvoirs. — Démolition de la vieille société française. — La royauté. — Le ministère. — L'assemblée législative. — Les comités. — L'administration.— Les départements. — Les communes. — Anarchie. — Les journaux. — Religion. Les prêtres. — Mœurs. — Habitudes. — Le peuple. — Les faubourgs. — Costumes. — Littérature. — Poésie. — Théâtre. — Subsistances. — Finances. — Police. — Grandes ruines du passé. — Les partis politiques.

Janvier à juin 1792

La résolution violente de l'assemblée législative, qui jetait le mot terrible de guerre à l'Europe, retentit au milieu de la population en France ; mais soit qu'on y fût depuis longtemps préparé, soit qu'il y ait des situations tellement fausses qu'il vaille mieux en sortir par la colère que d'y rester avec résignation, cette déclaration de guerre ne fit pas la vive impression de crainte et de terreur qu'on pouvait redouter. Il y a d'ailleurs en France un esprit belliqueux qui court au-devant des périls, et lorsque la guerre est une nouveauté, on y marche en chantant. Il se fit donc un réveil national : de tous côtés des hymnes de guerre retentirent ; les poëtes, les musiciens rivalisèrent d'ardeur pour chanter la patrie et appeler ses enfants, car les jours de gloire arrivaient. Dans cette agitation bruyante des partis, qui aurait pu reconnaître jamais la vieille société française qui rayonnait encore en 1789 ? Les pouvoirs, l'esprit public, les mœurs, les coutumes, tout avait changé, comme si quelque cataclysme avait brisé ce peuple, cette noblesse, cette monarchie si glorieusement agrandie par les Bourbons!

La constitution admettait encore un roi comme le permier fonctionnaire public; mais un roi constamment soupçonné, sans pouvoir, sans liberté, sorte de captif aux Tuileries. Les rêveurs de constitution considéraient comme le beau idéal de leur théorie de revenir aux rois fainéants, et ils auraient désiré que des bœufs, attelés d'un pas tranquille et lent, eussent traîné cette royauté abâtardie; les républicains, seuls rationnels et conséquents, voulaient supprimer une institution coûteuse et inutile; que pouvait être un roi ainsi réduit, objet d'insultes et de dérision [1]? Le veto suspensif, arme impuissante dans ses mains, ne servait plus que de prétexte pour accabler d'injurieuses épithètes un digne roi et une noble reine. Louis XVI ne pouvait plus rien pour la France ; ses études si fortes, si nationales sur la diplomatie de Louis XIV, étaient stériles dans sa lutte engagée avec le parti qui dominait l'assemblée; quel homme d'État aurait pu expliquer devant des rhéteurs ignorants la cause des grandes alliances de la maison de Bourbon? L'assemblée l'eût accusé de complicité avec l'étranger. Les partis ont certains mots destinés à flétrir leurs adversaires; on désignait désormais sous le nom de comité autrichien, de parti étranger, tout ce qui sortait des vulgarités de l'école de Rousseau et de l'abbé Mably. Quand les nations se laissent dominer par les idéologues, malheur à elles! car l'expérience s'en va. La royauté était condamnée en France depuis les terribles jours de 1789, où la lutte avait commencé; et si sa chute n'avait pas été visible à tous, violente, irréparable, c'est que les institutions ne tombent pas tout d'un coup et que les catastrophes se préparent de loin.

Ainsi était le roi, accablé d'humiliations souvent dans ses démarches, insulté dans son palais à côté de cette admirable figure de Marie-Antoinette, âme forte, railleuse contre les méchants, flétrie, outragée dans ce qui fait l'orgueil et la fierté d'une femme et la majesté de sa vie. Le ministère, pris dans le sens politique, n'avait pas plus de liberté d'action que le roi : soit qu'il fût composé des constitutionnels, soit qu'il fût formé du parti girondin, il dépendait par sa composition même des comités de l'assemblée législative; or, sous le prétexte que les représentants du peuple étaient les véritables souverains, les ministres paraissaient presqu'en tremblant devant l'assemblée, lui rendant

[1] Le roi et la reine, désignés sous le nom de M. et de madame *Veto*, sont caricaturés dans plusieurs gravures de la Bibliothèque royale.

compte de leurs actes les plus insignifiants [1]; sans cesse mandés devant les législateurs, ils y accouraient dans une attitude abaissée et comme exposés à des mandats d'arrêt capricieux ; à chaque moment on les dénonçait ; il semblait qu'on prît plaisir à démolir le pouvoir pièce à pièce. L'assemblée elle-même en avait-elle plus de crédit, une autorité plus incontestée? non, certainement ; à son tour en butte aux flots du peuple, aux pétitions, aux injonctions des faubourgs, des corps armés et de la municipalité de Paris, l'assemblée législative était esclave de sa peur ; elle qui commandait en maîtresse aux ministres et au roi, tremblotait devant l'émeute et les propos de quelques clubs. Si à certaines époques tout est pouvoir et se rattache à l'idée de pouvoir, en d'autres au contraire on n'en veut pas, il importune. Depuis la prise de la Bastille, il y avait insurrection contre l'autorité morale, ce qui est bien plus redoutable pour un pays que l'émeute que la force réprime. L'assemblée partagée en comités correspondait avec chaque département ministériel, et les secrétaires d'État ne devaient et ne pouvaient être que les représentants et les hommes d'affaires des comités.

Au moins, lorsqu'il existe une administration unie et forte, l'anarchie des pouvoirs n'a pas autant de dangers ; l'unité dans les ressorts du gouvernement supplée au vide et au vice du chaos politique ; la machine fonctionne toute seule par une seule impulsion, et préserve la société ; mais par le plus étrange des aberrations et des monomanies, la constituante avait désorganisé tout le ressort administratif, comme elle avait brisé la royauté féconde et respectée : plus d'intendants de provinces, hommes habiles et forts ; plus d'administration unique ; mais partout des corps administratifs, des districts, des départements, des communes, et tout cela tumultueusement élu par les basses classes, et composé d'hommes d'intrigues et de passions ; orateurs de clochers et de hameaux, comme l'assemblée législative était composée d'idéologues, d'avocats de grandes villes.

Au moins ces corps avaient-ils par eux-mêmes la force et la volonté d'action ? Aucunement ! Tous délibéraient avant d'agir ; ils résistaient au lieu d'obéir ; ne faisant rien, n'exécutant rien, laissant

[1] C'est pitoyable à voir que la situation de MM. de Narbonne, de Lessart en présence de l'assemblée législative, accusés, flétris, chapeau bas devant le dernier des bavards de tribune.

tout aux audacieux, à ce point que la commune de Paris domina l'assemblée politique, qui se disait souveraine.

Cette fatale organisation départementale, terrible enfantillage de M. de Lafayette, de Duport-Dutertre [1], Lameth [2], Barnave [3], portait le trouble, le désordre dans toute action du pouvoir, si importante, si nécessaire! Elle prépara le plus activement l'anarchie profonde des esprits : un département élu, une commune élue, point d'autorité centrale, des procureurs-syndics; des présidents de département dans une position subordonnée et nécessairement faible; plus de parlement, plus de cours de justice, ni Châtelet, ni sénéchaussée ou bailliage. A tout cela l'assemblée avait substitué le jury en matière civile comme en matière criminelle; si bien que lorsqu'il fallut sauver le pays des complots, frapper les ennemis du système nouveau, le premier acte de la révolution dut être d'établir des tribunaux extraordinaires, car il n'y avait plus d'action et de répression possible : or, sans ces forces il n'y a rien de grand pour un pays.

Avant le terrible mouvement de 1789, le peuple des ouvriers existait groupé par maîtrises; la corporation n'était pas une idée vide et sans portée, car elle venait de Colbert et assurait la probité et la capacité; vaste organisation de l'industrie, elle empêchait les fraudes qui ferment les débouchés du commerce dans chaque État, et la trop grande concurrence qui avilit les produits. Il n'y a pas d'idées absurdes dans la marche des âges; quand elles deviennent souveraines, c'est qu'elles s'expliquent par une nécessité. L'assemblée constituante abolit toutes les maîtrises et jurandes; chacun put prendre à sa volonté une patente, moyennant quoi, liberté pour lui de commercer,

[1] Duport-Dutertre, né à Paris le 6 mai 1754, reçu avocat en 1777, était membre du corps électoral de Paris en 1789; il fut nommé lieutenant du maire lors de la formation de la première municipalité; et le roi lui donna le ministère de la justice le 20 novembre 1790.

[2] Le comte Charles de Lameth, frère du marquis, né le 5 octobre 1757, dut, comme son frère, son éducation à la bienfaisance de la reine Marie-Antoinette; s'étant distingué dans la guerre d'Amérique, il fut nommé chevalier de Saint-Louis, colonel en second des dragons d'Orléans, puis colonel du régiment des cuirassiers du roi, et enfin gentilhomme d'honneur du comte d'Artois. En 1789, l'Artois le choisit pour député aux états généraux. Il venait d'être élevé au grade de maréchal de camp (1792).

[3] Antoine-Pierre Barnave était né à Grenoble, en 1761, dans la religion protestante; fils d'un procureur, il se fit avocat, et le tiers état de la province du Dauphiné le nomma député aux états généraux de 1789.

de produire bien ou mal, et de gâter ainsi dans l'avenir une branche de commerce par le désir du lucre. L'ouvrier, délivré de toute contrainte, put travailler vite et sans garantie, et gagner le plus qu'il pourrait sans que son œuvre subît examen : plus d'aunage pour les draps, plus de vérification pour les poids et mesures. On eut la fièvre de produire sans s'inquiéter des débouchés : licence de tout faire, saluée populairement à son origine, et qui devait porter des fruits amers pour l'avenir en exilant la probité des transactions commerciales. Le peuple d'ailleurs, détaché de l'esprit de corporation, dut agir dans sa terrible unité ; il n'y eut plus de groupes réguliers, mais des masses confuses ; l'on prohiba les associations syndicales et l'on ouvrit les clubs ! Les clubs furent le plus terrible instrument de la révolution. Le caractère flegmatique des Anglais, l'esprit d'ordre et de hiérarchie les préservent des écarts de la parole ; mais transporter les clubs au milieu de l'ardente société française, c'était activer l'anarchie ; et pourtant du sein de l'un de ces clubs sortirent les premières idées de force et de gouvernement dans le chaos. Les jacobins seuls comprirent la destinée de la république et la nécessité d'une dictature ; ils marchèrent droit au pouvoir, brisèrent tous les obstacles et les mauvais principes administratifs que la constituante avait semés partout comme des ferments d'anarchie. Dès qu'on adoptait l'idée révolutionnaire, il n'y avait de rationnel que les jacobins.

Ce peuple qu'on arrachait au frein des corporations, on le privait, par une étrange perversité, de toutes idées religieuses ; le travail de corruption avait été long ; enfin les philosophes atteignaient leur but. Tout le XVIIIe siècle s'était mis à l'œuvre pour éteindre le catholicisme [1] au cœur des masses ; on avait voulu créer un peuple d'incrédules, et l'on sait quelle est l'espèce de philosophie des multitudes dans les grandes cités : l'oisiveté, la paresse, l'abus des liqueurs fortes laissaient à la disposition de quelques meneurs, ce peuple qui, sous les

[1] Les princes eux-mêmes contribuèrent à cette démoralisation. On lit dans une gazette :

« Le prince Henri de Prusse vient de donner la publicité à un ouvrage posthume de Diderot, intitulé : *Jacques le Fataliste.* Un autre ouvrage du même auteur, intitulé : *La religieuse*, vient de paraître. Par qui sont-ils publiés ? par un prince. Si l'indifférence sur les révolutions gagne ceux mêmes qui ont le plus d'intérêt à s'opposer à leurs ravages, quelle espérance nous reste-t-il encore contre cette funeste épidémie qui a déjà moissonné tant de monde dans notre pauvre Europe ? »

décombres de la Bastille, arrachait le cœur des victimes pour le porter au bout d'une pique.

L'esprit d'incrédulité, maître de la majorité dans les assemblées, faisait la guerre aux croyances et à ce qu'on appelait la superstition. Si quelques esprits d'une intelligence hardie, tels que Camille Desmoulins, avaient défini par des expressions fortes, quoique grossières, les destinées de liberté humaine sous la religion du Christ, ils n'étaient que des exceptions; les philosophes à la manière de Condorcet continuaient les idées de Diderot et du baron d'Holbach, pour écraser l'*infâme;* et cette haine stupide contre la religion allait devenir une cause de décadence et de mort pour la révolution française. Attaquer le catholicisme, c'était mettre contre soi la croyance des deux tiers de l'Europe : comment pouvait-on espérer la liberté de la Pologne, de la Belgique, de l'Irlande, si l'on blessait la foi religieuse du peuple, le mobile de son énergie? Ce faux esprit antireligieux du XVIII[e] siècle, corrompit donc à son origine une révolution qui, pour réussir, devait se faire catholique. Cette assemblée législative, si froide et si mesquine dans ses idées, se mit à tout persécuter ; lâche expression de la bourgeoisie, elle proscrivit les prêtres, en les obligeant à un serment qui blessait leur conscience; elle laissa briser les autels et toucher aux vases saints. Qu'avait de si grand, de si haut, cette constitution civile du clergé, œuvre des jansénistes, pour qu'on l'imposât avec violence? On avait pris les biens du clergé, n'était-ce pas assez? Si les prêtres assermentés, orateurs de clubs, n'inspiraient aucune considération, était-ce la faute des vénérables pasteurs catholiques, proscrits en masse parce qu'ils ne voulaient point scandaliser le monde par des mariages publics? Dans cette assemblée immorale, il n'y avait d'éloges que pour les pontifes éhontés à ce point d'oser des mariages avec des religieuses. Flétrissure donc sur cette fatale assemblée qui démoralisait le pays comme à plaisir! S'il y avait un principe de liberté, c'était dans le christianisme; et le jour où la révolution s'attaquait à la croix, signe de toute rédemption populaire, elle était perdue!

La presse, cet auxiliaire des clubs, était sans répression possible. Dès que la constituante avait émancipé les journaux, il s'était publié tout à coup des centaines de gazettes déstinées à remuer les passions mauvaises. En temps de révolution on n'écoute pas le langage poli, les phrases travaillées, il faut s'exprimer comme le peuple avec ses

obscénités et ses grossièretés énergiques. Je ne crois pas que, depuis les pamphlets de Luther, il se fût écrit quelque chose de plus honteusement ordurier que le *Père Duchesne*, que le *Journal de Marat*, et que la feuille de la *Commune de Paris* que dirigeait le procureur Chaumette[1]. On se permettait tout ; il y avait bien un jury de répression, mais tellement bien composé que les pamphlétaires et Marat[2] en sortaient portés en triomphe. Aujourd'hui on annonçait une émeute, le lendemain on invitait aux massacres en demandant cent mille têtes; les journaux parlaient de la lanterne avec des expressions joyeuses, et l'on essayait le couplet sur la sainte guillotine! Tout cela aussi librement que s'il s'était agi d'une simple annonce de spectacle ou du triomphe d'un acteur. La presse était donc le grand, l'effroyable levier de la révolution ; on la mettait à la portée de tous pour la forme ; il n'y avait aucune délicatesse dans l'injure et la provocation. Cette affreuse liberté effrayait les timides et proscrivait les bons. La société était parvenue à un état d'indifférence ou de peur difficile à décrire.

La majorité de la grande compagnie, ce qu'on appelle les salons, avait quitté Paris; quelques-uns des gentilshommes habitaient la campagne, dans les contrées paisibles où les châteaux n'étaient pas encore brûlés; la plupart, exilés de France, s'étaient soumis à la grande émigration hors frontières. Une sorte de révolution s'opérait à Paris, dans les mœurs, dans les coutumes, dans les manières : l'esprit d'égalité avait produit le cynisme ; le pouvoir étant passé dans la basse classe, celle-ci avait pris l'arrogance d'un parti vainqueur ; on essayait déjà la carmagnole, la veste courte, la culotte large, le pantalon du domestique et du fort de la halle ; plus de ces costumes qui distinguaient les castes par les boucles de diamants, les habits brodés, les jabots de point d'Angleterre ; les dames portaient de larges coiffes comme les femmes du peuple, surmontées d'une cocarde tricolore,

[1] Pierre-Gaspard Chaumette, né à Nevers en 1763, était fils d'un cordonnier qui lui fit faire quelques études ; mousse et ensuite timonnier sur un vaisseau, il quitta la marine et se trouvait à Paris en 1789, où il était clerc-copiste chez un procureur. Ce ne fut qu'après le 2 septembre qu'il remplaça Manuel, procureur de la commune, nommé député à la convention.

[2] Jean-Paul Marat, né en 1744 dans la principauté de Neufchâtel, de parents calvinistes, étudia la médecine et l'exerçait à Paris avant la révolution, où il publia plusieurs ouvrages de physique remarquables ; il se qualifiait de docteur et portait le titre de médecin des gardes du corps du comte d'Artois.

des robes très-serrées, des fichus en simple linon; plus de parures scintillantes, plus de signes d'aristocratie dans les colliers et les bracelets d'or; on craignait la proscription. Cependant, tant est puissante la coquetterie, les femmes étaient parvenues à rendre parfaitement jolies ces toilettes de la révolution! elles firent même de la grâce jusque sur l'échafaud. Les hommes, quand ils ne tombaient pas dans le cynisme de la carmagnole et du bonnet rouge, portaient des habits étroits de manches et de taille, à basques longues, à collet rabattu, des culottes courtes en couleurs éclatantes, des bas chinés, costume tant chéri de Robespierre; leur tête était coiffée du chapeau rond à larges bords, comme les quakers et les Américains les avaient mis à la mode en France [1].

Il n'y avait plus de salon, ainsi qu'on l'entendait sous l'ancien régime, réunions petillantes d'esprit et de saillies, agréable mélange d'hommes et de femmes, tous bien nés, à bonnes manières, se réunissant parce qu'ils pouvaient se connaître et s'avouer. A ces réunions où présidaient quelques nobles et spirituelles marquises au bel éventail, s'étaient substitués des clubs politiques où l'on s'agitait avec frénésie pour se dénoncer et se proscrire; puis des pique-niques, faciles réunions dansantes où la foule accourait en payant. Il s'en était formé partout, au faubourg Saint-Honoré, à l'hôtel d'Aligre, à la Chaussée-d'Antin, où la multitude était grande et joyeuse : courtisanes, grisettes, hautes dames déchues, toutes y accouraient en vertu du grand principe d'égalité et de confusion qui désormais allait dominer la société française; point de présentation, liberté absolue de se nommer ou de se cacher; cela devait plaire à ces hommes obscurs que la révolution avait élevés bien haut : que d'acquéreurs de biens nationaux subitement enrichis! que de fournisseurs déjà opulents! Déplacés dans un salon, ils étaient parfaitement bien accueillis dans cette foule où l'on se heurtait sans se connaître, maîtres, laquais, hommes probes et escrocs. Qu'étaient devenus les causeurs émérites des grandes réunions? La noblesse était outre Rhin ou à l'armée; ceux des gentilshommes qui avaient pris parti pour la révolution s'y étaient jetés avec cynisme, par esprit, par caractère ou par peur; c'étaient les marquis de Saint-Hurugue [2], d'Anto-

[1] Journal de modes, 1792.

[2] Le marquis de Saint-Hurugue, né dans le Mâconnais, entra au service dès l'âge

nelle [1], le prince de Hesse [2], habitués des faubourgs; en 1791, ils avaient abdiqué leurs titres; en 1792, ils abdiquaient leur langage de bonne compagnie pour adopter l'argot hideux et le costume des basses classes.

La bourgeoisie était dominée par deux sentiments : l'orgueil et la peur; si elle n'avait pas été jalouse des classes supérieures, elle les aurait secondées dans leur résistance ; mais le cœur humain pardonne moins ce qui le froisse qu'il ne redoute ce qui le menace ; on craint moins la mort que l'humiliation, et jamais la bourgeoisie n'aurait pardonné à la noblesse sa supériorité d'esprit, de ton et de manières; la révolution avait proclamé l'égalité, et cela plaisait à la bourgeoisie, à ce point qu'elle n'avait pas craint d'émanciper ce peuple terrible qui bientôt devait la proscrire durant toute la révolution ; elle fut donc en balance entre la peur et la jalousie; elle ne voulut aller ni au peuple ni à la noblesse, jusqu'à ce que le temps fût assez mûr pour qu'elle saisît le pouvoir : difficile épreuve par où elle doit passer.

La révolution se proposant un but, tout devait y tendre sous peine de périr à l'œuvre. C'était un foyer ardent vers lequel rayonnaient toutes les forces, toutes les intelligences ; rien n'était demeuré en dehors du mouvement des esprits. Pendant les deux années qui suivirent la prise de la Bastille, les œuvres de l'art furent dominées par la lutte vivace de la révolution et de la contre-révolution. David [3], avec

de treize ans ; il voyagea ensuite en France et dans les diverses cours de l'Europe, où il dissipa toute sa fortune; en 1778, il épousa une actrice de Lyon nommée Lemercier; mais, s'étant brouillés, elle obtint contre lui une lettre de cachet; arrêté à Dijon en 1781, il fut enfermé à Charenton, et en sortit en 1784 pour aller en Angleterre; il ne revint à Paris qu'en 1789, et se mit à la tête du peuple sur les places publiques, où il exerçait une grande influence à cause de sa haute stature et de sa voix mugissante.

[1] Pierre-Antoine, marquis d'Antonelle, était né à Arles en 1747, d'une famille noble et ancienne; sous-lieutenant au régiment de Bassigny (infanterie), ensuite capitaine, il abandonna le service en 1782 pour vivre de sa fortune; adoptant les principes philosophiques avec chaleur, dès 1789, avant même les décrets de l'assemblée nationale, il renonça à ses titres nobiliaires, et fut nommé maire d'Arles en 1790, puis député par le département des Bouches-du-Rhône à l'assemblée législative, et en fut élu secrétaire.

[2] Le prince Charles de Hesse Rhinfeld-Rothembourg, frère puîné du landgrave de Hesse-Rothembourg, était né le 10 janvier 1752. Entré fort jeune au service de France, il devint colonel brigadier en 1784, et maréchal de camp en 1788; après la révolution, il fut nommé commandant à Perpignan.

[3] J'ai déjà parlé de David dans l'*Europe pendant le consulat et l'empire*, tome Ier, ch. 7.

son pinceau mâle et romain, succède à Greuze et à ces scènes de famille tendres et larmoyantes; Vien[1] a déjà restauré l'école antique, et David applique à la république, dont il est l'amant idolâtre, les admirables ressorts de son talent, ses couleurs sûres et fermes, et ses académies dignes de Michel-Ange; il expose son tableau de Tibérius Gracchus, où la république romaine revit entière et grande. Dans la musique, la tendance est la même; les douces partitions de Grétry[2] ne conviennent plus à la génération agitée; *Richard Cœur de Lion* n'est même souffert au grand théâtre que parce qu'il permet aux royalistes d'applaudir à outrance la fidélité de Blondel envers son roi malheureux; et l'opéra de Grétry se résume dans ce magnifique chant de « *Richard, ô mon roi!* » A tous ces airs flûtés succèdent les notes graves, austères, de Gossec[3] et de Méhul[4], musique d'église mise à l'usage des républicains, car il y a là des cordes intimes qui font vibrer les sentiments généreux et les croyances ardentes et fortes, saintes similitudes de religion ou de république qu'il faut comprendre et respecter.

Dans la littérature, la politique absorbe tout; on voudrait en vain s'en écarter, se faire une solitude, un désert dans le monde qui vous déborde; il faut s'empreindre de ses passions, de ses idées, de ses joies et de ses deuils. Depuis dix ans, que n'avait-on pas écrit? Quel personnage n'avait-on pas chansonné, car la France n'était-elle pas le pays aux chansons politiques, depuis la Ligue et la Fronde? Pour le peuple surtout, mille couplets étaient faits. Ici c'était le *Dialogue plaisant entre un savetier et son fils abbé, célèbre aristocrate*, sur l'air de l'*Enfant prodigue:* « Comment, abbé scélérat, as-tu pu nier le tiers état? aristocrate insolent, non, tu n'es plus mon enfant![5] » Un M. Mar-

[1] Voyez sur Greuze et Vien mon travail de *Louis XV*, ch. 11, tome IV.

[2] Voir *Louis XV*, ch. 11, tome IV.

[3] François Gossec, né dans le Hainaut le 17 janvier 1734, vint à Paris en 1751; le fermier général la Popelinière le mit à la tête de son orchestre, puis il devint directeur de la musique du prince de Conti. De 1773 à 1786, Gossec fit représenter sept opéras, à l'Académie royale.

[4] Étienne-Henri Méhul, né à Givet en 1763, où son père était inspecteur des fortifications de la forteresse de Charlemont, tenait à dix ans l'orgue du couvent des Récollets, et à douze il fut adjoint à l'organiste de l'abbaye de la Valledieu; venu à Paris en 1779, il trouva dans le chevalier Gluck un zélé protecteur; et en 1790 il débuta par la musique d'un opéra-comique, *Euphrosine et Coradin*.

[5] LE PÈRE.

Osais-tu bien, scélérat,

chant avait mis la constitution en vers, avec des traits un peu malicieux et plaisants[1]. On faisait des vaudevilles constitutionnels, des

Renier le tiers état?
Ne t'ai-je pas donné l'être?
Si tu savais mon métier
Au lieu d'être mauvais prêtre,
Tu serais bon savetier.

L'ABBÉ.

A vous uni par le sang,
Mais désuni par le rang,
Sachant qu'au nouveau régime
Je perdrais mes revenus,
Pouvait-on me faire un crime
De protéger les abus?

LE PÈRE.

Aristocrate insolent,
Non, tu n'es plus mon enfant;
Pour conserver ta richesse
Tu ruinerais ton pays;
Va consumer ta noblesse
Chez les filles de Paris.

[1] LIBRE EXERCICE DE TOUTES LES RELIGIONS.

Tous les cultes sont permis
Et même celui de Moïse;
De Mahomet le paradis
Sera vanté dans mainte église.
Comme à présent dans ces cantons
D'être conséquent l'on se pique,
De toutes ces religions
Nous exceptons la catholique.

OBLIGATIONS DE PRÊTER LE SERMENT.

D'abord il faudra que l'on jure
Dès que l'on sera sénateur
Pour s'accoutumer au parjure,
Car le parjure est en honneur.
Nous le dirons publiquement,
Et sans craindre que l'on en glose:
Il vaut mieux prêter un serment
Que de prêter tout autre chose.

LE NOM DE DAUPHIN CHANGÉ EN CELUI DE PRINCE ROYAL.

Grâce à notre manie étrange,
De nom comme à présent tout change,
Celui du dauphin nous changeons:
Prince royal nous le nommons.
Ni lui, ni madame sa mère,

chansons civiques : chose vraiment amusante et joyeuse comme le Code civil en vers ; un poëte du nom de Drobecq fit insérer dans l'*Almanach des Muses* quelques petits vers sur M. de Lafayette : « Ce pâle héros, assez grand dans les coulisses, mais si petit sur le théâtre[1] .» Ici, l'on faisait l'apothéose ou le triomphe de Voltaire, qu'on jetait au Panthéon[2] ; là, on appelait les soldats étrangers à déserter leurs drapeaux[3] ; dans un vaudeville populaire, on dénonçait les aristocrates qui préparaient un cercueil au peuple[4]. La Harpe, Chénier, étaient

Ni son tuteur, ni son cher frère,
De France ne pourront sortir
Que pour n'y jamais revenir.

DE LA SANCTION ROYALE.

Il faut que le roi sanctionne
Tous les beaux décrets qu'on lui donne
Pour le bien de la nation ;
Si le VETO fut son partage,
Il l'obtint à condition
Qu'il n'en ferait aucun usage.

[1] Ce héros pâle et souriant
Dont tout Paris fut idolâtre,
Lafayette, guerrier prudent,
Dans les coulisses assez grand,
Fut bien petit sur le théâtre.

[2] Les cendres de Voltaire furent placées au Panthéon par un décret de l'assemblée nationale du 10 juillet 1790. Un M. Prénoly avait fait son apologie :

Dans tes écrits l'humanité respire,
Ta voix instruit les peuples et les rois;
A tes accents le fanatisme expire
Et la raison reprend enfin ses droits.
Des préjugés perçant la nuit profonde,
De nos tyrans tu deviens la terreur;
Tu préparas la liberté du monde
En déchirant le bandeau de l'erreur.

[3] Une loi bienfaisante,
Et qu'on vous montrera,
Donne cent francs de rente
A qui désertera.
Si vous aimez la danse,
Etc., etc.

[4] Seigneurs aristocrates,

les poëtes de circonstance ; l'un lançait des vers aux rois pour les dénoncer aux peuples ; l'autre improvisait des dithyrambes en l'honneur des fédérations, et des couplets aussi forts que ceux-ci : « Vive à jamais la liberté, reçois nos vœux, chère et sainte patrie ; nous jurons de donner notre vie pour nos lois, pour l'égalité [1]. » Lebrun chantait la nature à l'occasion du despotisme : « Rien n'était libre ; le despotisme avait tout envahi ; l'onde payait aux tyrans des tributs ; le feu était esclave, et l'air à peine libre ; est-ce que les mortels devaient traîner des chaînes, même dans leur propre héritage [2] ? »

Unissant quelquefois le cynisme à ce langage étrange, les poëtes célébraient dans leurs vers le mariage des prêtres. Dans des couplets, qu'on prétendait chantés aux noces d'un prêtre, ci-devant bénédictin, un M. Benoît Lamothe, disait sur l'air, *Chantez, dansez, amusez-vous :* « Messieurs, mariez-vous, rien n'est si doux qu'un bon ménage ; celui qui sera père, époux, doit passer pour le meilleur prêtre ; honneur au prêtre-citoyen qui fraye aux autres le chemin [3] ! » Les

Où donc est le cercueil
Qu'aux bourgeois démocrates
Préparait votre orgueil?
Nous devrons expirer, à vous entendre dire ;
Peut-être, nous vous en croyons,
Peut-être en effet nous mourrons,
Mais ce sera de rire.

[1] Vive à jamais, vive la liberté !
Reçois nos vœux, chère et sainte patrie !
Nous jurons d'obéir, de donner notre vie
Pour nos lois, pour l'égalité ;
Que la France entière s'écrie :
Vive à jamais, vive la liberté !

[2] O du pouvoir suprême incroyable abus!
L'onde paye aux tyrans de serviles tributs!
Le feu même est esclave, et l'air à peine est libre !
Quoi ! tes balances d'or ont perdu l'équilibre?
Ciel juste !... ciel vengeur ! sur quel mont escarpé
Veux-tu me rendre enfin mon empire usurpé?
De tout mortel qui naît la terre est le partage.
Dois-je traîner des fers dans mon propre héritage ?

[3] Allons, messieurs, mariez-vous,
Profitez d'un si bel exemple ;
Mariez-vous, rien n'est si doux,

partis sont ainsi faits, ils ne donnent des honneurs, de la gloire, qu'à ceux qui viennent à leurs idées et réalisent leur projet. Dans le discours récité par La Harpe, à l'ouverture du Lycée, institution littéraire empruntée à la Grèce, il chante un *hymne à la liberté*, avec l'enthousiasme du poëte et la verve de l'improvisateur ; sorte de lieux communs cent fois répétés contre la tyrannie, et que le talent même ne peut rajeunir. Quel faiseur de vers ne paye cet impôt de flatterie à ce qui règne et n'insulte lâchement ce qui tombe? Le théâtre, retentissant des maximes philosophiques et républicaines, déclarait la guerre aux tyrans : Chénier faisait jouer son *Tibère*, si rempli d'allusions à Louis XVI (quel Tibère! quel Néron!); dans *Charles IX* on faussait la vérité historique, pour insulter à l'aise la religion, dont les temples étaient souillés, les prêtres proscrits, et le roi qu'on allait jeter à l'échafaud. Toutes les médiocrités caressaient une idée vulgaire avec le désir de flatter les masses, capricieuses souveraines, qui aiment l'encens et imposent l'idolâtrie. La comédie devenait larmoyante pour dénoncer les cloîtres et les oppressions de l'esprit de famille : on jouait *la Mère coupable* de Beaumarchais, *Mélanie* de La Harpe; et le vaudeville même dirigeait ses couplets contre les prêtres et les monastères paisibles. M. Picard avait ouvert une petite guerre spirituelle et moqueuse contre les couvents dans les *Visitandines* ; les esprits vulgaires vinrent après ; on vit sur une scène affranchie de toute morale, de pauvres religieuses aux bras de hussards ivres; on maria des prêtres et des nonnes sur le théâtre, et le cliquetis des verres se fit entendre sous les voûtes des couvents comme dans la vieille légende du comte Ory. Applaudis à ces saturnales, génération aveugle et folle, car d'autres scènes viendront bientôt te désabuser fatalement !

Au milieu de cette agitation soudaine, active, fiévreuse, il y avait bien peu de place pour les ouvrages sérieux, et ces livres eux-mêmes étaient tous dirigés dans le sens révolutionnaire ; on ne parlait de la

L'hymen vous offre enfin son temple :
Honneur au prêtre citoyen
Qui fraye aux autres le chemin !
A cette marque parmi nous,
Bon pasteur se fera connaître;
Celui qui sera père, époux,
Doit passer pour le meilleur prêtre :
Honneur, etc.

vieille monarchie que pour démolir sa grande histoire ; spectacle singulier d'un peuple qui déchire son passé glorieux, comme il brise les statues de Henri IV et de Louis XIV ! Sous la constituante, il n'avait été question que des histoires d'états généraux, recherchés par l'érudition travailleuse ; sous la législative, commença la publication des mémoires immondes pour abaisser les rois et la politique du vieux régime. Un certain abbé Soulavie dénonça, dans une suite de pamphlets historiques, les plus nobles actes de la diplomatie du XVIII[e] siècle ; on s'accroupit dans cette triste habitude de croire que la France ne datait que d'hier, et qu'avant le chiffre de 1789 il n'y avait rien que de lâche et d'indigne ; orgueil fatal de la génération actuelle qui ne permet rien de grand, rien de durable, rien de suivi comme la chaîne des traditions !

Avec le culte du passé disparut l'esprit de famille, le foyer domestique où rayonnait l'autorité paternelle ; l'égalité de partage morcela incessamment la propriété ; plus d'aînesse, plus de substitution, plus de hiérarchie, dans ce pêle-mêle confus qui dut remplacer l'état social si régulier que la révolution avait démoli ; l'ouvrier n'eut plus désormais ni syndic, ni corporations pour le contenir et le protéger ; on ne se groupait que tumultueusement sous le symbole de la liberté, l'égalité et la fraternité, emblèmes de la nouvelle loi couronnés par le terrible bonnet, rouge comme le sang. On avait emprunté le faisceau des licteurs, la hache aiguë et les enseignes militaires des légions ; épris des coutumes grecques et romaines, les uns portaient la prétexte et le cothurne, les autres le bonnet phrygien. Dans les processions populaires on imitait les bas-reliefs antiques ; les magistrats ornés de rubans tricolores précédaient les licteurs et les bannières couronnées de lauriers et de chênes ; on célébrait des sacrifices sur des autels et des trépieds d'or ; les enfants, les femmes, les vieillards jetaient des parfums dans des cassolettes odorantes[1]. Cette grande raillerie du paganisme était prise au sérieux par les assemblées qui ne voulaient plus rien laisser de la France, ni son calendrier, ni ses mois, ni ses fêtes chéries, ni ses solennités chrétiennes. On allait donner des noms grecs à tout, de manière à faire une langue demi-barbare pour les poids, les mesures, les partages du temps ; les heures qui fuient n'étaient plus même respectées.

[1] La collection de la Bibliothèque du Roi contient un grand nombre de ces gravures, qui reproduisent les processions patriotiques.

Et tous ces changements se préparaient au milieu des embarras du commerce, des difficultés du crédit, des misères et d'irréparables ruines. La prospérité commerciale de la France était parvenue à son apogée dans la balance de 1788. Les colonies, les échelles du Levant, les comptoirs de l'Inde avaient absorbé pour 780 millions de produits manufacturés, malgré le traité de commerce imposé par les économistes en 1785. Depuis 1791 les affaires étaient complétement suspendues ; le crédit, la confiance étaient altérés ; on avait émis déjà des masses de valeurs considérables en assignats, et l'État, néanmoins, était à la veille d'une suspension des services ; au commencement de 1792, l'assignat avait encore presque sa valeur nominale ; on avait foi dans le gage de la dette publique, les biens nationaux. Tout ce qui est neuf, d'ailleurs, excite la curiosité, et le gouvernement put dès lors continuer ses émissions. A mesure que l'or fut plus recherché par l'émigration et la peur, l'assignat vit son cours comparatif s'abaisser, et dans cette voie il n'y a pas de limites : quand la décadence arrive, elle est profonde, hâtive, irréparable; les denrées, les marchandises s'élevèrent d'autant plus que l'assignat perdit de son cours régulier, et l'on paya en papier des sommes monstrueuses pour l'achat des denrées de première nécessité.

Dans les temps agités on travaille peu, car le sang bouillonne et le front est brûlant ; le peuple a plus à gagner sur les places publiques, et il y court ; les comités payèrent les ouvriers sans travail, et l'on eut ainsi des bras pour tout faire, les choses héroïques, comme le peuple les sait accomplir, et les choses affreuses qui sont souvent dans ses instincts et qu'on peut toujours lui inspirer. Pourquoi d'ailleurs ce peuple souverain aurait-il travaillé? Ne lui fallait-il pas un palais? à lui si terrible, à qui on mettait la couronne au front ; à lui qui avait tant de flatteurs plus plats, plus tremblants que les plus vils courtisans des rois ! Terrible souverain, sa volonté était partout, depuis les clubs jusqu'aux administrations départementales, dans son action forte, incessante, fatale : les départements, les districts, les municipalités étaient au pouvoir de la démocratie. La vieille société provinciale se composait de trois éléments : le château, le presbytère, la commune, et comme chaînon, pour unir toutes les forces, la corporation, lien du peuple, sacré comme la famille. Le château n'existait plus ; ses créneaux démolis par une jacquerie révoltée tombaient en ruine ; le paysan avide s'était violemment emparé des terres seigneuriales ou les

acquérait pour quelques deniers ; le presbytère était vide, le pasteur exilé errait de montagne en montagne pour se réfugier sur la terre étrangère. Il ne restait plus debout que la commune, et non pas cette vieille commune, composée de syndics et de paysans, de cultivateurs et de fermiers paisibles ; la commune telle que l'avait organisée la constituante par l'élection, n'était plus qu'un ramassis de prolétaires dirigés par le club. Tout à coup élevés au pouvoir municipal, ces hommes faisaient sentir le poids de leur autorité à ce qui était puissant et noble autrefois ; on n'entendait parler en tous lieux que des terribles et grossiers municipaux ; on n'apercevait qu'eux avec leur écharpe tricolore, opprimant ce qui était beau et distingué, parce qu'ils étaient laids et rustres. Quelquefois une femme de cour proscrite, à la physionomie éclatante, ou bien un brillant gentilhomme, cherchaient à échapper à l'infortune en errant au milieu des campagnes ; dénoncés par la rumeur publique, ils voyaient accourir les municipaux comme des oiseaux de proie, mêlant leur physionomie de geôlier à ces nobles traits des grandes familles, qu'en vain on cherchait à défigurer, ils les insultaient, les poursuivaient en les traitant d'aristocrates, de *ci-devant*, parce qu'ils n'avaient pas les mains calleuses ou le front abruti. Ainsi était tombée la divine Marie-Antoinette au milieu de quelques municipaux avinés, lors de sa fuite à Varennes.

Dans cet abaissement de la société, la France ne pouvait plus se relever que par l'énergie de la guerre et le glorieux effort de la victoire. Cette étrange société pouvait exactement se personnifier par cette colossale statue de la Liberté, élevée sur toutes les places publiques : elle avait la tête haute, parce que le peuple est grand et fort ; elle avait des bras robustes, parce qu'il avait besoin d'étouffer et de broyer ce qui lui faisait obstacle ; ce bonnet phrygien que le colosse portait au front était un souvenir de Guillaume Tell ; la pique qu'il tenait à la main était celle des faubourgs ; et les générations tremblantes lui offraient des sacrifices humains, comme au Moloch des anciens. Le grand mystère des siècles, que nul sphinx n'a pu encore déchiffrer, c'est que de temps à autre il y a une rédemption qui s'opère par le sang ; le Christ sur la croix, qui meurt pour tous, est l'emblème de cette triste fatalité des siècles.

CHAPITRE X.

DERNIÈRES MESURES POUR LA GUERRE.

Effet produit par la déclaration de guerre de la France. — Choix des généraux en chef. — Le duc de Brunswick. — Plan de guerre. — Mémoire secret. — Armées de la Prusse ; — de l'Autriche. — Esprit public. — Théâtre de la guerre. — Les Pays-Bas. — Déclaration de la Sardaigne. — Négociations de M. de Sémonville. — Début de la campagne. — Situation des armées françaises. — Sécurité de l'Europe. — Délibération sur le plan de campagne. — M. de Bouillé. — Coopération des émigrés. — Adhésion de tous les cabinets. — Négociations à Copenhague. — Couronnement de François II. — Marche des troupes alliées.

Mars — juin 1792.

L'Europe reconnaissait une grande audace à l'esprit de la révolution française; en aucun cas elle ne la croyait assez hardie pour prendre l'initiative et commencer les hostilités. Des courriers extraordinaires arrivés à Vienne et à Berlin en moins de quatre jours ne laissèrent plus aucun doute sur la résolution de l'assemblée législative[1], qui déclarait spontanément la guerre au roi de Bohême et de Hongrie (François II n'était point encore élu empereur); et dès lors on dut considérer comme un fait accompli ce que l'on traitait quelques jours auparavant comme une chimère, une forfanterie de révoltés. Il ne restait plus à savoir qu'un seul point : la France prendrait-elle un système offensif ou garderait-elle la défensive en attendant les hostilités sur sa frontière? Une attaque subite, hardie, un coup de tête glorieux entraient plus dans le caractère national de ce peuple toujours extraordinaire dans ses entreprises. Ainsi le jugeaient exactement tous ceux qui avaient quelque expérience de la guerre et les

[1] « On vient de nous déclarer la guerre, dit le prince de Kaunitz à l'ambassadeur de Russie, prince de Galitzin, en présence d'un grand nombre de personnes; et c'est comme si on l'avait déclarée à votre cour. »

hommes de cabinet à Berlin et à Vienne. Des ordres furent donnés pour repousser violemment toutes les hostilités aux frontières, sans prendre encore pourtant l'initiative, car il fallait laisser combler la mesure, afin que l'esprit turbulent de la révolution française fût plus réellement constaté aux yeux de l'Allemagne entière et du peuple anglais surtout. La neutralité de M. Pitt reposait spécialement sur ce qu'aucun gouvernement ne pouvait se mêler des institutions d'un peuple étranger, pourvu que ses démarches ne fussent pas de nature à menacer la sécurité de l'Europe, et c'est précisément ce *casus belli* que l'Autriche et la Prusse voulaient amener en laissant se déployer l'ambition de la France; alors on pourrait compter sur l'appui militaire de la confédération germanique et sur les subsides de l'Angleterre.

Les communications entre Vienne et Berlin devinrent de ce jour d'une si grande activité, qu'on aurait dit un même peuple dirigé par les mêmes sentiments; et le choix du duc de Brunswick, pour commander en chef les armées coalisées, indiquait assez que les deux cours consentaient à laisser le mouvement militaire tout entier sous la direction de la Prusse, afin de mieux constater l'esprit de la guerre et l'intimité de l'alliance. Consulté spécialement par sa cour sur la force des armements que devait faire la monarchie prussienne, le duc de Brunswick avait répondu que pour les affaires de France, on ne pouvait deviner le mouvement d'avance, et que tout dépendait de l'appui qu'on trouverait à l'intérieur; le duc ajoutait qu'en arrivant sur la Meuse, on devait adresser une proclamation à l'armée, aux gardes nationales, pour leur déclarer qu'on ne venait pas attenter à la liberté de la nation, mais rétablir l'ordre.

La lecture de ce mémoire montre combien était modéré le caractère du duc de Brunswick, toujours partisan, comme l'école du grand Frédéric, d'une guerre systématique; il ne voulait pas avancer brutalement contre la nation française, et agir en cosaque. Depuis les propositions secrètes de M. de Custine [1], qui l'invitait à prendre le titre de généralissime, de connétable et même de stathouder et de protecteur, le duc de Brunswick traitait avec regret la France en ennemie;

[1] Il paraît certain que dès cette époque l'abbé Sieyès, dans les réunions des chefs influents de la révolution, appuyait chaudement le projet de placer le duc de Brunswick à la tête des affaires de France. La correspondance du jeune Custine ne lui fut pas inconnue; elle disparut, après le 9 thermidor, des cartons du comité de salut public, dont Sieyès faisait alors partie.

le portrait que Mirabeau avait tracé de lui flattait son orgueil : « La figure du duc de Brunswick annonce profondeur et finesse ; il parle avec précision et élégance ; il est prodigieusement instruit, laborieux, perspicace ; ses correspondances sont immenses, ce qu'il ne peut devoir qu'à sa considération personnelle, car il n'est pas assez riche pour payer tant de correspondants, et peu de cabinets sont aussi instruits que lui... Religieusement soumis à son métier de souverain, il a senti que l'économie était sa première ressource. Sa maîtresse, mademoiselle de Hartfeld, est la femme la plus raisonnable de sa cour, et ce choix est tellement convenable, que le duc ayant montré dernièrement quelque velléité pour une autre femme, la duchesse son épouse s'est liguée avec mademoiselle de Hartfeld pour l'écarter. Véritable Alcibiade, il aime les grâces et les voluptés ; mais elles ne prennent jamais sur son travail et sur ses devoirs même de convenance. Est-il à son rôle de général prussien, personne n'est aussi matinal, aussi actif, aussi minutieusement exact que lui. Ce prince n'a que cinquante ans. Son imagination brillante et sa verve ambitieuse se prennent facilement du premier mouvement, quoique les symptômes extérieurs en soient tranquilles ; mais la longue réfrénation de lui-même qu'il s'est éternellement imposée, et dont il a la plus persévérante habitude, le ramène aux hésitations de l'expérience et à la circonspection, peut-être excessive, que sa grande méfiance des hommes et son faible pour sa réputation ne cessent de lui commander. » Ainsi était jugé par Mirabeau ce duc de Brunswick [1], qu'on a présenté comme un homme violent, implacable ; caractère politique, calme et réfléchi, sans préjugés, souvent découragé aux premiers obstacles ; et avec ces sortes de caractères une transaction est toujours ce qui va le mieux à leur goût. Si l'on avait séparé le duc de Brunswick de l'idée première, fondamentale, qu'il pourrait opérer en France, et en sa faveur, la même révolution qui avait donné le trône d'Angleterre à Guillaume, ou le stathoudérat à la maison d'Orange, il n'aurait pas accepté un commandement en dehors de ses opinions, et c'est ainsi que le jeune marquis de Custine avait dépeint le chef suprême de l'armée qui allait agir contre la France [2]. Avec une telle

[1] *Essai sur la monarchie prussienne.*

[2] Il y avait alors à Berlin des intrigues françaises qui se croisaient et se nuisaient. « Grâce à Dieu, dit M. de Custine à M. de Schulenbourg, depuis que M. Dumouriez a le portefeuille des affaires étrangères, ces duplicités diplomatiques ne sauraient

ambition on pouvait toujours négocier ; avec un caractère aussi impartial, la révolution n'avait pas à craindre un retour trop brusque, trop dessiné de la monarchie des Bourbons.

La Prusse et l'Autriche en fournissant leurs contingents avaient dû arrêter un plan militaire d'une certaine étendue. Deux bases se présentaient naturellement pour les opérations ultérieures : 1° la guerre systématique, qui suivrait des siéges réguliers pour marcher méthodiquement à la conquête ; 2° une campagne rapide de surprise et d'éclat qui s'avancerait droit au but. Le premier parti entrait plus exactement dans le plan de alliés, qui voulaient toujours appuyer leurs opérations sur des places frontières, pour les garder ou les rendre en cas de traité ; le second parti était bien plus répressif de la révolution française, car vingt marches heureuses pouvaient ouvrir aux alliés les portes de Paris, foyer de la rébellion ! Qu'avait-on à craindre dans l'état de désorganisation de l'armée révolutionnaire ? il ne pouvait pas y avoir de résistance sérieuse : ce serait une sorte de pendant à de campagne autrichienne pour la répression de l'émeute des Pays-Bas, où cinq marches avaient suffi pour conduire les impériaux à Bruxelles.

Les émigrés entretenaient les alliés dans ces idées ; alors comme toujours, on les écoutait peu ou mal pour la direction du plan de campagne. Le duc de Brunswick, avec ses idées très-arrêtées de tempérament et de modération, n'avait jamais perdu de vue le système des négociations, croyant, avec quelques esprits sérieux de Berlin, qu'une convention amiable avec la France pourrait seule permettre de tourner les armes prussiennes vers la Pologne, où se préparait le partage territorial. Il ne faut pas oublier cette question de la Pologne, à l'origine de la révolution française ; elle détournait incessamment les alliés des progrès de leurs armées en France. La Prusse et l'Autriche, inquiètes des démarches de la Russie en Pologne, voulaient avoir leur part dans un partage arrêté d'avance, et qui paraissait inévitable. Dans leur pensée, la question française, sans intérêt positif, n'était qu'en seconde ligne, et avec cet esprit fut rédigé le mémoire du duc

se reproduire. M. Dumouriez joue cartes sur table et n'a pas d'autres arrière-pensées que d'assurer le triomphe de la monarchie constitutionnelle. » Le comte de Schulenbourg lui répondit alors en souriant : « Mais, monsieur, êtes-vous bien sûr que M. Dumouriez ne tienne pas ici deux négociations à la fois ? » Et il lui cita en même temps un certain M. de Beys, gentilhomme bourguignon, qui lui avait fait aussi des ouvertures.

de Brunswick[1]; l'extrême timidité du généralissime lui faisait douter du succès même d'une guerre défensive : « Le seul moyen de réussir, c'est de conformer les premiers pas que nous allons faire au but qu'on veut atteindre, disait le duc de Brunswick ; c'est seulement alors que nous pourrons nous diriger dans une guerre qui, ne devant pas se prolonger, doit être décidée rapidement, d'autant plus qu'il peut survenir des événements incalculables, car les têtes dont dépend aujourd'hui le sort de la France sont dans une telle effervescence, qu'on doit s'attendre aux résolutions les plus extraordinaires..... »

Cependant il n'y avait plus à reculer dans la ferme volonté de faire la guerre; la France avait pris l'initiative; son armée bordait les frontières, et il fallait bien adopter un parti. Les cabinets de Vienne et de Berlin voyaient avec un dégoût assez marqué les dépenses considérables d'un armement sans but utile et matériel; il ne s'agissait pas de conquête réelle dans la campagne qui allait s'ouvrir; on se faisait les chevaliers errants de la maison de Bourbon qui avait tant abaissé l'Autriche, et d'ailleurs dans cette marche rapide contre la France il était impossible de ne pas assigner un rôle au corps des émigrés, sous M. le prince de Condé; que ferait-on de ces nobles et braves gentilshommes qui portaient la patrie au cœur sous le drapeau blanc?

[1] *Motifs du roi de Prusse pour prendre les armes contre la France.* (Berlin, 26 juin 1792.)

Ces motifs s'appuyaient sur les droits des princes allemands, sur le danger des principes révolutionnaires, sur l'agression des Français contre l'allié de la Prusse et contre l'empire. Le roi y motivait plus particulièrement sa détermination sur les déclarations antérieures faites par son ordre, et à plusieurs reprises, au ministère de S. M. T. C. : « Qu'il marcherait invariablement, à l'égard des affaires de France, sur la même ligne que S. M. A.... » Le but des armements du roi y était également exprimé. « Il n'est aucune puissance, disait le monarque prussien, intéressée au maintien de l'équilibre de l'Europe, à laquelle il puisse être indifférent de voir le royaume de France, qui formait jadis un poids si considérable dans cette grande balance, livrée plus longtemps aux agitations intérieures et aux horreurs du désordre et de l'anarchie, qui ont, pour ainsi dire, anéanti son existence politique; il n'est aucun Français aimant véritablement sa patrie, qui ne doive désirer ardemment de les voir terminées... Faire cesser l'anarchie en France, y rétablir pour cet effet un pouvoir légal sur les bases essentielles d'une forme monarchique, rassurer par là même les autres gouvernements contre les attentats et les efforts incendiaires d'une troupe frénétique; tel est le grand objet que le roi, conjointement avec son allié, se propose encore, assuré, dans cette noble entreprise, non-seulement de l'aveu de toutes les puissances de l'Europe, qui en reconnaissent la justice et la nécessité, mais en général du suffrage et des vœux de quiconque s'intéresse au bonheur du genre humain. »

Aventureux comme de dignes et loyaux officiers, ils se faisaient fort de marcher sur Paris en avant-garde d'enfants perdus; les Autrichiens et les Prussiens n'auraient qu'à les soutenir par leur présence, projet digne de la noblesse française, dont les fils se faisaient estropier ou tuer à quinze ans.

Dans l'état de doute et de modération des cabinets, lorsque le duc de Brunswick était en rapport avec les constitutionnels, pouvait-on rompre tout à fait avec les partisans de la monarchie pondérée et lever haut l'étendard de la contre-révolution? C'était trop présumer de la fermeté des cabinets de Vienne et de Berlin, impatients de se réserver toutes les chances de transaction pour clore une guerre sans but précis. Aussi, malgré les très-vives réclamations du prince de Condé et les nobles protestations des gentilshommes, les corps des émigrés furent répartis dans les armées d'invasion; loin de leur donner l'avant-garde, on les morcela pour qu'ils ne devinssent pas une gêne dans l'avenir; et si on leur laissa leur drapeau fleurdelisé, ce fut pour le cacher sous les doubles aigles de Prusse et d'Autriche. L'armée d'invasion, désormais, n'eut plus qu'un seul homme en qui tout se concentrait, le duc de Brunswick, réputation militaire si grande, que les monarques alliés lui déféraient la dictature! Or, les idées militaires du duc de Brunswick, comme ses pensées politiques, se résumaient en quelque axiome par rapport à la campagne actuelle: « La guerre de France ne peut être qu'un accident, qu'une hostilité passagère qui se terminera nécessairement par un traité ou par une transaction. Je suis appelé à finir cette campagne en ménageant les partis qui peuvent me faire en France une destinée aussi haute que celle de la maison de Nassau en Hollande, ou de Guillaume III en Angleterre. L'intérêt de la Prusse n'est pas de se porter sur le Rhin, mais d'agir vis-à-vis la Pologne pour s'y faire un lot; il est donc urgent de terminer au plus vite cette guerre pour jeter vers Dantzick toutes les forces disponibles; enfin il ne faut pas laisser les émigrés diriger aucune négociation, parce qu'avec leurs idées inflexibles ils pourraient compromettre la campagne ou une transaction de parti: qu'importe à la Prusse et à l'Autriche le drapeau blanc ou le drapeau tricolore? »

Le théâtre de la guerre, les Pays-Bas autrichiens, étaient, au reste, fortement travaillés déjà par les idées révolutionnaires; et cependant un caractère singulier devait mettre ces peuples à part dans

une guerre de révolution. L'esprit catholique fermentait avec énergie parmi les masses ; la révolution était dans le clergé, les grands et le bas peuple, comme aux électorats du Rhin ; la bourgeoisie seule, paisible et dévouée, craignait un changement. Dans les saintes villes de Tournay, Gand et Liége, c'était une ferveur religieuse pour les images bénites que le pinceau de Rubens avait éternisées, comme sa belle descende de croix d'Anvers : apporter au milieu de ce peuple les idées philosophiques, démolir les croyances et la foi, c'était une œuvre impossible et maladroite. Sans doute, la Belgique, préoccupée d'accomplir sa révolution, aurait adopté un système d'affranchissement ; mais il ne fallait pas alors heurter ses croyances, prêcher l'immoralité et une société sans Dieu ; il fallait laisser à la Flandre, au Brabant, ses corporations, ses couvents, ses processions antiques, ses solennités religieuses, ses béguinages de Gand. Loin de là, les révolutionnaires français allaient piller les églises, morceler les statues d'or et les tabernacles ; au lieu de favoriser la cause du catholicisme, ils s'annonçaient comme des philosophes incrédules, ennemis des superstitions ! La Belgique résisterait-elle à ce contact ? De ses villes ferventes devait partir la réaction religieuse, avec le souvenir encore des temps de l'Espagne et des coutumes pieuses des cathédrales de Tolède et de Burgos ; la parenté entre Flandre et Espagne s'écartelait sur le même blason ; les cités avaient leurs processions qui se déroulaient comme un ruban d'or étincelant de pierreries, et les philosophes ne savent pas assez combien les peuples tiennent à ces traditions.

Ce fut tout à coup vers cette Belgique que le drapeau tricolore se montra avec ses couleurs flamboyantes. La guerre une fois décidée à Paris, on dut également concerter un plan de campagne, et la pensée d'une initiative forte et immédiate prévalut dans les conseils sous l'inspiration du général Dumouriez. Trois armées furent destinées aux opérations militaires. Le marquis de Lafayette, tête militaire fort médiocre dans un commandement en chef, avait réuni 50,000 hommes sous les murs de Metz ; il devait, par une conversion à gauche, pénétrer en Belgique par Namur et Liége ; le marquis de Rochambeau devait l'appuyer et le soutenir, tandis que le maréchal Luckner marcherait sur Mayence. Les forces combinées de la France s'élevaient à 95,000 hommes, dont 60,000 de troupes solides ; le reste était de misérables bataillons de volontaires et de gardes nationales, plus capables de porter le désordre dans les rangs que de soutenir une

attaque régulière dans un jour de bataille. A l'aspect de cette armée éparpillée sur un espace de quarante lieues de frontières, on pouvait juger de la mauvaise conception du plan. Quoi! avec 60,000 hommes effectifs! à peine on embrassait la ligne de Manheim à Mayence, en découvrant tout le reste des frontières. D'après le vœu de l'assemblée et des ministres, le marquis de Lafayette, avec sa confiance habituelle, opéra son mouvement de concentration. On était au 29 avril, moment si favorable pour ouvrir une campagne, alors que les Autrichiens, pris à l'improviste, avaient à peine réuni quelques régiments. M. de Lafayette donna ordre de franchir la frontière, et l'avant-garde sortit de Valenciennes, le drapeau tricolore déployé ; les Autrichiens, dans leur retraite, envoyèrent quelques volées de coups de canon, et aussitôt une sorte de terreur panique se saisit des volontaires nationaux ; ils fuyaient à toutes jambes, poussant des clameurs : « Nous sommes trahis ! sauve qui peut ! » cris habituels des soldats sans discipline. Aux portes de Lille le désordre fut tel que le brave et jeune Dillon [1] tomba massacré par ses propres soldats : triste et fatal début d'une campagne. Dès lors on dut renoncer, au moins momentanément, à un plan d'invasion de la Belgique ; le système devint nécessairement tout défensif : quelle confiance militaire pouvait-on désormais inspirer?

Une autre portion de la frontière paraissait ouvertement menacée; dans l'histoire de la vieille monarchie la maison de Savoie avait joué le rôle d'un gardien sévère des hautes montagnes. Les Bourbons s'étaient rattaché cette noble et valeureuse famille par des alliances, afin d'assurer la paix des Alpes. La révolution ne respectant rien, ni les têtes couronnées, ni les vieilles alliances, avait cherché à soulever le peuple de la montagne ; des émissaires étaient partout répandus dans les villes de la Savoie et du Piémont désignés déjà, dans la langue des sans-culottes, sous le nom d'Allobroges. D'un autre côté, la parenté intime, qui unissait la maison de Savoie aux comtes de Provence et d'Artois, l'avait naturellement et justement entraînée à faire une bonne réception aux émigrés, de sorte qu'il existait de part et d'autre des motifs de haine et d'hostilité profonde.

[1] Théobald Dillon, petit-fils du général Arthur, comte de Dillon, qui suivit Jacques II à la cour de Louis XIV, entra fort jeune au service de France ; nommé mestre de camp, propriétaire du régiment de son nom, le 13 avril 1780, il fut élevé au grade de brigadier, puis à celui de maréchal de camp le 13 juin 1783. Dès 1789, il se montra partisan de la révolution.

A peine Dumouriez prenait-il le portefeuille des relations extérieures, qu'il conçut un plan politique dans le but d'attirer encore à la France l'alliance intime de la Savoie. Aux jours de puissance de Louis XVI, M. de Vergennes avait développé une pensée très-capable de séduire les esprits à grande portée : la maison de Savoie était notre alliée naturelle, pourquoi ne lui offrirait-on pas une portion du Milanais, de manière à la mettre en opposition constante avec l'Autriche? Le général Dumouriez s'était emparé de cette idée, et comme alors on ne parlait que de constitution et de système libéral, le plan du ministre était d'offrir à la maison de Savoie la couronne constitutionnelle de la haute Italie ; par ce moyen, le Piémont serait devenu l'allié constant de la royauté de 1791.

Tout entier à cette pensée, le général Dumouriez dut chercher un homme de capacité, et comme il s'était ouvert à M. de Sémonville, chargé d'affaires à Gênes, celui-ci, en approuvant ses idées, reçut une mission dans ce sens pour Turin [1] ; en conséquence, le roi Louis XVI, sous l'influence de son conseil, lui conféra le titre de ministre accrédité à la cour de Sardaigne, car il lui fallait une qualité officielle pour être entendu. Le roi Victor-Amédée n'avait jusqu'ici permis de franchir les frontières à aucun agent français revêtu de l'écharpe tricolore ; et tout récemment encore l'ordre avait été sévèrement exécuté. M. de Sémonville quitta Gênes un peu trop préoccupé du succès de sa mission : sur la route d'Alexandrie, il se décore d'une grande cocarde, comme le représentant de la nation française ; dans cet appareil un peu ridicule, il fut arrêté à la première ville piémontaise ; le gouvernement savoyard lui refusa le visa de ses passe-ports pour continuer son chemin. Ce refus, motivé par des notes de police, constatait que M. de Sémonville était un des propagandistes les plus hardis : agent secret dans la Belgique, il avait

[1] M. de Sémonville, le spirituel causeur, aimait à raconter les phases diverses de cette négociation de sa jeunesse. Organe de la révolution, il venait proposer au roi Victor-Amédée la couronne constitutionnelle d'Italie s'il voulait faire cause commune avec la France. Cette étrange proposition, sur laquelle nous n'avons aucune donnée certaine, pouvait être la conséquence des offres qui ressortaient des instructions du négociateur ; mais le succès en était trop peu probable pour qu'on pût y compter, à moins qu'on n'admette, comme on l'a cru dans le temps, que la négociation masquait la mission révolutionnaire de semer des germes de subversion dans la monarchie piémontaise, ce qui était plus probable, car les réfugiés abondaient déjà sur Paris.

préparé l'invasion armée, et l'Italie pouvait donner les mêmes espérances à la révolution. Il lui fut donc interdit de franchir la frontière, et aussitôt la cour de Turin s'empressa d'en donner avis au cabinet des Tuileries : « Le roi Victor-Amédée, disait la note, ne refusait pas un ministre accrédité, pourvu qu'il ne fût ni un brouillon, ni un révolutionnaire actif et propagandiste; » or, M. de Sémonville était ainsi désigné.

Si la révolution voulait tout se permettre envers les rois, elle ne souffrait pas que les gouvernements réguliers se missent en mesure de se défendre. Le ministre des affaires étrangères, le général Dumouriez, fit l'objet d'une note pleine de violence, du refus de passe-port de M. de Sémonville : « Le roi de Sardaigne avait étrangement manqué au droit des gens [1] ; on considérait comme indispensable de faire cesser l'arrestation illégale de M. de Sémonville ; s'il n'était pas immédiatement admis à Turin, la France rappellerait son chargé d'affaires sans autre explication ; il était enjoint en même temps à ce chargé d'affaires, M. de Lalande, de demander ses passe-ports, et d'aller rejoindre M. de Sémonville à Alexandrie, à moins que la cour de Turin ne fît justice. » A cette note, le ministre sarde répondit par un refus péremptoire de recevoir M. de Sémonville à Turin ; ce qui était le *casus belli* indiqué par le général Dumouriez. Dès ce moment, la cour de Sardaigne dut se disposer à la guerre ; et les préparatifs belliqueux se firent avec activité sur la frontière ; 15,000 Piémontais vinrent camper dans la Savoie, attendant le signal de la coalition. Cette attitude de la cour de Sardaigne nécessita une armée

[1] *Réponse du général Dumouriez à une note de M. Porta, chargé d'affaires de la cour de Turin à Paris* (1792).

« La cour de Turin a violé le droit des gens et le respect dû au ministre plénipotentiaire d'une grande nation, en l'empêchant de remplir une mission pacifique et amicale. Pour lever tous les obstacles au rétablissement de la bonne harmonie entre le roi de France et le roi de Sardaigne, il est nécessaire de faire cesser l'arrestation de M. de Sémonville, et de le recevoir à la cour de Turin dans son caractère public.

» S'il y a des griefs personnels contre M. de Sémonville, S. M. sarde voudra bien, après l'avoir reçu dans son caractère public, ordonner à son ministre de les développer avec les preuves; et, dans ce cas, lorsque les preuves seront parfaitement établies, le roi des Français donnera satisfaction à S. M. sarde, en retirant M. de Sémonville et lui donnant un successeur. En cas de refus, le roi ordonne au sieur de Lalande, actuellement chargé des affaires de France à Turin, de sortir dans les vingt-quatre heures, d'aller rejoindre M. de Sémonville à Alexandrie, et de se retirer avec lui à Gênes. »

française d'observation sur ces frontières; c'était autant de troupes détachées des corps du général Lafayette ; et si l'Espagne remuait au Midi, ce qui n'était pas improbable, la France serait alors entourée d'un cercle de fer ; la coalition allait lentement, néanmoins elle se formait.

La pointe du marquis de Lafayette sur la Belgique avait un peu surpris les cabinets ; on reconnaissait bien là cette activité audacieuse qui distinguait toujours la nation française. Mais la raillerie succéda tout à coup à l'étonnement : quelques coups de canon avaient dispersé cette foule déguenillée, et dès ce moment, il fut d'habitude de ne parler de cette armée nationale qu'avec le plus profond mépris. Sur les bords du Rhin, depuis Coblentz jusqu'à Bâle, on jugeait une campagne en France comme une promenade de quinze jours calculant le nombre d'étapes pour arriver devant Paris. Le général Bischofswerder invita les officiers prussiens à ne pas faire de trop grands équipages, parce que la campagne serait courte et qu'on pourrait se remonter en France [1], jactance un peu justifiée par la terreur panique qui avait saisi les premiers bataillons de volontaires. Les gentilshommes émigrés raisonnaient dans cette hypothèse d'une victoire facile contre des régiments sans discipline... « Il fallait se hâter; ce ne serait pas même la campagne des Autrichiens en Belgique, il y aurait moins de résistance encore que dans les villes municipales et flamandes. » On fit des caricatures sur la peur qui avait tout à coup saisi les volontaires de la révolution ; on entoura le duc de Brunswick pour qu'il eût à presser le ralliement des corps : « Pourquoi temporiser avec ce qui se défendait si mal ? » En avant ! en avant ! fut le cri unanime, et alors M. de Bouillé, en tacticien habile, consulté par la cour de Berlin, traça le plan le plus capable de faire réussir une pointe rapide sur Paris ; ce plan, le voici : la Champagne paraissait à M. de Bouillé le passage le plus ouvert par Longwy, Sédan et

[1] « N'achetez pas trop de chevaux, dit Bischofswerder à plusieurs officiers de marque ; la comédie ne durera pas longtemps : les fumées de la liberté se dissipent déjà à Paris. L'armée des avocats sera bientôt anéantie en Belgique, et nous serons de retour dans nos foyers vers l'automne. » Le duc de Brunswick, que ces événements entraînèrent hors de sa circonspection accoutumée, oubliant sa manière de voir exprimée récemment à Bischofswerder, tint à peu près le même langage. Après la revue, rassemblant les principaux officiers et parlant avec eux de la campagne qu'on allait ouvrir, il leur dit : « Messieurs, pas tant d'embarras, pas trop de dépense, tout ceci ne sera qu'une promenade militaire. »

Verdun ; ces trois places en mauvais état pourraient être enlevées, et la route sur Paris était alors pleinement ouverte par Châlons. Ce plan entrait assez dans les vues du duc de Brunswick, maître des négociations en tout état de cause, puisqu'il devait conduire l'expédition en personne. Il exigea néanmoins la condition essentielle de ne laisser en aucun cas les gentilshommes émigrés dans des postes avancés, car le drapeau blanc, c'était le signe d'une contre-révolution, un témoignage d'esprit de parti, et le duc voulait se réserver toute liberté d'agir et de négocier avec l'opinion constitutionnelle et les partisans du système de 1791. Ces idées de transaction étaient entretenues dans la pensée des alliés par les notes du baron de Breteuil, expression de la politique de Louis XVI et de la reine Marie-Antoinette, qui tous deux craignaient la trop grande puissance du parti de Monsieur et des émigrés. L'apparition du drapeau blanc sur la frontière aurait compromis les jours du roi et de la reine à Paris; il valait mieux faire de la campagne une simple affaire diplomatique, et laisser à Louis XVI la faculté de traiter avec le parti modéré de la révolution.

Ces résolutions des cours alliées étaient de nature à blesser profondément l'esprit si fier des gentilshommes dans l'armée des princes; cette armée, magnifique de tenue, comptait 12,500 hommes divisés en plusieurs catégories : infanterie noble d'abord, tout entière de gentilshommes; les capitaines étaient maréchaux de camp, les colonels lieutenants généraux, comme dans les gardes du corps ; l'infanterie étrangère, composée de quelques régiments levés aux frais des princes en Allemagne ; et puis une cavalerie de trente-sept escadrons, brillante et superbe, sans y comprendre les deux compagnies de Berchigni, qui presque tout entières avaient émigré. Cette armée aurait parfaitement combattu, et il fallait même, pour la retenir à la face de l'ennemi, lui donner des motifs de politique et de sûreté générale. « Il ne paraissait pas convenable aux alliés, disait-on, que le sang français coulât dans une guerre civile contre les Français, et d'ailleurs n'était-ce pas ici la fleur, la plus belle expression de la noblesse, qui était réunie sous le drapeau blanc? et si elle périssait entière dans cette guerre violente, implacable contre la démocratie, qui désormais entourerait de son éclat le trône restauré? »

C'était donc avec des considérations politiques qu'on empêchait la marche naturelle de la guerre, le développement énergique et mili-

taire de l'émigration ; car cette politique dominait tout, et c'est peut-être la plus triste condition que ces *en cas* multipliés auxquels on soumettait incessamment la marche d'une campagne ; et la preuve qu'il n'y avait aucune volonté ferme de rompre définitivement et sans retour avec la révolution française, c'est que le jeune marquis de Custine continuait à négocier à Berlin au nom du ministre Dumouriez ; le motif qu'on donnait à cette prolongation de séjour, c'est qu'il n'y avait à l'égard de la Prusse aucune déclaration de guerre formelle ; l'état d'hostilité n'existait au fond qu'entre la France et l'Autriche ; et ce que se proposait la politique du général Dumouriez, c'était précisément de séparer la Prusse et l'Autriche, résultat qui ne pouvait alors se réaliser dans le premier moment d'une campagne convenue. On eut au moins la conviction profonde qu'il y aurait toujours une négociation possible entre la Prusse et le parti révolutionnaire de France.

Le cabinet de Vienne, le plus immédiatement attaqué, avait, comme la Prusse, séparé son armée en deux grandes parts : l'une se dirigeait sur le Rhin en troupes auxiliaires de la Prusse ; l'autre, plus considérable et composée de meilleurs soldats, formait une armée d'observation sur la lisière de la Pologne, car la question du partage allait s'agiter. La Russie, débarrassée de sa guerre de Turquie et de Suède, s'était précipitée sur la Pologne ; Catherine II avait fait annoncer à Vienne et à Berlin qu'elle allait en finir avec les révolutionnaires polonais, comme les Autrichiens et les Prussiens en finiraient avec la révolution en France ; quant au résultat, rien ne se ferait séparément : elle engageait sa parole impériale que pour tous les faits ultérieurs, les résolutions seraient prises en commun entre les trois grandes puissances. Par suite de ces communications décisives, la Prusse et l'Autriche réunirent deux corps d'observation sur la frontière orientale, afin de surveiller tout à la fois la révolution de Pologne et la marche militaire des Russes ; 30,000 Prussiens sous le maréchal de Mœllendorff [1], et 50,000 Autrichiens se portèrent

[1] Le comte de Mœllendorff, né en 1724, fut placé auprès de Frédéric II en qualité de page (1740) ; trois ans après, il eut le grade de porte-drapeau au 1er bataillon de la garde, puis celui d'adjudant ; en 1746, Frédéric lui donna une compagnie de la garde ; major en 1758, il fut commandant du 3e bataillon, puis colonel d'un régiment de la garde, bientôt major général, enfin lieutenant général et décoré de l'Aigle noir ; commandant de Berlin en 1783, à son avénement Frédéric-Guillaume l'éleva à la charge de général de l'infanterie.

sur les deux points extrêmes de leur monarchie, et l'on peut dès lors facilement comprendre que sous le point de vue de l'intérêt matériel et de la prépondérance politique, il était bien plus important pour les cabinets de Vienne et de Berlin d'en finir avec la Pologne conjointement avec la Russie par un partage, que de laisser le cabinet de Pétersbourg maître absolu de cette question, et cela pour se donner la mission chevaleresque de restaurer le trône des Bourbons qui, depuis Louis XIV, avait élevé la grandeur de la France au-dessus de l'Europe. De là, il faut bien le dire, les premières hésitations, les tâtonnements des armées prussiennes et autrichiennes, et l'intention déjà de renoncer à une croisade qui ne laissait pas entièrement disponibles les forces des deux monarchies. On remarquera que dans la campagne qui va commencer, les négociations ne cessent pas un moment, soit avec les constitutionnels et les monarchistes modérés, soit avec les républicains mêmes ; l'Europe n'a rien à conquérir en France, et elle a la Pologne à partager.

Pour disposer plus facilement de leurs forces, l'Autriche et la Prusse ouvrirent des négociations parallèles avec les puissances allemandes qui pouvaient fournir les contingents les plus considérables contre la révolution française.

Le cabinet de Vienne avait cherché à démontrer à la Bavière, au prince de Wurtemberg, aux électeurs du Rhin surtout, qu'au fond il s'agissait bien plus dans la guerre actuelle de la cause purement allemande, que des intérêts héréditaires de la maison impériale : l'Autriche n'était exposée aux premiers coups de la révolution française que dans les Pays-Bas, et elle faisait son affaire de les défendre. Ses possessions d'héritage n'avaient rien à redouter ; il n'en était pas ainsi de l'Allemagne : supposez un succès considérable de la révolution française, et ses armées passeraient le Rhin pour déborder dans la Souabe et la Thuringe, soulevant les populations des électorats et des villes libres. Dans cette alternative, ne fallait-il pas armer ? car le péril était commun pour la nation allemande ; c'était plus encore sa cause que celle de l'Autriche qu'il fallait défendre.

A son tour, la Prusse agissait avec autant d'énergie que d'habileté auprès de la Saxe qui gardait jusqu'ici sa neutralité paisible : la Saxe craignait l'agrandissement démesuré de la Prusse, comme la Bavière celui de l'Autriche. Les diplomates des cabinets de Dresde et de Munich savaient les desseins secrets et définitifs des grandes cours

pour absorber les petites, et ils devaient agir avec beaucoup de circonspection dans la poursuite d'une guerre commune. La diète de Ratisbonne déploya peu de zèle pour appuyer une campagne qu'on croyait personnelle à l'Autriche et à la Prusse ; la Saxe et le Hanovre persistèrent dans leur absolue neutralité avec ces deux puissances. Le Danemarck demeurait immobile, déclarant même qu'au cas où les Pays-Bas seraient envahis, il ne prendrait aucune part aux hostilités. A quoi tenait cette résolution du Danemarck? Les négociations avaient été pourtant habilement ouvertes à Copenhague. Les envoyés d'Autriche et de Prusse, conformément aux instructions de leur cour, avaient nettement démontré [1] « que les passions soulevées par la révolution française attaquaient également tous les trônes, et que, s'agissant d'une cause commune à toutes les souverainetés, toutes devaient y prendre part, se défendre contre les principes de destruction et de mort. » La guerre entreprise n'avait pour objet ni la conquête, ni un moyen de terreur pour imposer un mode de gouvernement, une pensée d'administration à la France ; elle restait entièrement indépendante, pourvu qu'elle laissât au roi la pleine liberté de concerter avec les représentants de la nation le système qui paraîtrait le plus apte à pacifier la France. Ces principes, le

[1] *Extrait d'une note commune des envoyés d'Autriche et de Prusse à Copenhague, adressée au ministre danois, en date du* 12 *mai* 1792.

« Les puissances n'ont aucunement le droit d'exiger d'une autre puissance grande et libre, telle que la France, que tout y soit rétabli entièrement dans l'état antérieur, ou qu'elle adopte précisément telles et non pas d'autres modifications de gouvernement. Il s'ensuit qu'on pourra et qu'on devra reconnaître comme légale et constitutionnelle telle modification dans son gouvernement monarchique et dans son administration interne, dont le roi jouissant d'une liberté plénière, conviendrait avec les représentants légitimes de la nation.

» Quant aux moyens à employer pour rendre le succès immanquable, ils devront être suffisants, proportionnés aux forces respectives des puissances réunies, et déterminés d'après un plan général d'opérations.

» Pour procéder à l'arrangement de tous ces points, les deux cours alliées proposent la ville de Vienne comme le centre des distances, dans l'intention d'accélérer et d'abréger cet ouvrage le plus possible. Mais quand, en conséquence du concert à conclure, le rassemblement des armées sera effectué de toutes parts et suivi d'une déclaration des puissances pour annoncer leur intervention commune et les objets dont elles demanderont le redressement, si alors il s'agit d'établir un congrès armé formel, il est tout naturel que le congrès ne puisse point se tenir à Vienne, trop éloigné de la France, mais dans tel autre endroit que les puissances réunies jugeront être le plus convenable. »

cabinet de Copenhague déclarait en réponse les adopter dans toutes leurs conséquences ; seulement il n'entrevoyait pas avec la même confiance la nécessité d'armer l'Europe pour le faire triompher : le caractère de neutre convenait à sa marine et à son commerce.

On remarquera toujours la même tendance des deux cours de Berlin et de Vienne : elles éprouvent une indicible satisfaction à répéter que ce n'est pas pour l'émigration et le drapeau blanc qu'elles arment ; leur intention est même de hautement témoigner qu'elles se séparent de tout projet de contre-révolution absolue en éloignant le prince de Condé ; tous les actes des hommes de cabinet, toute leur conversation révèlent un désir d'en finir avec la guerre en appelant à eux les constitutionnels, les hommes modérés. Les souverains s'expriment dans le même sens ; le roi de Prusse dit tout haut qu'on ne va en France que pour rendre la liberté au roi, la propriété aux propriétaires et les autels aux prêtres [1], seule pensée, but unique de la guerre.

La parole de M. Mallet-Dupan vient encore la confirmer ; je ne pense pas que M. Mallet-Dupan ait eu une mission écrite de Louis XVI, mais il savait le dernier mot du parti royaliste-constitutionnel à l'intérieur ; or, ce que demande le négociateur habile, c'est qu'on ménage dans les expressions, dans la pensée, la susceptibilité de la nation française ; c'est le vœu du roi Louis XVI ; pour cela, on doit éloigner les émigrés de toute participation active dans la campagne qui va s'ouvrir, campagne autant politique que militaire ; à chaque pas on veut, on doit négocier ou tendre la main pour menacer ou pour offrir la paix ; tous les agents diplomatiques auprès de l'armée ont cette commune pensée [2]. Le comte Philippe de Cobentzel, pacificateur des troubles des Pays-Bas, a traité avec les rebelles en leur faisant d'immenses concessions ; le comte de Haugwitz [3], pour

[1] Le roi de Prusse, en s'entretenant avec M de Hardenberg de la campagne qu'il allait ouvrir en personne, lui dit le sens de ces paroles : « Que la France ne serait démembrée dans aucune de ses parties ; qu'on ne voulait point se mêler de son gouvernement intérieur, mais qu'au préalable il s'agissait de rendre au roi sa liberté, sa pleine autorité, les ministres aux autels, et les propriétés aux propriétaires ; du reste, que les Français devaient payer tous les frais de la guerre, et que c'était de toute justice. »

[2] Jacques Mallet-Dupan, né à Genève en 1749, était à Paris en 1789, où il avait la réputation d'un publiciste distingué ; aux premiers excès de la démocratie, il les blâma publiquement, ce qui le fit regarder comme le plus grand ennemi de la révolution.

[3] J'ai donné une notice sur le comte de Haugwitz dans l'*Europe pendant le consulat et l'empire,* tome II, ch. 11.

la Prusse, est un des hommes les plus spirituels, les plus aimables, initié aux nouvelles doctrines, le favori de madame de Lichtenau ; enfin le général Heymann, d'origine française, l'ami du marquis de Lafayette, est fort lié avec le général Dumouriez et les constituants : tel est le conseil qu'on établit auprès de l'armée pour la diriger diplomatiquement ; M. Mallet-Dupan y est pour ainsi dire adjoint comme porteur des instructions de Louis XVI [1]. Les envoyés des puissances

[1] *Instructions de M. Mallet-Dupan pour ses conférences avec le comte de Cobentzel, le comte de Haugwitz et le major général Heymann, ouvertes le* 15 *juillet* 1792 :

« 1° Le roi joint ses prières et ses exhortations pour engager les princes et les Français émigrés à ne point faire perdre à la guerre actuelle, par un concours hostile et offensif de leur part, le caractère de guerre étrangère faite de puissance à puissance ;

» 2° Il leur recommande expressément de s'en remettre à lui et aux cours intervenantes de la discussion et de la sûreté de leurs intérêts, lorsque le moment d'en traiter sera venu ;

» 3° Il faut qu'ils paraissent seulement parties et non arbitres dans le différend, cet arbitrage devant être réservé à S. M. lorsque la liberté lui sera rendue, et aux puissances qui l'exigeront ;

» 4° Toute autre conduite produirait une guerre civile dans l'intérieur, mettrait en danger les jours du roi et de sa famille, renverserait le trône, ferait égorger les royalistes, rallierait aux jacobins tous les révolutionnaires qui s'en sont détachés et qui s'en détachent chaque jour, ranimerait une exaltation qui tend à s'éteindre, et rendrait plus opiniâtre une résistance qui fléchira devant les premiers succès, lorsque le sort de la révolution ne paraîtra pas exclusivement remis à ceux qui en ont été les victimes ;

» 5° Représenter aux cours de Vienne et de Berlin l'utilité d'un manifeste qui leur serait commun avec les autres États qui ont formé le concert, et l'importance de rédiger ce manifeste de manière à séparer les jacobins du reste de la nation, à rassurer tous ceux qui sont susceptibles de revenir de leur égarement, ou qui, sans vouloir la constitution actuelle, désirent la suppression des abus et le règne de la liberté modérée sous un monarque à l'autorité duquel la loi mette des limites ;

» 6° Faire entrer dans cette rédaction la vérité fondamentale que l'on fait la guerre à une faction antisociale, et non pas à la nation française ; que l'on prend la défense des gouvernements légitimes et des peuples contre une anarchie furieuse, qui brise parmi les hommes tous les liens de la sociabilité, toutes les conventions à l'abri desquelles reposent la liberté, la paix, la sûreté publique au dedans et au dehors ; rassurer contre toute crainte de démembrement ; ne point imposer des lois, mais déclarer énergiquement à l'assemblée, aux corps administratifs, aux municipalités, aux ministres, qu'on les rendra personnellement et individuellement responsables dans leurs corps et biens de tous attentats commis contre la personne sacrée du roi, contre celle de la reine et de leur famille, contre les personnes et les propriétés de tous citoyens quelconques;

» 7° Exprimer le vœu du roi, qu'en entrant dans le royaume les puissances

ont été vivement frappés d'une note que M. Mallet leur a présentée comme un résumé de la situation des partis en France : « Il ne faut pas, dit-il, que les émigrés prennent part à la campagne, cela gâterait tout ; il faut qu'avec les princes, les comtes de Provence et d'Artois, ils se posent parties et non arbitres dans le différend ; toute autre conduite exposerait les jours du roi à Paris ; il faudrait donc séparer, dans la rédaction d'un manifeste, le parti jacobin du reste de la nation française et poser les limites d'une constitution raisonnable ; puis énergiquement menacer toutes assemblées, toutes municipalités qui compromettraient les jours du roi et de la famille royale ; et déclarer enfin que l'Europe ne voulait et ne pouvait traiter qu'avec Louis XVI, rendu à sa pleine et entière liberté. »

M. Mallet-Dupan affirmait qu'avec l'expression de ces idées modernes et fort avancées, on pourrait arriver à comprimer la révolution en attirant vers soi tous les honnêtes gens. Il résultait de là qu'en commençant la guerre à peine, les puissances en avaient assez déjà ; elles ne cherchaient qu'un prétexte pour en finir ; les cabinets étaient préoccupés de la Pologne ; le duc de Brunswick négociait incessamment, soit pour son propre compte, soit pour le triomphe de l'idée constitutionnelle en France. En cet état, on devait donc saisir le premier prétexte pour terminer une campagne sentimentale et tourner son attention et ses armes vers la Pologne ; on ne voulait du concours ni des émigrés, ni du drapeau blanc ; on préparait une espèce de campagne philosophique et de temporisation, préférant toute espèce de traité aux chances des batailles sanglantes et énergiques.

En ce moment, et comme pour grandir les forces de la royauté, François II se faisait couronner empereur à Francfort avec des pompes immenses, tandis que la royauté en France était abaissée, à ce point que le président de la législative avait la droite sur le roi, et que l'assemblée se couvrait en sa présence. A Francfort, on renouvelait les cérémonies féodales du couronnement, telles que Charlemagne les

déclarent qu'elles sont prêtes à donner la paix, mais qu'elles ne traiteront ni ne peuvent traiter qu'avec le roi ; qu'en conséquence elles requièrent que la plus entière liberté lui soit rendue, et qu'ensuite on assemble un congrès où les divers intérêts seront discutés sur des bases déjà arrêtées, où les émigrés seront admis comme parties plaignantes, et où le plan général de réclamation sera négocié sous les auspices et sous la garantie des puissances. »

avait instituées au milieu des fêtes et des galas magnifiques ; la noblesse jura sur son épée de défendre son jeune souverain ; et l'on vit alors défiler, à travers la cité libre de Francfort, les régiments prussiens qui, la musique en tête, doublaient leur marche pour se porter sur le Rhin, troupes si parfaitement disciplinées par le grand Frédéric avec leur formidable artillerie de campagne ; 20,000 Autrichiens se groupaient autour de Manheim.

A Coblentz, point de rassemblement des troupes prussiennes, on raisonnait politique plus encore que stratégie ; et dans les entretiens intimes des cabinets, les points ci-après paraissaient parfaitement adoptés comme base d'un plan de campagne et de négociation diplomatique : 1° Le principal corps d'armée, commandé par le duc de Brunswick, se portait par Longwy et Sédan sur Verdun, ligne droite sur Paris ; 2° les émigrés ne seraient admis que comme auxiliaires sur les derrières de l'armée, sans montrer le drapeau blanc aux avant-postes ; 3° un manifeste assurerait que les souverains ne voulaient point faire de conquête, mais seulement rendre à Louis XVI sa liberté ; 4° toute négociation proposée par les autorités françaises et portant sur ces bases serait acceptée, et alors l'invasion s'arrêterait, parce qu'elle n'aurait plus de motif. Il est essentiel de bien se fixer sur ces divers points, car ils expliquent les événements postérieurs et les menées secrètes qui sauvèrent Paris en 1792. A côté des marches militaires, il y eut des engagements d'une nature déterminante qui arrêtèrent les Prussiens aux plaines de Champagne ; comme lorsque l'Europe fut prête et unie en 1814, il y eut d'autres négociations pour préparer la chute du grand capitaine qui personnifiait le parti jacobin.

CHAPITRE XI.

LE MOUVEMENT RÉVOLUTIONNAIRE JUSQU'AU 10 AOUT.

Puissances des idées d'agitation. — Les jacobins ramassent le gant de l'Europe. — Chute du parti constitutionnel. — Dénonciation du comité autrichien. — Méfiance. — Retraite du ministère Dumouriez. — La journée de juin. — État de la presse; — des clubs. — Propagande. — Doctrines sur l'Europe. — Menées à l'extérieur. — Propagande alsacienne en Allemagne. — De la Flandre et de la Belgique. — Doctrines sur la famille ; — sur la propriété ; — les personnes. — Idée que se font les étrangers de cette société. — Fraternisation du genre humain. — Thomas Payne. — Bœhmer. — Souveraineté du peuple. — Insurrection. — Commune. — Les colonies perdues. — La Corse. — L'anarchie. — Le 10 août. — Gouvernement provisoire. — Caractère de ce nouveau conseil.

Avril — août 1792.

Dans les temps agités, il n'y a de force en politique que pour les idées nettes; toute combinaison mitoyenne et modérée n'est pas comprise ; elle ne sert qu'à rendre impossible la force de gouvernement et à perdre l'État. Une fois entré dans la voie révolutionnaire, il ne pouvait, il ne devait plus y avoir d'énergie que dans la démocratie; une opinion qui ne calcule rien et brise tous les obstacles suit et accomplit sa marche irrésistible; elle s'avance toujours, broyant de droite et de gauche. Et telle était l'idée jacobine, seule forte, seule conséquente au milieu de l'effervescence qu'on avait jetée dans toutes les âmes : que pouvait être la royauté du malheureux Louis XVI, sorte d'anomalie dans cette constitution qui ne lui laissait ni volonté ni liberté? point d'initiative de lois, aucune action administrative, partout des corps élus et populaires, des autorités sans hiérarchie ; une royauté incessamment persécutée, sans crédit sur le peuple ! Mieux valait donc marcher franchement à la république, le dire haut, le souhaiter fortement, et c'est ce qui donnait tant de supé-

riorité au parti jacobin ; lui, sans cacher jamais ses desseins, avait osé la révolution, et sa volonté était de la soutenir par toutes les mesures. Fallait-il le pillage, le sang, le renversement de la propriété, de la famille? qu'importe! si le salut public le demandait. Son droit public était celui de Moor dans les *Brigands* de Schiller ; c'était la même fermeté, la même énergie de caractère. Les résolutions de tels hommes doivent nécessairement dominer quand tout est faible autour d'eux.

Aussi l'Europe ne s'occupait réellement que des jacobins; eux seuls lui paraissaient redoutables, parce qu'ils s'étaient déclarés en dehors de tout système de ménagements. Avec les constitutionnels il y avait toujours moyen de s'arranger; mais avec des hommes de la trempe des sans-culottes qui ne respectaient ni gouvernement, ni force régulière; avec ces démocrates ardents qui se jouaient des vieilles idées, des antiques souverainetés, que vouliez-vous gagner? Aussi tous les manifestes de l'Europe dénonçaient les jacobins ; on ménageait les expressions pour les constituants, pour les girondins même ; mais le mobile, le prétexte de toutes les terreurs et de toutes les attaques, c'étaient les jacobins. Et on s'explique très-bien cette crainte par l'aspect de cette large affiliation qui avait plus de rapport qu'on ne croit avec la ligue du XVI[e] siècle ; le hasard avait même fait qu'ils s'appelaient jacobins comme les grands meneurs de la confédération catholique.

En effet, pour réaliser d'autres idées, c'étaient les mêmes moyens et les éléments semblables d'action sur les masses; depuis le haut de la hiérarchie jusqu'au dernier chaînon, tous s'entendaient ; hommes de pouvoir, ils voulaient par tous les moyens le succès de la démocratie, et Marat n'avait-il pas appelé un dictateur à la tête de la chose publique [1]? Les jacobins n'étaient pas des hommes de liberté

[1] Les autographes de Marat sont fort rares. Je dois à l'obligeance de M. Lalande la communication suivante d'une lettre de l'*ami du peuple;* l'écriture en est fort belle.

Lettre de Marat au président du club des Cordeliers.

« Monsieur le président,

» Je réclame aujourd'hui l'engagement pris par les amis des droits de l'homme de propager les principes de l'*Ami du peuple,* si je croyais avoir besoin d'un autre motif que leur civisme pour les porter à concourir avec moi à éclairer le peuple, à ranimer le patriotisme et à faire triompher la cause de la liberté.

» Après avoir combattu sans relâche pendant trois années consécutives contre le

constitutionnelle, mais des caractères énergiques, préoccupés d'un seul but, le triomphe de leur œuvre, et en cela fort conséquents. Les constitutionnels de la législative, esprits généralement médiocres, avaient créé le désordre, puis ils tremblaient de peur devant cette anarchie. Les girondins, faiseurs de harangues, nourris de Rousseau, de Mably, de l'abbé Raynal, privés de toute action forte, gens de vanité, sans pensée énergique, devaient nécessairement compromettre toute résolution, toute unité de gouvernement. Aussi l'Europe ne dénonçait que les jacobins, que seuls elle redoutait, et ceux-ci ramassèrent le gant avec hardiesse, car cette préoccupation de l'étranger les grandit et les éleva aux yeux des patriotes;

despotisme renaissant, je me suis vu forcé de quitter enfin une carrière où je n'ai trouvé que fatigues, peines, chagrins, misère, périls, tribulations, dégoût, et dans laquelle je n'avais plus de bien à faire au peuple, moins découragé toutefois par les attentats des ennemis de la patrie, que par l'aveuglement et la tiédeur de ses enfants. Mais en cessant d'être l'une des sentinelles journalières du peuple, je n'ai point abandonné ses intérêts; j'ai seulement cru que ce serait le servir plus utilement que de développer à ses yeux le tableau frappant des machinations des cruels ennemis conjurés à sa perte, de la politique artificieuse de l'assemblée constituante, et des vices de la constitution, qui font le malheur de la France, et qui seront une source éternelle d'anarchie, de troubles et de dissensions civiles, jusqu'à ce qu'ils soient corrigés.

» Après tous les ressorts qu'a fait jouer le gouvernement pour supprimer mes écrits, les dénaturer, décrier leur auteur et le faire croire vendu aux ennemis de la patrie, l'ouvrage que je me propose de publier ne saurait produire tout le bien que l'on doit en attendre, si les patriotes des départements n'ont la certitude qu'il sort de la plume du véritable ami du peuple.

» La société que vous présidez, monsieur, connaît mes principes, elle s'en est déclarée la propagatrice; j'attends de son zèle pour la chose publique qu'elle voudra bien se charger de faire passer le prospectus de mon ouvrage à toutes les sociétés patriotiques du royaume, en les engageant à lui donner la plus grande publicité possible. De mon côté, je prendrai tous les moyens de le mettre à la portée des citoyens les moins aisés.

» Destiné à mettre le peuple en garde contre ses infidèles conducteurs, à lui développer les piéges des fripons soudoyés pour l'enchaîner, à lui faire connaître les lois à réformer et les lois à faire pour assurer la liberté et la félicité publiques, cet ouvrage deviendra l'école des patriotes.

» Je vous prie, monsieur, de mettre ma demande sous les yeux de la société et de faire passer sa détermination au citoyen chargé de vous remettre ma lettre.

» Recevez mes salutations patriotiques,

» Marat, l'ami du peuple.

» Paris, ce 3 mars 1792.

» L'ouvrage paraîtra sous le titre de l'*École des citoyens;* il contiendra les morceaux les plus saillants de *l'Ami du peuple*, et tirera au moins six cents pages. »

rien ne donne plus de puissance à une idée que lorsqu'elle est incessamment signalée par l'ennemi ; qu'une opinion se pose hostile à l'étranger et qu'elle soit par lui dénoncée, voyez qu'elle puissance morale viendra tout naturellement vers elle !

Les jacobins se servirent donc contre leurs adversaires de cette force populaire ; seuls ils se dirent nationaux : M. de Lafayette ne les insultait-il pas, comme le faisait M. de Cobentzel, et, parlant tous deux le même langage, n'étaient-ils pas complices ? Dès ce moment, les jacobins signalèrent le comité autrichien, et la faction prussienne offrant un trône au duc de Brunswick.

Par ce mot de comité autrichien, ils embrassèrent à la fois le parti de la reine Marie-Antoinette [1] et les constitutionnels modérés, qui, par l'organe de MM. de Narbonne et de Noailles, avaient traité avec l'Autriche et Léopold, pour régler la marche de la constitution en France, et fixer la tenue d'un congrès. En se séparant du parti prussien, les jacobins brisaient également toute cette longue intrigue favorable au duc de Brunswick ; ils se posaient comme le seul parti en dehors de toute action de l'étranger, et c'était une bonne situation : l'ardent amour de la patrie s'excuse même dans ses excès ; ces têtes d'énergie pouvaient tout se permettre, avec les idées profondément inculquées dans le peuple d'incorruptibilité et de nationalité. Les partis constitutionnel et girondin s'étaient déjà usés aux affaires en acceptant le ministère de Louis XVI ; le premier, subitement tombé avec MM. de Narbonne et de Lessart, avait essayé un dernier effort avec M. de Lafayette. Quoi de plus ridicule que cette fanfaronnade d'un général qui abandonne son armée après un échec, pour venir dicter un programme à une assemblée décousue, déclamatoire ? La constitution de 1791 était morte, bien morte, un roi sans royauté, une assemblée dominée par mille assemblées, une administration opprimée par les clubs ; est-ce que tout cela pouvait marcher ? La démarche de M. de Lafayette n'était au fond que puérile ; les jacobins la présentèrent comme odieuse, et ils eurent raison et succès.

Maître absolu du ministère, qu'avaient fait aussi les girondins pour le gouvernement du pays ? Le général Dumouriez, la seule tête

[1] Pour comprendre combien il était atroce d'accuser Marie-Antoinette d'appartenir au parti de l'étranger et de la guerre civile, il faut lire encore une admirable lettre autographe que doit publier M. Feuillet, et dans laquelle la noble femme dit que la guerre étrangère et la guerre civile perdront la couronne.

forte, expérimentée, avait jeté la royauté dans la guerre pour échapper à l'agitation intérieure, et cette agitation s'était depuis accrue ; lui-même, reconnaissant l'incapacité de ses collègues de la Gironde, s'en était séparé. Les deux autres ministres si pitoyables, MM. Clavière et Roland, par leur attitude insolente et grossière à la face de la royauté, espéraient faire oublier le vide de leurs conceptions et la faiblesse de leurs idées politiques; était-il quelque chose de plus odieusement hypocrite et méchant que ce rapport adressé à la royauté couronnée de Louis XVI, pour lui faire sanctionner les décrets de proscription contre la liberté des prêtres, et pour la violation de la propriété des émigrés ? Le ministère Roland se retira et le pouvoir fut un moment confié à des constitutionnels inconnus, qui achevèrent la décadence de la royauté ; on se sauvait de l'insolente trahison d'un parti en se réfugiant dans l'incapacité de quelques hommes pusillanimes. Il fallait donc oser le dire : la royauté était une superfétation dans l'ordre nouveau qu'avait créé la révolution, et les jacobins seuls marchèrent droit au but ; chaque gouvernement a ses conditions d'existence, sa force vitale ; ôtez à la monarchie la prépondérance du roi, que reste-t-il ? Un rouage embarrassant qui enlève toute énergie à la puissance publique, et un pays ne peut s'en passer.

Aux hommes faibles, incrédules, on dut démontrer cette vérité d'une manière presque sauvage, et la journée du 20 juin, l'invasion du palais des Tuileries par la populace, eut cette pensée ; je ne sache pas de démonstration furieuse qui ait montré plus cruellement aux constitutionnels, au parti de MM. de Narbonne, Lafayette, Barnave, tout le vide et l'impuissance de la constitution de 1791, et l'état d'anarchie qu'elle avait jeté dans le pays : il y a une assemblée, et la voilà stupéfaite, sans voix et sans pouvoir devant une émeute ; il existe un département, un procureur syndic, une commune, un maire de Paris, l'un se nomme M. Rœderer, l'autre M. Péthion, et tous ces gens-là qui parlent au nom de la loi, qui portent les textes de la loi jusqu'en sautoir, avec l'écharpe tricolore, ne peuvent rien faire pour la compression d'un mouvement populaire ! Louis XVI, le roi de France, le premier gentilhomme du royaume, est réduit à se coiffer du hideux bonnet rouge, et on l'en félicite ; on le reproduit ainsi dans mille gravures [1], destinées sans doute à populariser

[1] Ces gravures, qui causent une pénible émotion, se trouvent déposées, au nombre

le dernier reflet de la royauté expirante : la voilà bien cette grande royauté de Louis XIV, telle que les constituants l'ont faite, ombragée du bonnet rouge ! L'invasion des Tuileries fut comme une de ces scènes de halles aux temps des Armagnacs et des Bourguignons, lorsque le dauphin fut violemment obligé d'arborer les couleurs des bouchers de Paris sur son vêtement de serge et son chaperon mi-parti. Ceux qui voulaient réchauffer l'amour et l'esprit de la constitution se perdaient à l'œuvre. Le culte de la royauté, c'était la foi sociale, la religion du moyen âge, et vous l'aviez détruite ! Le roi était désormais le bouc émissaire de tous les crimes ; y avait-il une trahison d'armée, une désertion à l'ennemi ? Louis XVI en était la première cause ; la misère publique, la pénurie du travail, n'avaient qu'une source certaine, fondamentale : le roi, le tyran ; et tous les échos des corps politiques retentirent désormais de la question de déchéance.

L'assemblée législative, maîtresse de toutes les forces de gouvernement, organisée en comités, si poltronne devant le peuple, prenait plaisir à démolir les grandes bases de l'ordre social. Dans les commotions publiques, la famille est toujours ce qui est le plus violemment attaqué, parce que la hiérarchie du toit domestique est le puissant préservatif des mœurs et des lois ; quand on veut consolider la pensée d'une révolution active, il faut hardiment bouleverser la propriété, la famille, et la religion antique. La propriété n'était plus désormais préservée par aucun principe, par aucune pensée d'ordre ; l'assemblée constituante, dans sa déclaration philosophique des droits de l'homme avait aboli la confiscation, et il se trouvait que depuis deux ans jamais la confiscation n'avait été plus odieusement appliquée. On avait saisi d'abord tous les biens de l'église, les propriétés de l'ordre de Malte, des commandeurs de Saint-Lazare. Sous prétexte que les rentes foncières étaient entachées de féodalité, on abolit les redevances régulières qui avaient la terre pour origine ; dans les vieux temps, le propriétaire concédait à son fermier, le seigneur à son vassal, un pré, un moulin, moyennant redevances ; et ce contrat de liberté et de propriété venait d'être aboli par les lois ; le paysan demeurait affranchi de tout fermage. On en était maintenant au séquestre sur les propriétés des émigrés, et du séquestre on marchait

de plus de trente, à la Bibliothèque Royale, division des estampes. Ce rouge du bonnet annonce que le sang des victimes va couler.

naturellement à la confiscation ; par le simple progrès des idées révolutionnaires, la loi de succession morcelait, hachait la grande propriété : plus de substitution, plus de transmission fixe, immuable ; la terre n'était désormais qu'un meuble dont vous privait une loi, un acte capricieux d'assemblée délibérante.

La famille subissait la même révolution que la terre. Le comte de Mirabeau avait attaqué violemment dans l'assemblée constituante l'autorité paternelle; sa jeunesse orageuse, longtemps comprimée par un père hautain, s'était soulevée contre cette puissance qui avait proscrit et presque déshérité l'amant de Sophie ; il s'était souvenu de cette lutte violente du travail contre le besoin, qui avait absorbé sa vie dans l'exil. Mirabeau, le plus ardent adversaire de l'autorité paternelle, l'avait brisée sous le toit domestique [1] par la majorité fixée à vingt et un ans, par l'émancipation à dix-huit ans, puis par la faculté et la liberté absolue du mariage ; il l'avait contenue, cette autorité, en déterminant le préciput de chaque enfant par égale part, sans permettre la liberté de testament ; la transmission devenait désormais fixe, immuable. La loi régla inflexiblement tout ce qui touchait la propriété foncière, parce que la succession, d'après le nouveau droit politique, était une faculté en dehors des lois éternelles de la nature et que la société seule pouvait régler.

Avec l'autorité paternelle, tombait bien affaiblie la puissance du mariage, cette source de la famille. Comme le sacrement que Jésus-Christ avait sanctifié était réduit aux simples proportions d'un contrat civil, naturellement il dut pouvoir se briser; l'union que l'officier municipal avait froidement cimentée, au moyen de quelques paroles, pouvait être détruite par un acte contraire. Le divorce fut admis, non-seulement pour les cas graves, les mauvais traitements, mais encore par le consentement mutuel, c'est-à-dire que le mariage ne fut plus qu'un contrat ordinaire ; on se prenait, on se délaissait avec toute liberté ; plus de chasteté pour l'épouse, qui changeait de mari comme d'amant ; l'unité si pure du mariage chrétien cessait d'être la loi sociale ; la liberté et l'égalité formaient la base de la famille comme de la société politique. Tandis qu'on veut singer Rome républicaine avec son sénat, ses lois, on oublie que la première garantie, la pre-

[1] Voyez le plus beau des discours du comte de Mirabeau sur le droit de tester; i fut lu à la tribune après sa mort par M. de Talleyrand.

mière loi de la république romaine, ce fut la famille, le despotisme du père sur les enfants confondus avec la *familia* des esclaves. C'est que les lois de l'assemblée constituante étaient faites par des hommes haineux contre un passé qui les avait trop blessés peut-être. Les uns, cadets de race, brisés par le père, avaient à se venger de quelques privations de jeunesse ; les autres, d'obscure origine, sans éclat de naissance, voulaient tout bouleverser pour arriver à la fortune, au moyen de l'égalité qui n'est pour le plus grand nombre que la jalousie des positions ou des qualités supérieures.

La religion enfin était fatalement attaquée ; la constituante comptait trop encore de prélats et d'hommes pieux pour briser la base fondamentale de la foi catholique. Dominée par l'esprit janséniste, elle avait réalisé et exagéré surtout dans la constitution civile du clergé les idées de la pragmatique sanction de Charles VII. L'assemblée législative alla plus loin : sa majorité, même dans le sens royaliste, était composée de philosophes, de déistes, d'adeptes de la philosophie du XVIII[e] siècle, de partisans d'Helvétius et de Voltaire. Quand on voit un esprit aussi sérieux que M. de Pastoret composer lui-même l'inscription du Panthéon [1] et arracher cette église de la montagne au culte naïf et populaire de sainte Geneviève pour la consacrer *aux grands hommes*, on peut se faire une idée des entraînements de l'époque et de l'esprit de l'assemblée législative ; esprit niais d'abord, persécuteur ensuite.

Ces hommes-là ne comprenaient pas la résistance de la conscience religieuse ; quand ils eurent décrété que les prêtres prêteraient serment à la constitution civile du clergé, ils imposèrent cette loi impérativement, et, comme il n'y eut qu'un petit nombre de mauvais prêtres qui obéirent, les législateurs furent entraînés à la persécution ; ils avaient proclamé la liberté des cultes, et les catholiques fidèles ne purent avoir un temple. Les facultés naturelles de l'homme furent étrangement violées par la loi qui détruisait les communautés d'hommes et de femmes ; qu'elle est tyrannique cette loi d'un pays qui prohibe la vie de solitude et de prières, après les grands désenchantements de l'existence ! Que la jeune fille ne soit pas jetée au couvent par une mesure de famille, c'est de droit naturel et

[1] Cette phrase un peu niaise : *Aux grands hommes la patrie reconnaissante*, est de M. de Pastoret.

d'humanité ; mais en dehors de là il y avait despotisme à comprimer les âmes pieuses dans leur élancement vers Dieu ! L'assemblée législative fut entraînée à la persécution, parce qu'il n'y a rien de plus persécuteur que les philosophes. Après avoir imposé la constitution civile, elle condamna les réfractaires à la déportation ; on sépara les prêtres de leur église, les religieux de leur monastère ; on les emprisonna par milliers, sous prétexte de désobéissance ; ils furent jetés dans ces terribles prisons jusqu'au jour qu'ils se réveillèrent au glas des funérailles. La législative, dominée par les philosophes, voulut préparer la chute de la foi religieuse ; elle agit à la manière de Julien l'Apostat, par la ruse et la violence, et ce fut triste à voir que cette réunion de législateurs dont toute la pensée fut la haine de l'Église, principe et source de toute législation.

Quand on parcourt la collection des lois [1], on est vivement frappé

[1] Voici un court résumé des actes de l'assemblée législative :

15 octobre 1791. Décret portant qu'il y aura un chirurgien major attaché à chacun des bataillons des gardes nationales destinées pour la défense des frontières.

18. Règlement à l'usage de l'assemblée nationale.

19. Décret concernant la distribution des prix d'encouragement accordés aux artistes.

23. Décret relatif à l'enseignement public.

29. Décret qui fixe le délai d'après lequel Louis-Stanislas-Xavier, prince français, sera censé avoir abdiqué son droit de régence, s'il n'est pas rentré dans le royaume.

1er novembre. Décret relatif à une nouvelle fabrication et émission d'assignats de 5 livres.

9. Décret relatif aux émigrants.

28. Décret relatif aux masses de boulangerie et de fourrages de l'armée.

29. Décret relatif aux troubles excités sous prétexte de religion, et aux ecclésiastiques qui ont prêté ou refusé le serment.

29. Décret relatif aux rassemblements des émigrés.

1er décembre. Décret qui accorde des secours aux pères de famille détenus pour mois de nourrice.

5. Décret relatif à la police de la navigation des ports de commerce.

8. Décret relatif aux acquéreurs de domaines nationaux.

17. Décret relatif à une nouvelle fabrication d'assignats.

21. Décret relatif à l'échange des petits assignats.

24. Décret qui accorde des fonds pour les travaux du Panthéon français.

28. Décret concernant la formation, l'organisation et la solde des gardes nationaux volontaires.

2 janvier 1792. Décret portant qu'il y a lieu à accusation contre Louis-Stanislas-Xavier, Charles-Philippe, Louis-Joseph, princes français ; Calonne, Laqueuille et Grégoire Riquetti.

4. Décret relatif à la fabrication des assignats de petite valeur.

de la petitesse des objets qui occupent le corps politique; les lois des assemblées doivent être rares, graves, car le législateur a besoin de tout mûrir et de solennellement discuter; eh bien! cette assemblée multiplie les mesures à ce point qu'elle fait descendre le législateur jusqu'à régler les boutons des guêtres des soldats; réunissant ainsi tous les pouvoirs, confondant toutes les autorités, elle rend des décrets qui ne s'élèvent pas au delà des fonctions d'un commissaire de police. La jalousie qu'elle porte à ce qu'elle appelle le pouvoir exécutif est si extrême, qu'elle ne laisse au roi que la proclamation de la loi, et le veto tellement illusoire, que l'insurrection gronde toutes les fois que le roi résiste.

A côté de ces petitesses de choses, l'assemblée se perd dans les grandes proclamations de principes philosophiques : on ne parle que

5. Décret relatif à l'organisation de la gendarmerie nationale.
24. Décret relatif au mode de recrutement et d'engagement des troupes de ligne.
25. Décret relatif aux dispositions hostiles de l'Autriche.
26. Décret relatif à la fabrication de la monnaie de cuivre.
30. Décret relatif aux coupons d'assignats.
1er février. Décret relatif aux passe-ports.
4. Décret relatif à la fabrication des assignats de 25 livres.
4. Décret relatif aux certificats de résidence.
6. Décret relatif à la nouvelle formation du corps de la marine.
9. Décret relatif au séquestre des biens des émigrés.
10. Décret relatif aux bataillons de volontaires nationaux.
13 mars. Décret relatif au service des transports militaires.
19. Décret concernant les enrôlements.
20. Décret relatif au mode d'exécution de la peine de mort.
29. Décret relatif à l'habillement des gardes nationales volontaires.
4 avril. Décret qui augmente de 50 millions la masse des assignats en circulation.
14. Décret relatif à la fabrication de la monnaie provenant du métal des cloches.
17. Décret qui augmente le corps de l'artillerie.
20. Décret portant déclaration de guerre contre le roi de Hongrie et de Bohême.
1er mai. Décret relatif à l'organisation de la marine.
4. Décret relatif aux prisonniers de guerre.
14. Décret relatif à la fabrication des poudres et salpêtres.
17. Décret relatif à la discipline de l'armée.
27. Décret sur la déportation des prêtres insermentés.
28. Décret relatif à la formation de 54 compagnies franches.
26 juin. Décret portant qu'il sera élevé dans toutes les communes un autel à la patrie.
11 juillet. Décret qui déclare que la patrie est en danger.
12. Décret relatif à la fédération.
20. Proclamation du roi sur les dangers de la patrie.
31. Décret portant création de 300 millions d'assignats.

de l'homme en l'état de nature, de ses facultés intimes, de l'émancipation du genre humain, et en même temps on persécute la liberté la plus simple de mouvement et d'action ; on encombre les prisons de captifs; on multiplie les catégories de proscrits. Cette assemblée, qui descend aux plus petits détails administratifs, laisse envahir son pouvoir de gouvernement par la municipalité de Paris : la commune gouverne en contradiction avec le corps législatif ; ses arrêtés sont plus puissants que la loi ; c'est elle qui persécute, incarcère, proscrit, impose la carte de sûreté ; elle fait fermer les églises, saisir les prêtres ; composée d'hommes plus énergiques que la législative, elle ramasse le pouvoir que celle-ci laisse à terre. M. Bailly, la pusillanimité incarnée, appartient à l'école de M. de Lafayette, avec moins de confiance en lui-même et plus d'abandon; M. Rœderer, le procureur-syndic, est plein de jalousie contre la classe supérieure, et d'étroites haines historiques contre les rois ; mais M. Péthion est le plus coupablement égoïste, le plus maussade de tous ces fonctionnaires ; c'est l'insolent à froid envers le noble et malheureux Louis XVI.

La garde nationale est gâtée par ces hommes et ces idées; en majorité, elle veut l'ordre, la répression; puis, sans volonté, sans énergie, elle assiste l'arme au bras à toutes les insurrections qui ne poursuivent que le roi, et ceux qu'on appelle ignoblement les calotins et les aristocrates. La terrible, l'anarchique commune de Paris, sous la conduite de Danton, n'est pas libérale ou philosophique ; elle est simplement révolutionnaire, n'examinant jamais les moyens, mais le but. On a voulu un changement radical dans l'état de la société, on a armé le peuple, eh bien ! il faut subir tout ce que ce nouvel ordre de choses impose. Essayer de la philosophie dans le ravage et le sang, c'est une de ces folies béates et sans portée des constituants. Les jacobins seuls pouvaient et savaient gouverner la révolution ; seuls ils dirigeaient la presse ; seuls ils pouvaient imprimer la terreur dans toutes les âmes, afin de centraliser la force du gouvernement en leurs mains; seuls ils dominaient les clubs, les assemblées, le peuple, les faubourgs ; ils n'avaient pas fait une révolution sans en mesurer la portée; les petites oppositions ne les arrêtaient pas ; au besoin ils feraient rouler le char sur les cadavres; mais le char roulait et le but était atteint.

C'était particulièrement contre les gouvernements étrangers que

débordaient ces déclamations des assemblées. Aussi l'Europe allait se décider à une lutte contre l'esprit et la tendance de la révolution française : tant que ces vives émotions se renfermèrent dans les limites territoriales, les gouvernements n'eurent à craindre que la contagion de l'exemple, et en tous les cas pouvaient-ils exprimer légitimement des griefs contre des faits d'administration intérieure qui ne les touchaient pas? Mais l'assemblée législative ne s'était point paisiblement bornée à proclamer des principes; si elle avait dit que la France ne voulait plus faire de conquêtes, afin de réaliser sans doute le rêve de l'abbé de Saint-Pierre, elle avait plus tard ajouté un petit commentaire en déclarant : « Qu'elle ne se mêlerait jamais des gouvernements étrangers, à moins que la majorité du peuple n'en voulût changer la forme ; » ce qui préparait une imminente révolution dans toutes les souverainetés voisines.

Avec tous ses verbiages sur l'émancipation du genre humain, sur la fraternisation des peuples, la législature avait effrayé le monde, et ce sentiment universel ne permettait plus aux cabinets de rester indifférents ou neutres dans une querelle où les couronnes légitimes étaient en jeu. Y avait-il un rêveur en Europe, un agitateur de masses, aussitôt l'assemblée législative lui tendait la main pour l'admettre à l'honneur du titre de citoyen français. Au moment même où l'on avait tant à ménager l'Europe, un seul décret décernait le rang de citoyen au docteur Joseph Priestley, qui avait démoralisé la société par ses principes philosophiques ; à Thomas Payne, espèce d'agitateur cosmopolite ; à Jérémie Bentham, le démolisseur de toute jurisprudence conservatrice ; à Williams Wilberforce, l'adversaire de tout système colonial et par conséquent l'ami des noirs ; enfin à Anacharsis Cloots, qui prenait modestement le titre d'orateur du genre humain. Ce baron Jean Cloots, qui prit depuis le surnom d'Anacharsis, était Prussien d'origine, et en rapport avec toute l'école allemande, rêvant la république universelle, l'émancipation de toutes les races ; et en vertu de ce titre il se mettait en fureur contre toutes les souverainetés légitimes et régulières ; pour lui Frédéric-Guillaume n'était qu'un Sardanapale dont la tête devait être mise à prix comme celle du duc de Brunswick ; l'acte qui lui paraissait le plus glorieux dans l'histoire, c'était l'assassinat de Gustave III ; et pourtant cet énergumène était solennellement admis à une récompense nationale.

Dans cette grande fournée de citoyens on trouvait le modeste

Klopstock ; la lyre du poëte s'était consacrée à la liberté ; lui aussi rêvait l'émancipation de l'Allemagne, l'unité de la grande nation germanique, comme une idée de philosophie simple et progressive. Schiller n'était-il pas le chantre de Charles Moore et le poétique déclamateur contre les préjugés de l'ordre social ? Quand le drame des *Brigands* retentissait sur tous les théâtres, l'assemblée législative lui décernait le titre de citoyen français. L'Italie était représentée par Pestalozzi, et la Pologne par Thaddée Kosciusko, un de ces agitateurs qui la perdirent, car lorsqu'un pays est à sa ruine, vous voyez apparaître les sinistres voix qui aveuglent et trompent les peuples [1].

Jusqu'ici cette propagande était toute morale ; les puissances pouvaient bien se plaindre de la tendance politique de la révolution, mais rien au monde ne pouvait empêcher qu'un gouvernement libre, indépendant admît comme citoyens des étrangers qui excitaient son admiration ou ses sympathies vives et profondes. L'attaque commença plus directe, à mesure que ces étrangers se mettaient en rapport avec les sujets eux-mêmes des gouvernements établis, pour les provoquer à la révolte ; ils remuaient les populations paisibles en préparant le triomphe du principe révolutionnaire. Cette propagande, que les jacobins maniaient avec habileté, excitait la plus vive inquiétude même en Angleterre, où les idées de liberté ne permettent pas les répressions violentes. M. Pitt était inquiet de ces agitations qui re-

[1] Décret du 26 août 1792.

« L'assemblée nationale, considérant que les hommes qui, par leurs écrits et par leur courage, ont servi la cause de la liberté et préparé l'affranchissement des peuples, ne peuvent être regardés comme étrangers par une nation que ses lumières et son courage ont rendue libre ; considérant que si cinq ans de domicile en France suffisent pour obtenir à un étranger le titre de citoyen français, ce titre est bien plus justement dû à ceux qui, quel que soit le sol qu'ils habitent, ont consacré leurs bras et leurs veilles à défendre la cause des peuples contre le despotisme des rois, à bannir les préjugés de la terre et à reculer les bornes des connaissances humaines ; considérant que s'il n'est pas permis d'espérer que les hommes ne forment un jour, devant la loi comme devant la nation, qu'une seule famille, une seule association, les amis de la liberté, de la fraternité universelle n'en devront pas être moins chers à une nation qui a proclamé sa renonciation à toutes conquêtes, et son désir de fraterniser avec tous les peuples ; considérant enfin qu'au moment où une convention nationale va fixer les destinées de la France et préparer peut-être celles du genre humain, il appartient à un peuple généreux et libre d'appeler toutes les lumières et de déférer le droit de concourir à ce grand acte de raison, à des hommes qui, par leurs sentiments, leurs écrits et leur courage, s'en sont montrés si éminemment dignes, — déclare déférer le titre de citoyen français, etc. »

muaient l'Irlande, l'Écosse, et les classes inférieures de l'Angleterre; le gouvernement était attaqué par sa base; on demandait à grands cris la réforme; les clubs prenaient une attitude hostile, non-seulement au ministère, mais encore au gouvernement et au principe aristocratique, qui était toute sa constitution. En Allemagne, les jacobins correspondaient avec la partie démocratique de la population, par les sociétés secrètes, la franc-maçonnerie, les illuminés et les juifs. Tout ce qui est mystère plaît à l'imagination germanique, depuis l'association des francs juges au moyen âge, jusqu'à la franc-maçonnerie, avec l'égalité et la liberté patriotique, dans les toasts de vin du Rhin, ou de bière de Passaw. De cette idéologie sur l'émancipation du genre humain, de cette liberté contemplative à l'action vive, séditieuse, il n'y avait qu'un pas; et, une fois franchi, qui pourrait arrêter l'Allemagne?

Les professeurs d'université à Iéna, Heidelberg, nourris des études classiques, se plaçaient à la tête de ces agitations philosophiques. Le nom de Boehmer devint célèbre aux cités de Souabe et de Thuringe; lui seul travailla plus l'Allemagne que les gouvernements ne le purent eux-mêmes. Au moyen de l'Alsace, on employait la communauté de langues et d'habitudes, et tous les mécontents trouvaient asile à Strasbourg, comme tous les agitateurs de la Flandre avaient Douai et Thionville pour refuge. Des clubs correspondant de frontière à frontière, s'entendaient avec cette merveilleuse intelligence des opinions qui conspirent; on prêchait ouvertement la chute des royautés; on déclamait à l'aise contre les princes en préparant leur ruine. Les juifs secondaient merveilleusement ces projets. Indépendamment de l'idée de lucre qui s'attache à la trahison, à leur besoin de trafiquer et de vendre, depuis le Christ, le sauveur des hommes, il y avait dans leurs synagogues un désir d'émancipation et de liberté. La situation des juifs en Allemagne était misérable; à peine traités comme des esclaves, on les frappait du bâton. Or la première condition des idées nouvelles, n'était-elle pas l'émancipation des juifs et leur appel dans la pratique même du gouvernement? Les enfants d'Israël, méprisés partout, devaient tous saluer l'aurore de cette révolution qui leur donnait la liberté.

Ces dangers de séditions populaires étaient bien capables d'inspirer de vives inquiétudes en Europe, et de faire naître ce *casus belli* qui devait embraser le monde; l'esprit jacobin, répondant à la provocation

des cabinets, ramassait le gant. Ce qu'il importait aux puissances, ce n'était pas le gouvernement intérieur de la France, mais le résultat que pouvait avoir sur elles-mêmes la double propagande de l'exemple et des agitations secrètes ; nulle puissance n'était épargnée, pas même celle qu'on aurait eu le plus vif intérêt à ménager. L'Angleterre, qui gardait une exacte neutralité, n'était-ce pas la pousser à la guerre que de soulever la basse démocratie dans ses ateliers ? L'opinion vulgaire était alors que la Grande-Bretagne devait subir une révolution radicale ; on le disait, comme on le répète aujourd'hui, sans connaître la puissance de l'esprit aristocratique et la fierté de ses desseins. L'Angleterre profitait de toutes les déclamations de l'assemblée législative, de la démolition profonde, immense de la société française et de la monarchie de Louis XIV; elle savait que toutes les déclamations sur les colonies allaient atteindre jusque dans ses derniers éléments le beau système maritime de Louis XVI ; la France ne serait plus redoutable pour elle, ni dans l'Inde, ni dans l'Amérique. Les vastes et nobles projets de M. de Vergennes pour l'agrandissement de la marine tombaient devant les déclamations de l'abbé Grégoire [1] et de M. Péthion [2], les amis des noirs, et qui processionnaient partout nègres, mulâtres, Polonais, Tartares, pour montrer, comme dans une sorte de ménagerie, la liberté et l'affranchissement des castes et des peuples.

Ces mascarades avaient un lugubre retentissement : Saint-Domingue était en feu ; la plus belle terre du monde échappait à la France ; les colonies avaient péri, selon la fatale sentence ; et, des colonies, l'esprit de séparation s'était étendu jusqu'à la Corse ; renoncerait-on à cette belle conquête du règne de Louis XV ? Paoli avait pris les armes ; on parlait d'émanciper la Corse, de la séparer d'avec la mère patrie. Et l'Angleterre laissait se développer toutes ces causes de ruine, sans s'inquiéter d'autre chose que de ses propres clubs agitant la population travailleuse : que lui importait la chute du pouvoir de Louis XVI ? n'était-ce pas son ennemi le plus acharné,

[1] Henri Grégoire, né le 4 décembre 1750 près de Lunéville, était curé d'Embermesnil lorsque la révolution éclata ; nommé député du clergé aux états généraux, il fut ensuite membre de l'assemblée constituante. Le 18 janvier 1791, cette assemblée le choisit pour son président.

[2] Jérôme Péthion de Villeneuve, né à Chartres vers 1753, fils d'un procureur de cette ville, était avocat en 1789 lorsqu'il fut nommé député par le tiers état aux états généraux. Le 14 novembre 1790 il fut élu maire de Paris.

qu'elle voyait avec joie dans l'abaissement? Le drapeau blanc s'était plus d'une fois mesuré avec l'étendard de la Grande-Bretagne ; elle n'avait plus à redouter les d'Estaing, les Lamothe-Piquet, les vaillants officiers rouges, presque tous émigrés. Qu'acquérait la France de haut et de fort dans cette décadence et cette ruine de toutes traditions du passé?

Pour arriver à quelque résultat énergique, il fallait marcher droit à la forte démocratie, et c'est ce qui crée la puissance de Danton et justifie le 10 août. La royauté affaiblie, déconsidérée, anéantie, n'était désormais qu'un embarras. Rien n'est plus dangereux dans les crises qu'une autorité qui n'est qu'un fantôme. On avait forcé Louis XVI à déclarer la guerre, et quand les hostilités commencèrent honteusement par la terreur panique des volontaires, on cria à la trahison; cela devait être. Le comité autrichien fut dénoncé comme d'intelligence avec le roi; la révolution avait l'instinct que, pour conduire fermement la guerre, il fallait autre chose que cette royauté flétrie qui se coiffait d'un bonnet rouge aux Tuileries. Le 10 août fut un moyen révolutionnaire de régulariser une situation équivoque, et il ne faut rien d'équivoque en révolution. La prise des Tuileries sur le roi n'était que le complément de ce siége poursuivi depuis quatre ans contre la royauté ; nul ne pouvait sauver la couronne. En supposant la victoire des loyaux défenseurs de Louis XVI, est-ce qu'on aurait préservé la royauté? Nullement : la lutte datait de loin et elle devait aboutir comme tout principe inflexible. La déchéance du roi, solennellement prononcée, ne fut qu'une hypocrisie de moins, et en général pour être fort, il faut savoir être sincère. Est-ce que Louis XVI n'était pas déchu de plein droit depuis la convocation des états généraux? Est-ce qu'il était maître encore du pouvoir vis-à-vis des cabinets et de lui-même.

C'est sous ce point de vue qu'il fallait juger le nouveau conseil provisoire du gouvernement, chargé de préparer les voies à la république, ou à tout système révolutionnaire qui pouvait prêter les mains aux négociations. En tête de ce conseil, il faut placer Danton [1], le véritable

[1] George-Jacques Danton, né à Arcis-sur-Aube le 28 octobre 1759, était avocat au conseil du roi lorsque éclata la révolution, et dès cette époque il devint le principal chef de la populace parisienne ; choisi pour présider le district des cordeliers, après l'émeute du Champ-de-Mars, il fut nommé substitut du procureur de la commune de Paris.

tribun révolutionnaire. Sa force venait de ce qu'il avait compris une pensée vraie : c'est que, quand tout le monde a peur, l'audace vous donne le diadème. Là fut son secret; quand tous tremblaient, Danton eut du courage ; il donna l'impulsion, parce que nul n'osa lui dire : « Qui es-tu? d'où viens-tu? quelle est ta mission? Je joue ma vie contre la tienne dans un duel. » Aux époques de terreur, une médiocrité audacieuse peut devenir toute-puissante. Au fond, qu'était ce tribun populaire? un homme brutal, peu instruit, avec l'instinct et les vices du bas peuple ; mais il osait vouloir, et, se raillant des obstacles, il savait que pour faire marcher les timides il faut inspirer des craintes, et que la terreur est l'arme puissante contre les poltrons.

Danton était à lui seul le gouvernement, car pouvait-on compter pour quelque chose le ministre de la guerre Servan, simple officier de cavalerie, le frère de cet avocat général Servan, aux lamentables réquisitoires, expression du mauvais goût philosophique dans le noble sanctuaire des lois? M. Monge [1], ingénieur et mathématicien, avait la marine, spécialité de travaux sans doute ; mais comme capacité d'organisation, qu'avait-il de comparable à M. de Vergennes, ce ministre qui avait si bien compris la vieille rivalité de la France contre l'Angleterre? M. Roland prenait le ministère de l'intérieur, où allaient désormais retentir les belles phrases de cette femme philosophe, qui faisait de la famille avec l'*Émile*, de la vertu avec la *Nouvelle Héloïse*, et de la politique avec l'état de nature. Clavière, banquier génevois, mélange de l'école de M. Necker et de Marat, avait les finances, c'est-à-dire le double mobile des confiscations et des assignats, enfin les affaires étrangères, le poste si important, si élevé, tombait aux mains de l'abbé Tondu, plus connu sous le nom de Lebrun. Nul ne savait l'origine de Pierre-Henri-Marie Tondu [2], qui va pourtant jouer un certain rôle dans les négociations diplomatiques ; tour à tour il avait porté le petit collet et l'uniforme de soldat. Dans les troubles des Pays-Bas, l'abbé Tondu se fit journaliste, et gagna quelque renommée dans une feuille intitulée le *Journal général de l'Europe*, à ce point

[1] J'ai donné une notice sur Monge dans mon travail de *Louis XV*, tome II, chapitre 10.

[2] L'abbé Tondu, dit *Lebrun*, né à Noyon en 1754, fut élevé aux frais du chapitre de cette ville, et placé au collége Louis le Grand à Paris, où il acheva ses études ; on l'admit ensuite à l'Observatoire, au nombre des élèves dont le roi payait la pension, et c'est là qu'il prit le petit collet.

de se rapprocher du baron de Dohm, le remarquable publiciste. Dumouriez l'avait appelé aux bureaux des affaires étrangères, qu'il peupla de réfugiés de la Belgique et de l'Allemagne, dans un dessein de propagande; de là il s'éleva jusqu'à l'intelligence des intérêts généraux. Lebrun ne fut pas un négociateur sans capacité; dévoué à Danton et aux girondins, il préférait les voies de transaction aux mesures violentes, et une certaine intelligence des cabinets le mettait à même d'ouvrir toute espèce de négociations avec les hommes d'État de l'Europe. Au reste, je le répète, dans le conseil provisoire Danton était tout, dominait tout.

Il y avait ceci de particulièrement favorable dans la formation de ce conseil provisoire de gouvernement, qu'il permettait bien des choses pour les négociations avec l'étranger : ce n'était plus la monarchie de Louis XVI, ce n'était pas encore la république; on pouvait dès lors parler à toutes les ambitions, se mettre à l'aise avec tous les projets : rétablir Louis XVI, élever le dauphin avec un conseil; changer la dynastie pour offrir la couronne au duc d'Orléans; créer un stathoudérat ou une dictature au profit du duc de Brunswick, en proclamant la république; aucune question n'était résolue, et l'on attendait la convention nationale pour les décider toutes.

La situation était largement simplifiée; Danton supportait le poids des affaires publiques; l'Europe le connaissait parfaitement; il y avait chez lui de la corruption et de l'ambition, deux cordes qu'on peut faire vibrer profondément; alors les cabinets hésitèrent moins dans leurs projets. Louis XVI n'était plus roi, on le détenait en otage dans la tour du Temple !

CHAPITRE XII.

DIPLOMATIE ET MARCHE DES ALLIÉS CONTRE LA RÉVOLUTION.

Situation particulière de l'Angleterre. — Neutralité. — Précautions politiques. — M. Pitt. — L'opposition. — Les clubs. — Mission de MM. de Talleyrand et de Chauvelin. — Notes. — La Russie. — Avénement de la maison de Saxe en Pologne. — Opposition de Catherine II. — Occupation de la Pologne par les Russes. — Inquiétude de la Prusse, de l'Autriche. — Situation des cabinets de Berlin et de Vienne. — Armées sur le Rhin. — Question du manifeste. — Notes autrichiennes, — prussiennes. — Causes du manifeste du duc de Brunswick. — Invasion du territoire français. — Prise de Longwy. — Marche sur Verdun. — Capitulation. — Inquiétude sur le succès.

Avril — septembre 1792.

A la face du monde, l'attitude de l'Angleterre, en ce qui touche la révolution française, était celle d'une neutralité surveillante. Elle ne s'en était même pas départie depuis que la France, prenant elle-même l'initiative, avait déclaré la guerre à l'Autriche. En examinant sous le double rapport des principes et des résultats, le grand mouvement qui s'accomplissait en France, l'Angleterre devait y adhérer par ses sympathies ; n'était-ce pas en vertu des idées anglaises que la révolution française avait agi et s'était développée ? Les maximes de l'assemblée constituante, ses déclarations sur les droits de l'homme et du peuple souverain devaient trouver une immense adhésion en Angleterre, comme renouvelées des pamphlets de l'époque de Cromwell et du royaume des saints, dans le long parlement. Thomas Payne [1] lui-même avait de si nombreux adhérents dans les trois royaumes ! Or,

[1] Thomas Payne était né dans le comté de Norfolk le 29 janvier 1737. Son pamphlet *du sens commun* est de 1776. Il venait de publier (1791) à Londres les *droits de l'homme*, et, encouragé par le succès de cet ouvrage, il en donnait alors la seconde partie contenant la théorie et la pratique.

il est de coutume en Angleterre que lorsqu'une cause est trop populaire, les ministres n'osent la heurter; il faut travailler d'abord l'opinion publique, la convaincre, la persuader, et ce n'est qu'alors que les hommes d'État croient possible d'agir contre elle. Jusqu'aux grands désordres de la révolution française, à l'assassinat du roi Louis XVI, il eût été impossible à M. Pitt de déclarer la guerre avec énergie et succès à la France : l'opposition était trop vive, trop soutenue par l'opinion ; il fallait préparer les esprits par la presse et les pamphlets, il fallait l'admirable livre de M. Burke[2], sa conversion inattendue, pour agir sur la partie calme et bourgeoise de la nation et du parlement ; et d'ailleurs le principe révolutionnaire détruisait la monarchie de Louis XIV, en mettant un frein aux vastes projets pour l'agrandissement des colonies et de la marine ; l'Angleterre obtenait par l'anarchie de la France une pleine victoire sur les desseins de Richelieu.

Tant que la révolution n'avait travaillé que sur elle-même, ou qu'elle avait proclamé des principes favorables au développement des intérêts et des opinions britanniques, tels que l'abolition de l'esclavage aux colonies et de la traite des noirs, le cabinet de Londres avait applaudi avec l'indicible joie de voir tomber pièce à pièce le grand système qui le menaçait par le pacte de famille. Depuis, M Pitt s'était ravisé; les formes de liberté de la constitution anglaise agrandissaient encore pour elle les dangers de la démocratie ; car la constitution laissait la presse libre; les clubs, les sociétés politiques étaient dans ses habitudes, et tellement inhérents à ses mœurs, que nul ministre n'aurait osé y toucher : on se réunissait tumultueusement; les élections agitées amenaient le peuple sur la place publique ; le parlement, le jury étaient les grandes voix nationales pour les doléances et les griefs. A cette démocratie dévorante, la révolution française donnait encore une augmentation de force ; les sociétés politiques se mettaient en rapport avec les clubs français ; les jacobins avaient des affiliations partout dans les districts manufacturiers. Fox, le chef de l'opposition, Wilberforce, plus avancé que lui, prêtaient la main aux désordres politiques, soutenus

[1] Edmond Burke, né à Dublin le 1er janvier 1730, vint à Londres en 1753, étudier le droit, puis se fit recevoir avocat ; en 1765, le marquis de Rockingham le prit pour secrétaire particulier ; il fut vers le même temps élu représentant du bourg de Wendover ; et en 1774, les whigs de Bristol le choisirent pour les représenter au parlement. Son ouvrage le plus remarquable sur les troubles de France : *Reflexions sur la révolution française,* parut en 1790 ; il fut traduit aussitôt en français et produisit la plus vive sensation.

dans la réforme par les lords Grey et Holland. C'était pourtant à la face de ces dangers que Pitt, le ministre si jeune et si fort, luttait avec une grandeur, une puissance de moyens incompréhensible. Cette physionomie politique se dessine au-dessus de toutes les autres, parce qu'elle est nationale et patriotique. Le fils de lord Chatam avait voué une haine héréditaire à la maison de Bourbon et à la France : il voulait sauver son pays et agrandir sa destinée. En lutte avec le parlement, la démocratie, il avait tout vaincu par la persévérance de son caractère et la puissance de sa volonté, condition essentielle pour créer une tête politique.

C'était à la face de cette situation et de cet homme puissant que M. de Talleyrand et M. de Chauvelin devaient agir à Londres. Pour bien comprendre la mission dont ils étaient chargés en Angleterre, il est important de dessiner ces deux caractères et de pénétrer exactement leurs instructions diplomatiques. J'ai déjà dit que l'évêque d'Autun, abbé de Talleyrand-Périgord, n'appartenait ni par ses principes, ni par son éducation au parti révolutionnaire ; lié avec le comte de Mirabeau et les constitutionnels de l'assemblée législative, il devait représenter ces idées à Londres, comme M. de Noailles les exprimait à Vienne ; une indicible souplesse de caractère, une habileté incontestable dans ses jugements sur les hommes et sur les choses, lui donnaient une véritable supériorité au milieu des plus délicates négociations. Le marquis de Chauvelin [1], grand maître de la garde-robe du roi, plus avancé dans le monde révolutionnaire, était le fils de ce marquis de Chauvelin, l'ami de Louis XV, le spirituel causeur des petits soupers, et qui mourut à la face du roi comme le précurseur des funérailles de Saint-Denis [2] ! Quel motif avait déterminé le fils du marquis de Chauvelin, lui-même grand maître de la garde-robe, à prendre parti pour la révolution française? Évidemment cette frénésie philosophique du XVIIIe siècle, ce vertige antijésuitique qui avait saisi l'abbé de Chauvelin, ne laissait plus aucun libre arbitre dans les opinions des membres de sa famille. Le marquis de Chauvelin n'était un esprit ni étendu, ni supérieur ; le roi Louis XVI n'avait aucune confiance en lui ; il le savait trop lié avec les meneurs du

[1] François Bernard, marquis de Chauvelin, né le 29 novembre 1766, sortit capitaine de l'école militaire de Paris, et fut nommé par Louis XVI maître de la garde-robe, charge que possédait son père sous Louis XV.

[2] Voyez mon *Louis XV*, ch. 9, tome IV.

mouvement révolutionnaire pour s'abandonner autrement que d'une manière officielle. On disait même que le roi l'avait éloigné de sa personne et de sa charge pour ne pas avoir auprès de lui un surveillant. Au reste, négociateur médiocre et sans expérience, on lui donnait un guide sûr et habile dans M. de Talleyrand.

La position des deux diplomates à Londres, l'un avec un caractère public, l'autre avec une mission secrète, était tout à fait complexe. L'Angleterre ne reconnaissait d'autre gouvernement que celui du roi Louis XVI. M. de Chauvelin était accrédité par sa majesté très-chrétienne, et ses lettres portaient le sceau royal, et cependant, par le fait, M. de Chauvelin était plutôt l'envoyé d'un parti que l'homme de confiance de la royauté[1], et c'est ce que savait parfaitement M. Pitt; aussi toutes les négociations avaient-elles un caractère purement officiel, sans confiance ni intimité. M. de Chauvelin fut froidement reçu à Windsor, car George III, très-porté pour Louis XVI, voyait avec inquiétude les principes de la révolution, et M. Chauvelin en était l'interprète. M. de Talleyrand, pour préparer ce que cette situation avait de fatal, s'était ouvert à M. Pitt, sur la possibilité et les avantages d'un traité de commerce, renouvelé de celui de 1785 et plus étendu encore : l'abolition de la traite des noirs, la pleine adhésion de la France aux principes de l'Angleterre sur les colonies et la supériorité du pavillon, y compris le droit de visite. Il existait dans ce cabinet des préventions telles que M. de Talleyrand ne réussit pas plus que M. de Chauvelin, car les parties étaient parfaitement liées pour les éventualités d'un mouvement européen.

La France, en déclarant la guerre à l'Autriche, commençait les hostilités qui devaient agiter le monde; dans ces circonstances, M. de Chauvelin reçut l'ordre de sa cour de communiquer cette déclaration et d'en expliquer la portée. La note de l'ambassadeur, ouvrage de

[1] *Note de M. de Chauvelin à lord Grenville* (juin 1792).

« Le roi de France est heureux de renouveler au roi d'Angleterre l'assurance que tout ce qui concerne les intérêts de S. M. britannique fera l'objet de son attention la plus scrupuleuse.

» Il l'assure en même temps que les droits de ceux de ses alliés qui n'ont pas provoqué la France par des mesures hostiles ne seront pas moins respectés.

» En faisant cette déclaration, le roi remplit le vœu d'un peuple qui ne voit jamais une guerre sans déplaisir, et il s'unit entièrement avec S. M. britannique pour la tranquillité de l'Europe, qui jamais ne serait détruite si la France et l'Angleterre voulaient s'unir pour l'empêcher. »

M. de Talleyrand, parfaite dans ses termes, repoussait loin l'idée de toute initiative dans la guerre et de tout désir de conquête ou de propagande : « La France, qui ne souffrirait jamais qu'on lui imposât une modification dans sa forme intérieure de gouvernement, désavouait également toutes démarches d'agents publics ou secrets qui tendraient à jeter le trouble dans d'autres États[1] ; » déclaration qui avait évidemment pour but de calmer toute espèce d'inquiétude au sein du gouvernement anglais. Les principes simples, naturels du droit diplomatique étaient proclamés : point de conquête, point d'intervention ; réciprocité dans le respect que le gouvernement et les nations se doivent mutuellement pour les principes intérieurs, ce qui était la vieille maxime de l'Angleterre.

Le langage de l'ambassadeur devient toujours plus rassurant et plus amical à mesure que les plaintes de l'Angleterre se formulent plus vives : « Non-seulement la France respectera les priviléges du gouvernement britannique, mais elle se gardera d'attenter aux droits de ses alliés ; elle ne demande pas mieux que de s'ouvrir dans ce dessein à sa majesté britannique. » M. de Talleyrand aperçoit toute l'importance de maintenir la neutralité de l'Angleterre s'il ne peut obtenir l'alliance ; c'est sa pensée, son but. Toutes ces démonstrations de bons rapports, d'intimité étaient froidement repoussées par M. Pitt ; on répondait à ces avances par des méfiances inquiètes et des exigences

[1] *Première communication de M. de Chauvelin, au ministre des affaires étrangères d'Angleterre* (mai 1792).

« Par ce motif, le roi de France s'est vu forcé à une guerre qui déjà était déclarée contre lui ; mais, fidèle aux principes de la constitution, quel que soit le sort des armes dans cette guerre, la France rejettera toujours toute idée d'agrandissement ; elle conservera ses limites, sa liberté, sa constitution, et surtout son droit incontestable de réformer chez elle ce qu'elle croira nécessaire, et ne consentira jamais que, sous quelque prétexte que ce soit, aucun pouvoir étranger lui dicte ou conserve même l'espoir de lui dicter des lois.

» Cette prétention si juste et si naturelle est un sûr garant pour les puissances dont elle n'a reçu aucune provocation, non-seulement de ses dispositions pacifiques, mais encore du respect qu'elle désire maintenir pour les lois, les usages et les formes du gouvernement des autres nations.

» Le roi désavouera hautement la conduite de tous ses agents vis-à-vis des cours avec lesquelles elle est en paix, qui oseraient un seul instant s'écarter de ces principes, et qui, directement ou indirectement, fomenteraient des troubles et des insurrections contre l'ordre établi ; qui s'immisceraient dans la police intérieure de ces nations, sous le prétexte d'un prosélytisme qui, exercé dans les domaines des puissances armées, serait une violation réelle des lois des nations. »

souvent abusives. Au fond la guerre était dans la pensée du cabinet; on n'attendait plus qu'un prétexte et un moment favorable.

C'est qu'alors le ministère anglais était informé que la légation française n'agissait pas seulement auprès du cabinet : MM. de Chauvelin et de Talleyrand se mettaient activement en rapport avec les membres de l'opposition, les meneurs de partis, les whigs les plus avancés, tels que lord Grey, M. Fox, Wilberforce, et même avec les chefs des clubs constitutionnels d'Écosse et d'Irlande. Était-ce par instinct, par tendance simple, naturelle, ou bien était-ce le résultat d'instructions particulières? Je n'ai jamais cru M. de Talleyrand populaire et démocratique par goût, même dans sa jeunesse; M. de Chauvelin lui-même aurait aussi préféré l'action régulière et politique auprès des cabinets; mais l'une et l'autre se trouvaient en relation avec les clubs de Paris : obligés de les ménager, ils avaient reçu d'eux la mission de faire une active propagande en Angleterre et en Irlande, toutefois avec beaucoup de prudence, sans jamais se mettre directement en intelligence avec les radicaux. Mais la police de M. Pitt était assez bien faite pour saisir les fils de cette grande conspiration des jacobins, dont le siége était en France. Dès lors, comment pouvait-il exister la moindre confiance entre des États qui visaient mutuellement à se renverser? A l'effet de révéler cette situation délicate aux ministres, M. de Talleyrand quitta Londres, et il arrivait pour ainsi dire à Paris au milieu de la journée du dix août, dans le désordre d'un gouvernement nouveau. Son esprit, plein de sagacité, entrevoyait la guerre générale : il n'y avait pas moyen de se maintenir avec un système qui conspirait en plaine paix contre les gouvernements établis. M. de Talleyrand ne croyait même plus à la longue neutralité de l'Angleterre; et le voyage public de M. Jenkinson[1] sur le Rhin, sa présence au camp des alliés, laissaient assez entrevoir qu'il y avait concert arrêté entre les cabinets pour une guerre générale contre la France. Seulement, M. Pitt voulait attendre que l'opinion publique en Angleterre fût plus fortement alarmée par les principes de la révolution française; et en se jetant dans un système d'hostilité, il désirait qu'il fût énergiquement conduit et dignement couronné.

[1] M. Jenkinson, fils du ministre d'État de ce nom (lord Hawkesbury), fut depuis lord Liverpool, de l'école modérée de Pitt, et qui a joué un si grand rôle dans le ministère de 1810 à 1820.

En face de l'Angleterre, et se déployant dans des proportions gigantesques, la Russie accomplissait ses desseins sur la Pologne. Dès que la paix de Yassi eut été signée [1], Catherine II eut à sa disposition 225,000 hommes, soldats aguerris, qu'elle pouvait employer pour ses grandes destinées. Depuis deux ans, la Pologne s'était organisée sous un système de monarchie héréditaire aux mains de la maison de Saxe, et la nouvelle constitution avait été désapprouvée à Saint-Pétersbourg, tandis qu'elle était soutenue à Berlin avec une certaine vivacité. La patiente Catherine, attendant la paix de Iassy, avait gardé le silence, jusqu'à ce que, maîtresse de ses forces, elle soutînt les mécontents, les fédérations, les diètes opposantes qui préparaient la domination des Russes : quel ménagement avait-elle encore à garder? La Prusse et l'Autriche allaient s'engager dans une guerre hasardeuse et sanglante contre la révolution française. Le temps était bien choisi, et la Pologne fut inondée de troupes moscovites.

Catherine II déclara qu'il ne s'agissait que d'une simple occupation temporaire, afin d'étouffer la guerre civile de Pologne, laquelle cesserait dans un concert commun : le but pressant était de frapper, de détruire la révolution française; elle y poussait l'Autriche et la Prusse, en déclarant qu'elles auraient la disposition de toutes ses forces pour un but si noble et si utile; toujours enthousiaste pour les émigrés, Catherine promettait son puissant concours à la ligue européenne, et annonçait qu'après avoir comprimé le mouvement révolutionnaire en Pologne, ses troupes se joindraient à l'armée destinée à marcher sur la France. Pour surveiller cette démonstration des Russes sur Varsovie, les cours de Vienne et de Berlin avaient détaché des corps spéciaux à l'extrémité de leurs frontières, appelés à former, selon l'occurrence, ou des auxiliaires ou des obstacles aux projets de Catherine II.

Cette double situation de la Prusse et de l'Autriche, il ne faut jamais la perdre de vue, au moment où elles se décident à la guerre contre la France : ces deux puissances, loin d'être en pleine sécurité, les yeux incessamment tournés vers la Pologne, ne demandent pas mieux qu'un prétexte pour suspendre les hostilités contre la révolution française. Les hommes d'État des deux cabinets partagent cette

[1] La paix de Yassy fût signée le 7 mai 1792.

conviction profonde qu'on doit hâter une solution pacifique ; pour la Prusse, je ne parle pas seulement du duc de Brunswick, temporisateur par excellence, négociant avec les divers partis qui divisaient la France, mais d'un homme qui paraissait alors pour la première fois dans les grandes affaires, je veux parler du comte de Haugwitz. Il appartenait essentiellement à l'école des timidités et des transactions, ce qui le faisait dire très-accessible à la corruption ; il y a en politique des caractères qui, par incertitude et faiblesse, amènent des résultats plus nuisibles que la corruption. Le comte de Haugwitz s'était surtout épris des maximes philosophiques du XVIIIe siècle, et de ces maximes à la révolution française, il n'y avait qu'un pas, bien facile à franchir. La puissance morale du comte de Haugwitz sur l'esprit du roi, si grande déjà, provenait surtout de cette habitude d'affaires, de cette intelligence du passé, si commode pour un règne; un homme à traditions est indispensable à un prince qui ceint la couronne: comme une archive vivante et toujours consultée.

Le secrétaire du cabinet, Lombard [1], chef de la chancellerie prussienne, était dans les mêmes opinions que le comte de Haugwitz ; parfaitement au fait de toute l'histoire diplomatique de la Prusse, il partageait la conviction profonde qu'une alliance avec la France était un point indispensable de la politique; toutes hostilités entre les cours de Berlin et de Paris lui paraissaient une suspension des rapports réguliers et habituels nécessaires à deux gouvernements si liés d'intérêt. Au reste, le secrétaire Lombard, d'une famille protestante réfugiée, devait voir avec quelque joie les principes de liberté religieuse proclamés par la révolution française.

A côté de cette action de cabinet, se plaçait la diplomatie militaire, dirigée par le général Heymann, longtemps au service de France, ami du marquis de Lafayette et du général Dumouriez, et qui partageait les principes du parti constitutionnel. Le général Heymann n'avait dans sa pensée et dans son cœur aucun désir de restaurer la monarchie de Louis XVI dans les conditions du vieux régime, et nul dans le cabinet de Berlin ne pensait autrement. Il faut donc bien remarquer cette commune direction d'esprit de tous ceux qui entourent le roi de Prusse : en tête, le duc de Brunswick en négocia-

[1] J'ai donné une notice sur Lombard dans l'*Europe pendant le consulat et l'empire*, tome II, ch. 2.

tions incessantes avec le parti révolutionnaire, puis l'école diplomatique et militaire qui voyait avec répugnance les hostilités contre la France, quelle que fût d'ailleurs la forme de son gouvernement.

Le même esprit d'incertitude et de faiblesse se rencontrait dans le cabinet de Vienne par rapport à la révolution française. L'empereur n'avait pas commencé la guerre spontanément; la France avait pris l'initiative, et, dans cet intervalle, Léopold était mort à l'œuvre. Un jeune empereur tout préoccupé des intérêts allemands, François II, à peine couronné aurait-il cette énergie d'un prince plus mûr, plus décidé? L'Autriche craignait la Russie et cette armée moscovite qui occupait la Pologne; le caractère du ministre autrichien, M. de Cobentzel, chargé de la diplomatie de la guerre dans les Pays-Bas, était mou, faible, toujours porté aux négociations. Pouvait-on attendre plus d'énergie du comte Mercy-d'Argenteau, ou même du comte de Metternich-Winnebourg, caractère pacifique et négociateur? Transiger devait donc être la tendance naturelle de toute cette diplomatie; elle répugnait à faire la guerre, alors tout à fait en dehors même des idées de M. de Kaunitz. Cependant les deux cabinets s'étaient trop avancés pour ne pas essayer une campagne; on avait discuté presque publiquement un plan de guerre offensive contre la France révolutionnaire; l'Autriche et la Prusse complétement liées à ce dessein ne pouvaient désormais reculer sans compromettre l'honneur et la réputation des couronnes. Aussi dans les derniers jours du mois de juin, on arrêta le projet d'invasion, sous la direction absolue du duc de Brunswick : le feld-maréchal devait marcher droit sur Longwy et Thionville; l'empereur réservait seulement le commandement de l'armée des Pays-Bas au duc de Saxe-Teschen [1]; 15,000 Autrichiens couvraient la droite du duc de Brunswick, avec ordre de se réunir aux Prussiens à Longwy; 20,000 hommes de troupes fédérées se groupaient entre le Rhin et la Moselle, sous le prince de Hohenlohe-Kirchberg [2]; le restant de l'armée allemande était réparti sur toute

[1] Albert, duc de Saxe-Teschen, fils de l'électeur de Saxe, roi de Pologne Auguste II, et frère de la grande dauphine de France, mère de Louis XVI, était né à Dresde le 11 juillet 1738, et épousa en 1766 l'archiduchesse Christine, fille de l'empereur François Ier et sœur de la reine de France Marie-Antoinette. Il était en 1789 gouverneur des Pays-Bas autrichiens, et la sédition qui éclata à Bruxelles le força de se retirer à Vienne; mais l'autorité impériale ayant été aussitôt rétablie, il vint en reprendre le gouvernement.

[2] Le prince de Hohenlohe-Kirchberg avait fait ses premières armes contre les Turcs, qu'il défit en Transylvanie. Il était général d'artillerie.

la ligne depuis Bâle jusqu'à Strasbourg, et l'ordre fut donné de se tenir prêt pour une grande campagne : aurait-elle un caractère purement militaire, comme au temps des rapports réguliers de gouvernement à gouvernement, ou bien lui imprimerait-on une mission politique? Tel fut encore le point discuté entre les cabinets.

La cour de Vienne, avec sa prudence et son habileté accoutumées, indiqua la tendance impartiale de sa politique dans un manifeste tout autrichien, où était rappelée la tolérance de Léopold, par rapport aux changements survenus à Paris : son jeune successeur ne voulait pas s'en départir, si la France offrait de réparer les justes griefs des princes dépossédés; ses armées avaient envahi sans motif, sans prétexte, les Pays-Bas; comment traiter avec un gouvernement qui tenait son roi captif, et jetait ensuite le désordre et la propagande dans toute l'Europe? Il suffisait également de bien connaître la composition du cabinet prussien, pour deviner le sens modéré d'un manifeste diplomatique contre la révolution : c'étaient toujours les griefs des princes allemands qu'on invoquait, les priviléges de la confédération germanique, étrangement violés par la France. Le cabinet de Berlin marcherait de concert avec l'Autriche dans une campagne sans jamais s'en séparer jusqu'à ce que le but commun fût atteint : on y parlait de l'état intérieur des partis. Le ministère prussien se bornait à dire que l'anarchie de la France laissait un très-grand vide dans les relations diplomatiques d'État à État, comme s'il exprimait un regret sur la rupture des vieilles alliances. Au reste, ce manifeste ne s'exprimait sur aucune forme de gouvernement imposé par les étrangers; on y parlait seulement du pouvoir légal sous un principe monarchique : ce qui laissait toute latitude, toute chance pour l'avenir, sans engager d'avance aucune négociation.

Ces deux manifestes étaient des actes de cabinet. Dans les guerres d'invasion qui se mêlent partout aux questions politiques, il est d'habitude qu'une sorte de proclamation soit adressée aux habitants pour leur dire le but des hostilités et la marche des armées. Depuis que nous avons passé à travers les grandes guerres de la révolution et de l'empire, on sait à peu près la forme de ces manifestes qui accordent protection à ceux qui se soumettent, et menacent d'exécutions militaires ceux qui résistent; il n'y a là rien que de très-habituel. Un tel acte était indispensable, au moment où le généralissime des armées alliées allait franchir la frontière. On devait

prendre en considération l'état des esprits, la malheureuse situation de la famille royale, effrayer les révolutionnaires absolus, favoriser le mouvement royaliste et les opinions constitutionnelles disposées à une restauration de Louis XVI. Aussi l'importance de cet acte paraissait immense.

Quel historien n'a pas déclamé contre le manifeste du duc de Brunswick? Le duc ne fut ni l'auteur, ni le complice de cet acte, au reste si modéré qu'on ne s'explique pas les fureurs que depuis même il a soulevées. Le duc de Brunswick était trop lié aux actes et aux hommes de la révolution pour tenir un langage de menace: son manifeste fut un de ces documents arrêtés en dehors de lui et qu'il signa comme général en chef. La question d'un manifeste militaire était résolue et concertée entre les chefs des cabinets de Vienne et de Berlin pour inspirer l'espérance aux hommes d'ordre, et la crainte aux partis qui divisaient la France : or, pour cela, on avait consulté les intelligences qui paraissaient le mieux au fait des intérêts et des opinions, et particulièrement MM. de Calonne, Mallet-Dupan. Si la langue française était familière dans la haute éducation allemande, néanmoins il fallait un Français, un national, pour en saisir toutes les nuances, de manière à pouvoir s'adresser aux imaginations, aux passions et à l'esprit; et M. de Calonne indiqua un des émigrés les plus spirituels, le marquis de Limon, ancien intendant des finances du duc d'Orléans. La première rédaction de ce manifeste était vive, impétueuse; M. de Calonne eut besoin d'en tempérer les termes. Après avoir subi cette correction première, le manifeste fut soumis au roi de Prusse et à l'empereur qui le modérèrent encore; tel qu'il était réduit et mutilé, le duc de Brunswick le trouva trop expressif, il s'en ouvrit aux ministres des cabinets; selon lui, il se mêlait trop à la politique, et l'on devait le réduire aux termes militaires.

Dans une dernière conférence des cabinets, toute la rédaction du marquis de Limon fut bouleversée, et le conseiller intime Renfner dépeça, recousut le manifeste, qui fut définitivement signé par le duc de Brunswick, à son corps défendant, et pour obéir à la volonté des souverains alliés[1]. Ce manifeste portait en substance : « Que les puissances alliées ne voulaient point accomplir des conquêtes sur la

[1] Ce manifeste fut publié à Coblentz le 25 juillet 1792.

France, ni même s'immiscer dans les formes de son gouvernement intérieur, en tant qu'elle ne compromettrait pas la sécurité des autres gouvernements. Les alliés invitaient les gardes nationaux à ne point faire de résistance ; autrement ils seraient traités comme rebelles. Enfin, si la commune de Paris attentait à la vie de Louis XVI, le manifeste du duc de Brunswick déclarait qu'elle serait punie par une exécution militaire. » Et qu'y avait-il donc de si extraordinaire dans ce document? n'était-ce pas le droit de la guerre que de menacer d'exécutions les villes ouvertes qui résisteraient, et tous corps francs qui, n'appartenant pas à l'armée régulière, oseraient néanmoins entrer en ligne? Quand la commune de Paris gardait comme otage Louis XVI, ne fallait-il pas hautement lui déclarer qu'elle répondait du roi, et que si elle osait porter sur cette tête une main sacrilége, elle subirait une fatale responsabilité?

La faute était toujours de trop écrire, de trop parler, quand il fallait surtout agir. Il semblait qu'un indicible amour de paperasses, de manifestes se fût emparé des chancelleries. En face d'un mouvement armé aussi vif et aussi profond que la révolution française, il fallait marcher avant tout ; on aurait discuté après la victoire, quand le drapeau de la révolution ne se serait plus glorieusement agité, et c'était précisément cette action militaire qui manquait aux coalisés, pour être menée à bonne fin, la campagne devait commencer le 1er juin ; alors on pouvait être dans le mois de juillet sur la Marne et la Seine ; eh bien ! on était déjà au 30 juillet, et l'on continuait ce que le duc de Brunswick appelait un mouvement de concentration. Le 1er août, trois fortes colonnes se portèrent sur la rive gauche de la Moselle, dans la direction de Trèves ; là, traversant le magnifique pont, elles vinrent prendre position près le confluent de la Sarre. Le plan de campagne des alliés put alors se développer. L'ennemi allait déboucher en masse par Sarrebourg sur Thionville. C'est dans cette sorte de delta formé par la Moselle et la Sarre, que l'armée d'invasion se concentra, appuyée sur ses derrières par les corps d'émigrés que conduisait le maréchal de Broglie, magnifique division d'infanterie et de cavalerie ; les brigades irlandaises, un régiment allemand de Hohenlohe renforçaient l'infanterie, tandis que la cavalerie, sous les ordres du maréchal de Castries, comptait cinquante-sept escadrons. De Coblentz, cette petite et noble armée s'était portée sur Bingen à la face des montagnes, attendant avec impatience le signal des batailles ; pleine d'ardeur, aventureuse comme l'esprit

gentilhomme, elle comptait marcher droit sur Paris; c'était la croyance aux grandes prouesses de chevalerie. N'accusons point ces cœurs si hauts, ces héroïques folies : l'émigration était une de ces pensées du moyen âge, le dernier reflet des poétiques choses comme les croisades. A Coblentz, les émigrés avaient passé la revue de Monsieur, comte de Provence, et du comte d'Artois; à peine pouvaient-ils contenir leur impatience en contemplant les marches méthodiques des Allemands et les combinaisons mesurées du duc de Brunswick. Les gentilshommes bouillonnaient sous cette tactique prussienne, comme une belle tête jeune et frisée sous un casque de plomb.

C'est qu'en effet rien ne pouvait se comparer à la lenteur des mouvements du duc de Brunswick : depuis le 1er août toutes les masses prussiennes étaient concentrées dans le delta de la Moselle et de la Sarre, et ce n'est que le 12, au lever du soleil, que la frontière de France fut entamée. Les hussards de Brunswick occupèrent Rudemaken à la lisière extrême; l'infanterie prit ses logements à Sierk, après une première exécution militaire, car les habitants avaient tiré des fenêtres. Cette résistance inattendue préoccupa vivement le duc de Brunswick : était-ce là l'esprit de la France ardente déjà pour sa révolution? Le roi de Prusse ordonna que le mouvement d'invasion se continuerait dans les conditions d'un premier succès. L'armée ennemie, appuyée sur la droite par la forteresse de Luxembourg, se développa comme un magnifique éventail d'acier jusqu'au 18 août. Les nouvelles venues de Paris sur la terrible catastrophe du 10 août, excitaient un double sentiment d'inquiétude et d'impatience; le duc de Brunswick attendait pour agir fortement sur la capitale que le corps autrichien eût fait lui-même son mouvement de concentration.

Le 20 août, dix jours après la chute de la royauté, le général Clairfayt opéra sa jonction avec les Prussiens à Tiercelet, petit village situé entre Thionville et Longwy. Par ce mouvement simultané de l'ennemi, ces deux points étaient également menacés, et la route sur Verdun parfaitement ouverte. Le corps si brillant des émigrés suivait le mouvement général des deux armées[1]; tous émus de leurs grandes illu-

[1] Le 23 août 1792, Monsieur prononça le discours suivant à la tête de la noblesse armée qu'il commandait :

« Messieurs, c'est demain que nous entrons en France; ce jour mémorable doit influer nécessairement sur les opérations qui nous sont confiées, et notre conduite peut fixer le sort de la France. Vous n'ignorez pas les calomnies dont nos ennemis

sions, de leurs rêves politiques, braves gentilshommes ils allaient revoir leurs châteaux, leur cour bien-aimée, ce Versailles d'autant plus ravissant qu'ils avaient vécu errants, exilés sur les bords de la Moselle et du Rhin. Les maréchaux de Broglie et de Castries pouvaient à peine contenir leur impatience de combattre : tous brandissaient joyeusement l'épée; preux chevaliers du moyen âge, ils voulaient croiser le fer avec ces géants que la démocratie allait leur jeter à la face dans ses prodiges de création.

Les généraux émigrés, en conseillant une marche rapide en avant aux alliés, voyaient bien la situation actuelle ; dans un mémoire, mis sous les yeux du roi de Prusse par les marquis de Pouilly et de Lambert, aides de camp attachés comme gentilshommes à sa personne, ceux-ci avaient nettement exposé l'état de démoralisation de l'armée française : « La désertion d'une partie des officiers avait laissé des vides irréparables dans les rangs, et ces vides ne pouvaient pas être encore parfaitement remplis; les régiments de ligne, et surtout la cavalerie, voyaient avec dégoût les bataillons de volontaires, sorte d'armée de révolutionnaires déguenillés; les officiers émigrés avaient laissé de bons souvenirs parmi ces régiments que naguère ils commandaient, et en se retrouvant sur le front de leurs anciennes compagnies, ces officiers attireraient à eux les vieux soldats. La désertion, au reste, se montrait sur une grande échelle ; le marquis de Lafayette épuisé, menacé dans son rôle ridicule, venait de passer aux Autrichiens, événement inattendu qui jetait un nouveau désordre dans la désorganisation même ; les Prussiens n'avaient qu'à pousser vigoureusement la campagne, la route de Paris était ouverte ; en dix jours on se trouverait sur la Marne. Jusqu'ici aucune résistance n'avait empêché le développement des opérations, et au premier choc le corps français du général Desprès-Crassier [1], qui campait à Fontoy, s'était

ne cessent de nous accabler, et le soin qu'ils ont de répandre que nous ne rentrons dans notre patrie que pour assouvir nos vengeances particulières; c'est par notre conduite, messieurs, c'est par la cordialité avec laquelle nous recevrons les Français égarés qui viendront se jeter dans nos bras, que nous prouverons à l'Europe entière que la noblesse française, plus illustre que jamais par ses malheurs et sa constance, sait vaincre ses ennemis et pardonner les erreurs de ses compatriotes. Les pouvoirs qui sont remis entre nos mains nous donneront le droit d'exiger ce que notre intérêt et notre gloire nous inspirent; mais nous parlons à des chevaliers français, et leurs cœurs enflammés du véritable honneur n'oublieront jamais les devoirs que ce noble sentiment leur impose. »

[1] Desprès-Crassier, né à Crassier, près de Ferney, le 18 janvier 1733, fut pris en

dispersé dans la plus grande confusion. La défection du marquis de Lafayette était d'un excellent augure pour l'invasion ; est-ce que l'armée française n'était pas encore sous les ordres de gentilshommes constitutionnels, attachés par le cœur à la monarchie : MM. de Custine, de Biron, de Beauharnais, de Luckner ? Dumouriez lui-même, vieil officier de l'armée royale, avait témoigné au roi Louis XVI un vif intérêt, et le général Kellermann, quoique d'une noblesse récente, était néanmoins déjà maréchal de camp avant 1789. On avait donc tout espoir de réussir dans une marche rapide, et singulièrement aidée par la sympathie des chefs et les souvenirs du soldat. » Ainsi raisonnaient les émigrés et les marquis de Lambert et de Pouilly dans leurs mémoires.

Telle n'était pas l'opinion circonspecte du duc de Brunswick : craignant de compromettre, par une marche trop hardie, les destinées des soldats qui lui étaient confiés, il pouvait gagner du temps, négocier, attendre certains événements susceptibles de servir la politique de son cabinet et ses intérêts personnels ; s'il comprenait la légitime impatience des émigrés, il était bien loin de la partager ; il se faisait déjà certaines idées sur la grandeur de cette révolution qui, ne s'épargnant aucun péril, jetait le gant à l'Europe ; ce gant, il le ramassait, mais il voulait combattre à armes sûres et courtoises.

Le matin du 20 août, les Prussiens et les Autrichiens, réunis sous le duc de Brunswick et le général Clairfayt, se présentèrent devant Longwy. Une artillerie formidable, conduite par un tacticien habile et un remarquable historien militaire, le colonel Tempelhof, ouvrit le feu contre la place, qui se rendit après une résistance de quatre jours. Longwy devenait désormais un point d'appui, un avant-poste de Luxembourg. Les alliés pouvaient et devaient se porter sur Thionville pour compléter leur système de précaution ; la stratégie n'avait pas alors admis le principe de masquer des places par des armées d'observation et de se porter rapidement sur les capitales ; il fallait pour cela l'enseignement des campagnes de l'empire, temps d'héroïques

amitié par Voltaire, et entra au service de France, comme cadet, dans le régiment suisse de Châteauvieux en 1745 ; puis il passa capitaine dans celui de Deux-Ponts en 1757 ; réformé en 1763, il fut remis en activité en 1773 avec le grade de lieutenant colonel, et fit la guerre d'Amérique ; revenu en France, il fut nommé colonel, puis maréchal de camp en mars 1791, et enfin lieutenant général le 5 janvier 1792. C'était un phraseur sans capacité militaire.

aventures. Toutes les opérations, qui désormais allaient s'étendre depuis Longwy jusqu'à Verdun, étaient nécessairement débordées par Thionville sur la gauche et Montmédy sur la droite. Le plan proposé était celui-ci : laisser des corps d'observation devant les deux places; marcher rapidement sur les corps désorganisés du marquis de Lafayette et du maréchal de Luckner, étonnés de toutes les défections; les écraser comme la foudre, pour ensuite opérer en pleine sécurité sur Paris. S'il y avait de la hauteur, de la hardiesse dans ce plan, le duc de Brunswick n'était pas dans une situation d'esprit qui permît de l'exécuter, surtout avec la conscience des grands intérêts qui s'agitaient; car, toujours préoccupé d'une guerre précautionneuse, stratégique, le duc de Brunswick ne croyait pas possible de s'aventurer dans une marche en avant, sans s'être emparé de Montmédy et de Thionville : la retraite pouvait lui être disputée, et que deviendraient ses communications? A Longwy, le duc de Brunswick s'arrêta trois jours pour établir des magasins, tandis que 40,000 Autrichiens du prince de Hohenlohe enveloppaient Thionville, assurant ainsi les communications avec Trèves et la forteresse de Luxembourg.

Ce n'est qu'après ces précautions lentes, mesurées, que le duc de Brunswick continua sa marche sur Verdun; ses étapes étaient fixées, réglées par la plus sévère stratégie, et sans qu'il osât de mouvements hardis. Le 28 août, le duc couche à Longuyon; le 29 à Étain; le 30, les Prussiens s'emparent sans coup férir des hauteurs de Verdun, alors considérée comme place de troisième ordre, fortement couverte par Metz, Thionville et Montmédy. On ne croyait pas à la nécessité de défendre ce point avancé des frontières de France, constamment agrandies depuis Louis XIV. Quand les Prussiens se présentèrent devant Verdun, il y avait peu de probabilité d'une longue résistance. L'artillerie ennemie éclaira de ses bombes pendant quinze heures le ciel brumeux de la Meuse. Un brave gentilhomme, du nom de Beaurepaire [1], jura de s'ensevelir sous les ruines de Verdun; la mutinerie de deux bataillons et de la bourgeoisie effrayée força le commandant à capituler : il se perça de son épée, comme un fier républicain des temps antiques, pour ne pas survivre à ce déshonneur. Verdun

[1] M. de Beaurepaire, officier de carabiniers avant la révolution, fut nommé en 1791 commandant du 1er bataillon de volontaires nationaux du département de Maine-et-Loire, et cette troupe faisait partie de la garnison de Verdun : toujours des gentilshommes pour les choses glorieuses!

abaissa ses ponts-levis devant l'armée prussienne étonnée de si peu d'obstacles ; le roi Guillaume y fit son entrée solennelle au milieu d'une joie publique bien fatale : on s'enthousiasma pour la cause royaliste ; la blanche couleur de la monarchie fut arborée et les signes de la révolution proscrits. De jeunes filles, jetées plus tard à l'échafaud et couronnant leurs têtes de roses blanches pour accomplir leur sacrifice, offrirent des corbeilles de fleurs au roi Guillaume. La convention ne l'oublia pas. Les choses terribles arrivent quelquefois comme d'inflexibles nécessités pour sauver une nationalité menacée !

CHAPITRE XIII.

RÉALISATION DE L'IDÉE RÉPUBLICAINE.

Le gouvernement après le 10 août.—Puissante énergie des jacobins et de la commune. — Dangers et mouvements de la terreur. — Tribunal révolutionnaire. — Visites domiciliaires. — Proscription des nobles, des prêtres. — Le 2 septembre. — Dictature civile de Danton. — Dictature militaire du général Dumouriez. — Louis XVI.—Élection conventionnelle.—Armées.—Finances.—Les municipalités. — Correspondance. — Les clubs permanents. — Les camps. — La convention, ses partis. — Les jacobins organisateurs. — La république proclamée.

10 août — 22 septembre 1792.

Tant qu'une révolution marche, elle est forte; lorsqu'elle s'arrête, elle est perdue; et c'est parce que les jacobins avaient puissamment compris cette vérité qu'ils se placèrent à la tête du mouvement (et aussi dès qu'ils furent brisés, la révolution ne fut plus qu'un mot et la démocratie disparut). Certes nul gouvernement ne s'était élevé dans une crise plus imminente, que celui qui prit les affaires après la rage populaire du 10 août[1] : le territoire était envahi par de puissantes

[1] Voici le décret du 10 août qui suspend le pouvoir exécutif :
« L'assemblée nationale, considérant que les dangers de la patrie sont parvenus à leur comble; que c'est pour le corps législatif le plus saint des devoirs d'employer tous les moyens de la sauver ; qu'il est impossible d'en trouver d'efficaces tant qu'on ne s'occupera pas de tarir la source de ses maux ; considérant que ces maux dérivent principalement des défiances qu'a inspirées la conduite du chef du pouvoir exécutif dans une guerre entreprise en son nom contre la constitution et l'indépendance nationales ; que ces défiances ont provoqué, des diverses parties de l'empire, un vœu tendant à la révocation de l'autorité déléguée à Louis XVI ; considérant néanmoins que le corps législatif ne doit ni ne veut agrandir la sienne par aucune usurpation ; que dans les circonstances extraordinaires où l'ont placé des événements imprévus par toutes les lois, il ne peut concilier ce qu'il doit à la fidélité inébranlable à la constitution, avec la ferme résolution de s'ensevelir sous les ruines du temple de la liberté plutôt que de la laisser périr, qu'en recourant à la souveraineté du

armées; jamais les partis n'avaient été plus agités, plus énergiquement animés les uns contre les autres ; le peuple se montrait fortement ému ; les pouvoirs sans crédit ; l'assemblée législative sans force, sans tenue, insolente envers le roi, sans popularité parmi les masses. Seulement la situation était devenue plus nette et par conséquent plus simple : la royauté qui n'était plus qu'un embarras avait disparu ; le conseil exécutif provisoire avait fortement saisi la dictature pendant la crise ; quelques hommes d'énergie avaient déclaré que, mettant leur tête en jeu, ils voulaient rester maîtres absolus de la situation : est-ce qu'alors la royauté affaiblie, humiliée, aurait pu sauver le pays de l'invasion? est-ce que l'assemblée législative bavarde et trembleuse aurait pu préserver le territoire? Et c'est sous ce point de vue que l'avénement de Danton et avec lui de la commune de Paris eut quelque chose de terrible, de nécessaire. Quand on ouvre l'histoire des triumvirs et des décemvirs de Rome, les proscriptions fatales de Sylla, on ne frémit plus, on juge ; quand les temps s'éloignent, les douleurs sont moins saignantes, le cri des victimes plus éloigné, et l'on se livre à des considérations plus fortes, plus sérieuses, sur un temps et sur les caractères qui le dominent ; quel est l'homme qui s'appartient dans les crises? lorsque les passions politiques grondent, quelle vie reste pure d'excès? la violence ne devient-elle pas une religion?

Par le fait, la grande émeute du 10 août fit passer le pouvoir dans les mains de la commune de Paris. Le conseil exécutif provisoire comptait en majorité des hommes faibles, inconnus, médiocres ; Danton seul élevait sa tête, et Danton était plus encore l'homme de la commune que le ministre de la justice de l'assemblée législative. Cette commune devenait l'autorité importante, souveraine, et cela devait être, parce qu'elle venait du peuple, et qu'elle avait compris les moyens révolutionnaires, pour les appliquer sans scrupule et sans timidité. En révolution, il y a une sorte d'instinct dans les masses qui fait qu'elles délèguent l'autorité aux hommes sanglants et terribles,

peuple et prenant en même temps les précautions indispensables pour que ce recours ne soit pas rendu illusoire par des trahisons, décrète ce qui suit :

« Art. 1er. Le peuple français est invité à former une convention nationale..., etc.

» Art. 2. Le chef du pouvoir exécutif est provisoirement suspendu de ses fonctions jusqu'à ce que la convention nationale ait prononcé sur les mesures qu'elle croira devoir adopter pour assurer la souveraineté du peuple et le règne de la liberté et de l'égalité. »

sans autre force politique que la terreur et le succès. Pour ceux qui avaient rêvé un changement social complet, absolu, rien n'était obstacle, ni les droits acquis, ni la morale, ni la vie humaine ; la société leur paraissait mal organisée : la révolution, c'était la guerre aux riches, aux supériorités sociales, à la bourgeoisie tremblante, à tout ce qui faisait obstacle à ce terrible char de la démocratie : pour les imaginations ardentes, s'opposer est un crime. Danton était digne de diriger cette réunion d'hommes, ce décemvirat qui comptait Marat comme écrivain socialiste ; Panis[1], Sergent[2], comme têtes d'administration ; puis Collot-d'Herbois[3], Billaud-Varenne[4], Tallien[5], comme négociateurs et exécuteurs : réunion farouche, mélange de feu et de sang, de salpêtre et de boue ; héritiers en droite ligne de ces chefs des halles qui, sous les Armagnacs et les Bourguignons, faisaient arracher les entrailles des victimes pour en nourrir les animaux immondes. Les temps historiques ont plus de ressemblance qu'on ne croit ; les siècles ne font que transformer les mêmes idées, les mêmes passions : quand on lit Juvénal des Ursins, Froissard, ou les annales des époques ligueuses, est-ce qu'on s'étonne encore des fatales épisodes de la révolution ? La puissance de cette commune venait précisément de ce qu'elle était en butte aux attaques, aux dénominations de tous les timides et les modérés ; elle avait derrière elle le peuple, les fau-

[1] Panis, né en Périgord, était avocat avant la révolution ; beau-frère du brasseur Santerre, il en suivit l'impulsion et fut, pendant 1789-1790-1791, un des plus ardents orateurs du peuple.

[2] Sergent, né à Chartres en 1751, était avant la révolution graveur en taille-douce à Paris ; il devint en 1790 président du district de Saint-Jacques-de-l'Hôpital.

[3] Collot-d'Herbois, comédien ambulant avant la révolution, commença à se faire connaître par l'*Almanach du père Gérard*, et par son zèle pour les soldats du régiment de Châteauvieux envoyés aux galères ; c'est à lui qu'ils durent le triomphe de leur marche de Brest à Paris, et la cérémonie civique qui les attendait dans la capitale.

[4] Billaud-Varenne, né à la Rochelle en 1762, entra dans la congrégation de l'Oratoire, devint préfet des études à Juilly, puis avocat à Paris ; il fit paraître le *Despotisme des ministres de France*, 3 vol. in-18. L'assemblée électorale l'ayant nommé (1791) l'un des juges du 2e arrondissement de Paris, il prit place parmi les membres les plus ardents du club des jacobins.

[5] Jean-Lambert Tallien, né à Paris en 1769, fit ses études aux frais du marquis de Bercy, dont son père était maître d'hôtel ; clerc de procureur, puis de notaire, il devint prote à l'imprimerie du *Moniteur* après la révolution ; ses discours et ses écrits le firent remarquer des révolutionnaires, et il fut bientôt un des hommes les plus populaires.

bourgs, 50,000 ouvriers affiliés aux jacobins dans les ateliers. Si l'assemblée législative avait une tribune, la commune avait des clubs publics bien autrement retentissants parmi les masses; le camp de Paris était son armée, le tocsin sa grande voix, l'incarcération et le massacre son dernier mot; et pardessus tout elle voulait, et c'est quelque chose que de vouloir, sans jamais s'enquérir des moyens. La commune aurait pu trouver un véritable obstacle dans la garde nationale, mais cette garde était passé de la molle domination de M. de Lafayette à la dictature de Santerre, imitation du brasseur Artevelde des troubles des Pays-Bas. Santerre s'était mis au service des faubourgs et des membres de la commune; et d'ailleurs la garde nationale, je le répète, comme toute la bourgeoisie, était dominée par deux sentiments, la jalousie des classes supérieures et la peur des classes inférieures; elle n'aimait ni les nobles, ni les prêtres, ni l'intelligence; puis elle tremblait devant les clubs; situation complexe qui la fit assister sans murmurer à tous les excès de la révolution.

Avec des hommes si terribles à la tête d'un mouvement populaire, il fallait s'attendre, dans la crise publique, à d'implacables mesures. Ceux qui avaient suivi la doctrine socialiste de Marat, depuis l'origine de la révolution française, devaient savoir qu'elle se résumait dans un système de fatalité épouvantable pour aller jusqu'aux dernières limites d'une idée. Marat, préoccupé de la pensée d'une dictature démocratique, la croyait indispensable pour atteindre ces deux cent mille têtes qui lui semblaient un obstacle à la marche de la révolution. Dans ce temps si calamiteux, on s'était familiarisé avec les idées d'échafauds, de têtes et de sang; les masses, affranchies du joug religieux, se jouaient avec les cadavres; pour un mot on élevait un homme à la lanterne, et depuis deux ans cela se faisait souvent au milieu de jeux et de rires sauvages! On se façonne même à l'idée du meurtre, et les masses surtout, quand elles n'ont plus Dieu à leur face, sont vivement impressionnables pour le mal : à Rome, dans les cirques, on applaudissait lorsque les chrétiens offraient leurs saintes poitrines à la dent meurtrière du tigre, à la griffe du lion, ou tombaient écrasés sous les larges pieds de l'éléphant ou de l'hippopotame. Malédiction sur les hommes qui prennent à plaisir de déchaîner, de démoraliser le peuple! ils portent sur le front un stigmate terrible : ils sont les Caïns de la fraternité humaine! Cette commune de Paris, ce décemvirat devait donc pousser le tombereau révolutionnaire, et Danton n'était pas homme à reculer.

Dans les temps de violence, les formes lentes, régulières de la justice sont importunes; il ne s'agit pas de juger, mais de frapper. Ne cherchez jamais dès lors les actes d'impartialité : tout s'empreint de l'esprit des commissions extraordinaires et des juridictions exceptionnelles. La révolution devait considérer comme criminel tout obstacle qui s'opposait à sa marche; est-ce que des juges ordinaires pouvaient satisfaire cet impératif besoin d'une situation politique? La création d'un tribunal révolutionnaire fut la pensée de Danton, de Marat et de Camille Desmoulins [1]. Je m'explique Danton et Marat, ce sont deux types d'énergie et de corruption, natures violentes et désordonnées; mais je n'aime pas les caractères doucereux, spirituels, qui vont au mal avec les apparences de la mansuétude et de la bonté : ce bon Camille, cet innocent Camille, est pour moi une nature aussi mauvaise que celle de ses amis, avec un peu moins de courage à l'aspect des conséquences nécessaires, effrénées, sanglantes, d'une position qu'il a lui-même appelée; que vient-il donc nous parler de clémence, lorsque la hache s'est rassasiée? Ainsi plus de justice tutélaire et protectrice; ceux que la révolution appelait du nom de conspirateurs pouvaient être traduits, poursuivis devant un tribunal qui frappait comme la foudre sur les ennemis de la démocratie, premier et puissant mobile de la terreur.

La commune, sous prétexte de la sûreté générale, ordonnait des visites domiciliaires [2] : c'était une manière d'ouvrir toutes les portes et de pénétrer dans l'intérieur de chaque citoyen pour y lire ses es-

[1] Camille Desmoulins, né à Guise, en Picardie, en 1762, fils d'un lieutenant au bailliage de cette ville, fit ses études à Paris, au collége Louis-le-Grand, où il avait une bourse due à la bienveillance du chapitre de Laon; dès l'ouverture des états généraux, il fut l'orateur le plus déterminé des rassemblements qui se formaient au Palais-Royal. Le 12 juillet 1789, à la nouvelle que Necker venait d'être congédié, Camille Desmoulins sort d'un café tenant un pistolet et une épée, monte sur une chaise et invite le rassemblement à le suivre. On sait comment finit ce tumulte. Pendant le règne des assemblées constituante et législative, il se montra le plus furieux patriote; il avait pris le titre hideux de *procureur général de la lanterne*.

[2] Voici le décret du 10 août qui ordonnait les visites domiciliaires :

« L'assemblée nationale, considérant que, dans les circonstances actuelles, le salut de la patrie exige que les citoyens soient armés, décrète que les corps administratifs et les conseils généraux des communes soient autorisés à vérifier dans les maisons, tant des villes que des campagnes, les armes et les munitions de guerre qui pourraient s'y trouver, et de les faire enlever des maisons suspectes, après en avoir dressé procès-verbal et donné reconnaissance aux propriétaires. »

pérances, ses projets, pour fouiller son cœur et ses entrailles. Ainsi, au milieu de la nuit, les maisons étaient envahies, le toit domestique violé par les plus ardents révolutionnaires ; on surprenait les pensées intimes, on arrêtait les suspects ; ici on apposait les scellés, là le séquestre ; rien de respectable pour eux. Et que voulait donc cette puissante commune dans ses inflexibles mesures ? inspirer la terreur, jeter dans le cœur de tous la double crainte de la dénonciation et de la mort.

La révolution avait à redouter les trahisons de quelques-uns et l'affaiblissement des âmes qui est la trahison de tous ; il fallait donc qu'elle fût présente à la pensée de chacun pour éviter les émeutes, les complots, les abandons. On arrêtait les suspects, et l'on était suspect dès que l'on ne se jetait pas corps et âme dans le mouvement ; la commune voulait arranger les choses de manière à compromettre la France envers les rois, et la jeter tout entière dans la pensée révolutionnaire ; on poursuivit surtout avec acharnement les nobles, les émigrés, les prêtres qui formaient les trois classes les plus spécialement opposées au terrible mouvement. A leur égard, aucun respect du droit et même de la vie : la peine de mort fut prononcée contre les émigrés avec la confiscation de leurs biens ; les prêtres non assermentés furent emprisonnés, proscrits comme des obstacles qu'il fallait briser, et tout cela dut se faire au milieu de Paris effervescent, craintif, préoccupé de la marche des Prussiens.

Il faut bien se représenter à cette époque la situation des masses et l'agitation des esprits : ce qui restait encore des classes élevées appelait vivement la fin de la révolution, et espérait la prochaine restauration de Louis XVI ; une fraction de la bourgeoisie la réclamait aussi comme le terme à ses terreurs ; le commerce avait peur, bien peur, et n'osait point suivre la marche énergique du mouvement révolutionnaire ; il n'y avait qu'une fraction du peuple qui voulait, comme la commune de Paris, toutes les conséquences d'un bouleversement. Cette fraction énergique, audacieuse, devait s'emparer du mouvement, car la foule n'est qu'un troupeau qui marche avec les forts ; il fallait donc tout à la fois empêcher les complots des esprits hardis, alarmer les poltrons, entraîner les incertains, et diriger les esprits effervescents : telle était la tâche de cette commune de Paris qui pénétrait l'esprit du peuple, comme le peuple pénétrait de son esprit la commune, par une action et une réaction réciproque ;

et d'ailleurs où étaient la force et les moyens de défense contre l'étranger? N'était-ce pas dans ce peuple qui s'enrôlait sur la place publique? Lui seul agitait les piques et formait les faisceaux. Tandis qu'on délibérait si le siége du gouvernement serait porté sur la Loire, la commune de Paris, sous la pensée de Danton, organisait un système de défense de la capitale au moyen de la terreur. Les images de douleur frappent vivement le peuple; lorsqu'on apprit la prise de Verdun par les Prussiens, on fit promener des drapeaux où se lisaient les dangers de la patrie; des roulements funèbres se firent entendre comme dans un convoi de mort; le tocsin sonna, le canon d'alarme porta au loin l'effroi; on ne parlait que de trahisons, de complots, de traîtres et de lâches. Quand les têtes furent volcanisées comme le Vésuve, quand les cœurs s'exhalèrent comme une lave brûlante, la commune commanda une exécution sanglante avec la régularité des actes du gouvernement.

A plusieurs époques de notre histoire, Paris avait vu des massacres accomplis au nom du peuple ou par le peuple. J'ai déjà parlé de tout ce sang versé dans les halles à l'époque des Armagnacs et des Bourguignons; des magistrats en chaperon avaient encouragé les meurtriers : quelle différence existait-il entre le boucher Legendre de 1793 et les bouchers Lagois et Tribert des halles et de la place Maubert au temps des Bourguignons? entre Danton, Marat et le bourreau Capeluche, le favori des métiers? Lors de la Saint-Barthélemy, n'était-ce pas encore le peuple, la commune bourgeoise qui avait agi seule par un mouvement d'opinion ardente et de vengeance contre les huguenots, tandis que Charles IX et Marie de Médicis demeurèrent étrangers à la pensée de ces nouvelles vêpres siciliennes contre les gentilshommes montagnards, si insolents sous leurs ministres [1]? Chose triste à dire, le peuple colère, déchaîné, aime à déchirer les entrailles des prisonniers! Privé de la croyance religieuse, son instinct sauvage le porte à dévorer ceux qu'il retient captif; quand il les redoute ou bien qu'il croit avoir à se venger, il est implacable pour ses ennemis : son droit politique, c'est la mort; la seule peine qu'il inflige, c'est la mort.

Depuis longtemps on avait entretenu ce peuple dans la pensée fatale qu'il était entouré de traîtres et d'ennemis. Le conseil de la

[1] J'ai largement développé cette idée dans mon travail *sur la Réforme et la Ligue*.

commune lui avait donné cette fièvre de vengeance par le journal de Marat, par les prédications sanguinaires, par l'aspect de terreur dominant la capitale : ce canon d'alarme qui retentissait; ce drapeau tricolore déployé comme un linceul de mort; ce cri : *La patrie est en danger!* répété comme un glas funèbre, tout cela mettait au cœur de la multitude de terribles desseins. Il y avait répandue sur Paris une odeur de cadavre : c'était une ivresse de sang comme dans un banquet de cannibales. Il suffisait d'un mot pour faire égorger les prisonniers; ce mot fut dit. Rappellerai-je ces épouvantables tableaux des massacres dans les prisons, accomplis pendant cinq jours; ces bourreaux, le sabre à la main; cet égorgement entre des guichets; cette voûte d'acier où s'abaissaient les fronts des vieillards, et les têtes blondes et frisées; ces meurtres aux Carmes, où les prêtres priaient agenouillés, à l'Abbaye où les cadavres s'amoncelèrent pêle-mêle. Ces jours néfastes [1] témoignèrent de toute la lâcheté d'une assemblée qui n'osa ni ne put rien réprimer; de la complicité d'un maire et d'une administration départementale, composée de bourgeoisie, qui laissa faire et se contenta de dire: « Ce n'est pas moi qui ai frappé le coup. » Au milieu de ce ramollissement des âmes, on dut remarquer deux faits qui expliquent toute l'histoire de la terreur : l'habitude que prenait le peuple de verser le sang sans sourciller; la résignation, je dirais presque l'indifférence, avec laquelle les victimes recevaient la mort. Je crois que l'on s'habitue à tous les sacrifices; le courage de se défendre, qui suppose de l'énergie, est souvent plus difficile que le courage passif de mourir. Dans les massacres de septembre, il y eut de tout : de la politique pour terrifier les âmes, de la vengeance personnelle, de l'instinct cruel, une menace jetée au moyen de cette tête jeune, noble, royale, promenée au bout d'une pique, à une autre tête royale gardée comme otage de l'invasion; on voulut rendre Paris complice de tous les excès, et par un acte de désespoir atroce, compromettre tellement la situation, que la France ne fût plus aux yeux de l'étranger qu'une statue colossale de la liberté, coiffée d'un immense bonnet rouge et les pieds baignés dans une mare de sang [2].

[1] Il existe aux archives de la préfecture de police un livre où se trouvent les quittances des massacres. C'est affreux à dire ! on voit encore l'empreinte des doigts ensanglantés à côté des signatures.

[2] « Après les massacres de septembre, on vit des voleurs fourmiller dans tous

Dès ce moment, il s'élève deux dictateurs, l'un pour le gouvernement intérieur, l'autre pour la guerre. Danton, depuis les massacres de septembre, est complétement maître de la situation et des affaires ; un mot de lui suffit pour sauver ou perdre un homme ; il peut librement faire porter devant sa gigantesque personne la hache du licteur. Marat est son écrivain de pamphlets ; il ne l'aime pas, mais Danton lui fait peur, parce qu'il est plus fort physiquement, et qu'il sent bien qu'il lui briserait le crâne d'un coup de poing. A côté de ces deux caractères énergiques, Camille Desmoulins a la voix plus doucereuse pour expliquer même le meurtre. Danton réserve Panis et Sergent pour les exécutions communales ; l'un et l'autre, de petite bourgeoisie et du barreau, connaissent l'esprit municipal de Paris ; au besoin ils signeraient un acte de proscription comme un contrat de mariage ou un acte de décès. Billaud-Varenne est un homme résolu, souple, poli, fort intime avec Dumouriez ; on pourra l'envoyer aux armées pour voir, juger et négocier. Tallien, Collot-d'Herbois sont des hommes d'exécution qui n'ont pas peur. Par Santerre, Danton dispose d'une grande partie de la garde nationale. Le marquis de Saint-Hurugue est fort influent sur les faubourgs. Que peut être le conseil exécutif avec un homme aussi colossal que Danton ! Il gouverne, agit : ses collègues ratifient et signent. Danton ne se préoccupe que de Servan et de Tondu-Lebrun parmi les ministres, car l'un administre la guerre, l'autre la diplomatie[1] ; et Danton, à travers ses formes brusques, ses

les coins de Paris ; les hommes et les femmes étaient arrêtés en plein jour et dépouillés de leurs bijoux ; des individus inconnus, revêtus de l'écharpe tricolore, envahissaient les domiciles sans autorisation et faisaient des saisies. Les Parisiens étaient épouvantés. Le 14 septembre, le maire Péthion, et Roland, ministre de l'intérieur, dénoncèrent ces faits à l'assemblée législative. Roland ajouta que la commune de Paris commettait des dilapidations nombreuses, sous le prétexte et à l'occasion des arrestations qui se faisaient. L'assemblée rendit ce jour-là même un décret par lequel elle défendit à tous ceux qui ne seraient pas magistrats de se revêtir de l'écharpe, et elle ordonna qu'on fît de nombreuses patrouilles. Le lendemain Roland parut à l'assemblée et annonça le vol commis au garde-meuble, ainsi que l'arrestation. « Il a, dit-il, été commis cette nuit un grand attentat, ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on s'en occupe. Aucune patrouille ne parcourait la ville ; la garde de l'hôtel était rentrée, sous prétexte du froid. »

[1] Le ministre Lebrun prit plus tard une couleur diplomatique en dénonçant les divisions de l'Autriche et de la Prusse à la convention.

Extrait d'un rapport du ministre Lebrun à la convention, du 25 septembre 1792 :

« Ce qui paraît certain, c'est que la réunion des deux maisons rivales de Prusse et d'Autriche a été généralement improuvée par les grands hommes d'État de

phrases terribles et brutales, sent tout le besoin de négocier avec l'étranger qui menace Paris.

Le second dictateur, maître de la guerre, dont j'ai parlé, c'est le général Dumouriez. Bien des idées ont passé à travers cette tête ardente, forte, puissante, désordonnée ; l'ambition en est définitivement maîtresse ; il y a des existences qui ne sont à l'aise que dans le pouvoir, et voilà pourquoi elles le recherchent à tout prix. Dumouriez, un moment fort prononcé pour Louis XVI, s'en était séparé lorsqu'il vit autour de lui tant de manque d'énergie, une volonté incessamment avortée. Ce ne fut pas sans regret qu'il renonça aux projets d'une royauté constitutionnelle ; alors, le général qui n'aimait par les partis incertains, vint se cacher sous les drapeaux. L'armée commençait à être le dernier abri de l'ambition froissée. Dumouriez ne prit d'abord le commandement que d'une division; plus capable que tous les capitaines qui l'entouraient, il devait saisir la direction de la guerre : l'impuissance du vieux maréchal Luckner était constatée ; le marquis de Lafayette avait passé à l'ennemi ; le général Kellermann, intelligence du deuxième ordre, commandait l'armée de la Moselle. Danton préféra Dumouriez à tous ; celui-ci fut un moment le général de la commune, car les projets hardis lui plaisaient; il avait quelque chose de confiant, de fanfaron, de téméraire même, qui pouvait déguiser une situation mauvaise dans le développement d'une guerre en face de l'ennemi. D'actives négociations pouvaient s'engager avec le duc de Brunswick, et le général Dumouriez était éminemment propre à ce rôle. C'était le jugement qu'en portait le ministre Tondu-Lebrun, et pour sonder le terrain et amener l'évacuation du territoire par une transaction diplomatique, Danton confia à Billaud-Varenne une mission secrète auprès de Dumouriez. Afin de s'expliquer la tendance et l'objet de cette mission de Billaud-Varenne à l'armée, il faut examiner trois points : l'esprit de la commune de Paris, le caractère personnel du général Dumouriez, l'impérieuse nécessité d'une négociation pour sauver Paris.

Le but des hommes d'énergie qui composaient la commune, je l'ai dit, avait été d'inspirer à tous une terreur salutaire, de manière à réunir toutes les forces populaires dans un faisceau; il fallut convaincre

Berlin ; c'est qu'elle a achevé de produire à cette cour une scission dangereuse pour le roi, dont les suites sont incalculables ; c'est que la guerre dans laquelle Frédéric-Guillaume a été entraîné a excité dans ses États un mécontentement universel. »

surtout l'Europe qu'on ne reculerait devant aucun moyen, même devant l'assassinat de Louis XVI au Temple, si cela était nécessaire à la défense publique : avait-on respecté la noble tête de la princesse de Lamballe[1]? et celles du roi et de la reine pouvaient être portées au bout d'une pique ou roulées dans la fange, selon le caprice de Danton. La commune, maîtresse de ces augustes otages, n'avait qu'à les signaler au peuple comme les complices de l'étranger : on n'avait plus rien à ménager, les meneurs de la révolution s'étaient si profondément compromis avec elle, qu'ils devaient s'ensevelir sous ses ruines. Si les Prussiens faisaient un pas de plus sur Paris, on pouvait préparer un nouveau massacre plus fatal encore que celui du 2 septembre. Marie-Antoinette suivrait sa chère compagne dans les voies mystérieuses de la mort, et les deux têtes se baiseraient au sommet des piques.

Dans le premier mouvement de terreur, inspiré par le 2 septembre, Danton et les chefs de la commune avaient repris, auprès des prisonniers du temple, une négociation pour obtenir du roi une lettre confidentielle adressée à Frédéric-Guillaume, afin d'arrêter la marche de l'armée prussienne. Avant la fatale journée, Louis XVI s'y était constamment refusé, et ce n'est pas sans but, je le répète, que l'on avait promené comme une grande menace, sous les fenêtres du Temple, cette tête de la princesse de Lamballe ; on disait ainsi aux prisonniers le sort qui les attendait. L'homme n'est pas cruel sans but, sans passions : on voulait effrayer Louis XVI, et obtenir de lui cette lettre intime pour le roi de Prusse, dans laquelle sa position serait parfaitement exposée. La commune était maîtresse de la vie du roi, et il fallait le prouver au cabinet de Berlin, de manière à lui faire comprendre que la révolution ne s'arrêterait devant rien. Danton, caractère si décidé, aurait versé froidement le sang pour un but politique et révolutionnaire ; mais ce qu'il voulait, c'était sauver la position, arrêter les Prussiens, et pour cela il avait des ressources d'argent, de négociations et de menaces fatales.

[1] Marie-Thérèse-Louise de Savoie Carignan, princesse de Lamballe, née à Turin le 8 septembre 1749, épousa en 1767 Louis de Bourbon-Penthièvre, prince de Lamballe, fils du duc de Penthièvre, qui mourut un an après, le 7 mai 1768, âgé de vingt ans seulement. Madame de Lamballe fut massacrée à la prison de la Force dans les journées de septembre, le lundi 3 ; sa tête, mise au bout d'une pique et promenée dans Paris, fut apportée en spectacle aux malheureux prisonniers du Temple, et au Palais-Royal sous les fenêtres du duc d'Orléans.

L'argent ne manquait pas à la commune de Paris : elle avait commandé des pillages, et le vol du garde-meuble était encore une énigme. Il faut rendre cette justice aux meneurs de la révolution qu'ils apportaient une certaine discrétion, une façon de justice et de désintéressement même dans le crime ; ils ne s'enrichissaient pas : aux jours où l'on défend sa tête, on songe peu à sa bourse. La commune put dès lors donner librement une destination secrète à l'argent qu'elle avait recueilli ; la corruption n'est pas tout en affaires, elle ne fait pas marcher les idées en sens contraire de la volonté ; mais quand la volonté existe, elle est comme l'huile qui facilite les rouages d'une machine. Les ressources des négociateurs de la commune consistaient surtout dans la connaissance parfaite qu'avaient le chef du conseil, Danton, et surtout le ministre des affaires étrangères, Tondu-Lebrun, du véritable esprit du cabinet prussien, et de la tendance si pacifique des trois intelligences qui dirigeaient ce cabinet, MM. de Haugwitz, de Lucchesini, et le secrétaire du cabinet, M. Lombard. Madame de Lichtenau, la bien-aimée de Frédéric-Guillaume, venait d'arriver aux eaux de Spa, et l'on pouvait agir auprès d'elle par des voies pressantes, et toujours écoutées : une maîtresse échange si facilement une couronne de roses contre une couronne de perles et de rubis ! et le garde-meuble de la maison de France était si riche en épis de diamants, en grappes étincelantes de topazes et d'émeraudes !

M. de Dohm [2], déjà fort influent par ses écrits politiques, n'avait cessé d'être en rapport avec l'abbé Tondu-Lebrun, qu'il avait beaucoup connu en Belgique. Esprit très-avancé, même dans les idées révolutionnaires, on pouvait facilement rattacher M. de Dohm à la cause française, et quant au duc de Brunswick, ce ne serait pas le plus difficile à entraîner dans le sens d'une transaction. On réveillait ses idées ambitieuses en lui reparlant de la mission de M. de Custine à Berlin. Si la royauté était abolie en France, un stathoudérat à la manière des princes d'Orange, un protectorat comme celui de Cromwell, pouvait toujours être offert à un vieux soldat ; et cette espérance flattait le duc de Brunswick. Que de moyens d'action n'avait-on pas ainsi sur les Prussiens pour arrêter leur marche timide, lente, incertaine après Verdun !

[1] J'ai donné une notice sur M. de Dohm dans *l'Europe pendant le consulat et l'empire*, tome II.

Le général en chef Dumouriez entretenait le conseil exécutif et Danton dans ces idées ; il savait qu'avec lui, homme fort et sans préjugés, on pouvait s'ouvrir sur toutes les combinaisons avec franchise. Dumouriez n'était pas seulement un général de stratégie intelligente, hardie, mais encore un esprit essentiellement négociateur. Ministre des affaires étrangères pendant quelques mois, il avait demandé comme condition impérative le vote de 6 millions de fonds secrets, destinés à corrompre les cabinets de l'Europe ; nul ne connaissait mieux que lui le personnel de la cour de Berlin, et avec sa présomption habituelle, il osait en écrire le tarif à Danton. Deux préoccupations semblent dominer alors plus spécialement le général Dumouriez : l'impossibilité d'une résistance militaire aux Prussiens, et la possibilité, au contraire, de s'arranger avec eux à l'amiable. Excellent tacticien, général consommé, Dumouriez appréciait parfaitement son armée, la désorganisation qui la rongeait au cœur, la turbulence d'indiscipline de tous ces volontaires, hurleurs de *Marseillaise*. On ne fait campagne qu'avec des armées régulières, avec de l'artillerie, de la cavalerie fortement organisées ; et autour de lui, Dumouriez ne voyait aucun élément de victoire ; dans sa conviction un mouvement hardi des Prussiens pouvait faire mettre bas les armes à toute son armée, si faible, si démoralisée : il s'y attendait à chaque moment, et Paris alors était pleinement ouvert à l'ennemi [1]. Avec des moyens de transaction, au contraire, tout pouvait s'arranger : on mettrait une bague au doigt à ces mystérieux agents qui font mouvoir tous les ressorts. N'était-il pas facile de faire comprendre à un cabinet éclairé, comme celui de Berlin, la véritable situation des affaires ? « Si on voulait amener l'assassinat de Louis XVI et de toute la famille royale prisonnière au Temple, le meilleur moyen était de marcher sur Paris. On avait vu ce que le peuple pouvait oser dans sa fureur implacable, au 2 septembre ; eh bien, on finirait ce qu'on avait commencé ! » Une lettre du roi de France à Frédéric-Guillaume devait exprimer cette conviction, et supplier le roi de Prusse de suspendre la marche de ses armées, s'il voulait sauver la vie à la famille des Bourbons. La commune s'engageait à respecter le roi, à le mettre en liberté et sûreté, dès que les Prus-

[1] Les mémoires du général Dumouriez indiquent ses espérances et ses découragements : ils se ressentent de son caractère fanfaron.

siens auraient évacué le territoire. Dumouriez ajoutait même que, maître d'une armée, il pourrait marcher sur Paris, et, sans jouer le rôle ridicule de M. de Lafayette, restaurer une royauté constitutionnelle, au profit soit de Louis XVI, soit du duc d'Orléans, ou même d'un prince étranger ; ce qui laissait une large voie aux négociations diplomatiques.

C'est pour examiner tous ces points confidentiels, et disposer de tous les éléments nécessaires, que Billaud-Varenne arrivait au camp de Dumouriez. Si Billaud-Varenne était une nature révolutionnaire, cependant comme Barère et la partie éclairée, polie de la révolution, il possédait une grande souplesse d'idées et des ressources de négociations remarquables ; il put s'assurer par lui-même de la vérité de ce qu'avait écrit Dumouriez sur l'impuissance de l'armée pour s'opposer aux Prussiens. Billaud, porteur de la lettre de Louis XVI au roi de Prusse et d'importantes valeurs mises à la disposition du général en chef, ne dissimula plus qu'avec ces ressources il pouvait sauver la chose publique, c'est-à-dire négocier [1].

Dans sa correspondance avec le conseil exécutif et Danton spécialement, Billaud-Varenne se montra enthousiaste de Dumouriez [2] : lui seul a le moyen de préserver le pays, et quels sont ces moyens? Le général en chef les expose : diriger des agents habiles soit auprès de M. de Dohm, soit auprès de la comtesse de Lichtenau, et du duc de Brunswick lui-même, afin d'expliquer la véritable situation de Paris. Un pas de plus des Prussiens au delà de Châlons, et Louis XVI

[1] Le général Dumouriez, dans une lettre datée de Sainte-Ménéhould, le 18 septembre 1792, adressée au ministre de la guerre, dit positivement que Billaud-Varenne, venu à son quartier général, « *l'a beaucoup aidé à sauver la chose publique.* »

[2] Plus tard, Billaud-Varenne eut à se défendre de ses rapports avec Dumouriez. Il lui avait écrit la lettre suivante, qui indique la vive sollicitude que Dumouriez mettait à suivre la situation de Paris :

« Arrivé depuis trois jours, mon cher général, à chaque instant j'ai eu l'intention de vous écrire, sans pouvoir trouver cette satisfaction... Je voulais, d'ailleurs, vous donner des nouvelles de la situation dans laquelle j'ai trouvé Paris, tant pour les choses que pour les personnes. C'est hier seulement que j'ai pu avoir la parole à la convention, pour faire le rapport de ma conduite à l'armée et des faits dont j'ai été le témoin. Le porteur de cette lettre est le citoyen Laribeau. Ce sera pour vous un homme de confiance... C'est mon ami intime que je donne à mon ami, et cela seul allége le sacrifice que je fais de l'un et de l'autre. Je vous demande une grâce, celle de m'écrire aussi dans les circonstances décisives, pour me mettre en mesure d'agir....... Bonjour, mon cher général, croyez-moi votre ami pour la vie. »

est assassiné ainsi que la famille royale; on complétera le 2 septembre; le roi, la reine, après la princesse de Lamballe, c'est tout simple; il ne faut qu'un coup de tocsin, et on le sonnera. Si les Prussiens, au contraire, évacuent le territoire, la commune s'engage à préserver Louis XVI, avec la possibilité future d'une restauration ou au moins du rétablissement d'un ordre régulier dans le gouvernement politique en France; et avec cela la commune peut mettre à la disposition du général en chef quelques millions pour payer les frais d'une guerre coûteuse et sans but, tandis que la Pologne offre une admirable proie et l'espérance d'un partage que la France laissera s'accomplir. C'était ce plan diplomatique très-raisonné que le conseil exécutif et la commune voulaient simultanément mettre à exécution. Les moyens ne manquaient pas, et Billaud-Varenne avait de pleins pouvoirs et des valeurs en argent, en pierreries, pour agir de concert avec Dumouriez.

Ces négociations secrètes allaient se suivre dans un moment décisif qui devait solennellement prononcer sur les tendances, l'esprit et le but de la révolution. L'assemblée législative était à sa fin; épuisée, haletante, elle n'avait ni la force, ni l'intelligence du gouvernement. C'était tout le XVIIIe siècle entré par masse aux affaires avec ses idées, ses principes d'administration et son idéologie de souveraineté populaire, n'osant pas le mal, mais le laissant faire : l'esprit de cette assemblée se personnifiait bien dans le caractère de Péthion qui est son symbole véritable. Tout en proclamant la liberté, l'égalité, la propriété, l'assemblée législative dénatura tous les principes; elle fut violente et faible, et assista impassible aux fatales et sanglantes journées du 10 août et du 2 septembre, ayant la conviction profonde des crimes qui éclataient autour d'elle et y applaudissant par peur; ce qui est la plus triste dégradation du pouvoir et des hommes.

Et pourtant cette assemblée comptait des âmes honnêtes, des cœurs sincères, des opinions très-vraies; mais en politique ce sont là les caractères les plus dangereux, quand une mauvaise éducation les a gâtés; avec les hommes pervers ou hypocrites, il y a des ressources : on peut en faire des instruments par les séductions et la corruption intime; mais la candeur imbue de mauvais principes, de fausses maximes et d'une philosophie trompeuse, voilà ce qui fait la chute des États. L'abbé Raynal, Bernardin de Saint-Pierre ont perdu nos colonies; les Barnaves, les Lafayette ont compromis pour des siècles

les destinées de grandeur et de force de notre monarchie. Ainsi fut évidemment l'assemblée législative, usée au bout d'un an, forcée d'abdiquer la souveraineté qui échappait à ses mains débiles; comme elle n'en pouvait plus, elle appela les élections à son aide; et les élections convoquèrent le peuple.

L'idée d'une convention appartenait à l'Angleterre dans le temps de sa révolution la plus ardente, avant le protectorat de Cromwell. Une convention était l'expression la plus immédiate de la souveraineté populaire, une assemblée nommée par une délégation spéciale avec des pouvoirs sans limites, et la démocratie à la tête même de la société; une convention pouvait proclamer la république, juger le roi, choisir un dictateur, en un mot réaliser toutes les idées, toutes les nécessités d'une situation. Plus l'assemblée législative avait été faible, décousue, incertaine, plus on avait senti la nécessité d'une assemblée fortement gouvernementale et constituée dans des proportions gigantesques, et la convention réunit toutes ces conditions avec une grande énergie de vues et de moyens.

A cet effet, on recourut aux assemblées primaires, ou, pour parler plus exactement, aux jacobins. Comme en matière de gouvernement ce qui est force est toujours un bénéfice, ce fut un événement souhaitable que cette influence des jacobins dans la marche et la tendance des affaires; eux, au moins, ils offraient une vaste organisation avec des idées d'ordre politique et d'administration puissante; s'ils partaient de la démocratie, ils voulaient, du reste, qu'elle se fît gouvernement et dictature. Sous ce point de vue, le pouvoir de la convention fut légitime, parce qu'il eut au moins la conscience de lui-même. Qu'aurait fait de grand et d'énergique la convention dans les mains des constitutionnels ou des girondins? L'Europe savait si bien cette force des jacobins qu'elle les combattit seuls, qu'elle ne parlait que d'eux, qu'elle ne redoutait qu'eux, et l'on a généralement l'instinct de ce qu'on doit craindre; on ne se préoccupe pas de ce qui est faible et petit; on le laisse, on s'en raille. Les constitutionnels, à la manière de M. de Lafayette et de Lameth, les girondins, à la façon de Condorcet[1],

[1] Antoine-Nicolas Caritat, marquis de Condorcet, était né en 1743 près de Saint-Quentin en Picardie; son oncle, évêque de Lisieux, prit soin de son éducation et l'envoya au collége de Navarre. En 1762, il vint à Paris, où il publia quelques ouvrages de géométrie et de mathématiques qui lui ouvrirent les portes de l'Académie des sciences en 1769; il en devint ensuite secrétaire perpétuel; et en 1782,

de Vergniaud[1], n'étaient que des désorganisateurs à phrases et à systèmes; malheur aux États lorsqu'ils tombent dans de semblables mains! Et la convention ne devint force et gouvernement que sous la domination des jacobins. On avait fait un appel à la force populaire, et celle-ci répondait avec sa sincérité sauvage; nul ne devait s'en étonner. Les assemblées primaires sous l'influence des clubs et des affiliations, enlaçaient toutes les provinces d'un grand réseau; il n'était pas de village qui n'eût sa petite société de sans-culottes; les municipalités correspondaient à l'organisation des clubs, et la garde

fut membre de l'Académie française. On trouve dans l'*Encyclopédie* de nombreux articles de Condorcet. Au commencement de la révolution, il embrassa avec ardeur le parti populaire; en 1791, il fut nommé commissaire de la trésorerie, puis député de Paris à l'assemblée législative; élu secrétaire le 3 octobre et enfin président en février 1792.

[1] Pierre-Victorin Vergniaud, né en 1759 à Limoges, où son père était avocat, suivit la même profession dans cette ville, puis à Bordeaux; partisan des principes de la révolution, il fut nommé membre de l'administration du département de la Gironde, et en 1791 député à l'assemblée législative, dont il fut élu président le 29 octobre.

Pour donner une idée de l'esprit de Vergniaux et de ses opinions confidentielles sur la politique, je publie la lettre suivante qui existe en autographe dans le cabinet si curieux de M. de Lalande: on dirait un article de journaliste.

« Vous me demandez, monsieur, des réflexions sur les circonstances actuelles, on ne peut en faire que d'affligeantes. Voici les premières qui s'offrent à mon esprit: Quelle est la conduite du gouvernement dans la grande lutte du despotisme contre la liberté? Mobile comme les vents, sans plan, sans projet, sans idées, il se laisse aller au cours des événements; impuissant ou inhabile pour les maîtriser ou les préparer, son instabilité, sa malveillance et son impéritie l'ont rendu un objet de mépris pour les ennemis que nous avons à combattre et un objet de méfiance pour la nation qui lui a remis le soin de sa défense.

» Une grande effervescence se manifeste dans l'empire; la division entre les deux pouvoirs la fomente; le peuple voit dans l'assemblée nationale le défenseur de ses droits, il croit en voir l'oppresseur naturel dans le roi. Un mécontentement universel, excité par d'impolitiques *veto*, exalte partout le sentiment de la liberté. Un nouveau ferment révolutionnaire tourmente dans ses bases une organisation politique que le temps n'a pas consolidée. Le désespoir peut en accélérer le développement avec une rapidité qui échapperait à la vigilance des autorités constituées et à l'action de la loi. On ne s'informe point si l'on sera mieux dans un nouvel ordre de choses; on se trouve mal dans celui où l'on est; on se presse de vouloir en changer.

» Je crois que si l'on veut sérieusement sauver la constitution et la chose publique, il n'y a pas un seul jour à perdre.

» Les soupçons, ou plutôt des accusations caractérisées, s'élèvent contre le chef suprême du pouvoir exécutif, et depuis longtemps il était aisé de prévoir que telle serait un jour la direction de l'opinion publique.

» Le roi est environné de personnes qui ont toutes leurs affections à Coblentz,

nationale s'était empreinte de l'esprit des municipalités. Les jacobins avaient leur tribune et leur armée ; les besoins de la patrie, l'aspect de l'invasion ayant nécessité la levée des volontaires sur tous les points de la France, ces jeunes hommes, organisés en camps, formaient l'armée des clubs; sous cette dénomination de sans-culottes, ils s'affiliaient les uns aux autres dans une grande franc-maçonnerie qui, la pique en main, apparaissait partout. Les clubs incessamment en correspondance, obéissant à un même esprit, n'admettaient que les hommes purs, surveillaient toutes les conduites, de manière à rester

comment se défendre de croire qu'il partage leurs sentiments? Chaque jour ses prétendus amis, agissant en son nom, étonnent l'Europe par la multiplicité de leurs perfidies et la lâcheté de leurs trahisons. N'est-il pas tout simple que l'on soit tenté de supposer qu'il en est le complice ou le protecteur? Toutes les fautes de ses agents sont funestes à la liberté. Comment ne pas les attribuer à une combinaison secrète formée contre elle, de concert avec nos ennemis extérieurs? Nos moyens de défense sont faibles ; ils pourraient être tout-puissants; nos bataillons sont nombreux, mais disséminés, et avec beaucoup de soldats nous n'avons point d'armée ; sur qui doivent se diriger les craintes et les murmures, si ce n'est sur celui au nom duquel on nous fait la guerre et qui cependant dispose à son gré de nos forces militaires? sur celui à l'autorité de qui nos défaites seraient profitables, et qui, par cela même, est présumé s'intéresser plus à nos revers qu'à nos succès?

» Dans une pareille position, dont on chercherait en vain des exemples dans l'histoire, ce n'est que par des efforts aussi extraordinaires que les circonstances, par des sacrifices douloureux peut-être pour le cœur, mais commandés par l'intérêt général, que le roi peut rassurer la nation, fixer autour de lui la confiance et se préparer des jours tranquilles et heureux.

» On l'a cruellement trompé, si on lui a fait croire que ne pas sortir de la ligne constitutionnelle, c'est faire tout ce qu'il doit; ne pas violer la constitution n'est rien, ses serments lui imposent aussi l'obligation de la défendre : il ne la trahirait pas moins par un système d'inaction que par une intelligence formelle avec les puissances coalisées. Ce seraient là deux crimes égaux aux yeux de la nation ; elle les jugerait avec la même rigueur.

» Peut-être le roi a-t-il pensé qu'il y avait du courage à braver les soupçons, de la dignité à se renfermer dans un profond silence. Quand les accusations sont le cri du peuple, se taire n'est ni grand, ni magnanime; c'est bien plutôt avouer les fautes dont on est accusé, ou témoigner une fierté insultante à un accusateur souverain. La gloire alors est de se justifier par des actes éclatants, par des démarches solennelles. J'ajoute que ce n'est pas seulement de la sûreté et de la couronne du roi qu'il s'agit ici, mais du salut de la patrie, et qu'elle a droit d'exiger que Louis XVI fasse pour elle ce que le sentiment d'une fausse grandeur pourrait l'empêcher de faire pour lui.

» Mais quels actes peut-il faire aujourd'hui? Il est mille manières de montrer du zèle, et il serait ridicule de les demander ou de les indiquer. Je me fixerai donc uniquement sur trois points :

1° Une déclaration sur laquelle le roi attesterait solennellement que, malgré les

toujours dans le même esprit, avec le même dessein. De cette discipline admirable des jacobins naquit la dictature de Robespierre; maître des clubs, il dut l'être tôt ou tard du gouvernement.

efforts des ennemis de la chose publique pour diviser les deux pouvoirs, il ne se séparera jamais de l'assemblée nationale, et qu'il périra avec elle sous les ruines de la monarchie et de la constitution, plutôt que de consentir à voir démembrer l'une et modifier l'autre. J'observe que cette déclaration courrait risque de manquer son effet, si elle n'était suivie et même précédée, ou du moins accompagnée, par quelques actes qui lui donnassent du poids et qui pussent inspirer une juste confiance;

2° Je n'inculpe point le ministère actuel, mais je regarde comme un malheur que la plupart de ceux qui le composent soient tellement inconnus, que le roi lui-même n'ait pu en dire aucun bien en les présentant à la nation, et que le corps législatif n'ait trouvé ni dans leur conduite révolutionnaire, ni dans leurs noms des motifs pour les accréditer dans l'opinion publique. Il importerait beaucoup que leur patriotisme ne fût point douteux pour la majorité de l'assemblée;

3° Pour investir le ministère de la confiance dont il a besoin, il faudrait le *populariser*, et cela ne me paraît pas impossible.

4° Les ministres réunis devraient faire à l'assemblée une déclaration dans le sens de celle du roi, adaptée à leurs fonctions et aux circonstances;

5° Le roi pourrait appeler au conseil quatre membres de l'assemblée constituante, en prenant garde de ne pas les choisir dans cette minorité de la noblesse, qui voulut concourir à la révolution, non pour le peuple, mais pour elle; qui, trompée dans ses espérances, voudrait faire aujourd'hui la contre-révolution toujours pour elle, non pour le roi; on sent qu'un pareil choix ne ferait qu'irriter les méfiances; on ne peut songer qu'aux hommes aussi recommandables par leur amour pour la liberté que par leurs talents. Cette mesure n'est point contraire à la constitution, car ce n'est pas un emploi, une place que le roi conférerait à des membres de l'assemblée constituante, ce sont des avis qu'il leur demanderait, ce seraient des services purement gratuits que ceux-ci rendraient à leur patrie. Si une pareille idée était adoptée par le roi, les rapports intimes qu'a la tranquillité de Paris avec les événements qui pourront avoir lieu sur les frontières, les mouvements funestes qui pourraient exciter des échecs auxquels il est néanmoins prudent de s'attendre, indiquent assez qu'il conviendrait, pendant que durera la crise, d'appeler les deux magistrats du peuple, qui, par leurs places et leur caractère, exercent la plus grande influence, je veux dire le procureur général du département et le maire de Paris. Je ne sais si je me fais illusion, mais je me persuade qu'au moment où le conseil du roi serait ainsi renforcé, où la nouvelle en serait portée à l'assemblée nationale, les craintes de trahison s'affaibliraient, l'espoir de voir le ministère sortir de sa nullité renaîtrait, le trône constitutionnel sortirait de ce nuage d'accusation qui flétrit sa gloire, et qu'une approbation générale serait le prélude d'une concorde *sincère* entre les deux pouvoirs et les citoyens, qui seule, à mon avis, peut nous faire soutenir la guerre avec quelque succès et épargner à la France peut-être un demi-siècle de calamités.

» Je ferme ma lettre; elle n'est que trop longue puisqu'elle sera inutile; j'ai le cœur oppressé par la plus vive douleur.

» Ce 29 juillet 1792, l'an IV de la liberté.

» VERGNIAUD. »

La révolution de 1789 avait fait de Paris un grand centre d'action, qui absorbait la vie même de la société ; l'organisation par département, si rapidement accomplie, avait bouleversé tant d'habitudes, jeté une si grande anarchie, qu'il n'y avait pas d'autre autorité que les jacobins ; ceux-ci s'étaien associés avec un parfait instinct la partie passionnée de la population, les prolétaires dans les cités, les paysans dans les campagnes. La guerre aux riches et aux châteaux avait produit une sorte de jacquerie aussi grossière au moins que celle des communaux et pastourels aux XIIe et XIVe siècles. Les jacobins n'aimaient pas plus la bourgeoisie opulente que les paysans n'aimaient les nobles : on donna en partage au petit peuple les assignats de 30 sous et aux paysans les biens des émigrés. Un acte de civisme fut alors de démolir ou de brûler le château et de partager la terre de l'ancien seigneur ; il se fit un mouvement iconoclaste contre ces admirables castels que l'on préserve aujourd'hui avec amour ; on fit la guerre aux tourelles, aux créneaux, aux ogives, à l'art même de la renaissance, comme si de nouveaux barbares avaient apparu ; on avait brisé les blasons, brûlé les chartes ; on démolit les châteaux. Il faut un passe-temps de destruction au peuple, et on lui donna la propriété, l'art, l'élégance à dévorer; en échange, il créa la sainte guillotine, le fatal triangle, le bonnet rouge, la carmagnole, de sauvages saturnales, la loi des suspects, les cartes de sûreté, les certificats de civisme ; cette terrible police qui ne permettait ni la liberté de penser, ni le gouvernement du patrimoine, ni la sécurité de la famille.

Le système administratif improvisé par la constituante tombait en décadence, aucune autorité n'était respectée ; il n'y avait d'autre gouvernement que les affiliations jacobines : elles seules commandaient en vertu de leur droit qui était la force. Le système financier était très-simple : avait-on besoin d'argent pour les nécessités de la guerre, on faisait une émission d'assignats ; et, pour garantir l'assignat, on confisquait les biens des émigrés, ou des corporations, ou des proscrits. A la ressource des assignats on ajoutait celle des réquisitions : avait-on besoin d'un homme, d'une chose, d'une faculté de l'esprit, on les mettait en réquisition, c'est-à-dire qu'on s'en emparait avec violence, sans considération, sans scrupule : quand on ne respecte plus aucune loi, aucun droit dans l'ordre physique comme dans l'ordre moral, on décuple momentanément ses forces par l'abus, et c'est ce qui arrive toujours en révolution ; on brise la vie du gou-

vernement en multipliant les coups d'énergie. A la fin de l'assemblée législative, la France était parvenue à son paroxysme de désordre : il y avait une royauté et plus de roi, des administrateurs partout et pas d'administration ; des ministres sans gouvernement, une assemblée sans crédit, une majorité sans volonté, une hiérarchie sans obéissance. Dans ce triste état, le parti jacobin ramassa le pouvoir, et son grand service fut de porter l'organisation dans ce chaos. Il restitua le respect aux autorités, la force aux organes du pouvoir, à ce point de supériorité et de grandeur, que la parole d'un seul représentant du peuple bouleversait les cités et réduisait une population au néant. A ces quelques mots : Voilà le représentant du peuple, c'est le représentant! une multitude émue, s'agenouille, humble et soumise. La vue d'une écharpe tricolore et d'un panache flottant sur un chapeau à la Henri IV, faisait plus d'effet que la parole d'un roi absolu. Immense service du parti jacobin que cette reconstitution de toute force gouvernementale! et Bonaparte n'est, à vrai dire, que le continuateur du comité de salut public.

La convention nationale ne fut pas, comme la constituante ou la législative, une assemblée d'anarchie et de démolition, mais un pouvoir de force, de commandement : la convention absorbait en elle-même toutes les discordes pour ne plus permettre au dehors qu'unité dans ses décrets, exécutés inflexiblement.

Les élections préparées par le parti jacobin furent empreintes de cet esprit : ce n'est pas l'opinion publique qui domine généralement le corps électoral, mais un instinct de situation remarquable : au temps de lâcheté il est lâche, au temps d'énergie il est fort. Si la convention devait voir dans son sein bien des orages, il était nécessaire que la montagne triomphât ; et quand la montagne fut brisée, il n'y eut plus de révolution. Le premier acte de cette assemblée fut d'abolir la royauté et de proclamer la république. En cela, elle fut nette comme la force ; elle effaça tout mensonge, tout faux semblant : lorsqu'une époque est empreinte d'un principe, pourquoi hésiterait-on à le reconnaître et à le proclamer? Est-ce que Louis XVI était encore roi depuis la grande émeute de la Bastille? est-ce qu'il y avait encore un pouvoir, une autorité? L'insurrection grondait violente, le drapeau tricolore remplaçait la cornette blanche ; est-ce qu'il y avait encore une maison de Bourbon? Pourquoi dès lors prendre tant de détours? on ne pouvait plus longtemps rester dans

l'anarchie, au milieu d'un incessant conflit de pouvoir, de royauté et d'assemblée. Il fallait que la dictature vînt de droite ou de gauche, mais il fallait qu'elle vînt ; le peuple se fit convention, la convention se fit comité de salut public, et le comité se personnifia en un homme.

CHAPITRE XIV.

PREMIÈRES NÉGOCIATIONS DIPLOMATIQUES AVEC LA RÉVOLUTION FRANÇAISE.

Affaires de Pologne. — Développement du système de Catherine II. — Inquiétude de la Prusse; — de l'Autriche. — Dissidence. — Neutralité persévérante de l'Angleterre. — Dégoût de la guerre. — Agents secrets à Bruxelles; — à Verdun. — Marche lente des Prussiens. — Question militaire. — La défense des défilés de l'Argonne. — Les Prussiens étaient-ils démoralisés par la maladie? — Hôpitaux militaires. — Relevé météorologique. — Causes de la lenteur des mouvements. — Négociations. — Bases. — Délivrance de Louis XVI. — Rétablissement de l'ordre. — Carte blanche sur les questions de la Pologne. — Conférences pour l'évacuation du territoire. — Engagement de Valmy. — Retraite des Prussiens. — Étonnement de tous. — Explication.

Septembre 1792.

Catherine II avait fait tous ses efforts pour entraîner la Prusse et l'Autriche dans une guerre sérieuse, puissante, contre la révolution française; indépendamment de la haine qu'elle portait au principe révolutionnaire, l'impératrice, je l'ai dit, avait pour but de masquer son mouvement contre la Pologne entièrement occupée par ses troupes. Tout se faisait à Varsovie publiquement au nom de la Russie; on aurait dit que l'occupation permanente allait se changer en souveraineté. Le feld-maréchal Suwarow campait dans la vieille Pologne, profondément émue à l'aspect de l'étranger; on parlait sourdement d'une insurrection nationale; mais quel serait son résultat? Quelques nobles cœurs, beaucoup d'intrigants, des brouillons de tous les pays, tels seraient les mobiles de ce qu'on appelait le réveil de la Pologne: il ne faut jamais croire au réveil de ce qui est mort; comme dans les vieilles fresques du moyen âge, la révolte des tombes ne produit plus qu'une danse fantastique au milieu des ruines avec les dernières clartés de la lune; ce qui est mort est tout entier dans le sein de Dieu.

Aussi la Prusse et l'Autriche surveillaient-elles attentivement les mouvements de l'armée russe et de l'intrépide et vieux feld-maréchal Suwarow. Le cabinet de Saint-Pétersbourg voulait-il s'approprier la Pologne et par conséquent devenir un voisin redoutable pour la population allemande? Les cours de Vienne et de Berlin avaient sondé Catherine II, et ce fut alors que l'impératrice jeta l'idée d'un partage comme base et principe d'une alliance intime entre les trois cours.

Or, en politique, l'idée d'un partage, même convenu, entraîne avec elle la présence d'armées permanentes qui, protégeant le droit de chacun, sont appelées à le faire respecter. Ainsi, les cours de Vienne et de Berlin sentaient la nécessité d'augmenter les corps d'observation sur la frontière polonaise; on se trouvait précisément entre deux guerres inévitables. Le but de l'invasion en France, tout politique, se renfermait dans une sorte de croisade; qu'avait à y gagner la Prusse? Le duc de Brunswick, en commençant la guerre, avait hautement déclaré qu'on ne toucherait pas à l'intégralité de la France, à ses frontières, à ses places fortes; on n'aurait donc dans cette campagne aucun bénéfice à réaliser, aucune conquête effective! Il faut remarquer que toute la politique du XVIII[e] siècle s'était matérialisée: on ne connaissait pas la puissance destructive d'une forme ou d'une idée politique; on en était aux guerres d'intérêt et de prépondérance. Dans cette situation complexe y avait-il à hésiter? Si l'armée prussienne, alors en France, pouvait, par sa présence dans la vieille Prusse, assurer à son cabinet une plus grande part dans le partage de la Pologne, ne devait-on pas la rappeler? Cette même considération existait pour l'Autriche, avec cette différence toutefois que l'Autriche, plus immédiatement menacée dans ses possessions des Pays-Bas, devait opposer une plus grande résistance sur la question d'un traité avec la révolution française. Aussi tous les efforts des négociateurs devaient-ils se porter sur la cour de Berlin, alors si vivement préoccupée de la Pologne.

Une des causes qui déterminaient la Prusse à tant de tiédeur et de ménagements dans une campagne contre la France, c'était la neutralité indifférente, obstinée des puissances naturellement appelées à faire cause commune; tandis qu'elle dépensait son argent dans ce que les hommes d'État appelaient une guerre de principes, l'Angleterre, sa vieille alliée, loin de se décider encore aux hostilités,

avait déclaré « qu'elle se maintenait dans la plus stricte neutralité [1]. » Si M. Pitt suivait avec sollicitude la cause et les développements de la guerre continentale, il ne donnait ni subside d'argent, ni secours d'hommes, de sorte que le poids de la campagne retombait en définitive sur la Prusse seule, si économe de son trésor. Le cabinet de Berlin s'était tourné vers la Suède, et depuis l'assassinat de Gustave, cette puissance répondait par cette expression solennelle de l'indifférence diplomatique : *Je garde ma neutralité;* il s'adressait aussi à Copenhague, à La Haye : partout la même froideur, la même déclaration ; de sorte que la guerre semblait réduite à une querelle

[1] La déchéance de Louis XVI ayant été prononcée à la suite de l'événement du 10 août, lord Gower, ambassadeur d'Angleterre à Paris, fut aussitôt rappelé, parce que, disait-on, ses lettres de créance étaient caduques depuis l'emprisonnement du roi, et que la résidence d'un ambassadeur à Paris dans les circonstances serait incompatible avec la neutralité. La lettre remise par lord Gower au ministre Lebrun, au nom de George III, exprimait le vif intérêt que ce monarque portait à la famille royale.

M. de Talleyrand était allé rejoindre à Londres M. de Chauvelin, après le 2 septembre ; on fit publier l'explication suivante pour empêcher l'alliance anglaise avec la Prusse :

« Des bruits ridicules et calomnieux ont précédé l'arrivée de MM. de Talleyrand et de Chauvelin ; les papiers anglais sont remplis de relations absurdes sur l'objet de leur mission et sur les moyens qu'ils se proposent d'employer. On cherche ici à tromper l'opinion publique, comme on cherche ailleurs à tromper les rois. On se sert surtout du reproche banal de jacobinisme, mot que l'aristocratie, dans toute l'Europe, paraît avoir choisi pour envelopper dans la même proscription le faux prosélytisme ou une licence coupable, et un ardent amour de la liberté, dans le dessein de les rendre suspects au gouvernement et odieux à une nation dont la fierté n'attend pas des étrangers une réforme qu'elle saura faire elle-même lorsqu'elle en sentira le besoin. Au reste, les patriotes estimables qui sont chargés d'une mission aussi importante que délicate, bien loin de se décourager par les vains efforts d'une malveillance méprisable, n'en poursuivent qu'avec plus d'ardeur le but auquel ils espèrent atteindre, et qui, par l'union des deux pays, différemment, mais également libres, doit préparer la paix générale de l'Europe. En même temps qu'ils respectent le système de la constitution anglaise, et qu'ils ménagent les opinions du pays où ils se trouvent, ils montrent avec franchise et professent avec énergie l'attachement qu'ils ont pour la constitution de leur patrie. C'est sous ce rapport surtout que la conduite de M. de Chauvelin est digne d'éloges. Jusque dans les moindres démarches, il s'étudie à se montrer patriote français et entièrement dévoué à la cause qu'il sert. Il se console aisément de l'accueil assez froid que lui ont fait certaines personnes de la cour et du ministère. Quelquefois de petites choses ne laissent pas que de tirer à conséquence. C'est ainsi, par exemple, qu'il a trouvé l'occasion de parler au roi d'Angleterre du *roi des Français* et du *prince royal*, et il y a toute apparence que c'est pour la première fois que, dans le palais de Saint-James, on a donné cette dénomination constitutionnelle au dauphin et à S. M. très-chrétienne. »

personnelle entre la Prusse et la France, ce qui était un véritable contre-sens dans les annales diplomatiques des deux cabinets ; et pour qui combattait-on d'ailleurs? La position de Louis XVI sans doute méritait un vif et puissant intérêt, mais autour de cette cause de grandeur et d'humanité, que d'intrigues et de clameurs fatigantes! Ici, les réclamations de régence pour Monsieur, comte de Provence; là, l'activité incessante de M. le comte d'Artois et du parti Calonne. La fraction militaire du prince de Condé blâmait sur tous les points les opérations des Prussiens avec amertume ; ces dignes et braves gentilshommes, avec cette ardeur, cette impatience généreuse de la noblesse, ne comprenaient pas qu'on hésitât dans une marche rapide, droite sur Paris. Comme la gentilhommerie béarnaise sous Henri IV, elle voulait diriger ses coups de coulevrines contre les murailles de la cité, dominée par une nouvelle Ligue ; cette impatience trouvait un invincible obstacle dans le caractère froid et compassé du duc de Brunswick, s'avançant méthodiquement, comme dans une grande parade de *Sans-Souci*.

C'était pour ainsi dire avec une expression de regret public hautement avoué que le duc de Brunswick continuait la guerre ; toutes ses opinions politiques, ses gloires, ses émotions étaient froissées par la nature et le principe de cette invasion. Il n'était pas de jour qu'il ne reçût des lettres amères sur ce qu'il osait « l'impiété d'une telle guerre ; » et, chose curieuse, Klopstock, la plus grande renommée littéraire de l'Allemagne, lui adressait de poétiques invectives pour lui reprocher de combattre la liberté sainte, l'humanité et le vœu des générations. Des dépêches venues de Liége, où se trouvait M. de Dohm, lui parurent même d'une assez haute importance pour ralentir le mouvement déjà si lent des armées prussiennes.

Il est très-essentiel de se faire une juste idée de l'esprit et du caractère de M. de Dohm, un des hommes les plus influents à cette époque de négociations intimes et d'arrangements clandestins. Christien-Guillaume de Dohm, Saxon d'origine, avait débuté dans cette carrière du journalisme qui exige une si grande improvisation d'idées et de style; nul n'avait publié plus de livres et de brochures sur les questions de morale et de philosophie ; et en Prusse, où tous les hommes sérieux sont associés à la politique du gouvernement, M. de Dohm eut dès lors sa place marquée dans la diplomatie secrète ; il réussit dans plusieurs missions importantes, ce qui grandit

sa prépondérance naturelle; ses principes, son éducation littéraire étaient cette philanthropie du XVIII[e] siècle, amie de tout changement et de toute révolution; et l'on affirmait qu'intimement lié avec Mirabeau, il lui avait fourni les documents de son livre sur la *Monarchie prussienne.* Pendant son séjour à Liége, il avait également connu l'abbé Tondu-Lebrun, que la révolution portait, sous le patronage de Danton, au ministère des relations extérieures.

Au moment où le conseil exécutif et la commune de Paris résolurent de traiter, il était naturel que le souvenir de M. de Dohm vînt au ministre Lebrun et à Danton lui-même comme un intermédiaire tout trouvé, un de ces diplomates capables d'aider un dénoûment favorable, parce qu'il n'était pas en nom et qu'on pouvait l'avouer et le désavouer au besoin. A cet effet, M. Lebrun désigna pour cette mission délicate un chef des relations extérieures, M. Denis Benoît [1], qui dut se rendre directement à Liége, avec des pouvoirs pour exposer à M. de Dohm la véritable situation des affaires en France, et la nécessité d'en finir par une transaction dans l'intérêt de Louis XVI même. M. de Dohm était plus capable que nul autre de comprendre ces sortes de transactions : il avait assisté aux révolutions des Pays-Bas et de la Belgique. La commune de Paris, le chef provisoire du gouvernement, offraient la liberté de Louis XVI, une indemnité de guerre et la promesse formelle qu'on ne s'immiscerait en aucune façon dans le partage de la Pologne; et, au besoin même, la France soutiendrait la Prusse pour lui assurer une plus large part à l'encontre de la Russie et de l'Autriche, si des différends s'élevaient entre elles.

C'étaient ces ouvertures du conseil provisoire de France que M. de Dohm envoyait au duc de Brunswick, avec invitation confidentielle d'y beaucoup réfléchir, et le généralissime des armées prussiennes n'y était que trop favorablement disposé. Depuis la prise de Verdun, la marche du duc de Brunswick paraissait inexplicable; l'état de complète désorganisation de l'armée [2] du général Dumouriez ne per-

[1] Je crois M. Denis Benoît le même que celui qui dirigea honorablement plusieurs postes élevés sous la restauration.

[2] Dans ces temps d'anarchie et de désordre, où toutes les autorités et tous les pouvoirs étaient confondus, les administrations départementales avaient des commissaires aux armées. Celle de la Côte-d'Or envoya en Champagne les sieurs Baillot et Naissant, chargés de faire des rapports sur l'état des affaires. Dans un de ces rap-

mettait pas une sérieuse résistance ; maître de Verdun et de la route de Châlons, on pouvait se porter en masses pressées sur la Marne, et, par la rapidité du mouvement, aider encore la fatale destruction de l'armée républicaine. Quand on attaque une révolution, il faut aller vite, parce qu'alors on peut profiter de ses désordres pour la comprimer ; si l'on tarde trop longtemps, le désordre cesse et l'enthousiasme régularisé devient une force que les vieux gouvernements ne connaissent pas. D'où venaient donc l'hésitation, les tâtonnements du duc de Brunswick, et cette inexplicable immobilité sous Verdun qui salue le drapeau blanc? Maîtresse de la ville depuis le 1er septembre, l'armée prussienne n'avait pas jeté le 5 ses avant-gardes au delà de Varennes, c'est-à-dire à deux lieues sur la route de Verdun. Dès ce moment, toutes les manœuvres de l'armée du duc de Brunswick deviennent sans but, incertaines, douteuses : qui pourrait expliquer comment le siége de Thionville se poursuit sans grosse artillerie, et comment qualifier la conduite du gouverneur de Luxembourg qui refuse d'en fournir aux Autrichiens? Comment ne pas s'emparer rapidement des défilés de la forêt d'Argonne, que le général Dumouriez put ensuite appeler les Thermopyles de la France? Comment 76,000 hommes d'excellentes troupes disciplinées par Frédéric n'attaquent-ils pas le général français, qui commande à peine 20,000 hommes désorganisés au camp de Grandpré?

Quoi ! le duc de Brunswick sait parfaitement que pour le pouvoir énergique et révolutionnaire chaque heure est un siècle, chaque retard une cause de force, et quinze grands jours s'écoulent entre la prise de Verdun et sa marche militaire sur Châlons ! il laisse comme

ports inédits sur la bataille de Valmy, auquel est joint un plan à la main de la position des Prussiens et des Français, on lit : « L'ennemi est entré : il dévaste, il avance ; encore quelques jours et il va être aux portes de Paris; qui l'arrêtera ; est-ce une armée qu'il vient de dépasser presque sans coup férir, qu'il affame, et qui, malgré tous les bruits dont on la berce, ne songe qu'à se tenir sur la défensive, et se croit victorieuse du moment qu'elle n'est pas vaincue... Sont-ce ces bataillons de nouvelle et de dernière levée, mal armés, mal commandés, sans discipline, et qui n'ont pas encore vu le feu ? Encore une fois, le danger de notre position est ignoré. » Dans un autre rapport, daté du 20 septembre, les commissaires de la Côte-d'Or disaient : « La vérité veut que nous ne nous taisions pas que généraux et troupes sont très-mécontents des nouveaux fédérés de Paris ; point de discipline, beaucoup de peur, et le mot de trahison toujours à la bouche. L'un de nous a entendu de Kellermann lui-même : Je vous ordonne de couper la tête au premier auquel vous entendrez prononcer le mot de trahison.

à plaisir MM. de Beurnonville [1] et de Kellermann opérer leur jonction avec le général Dumouriez dans le camp de Grandpré. Un jeune militaire d'un ordre même vulgaire aurait marché rapidement pour s'emparer des défilés de l'Argonne à peine défendus ; maître de cette position, rien n'était plus aisé que de tourner le camp de Grandpré et de faire mettre bas les armes aux 20,000 hommes de Dumouriez, coupés et conservant à peine des communications; et ce général avoue lui-même ses dangers. Mais cette marche de l'invasion devait s'accomplir à vol d'oiseau, sans hésitation, dans l'étonnement et l'effroi qu'inspirait la prise de Verdun : d'où vient donc que rien ne se fit dans ces conditions? qui peut expliquer l'immobilité des Prussiens, quand il faut si vigoureusement agir?

En présence de faits militaires si étranges, si bien et si hautement censurés par Napoléon, on a voulu tout expliquer par des causes vulgaires; on a dit : L'armée prussienne, assaillie par des pluies continuelles [2], compta des malades par milliers; le soldat allemand, abreuvé de raisin dans les plaines de la Champagne, subit la plus cruelle dyssenterie; il fallut donc songer à la retraite rapide, et, par une manœuvre glorieuse, le général Dumouriez mit un terme à l'invasion ennemie, et délivra le territoire de la France. Le grave historien qui recueille ses documents aux sources, ne peut s'arrêter à des notions légèrement ramassées. Des relevés météorologiques incontes-

[1] Le marquis Pierre Riel de Beurnonville, né près de Bar-sur-Aube le 10 mai 1752, entra, à quatorze ans, dans la gendarmerie de Lunéville, où les simples cavaliers avaient rang de sous-lieutenant, et passa en 1775, avec ce grade, dans le régiment de l'île de France, où il devint bientôt capitaine. Après les campagnes de l'Inde sous Suffren (1779-1781), il revint à l'île Bourbon, où il fut successivement aide-major, major et commandant des milices. A la suite de querelles avec le gouvernement de cette colonie, Beurnonville fut destitué, et il arriva à Paris en 1789 porter ses plaintes ; on lui donna pour satisfaction la croix de Saint-Louis. Partisan de la révolution, au commencement de la guerre de 1792, il fut, avec le grade de colonel, aide de camp du maréchal Luckner, puis nommé maréchal de camp ; après sa défense du camp de Maulde, il reçut le titre de lieutenant-général.

[2] Voici le tableau météorologique du mois de septembre 1792. Les huit premiers jours furent très-beaux, et il ne plut qu'à différents intervalles dans les journées des 8 et 9. Le beau temps dura ensuite jusqu'au 20, où il ne plut que dans la matinée, puis le 23, le 24, le 25. Ainsi il y eut cinq jours et demi de pluie pendant tout le mois, et cette pluie ne fut ni continuelle, ni abondante : tous les autres jours furent très-beaux et le temps ne devint absolument mauvais que dans les premiers jours d'octobre, lorsque les Prussiens étaient en pleine retraite et qu'ils avaient dépassé la frontière.

tables constatent que du 29 août jusqu'au 21 septembre, période dans laquelle tous ces événements s'accomplirent, il ne plut que trois jours sur vingt-deux, et ce furent des pluies d'orage, chaudes et rapides. Le registre des hôpitaux de l'armée prussienne aux archives de Berlin, constate que sur un effectif de 56,000 hommes, il y eut une moyenne de 1100 à 1400 malades, ce qui est l'état normal d'une armée en campagne, dans les pays les plus sains.

Il faut donc retrancher dans les tableaux de la révolution française ces peintures rembrunies de la mauvaise saison et de l'état maladif de l'armée prussienne, causes qui agirent à ce point de la faire pour ainsi dire capituler. Non, les terres ne furent pas détrempées par les pluies ; non, la dyssenterie ne ravagea pas le camp du duc de Brunswick. Comme il fallait trouver une explication naturelle aux événements si étranges de la campagne, on dut parler de la mauvaise saison et de la mauvaise santé des troupes ; mais la cause de ces retards répétés, de ces hésitations timides, se trouve dans les négociations incessantes qui suivaient, pour ainsi dire, la marche de l'armée. A peine Verdun était-il soumis, que dans un mémoire présenté à Frédéric-Guillaume, le comte de Haugwitz, le marquis de Lucchesini et le secrétaire de cabinet Lombard, rappelèrent au roi la véritable situation des affaires de la Pologne, et la nécessité pour lui de retourner à Berlin, afin de prendre la direction d'une négociation diplomatique, bien autrement importante que cette croisade coûteuse et sans but contre la France : « Les événements de Paris étaient de nature à provoquer la plus sérieuse attention, disaient-ils ; à mesure que l'armée prussienne faisait un pas, la fureur de la populace redoublait ; on voulait sauver le roi de France : une marche de plus, et la famille royale était égorgée. En suivant cette campagne, on en manquait donc le but. Indépendamment des subsides dépensés et des pertes effectives de l'armée, on exaspérait les esprits. Pourquoi dès lors ne point traiter? Si l'évacuation du territoire pouvait amener la délivrance de Louis XVI et la fin de la guerre, comment hésiterait-on encore? Le général Dumouriez, qui était à la tête de l'armée de France, MM. de Custine, de Kellermann, de Beurnonville, n'étaient pas des jacobins ennemis de Louis XVI ; bien loin de là, ils s'engageaient à se prononcer pour lui ; le chef du gouvernement, Danton, bien qu'il fût tête d'énergie et de résolution, était fort corruptible, et déjà même on avait essayé auprès de lui ce moyen d'argent pour

le rapprocher de la cour. Rien au fond n'était plus facile à dominer que la commune de Paris, et l'on pouvait ainsi par un simple arrangement obtenir des résultats plus certains que le sort des batailles. La paix une fois conclue, la Prusse pourrait porter toutes ses forces sur la Vistule et obtenir un meilleur lot dans la Pologne. » Les hommes d'État ajoutaient à ces considérations des motifs tirés du peu d'intérêt qu'inspirait l'émigration et les querelles des princes de la maison de Bourbon : Monsieur demandait la régence, le comte d'Artois voulait le pouvoir; le prince de Condé la direction de l'armée. Un arrangement faisait cesser tout cela, et l'on pourrait traiter directement avec une autorité régulière en France pour reconstituer les anciennes relations des deux monarchies avec une constitution modérée.

Ce mémoire frappa vivement le roi Frédéric-Guillaume. Prince loyal et courageux, s'il avait suivi sa propre impulsion, il aurait continué la campagne avec fermeté ; son honneur chevaleresque était engagé à ne pas reculer à la tête de quatre-vingt mille hommes, mais son conseil l'entraînait à une politique de tempérament, et madame de Lichtenau appuyait le parti des transactions. Sans quitter le camp, il laissa la direction suprême de la guerre et de toute négociation diplomatique au duc de Brunswick, c'est-à-dire au parti temporisateur qui ne demandait pas mieux que de terminer la guerre. Trois négociateurs étaient successivement partis de Paris avec les instructions très-secrètes du conseil exécutif ; le premier, Billaud-Varenne, dont j'ai déjà parlé, portait les propositions les plus larges : « blanc seing pour la délivrance de Louis XVI ; le roi ne servirait plus d'otage dès qu'il n'y aurait plus de guerre qui nécessiterait cette mesure ; appui de cabinet pour le partage de la Pologne ; indemnité pour la campagne. » Le second négociateur fut Westermann [1], le héros du 10 août, l'ami de Danton, et que celui-ci dépêchait à Dumouriez pour hâter la fin de l'invasion du territoire. Ce n'était pas un homme ordinaire que Westermann, le plus intrépide des héros d'une révolution qui déjà en avait tant produit. Fabre d'Églan-

[1] Westermann, né en 1764 à Molsheim en Alsace, s'engagea dans un régiment de cavalerie ; en 1789 étant à Paris sans emploi, il se jeta avec ardeur dans les émeutes populaires, et fut nommé en 1790 greffier de la municipalité de Haguenau. Après le 10 août, il reçut le grade d'adjudant général.

tine [1] fut également envoyé par Danton ; c'était son secrétaire intime, esprit fin, adroit, mesuré et très-propre à déterminer une négociation par sa petite renommée littéraire.

Du côté du duc de Brunswick le choix fut également facile : le général Heymann, aide de camp du roi Frédéric-Guillaume, avait longtemps servi dans l'armée du marquis de Lafayette ; et le secrétaire de cabinet Lombard n'était-il pas d'origine française ? C'était déjà s'entendre que d'avoir indiqué de tels négociateurs pour convenir des bases d'arrangement. Tandis que M. de Dohm entrait dans des questions plus mystérieuses avec M. Denis Benoît, madame la comtesse de Lichtenau restait aux eaux de Spa, pour être plus à même de tout connaître et de tout suivre. On savait cela à Paris, et tous les moyens de séduction étaient employés pour arriver à l'évacuation du territoire.

Si les hommes d'État du cabinet de Berlin avaient résumé dans un mémoire les motifs qui devaient entraîner le roi Frédéric-Guillaume à un arrangement pour porter toute son attention en Pologne, Billaud-Varenne avait de concert avec Fabre d'Églantine [2] rédigé une lettre fort remarquable qui fut adressée au général Heymann, sur la nécessité de presser une convention militaire. Ce mémoire tendait à

[1] Fabre d'Églantine, né à Carcassonne en 1756, fut d'abord comédien. Ayant abandonné cet état pour se faire homme de lettres, il se trouvait à Paris lorsque la révolution éclata, et en devint un des chefs les plus ardents.

[2] Je continue à largement puiser dans le beau portefeuille de M. Lalande.

Fabre d'Églantine, comme poëte, était en constante relation avec M. Lombard, secrétaire du roi de Prusse, qui avait la prétention de littérateur français. Il existe peu d'autographes de Fabre d'Églantine ; j'en trouve un pourtant, court. C'est une lettre adressée à sa femme ; la voici :

« Je ne doute pas que les récits que l'on fait à Strasbourg de ce qui se passe à Paris ne soient aussi merveilleux que ceux que l'on fait à Paris de ce qui se passe à Strasbourg. De tout cela, je ne puis dire autre chose sinon que mon fils et moi nous nous portons assez bien, lui crayonnant les aristocrates avec du charbon, le long des escaliers, et moi les peignant dans mes comédies, quand ils me tombent sous la main et tels que je les ai vus et les vois. Du reste, je regarde passer ce monde et ces Parisiens ; je trouve tout cela fort drôle.

» Hors les morts, qui sont enterrés.

» Mes amitiés à maman ; qu'elle écarte d'elle tout souci et toute folle prévoyance, car celui qui ne sait pas vivre aujourd'hui est toujours malheureux d'avance. Je pense que les affaires d'Hagueneau se meurent et que ses rentes sont réellement ressuscitées, c'est son meilleur. Adieu, soyez tranquilles, rien n'est rare ici, si ce n'est l'argent et la fidélité aux bureaux de la poste.

» FABRE D'ÉGLANTINE. »

prouver : « Que les armées prussiennes porteraient la responsabilité de tous les événements de Paris, violents, désordonnés, si elles n'arrêtaient pas leur marche : on avait vu par la fatale journée du 2 septembre, que la démocratie une fois soulevée ne respectait rien. Les prêtres et les nobles seraient tous massacrés et avec eux, le roi et la famille royale ; dans cette hypothèse, il fallait enfin poser un arrangement respectable au moyen duquel tout serait sauvé. » Ces négociations se conduisaient presque publiquement. Westermann en rendait compte à Danton ; Fabre d'Églantine avec son esprit fin, délié, correspondait avec le secrétaire de cabinet Lombard, homme essentiellement littéraire, très-flatté des succès d'académie et presque orgueilleux qu'un auteur de comédies aussi remarquable que Fabre d'Églantine voulût bien s'occuper de ses petits vers français. On masqua comme toujours le but réel des entrevues : le général Heymann vint dans le camp de Dumouriez sous prétexte d'arrêter un cartel d'échange, et le secrétaire Lombard se laissa tout volontairement enlever par un parti français, afin de négocier à l'aise sur les bases posées par le conseil exécutif à Paris. Ces entrevues furent fréquentes ; on prenait si peu de précautions que des mémoires de cabinet, adressés au duc de Brunswick par Billaud-Varenne, existent encore à Berlin. On s'engageait surtout à sauver la vie au roi menacé par l'émeute.

Quel que fût le caractère de plus ou moins de bonne foi et de netteté de ces négociations, continuées peut-être avec des arrière-pensées, elles avaient au moins pour résultat de gagner du temps et de jeter plus de lenteur dans les opérations militaires des Prussiens. Quand il s'agit d'une guerre d'invasion, la rapidité c'est la fortune, et l'audace le succès ; on avait tout à gagner à Paris, en amusant le duc de Brunswick par des espérances : après la défection de M. de Lafayette, le moral de l'armée était perdu ; la situation du général Dumouriez au 1er septembre était essentiellement compromise ; une marche des Prussiens pouvait enlever le camp de la Lune. A partir du 15 septembre, la situation a changé : le conseil exécutif a placé sous les ordres de Dumouriez les généraux Kellermann et Beurnonville, qui doivent converger sur le centre, et opérer la jonction des deux armées ; dans quelques jours, Dumouriez qui n'avait pas plus de 20,000 hommes, pourra en opposer 45,000 aux Prussiens. Des manœuvres habiles, le courage des soldats, l'activité des généraux, tout concourt

à sauver la chose publique ; et à ce moment les Prussiens s'arrêtent et négocient.

Divers points sont discutés pour arrêter l'effusion du sang humain, et amener des propositions plus générales pour la paix : 1° Les Prussiens évacueront le territoire sans être inquiétés par l'armée républicaine ; 2° toutes les places seront remises aux généraux français ; 3° le conseil exécutif s'engage à faire cesser la captivité de Louis XVI, et à rétablir un gouvernement régulier qui comprime l'esprit d'agitation et de propagande à l'extérieur ; 4° des fonds seront alloués comme indemnités de guerre aux armées prussiennes, et livrés au duc de Brunswick. Dumouriez agissait en même temps avec une grande activité auprès du cabinet de Frédéric-Guillaume pour le déterminer à une paix définitive ; toujours dominé par l'impérieux besoin d'écrire et d'exposer ses pensées, il développa les causes qui devaient amener la paix, et un mémoire adressé au cabinet à Berlin fut destiné à séparer le cabinet prussien des intérêts de l'Autriche. Dans un second mémoire, il déclarait au roi Frédéric-Guillaume, que son intention était de se prononcer pour la cause du roi de France ou d'un prince de la famille de Bourbon, afin de rétablir l'ordre monarchique à Paris ; mais pour cela il avait besoin de réunir tous ses moyens : ce qui signifiait qu'il fallait le laisser opérer sa jonction avec les généraux Kellermann et Beurnonville. D'ailleurs le malheureux Louis XVI ne demandait-il pas, en suppliant, dans une lettre de sa main adressée au roi de Prusse, que pour sauver sa vie et celle de sa famille, on arrêtât la marche des armées ennemies dont le succès hâtait sa mort ?

Il faut suivre avec quelque attention les mouvements militaires du 15 septembre jusqu'au 21, jour de la canonnade de Valmy, pour se convaincre qu'il n'y eut de part et d'autre aucune volonté de s'attaquer vigoureusement : on parade en déployant ses forces ; les Prussiens avancent de quelques postes jusqu'à Sainte-Menehould, et pirouettent sur la droite pour dominer le camp de la Lune ; et Dumouriez, à son tour, agit avec une sécurité si grande qu'on dirait qu'il existe une suspension d'armes secrète et qu'on se cache mutuellement. Quoi ! pendant sept jours, dix occasions de bataille se présentent, et nul n'en profite. On hésite à chaque pas pour l'attaque comme pour la défense. Et qu'est-ce, au fond, que la canonnade de Valmy ? Aujourd'hui que la vérité est bien connue, toute la bataille de Valmy

consiste en cette seule stratégie : les Français sont en colonnes pressées et massées sur les hauteurs, sans intervalles, sans ordre de bataille ; une canonnade lointaine commence, deux caissons éclatent auprès des moulins qui dominent la position [1] ; les Prussiens, près d'attaquer les hauteurs, se massent, la baïonnette au bout du fusil, lorsque le duc de Brunswick renonce subitement à cette manœuvre, sous prétexte qu'il y a impossibilité d'attaquer de front un poste aussi formidable ; et dans tout cela on perd 300 ou 400 hommes.

C'est que l'achèvement de l'œuvre secrète était à bout ; les négociations touchaient à leur terme : les amis de Danton accouraient auprès de Dumouriez avec toutes les ressources de Paris ; après Billaud-Varenne, Westermann et Fabre d'Églantine, Tallien lui-même arrivait. Tous membres de la commune de Paris, ils avaient ses pleins pouvoirs et ses confidences. S'il ne s'agissait pas d'une sorte de négociation intime pour sauver la capitale, que venaient faire au camp tous les confidents de Danton, les mains pleines? Le pillage les avait faits riches de diamants et d'or, et le garde-meuble seul aurait chargé les mulets du roi Philippe. Dès lors les prétextes de retraite ne manquèrent pas vis-à-vis des Autrichiens et des émigrés, qu'on ne pouvait délaisser sans motif, car il fallait garder les convenances envers des alliés et des auxiliaires. « Eh bien ! disait-on, à Valmy on avait essayé la bataille, elle n'avait pas réussi ; il ne s'agissait plus de combattre quelques débris d'une armée désorganisée ; par un mouvement de concentration des généraux Kellermann et Beurnonville, l'armée française comptait 71,000 hommes sans comprendre encore les nouvelles levées, les camps de Châlons et de Paris. Dès lors c'eût été folie de poursuivre une invasion quand on avait à peine des forces égales aux troupes activement organisées dans le pays envahi ; que restait-il de plus raisonnable dans cette situation? Traiter en sauvant

[1] *Extrait de la relation officielle de la bataille de Valmy, rédigée au quartier général de Frédéric-Guillaume, à Hans, le* 24 *septembre* 1792, *et publiée à Berlin :*

« L'armée prussienne montra, le 20 septembre, ce que peut la discipline militaire unie à la valeur. Ses mouvements se firent avec le même ordre, la même tranquillité qu'aux manœuvres en temps de paix, et, durant trois heures, tout resta tranquillement en ligne sous le feu le plus vif, sans qu'un seul homme pensât seulement à quitter son rang. Du premier général jusqu'au dernier soldat, tous brûlèrent du désir le plus ardent d'être menés à l'ennemi, et nous eussions remporté le triomphe le plus glorieux *si des motifs prépondérants* n'eussent retenu le roi de se déterminer à livrer bataille. »

l'honneur et les apparences, opérer sa retraite sans compromettre le personnel de l'armée, avec la condition expresse que Louis XVI serait sauvé. »

Ce fut après la bataille de Valmy que les négociations, jusqu'ici secrètement conduites [1], prirent un certain caractère de publicité.

[1] Dumouriez écrivit, le 24 septembre 1792, la lettre suivante au ministre des affaires étrangères :

« Je ne suis pas toujours occupé de batailles, comme vous allez le voir, mon cher Lebrun, par les deux pièces ci-jointes. J'ai été provoqué plusieurs fois à des conférences par le prince de Hohenlohe, général des Autrichiens, et par des confidents du roi de Prusse. J'ai rejeté fort loin les insinuations autrichiennes ; mais, profitant de la capture d'un secrétaire du roi de Prusse, je lui ai fait passer le mémoire ci-joint, fait par un de mes aides de camp, nommé Fortain, d'après les renseignements que je lui ai donnés. Ce mémoire a attiré une conférence avec l'aide de camp de confiance du roi de Prusse; elle a eu lieu hier. J'ai beaucoup amplifié tous les principes contenus dans ce mémoire, et cela a produit l'espèce de proposition que je vous envoie, avouée par le roi de Prusse, de la main même de M. de Manstein. M. Westermann, que je vous dépêche, a été au camp prussien. Je suis prié à dîner demain chez le roi de Prusse, mais je n'irai point, parce que ce serait une imprudence, et parce que le premier acte, très-juste et très-rigoureux, de la convention nationale détruit tous les moyens de négocier, non-seulement sur les bases de M. de Manstein, qui, dans aucun cas, ne seraient admissibles, mais même sur aucun rapprochement, s'il est vrai que la déchéance soit prononcée et la royauté supprimée.

» Cette pièce de M. de Manstein ne m'a paru, dans aucun cas, matière à négociation; elle prouve seulement que la détresse est très-grande dans l'armée prussienne, ce que M. Westermann vous prouvera en vous apportant le pain dont ces malheureux sont nourris, et, ce qui est encore plus prouvé, par la mollesse de leurs attaques, par la quantité de leurs malades et par le nombre de leurs déserteurs. Je crois le roi de Prusse très-embarrassé et très-fâché d'avoir été si avant, et qu'il désirerait trouver un moyen de sortir d'embarras. Je crois qu'il se rapproche de moi dans le désir de me combattre, n'ayant plus d'autre moyen de se tirer d'affaire; car si je le tiens encore en panne huit jours, son armée sera entièrement défaite d'elle-même sans combattre, à moins qu'il ne lui vienne de nouveaux secours, avec lesquels il pourrait s'avancer sur Reims ou sur Châlons. Je n'entreprendrai, comme vous le jugez bien, aucune négociation, à moins d'y être autorisé, et de recevoir du conseil les bases sur lesquelles je pourrai négocier. Cette pièce de M. de Manstein n'est point une négociation et n'engage à rien, mais vous pouvez vous faire autoriser à y faire une réponse, et c'est cette réponse qui peut contenir les bases d'une négociation. Répondez-moi à cet égard, et en attendant je continuerai à tailler ma plume à coups de sabre. Je vous embrasse, mon cher Lebrun, de tout mon cœur. »

A cette lettre était jointe la pièce suivante :

Points essentiels pour trouver le moyen d'accommoder à l'amiable tout mésentendu entre les deux royaumes de France et de Prusse.

« 1° Le roi de Prusse, ainsi que ses alliés, désirent un représentant de la nation française dans la personne de son roi pour pouvoir traiter avec lui. Il ne s'agit pas

La convention nationale venait d'ouvrir son énergique carrière par deux décrets, l'abolition de la royauté en France et la proclamation de la république. A la tribune, dans les clubs, on ne procédait que par menace et avec arrogance contre les Prussiens. Danton se servait de termes de mépris et de colère contre le duc de Brunswick, et cela pour tromper les esprits vulgaires et déclamateurs; mais au fond on négociait sans jactance et avec un désir immodéré de part et d'autre d'arriver à un résultat. La convention déclarait qu'il ne serait fait aucun armistice avant que l'ennemi n'eût évacué le territoire; mais sous main et pour arriver secrètement à ce résultat, les négociateurs de Danton multipliaient les allèchements et les promesses à la Prusse. Enfin, quand ces négociations eurent atteint un certain caractère de maturité, on n'en fit plus mystère, même à la tribune; et le ministre Tondu-Lebrun les annonça en termes presque officiels à la convention nationale : « Des négociations importantes ont été entamées et elles promettent une heureuse issue; il en est une surtout qui intéresse essentiellement l'existence de la république française. Je m'asbtiens d'en dire davantage; sans doute vous approuverez cette réserve, sans laquelle nous risquerions de perdre tout le fruit de nos tentatives. Dès que vous l'ordonnerez cependant, je pourrai déposer ces secrets importants dans le sein d'un comité choisi, en attendant qu'il n'y ait plus de danger à les révéler au public. »

Quelles étaient ces négociations mystérieuses, et par quelle voie obtenaient-elles alors cette publicité un peu tardive et néanmoins très-nette? Le lendemain de la canonnade de Valmy, l'adjudant général Westermann se présenta au quartier général du roi de Prusse, accompagné du secrétaire de cabinet Lombard, enlevé, comme on l'a dit, par un parti français. Westermann n'avait pour mission officielle qu'une convention d'échange du secrétaire M. Lombard contre M. George de Varennes, arrêté par les Prussiens. Westermann fut immédiatement conduit sous la tente du duc de Brunswick, qui l'écouta attentivement, avec une bienveillance marquée. Il le fit présenter au roi de

de remettre les choses sur l'ancien pied, mais, au contraire, de donner à la France un gouvernement qui soit propre au bien du royaume;

» 2° Le roi, ainsi que ses alliés, désirent que toute propagande cesse;

» 3° L'on désire que le roi soit mis en liberté.

» A Dampierre-sur-Aube, le 23 septembre, 1792.

» *Signé :* MANSTEIN, lieutenant colonel et aide de camp général du roi. »

Prusse, alors fort ennuyé de la guerre et prêt à quitter le camp. Westermann, reproduisant toutes les considérations développées par Dumouriez, les exposa comme réalisables dans un délai très-rapproché; il aperçut que Frédéric-Guillaume l'écoutait avec une attention bien vive et continue; le roi parut fort inquiet de la famille de Louis XVI, et se résuma en disant que le général Heymann et le colonel Manstein, son premier aide de camp, iraient auprès du général Dumouriez, et que sous prétexte d'un cartel d'échange on pourrait traiter les questions politiques sérieuses.

Ces esprits de négociateurs étaient bien faits pour s'entendre : les généraux Kellermann, Westermann, Heymann, étaient d'origine commune, alsacienne, et Manstein appartenait à la Souabe; on discuta en allemand les points politiques importants : comment pourrait-on assurer la liberté de Louis XVI et rétablir un simulacre de royauté en France? le général Manstein ajouta, au nom du roi de Prusse, des compliments très-flatteurs pour Dumouriez, qui ne cessait de dire : « La France et la Prusse sont placées dans un même système politique; que le roi abandonne le territoire français et tout sera désormais facile; mais avant tout, plus d'ennemis sur notre sol. C'était, ajoutait-il, les conditions essentielles pour que lui-même pût exercer une certaine influence politique à Paris, au profit de l'ordre, de la paix et de l'élément monarchique. » Le résultat de cette conférence, plus diplomatique que militaire, fut d'abord une suspension d'armes illimitée.

Deux partis existaient dans le camp prussien bien prononcés : l'un qui, sans se mêler de la question politique, voulait évacuer le territoire promptement par des considérations militaires ou par des mobiles secrets que les négociateurs apportaient avec eux-mêmes; l'autre qui appelait une grande bataille et une marche rapide sur Châlons; et c'était entre ces deux opinions que flottait incertain le roi Frédéric-Guillaume. On ne pouvait se dissimuler que la première opinion avait une force et une prépondérance bien naturelles dans les circonstances particulières. Depuis six mois, la Prusse avait tâté l'Angleterre et la Hollande pour obtenir une immédiate déclaration de guerre et des secours effectifs contre la révolution française; à ces démarches on avait répondu par un refus; les contingents, même germaniques, étaient si restreints, qu'ils ne pouvaient pas compter dans les masses de l'armée d'invasion. L'Autriche n'avait

disposé pour la guerre actuelle que de forces extrêmement limitées, tandis que ses grandes ressources se concentraient sur les frontières de la Pologne, pour profiter plus largement d'un partage. C'était donc la Prusse seule qui supportait les chances de la guerre ; les émigrés eux-mêmes étaient plutôt un embarras qu'un appui avec leur opinion ardente, leurs espérances illimitées, qui rendaient toute négociation difficile : les gens de cœur gênent les esprits à transaction.

Ces sentiments dominaient la partie active de la diplomatie prussienne sous le duc de Brunswick, Lucchesini, Haugwitz et le secrétaire Lombard; la comtesse de Lichtenau y poussait également le roi. Les nouvelles qu'on recevait de Paris n'étaient pas de nature à grandir les espérances des partisans de la guerre et d'une marche sur Paris. On avait le bulletin chaque jour des actes et des mesures énergiques de la convention nationale : la proclamation de la république, l'abolition de la royauté ; l'esprit centralisateur de cette assemblée ; cette souveraineté dont le diadème était plus rayonnant que celui d'un roi, ses fortes résolutions, jetaient l'étonnement, j'ai presque dit l'admiration, dans le camp prussien ! « Singulière et forte nation ! ne cessait de dire le duc de Brunswick ; à peine est-elle constituée en république qu'elle menace déjà les rois. » Les premiers actes de la convention nationale avaient même singulièrement simplifié la question politique : la Prusse pouvait-elle encore faire des conditions gouvernementales à la France, exiger le rétablissement de la royauté et la restauration du pouvoir aux mains de Louis XVI, quand tout cela était réduit au néant par des décrets ? Il fallait donc proportionner le résultat de la négociation entre les deux armées à une convention purement militaire ; si l'on s'occupait du sort de Louis XVI, c'était pour qu'on le rendît à la liberté en cessant de l'exposer aux coups de la multitude. L'ultimatum donné par le cabinet de Frédéric-Guillaume, parlait encore pour la forme du royaume et du roi ; mais il n'insistait véritablement que sur la nécessité d'éteindre et de comprimer l'esprit menaçant de la propagande; encore cet ultimatum avait-il été signé le 23 septembre, et l'on ne connaissait pas encore le décret de la convention qui proclamait la république ; l'on pouvait donc transiger encore sur des bases monarchiques. Pendant les sept derniers jours de septembre, les conférences se continuèrent presque publiquement. Le colonel Thévenot, aide de camp de Dumouriez,

était comme à résidence fixe auprès du duc de Brunswick, et M. de Manstein ne quittait pas la tente de Dumouriez, tandis que le général Massenbach était secrètement envoyé au général Kellermann [1], avec ordre d'ouvrir des négociations directes avec le vieil officier général de Louis XV et de Louis XVI.

Si quelques députés fougueux ou bien les feuilles ardentes à Paris réclamaient contre toute espèce de traité avec l'étranger, Danton et les chefs actifs du gouvernement ne jugeaient pas au même point de vue les négociations prussiennes. En révolution, les chefs ont généralement deux langages, celui des partis et celui des affaires, lesquels diffèrent essentiellement.

Danton pouvait bien s'exprimer sur le roi de Prusse et le duc de Brunswick en paroles ordurières, selon l'usage de ses amis des clubs; mais il avait compris l'importance de la négociation que Dumouriez avait révélée au ministre Lebrun : la correspondance diplomatique lui détaillait la véritable situation de l'Europe soulevée contre la révolution. Si quelques États gardaient encore la neutralité, c'était seulement pour la forme; la guerre générale était imminente, même avec l'Angleterre. Or, quel succès déjà que de séparer la Prusse d'une coalition inévitable! quel effet moral ne produirait pas sur la nation et l'armée la simple nouvelle de la retraite des Prussiens!

Le général Dumouriez n'avait pas tout confié à des dépêches qui tôt ou tard deviendraient publiques : il envoyait à Danton le général Westermann avec tous les renseignements qui pouvaient éclairer le conseil exécutif. Le secret de la négociation était celui-ci : « Les Prussiens ne demandent qu'un prétexte pour abandonner nos frontières; ne vous montrez pas trop difficile pour le trouver. » Le général Westermann devait également poser au conseil les questions suivantes : « Quelle est la position de Louis XVI au Temple, et quel

[1] C'est dans le camp de Kellermann que le général Massenbach trouva le général Arthur de Dillon, fort lié avec le roi de Prusse. « Jetant autour de lui un coup d'œil inquiet, et voyant qu'on parlait avec vivacité dans la salle et sans l'observer, le général Arthur de Dillon ouvrit la fenêtre, et se penchant au dehors : « Voyez, dit-il à M. de Massenbach, la belle contrée! » Le major l'ayant compris, se pencha de même et alors Dillon lui dit à l'oreille : « Avertissez le roi qu'on travaille à Paris à un projet d'invasion en Allemagne, parce qu'on sait qu'il n'y a pas de troupes allemandes sur le Rhin, et que par là on espère hâter la retraite des armées étrangères. » Ceci était de la plus haute importance, et Massenbach se hâta d'aller rendre compte au duc de Brunswick de ce qu'il avait vu et entendu. »

moyen prendre pour lui assurer la liberté? » Danton reçut toutes ces communications avec une satisfaction sincère [1]. Dans les hommes d'énergie, les moyens violents s'épuisent ; après l'excès vient l'atonie ; Danton voulait garder son audace pour l'intérieur. Le conseil exécutif fournit tous les documents que le roi de Prusse pouvait désirer sur la situation de la famille royale au Temple : « A la paix, le sort de cette auguste famille serait amélioré ; mais si l'on voulait que les hommes considérables pussent conquérir une puissance d'opinion dans les idées d'ordre et de sécurité, il fallait avant tout évacuer le territoire ; tant qu'il y aurait un Prussien en France on ne pourrait pas négocier, et la convention nationale venait de déclarer hautement ce principe, afin de fortifier les paroles de Danton. »

Les trois députés de la convention nationale chargés de faire proclamer la république aux armées, avaient également mission de conclure avec le camp prussien tout espèce de trêve militaire sur les bases d'une évacuation de territoire. Ces trois députés, Prieur (de la Marne), Carra et le marquis de Sillery, n'appartenaient pas tous aux mêmes opinions ; néanmoins Dumouriez pouvait s'ouvrir avec confiance au marquis de Sillery, fort dévoué à la maison d'Orléans, et correspondre avec Danton par son organe. Ils étaient porteurs d'un arrêté très-précis du conseil exécutif, sorte de plein pouvoir, toujours avec les conditions essentielles de l'évacuation du territoire : « Les généraux des armées du nord et du centre ayant fait connaître au conseil qu'il leur a été fait des ouvertures de la part du roi de Prusse, qui annoncent quelques dispositions à entrer en négociation, le conseil, après avoir délibéré sur cette communication, arrête qu'il sera répondu que la république française ne peut entendre aucune proposition avant que les troupes prussiennes aient entièrement évacué le territoire français [2]. »

[1] Le général Dumouriez écrit au ministre des affaires étrangères, Lebrun, à la réception de ses dépêches : « La grande difficulté pour les Prussiens est de savoir comment ils pourront garder le décorum dans cette négociation. » Ce décorum ne fut pas même gardé.

[2] Le duc de Brunswick, à la suite de la dernière communication de Dumouriez, avait provoqué un conseil de cabinet pour le 29 septembre 1792, dont il avait préparé les ressorts la veille. Là il fit rendre compte au roi : 1° de l'état de la négociation secrète d'après laquelle il ne restait plus d'autres moyens d'assurer la retraite de l'armée et de sauver les jours de Louis XVI que dans l'évacuation du territoire français ; 2° de l'arrivée d'un courrier, porteur de dépêches importantes d'Angleterre et de Hollande, qui répondaient négativement à la proposition faite à ces deux cabinets, au nom du roi, d'entrer immédiatement dans la coalition ; 3° de la confir-

Restreintes dans ces conditions impératives, les négociations devaient s'engager au quartier général des deux armées. On ne se battait plus ; la suspension d'armes était tellement absolue, qu'on fraternisait entre les deux camps en échangeant des toasts secrets et significatifs. Dans la saison déjà très-avancée, au 29 septembre, est-ce que, sous les tentes, les Prussiens pouvaient songer encore à un projet d'invasion? Que de temps n'avait-on pas perdu? Du 1er au 15 septembre, il fallait être à Paris pour surprendre la révolution, dans ce mouvement de désordre qui suivit le 10 août et le 2 septembre, autrement tout était compromis. Depuis, la puissance organisatrice de la révolution, immensément grandie, avait créé de nombreuses armées des généraux éminents, un conseil exécutif énergique sous Danton, une assemblée profondément dévouée aux nouveaux intérêts et décidée à tout pour réaliser l'œuvre révolutionnaire.

Les moyens étaient démesurés, parce que tout était dictature et que le gouvernement avait dans ses mains, la mort, la confiscation, la violation des domiciles, les réquisitions de toute espèce, et qu'avec cela on va loin : la barbarie a ses moyens, ses forces, et la France était dans l'état sauvage pour l'énergie du commandement, et dans l'état civilisé pour les ressources de l'esprit et du génie. Le coup manqué d'une marche rapide sur Paris, on ne pouvait plus y revenir, et ce fut pour les Prussiens un acte de nécessité et de politique que de signer la convention du 1er octobre, d'abord purement militaire, puis accompagnée de certains engagements confidentiels pour l'amélioration du sort des prisonniers du Temple. S'il ne fut rien écrit, le général en chef Dumouriez donna sa parole que la vie et la liberté de Louis XVI seraient respectées, et le roi de Prusse s'y abandonna loyalement. De son naturel prometteur, avec une foi extrême en son propre crédit, Dumouriez promit plus qu'il ne pouvait tenir : est-ce qu'en révolution

mation de l'avis donné par le général Dillon au major Massenbach sur la marche immédiate vers le Bas-Rhin d'un corps d'armée, réuni à Landau, sous les ordres du général Custine, chargé de faire une invasion en Allemagne et de couper la retraite à l'armée prussienne. Le duc de Brunswick, pesant ces différentes circonstances et aussi la position hasardée et difficile de l'armée, conjura le roi d'abandonner toute idée de pénétrer en France plus avant, et de livrer une bataille qui serait au moins inutile, si elle n'était pas dangereuse ; il le supplia instamment d'ordonner la retraite pendant qu'il en était temps encore. Le roi, cédant aux instances du généralissime et à l'avis de son cabinet, révoqua l'ordre qu'il avait donné le 27, et la retraite fut résolue. »

quelqu'un est maître de sa destinée ? qui peut rester directeur des événements, garant de sa parole et même de sa vie ?

Le mouvement militaire des Prussiens dure plus d'un mois et toujours en pleine négociation. Dans la première période tout se fait et se prépare secrètement : la corruption agit sur tous les éléments de l'armée ennemie et du cabinet, et l'attitude hostile, ambitieuse, de la Russie en Pologne un peu plus que la corruption. Rien n'eût été plus aisé, après la défection du marquis de Lafayette, que de marcher droit sur Paris ; on le pouvait au milieu de l'affaiblissement du pouvoir et de l'anarchie des opinions : des armées régulières avaient traversé au pas de course ces camps de volontaires qui n'avaient d'autre ressource que le mot *trahison!* et l'assassinat de leur chef. Dans la seconde période, après la canonnade de Valmy, les Prussiens sont plus sérieusement préoccupés d'une retraite ; les frais de la guerre leur font peur ; ils avaient l'espérance des subsides de la Hollande et de l'Angleterre, cet appui leur manque : ces deux cabinets s'en tiennent encore à la neutralité exacte. Sur les derrières, la Russie organise la Pologne et s'empare du territoire. Ni la Saxe, ni la Bavière ne fournissent de contingent : l'Autriche marche faiblement de concert avec la Prusse. Dès ce moment le cabinet de Berlin songe à faire son traité à part : il ne s'agit que d'une convention militaire, et le général en chef Dumouriez, s'étant engagé à sauver Louis XVI, le but apparent de la guerre est accompli ! Quant à l'alliance avec l'Autriche, on devait être toujours à temps d'expliquer la retraite de l'armée du duc de Brunswick par le mauvais succès de la canonnade de Valmy. La Prusse même se portait fort pour l'Autriche en se posant comme puissance médiatrice, afin de régler les conditions d'une paix générale avec la nouvelle république.

CHAPITRE XV.

INITIATIVE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE CONTRE L'EUROPE.

Propagande. — Doctrine de la fraternité du genre humain. — Application spéciale. — L'Allemagne. — La Belgique. — La Savoie. — La Pologne. — L'Angleterre. — L'Irlande. — Plan d'invasion pour l'Allemagne. — Le comte de Custine à Mayence et à Francfort. — Développement de la retraite des Prussiens. — Nouvelles conférences politiques. — Invasion de la Belgique par Dumouriez. — Système de réunion. — Départements. — Inquiétude des cabinets. — Disposition à une coalition générale. — Apathie de l'Espagne. — Changement de ministère. — Manuel Godoï. — Invasion de la Savoie.

Septembre à novembre 1792.

La partie glorieuse et noblement intrépide du caractère français est une chose trop incontestée en Europe pour qu'il soit nécessaire à l'histoire d'en reproduire l'apologie : notre nation a de si belles pages dans ses vieilles et jeunes annales ! Mais il faut reconnaître que les premiers succès de la révolution française ne furent pas dus seulement au patriotisme indompté des armées, mais encore à une certaine tendance générale des esprits qui secondait en Europe le principe de la liberté et même de la république. Un siècle de déclamation contre la tyrannie avait passé sur toutes les têtes ; il se manifestait un sentiment de répugnance et de haine contre les vieilles choses ; la littérature et la philosophie avaient donné l'impulsion ; les images et les idées de Rome antique étaient partout sur le théâtre et dans les livres ; on ne parlait que de l'état de nature, de la souveraineté du peuple, de l'égalité de tous, de tribuns, de consuls, de Brutus et de Cassius. Dans cette sorte de jacquerie européenne, la noblesse n'échappait pas à la proscription générale et la révolution se faisait plutôt pour l'égalité que pour la liberté. Cette situation des esprits préparait une propagande naturelle, universalisée par les sentiments

et les opinions. Quand ces mots *liberté*, *égalité*, étaient prononcés avec enthousiasme, il se faisait un battement au cœur de tous les peuples ; leur artère démocratique se gonflait ; le paysan convoitait le bien du seigneur, le seigneur celui de l'Église, et, au milieu de tout cela, on parlait de la fraternisation du genre humain dans une commune famille ; l'univers n'offrait qu'une grande fédération du peuple conviée au banquet de la liberté ; la France donnait l'impulsion. Les jacobins, les sans-culottes, étaient des frères qui tendaient la main à des frères, et quand le temps serait venu, ils s'enivreraient tous de l'or des riches et des aristocrates [1].

Ces maximes, qui paraissent aujourd'hui le renversement de tous les principes, étaient alors universellement populaires, tant le XVIIIe siècle avait ravagé les consciences ! Si l'on parcourait l'Allemagne, à la lisière du Rhin surtout, on les trouvait inculquées parmi le bas clergé, les paysans, et surtout dans la partie intellectuelle et les universités ardentes, studieuses. En Allemagne, on prend tout au sérieux ; si notre caractère léger et moqueur se raille des maximes qu'il proclame pourtant comme incontestables, en Allemagne, quand une chose est crue la vérité, on la soutient avec la conviction la plus profonde, on s'en fait martyr. Or, les opinions étaient vigoureusement travaillées dans le sens d'une révolution : est-ce que Schiller n'était pas le plus hardi, le plus intrépide révolutionnaire ? La popularité des *Brigands* et du caractère de Moore ne supposait-elle pas dans ce peuple une tendance vers le bouleversement social ? Les vers brillants de *Guillaume Tell*, et même les chastes et enthousiastes prières de la vierge d'Orléans, ne respiraient-ils pas l'amour de la patrie et de

[1] L'évêque Grégoire, président de la convention, répondit en ces termes aux députations des deux sociétés Constitutionnelles et des Amis de la révolution de 1688, nouvellement établies à Londres : « Vous êtes ici au milieu de vos frères ; la royauté est en Europe détruite ou agonisante sur les décombres féodaux ; et la déclaration des droits de l'homme, placée à côté des trônes, est un feu dévorant qui va les consumer. Estimables républicains, félicitez-vous en pensant que la fête que vous avez célébrée en l'honneur de la révolution française est le début de la fête des nations !... »

L'orateur de la *Société constitutionnelle*, ayant paru à la barre, annonça « que de pareilles sociétés se formaient actuellement dans toute l'Angleterre ; qu'elles s'occupaient à rechercher les abus du gouvernement et les moyens d'y remédier ; que, d'après l'exemple que venait de donner la France, les révolutions allaient devenir faciles, et qu'il ne serait pas extraordinaire que, dans un court espace de temps, il arrivât aussi des félicitations à une convention nationale britannique. »

la liberté? Il faut lire la correspondance intime de Klopstock avec M. de Lafayette et Péthion, pour hautement se convaincre de la naïve foi du génie contemplatif dans la première lutte de la révolution française : c'est du délire, de l'ivresse ; on souhaite le titre de citoyen français avec une indicible ardeur; on s'agenouille devant l'arbre sacré de la liberté, dont les verts rameaux couvrent le monde entier. Des rêveurs politiques, ces idées passent à des intelligences plus applicables et plus actives : l'historien Müller, le professeur Bœhmer devenaient les agents actifs de la propagande française dans la Germanie ; le temps d'un grand réveil était arrivé pour la nationalité allemande sous quelque nouvel Arminius ; l'unité populaire et la liberté démocratique devenaient les deux bases du symbolisme révolutionnaire au delà du Rhin ; la confédération, édifice vieilli, paraissait comme ces châteaux gothiques qui s'élèvent sur les bords du grand fleuve, ruines sur lesquelles les siècles ont passé.

Des intérêts matériels venaient s'unir à ces rêveries : le paysan voyait s'appesantir sur sa tête le gonfanon seigneurial ; la mitre épiscopale dominait de grandes cités autrefois libres ; pourquoi ne seraient-elles pas, comme Strasbourg, fières du drapeau français? Les paysans se partageraient les biens des nobles et du clergé ; la terre serait à eux, car ils la fécondaient de leurs sueurs. Les vieilles traditions anabaptistes n'étaient point oubliées dans la cité de Munster. Ainsi était l'Allemagne ; cette puissance, immense quand elle agit dans son unité, contemplait avec un sentiment de convoitise ineffable la liberté de l'Alsace, devenue comme un foyer de propagande pour l'Allemagne, car on y était familier avec la langue, les coutumes de la patrie germanique. Folles illusions dont les désabusements arrivèrent bientôt !

La Belgique avait des sentiments non moins favorables à la révolution française : récemment remuée par une vaste émeute, elle aspirait à un nouveau changement, non point dans un esprit semblable aux désordres politiques [1], mais dans un esprit de religion et

[1] Déjà Dumouriez avait envoyé dans les Pays-Bas divers agents secrets pour travailler l'esprit public dans l'intérêt de la France, entre autres le fameux Saint-Hurugue, qui avait tant figuré, comme orateur populaire, dans les groupes et les rassemblements de Paris. Il en fit un propagandiste révolutionnaire; n'ayant eu qu'à se louer de son activité et de son zèle, il le couvrit plus tard de sa protection quand il fut parvenu au généralat. »

de municipalité. Au reste, le fond de la pensée importait peu ; la propagande n'agissait pas moins ; un pays qui veut changer sa situation prend peu garde à l'instrument qu'il emploie pour arriver à ses fins ; qu'il parvienne au but, il est satisfait. La Belgique, fatiguée du gouvernement autrichien, aspirait depuis longtemps à une réunion avec la France, ou ce qu'elle plaçait sur le même plan d'intérêt, à une indépendance, qu'elle que fût la forme du gouvernement. Au XVI[e] siècle déjà, pendant la Ligue, cette idée s'était produite dans l'esprit des huguenots. Louis XVI lui-même avait songé à la conquête des Pays-Bas par une tendance désormais inévitable. A la première apparition des couleurs de la France, on les saluerait comme le signe de la nationalité ; les cités courraient à cette liberté antique dont les populations de la Flandre étaient toujours avides. Il y avait aussi un parti républicain fortement prononcé contre le stathoudérat en Hollande. Ce pays, organisé par une récente contre-révolution, protestait contre la dictature du prince d'Orange et demandait la liberté de ses états généraux. S'il n'y avait pas un parti français, comme dans la Belgique, il s'y formulait au moins une opinion mécontente, et c'était un élément pour favoriser la conquête républicaine.

Ainsi partout, dans la Gueldre, le Brabant, les Pays-Bas, sur les rives du Rhin, on trouvait des éléments favorables à la révolution française, dès qu'elle paraîtrait conquérante ; ces idées d'exaltation et de grandeur serviraient à une active propagande, au nord comme au midi ; elles retentissaient même dans ces pays de montagnes de la Savoie, au milieu des populations simples et naïves : toujours en Savoie il s'était manifesté une opinion favorable à la France. Ces contrées agrestes, appauvries, déversaient une partie de leur population dans les grandes cités de France, à Paris surtout ; l'air des montagnes est favorable à la liberté, et l'on y répandait les souvenirs antiques des Allobroges et des huguenots. Cette population robuste fournirait de bons soldats à la république ; leur antipathie contre les Piémontais servirait encore les desseins de la France sur la Savoie ; et l'Italie elle-même, agitée par les souvenirs de Rome et les accents d'une liberté éteinte, les poésies d'Alfieri, les drames de Métastase, la philosophie de Beccaria, et l'histoire de Giannone, compterait bientôt un parti bourgeois et libéral d'avocats et de commerçants, qui réveillerait les souvenirs du Forum et les énergiques inspirations

de la liberté. Au loin, les mâles accents de la *Marseillaise* n'auraient-ils pas des échos en Pologne, envahie par les Russes et déjà tant de fois opprimée? La coalition y trouverait de courageux et turbulents ennemis sous Kosciusko [1], l'ami de Lafayette, l'affilié des jacobins; et j'ai déjà dit qu'un parti considérable, audacieux, avec le dessein de renversement en Angleterre et en Irlande, s'était initié à cette société mère. C'était pour appeler une sympathie universelle du peuple, pour l'exprimer comme une menace aux yeux de l'Europe, que la convention avait joué cette parade d'une fraternisation universelle de tous les peuples : Anglais, Hongrois, Hanovriens, Polonais, Russes, les mains des unes dans les autres, s'étaient donné l'accolade en pleine séance; or, ce qui aujourd'hui paraîtrait fortement ridicule, était pris au sérieux par les peuples, dans la naïveté de leur conviction primitive.

Préoccupé de cette situation de l'Europe, le général Dumouriez, persistant plus que jamais dans son plan primitif de prendre l'initiative contre les cabinets et l'Autriche spécialement, engagea la convention à réaliser deux projets d'invasion : l'un qu'il conduirait lui-même contre la Belgique en pleine fermentation sous la main de l'Autriche; l'autre contre l'Allemagne déjà puissamment travaillée par l'esprit de propagande. Le premier projet paraissait facile à réaliser, surtout depuis la retraite et l'annulation complète de l'armée prussienne : il était évident que l'Autriche, délaissée par la Prusse, abandonnée à ses propres forces, ne pourrait, en nombre très-inférieur, soutenir le choc des Français dans un pays révolutionné déjà par les principes; les républicains trouveraient partout sympathie en Belgique : la propagande morale et active leur ouvrirait les voies, et que feraient les Autrichiens pour défendre les Pays-Bas lorsque la retraite des Prussiens, découvrant leur aile droite, permettait une large trouée?

Quant à l'invasion de l'Allemagne, elle devait trouver d'extrêmes

[1] Thadée Kosciusko, élevé à l'école des cadets à Varsovie, voyagea en Europe, et surtout en France, aux frais de l'État; à son retour, il eut le commandement d'une compagnie, qu'il quitta pour se rendre en Amérique, près de Washington; revenu dans sa patrie, il vécut dans la retraite jusqu'en 1789, où il fut promu au grade de général major par la diète; en 1792, il défendit pendant six heures, avec 4,000 hommes, un poste attaqué par 15,000 Russes, ce qui lui acquit dès lors une grande réputation.

facilités. Au moment où la Prusse et l'Autriche avaient concerté la campagne d'invasion contre la France, elles avaient négligé de couvrir l'Allemagne, qu'elles croyaient suffisamment protégée par sa neutralité, par le large fleuve du Rhin, et surtout par la situation même de la France obligée de se défendre. Cette opinion était fautive sur tous les points : d'abord la diplomatie révolutionnaire n'avait pas de ces précautions méticuleuses qui respectent le droit; la question de neutralité ne pouvait être un obstacle, s'il était bien démontré que l'armée française pouvait opérer un mouvement utile à sa stratégie d'invasion si elle pouvait compter sur un appui et une sympathie de la population allemande avec Strasbourg comme point de départ, le passage du Rhin n'était pas une entreprise démesurée ; on remarquait surtout que nul prince d'Allemagne n'était préparé à la guerre ; et en supposant la France même envahie, n'était-ce pas un admirable coup de hardiesse que de se porter sur l'Allemagne sans défense, pour opérer sur les derrières de l'armée prussienne et autrichienne, et alarmer ainsi leur invasion?

Cette campagne au delà du Rhin fut confiée à un homme de guerre hardi, le comte Adam-Philippe de Custine. Ce gentilhomme de bonne origine, lieutenant à sept ans, fut blessé à huit sous les yeux du maréchal de Saxe, comme cela se devait en bonne noblesse ; à la paix, il fit ses études classiques ; capitaine à quinze ans dans les dragons de Schomberg et commandant d'avant-garde en Westphalie, il devint ensuite colonel ; et lors de la guerre d'Amérique, il sollicita le commandement de Royal-Saintonge qui faisait cette campagne. Dans cette expédition d'outre-mer, M. de Custine, comme MM. de Lafayette, Biron et de Rochambeau, avait adopté les opinions de liberté et de république. Député aux états généraux et à l'assemblée constituante, il vota constamment avec le côté gauche, jusqu'à ce que le commandement de l'armée du Rhin lui fut confié. Philippe de Custine était un des plus braves gentilshommes de la vieille monarchie ; son talent comme général n'avait pas eu encore l'occasion de se faire remarquer ; mais on lui savait une grande énergie de caractère, une intrépidité incontestable, et surtout une force de discipline nécessaire dans la crise de sédition et de révolte qu'on venait de subir. De quoi se composaient en effet ces armées de la nouvelle république? de régiments la plupart en insurrection contre leurs officiers, et de volontaires criards et souvent poltrons, qui compromettaient par leurs bavardages

la marche et le succès de l'armée. C'était donc au colonel de l'ancien régime, à celui qu'on appelait depuis le général citoyen Custine, que cette expédition au delà du Rhin était confiée.

Lorsque la Prusse et l'Autriche s'étaient décidées à la guerre offensive, elles avaient porté toutes leurs forces dans la Champagne, ne laissant sur le Rhin qu'un corps d'observation qui devait agir lentement sous les ordres du prince Hohenlohe-Kirchberg. Celui-ci avait franchi le Rhin près de Spire, et, pour seconder le mouvement général d'invasion, il pirouetta vers la droite sur la Meuse, laissant à peine 10,000 Autrichiens pour couvrir Spire et Mayence, les deux portes de l'Allemagne, et ce corps même fut très-amoindri pour appuyer le siége de Thionville. Ainsi 3,000 hommes à peine, sous le commandement d'un simple colonel, couvraient le moyen Rhin à la face de Strasbourg, et tous ces pays militaires de la Souabe, largement approvisionnés, faute immense dans le plan des ailliés. Quoi ! l'armée combinée, qui avait des magasins considérables à Spire et une place forte comme Mayence, ne les couvrait que par 3,000 hommes ! Peut-être un motif diplomatique avait-il déterminé cette imprudence étudiée : l'Autriche, voulant engager l'Allemagne entière dans la lutte, agissait isolée jusqu'ici : or, si la confédération était insultée par une invasion française, elle prendrait fait et cause contre la révolution et partagerait le poids de la guerre. C'était raisonner avec assez de justesse et d'habileté : on voulait faire insulter le géant germanique pour qu'il remuât sa grande épée et ses brassards de fer du XIIe siècle, et qu'il ne fût pas impuissant devant l'insulte jetée à sa face.

En observation devant ce petit corps de troupes, le comte de Custine avait protégé d'abord son armée par un camp retranché au delà de Landau. Comme il n'avait pas de régiment fortement organisé, il occupait ses veilles à rétablir d'abord la discipline, et à préparer l'insurrection allemande dans les électorats de Trèves, de Cologne et de Mayence, qu'on appelait les trois évêchés [1]; le régime ecclésiastique, faible et pesant à la fois, excitait là des mécontentements ; frontières

[1] Custine se hâte d'adresser aux soldats de Hesse-Cassel une proclamation où il leur signale leur souverain comme un tyran qu'il faut renverser de son trône; il l'apostrophe ainsi : « Monstre sur lequel déjà, depuis longtemps, s'étaient entassées, semblables à des nuages noirs, présages de la tempête, les malédictions de la nation allemande. » Continuant sur le même ton, et provoquant à la défection les propres troupes du landgrave, il ajoute : « Tes soldats, dont tu as fait un usage abusif, te

de la France, ces électorats avaient été travaillés aisément par l'esprit de révolution. Le comte Philippe de Custine, par ses efforts persévérants, la sévérité de ses moyens de discipline, était parvenu à grouper 18,000 hommes de troupes de ligne ou volontaires, et en vertu du pouvoir discrétionnaire dont tous les hommes de résolution disposaient, il avait levé 8,000 paysans alsaciens sous le titre de *légion germanique*, et tous destinés à fraterniser avec les populations allemandes. Et qu'avait-il devant lui comme résistance? à peine 3,000 soldats de la confédération sous un colonel médiocre du nom de Winkelmann, que la hardiesse des Français allait surprendre. Tout à coup le comte de Custine lève son camp retranché, et avec son intrépidité habituelle marche sur Spire, enveloppe le faible corps de la confédération qui met bas les armes; Spire arbore le drapeau tricolore; les magasins de l'armée autrichienne sont au pouvoir des Français[1] pour une valeur de 3 millions de florins, et aussitôt Custine impose une contribution de 1 million 200,000 livres au pays.

Cette mesure commençait ce système de spoliation et de pillage qui allait compromettre la popularité des idées françaises à l'extérieur. Les peuples pouvaient sympathiser sans doute avec les émotions de liberté et de poétique indépendance; mais quand ces idées se réalisaient à la fin par des sacrifices d'écus et le pillage des troupes, le bon sens avare des Allemands devait naturellement s'alarmer sur leur vieille huche en bois de Nuremberg. C'est pourtant de Spire que s'élance l'active propagande en Allemagne : les deux agents les plus actifs sont le professeur Bœhmer qui enseigne à Worms, et Stamm, jeune et ardente tête alsacienne; ils inondent l'Allemagne de proclamations, toutes dans l'esprit de la révolution française; ils traduisent dans la langue de Schiller et de Klopstock, cette maxime des clubs jacobins : *Guerre aux châteaux, paix aux chaumières*[2]!

livreront à la juste vengeance des Français, tu ne leur échapperas pas! Comment serait-il possible qu'il y eût un peuple qui puisse donner asile à un tyran tel que toi? »

[1] « Je voudrais, écrit Custine au ministre de la guerre, n'avoir jamais que d'aussi bonnes nouvelles à vous donner, et que la fortune secondât toujours nos entreprises; mais la fortune est une femme, et mes cheveux grisonnent. »

[2] *Extrait d'un rapport de Cambon, présenté à la convention le 15 décembre 1792 :*

« L'aristocratie règne partout; il faut donc détruire toutes les autorités existantes. Rien ne doit survivre au régime ancien, lorsque le pouvoir révolutionnaire se montre; il faut que le système populaire s'établisse, que les peuples soient con-

Guerre aux châteaux! c'était réveiller le vieux ressentiment des paysans aux bords du Rhin, dont les ancêtres avaient salué les doctrines d'égalité proclamées par les anabaptistes. Paix aux chaumières! n'était-ce pas la déclamation de Moore dans les *Brigands* de Schiller? et quel effet de telles doctrines ne devaient-elles pas produire au milieu de ces populations naïves et enthousiastes? Aussi le comte de Custine reçoit de tous côtés des députés qui l'enivrent par l'espérance de succès inouïs; on lui parle même de la possibilité de s'emparer de Mayence!

Quand aujourd'hui le voyageur étonné parcourt les poétiques bords du Rhin à travers les sept montagnes, ce qui le frappe profondément, ce qui excite en lui une véritable admiration stratégique, c'est le système défensif de la confédération germanique, qui a pour siége et centre militaire Mayence: l'organisation militaire est tellement concertée, qu'au premier coup de tambour, 280,000 hommes se porteraient sur le Rhin pour défendre la nationalité allemande. Il n'en était pas ainsi quand la révolution française éclata si puissante par ses idées; le corps germanique n'avait pas retrempé sa vieille cuirasse, et il était encore ce que Charles-Quint, la transaction de Passaw et le traité de Westphalie l'avaient fait, un de ces chevaliers des antiques légendes qui paraissaient se mouvoir sous leur pesante armure, et quand on s'en approchait, ils n'étaient que squelettes et poussière, comme le cavalier de la mort d'Albert Durer; Mayence, Erfurt et Kœnigstein, les trois places de guerre de l'électeur, comptaient à peine pour garnison 3,000 hommes de toutes armes, et c'est avec des invalides et des bourgeois que se complétait le petit corps de troupes destiné à défendre cette place aujourd'hui si formidable.

Le comte de Custine se résout à l'enlever par un coup de main; à peine les Français ont-ils quitté Spire pour se porter sur Mayence, que la garnison abandonne les ouvrages extérieurs de la place, et se

voqués en assemblées primaires, qu'ils nomment des administrateurs et des juges provisoires. Ce n'est pas tout: en entrant dans un pays, quel doit être notre premier soin? de prendre pour gage des frais de la guerre les biens de nos ennemis. Il faut donc mettre sous la sauvegarde de la nation les biens, meubles et immeubles appartenant au fisc, aux princes, à leurs fauteurs, adhérents, partisans, à leurs satellites volontaires, aux communautés laïques et régulières, à tous les complices de la tyrannie. »

réfugie sous la protection des murailles. Un parti républicain formidable se prononce ; Bœhmer et Stamm vont s'aboucher dans la place avec les chefs de ce parti ; et cela librement, comme si l'on était en pleine paix et qu'il s'agît de causer science et commerce. Pendant ces négociations si extraordinaires, l'armée française que dirige M. de Custine arrive en colonnes serrées ; elle a 20,000 hommes, indépendamment d'une multitude de volontaires alsaciens qui marchent avec elle : que serait cette petite armée devant Mayence, s'il ne s'y passait des choses étranges, des trahisons inouïes? Tandis que le parti républicain continue à s'agiter dans Mayence, le comte de Custine menace par des sommations répétées de détruire la ville et d'y lancer des milliers de bombes qu'il n'a pas ; il offre la fraternité aux habitants et aux soldats, il déclame contre l'électeur, en ménageant le peuple qu'il caresse et qu'il flatte. A certaines époques, il surgit pour les hommes des crises d'hésitation et de découragement qui leur font commettre toute espèce de lâchetés; il ne faut pas trop leur en vouloir, c'est la contagion de la peur, la plus terrible de toutes. Ainsi étaient les chefs de la garnison de Mayence : menacés par une petite armée assiégeante, et surtout par le parti républicain, ils signèrent la capitulation de cette forte cité par un de ces entraînements indicibles ; Mayence fut au pouvoir des Français sans qu'il fût même tiré une seule volée de canon ; et, pour compléter cette défection à la patrie, plusieurs officiers de l'armée allemande passèrent au service de la France : le major Esmeyer, le signataire de la capitulation, accepta le grade de colonel d'un régiment d'infanterie.

Qui peut dire l'ivresse que ce succès inespéré jeta dans l'armée française [1] ! le boulevard de l'Allemagne était abaissé sous le drapeau

[1] *Extrait d'une lettre du général Custine au président de la convention nationale* (Mayence, 26 octobre 1792).

« Citoyen président,

» Je m'empresse d'exprimer à la convention nationale le bonheur que j'éprouve à me trouver dans cette cité, qui naguère était un des plus puissants boulevards du despotisme, qui recevait des lois de cet électeur qui, le premier et avec le plus de fureur, a provoqué toutes les puissances à la guerre. Je vois que le germe de la liberté était chez beaucoup d'individus où il demande à se développer.

» Avant-hier, 24 du courant, s'est ouvert à Mayence un club, sous le titre des *Amis de la constitution et de la république française*, où vont se développer les principes d'éternelle vérité qui vont réintégrer les peuples dans leurs droits.

» Cette utile institution est due aux soins du professeur Bœhmer et du docteur Winteking, que l'un et l'autre j'ai cru devoir attacher à la cause de la révolution, et

tricolore, et cela presque sans coup férir ; il n'y avait désormais plus rien d'impossible, et marcher en avant fut le cri général.

Mayence était un point central d'où l'armée française allait se répandre sur toute l'Allemagne ; par un mouvement à droite, elle pouvait s'emparer de Manheim, la ville si gaie, si commerçante, sur la frontière suisse ; par la gauche, elle pouvait marcher sur Coblentz et se rapprocher ainsi du corps du général Kellermann ; enfin elle avait à sa face Francfort, presqu'au cœur de l'Allemagne. Une conversion de droite sur Manheim n'avait d'autre résultat que de rendre les Français maîtres du haut Rhin en se rapprochant de la Suisse ; la stratégie commandait une marche sur Coblentz, car le principe militaire est de ne jamais s'isoler même dans le succès, et les ailes doivent incessamment pirouetter sur le centre ; marcher sur Coblentz, c'était préparer sa jonction avec le général Kellermann, qui lui-même appuyait l'armée du général Dumouriez en Belgique. Toutes ces considérations s'effaçaient aux yeux du comte de Custine devant la gloire profitable de s'emparer de Francfort-sur-le-Mein. Francfort n'était qu'à quelques lieues de Mayence ; ville des banquiers, capi-

à qui je fais un traitement provisoire de cinq cents francs par mois, pour les indemniser des grands sacrifices qu'ils ont faits........ Plus de deux cents citoyens mayençais se sont trouvés avant-hier à la première séance ; hier le nombre était plus que doublé ; on va y inviter les habitants des petites villes et des campagnes.

» Il va se former de semblables sociétés à Worms et à Spire ; je vais chercher à engager quelques citoyens de Strasbourg, recommandables par leurs vertus, leurs principes, leurs talents oratoires et leurs écrits, à venir prendre part à ces séances.

» Je demande à être autorisé à leur assigner des traitements, ce que je ferai provisoirement, ne pouvant déplacer de leurs demeures des citoyens aussi utiles sans leur donner des indemnités.

» La république française doit des moyens de s'instruire à ces peuples que les prêtres et la servitude ont tenus dans la plus profonde ignorance, et je pense servir parfaitement la république, suivant son vœu, en ne perdant pas un instant pour répandre la lumière, et faire germer dans les âmes les principes des vérités éternelles. Ce soin a été un des premiers qui m'aient occupé.

» Ce dont je dois assurer les représentants du peuple, c'est que, dans cinquante jours, la tête du pont de Mayence finie, toutes les puissances conjurées ne raviraient pas aux armes de la république la ville de Mayence. Cette ville, outre près de 200 pièces de canon, renferme plus de 400,000 boulets et de la poudre dans la même proportion.

» De toutes parts les princes des États de l'empire s'empressent à reconnaître la république française; ceux éloignés de moi de plus de vingt-cinq lieues demandent des sauvegardes. »

» Le citoyen français, général d'armée, Custine. »

tale des richesses de l'Allemagne, on pouvait la rançonner à l'aise, et quelques millions de florins restaureraient l'armée. C'est aussi à ce dernier parti que se décida M. de Custine, contre l'avis du général Kellermann, qui lui écrivait de se porter sur Coblentz pour entrer dans le mouvement général de l'armée.

Déjà commençait, il faut le répéter, ce système de contributions et de pillages qui créa tant d'ennemis et d'obstacles à la révolution ; les beaux florins d'or aiguillonnaient l'avidité des chefs de corps, et l'armée républicaine se décida pour une marche en avant sur Francfort. Une fois Mayence au pouvoir des Français, la ville des capitalistes, sans défense, sans énergie, travaillée par l'esprit démocratique, devait nécessairement se soumettre ; quelques patrouilles de cavalerie lancées dans la plaine amenèrent la capitulation de la cité de bourgeoisie. A Francfort, M. de Custine put accomplir son système de contributions forcées et de rançons violentes. Dans la plus riche des villes d'Allemagne, où les florins se remuaient à pelletées, Custine imposa cinq millions à réaliser dans trois jours sur la banque ; les idées de fraternité française durent singulièrement souffrir d'un système de propagande qui se résumait à la fin par des contributions de florins levées sur les habitants [1].

L'invasion hardie de l'Allemagne s'était accomplie pendant la négociation qui assurait la retraite des Prussiens sur la Belgique. La convention militaire conclue entre les généraux Massenbach et Dumouriez, portait sur cette base : libre retraite des Prussiens sur la Meuse et jusqu'à ce moment neutralité absolue. Le 1er octobre, par une magnifique journée, le mouvement rétrograde de l'ennemi commença dans un ordre parfait. Jamais cette armée n'avait été plus belle ; jamais la discipline, si fortement établie par Frédéric, n'avait brillé d'un plus vif éclat. Nul ne prétendit inquiéter cette retraite ; les généraux Kellermann et Valence la suivaient par ses flancs, jusqu'à ce que le duc de Brunswick eût mis l'Aisne entre lui et les Français. Les Prussiens évacuèrent successivement Verdun, Longwy, et ce qui dut être particulièrement remarqué, c'est qu'après cette capitulation, à chaque halte militaire, des conférences s'engageaient soit entre les

[1] Custine écrit de Mayence, dans les premiers jours de novembre 1792, au ministre de la guerre : « Faites des vœux pour que la fortune soit favorable aux troupes de la république. Je n'ai d'autre moyen d'empêcher l'ennemi de me cerner que de tenter le sort des combats. »

officiers généraux, soit entre des agents particuliers, dans les termes les plus intimes [1], les plus confiants : on parlait incessamment sous la tente, comme d'une chose désirable de la paix ferme, stable, entre la France et la Prusse : pourquoi avait-on pris les armes entre deux nations qui ne devaient jamais se heurter ? n'était-il pas contraire à tous les principes de la vieille diplomatie de voir la Prusse unie avec l'Autriche contre la France ? La convention elle-même, si méprisante pour les rois, ménageait essentiellement Frédéric-Guillaume dans ses déclamations ; les commissaires, Prieur (de la Marne), Carra, le marquis de Sillery, avaient d'incessantes conférences avec le duc de Brunswick, qui manifestait en toute circonstance une admiration haute et sans déguisement pour les hommes d'énergie de la convention et de la république. On voyait bien que le conseil exécutif voulait détacher la Prusse de toute idée de guerre : si l'on pouvait l'entraîner à reconnaître la république française, quelle force morale pour le nouveau gouvernement ? Une fois cette neutralité du cabinet de Berlin admise et proclamée, le général Dumouriez restait maître d'agir sur les Pays-Bas et d'envahir le Belgique ; l'Autriche, réduite à ses propres forces, avec une armée de 40,000 hommes à peine, pourrait-elle jamais résister à toutes les forces de la république, alors portées à plus de 75,000 hommes sur le seul point de la frontière du nord ? Préoccupé de son expédition en Belgique contre les Autrichiens, le général Dumouriez écrivait incessamment de se montrer très-large, très-facile, pour un traité militaire avec la Prusse ; cette

[1] Dans une conférence au village de Glorieux, près de Verdun, le 11 octobre 1792. entre les généraux français Arthur Dillon et Galbaud, et le général prussien Kalkreuth, celui-ci parla en ces termes : « Je n'ai pas été consulté sur la guerre présente ; mais la Prusse a suivi l'impulsion donnée à l'Europe entière, par la crainte de voir se propager des opinions qui ne conviennent point aux princes. Quant à la sommation que vous avez faite, elle serait susceptible de bien des observations : vous dictez des lois, et cependant vous n'avez gagné aucune bataille ; nos armées combinées sont aussi fortes que les vôtres. Vous aurez Verdun, mais si nous nous obstinions à le garder, vous ne pourriez y entrer qu'après une victoire. J'espère que notre conduite, en vous rendant la place, vous prouvera le désir du roi de s'arranger avec la France. » — « Le roi de Prusse, répondit Arthur Dillon, pourrait donner en ce moment une preuve convaincante de ses dispositions pour la nation française : ce serait de séparer entièrement ses armées de celles de ses alliés, et de cesser de protéger et de couvrir leur retraite. » — « Mais vous savez, dit Kalkreuth, que quand des voyageurs se sont promis de faire route ensemble, l'honneur veut qu'ils l'achèvent conjointement ; ce n'est pourtant pas une raison pour qu'ils recommencent une nouvelle route. »

puissance, de toute nécessité, se détacherait tôt ou tard du système autrichien. Et à cet effet on envoyait de nouveaux agents à M. de Dohm, à Bruxelles, pour le déterminer à la paix ; on faisait à la Prusse de grandes offres, pourvu qu'elle reconnût hautement la république française en proclamant sa neutralité militaire dans la guerre actuelle [1].

Pendant ces négociations, le général Dumouriez méditait son expédition en Belgique ; ses espérances de possession et de conquête reposaient sur des notions positives et des éléments infaillibles ; dans un court voyage à Paris, il les avait exposés aux comités de la convention nationale : la première cause de succès paraissait au général en chef l'esprit antiautrichien des provinces belges, le besoin de remuer qu'elles avaient manifesté à toutes les époques ; dans le Brabant et la Flandre il existait un parti français très-puissant, et la propagande avait agi avec efficacité pour l'entraîner à la cause républicaine. Si l'on séparait les Prussiens de l'armée autrichienne, il restait à peine 30,000 hommes effectifs dans les Pays-Bas, et l'on pouvait leur en opposer 70,000. Le général Dumouriez promettait

[1] Une conférence eut lieu en plein champ, au-dessous du coteau de Saint-Barthélemy, à une demi-lieue de Verdun, le 8 octobre 1792, entre les généraux Laborellière et Galbaud d'une part, le général Kalkreuth, le duc de Brunswick et un général hessois de l'autre. Les deux généraux français y déployèrent une telle fierté, que le duc de Brunswick s'écria : « Nation étonnante, à peine s'est-elle déclarée république, qu'elle en prend déjà le langage. Je suis fâché, ajouta le duc, que Dumouriez, au sujet de mon dernier manifeste, ait pris de l'humeur pour quelques paroles insignifiantes qui s'y trouvent ; ces expressions se jettent dans le peuple ; mais les personnes instruites savent les apprécier. » Le général Galbaud ayant parlé des droits du peuple français, devenu libre, et de la souveraineté nationale : « Je ne conteste nullement à votre nation, répondit le duc, le droit de régler son gouvernement ; mais a-t-elle choisi la forme qui convient le mieux à son caractère ? Voilà ce dont on doute généralement en Europe ; et certes, quand je suis venu en France, je n'avais d'autre but que de concourir à rétablir l'ordre. » — « La meilleure preuve que puisse donner le duc de Brunswick, répliqua le général Laborellière, de ses heureuses dispositions à notre égard, est d'évacuer le territoire français avant que nos armées, qui se grossissent journellement, ne l'y forcent... Si vous voulez traiter pour la reddition de Verdun, je ne doute pas que la nation n'accorde aux Prussiens toutes les facilités qui peuvent se concilier avec ses intérêts et la vengeance qu'elle doit tirer de son territoire. » Le duc, se réservant de prendre les ordres du roi à ce sujet, finit par demander une suspension d'hostilités entre les vedettes pour vingt-quatre heures. En quittant les deux généraux français : « Continuez l'un et l'autre à bien servir votre patrie, leur dit-il, et croyez que, malgré la teneur des manifestes, on ne peut s'empêcher d'estimer ceux qui travaillent avec loyauté à assurer l'indépendance de leur pays. » Pendant la conférence, les soldats des deux partis buvaient et fumaient ensemble.

donc la conquête de la Belgique comme un résultat facile à réaliser.

La question était de savoir ce qu'on ferait de cette conquête une fois accomplie : réunirait-on ce territoire à la France, ou bien la Belgique ferait-elle une souveraineté, une république à part ? Dans toute hypothèse, si la conquête était achevée sans précaution, sans ménagement, avec des idées anticatholiques et l'esprit de pillage, une réaction populaire pourrait bien se manifester contre la France. Il était à craindre en Belgique de heurter le principe religieux dans ces cités fortement catholiques ; les prêtres étaient la portion éclairée, libérale de la nation, et il était peu dans l'esprit de la révolution française, dominée par le XVIII[e] siècle, de ménager ces croyances, ces formes religieuses, et de ne pas railler ces processions ardentes des cités d'Anvers, de Mons, de Gand, de Liége, de Bruxelles.

Deux grandes plaies allaient désormais gâter l'esprit populaire de la révolution française : le pillage organisé, et les petites impiétés philosophiques. Ce que le comte de Custine avait fait à Francfort donnait la mesure de ce qui se préparait dans tous les pays envahis ; il est peu de dévouement en matière politique qui aille jusqu'au sacrifice des écus ; et ce parlage d'impiétés des commissaires de la convention et des généraux philosophes, la persécution des prêtres, la profanation des églises, devaient heurter profondément les habitudes et les pensées religieuses des Belges. Le général Dumouriez pourtant, tout préoccupé de son plan d'invasion en Belgique, laissait la négociation politique avec les Prussiens se continuer par les agents naturels, le ministre des affaires étrangères Lebrun, au nom de la république, et par M. de Dohm au nom de la Prusse. Tout s'y préparait sans animosité ; on aurait dit que la paix la plus profonde existait depuis longues années entre les deux cabinets de Paris et de Berlin ; le général Kelermann n'eut plus qu'un rôle d'observation, et toutes les forces républicaines actives se concentrèrent sur la frontière pour seconder la conquête de la Belgique. On ne s'explique pas l'étrange aveuglement du duc de Brunswick à l'aspect de ce mouvement d'invasion si visible [1] ; était-il loyal et politique

[1] Le duc de Brunswick fit proposer au général Kellermann une entrevue pour le 24 octobre, au château de Danbrouge, entre Luxembourg et Longwy, en le prévenant qu'il serait question de propositions de paix. Kellermann s'y rendit, et trouva réunis le duc de Brunswick, le prince héréditaire de Hohenlohe, le prince de Reuss, ambassadeur de l'empereur, et le marquis de Lucchesini. Le duc prenant la parole ;

de laisser tout le poids de la guerre sur les Autrichiens, qui n'avaient pas 30,000 hommes dans la Belgique? Aussi d'étranges bruits coururent alors en Allemagne : il y eut des dettes payées, bien des patrimoines rachetés; des diamants et des pierreries ornèrent de jeunes fronts à Berlin, et dans les bals de Sans-Souci et de Potsdam, on vit briller plus d'un diadème enrichi des dépouilles du garde-meuble et de la noble couronne de Louis XVI et de Marie-Antoinette.

Dans l'état d'anxiété et de crainte où se trouvait l'Europe à l'égard de la révolution française, rien ne fut d'un plus fatal effet que la nouvelle étrange et aussitôt répandue de la retraite des Prussiens : comment se faisait-il que la plus belle armée du monde, disciplinée par le grand Frédéric, sous un général de remarquable mérite tel que le duc de Brunswick, se fût résolue à la retraite en face d'un ramassis de recrues et de régiments désorganisés? Quoi! sans résistance, sans essayer une bataille, on évacuait Verdun, Longwy, pour se retirer derrière la Meuse ! Les plus durs jugements étaient portés dans le camp des émigrés [1] et sous les tentes des Autrichiens;

« Général, dit-il, nous vous avons prié de venir à ce rendez-vous pour vous parler de paix; » et en même temps il l'engage à en poser lui-même les bases. « Cela ne sera pas difficile, répond Kellermann, qui avait ses instructions. Reconnaissez la république française le plus authentiquement possible, et ne vous mêlez jamais directement ni indirectement du roi ni des émigrés; les autres difficultés pourront facilement s'aplanir. » Il demanda alors au duc de vouloir bien s'expliquer à son tour. « Eh bien ! répond le duc, nous nous en retournerons chacun chez nous comme des gens de noces. Quant à moi, ajoutait-il, je pense que l'empereur, ayant été agresseur, les Pays-Bas doivent être donnés à la France en dédommagement. » A ces mots, le prince de Reuss ayant montré de l'humeur, le duc feignit de ne pas le remarquer, et dit à Kellermann : « Général, rendez compte à la convention nationale que nous sommes tous disposés à la paix ; et pour vous le prouver, la convention n'a qu'à nommer des plénipotentiaires et désigner un lieu pour les conférences ; nous nous y rendrons. En attendant, nous nous tiendrons soit à Luxembourg, soit dans les Pays-Bas, où l'on pourra nous avertir. »

[1] Voici comment le maréchal de Castries s'exprimait à la fin d'octobre 1792, dans une lettre interceptée à Mallet-Dupan, sur la retraite des armées coalisées : « Nous voici à peu près au même point où nous étions il y a un an ; notre situation est même pire. La campagne a été sans succès et elle devait être telle. J'avais prévu une partie de ce qui devait arriver. Les deux puissances confédérées ont méprisé mes avis et ceux des émigrés les plus capables d'en donner de bons ; elles n'ont paru agir que pour elles-mêmes. Cependant, comme la gloire et même l'intérêt de l'Autriche et de la Prusse se trouvent plus que jamais compromis, ce qu'elles n'auraient plus voulu faire pour nous, elles le feront pour elles-mêmes.... La Prusse vacille en ce moment ; elle est mécontente et voudrait entrer en négociations ; mais elle sera entraînée par l'ascendant et la force des circonstances, d'autant plus que le point de

on jetait bien des accusations, je le répète, contre le duc de Brunswick et les hommes d'État du cabinet de Berlin. L'étonnement fut immense, et l'on ne savait pas même encore quelle en serait la portée [1]. Une première victoire de l'insurrection décuple toujours ses forces, et nul ne pouvait calculer l'élan que la retraite des Prussiens allait donner à l'armée de la république : quelle barrière pourrait-on désormais imposer à cette *furia francese* déjà si redoutable sous François Ier. C'est moins le succès matériel d'une victoire qui grandit une armée, que le sentiment moral de la force qu'elle en recueille ; ce sentiment, l'armée française le portait à l'extrême sous l'impulsion de chefs ardents, impétueux. Au mois de septembre, la France voyait l'invasion gronder sur la Marne ; un mois après, le territoire était délivré ; Mayence subissait le drapeau tricolore suspendu à ses hautes murailles, et Francfort recevait l'avant-garde de M. de Custine, en payant quelques millions de florins. A Lille, plus de siége, et le général Dumouriez apparaissait sur les frontières de la Belgique avec une armée d'invasion. Aux Alpes même, l'armée française prenant l'initiative menaçait la Savoie et la principauté de Nice. Dès ce moment, la révolution commençait son système d'invasion active et peut-être permanente. La constitution de 1791 avait bien déclaré que la France ne ferait plus de conquêtes et qu'elle se renfermerait désormais dans ses propres limites ; mais avec l'extrême élasticité des opinions sur la souveraineté populaire, ne serait-il pas toujours facile d'interpréter ce principe dans le sens même de la possession ; ne pouvait-on pas appliquer cette autre maxime de la politique révolutionnaire, que lorsque le peuple, source et principe de toute souve-

ralliement, le centre vers lequel pourraient aboutir les négociations (la royauté) n'existe plus. Le printemps prochain verra renaître une guerre terrible.... »

[1] Déjà se manifestaient plusieurs défections parmi les alliés allemands.

Lettre du landgrave de Hesse-Cassel, datée de Luxembourg, le 10 octobre 1792, au duc de Brunswick.

« L'invasion française (celle du général Custine) paraissant s'étendre de plus en plus, exige absolument le retour de mon corps de troupes de la France au bas-comté de Catzellenbogen, pour la défense de Rheinfelds. Que votre altesse daigne me les envoyer au plus tôt ; leur état actuel, après avoir perdu tant de chevaux et eu tant de fatigues, leur défend de prendre part à d'autres opérations militaires ; ce serait à Rheinfelds que ce corps pourrait avoir ses quartiers d'hiver et se remettre, en couvrant par là le Rhin et toute cette contrée. Je ne puis passer par Coblentz, je vais par Maestricht et Cologne. » *Signé :* GUILLAUME. »

raineté, voudrait renverser son gouvernement, il en serait le maître, et que si sa volonté se manifestait pour une réunion à la France, il le pourrait sans que nul eût le droit de s'y opposer. Au moyen de cette intervention de la souveraineté populaire dans la diplomatie, il n'était pas de limites aux invasions de la France : la Belgique, l'Allemagne, l'Italie, pouvaient se trouver englouties par la révolution et en vertu de son principe de démocratie.

Si donc la retraite des Prussiens produisit une triste surprise parmi les cabinets de l'Europe, elle les fit plus profondément réfléchir encore sur les moyens de répression d'un fait si grandement perturbateur. Tant que la révolution n'avait pas pris l'initiative, on ne la redoutait que comme une de ces effervescences passagères qui se dévorent souvent par leurs propres excès : aujourd'hui il fallait la juger plus sérieusement, car elle menaçait les États par les principes et par les armes; on devait se réunir et s'entendre au plus tôt pour empêcher l'Europe d'être bouleversée.

Ainsi, ce qui aida la coalition à se former, ce fut précisément la retraite des Prussiens et l'attitude conquérante de la révolution française. Il fallait songer à se défendre, et M. Pitt lui-même, si froid pour la cause des Bourbons, allait se déterminer à quelque grand coup militaire contre l'ambition de la France républicaine. En jetant les yeux sur le continent, ce grand homme d'État vit d'abord la Russie toute préoccupée de la question polonaise, qui devait tôt ou tard se résumer en un partage entre la Russie, l'Autriche et la Prusse. Un tel acte dans la diplomatie pouvait être préparé de deux manières : ou par une convention amicale, ou par la guerre; le premier parti était le plus facilement réalisable, et M. Pitt, loin de s'y opposer, ne vit dans cet événement qu'un moyen de porter, réunies en un faisceau, les forces des trois cours contre la révolution française, pour en éteindre le foyer. Les Russes n'avaient pas encore paru en ligne conduisant leur masse terrible; les Autrichiens n'avaient employé qu'un cinquième de leurs forces, et les Prussiens, après la honte de leur retraite, ne demanderaient pas mieux que de reconquérir leur renommée à la pointe de leur sabre. Il y avait un cri tellement universel contre leur dernière campagne, que la rougeur montait au front de plus d'un soldat de Frédéric. Le Danemarck, persistant dans sa neutralité, conservait son chargé d'affaires à Paris; la Suède, depuis l'assassinat de Gustave III, gardait également une attitude

neutre ; l'usurpation de l'oncle sur le jeune neveu ne pouvait s'accomplir que par le principe révolutionnaire, et le régent fraternisait sans hésitation avec la république française.

La Hollande, restée neutre, pourrait-elle demeurer longtemps encore dans cette situation expectante jusqu'à l'égoïsme, lorsque l'invasion de la Belgique allait retentir à ses frontières [1] ? Le prince d'Orange devait tout à l'Angleterre ; le jour où serait arboré le drapeau tricolore à Bruxelles, le stathouder n'ignorait pas que le parti républicain en Hollande bouleverserait son pouvoir, et ce motif devait déterminer la maison d'Orange à déclarer la guerre. Depuis la prise de Mayence et de Francfort, il était également facile à l'Autriche de pousser les cours secondaires d'Allemagne dans une grande coalition : est-ce que la Saxe, la Bavière, le Wurtemberg, jusqu'ici parfaitement neutres, pourraient se reposer en paix, lorsque Mayence, la clef de l'Allemagne, était au pouvoir des Français? Les cercles devaient donc mettre leur armée sur le pied de guerre. Le Piémont, sans attendre les grands cabinets, avait pris l'initiative ; la noble et digne maison de Savoie se plaçait à la tête de la résistance ; car, fière et hardie, elle aimait à se rappeler la longue suite des victoires de ses aïeux, telles qu'elles sont brodées dans les grandes tapisseries des Gobelins. Quant à l'Angleterre, M. Pitt laissait marcher les événements de telle manière que, lorsque la guerre serait possible, le peuple anglais s'y jetât tout entier. Il n'est pas de pays au monde où l'opinion publique soit plus activement consultée qu'en Angleterre : le gouvernement l'étudie, la prépare, et au moment où une résolution est prise, la nation s'y voue

[1] Le comte Louis de Starenberg, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à La Haye, près les hautes puissances, remit, le 25 septembre 1792, par suite de l'emprisonnement du roi Louis XVI, une note par laquelle il demandait que, vu le danger imminent qui menaçait les jours de leurs majestés très-chrétiennes et de la famille royale, et la crainte trop fondée que les factieux en France se permissent contre ces augustes personnes des actes qui n'auraient d'autres bornes que le comble du crime, les hautes puissances voulussent bien déclarer « que, dans le cas où un horrible attentat pût avoir lieu, elles ne permettraient aucun séjour et ne donneraient aucune protection à aucune personne qui aurait pu y prendre part d'une manière quelconque. » Les états généraux déférèrent à cette note, et lord Grenville y accéda également, au nom du roi d'Angleterre, par une réponse officielle sur la demande formelle qui lui fut adressée à cet effet par le comte de Stadion et le prince de Castel-Cicala, envoyés extraordinaires de l'empereur et du roi des Deux-Siciles.

corps et biens. M. Pitt entretenait avec soin cette opinion, très-effrayée déjà des progrès de la révolution française. Dès que le drapeau tricolore se montra sur les frontières belges pour menacer Anvers, tout fut dit pour la paix; les whigs perdirent de leur crédit; la majorité parlementaire s'accrut, et M. Pitt se prépara sur-le-champ à porter un coup vigoureux : on arma dans les ports; des mesures furent prises pour que l'acte du conseil déclarant la guerre vît cent cinquante vaisseaux de haut bord sur toutes les mers.

Dans ce mouvement général des cabinets contre la révolution française, une question dut naturellement se présenter : que feraient les deux branches cadettes de la maison de Bourbon, placées par la politique de Louis XIV et de Louis XV sur les trônes d'Espagne et de Naples? Plus spécialement intéressées aux destinées de leur race, ces deux branches d'un même rameau devaient profondément ressentir le mal porté à la racine même du vieil arbre. Si Naples était trop éloigné du théâtre des événements pour agir d'une manière active, il n'en était pas ainsi de l'Espagne, qui s'étendait sur une frontière de soixante lieues au midi de la nouvelle république; et Charles IV resterait-il insensible aux désastres de Louis XVI? J'ai déjà dit la tendance de la politique espagnole sous le ministère du comte d'Aranda. Le plus grand fléau pour un État, c'est d'être gouverné en vertu de certains principes d'innovation qui tuent les vieilles coutumes, les antiques forces de la société, sans en produire de nouvelles; et tel fut l'esprit philosophique du XVIIIe siècle, plein de mauvais instincts et fort impuissant pour créer. Le comte d'Aranda, longtemps ambassadeur à Paris, fut porté au ministère dans les circonstances de cette prodigieuse révolution qui entraînait tout à son char; on vit avec un étonnement mêlé de quelque mépris, l'Espagne protester elle-même contre toute coalition dans les conférences de Pilnitz. Le comte d'Aranda, admirateur de la révolution française, ne voulait pas la combattre; et ce fut seulement lorsque le péril de Louis XVI s'accrut [1], que Charles IV, aidé des

[1] *Extrait d'une note du chevalier Ocariz, chargé d'affaires du roi d'Espagne à Paris, au gouvernement français* (novembre 1792).

« S. M. catholique ne saurait être accusée de vouloir se mêler des affaires intérieures de l'État, lorsqu'elle vient faire entendre sa voix en faveur d'un parent, d'un allié, d'un prince malheureux, du chef de sa famille.... Si je pouvais, par ma

conseils actifs, ardents, de sa femme Marie-Louise de Parme, porta au premier ministère ce *guarda del corpo*, aux cheveux noirs, ondoyants, ce Manoel Godoï, le plus bel homme des Castilles, cœur d'énergie au fond, plein d'espérance, de jeunesse et de grandeur, avant que la corruption eût gâté son âme. Le premier conseil de Manoel à Charles IV fut pour la guerre vigoureuse à la révolution française; dans cet âge d'énergie et de force, il ne calculait que par le sentiment d'honneur et le désir d'offrir à Maria Luisa une belle épée de victoire. La destinée du Cid enthousiasme tant de têtes castillanes! Dès ce moment, la préoccupation du cabinet de Madrid est de sauver Louis XVI; il offre de l'argent, il agit, mais mollement, comme un cavalier des Asturies qui se réveille de sa sieste; ce serait une trop grande tache pour son blason pacifique qu'une goutte de sang tombé d'un échafaud!

Quel cercle rapide, puissant, la révolution française n'avait-elle donc pas traversé dans l'espace de deux mois à peine! La royauté était tombée au 10 août, au moment de l'invasion du territoire, et déjà l'initiative de la guerre appartenait à la république naissante. La Prusse, tristement annulée par la retraite de ses troupes, laissait croire aux causes honteuses de la détermination du duc de Brunswick; le courage des Français avait pris un essor indicible; et tout cela s'était produit par des mobiles secrets qu'on ne pouvait expliquer que par la corruption. Alors il y avait une plus grande corruption que celle que produit l'argent: c'était l'affaissement des âmes sous les maximes philosophiques; on devait passer à travers bien des excès de rois et de peuples pour guérir cette plaie profonde au cœur des générations. Les faux principes amènent les mauvaises actions; et l'Europe pouvait-elle fortement combattre la révolution française, elle qui avait caressé pendant soixante ans les principes sur lesquels précisément reposait cette révolution?

réponse, annoncer au roi que les désirs de son cœur ont été remplis, heureux d'avoir été l'agent d'une négociation aussi humaine, aussi glorieuse, heureux d'avoir bien servi ma patrie et la vôtre, ce jour serait le plus beau, le plus consolant de ma vie... »

CHAPITRE XVI.

LA SOCIÉTÉ RÉVOLUTIONNAIRE

Changement de mœurs.— Les nobles.— Les bourgeois. — Le peuple. — Les salons. — La littérature. — Les théâtres. — Les arts. — Cercles. — Cafés. — Costumes. — Paris, 1792. — Les provinces. — Première fermentation. — La Vendée. — Le Midi. — Le camp de Jalès. — Le patriotisme. — Fêtes. — Processions. — Propriété. — Commerce. — Ouvriers. — Assignats. — Gravures. — Les prisons. — L'armée. — Les magistrats. — Le clergé. — Visites domiciliaires. — Suspects. — Arrestations. — Terreur. — Joie. — Habitude du sang. — Tribunaux extraordinaires. — Louis XVI au temple. — La famille royale. — La branche d'Orléans. — Les princes. — Pensée du procès de Louis XVI devant la convention. — Courage des individus. — Série de mesures. — Idée que se fait l'Europe de la convention. — Les partis. — Le sentimentalisme républicain de la Gironde. — Les montagnards. — Les jacobins.

Août à décembre 1792.

Les mœurs de la société française, si élégantes, si admirablement aimables, s'étaient bien modifiées depuis cinq ans ; l'étranger n'aurait pu retrouver encore ces types de goût, de bonne compagnie, que l'Europe venait admirer avec jalousie. Qu'étaient devenus ces esprits modèles, fins, spirituels, causeurs de riens sans prétention et sans fatigue, les marquis enfin, tout pailletés, qui faisaient les délices des boudoirs et des soupers, et les petits abbés tout roses et joufflus, avec des points d'Angleterre aux jabots et aux manchettes? Et ces adorables marquises, la taille serrée comme des guêpes, la cravache à la main et une touffe de fleurs sur leur petit chapeau d'homme, telles qu'on voyait madame de Lamballe, madame de Polignac autour de la noble et belle Marie-Antoinette, à la petite laiterie de Trianon? Cette génération élégante, raffinée, n'existait plus que dans les souvenirs; ceux des gentilshommes qui avaient pris parti pour la révolution en avaient adopté le costume, affectant même des formes populaires,

afin de mieux constater leurs opinions ; les marquis de Saint-Hurugue et d'Antonelle, le prince Charles de Hesse, aimaient à se montrer dans une sorte de costume cynique et débraillé à la société des jacobins et dans les faubourgs de Paris ; la plupart des nobles constituants, qui composaient la partie éclairée, philosophique, avaient fini dans une seconde émigration avec M. de Lafayette ; on aurait dit qu'à Coblentz et à l'armée de Condé la noblesse s'était réfugiée avec ses élégantes manières. Là, rien n'était abaissé, le gentilhomme ne rougissait pas d'être simple cavalier comme au moyen âge, dans ce qu'on appelait les régiments nobles, renouvelés des antiques gens d'armes de François Ier, qui comptaient Bayard et la Palisse. Le sentiment de l'honneur avec la gracieuseté, la pureté des formes, se conservaient aux bords du Rhin, tandis qu'une si triste révolution de mœurs et d'habitudes s'était faite à Paris.

Le clergé avait aussi profondément souffert que la noblesse, avec cette différence que pour lui la persécution l'avait en quelque sorte épuré, comme le feu dépouille l'or de ses alliages. Si quelques abbés de cour, si quelques évêques d'aristocratie avaient pu donner des scandales aux hommes, ce fut pourtant un admirable spectacle que cette résistance soudaine, inflexible, de l'immense majorité du clergé à la constitution civile de 1790 : les prêtres, que la philosophie du XVIIIe siècle n'avait cessé de présenter et de flétrir comme des railleurs de croyance et des trompeurs de peuple, aimèrent mieux se dévouer à l'exil, à la mort, plutôt que de prêter un serment qui répugnait à leur conscience, à leur conviction religieuse.

Quel merveilleux spectacle de dignité et de sainteté ! Sous la réforme du XVIe siècle, le clergé anglican céda aux caprices de Henri VIII[1] et du parlement ; en Suède, en Allemagne, il avait obéi aux ordres séculiers ; en France, il préféra l'échafaud plutôt que d'apostasier sous le plus terrible des pouvoirs, la convention nationale : aussi le clergé s'était-il relevé pur dans cette tristesse universelle. Aux Carmes, à l'Abbaye, on avait vu le martyre candide des prêtres, qui, sans sourciller, avaient offert leurs poitrines aux bourreaux, et l'influence morale des idées religieuses s'en était agrandie. Le clergé constitutionnel n'inspirait aucune considération ; les évêques des

[1] Voyez mon travail sur *La réforme et la ligue*. Ce serait un curieux ouvrage à écrire que l'histoire du clergé pendant la révolution française.

départements, les curés des districts, M. Grégoire ou M. Sieyès ne parlaient à aucune conviction ; car, dans les questions de croyance, il n'y a pas de milieu ; toute conscience un peu fervente s'adressait aux prêtres persécutés[1], pour le baptême, le mariage et les dernières prières de la mort ; et, chose véritablement miraculeuse, il sortait presque de dessous terre de ces prêtres purs de tout serment, car pour eux le martyre était une gloire, et j'oserai presque dire une idée ambitieuse.

Dans la seconde moitié de 1792, la bourgeoisie elle-même commençait sérieusement à s'alarmer des tendances du peuple : placée, dès l'origine de la révolution, à la tête du mouvement, et jalouse des classes supérieures, elle était aise de les voir se briser ; le mot *égalité* lui avait particulièrement souri, tant qu'il ne s'était agi que de sa lutte avec la noblesse. Mais quand les basses classes l'invoquèrent à leur tour dans leur accent terrible, alors elle tenta de devenir répressive, puis elle eut peur. Ses héros tombaient renversés de leur piédestal ; à M. de Lafayette succédait le brasseur Santerre dans le commandement de la garde nationale, tandis que la commune de Paris s'organisait en vertu d'un principe purement démocratique ; la populace était partout, et imprimait à tout son empreinte fatale. La bourgeoisie voulut conserver quelque décence dans le costume ; ces marchands, dont les pères s'étaient pavanés en habit de camelot sur les bancs de Saint-Eustache, ne voulaient pas adopter la carmagnole courte et l'habit d'atelier. Il existe encore quelques gravures des modes de ce temps : le peuple porte généralement une petite veste, des pantalons larges rayés aux trois couleurs, et le bonnet rouge avec une grande cocarde tricolore ; et ce costume répugnait prodigieusement à la bourgeoisie, conservant l'habit à revers et à basques, les bas de soie et la culotte courte. La véritable citoyenne, avec son large bonnet relevé par la cocarde tricolore, portait un déshabillé à la taille haute, couvert par un petit fichu de linon. Çà et là dans la foule on voyait quelques costumes de l'ancien régime, qu'on huait comme une marque de priviléges, quand on ne suspendait pas l'aristocrate au réverbère.

[1] Il m'a été dit que Camille Desmoulins ne voulut pas d'un prêtre constitutionnel pour bénir son mariage ; il désira et chercha un prêtre non assermenté, il le trouva : ce fut Bérardier, ci-devant principal du collége Louis-le-Grand et membre de la première assemblée constituante, qui donna à Camille Desmoulins et à sa fiancée la bénédiction nuptiale.

Le costume marque généralement une époque, comme les arts, les sciences, en indiquent l'esprit. La littérature, à ce moment de tristesse, quand le sang coule et que la république fait un appel à ses plus fiers enfants, s'empreint de cet esprit général de la société : tout semble concourir au triomphe de l'enthousiasme public : la peinture, la sculpture, appartiennent à l'école républicaine dans l'atelier de David ; les artistes ont trop étudié la Grèce et Rome pour ne point sentir bouillonner dans leurs veines l'ardent amour de la patrie : Vien a légué ses idées à David, et David les transmet à ses élèves, Gérard, Guérin, Girodet et Gros. Le plus chéri d'entre eux, Gérard, est presque un fanatique parmi les jacobins mêmes ; son âme bouillonne sous ses pinceaux, et ses études ne portent que sur les antiques dévouements de Rome. Il existe de Gérard une série de têtes de la Liberté et de l'Égalité, d'une perfection admirable. Couverts de la robe prétexte dans leurs ateliers, si souvent visités, les élèves de David, ardents jeunes hommes, reproduisaient toutes les formes de la belle antiquité, la Minerve, la Cybèle aux puissantes mamelles ; quand ils dessinaient une fête républicaine, c'était Rome dans ses bas-reliefs de la villa Médicis ou le musée de Naples ; quand leurs crayons improvisaient une séance de la convention, c'était le sénat avec ses belles et énergiques figures ; ils n'avaient point horreur de la guillotine, ils la poétisaient même dans leurs riches couleurs. Leurs pinceaux spirituels se complaisaient surtout dans la caricature ; combien de fois les traits du malheureux Louis XVI n'avaient-ils pas été livrés à ces croquis railleurs des artistes patriotes, qui le représentaient comme Gargantua entouré de toutes les productions de la terre !

Arrêtez, jeunes hommes ; arrêtez, grands artistes ; respectez au moins les magnifiques traits de la reine de France ! Ne savez-vous pas que Marie-Antoinette vous tendait les mains à tous, et qu'au temps de bonheur elle vous élevait jusqu'à elle ; ne souillez pas ce front majestueux, respectez la douceur éclatante de ces yeux et cette bouche si noble, héritage de Marie-Thérèse, avec cette lèvre avancée, si fière et si hautaine ! Ainsi se montrent les époques de passions ; toutes les facultés de l'esprit sont employées à démoraliser le beau, l'honnête et le bon. La coalition des rois n'était pas épargnée par les artistes, et toutes les têtes couronnées changées en animaux, viennent assister à une sorte de conférence que leur fait Pitt, sous les traits d'un renard fin et rusé.

Si la peinture avait adopté avec enthousiasme les formes républicaines, la musique s'était jetée avec passion, depuis la *Marseillaise*, dans les compositions patriotiques : le *Chant du Départ* est récité sur les théâtres au moment où la patrie est en danger ; tous les poëmes excitent le peuple à la haine contre les rois et au triomphe de la cause populaire ; des pièces à grand spectacle rappellent le Forum de Rome. Du théâtre, les citoyens courent aux processions patriotiques, qui marchent avec ordre et régularité ; les vieillards, les femmes, les jeunes filles, récitent des hymnes. S'il faut célébrer la mort d'un sans-culotte, les cassolettes répandent des parfums sur les marches resplendissantes du Panthéon ; on élève sur la place publique de hauts, de majestueux cénotaphes surchargés d'inscriptions et de drapeaux aux trois couleurs avec des couronnes de chêne ; le peuplier balance ses feuillages autour de l'urne funéraire ; le soir on fait l'éloge du citoyen dans le club des jacobins, aux accents d'une musique guerrière. Les lieux de réunions publiques se sont multipliés, car la vie intime est insupportable ; quelques cafés déploient leurs mille glaces à travers leurs mille colonnes ; le Palais-Royal, où commença la révolution française, est devenu le rendez-vous de la foule ; on y accourt comme sur la place publique d'Athènes ou de Sparte ; lorsque la multitude inonde ses galeries, tout à coup vient un ordre de la commune de Paris ; on ferme subitement les portes, et la police garde les avenues ; on compte un à un les captifs, qui doivent décliner leur domicile, présenter leur carte de sûreté, se réclamer de leur section, car la souveraineté du peuple est capricieuse, exigeante comme un monarque absolu. Et cependant, avide de nouvelles, on a un besoin incessant de se grouper, de se passionner. Avec les clubs on voit naître les cercles ; les royalistes en avaient essayé un élégant, épuré, à plusieurs louis de souscription, dans la rue Royale-Saint-Honoré[1] ; la multitude le disperse : la liberté n'est pas pour tous. On veut lire les papiers publics : c'est un déluge d'écrits, de pamphlets, de discours ; une moitié de la nation endoctrine l'autre, et quelle doctrine ! quel langage d'énergie et de patriotisme grossier ! Paris offre un singulier aspect de plaisir et de tristesse, de distraction et de terreur ; avec la guillotine en permanence, avec les massacres à l'Abbaye ou aux

[1] La plupart des royalistes constitutionnels, y compris M. de Talleyrand, s'y étaient fait inscrire.

Carmes, nul bal n'est dérangé aux barrières et dans l'échoppe du marchand de vins; on danse au bruit d'une musique bruyante : est-ce qu'à Paris la guinguette n'a pas toujours été à côté du cimetière? on danserait sur des tombeaux. Le bas peuple, d'ailleurs, a des assignats, les bonnes citoyennes sont récompensées, et il ne faut pour cela que faire acte de présence à la section quand elle est en permanence.

Dans cette effrayante commotion, qui entraîne et broie toutes choses, il y a moins de comédie et d'hypocrisie qu'on ne croit; tout cela est pris au sérieux; les hommes qui agissent sont d'une effrayante bonne foi. Si la convention est implacable, nul ne peut dire qu'elle ne soit sincère; ces caractères d'énergie ont conçu une idée, et ils y marchent avec fanatisme; on n'a pas le temps de penser à sa fortune ou à son ambition; on se dévoue, on meurt; on défend, sa tête à la main, un système, un principe, une opinion; chacun met sa vie comme un enjeu dans ce terrible hasard. Ainsi que les saints de la république d'Angleterre, les anabaptistes, ou les chefs du mouvement municipal sous la Ligue, caractères nullement menteurs ni corrompus, ils se sont épris fortement d'une conviction et ils y marchent hautement, et voilà pourquoi ils dominent.

Si les jacobins entraînent Paris sous leur forte croyance républicaine, le mouvement qu'ils impriment est trop violent, trop en dehors des vieilles coutumes, pour ne pas trouver des résistances[1] : à Paris, les nouveautés rencontrent toujours un plus facile succès, et, dans le tourbillon, on a rarement le temps de penser au bien ou au mal; en province, on les réfléchit davantage. La révolution, restreinte dans les idées de 1789, y avait été accueillie généralement avec enthou-

[1] Voici le résumé des premiers actes de la convention :

22 septembre 1792. Décret qui abolit la royauté en France.

23. Décret qui déclare incompatibles les fonctions de représentant de la nation avec toute autre fonction publique.

25. Déclaration sur l'unité et l'indivisibilité de la république française.

28. Règlement à l'usage des séances de la convention nationale.

1er octobre. Décret qui divise les forces armées de la France en huit armées.

6. Décret qui ordonne le brisement des sceaux de l'État et des ornements de la royauté, et leur envoi à la monnaie.

15. Décret qui supprime la croix de Saint-Louis comme décoration militaire.

23. Décret qui bannit à perpétuité les émigrés français.

24. Décret qui ordonne la vente du mobilier du château des Tuileries et autres maisons royales, des maisons religieuses et de celles des émigrés.

siasme. Ces projets d'égalité bourgeoise plaisaient aux familles paisibles des classes moyennes ; la magie des mots *liberté*, *égalité*, était portout entendue, dans les cités et les campagnes ; l'abolition des droits féodaux et des maîtrises, la vente même des biens ecclésiastiques, avaient conquis à la révolution des fractions considérables en province. Lorsque la marche des idées eut dépassé ce but, lorsque la révolution se fut produite violente par le pillage, et antireligieuse par la persécution contre les prêtres, alors il se fit un mouvement naturel de réaction : on ne brise pas un vieil état social sans exciter des mécontentements. En 1789, ce n'était encore qu'une réforme ; en 1792, ce fut une révolution qui heurtait tous les sentiments, toutes les opinions religieuses et politiques ; on renversait les autels du catholicisme et de la royauté par trop de sacrifices à la fois, et le 2 septembre, qui avait eu son retentissement en province, fut destiné à effrayer les âmes timides, à Lyon, à Bordeaux, à Marseille.

La division du territoire par départements, en bouleversant toutes les antiques habitudes, avait réveillé le parti de l'ancien régime avec un sentiment de sympathie pour cette infortunée famille qui gémissait au Temple. Tous les gentilshommes n'avaient pas émigré, et la proscription n'avait pas atteint tous les prêtres qui cachaient leur tête vénérable dans la retraite ; dans certains pays même, tels que le Poitou et la Vendée, l'organisation révolutionnaire n'avait été ni comprise, ni mise en action ; là régnait la vieille foi féodale et toute la ferveur religieuse. Lorsque tant de paysans chassaient à coups de fourche leur ancien seigneur, dans le noble pays de Vendée on ne se groupait pas en jacqueries contre le castel. En partant de la Normandie, jusque dans le Maine, la Bretagne, l'Anjou et le Poitou, il existait une antique foi du vassal au seigneur, une religion du moyen âge ; les nobles bretons ou vendéens connaissaient peu Versailles et ses pompes : les uns servaient dans la marine, comme Charette ; les autres, dans l'armée de terre, comme Bonchamp, Lescure ; et quand la paix venait au drapeau, ces gentilshommes reprenaient leur vêtement de bure, leur habit à longues basques, pour vivre au milieu de leurs paysans. La division de la propriété favorisait même ces rapports du Vendéen avec le seigneur, qui n'était à vrai dire que le grand suzerain des métairies.

En descendant du Poitou dans le Languedoc, on trouvait, aux chauds pays du Midi, d'ardents royalistes qui n'attendaient qu'une

circonstance favorable pour lutter corps à corps contre la révolution. Le camp de Jalès avait-il une autre destination qu'un soulèvement provincial? Les fleurs de lis de France, la couleur de Henri IV, la religion de saint Louis, pouvaient exciter sans honte de saints dévouements ; la guerre civile n'attendait qu'un moment pour éclater, et il en est toujours ainsi après un mouvement qui a profondément agité toutes les âmes. On n'abandonne pas une conviction sans combattre ; une croyance est une chose trop pure, trop élevée, pour qu'on n'essaye pas un coup d'épée en sa faveur, et cela est grand !

C'était contre tous ces obstacles puissants et armés que le patriotisme républicain avait à lutter. Il y eut alors des cœurs admirables de puissance et de fermeté, des caractères marqués à l'antique, reliques du vieux temps qu'il faut toujours admirer; il y eut surtout une intelligence profonde de ce qui émeut les masses : est-ce que ces processions patriotiques qui sillonnaient Paris n'avaient pas pour objet de donner une foi, une croyance à ce peuple que le XVIIIe siècle avait désenchanté? On multipliait les fêtes publiques pour toucher les multitudes. Ceux-là qui se raillaient des pompes catholiques, reconnaissaient eux-mêmes qu'on ne parle aux vives et grandes émotions que par les solennités, les chants et les hymnes. On ne s'inquiétait plus des intérêts qui matérialisent les âmes, de ces questions de propriété et de fortune qui jettent un certain égoïsme dans les habitudes. Si quelques hommes s'occupaient encore de spéculations commerciales, d'agiotage sur les fonds et les assignats, l'immense majorité était comme suspendue en face des questions actives, profondément sociales, qui ébranlaient le pays tout entier. On faisait tout juste assez de commerce pour la consommation du peuple, comme l'ouvrier, assez de travaux pour accomplir sa tâche. Les forces de la société étaient entièrement tournées vers le salut de la patrie, et avec le mot de réquisition, on en disposait à volonté ; il suffisait d'un ordre de la section, pour que commerçants, artistes, ouvriers, fussent appelés à concourir au secours de la république. Quels temps et quels hommes! La science elle-même n'avait plus cette tendance, toujours un peu vague, d'utilité générale; elle dut tourner toutes ses ressources vers le but commun : créer le salpêtre, multiplier les moyens de communication, jeter les nouvelles à travers les airs avec la rapidité de l'oiseau; donner des ailes à l'artillerie; employer la chimie, la physique, les mathématiques, à la grande cause républicaine : tel fut l'objet constant

de cette génération d'hommes si gigantesques! Tous les moyens même factices furent acceptés comme certains et vrais; rien n'était moins garanti que les assignats; un changement pouvait en détruire la valeur et la puissance de circulation : eh bien! ils furent admis, préférés d'abord par acte de patriotisme, puis par peur; des hommes paisibles achetèrent même des biens confisqués, afin de s'associer complétement au nouvel ordre de choses et de lui donner des garanties; officiers, soldats, administrateurs, tous semblaient rivaliser de zèle pour la cause nationale. Dès lors on s'explique parfaitement ces premiers succès de la révolution.

A côté de cette partie si haute, si puissante de l'esprit public, il ne faut pas dissimuler deux conséquences qui en résultèrent pour les mœurs populaires: chose triste à dire en face de la destinée! l'homme profondément convaincu s'accoutume à l'idée de donner la mort pour une opinion qui contrarie sa conviction intime; il arrive même jusqu'à s'en réjouir; et ce n'est pas de la révolution française que date cet affreux instinct. A toutes les époques d'émotion forte, active, le sang coule à grands flots; des âmes, même honnêtes, candides, marchent sans sourciller à ces idées cruelles. Depuis la prise de la Bastille, on faisait bien peu de cas de la vie humaine; on criait *à la lanterne!* avec la même gaieté de cœur que si l'on eût chanté un couplet de vaudeville. Sur une simple dénonciation et la clameur publique, un aristocrate ou un prêtre étaient suspendus à un réverbère aux applaudissements de la multitude; on avait trouvé fort utile de hâter le supplice, afin de le multiplier plus à l'aise; et l'on trouva même physiquement que le supplicié ne devait pas souffrir; comme si une tête s'était jamais levée pour vous dire : « C'est doux de sentir les nerfs, les artères coupés par ce large coutelas! » On vota des remercîments au médecin Guillotin pour avoir dessiné cet instrument de mort, le plus affreux de tous; on fit de belles images sur la guillotine, et on ne manqua pas de mettre, sous le triangle de l'égalité, la sainte guillotine, barbouillée de carmin [1], afin d'imiter le sang; on chanta ses bienfaits, on récita des vers en son honneur, et tout cela sans se croire le moins du monde inhumain ou barbare.

La seconde fatalité de ce temps fut de rendre l'arrestation d'un

[1] Il existe plusieurs de ces belles images de la guillotine à la Bibliothèque du Roi; on les ornait de touffes de fleurs, de lilas et de roses.

homme la chose la plus facile, la plus simple, la plus légale; on jetait pêle-mêle dans les prisons tout ce qui pouvait faire obstacle à la marche du gouvernement ; on arrêtait sans ménagement ; les palais s'étaient transformés en prisons ; le magnifique Luxembourg renfermait plus de mille détenus par les simples ordres de la section et de la commune; et la captivité paraissait aussi indifférente que la mort. Il est besoin de bien comprendre ce qu'étaient les mœurs pour expliquer les événements contemporains : si la société n'avait pas été préparée, est-ce qu'elle eût souffert tout cela? Ce qui heurte les masses ne peut dominer longtemps; ce cri de *vive la liberté!* au bruit duquel tombaient les têtes, exprimait la haine démocratique contre les supériorités sociales ; cette haine est implacable, et les victimes, qui le savaient bien, attendaient leur sort avec insouciance : on s'accoutumait à dormir la tête sur l'oreiller, en la tâtant chaque soir pour voir si elle tenait encore ; la joie, les fêtes étaient souvent dans les prisons et l'inquiétude au dehors : l'échafaud s'était changé en autel des sacrifices, et l'on s'y couronnait de fleurs; on tombait bien comme les martyrs, ou comme ces gladiateurs de Rome qui mouraient avec grâce.

Le plus grand, le plus haut de ces captifs était Louis XVI, alors détenu avec sa famille dans la tour du Temple. Après le 10 août et la suspension des pouvoirs de la royauté, il avait été résolu d'abord de placer Louis XVI au Luxembourg. Là, tout en lui donnant un vaste jardin pour respirer, on pourrait le garder comme otage en présence de la coalition armée. La commune, souveraine des prisons, en avait décidé autrement, et le Temple, vieille demeure des antiques chevaliers, fut consacré à la captivité du roi ; car ce fut dès ce moment une véritable captivité, avec le geôlier, les porte-clefs, et les chiens de garde. Le Temple ne présentait pas l'aspect qu'il offre aujourd'hui, blanc, recrépi, moderne ; c'était un bâtiment carré, avec une large tour bastionnée, comme le Châtelet et la Bastille ; sa porte de fer se refermait sur Louis XVI et sa famille, c'est-à-dire sur la noble Marie-Antoinette, le dauphin, pauvre enfant aux blonds cheveux [1], Madame royale [2] sa sœur, aux cuisantes épreuves, et madame Élisabeth.

[1] Louis-Charles, d'abord duc de Normandie, puis dauphin par la mort de son frère aîné Louis-Joseph-Xavier, né le 22 octobre 1781, mort à Meudon le 4 juin 1789, n'avait pas encore atteint sept ans.

[2] Marie-Thérèse-Charlotte de France, Madame royale était née le 19 décembre 1778.

J'ai parcouru dans les archives et les bibliothèques tout ce qui pouvait me donner une idée plus nette, plus exacte, de la captivité du roi, et j'ai trouvé un dessin tracé d'une main tremblante, et au crayon noir ; il est intitulé *une garde au Temple* [1], l'artiste a pris le moment de la promenade dans le jardin. Au fond du tableau, bien raccourci, est le geôlier vêtu dans le costume classique des vieux mélodrames, avec ses clefs suspendues, un bonnet large, en laine, à sa tête ; sur le devant, est Louis XVI, en habit à la française, en gilet moucheté de soie, couvert d'un chapeau à trois cornes ; à ses côtés, le dauphin joue au cerceau, et Mademoiselle royale donne la main à Marie-Antoinette, qui cause avec madame Élisabeth ; et ce tableau est fatalement relevé par la physionomie inquiète, attentive, de deux officiers municipaux, qui ne perdent pas de vue les moindres gestes, les moindres paroles des prisonniers. Hélas! que de fatales pensées m'ont saisi à l'aspect de ce dessin! la main qui le traça (un garde national; sans doute) est desséchée par la mort, et de tous les traits qu'il a reproduits, une seule femme survit, digne et sainte fille du roi, sur la terre d'exil! La vie de Louis XVI au Temple se résumait dans une de ces résignations fortes et grandes que le christianisme seul peut donner ; ses derniers jours furent comme la *passion* de la royauté, l'expiation de bien des scandales qu'elle mit au pied de la croix. Quand on a touché le calice des douleurs du bord des lèvres, cela ne suffit pas, il faut le boire en entier jusqu'à la lie.

La convention venait de décider que le procès serait fait à Louis XVI. Tout ici était logique : la coalition ne s'arrêtait pas devant les menaces de la révolution ; les audacieux allaient lui jeter la tête d'un roi, dans leur effroyable orgie ; ce n'était pas un procès, mais une mesure de circonstance. On avait eu d'abord l'idée de faire assassiner le roi dans une émeute : il parut plus hardi et plus franc de le faire assassiner par un jugement qui compromettrait la convention, les autorités, le pays même, dans une épouvantable complicité. C'était l'audace, comme Danton l'avait recommandée en matière de révolution.

Les Bourbons de la branche aînée étaient tous captifs au Temple ou dans l'émigration, et le chef de la branche cadette, Louis-Philippe-Joseph d'Orléans, venait de prendre son siége de douleur au milieu de la convention nationale. D'atroces portraits ont été faits du duc

[1] Ce dessin est dans la collection des estampes, année 1793.

d'Orléans; moi je le considère comme le type le plus malheureux d'un caractère faible aux prises avec une idée de fatalité et d'ambition. Non, ce n'était pas un cœur méchant que ce prince qui écrivait de si douces, de si nobles choses à sa famille, à ses fils tendrement aimés! Mais lorsqu'un caractère vacillant et un peu corrompu se place dans d'horribles complicités, il se compromet, s'engage chaque jour davantage, il marche invariablement au crime.

Tant que le duc d'Orléans reste avec la bourgeoisie de la constituante pour faire triompher l'idée de 1688, sous le conseil de Mirabeau et de Merlin, c'est un rôle; il peut aller jusqu'au but sans se souiller. Mais qu'il dut être malheureux, le jour où il subit la domination implacable de ses confidents et de ses complices! Il y avait eu en histoire un exemple de cette familiarité des chefs des halles de Paris avec le duc de Bourgogne, échangeant son chaperon avec eux: quel supplice pour le duc d'Orléans lorsqu'il dut écouter les menaces, les sarcasmes moqueurs, les épithètes insolentes de Danton, de Marat, de Camille Desmoulins, qui pourtant travaillaient pour lui! Avec les marquis de Sillery, de Biron et le général Dumouriez lui-même, le duc d'Orléans était en bonne compagnie. Avec Laclos, il pouvait causer comme avec un confident dissolu et perverti, mais, enfin, qui gardait respect pour un prince de la maison de Bourbon : en était-il ainsi avec les coryphées du club des cordeliers, dans ces conciliabules du Rinci, où il traitait si délicatement les favoris du peuple, en leur jetant des vins exquis, des viandes raffinées, en échange de quelques reproches grossiers et avinés, répétés en langage des halles? Le duc d'Orléans, à ses derniers temps, fut aussi un grand résigné, un martyr d'expiation ; à chaque commandement des clubs, il obéissait avec un respect qu'il n'eût pas donné à la majesté de Louis XVI au temps de sa splendeur. On lui fit changer son nom, ce qu'un gentilhomme garde le plus soigneusement avec son blason, et il y eut un peu de raillerie dans ce mot *Égalité*, appliqué à un prince du sang royal de France.

L'aîné de ses fils, duc de Chartres, était allé chercher de la gloire sous la tente, à côté de Dumouriez : c'était la place d'un Bourbon débarrassé de tous les prestiges, et sous la jeune émotion des principes de liberté. Le duc de Chartres [1] se laissait murmurer à l'oreille

[1] Il avait deux frères, Antoine-Philippe, duc de Montpensier, né le 3 juillet 1775.

par Dumouriez les espérances d'un avénement, hélas ! bien difficile, après beaucoup de péril et de gloire. Une épreuve attendait le chef de la maison d'Orléans : c'était le procès de Louis XVI ; il fut une fois encore sous la fatalité de sa destinée. Les hommes implacables qui le connaissaient appelaient un gage. Ce fut la tête du roi : il la donna, parce que je crois qu'il était à bout de sacrifices, et qu'il savait qu'il payerait à son tour tant de faiblesses par l'échafaud ; il avait alors cette insouciance de la vie et de la mort, qui donne une tête et offre la sienne sans s'émouvoir, comme la chose la plus simple, quand on voit autour de soi une société qui vous dégoûte et vous abreuve de sang.

Il faut, en effet, se rappeler quels étaient ces hommes qui dirigeaient la France au sein de la convention nationale, pour l'excuser dans ces violences. Tant que le roi Louis XVI avait conservé l'ombre du pouvoir, tant qu'il était captif et non jugé encore, il y avait eu ligue, alliance, entre les deux partis républicains pour frapper l'ennemi commun ; il fallait avant tout le cadavre politique du roi roulant dans la poussière. Quand le drame sanglant eut été joué sur la place Louis XV, cette haine passionnée qui se résumait contre le roi, dut trouver son issue au sein même de la convention nationale, et alors s'agitèrent les partis pour se déchirer. Dans la convention, il n'y avait pas de royalistes ; les constitutionnels mêmes s'étaient effacés ; la forte majorité était républicaine par les idées et par les actions. On appelait républicains modérés les partisans de la Gironde, et vraiment le plus pauvre des partis politiques depuis les constitutionnels de la législative : qu'est-ce que des gens qui veulent la fin sans oser les moyens [1] ? Cette association d'intelligences jeunes, élégantes, s'é-

alors à l'armée du général Dumouriez, où il servit en qualité d'aide de camp de son frère le duc de Chartres ; et le comte de Beaujolais, né le 7 octobre 1779. Le duc de Montpensier a laissé des mémoires fort touchants sur sa captivité (avril 1793 — novembre 1796).

[1] Les girondins déposaient déjà leur douleur sur la situation politique. Voici une lettre autographe de Gorsas, que je copie dans la collection précieuse de M. Lalande.

« Mon frère part et ne me donne qu'un moment pour répondre à votre obligeante lettre. Je l'ai chargé de vous témoigner toute ma sensibilité et ma reconnaissance ; l'estime des honnêtes gens est un bien précieux, et surtout pour l'homme qui, se trouvant comme moi ballotté dans la mer d'une révolution de quatre années, n'est souvent arrivé au port que pour être jeté un instant après au milieu des écueils.

» Je ne vous parlerai pas de Paris dans ce moment, mais croyez bien que nous sommes au milieu des sicaires et des poignards ; à moins d'un miracle, je crois

tait fait une théorie de bonheur public, de contrat social, s'imaginant ensuite que le peuple s'y encadrerait tout simplement. Je n'aime pas, en politique, les partis niais qui soulèvent la tempête pour avoir peur ensuite des flots courroucés. Les girondins étaient pour le parti républicain ce que M. de Lafayette avait été pour la monarchie constitutionnelle : des intelligences étroites qui n'avaient pas prévu qu'en révolution on ne peut pas s'arrêter ; ils avaient fait le 10 août par l'émeute, ils devaient périr par l'émeute ; chez eux on trouvait de l'esprit, de la phrase même ; mais cette politique de gémissement et de lamentation qu'adopte Vergniaud à la tribune, n'est-elle pas pitoyable? Quelle force ne donnait-il pas à ses adversaires, invoquant l'énergie et la victoire au nom de la république?

Les montagnards seuls comprenaient l'esprit de la révolution ; cherchant à grandir ses forces, rien ne les étonnait ni ne les arrêtait ;

impossible qu'avant peu il n'y ait de nouveaux massacres dans cette malheureuse cité, livrée à l'anarchie et dominée par la terreur qu'inspirent quelques vils brigands qui se sont saisis de tous les pouvoirs ; par des hommes d'hier couverts d'opprobre et de flétrissures... La société des jacobins est perdue : l'immoralité y règne; on prêche hautement à la tribune l'insurrection et le mépris des lois ; chaque jour la convention y est traînée dans la boue ; aucune liberté d'opinion : les patriotes les plus purs sont présentés au peuple comme des aristocrates et des royalistes : ont-ils la force de parler et d'écrire, ils ne font pas un pas sans courir risque d'être insultés. La douleur ou l'épouvante énerve les esprits faibles ou les âmes sensibles; les citoyens domiciliés ont successivement perdu leur courage ; la loi agraire se prêche hautement; le pillage et le meurtre sont sans cesse à la bouche d'une foule d'individus qui sortent on ne sait d'où. Le despotisme des anarchistes n'a plus qu'une barrière à rompre pour arriver à l'épouvantable *régime municipal* qu'ils veulent établir, et je crains de dire trop vrai, pour la franchise, ils amoncelleront les cadavres de leurs victimes. Ne croyez pas, mon cher concitoyen, que je vois en noir : personne n'a plus de sang-froid que moi, et c'est pour cela que je calcule avec plus d'exactitude peut-être, et, je vous le répète, je suis convaincu qu'on veut arriver à un nouveau 2 septembre, mais bien autrement décisif que le dernier. J'espère que la Providence déjouera ces funestes projets; mais ils existent, et s'ils n'ont pas les succès que nos Mazaniello et nos Sylla en attendent, c'est qu'un coup du ciel nous aura sauvés.

» Je vous salue fraternellement ; puissé-je un jour pouvoir jouir du ciel qui m'a vu naître ! c'est de tous les plaisirs, de toutes les jouissances, ce que j'ambitionne le plus. Que de dettes j'aurai à y payer à la reconnaissance! Je compterais aussi au nombre de mes jouissances celle de me réconcilier avec quelques compatriotes que j'ai peut-être aliénés sans le vouloir; si vous en trouvez quelques-uns dans votre chemin, dites-leur mes sentiments ; ils sont d'après mon cœur.

» Votre affectionné concitoyen,

» A. J. Gorsas. »

rudes hommes, ils avaient à vaincre la gironde aux idées décousues. Pour eux la parole était une action ; pour la gironde, une vanité. La montagne était un gouvernement, la gironde, une coterie d'assemblée. Or, quand un gouvernement le veut bien, il vient à bout d'une assemblée ; s'il ne la corrompt pas, il la disperse, et l'on applaudit, parce qu'on aime la hardiesse et la force. Ces hommes avaient pris ce symbole de la montagne, sans doute moins à cause de cette hauteur matérielle sur laquelle ils siégeaient, que pour exprimer la grandeur de leur énergie et la fermeté de leur résolution. Quand on veut connaître le type de cette génération exceptionnelle, il faut lire les lettres, les correspondances intimes des montagnards : dans leur cœur, le fanatisme républicain n'est pas de commande, il leur vient d'une conviction profonde, sincère ; ce ne sont pas des hommes d'un faible tempérament et de termes moyens ; ils ont une idée, et ils lui sacrifieraient tout, leur fortune et leur vie ; ils se seraient ensevelis dans le linceul de la France ; ils le disaient, et ils l'auraient fait ; caractères terribles qui marquent cette époque d'une empreinte de feu !

L'Europe ne connaissait que très-imparfaitement, dans l'origine, ce type si énergique des jacobins ; les cabinets étaient partis de l'idée un peu vulgaire et vieillie, que la convention se détruirait par ses querelles intestines ; et s'ils raisonnaient avec exactitude, sous un aspect général et matériel, ils se trompaient étrangement sur les résultats. Nul ne pouvait douter qu'il n'y eût des divisions dans une assemblée orageuse ; mais comme leur conséquence devait être de la centraliser en expulsant le parti bavard, raisonneur des girondins, ces divisions étaient une force de plus, un élément de surveillance et de gouvernement même. Il y avait cette différence avec la constituante, que celle-ci avait morcelé le pouvoir, de manière à ce que l'anarchie fût dans les lois, dans les administrations, et qu'aucune obéissance ne pût être obtenue. La convention procéda dans une forme tout opposée ; on se trompe quand on l'accuse d'avoir fait l'anarchie ; tout au contraire, elle réorganisa le pouvoir, elle le créa avec une telle grandeur, qu'un seul de ses délégués fut plus puissant que le plus absolu des rois de la terre ; elle plaça bien le peuple dans la constitution, mais elle mit le glaive sanglant dans les mains des proconsuls qui disposaient de toutes les forces. La convention brisa toutes les causes de désordre que la constituante et la législative avaient semées : l'indiscipline dans l'armée, l'insubordination dans les corps administratifs,

et même cette commune de Paris, la plus redoutable et la plus ignoble des anarchies municipales. J'abîme mon imagination, d'étonnement et de terreur, en lisant le vaste recueil du *Bulletin des lois* pendant la première période de la convention nationale. Maintenant elle défie l'Europe, et lui jette comme gage de bataille le cadavre de Louis XVI !

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE DES MATIÈRES
CONTENUES DANS LE PREMIER VOLUME.

CHAPITRE PREMIER.

SITUATION DIPLOMATIQUE DES CABINETS AU RÈGNE DE LOUIS XVI.

Accroissement immense de la France depuis Henri IV. — Jalousie qu'inspire en Europe la maison de Bourbon. — Diplomatie du cabinet de Versailles. — Le pacte de famille. — L'Espagne. — Naples. — Alliances de maisons. — La Savoie. — Le Piémont. — L'Autriche et l'Empire. — Esprit du corps allemand. — La Russie. — La Suède. — Le Danemarck. — Traité pour la neutralité et le pavillon. — La Prusse. — Tendance de la diplomatie. — La Porte Ottomane. — Isolement diplomatique de l'Angleterre. — Dangers qui la menacent; — dans l'Inde; — dans les colonies. — Ses efforts sur le continent. — Bonne situation diplomatique de la France en 1787. — Les choses mortes. — La Pologne. — Gênes. — Venise. — Les souverains. — Catherine II. — Frédéric-Guillaume II. — Joseph II. 13

CHAPITRE II.

LA SOCIÉTÉ AUX DERNIERS TEMPS DE LOUIS XVI.

Le pouvoir. — La royauté. — Le parlement. — L'administration provinciale. — Les finances. — La guerre. — La marine. — La diplomatie. — Esprit général du gouvernement. — Les mœurs. — Idées anglaises. — Modes. — Coutumes. — Théâtres. — Courses. — Prodigalité. — Nobles. — Bourgeois. — Clergé. — Esprit littéraire. — Politique. — La famille royale. — Louis XVI. — La reine. — Monsieur. — Le comte d'Artois. — La branche d'Orléans. — Les Condés. — Succession des ministres sous le règne de Louis XVI.—Les trois écoles politiques : anglaise, génevoise, américaine.— Écrits. — Pamphlets. — Sur les notables et les états généraux. — Impossibilité d'un système général de politique avec la tribune en France. 29

CHAPITRE III.

ATTITUDE DE L'EUROPE EN FACE DES PREMIERS ACTES DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, JUSQU'AU CONGRÈS DE REICHENBACH.

Impression générale en Europe sur la convocation des états généraux. — Premiers actes de l'assemblée constituante. — Violation de la propriété et des ordres. — Confiscation des biens électoraux en Alsace, — en Lorraine, — en Franche-Comté. — Craintes de l'empire.— Situation des cabinets.— Position de la Prusse. — Répression active des troubles des Pays-Bas. — Rapprochements plus intimes avec l'Angleterre. — Différends avec l'Autriche. — Communication confidentielle. — Guerre avec les Turcs. — Mort de Joseph II. — Léopold. — Fermentation de la Pologne. — Ouvertures faites par Catherine II sur un nouveau partage. — Actes du congrès. 49

CHAPITRE IV.

L'EUROPE JUSQU'A L'ACCEPTATION DE LA CONSTITUTION PAR LOUIS XVI.

Développement des principes de l'assemblée constituante. — Nouvelle note de l'empire pour la restitution des fiefs. — Saisie du comtat d'Avignon. — Plaintes du

pape. — Propriétés de l'ordre de Malte. — Garantie de l'Europe. — Politique de Catherine II et de Gustave de Suède. — Offres de la Prusse. — Démarche de l'Autriche. — Mission de lord Elgin à Florence. — Négociations en Italie. — Projets éventuels de Mantoue. — Fuite inattendue de Louis XVI. — Étonnement de l'Europe. — Manifeste. — Négociations actives. — Situation politique de la France. — Les cabinets se tranquillisent par suite de l'acceptation de l'acte constitutionnel. 69

CHAPITRE V.

NÉGOCIATIONS DES CABINETS EN FACE DE LA RÉVOLUTION.

Circulaire de Padoue. — Négociations à Londres. — Alliance de l'Autriche et de la Prusse. — Éventualité sur la Pologne. — Modération des souverains. — Entrevue de Pilnitz. — Moyens dilatoires. — Insignifiante déclaration. — Espérance qu'elle fait naître. — Réponses des souverains aux lettres officielles de Louis XVI. — Le roi de Prusse. — L'empereur. — La czarine. — Gustave III. — Projets d'intervention russe et suédoise. — Alliance des deux cours. — Réclamation de l'Autriche. — Précaution de police en Allemagne. — Négociations. — L'empire a recours à Léopold. — Changement dans le corps diplomatique français. — M. de Ségur à Berlin. — Ses instructions. — Le marquis de Custine auprès du duc de Brunswick. — Offre qu'on lui fait. — La Prusse se décide à la guerre. — Office définitif de M. de Kaunitz. 86

CHAPITRE VI.

SITUATION DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES JUSQU'A LA CHUTE DES CONSTITUTIONNELS.

États des esprits et de l'assemblée législative pendant les négociations. — Efforts du parti constitutionnel. — Deux influences. — Les ministres. — Le comité diplomatique. — Rapport sur les négociations à Vienne. — Attitude de guerre. — Note de M. de Lessart. — Réponse pacifique. — Déclamations de tribune. — Propagande en Allemagne. — Paix de Jassy. — Conseil aulique. — Résolution. — Développement de l'alliance austro-prussienne. — Réponse de l'empereur à l'office du roi de France. — Note de M. de Kaunitz. — Nouvelles harangues de tribune. — Conférences de guerre à Vienne. — Mort subite de l'empereur Léopold. — Avénement de François II. — Assassinat de Gustave III. — Accusation contre M. de Lessart. — Chute des constitutionnels. 105

CHAPITRE VII.

LES ÉMIGRÉS, FORCES MILITAIRES DES PUISSANCES ET DE LA FRANCE DANS LA GUERRE.

Les bords du Rhin. — Les gentilshommes sous le prince de Condé. — Formation de leur armée. — Distinction et grâce de leurs manières. — Influence de leur caractère. — Les légions. — Cavalerie. — Artillerie. — Armée de la révolution. — Avancement. — Généraux patriotes presque tous nobles. — officiers. — Sous-officiers. — Soldats. — Vieilles troupes. — Nouvelles levées. — Marine. — Armée européenne en ligne. — Les Prussiens. — Les Autrichiens. — Allemands. — Caractère des soldats et des généraux. 125

CHAPITRE VIII.

DIPLOMATIE JUSQU'A LA DÉCLARATION DE GUERRE.

Le général Dumouriez aux affaires étrangères.—Conditions qu'il impose à Louis XVI. — Fonds secrets. — Rapports avec le comité. — Principes de la diplomatie. — Les livres de Favier et de Mirabeau en sont la base. — Mémoire sur le corps diplomatique. — Changements proposés. — Question avec l'empereur. — Les

dépêches de Dumouriez à Vienne. — A Berlin. — Situation de M. de Noailles. — Note de M. de Kaunitz. — Intimité des cours de Vienne et de Berlin. — M. de Cobentzel le négociateur avec la France. — Lettre officielle de Louis XVI à François II. — L'esprit public pousse à la guerre. — Exposé de Dumouriez au roi. — Déclaration de Louis XVI. — Vote de l'assemblée pour la guerre contre l'Autriche. . . . . , ... 141

CHAPITRE IX.

LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE AU MOMENT DE LA GUERRE.

Situation des pouvoirs. — Démolition de la vieille société française. — La royauté. — Le ministère. — L'assemblée législative. — Les comités. — L'administration. — Les départements. — Les communes. — Anarchie. — Les journaux. — Religion. Les prêtres. — Mœurs. — Habitudes. — Le peuple. — Les faubourgs. — Costumes. — Littérature. — Poésie. — Théâtre. — Subsistances. — Finances. — Police. — Grandes ruines du passé. — Les partis politiques. 162

CHAPITRE X.

DERNIÈRES MESURES POUR LA GUERRE.

Effet produit par la déclaration de guerre de la France. — Choix des généraux en chef. — Le duc de Brunswick. — Plan de guerre. — Mémoire secret. — Armées de la Prusse ; — de l'Autriche. — Esprit public. — Théâtre de la guerre. — Les Pays-Bas. — Déclaration de la Sardaigne. — Négociations de M. de Sémonville. — Début de la campagne. — Situation des armées françaises. — Sécurité de l'Europe. — Délibération sur le plan de campagne. — M. de Bouillé. — Coopération des émigrés. — Adhésion de tous les cabinets. — Négociations à Copenhague. — Couronnement de François II. — Marche des troupes alliées. . 179

CHAPITRE XI.

LE MOUVEMENT RÉVOLUTIONNAIRE JUSQU'AU 10 AOUT.

Puissances des idées d'agitation. — Les jacobins ramassent le gant de l'Europe. — Chute du parti constitutionnel. — Dénonciation du comité autrichien. — Méfiance. — Retraite du ministère Dumouriez. — La journée de juin. — État de la presse ; — des clubs. — Propagande. — Doctrines sur l'Europe. — Menées à l'extérieur. — Propagande alsacienne en Allemagne. — De la Flandre et de la Belgique. — Doctrines sur la famille ; — sur la propriété ; — les personnes. — Idée que se font les étrangers de cette société. — Fraternisation du genre humain. — Thomas Payne. — Bœhmer. — Souveraineté du peuple. — Insurrection. — Commune. — Les colonies perdues. — La Corse. — L'anarchie. — Le 10 août. — Gouvernement provisoire. — Caractère de ce nouveau conseil. 198

CHAPITRE XII.

DIPLOMATIE ET MARCHE DES ALLIÉS CONTRE LA RÉVOLUTION.

Situation particulière de l'Angleterre. — Neutralité. — Précautions politiques. — M. Pitt. — L'opposition. — Les clubs. — Mission de MM. de Talleyrand et de Chauvelin. — Notes. — La Russie. — Avénement de la maison de Saxe en Pologne. — Opposition de Catherine II. — Occupation de la Pologne par les Russes. — Inquiétude de la Prusse, de l'Autriche. — Situation des cabinets de Berlin et de Vienne. — Armées sur le Rhin. — Question du manifeste. — Notes autrichiennes, — prussiennes. — Causes du manifeste du duc de Brunswick. — Invasion du territoire français. — Prise de Longwy. — Marche sur Verdun. — Capitulation. — Inquiétude sur le succès. 216

CHAPITRE XIII.

RÉALISATION DE L'IDÉE RÉPUBLICAINE.

Le gouvernement après le 10 août.—Puissante énergie des jacobins et de la commune. — Dangers et mouvements de la terreur. — Tribunal révolutionnaire. — Visites domiciliaires. — Proscription des nobles, des prêtres. — Le 2 septembre. — Dictature civile de Danton. — Dictature militaire du général Dumouriez. — Louis XVI.—Élection conventionnelle.—Armées.—Finances.—Les municipalités — Correspondance. — Les clubs permanents. — Les camps. — La convention ses partis. — Les jacobins organisateurs. — La république proclamée. . . 233

CHAPITRE XIV.

PREMIÈRES NÉGOCIATIONS DIPLOMATIQUES AVEC LA RÉVOLUTION FRANÇAISE.

Affaires de Pologne. — Développement du système de Catherine II. — Inquiétude de la Prusse; — de l'Autriche. — Dissidence. — Neutralité persévérante de l'Angleterre. — Dégoût de la guerre. — Agents secrets à Bruxelles; — à Verdun. — Marche lente des Prussiens. — Question militaire. — La défense des défilés de l'Argonne. — Les Prussiens étaient-ils démoralisés par la maladie? — Hôpitaux militaires. — Relevé météorologique. — Causes de la lenteur des mouvements. — Négociations. — Bases. — Délivrance de Louis XVI. — Rétablissement de l'ordre. — Carte blanche sur les questions de la Pologne. — Conférences pour l'évacuation du territoire. — Engagement de Valmy. — Retraite des Prussiens. — Étonnement de tous.— Explication. 255

CHAPITRE XV.

INITIATIVE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE CONTRE L'EUROPE.

Propagande. — Doctrine de la fraternité du genre humain. — Application spéciale. — L'Allemagne. — La Belgique. — La Savoie. — La Pologne. — L'Angleterre. — L'Irlande. — Plan d'invasion pour l'Allemagne. — Le comte de Custine à Mayence et à Francfort. — Développement de la retraite des Prussiens. — Nouvelles conférences politiques. — Invasion de la Belgique par Dumouriez. — Système de réunion. — Départements. — Inquiétude des cabinets. — Disposition à une coalition générale. — Apathie de l'Espagne. — Changement de ministère. — Manuel Godoï. — Invasion de la Savoie. 276

CHAPITRE XVI.

LA SOCIÉTÉ RÉVOLUTIONNAIRE

Changement de mœurs.— Les nobles.— Les bourgeois. — Le peuple. — Les salons. — La littérature. — Les théâtres. — Les arts. — Cercles. — Cafés. — Costumes. — Paris, 1792. — Les provinces. — Première fermentation. — La Vendée. — Le Midi. — Le camp de Jalès. — Le patriotisme. — Fêtes. — Processions. — Propriété. — Commerce. — Ouvriers. — Assignats. — Gravures. — Les prisons. — L'armée. — Les magistrats. — Le clergé. — Visites domiciliaires. — Suspects. — Arrestations. — Terreur. — Joie. — Habitude du sang. — Tribunaux extraordinaires. — Louis XVI au temple. — La famille royale. — La branche d'Orléans. — Les princes. — Pensée du procès de Louis XVI devant la convention. — Courage des individus. — Série de mesures. — Idée que se fait l'Europe de la convention. — Les partis. — Le sentimentalisme républicain de la Gironde. — Les montagnards. — Les jacobins. 297

FIN DE LA TABLE.



L'EUROPE

pendant

LA RÉVOLUTION

FRANÇAISE

par

M. CAPEFIGUE

2

BRUXELLES

WOUTERS ET Ce, IMPRIMEURS-LIBRAIRES

8, rue d'Assaut

1844

L'EUROPE

PENDANT

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE.

CHAPITRE PREMIER.

DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME AGRESSIF DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE : COALITION.

Isolement des Autrichiens par la retraite des Prussiens. — Le général Dumouriez en Belgique. — Bataille de Jemmapes. — Conquête des Pays-Bas. — Menaces à la Hollande. — Dès ce moment, l'Angleterre décidée à la guerre. — L'Allemagne entre en ligne. — Reprise de Francfort par les Prussiens. — Négociations pour sauver Louis XVI. — L'Espagne. — Situation diplomatique après la mort du roi. — Déclaration de guerre de la Grande-Bretagne, — de la Hollande, — de l'Espagne. — L'Europe en armes.

Novembre 1792 — Février 1793.

La retraite inattendue, inexplicable des Prussiens, ces pourparlers, ces conventions d'armistice avec l'armée républicaine, plaçaient les Autrichiens dans une situation militaire fort difficile. Lorsque les cabinets de Berlin et de Vienne s'étaient rapprochés pour s'entendre dans les opérations d'une campagne commune, tout avait été concerté sur les bases d'une action forte simultanée ; les rôles stratégiques étaient réglés d'après l'effectif des deux armées et sur leur loyal concours. Maintenant l'une de ces armées, à la suite d'une fatale défection, abandonnait son poste par une retraite précipitée, sans s'enquérir de ses alliés ; elle les découvrait par là complétement. Les Autrichiens avaient désormais à supporter tout le poids de la guerre, et étaient-ils en force suffisante pour résister à cet énergique enthousiasme que les premiers succès venaient d'imprimer aux troupes

républicaines? La retraite des Prussiens exaltait le courage des vieux et des jeunes régiments de France; ils avaient à leur tête un chef entreprenant, hardi, qui, fortement prononcé contre la maison d'Autriche, souhaitait avant tout la conquête des Pays-Bas.

Depuis Bruxelles jusqu'à Anvers sur la gauche, et jusqu'à Liége sur la droite, les Autrichiens comptaient 47,500 hommes; en supposant même un mouvement complet de concentration, l'armée impériale ne pouvait pas réunir sur un seul point plus de 40,000 hommes. Et c'était avec ces forces si restreintes qu'elle avait à résister au général Dumouriez, envahissant la Belgique avec 50,000 hommes d'infanterie et 105 escadrons de cavalerie, soutenus par l'esprit de la population si hostile aux impériaux. Le feld-maréchal commandant les Autrichiens était le duc Albert de Saxe-Teschen, général fort brave, mais sans distinction parmi ces familles princières d'Allemagne, qui mettent leur épée au service de l'Autriche. Le duc Albert avait sous lui une intelligence militaire de premier ordre, le général Clairfayt[1], qui dirigeait véritablement la campagne. A la nouvelle de l'invasion des Français en Belgique et de la défection des Prussiens, les impériaux vinrent se concentrer dans la position de Jemmapes, qu'ils fortifièrent de larges redoutes. Le duc Albert réunit dans cette position retranchée 25,700 hommes et il allait être attaqué par une armée de presque moitié plus nombreuse, soutenue par la population ; le général Clairfayt comptait sur la fermeté des troupes, sur trois régiments de grenadiers hongrois, sur l'artillerie bohémienne, si habile, et sur la force des redoutes crénelées et garnies de cinquante-cinq pièces de canon.

Les Français se déployèrent avec une ardeur indicible, qu'on n'avait pas vu briller depuis Fontenoy : à la face de ces retranchements, il n'y eut plus de distinction entre les vieux et les jeunes soldats; les redoutes furent emportées à la baïonnette et tournées par le flanc. La petite armée autrichienne se défendit avec fermeté; bien inférieure en nombre, elle fit supporter une perte égale aux troupes du général Dumouriez; 5,000 hommes restèrent de part et d'autre sur le champ de bataille. Le général Clairfayt, qui prit le commandement

[1] Le général Clairfayt était un des stratégistes les plus remarquables de l'armée autrichienne; les états majors furent à cette époque généralement mauvais et corruptibles. Bonaparte (*sic*) plus d'une fois les avait pratiqués.

de la retraite, se développa fièrement, et avec tant d'ordre qu'il ne fut pas un seul moment inquiété par les vainqueurs, jeunes et braves soldats aussi : car dans le combat de Jemmapes, première et véritable bataille rangée que gagnèrent les républicains, il y eut dans tous les rangs un magnifique élan d'aventureuse bravoure : les bataillons de volontaires attaquèrent galamment les redoutes sans s'inquiéter des larges gueules de canons et des baïonnettes des grenadiers hongrois. Le général Dumouriez se montra ce qu'il était réellement, brave, hardi, et stratégiste distingué. A ses côtés était un jeune lieutenant général, aux formes douces et nobles, brave au combat, réfléchi à la face d'une situation si critique pour sa famille, tête mûrie au milieu de cette génération qui avait tant marché ; je parle du duc de Chartres [1], qui mena sa division au feu, sans baisser le front ; dès ce moment, le général Dumouriez attacha sur ce jeune homme des espérances de grandeur et de royauté.

La bataille de Jemmapes donna toute la Belgique à l'armée de France ; il n'y eut plus dès lors aucune résistance sérieuse. Les villes ouvrirent leurs portes avec enthousiasme au drapeau tricolore ; elles étaient depuis longtemps prêtes à le saluer ; Mons, Tournai, Nieuport, Ostende, Bruges, vinrent offrir leurs clefs au général Dumouriez après une courte défense. Les clubs étaient avides de fraterniser avec la révolution française : à Bruxelles, le parti national proclama lui-même son indépendance ; les Français virent les murailles s'abaisser devant eux. Anvers, le grand arsenal des Pays-Bas, résisterait-il même à l'entraînante émotion de l'esprit de liberté ?

Tandis que les Autrichiens opéraient la retraite avec ordre et sans être entamés, le général Dumouriez rêvait de plus hardis projets encore : l'Escaut ne devait plus être une barrière : comme Louis XIV, la révolution voulait châtier la Hollande ; déjà l'idée de rançonner Amsterdam, ainsi que Custine avait imposé Francfort, la ville de banque, souriait à cette armée républicaine : après les villes fortes,

[1] Louis-Philippe, d'abord duc de Valois, puis duc de Chartres, était né à Paris le 6 octobre 1773. Le 20 novembre 1785, il fut fait colonel propriétaire du régiment de Chartres (infanterie), et nommé chevalier de l'ordre du Saint-Esprit, le 1er janvier 1789 ; le 15 juin 1791, le prince prit le commandement du 14e régiment des dragons en garnison à Vendôme, et passa l'hiver à Valenciennes, où il remplit les fonctions de commandant de la place. Maréchal de camp le 7 mai 1792, il fut fait, le 11 septembre, lieutenant général.

les cités d'argent, les récompenses après les victoires. La propagande révolutionnaire devait singulièrement aider l'esprit de conquête, et les amis de Dumouriez à Paris, les hommes les plus avancés dans la pensée de république, lui écrivaient[1] qu'il ne suffisait pas de la conquête, mais qu'il fallait encore attaquer hardiment tout le système social, abaisser les grands et les riches pour favoriser les pauvres et les démocrates, ne respecter ni les préjugés, ni les vieilles croyances, chasser les magistrats de l'ancien ordre de choses pour leur en substituer de nouveaux. Un véritable esprit d'invasion semblait couronner au reste ces premiers et héroïques efforts de la république française. La convention nationale abandonnant les déclamations naïves et sentimentales de la constituante sur le désintéressement de la France, avait réuni successivement par des décrets les territoires conquis par ses armées, et cette réunion semblait porter une empreinte tellement définitive, que la république nouvelle n'hésitait pas à les organiser en nouveaux départements ou districts [2], comme si jamais la fortune de la guerre ne devait les en séparer : ainsi la Belgique, la Savoie, le comté de Nice étaient agglomérés dans la grande nationalité française ; et l'on donnait pour motif à ces décrets de réunion le vœu du peuple, l'expression de sa souveraineté. Dès l'instant qu'une certaine cohue venait sur la place publique planter un arbre de la liberté, on prenait ce

[1] *Lettre de Brissot au général Dumouriez, du* 28 *novembre* 1792.

« C'est ici un combat à mort entre la liberté et la tyrannie, entre la vieille constitution et la nôtre. Avec des pamphlets allemands et des baïonnettes tout s'arrangera... Pas un Bourbon ne doit rester sur le trône !... Ah ! mon cher, qu'est-ce qu'Alberoni, Richelieu, qu'on a tant vantés ? qu'est-ce que leurs projets mesquins, comparés à ces soulèvements du globe, à ces grandes révolutions que nous sommes appelés à faire ?... Ne nous occupons plus, mon ami, de ces projets d'alliance de la Prusse, de l'Angleterre, misérables échafaudages ; tout cela doit disparaître : *Novus rerum nascitur ordo*. Il faut que rien ne nous arrête. J'aime à croire que la révolution de la Hollande ne s'arrêtera pas devant le fantôme d'*illuminés*, et qu'il ne sera pas pour le *stat sol*. Une opinion se répand ici : la république française ne doit avoir pour bornes que le Rhin. »

[2] Décret du 27 novembre 1792, La convention nationale décrète que la Savoie formera provisoirement un 84e département, sous le nom de département du *Mont-Blanc*.

Décret du 4 février 1793. Le ci-devant comté de Nice, réuni à la république française, formera provisoirement un 85e département, sous la dénomination des *Alpes-maritimes*.

Les décrets qui réunissent partiellement les villes de la Belgique à la France sont au nombre de seize, tous datés du mois de mars 1793.

tumulte pour une délibération sérieuse, et quelques cris de démocratie, pour la grande parole d'une nation; et ceci suffisait pour motiver un décret de réunion à la France. Avec ce système, développé d'ailleurs par le décret du 19 novembre sur la fraternité et la souveraineté de tous les peuples, il n'y avait plus de couronne possible et assurée pour les rois; tous les trônes étaient menacés; il fallait prendre des précautions sérieuses pour empêcher les envahissements de l'idée républicaine sur le monde.

Tant qu'il ne s'était agi que d'une question de gouvernement et d'opinion en France, le cabinet anglais ne s'était que faiblement ému. M. Pitt se bornait à cette surveillance générale des menées que la révolution pouvait tramer en Angleterre; M. de Chauvelin et M. de Talleyrand lui-même étaient froidement accueillis, mais nul n'aurait compris une guerre forte, soutenue, nationale, fondée sur ce que la France aurait changé la forme de son gouvernement. Lord Gower restait sans qualité à Paris; M. de Chauvelin cessait d'être accrédité et reconnu en Angleterre comme ambassadeur [1]; sur

[1] Voici la dernière note de lord Grenville.

Extrait de la réponse de lord Grenville à une note de M. de Chauvelin, du 27 décembre 1792.

« La promesse faite au nom de la France de respecter l'indépendance de l'Angleterre et de ses alliés, et de ne point attaquer la Hollande tant qu'elle observerait une exacte neutralité, est d'autant moins rassurante, qu'au moment même où la déclaration en était communiquée, un officier, se disant employé au service de France, violait ouvertement le territoire et la neutralité de la république des Provinces-Unies, en remontant l'Escaut pour attaquer la citadelle d'Anvers. La France n'avait cependant aucun droit d'annuler les stipulations des traités relativement à l'Escaut, à moins d'avoir aussi le droit de mettre pareillement de côté tous les autres traités entre toutes les puissances de l'Europe, et tous les autres droits de l'Angleterre et de ses alliés. Loin d'adopter les principes que la France veut ainsi établir, l'Angleterre est et sera toujours prête à s'y opposer de toutes ses forces; fidèle aux maximes qu'elle a suivies depuis plus d'un siècle, elle ne verra jamais d'un œil indifférent la France s'ériger, directement ou indirectement, en souveraine des Pays-Bas, ou arbitre général des droits et des libertés de l'Europe; que si la France désire réellement conserver l'amitié et la paix avec l'Angleterre, il faut qu'elle se montre disposée à renoncer à ses projets d'agression, à ses vues d'agrandissement; en un mot, il faut qu'elle s'en tienne à son propre territoire, sans outrager les autres gouvernements, sans troubler leur repos, sans violer leurs droits. »

Extrait d'une note de M. de Chauvelin à lord Grenville (1793).

« Après cette déclaration, qui manifeste un grand désir de la paix, les ministres de S. M. britannique ne peuvent plus conserver de doutes sur les véritables inten-

chaque note on demandait des explications, on niait les droits, les qualités. Quand la république fut proclamée, M. Pitt, cessant tout rapport même avec M. de Chauvelin, lui fit enjoindre de se tenir comme simple particulier en Angleterre, avec recommandation de garder une conduite circonspecte, de manière à ne pas forcer le gouvernement à lui appliquer l'*alien bill*. Si tout cela n'était pas la guerre, des circonstances impératives y poussaient le gouvernement anglais. Cette nation, qui rarement se laisse entraîner par les idées de croisade sentimentale, comprend avec un admirable instinct les questions positives : or, tels étaient le sens et la tendance de l'invasion du général Dumouriez en Belgique.

A toutes les époques, l'Angleterre s'était opposée au développement de la puissance française sur les côtes nord de la frontière ; autrefois elle avait possédé Calais ; longtemps un commissaire anglais avait résidé à Dunkerque pour en empêcher les fortifications ; jamais donc elle ne pourrait souffrir que les villes d'Ostende, de Nieuport et d'Anvers surtout fussent réunies à la France. Pour l'empêcher, elle devait se résoudre à faire une guerre puissante, éternelle : qu'on emprisonnât un roi à Paris, cela pouvait exciter de l'intérêt, donner matière à quelques remarquables ouvrages de Burke sur la révolution française ; mais en face du parlement ce n'était pas un *casus belli* suffisant pour autoriser et voter des subsides dans des conditions vigoureuses et fermes ; tandis que la menace contre Anvers, la domination de l'Escaut par le pavillon tricolore, allait appeler nécessairement l'Angleterre à des efforts persévérants ; elle ferait la guerre, vingt ans, trente aussi s'il le fallait, et jetterait ses forces dans la balance. De plus, on n'ignorait pas à Londres les projets du conseil exécutif de Paris sur la Hollande et la révolution préparée contre le stathoudérat ; on allait donc s'en prendre encore à l'œuvre de l'Angleterre, car c'était à M. Pitt que la maison d'Orange devait son pouvoir et son existence souveraine ; en la mena-

tions de la France ; mais néanmoins, si ces explications paraissent insuffisantes, si nous sommes encore forcés d'entendre un langage fier et orgueilleux ; si les armements continuent dans les ports d'Angleterre, alors, malgré tous nos efforts pour conserver la paix, nous nous préparerons au combat avec un sentiment profond de la justice de notre cause et des efforts que nous aurons employés pour éviter cette fâcheuse extrémité. Nous combattrons avec regret les Anglais, parce que nous les estimons, mais nous les combattrons sans crainte. »

çant, on attaquait son ouvrage. Quand les Français furent sur l'Escaut, il devint évident pour tous que la Grande-Bretagne, unie à la Hollande, entrerait dans la ligue contre la nouvelle république; ce n'était pas haine de son gouvernement, ni un vif intérêt pour Louis XVI; il ne s'agissait que d'une question de territoire et d'influence maritime, et pour cela l'Angleterre est toujours prête à armer [1].

Si l'invasion du général Dumouriez, en Belgique, allait appeler l'Angleterre et la Hollande dans la grande lice des batailles contre la révolution, la prise de Mayence, l'occupation de Francfort, jetait également dans les idées belliqueuses la vieille Allemagne, en tant que nation, car jusqu'ici elle avait gardé son exacte neutralité. En commençant la guerre contre la France, on se rappelle les efforts de la Prusse et de l'Autriche pour entraîner la Bavière, la Saxe, le Wurtemberg et les autres électeurs dans la coalition; ces cabinets s'en étaient abstenus, prétextant qu'il ne s'agissait pas d'un intérêt germanique, mais d'une querelle personnelle à la Prusse et à l'Autriche, à laquelle ils devaient rester étrangers; la France d'ailleurs ne les menaçant pas, ils se bornaient donc à garder une position expectative.

Lorsque Mayence fut enlevée par un coup de main téméraire, et qu'on vit Francfort, la banque et la richesse de l'Allemagne, rançonnée sans motif, sans prétexte, à plusieurs millions de florins, alors l'Allemagne, impartiale et paisible jusque-là, se crut exposée et arma vigoureusement [2]. C'est le propre des esprits timides de rester longtemps en pleine sécurité, puis de s'irriter profondément lorsqu'ils voient que l'on se joue d'eux : ainsi est toujours l'Allemagne crédule

[1] Dans une des déclarations de la France concernant la Belgique, elle dit : « Qu'elle a renoncé et renonce à toute idée d'envahissement, et qu'elle ne conserve l'occupation des Pays-Bas que pour donner le temps convenable à la Belgique d'assurer et de consolider sa liberté, afin qu'elle soit heureuse et indépendante; ajoutant que les Français trouveront leur récompense dans la félicité dont elle jouira. »

[2] *Extrait d'un avis de la diète germanique, donné le* 22 *mars* 1793.

« La diète déclarait qu'attendu la manière injuste dont les Français avaient rompu la paix par leur invasion sur le territoire de l'empire, le corps germanique, de son côté, ne se croyait plus obligé ni tenu par la paix de Munster, ni par aucun traité où il avait été stipulé des avantages en faveur de la France, sauf néanmoins les droits des tiers : en conséquence, il n'était plus permis à aucun État ou membre de l'empire de garder la neutralité, sous quelque nom ou prétexte que ce fût. »

et faible, mais qui se prend d'indignation et de colère lorsque, trompée ou insultée, le vin du Rhin lui monte au cerveau. Dès lors, la Prusse et l'Autriche purent compter sur le concours de la Saxe et de la Bavière dans une guerre générale ; la confédération ordonna la levée de tout le contingent fédéral, ce qui pouvait porter sa force à 120,000 hommes, si la guerre était fortement et définitivement déclarée.

Dans ce soulèvement général de l'Allemagne, la Prusse devait donner des gages : sa récente conduite avait excité l'indignation du peuple, et l'on peut dire même à l'honneur du soldat prussien, qu'il murmurait tout haut contre l'inexplicable manœuvre de son feld-maréchal le duc de Brunswick. La retraite des Prussiens s'était arrêtée sur le Wahal ; admirablement conduite à la manière du grand Frédéric, l'armée restait intacte, et la condamnerait-on à rester inactive en présence des événements militaires qui donnaient la Belgique et Mayence aux Français? Quant à la Belgique, la Prusse s'en inquiétait faiblement alors ; elle la considérait comme une possession purement autrichienne, et ce voisinage n'avait rien de favorable pour l'action prussienne sur le Rhin ; il n'en était pas ainsi de Francfort et de Mayence, cités vieilles et allemandes ; la Prusse qui mettait un grand prix à conquérir une prépondérance incontestée sur la confédération, n'ignorait pas tout ce que lui donnerait de force morale la délivrance de Mayence et de Francfort. Il fallait d'ailleurs prendre sa revanche ; le roi Frédéric-Guillaume le désirait avec impatience, car la bourgeoisie de la ville libre s'était adressé à lui pour demander aide et appui, et cette préférence flattait son orgueil et caressait son ambition.

Il fut donc résolu dans le camp des Prussiens que, par une conversion à droite, l'armée se porterait sur Francfort afin d'expulser les Français de tout le littoral du Rhin, qu'ils avaient pris au pas de course. De fortes colonnes, soutenues d'une artillerie formidable, suivirent une double direction : les unes s'avancèrent droit sur la route de Francfort pour l'attaquer de front ; les autres corps, généralement de troupes légères, tournèrent la montagne de Wisbaden, pour se placer entre Francfort et Mayence, de manière à ne plus laisser de retraite à la garnison fortement attaquée par l'armée prussienne en masse. Ce mouvement s'opéra dans les conditions indiquées, avec une remarquable précision ; les habitants de Francfort, fatigués de la tyrannie républicaine, de ces pillages de caisses, de ces turbu-

lences de garnison, commandées par M. de Custine, se mirent en relation avec le duc de Brunswick. A un signal donné, la cité fut entourée, pressée par l'immense réseau des troupes allemandes qui appelaient, par les chants de la patrie commune, le concours de la bourgeoisie se levant comme dans une grande émeute ; on empêcha toute défense des Français, on paralysa le jeu même de quelques pièces d'artillerie ; l'hôtel de ville se prononça contre les oppresseurs de la bourgeoisie, et cette protestation de Francfort contre la domination française fut d'autant plus importante, qu'elle commençait la réaction contre l'esprit de propagande jeté à l'Europe par les clubs de Paris : on vit que cette liberté annoncée au monde se réduisait à une levée d'impôts et de subsides, au désordre et au pillage. En Belgique, comme en Allemagne, on saisit le sens mystérieux de l'énigme révolutionnaire. La prise de Francfort rendit quelque éclat à l'armée prussienne dont la vieille réputation s'était ternie en Champagne ; cette armée devint l'avant-garde des troupes de la confédération qui s'avançait pour reprendre Mayence [1].

La primitive popularité des idées françaises, qui avait tant aidé le progrès de la révolution, même en Europe, s'affaiblissait encore par la nouvelle fatale du procès et de l'inévitable condamnation de Louis XVI. A l'origine de la révolution, des esprits poétiques, candides, exaltés, en Allemagne, en Italie, s'étaient épris fortement des principes de la constitution et de la liberté : cette proclamation incessante des maximes philosophiques, dans le sens des assemblées constituante et législative, avait enthousiasmé les rêveurs d'idées humanitaires, les écoles intellectuelles d'Iéna, de Gœttingen, d'Heidelberg, toujours dans un sorte de ravissement sur chaque progrès formulé en thèse ; on pouvait dire, à ce point de vue, que la révolution française était européenne. Mais quand les âmes honnêtes virent le dernier sens de cette énigme sanglante, quand elles s'aperçurent que le sphinx se nourrissait de cadavres, et que l'échafaud lui jetait des têtes, alors un grand nombre de ces esprits enthousiastes revinrent sur la pensée révolutionnaire et l'attaquèrent de face. En Allemagne, le remaniement d'idées fut complet surtout après le 2 septembre; Klopstock, Schiller, Gœthe [1], formèrent comme un triumvirat de résistance

[1] Voyez le rapport du duc de Brunswick, décembre 1792.

[2] Frédéric-Gottlieb Klopstock, né le 2 juillet 1724 à Quedlinbourg; J.-Frédéric-

pour préserver les antiques institutions de l'Allemagne ; rejetant alors avec indignation le titre de citoyens français qu'ils avaient accepté naguère avec enthousiasme, ils firent revivre la vieille histoire allemande pour l'opposer à l'esprit révolutionnaire. Alors vinrent les poétiques inspirations sur les légendes du Rhin, les traditions féodales sur les hauts faits du moyen âge, sur les grands festins des nobles d'autrefois ; barons hautains qui protégeaient la patrie germanique, comme les vieux pairs autour de la table de Charlemagne, ainsi qu'on les voit aux vieux vitraux. En Angleterre, cette réaction était commencée depuis longtemps avec Burke ; le procès de Louis XVI, la conviction profonde où l'on était que la condamnation du roi de France ne pouvait pas être empêchée, soulevèrent une puissante indignation dont l'esprit de guerre pouvait facilement s'emparer, et M. Pitt la laissa se déployer dans toute son énergie.

Cette triste destinée du roi Louis XVI n'était pas seulement le sujet d'une inquiète sollicitude parmi le peuple, elle occupait toute la diplomatie active. La révolution, en pleine guerre avec l'Autriche, n'avait à recevoir de cette puissance ni avis, ni conseils ; on se battait et voilà tout ; ce fut même le 6 novembre, le jour précisément de la bataille de Jemmapes, que la convention décidait que le procès serait fait à Louis XVI, le dernier roi des Français. Dans les négociations de la Prusse avec la commune de Paris, il avait été bien convenu que Louis XVI serait mis en liberté, mais c'étaient là de ces propos de circonstances, de ces simples engagements que les hommes de partis ne peuvent pas tenir, parce qu'ils ne sont jamais maîtres de la situation. Si Danton, Billaud-Varenne, Collot-d'Herbois et Dumouriez surtout avaient pu s'engager avec le duc de Brunswick, ces promesses, pourraient-ils les tenir ? et quand le parti jacobin demanderait impérativement la tête de Louis XVI, seraient-ils assez fermes, assez audacieux pour la refuser ? Cela ne pouvait être : les hommes de révolution sont à la face du peuple, comme le Juif errant des légendes à la face de Dieu qui le châtie, ils doivent toujours marcher.

Ni la Prusse, ni l'Autriche ne pouvaient rien. Dans cette négociation pour sauver Louis XVI de l'échafaud, la puissance qui mit le plus d'ardeur, le plus d'activité et d'instance, ce fut l'Espagne et son roi

Christophe Schiller, le 10 novembre 1759 à Marbach, dans le Wurtemberg, et Jean Wolfgang, de Gœthe, le 28 août 1749 à Francfort-sur-le-Mein.

Charles IV. J'ai dit quelle cause avait porté Manuel Godoï, au ministère suprême; désormais maître des grandes affaires, il voulait les diriger d'une manière ferme et droite pour maintenir son pouvoir: dans un bon système de diplomatie, la France, quel que soit son gouvernement, doit ménager l'Espagne qui borde et garantit sa frontière méridionale, comme la Suisse sa frontière de centre; sa circonscription géographique est telle, qu'avec une forte guerre au nord et à l'est, si elle doit encore soutenir une invasion au midi, elle est fatalement exposée. C'est dans ce dessein que toute la diplomatie française s'était si fortement occupée du pacte de famille; l'Espagne d'ailleurs était riche en finances; sa marine, récemment réorganisée d'après le conseil de Louis XVI après la guerre de 1783, comptait soixante-sept vaisseaux de haut bord, formidables auxiliaires de la France, et les vieilles bandes espagnoles avaient gardé quelque célébrité par la patience de leur marche et la solidité de leur feu.

Jusqu'ici l'Espagne n'était entrée que froidement dans la coalition; déclarant sa neutralité dans la guerre, elle avait conservé à Paris un chargé d'affaires, M. Ocariz; et à Madrid, la France avait aussi un représentant officiel; l'Espagne pouvait et devait négocier dans les fatales circonstances d'un procès capital qui grondait sur la tête du chef de la branche des Bourbons. M. Ocariz fut donc chargé d'offrir la neutralité de l'Espagne, si l'on voulait sauver Louis XVI de la mort et le condamner à l'exil. Ces négociations furent repoussées avec mépris, et il se manifesta dans l'assemblée une énergie sauvage contre ce qu'on appelait modérément les *brigands couronnés*. M. Ocariz s'était chargé de répandre de l'or et d'acheter des voix; ces démarches maladroites ou faibles ne préservèrent pas la sainte tête de Louis XVI marquée pour l'échafaud, comme une démonstration politique; elle tomba sans que la convention parût s'inquiéter de l'Espagne, ce nouvel adversaire qui entrait en ligne. Le cabinet de Madrid ne pouvait plus agir dans un autre sens; la guerre était pour lui une question d'honneur. A quoi jusqu'ici avaient servi les ménagements contre la révolution française? à chaque concession elle avait grandi d'audace; à chaque pas de retraite de ses antagonistes elle avançait. L'Espagne entrait donc, comme la Sardaigne, dans cette coalition qui allait enlacer de ses armes toutes les frontières de la France.

Au sommet de ce grand mouvement de diplomatie et d'armées se

trouvait toujours l'Angleterre ; après le procès de Louis XVI [1], elle se montra sans plus déguiser sa pensée ; toutes les négociations furent rompues, et cependant M. de Talleyrand y avait mis une persévérance, une ténacité remarquables, car, esprit d'une capacité étendue, il prévoyait bien que, si M. Pitt se jetait dans la guerre, les destinées de la France seraient une fois encore compromises. M. de Talleyrand, dans plusieurs conférences avec M. Pitt, avait formellement demandé quels griefs positifs l'Angleterre pouvait invoquer contre la France [2] ; et le ministre avait répondu : « Aban-

[1] Louis XVI, la veille de sa mort, écrivit à Monsieur :

Paris, 20 janvier 1793.

« Mon cher frère,

» J'obéis à la Providence et à la force en allant porter sur l'échafaud ma tête innocente. La mort impose à mon fils le fardeau de la royauté ; soyez son père et gouvernez l'État pour le lui rendre tranquille et florissant. Mon intention est que vous preniez le titre de régent du royaume : mon frère Charles-Philippe prendra celui de lieutenant général. Mais c'est moins par la force des armes que par la liberté et des lois sages, que vous rendrez à mon fils son héritage usurpé par les factieux. N'oubliez jamais qu'il est teint de mon sang, et que ce sang vous crie clémence et pardon.

» Votre frère vous en prie, votre roi vous l'ordonne.

» *Signé :* Louis. »

[2] Il faut ajouter quelques détails à cette négociation de Londres.

M. de Talleyrand eut de nouvelles conférences avec les ministres anglais, et, dans ses dépêches confidentielles, il fit connaître à Paris les griefs qui servaient de motifs à leurs préparatifs hostiles. Ces griefs se réduisaient à trois principaux : 1° l'ouverture de l'Escaut; 2° le décret de fraternisation du 19 novembre; 3° les projets qu'on supposait à la France contre la Hollande.

Au nom du conseil exécutif, le ministre Lebrun fit répondre sur le premier point, que la France s'attendait que l'Angleterre garderait, à l'égard de l'ouverture de l'Escaut, le même silence qu'elle avait gardé en 1785, lorsque la même question avait été agitée hostilement par l'empereur Joseph II ; sur le second grief, que l'exécution du décret du 19 novembre était d'une justice incontestable à l'égard des peuples sous la domination des puissances ennemies de la France : mais qu'à l'égard des pays neutres, il était clair que l'intention de la convention n'avait jamais été de l'engager à faire, de la cause commune de quelques individus étrangers, celle de toute la nation française ; enfin, qu'il serait à désirer, au sujet de la Hollande, que le ministère britannique ne se fût jamais plus mêlé du gouvernement intérieur de cette république, qu'il avait contribué à asservir, que la France ne voulait s'en mêler actuellement.

M. Lebrun, en rendant compte à la convention de la naissance de ces différends, ajouta : « Du reste, j'ai autorisé, en dernier lieu, le ministre de France à Londres, à déclarer, au nom de la république française, au ministère britannique, que si, contre toute attente, l'intention du cabinet de Saint-James était d'amener une rupture à tout prix, comme alors nous aurons épuisé toutes les explications, propres à dé-

donnez la Belgique, révoquez le décret du 19 novembre qui appelle tous les peuples à renverser leur gouvernement ; cessez toute propagande de vos principes particuliers en Hollande, en donnant l'assurance que la maison d'Orange sera respectée, et sur ces bases nous pourrons essayer un traité. »

Dans l'état d'effervescence et d'orgueil de la convention nationale, après les premiers succès de ses armes et de ses principes, c'était folie de croire qu'elle admettrait les conditions imposées par M. Pitt. D'ailleurs, la révolution française s'était faite de singulières et de fausses idées sur l'Angleterre : comme quelques intrigants et quelques fous de démocratie étaient venus à Paris au nom de l'Écosse et de l'Irlande annoncer un bouleversement politique inévitable, la convention croyait qu'avec quelques paroles enflammées on jetterait les principes révolutionnaires parmi le peuple anglais, et que son roi et son gouvernement aristocratique seraient brisés comme une vieille machine usée. C'est, en général, l'erreur de tous les pouvoirs et de tous les partis, quand ils écoutent les mécontents et les réfugiés avec leurs illusions et leurs rêves ; ceux-ci annoncent une révolution toutes les vingt-quatre heures, parce qu'ils jugent la destinée des gouvernements par la haine qu'ils leur inspirent.

Tout au contraire, avec cet admirable instinct qui caractérise les hautes classes en Angleterre, lorsqu'elles virent le pays menacé, elles oublièrent leurs dissidences pour prêter appui au cabinet ; au temps paisible, le duc de Portland, lord Carlisle, lord Fitz-William, M. Windham avaient fait une vive opposition à M. Pitt, comme un simple jeu dans la balance des pouvoirs et des ministres ; mais lorsqu'ils virent la guerre sociale que soulevait la révolution française, ils vinrent loyalement à son secours. Les notes, en effet, que communiquait M. de Chauvelin étaient d'une nature étrange et fière, en

montrer la pureté de nos vues et notre respect pour l'indépendance des autres puissances; comme il serait évident que cette guerre ne serait plus qu'une guerre du seul ministère britannique contre nous, nous ne manquerions pas de faire un appel solennel à la nation anglaise, et de porter au tribunal de sa justice et de sa générosité l'examen d'une cause dans laquelle on verrait une grande nation soutenir les droits de la nature, de la justice, de la liberté, de l'égalité contre un ministère qui n'aurait engagé cette querelle que par des motifs de pure convenance personnelle; qu'ainsi nous établirions la nation anglaise juge entre lui et nous, et que l'examen de ce procès pourrait amener des suites que le cabinet de Saint-James n'avait pas prévues. »

dehors de toutes les formes admises ; on y faisait un appel à la nation anglaise pour qu'elle eût à soutenir les droits de la nature, de la justice, de la liberté et de l'égalité : M. de Chauvelin ne parlait plus au nom du roi de France, mais au nom du peuple français, ce qui donna lieu à une réponse nette et hautaine de lord Grenville : « Il n'y avait et ne pouvait y avoir en Angleterre qu'un ministre de S. M. T. C., on n'en reconnaissait pas d'autre, et moins celui d'un gouvernement qui voulait propager le trouble et la révolte dans tous les pays, même neutres. »

Ces rapports diplomatiques prenaient un caractère d'aigreur et d'animosité qui annonçait la guerre ; en aucun cas, le ministère anglais ne voulait s'y décider qu'après avoir préparé tous les éléments d'énergie et de force nationale, et, dans ce dessein, il continuait quelques négociations secrètes, soit à La Haye, soit à Londres, afin de se donner le temps et le loisir d'une rupture [1]. Les griefs portaient spécialement sur la Belgqiue ; lord Grenville établissait en principes dans ses notes qu'en aucun cas l'Angleterre n'admettrait l'influence de la France dans les Pays-Bas : c'était là une antique maxime de la diplomatie anglaise et l'on ne l'oublierait pas. Toutefois, pour constater aux yeux de tous qu'on n'appelait pas la guerre implacable, lord Grenville, en renonçant à négocier avec M. de Chauvelin, consentit à continuer quelques entrevues particulières, soit à La Haye, soit à Bruxelles.

M. de Talleyrand, qui avait conservé plus d'importance et plus de faveur à Londres, avait relevé considérablement l'influence du général Dumouriez ; il le croyait appelé tout à la fois à un rôle de gouver-

[1] Je crois qu'on se faisait bien des illusions sur la marche de la révolution française. Le ministre de France à La Haye, M. de Maulde, qui était redevable à Dumouriez de sa légation, arriva en toute hâte dans les premiers jours de janvier à Paris, et dit au général que si on désirait garder la neutralité avec la Hollande et l'Angleterre, rien n'était plus facile ; qu'à la vérité, les ministres des deux cours ne voulaient ni reconnaître la convention, ni traiter avec le ministre Lebrun ; mais que le grand pensionnaire de Hollande, van Spegel, et l'ambassadeur d'Angleterre, lord Auckland, l'avaient chargé d'annoncer qu'on traiterait volontiers avec le général Dumouriez. En même temps, l'agent secret Benoît, qui arrivait de Londres, dit au ministre Lebrun, de la part de M. de Talleyrand, de Talon et des autres émigrés constitutionnels qui avaient des relations avec le ministère anglais, que Pitt et le conseil de Saint-James ne demandaient pas mieux que d'assurer la neutralité, pourvu que le général Dumouriez fût chargé de la négociation et passât en Angleterre pour la terminer.

nement à l'intérieur et à une destinée de pacification pour l'Europe. La conquête de la Belgique, si rapide et si glorieusement accomplie, avait grandi sa position : on le disait assez maître de son armée, même pour opérer une contre-révolution au profit de la monarchie constitutionnelle ; c'est pourquoi M. de Talleyrand insistait afin qu'on fît donner au général Dumouriez une grande mission pour Londres; là, on pourrait s'ouvrir complétement à lui, soit dans le but de reconstituer la monarchie de Louis XVI, soit pour en élever une nouvelle au profit du jeune duc de Chartres, esprit déjà méditatif, sérieusement éprouvé par la fortune; quelques-uns songeaient même à l'élévation du duc d'York, fils puîné du roi d'Angleterre, appelé à opérer en France une révolution à la manière de 1688.

Dans cet ensemble de projets et de vues, il fallait la présence du général Dumouriez à Londres; et M. de Talleyrand écrivait au ministre des affaires étrangères, l'abbé Tondu-Lebrun, l'importance d'une telle mission pour éviter la guerre. M. Lebrun, en réponse, lui dépêcha M. Maret, chef de ses bureaux, avec pouvoir d'essayer quelques ouvertures vis-à-vis de M. Pitt[1] sur la libre navigation de l'Escaut, mais au fond spécialement pour exprimer à M. de Talleyrand toutes les difficultés qu'un tel voyage du général Dumouriez trouverait, soit dans l'opinion publique, soit au sein même de la convention nationale.

Alors M. de Talleyrand proposa de fixer le lieu d'une entrevue secrète à La Haye, où le général Dumouriez avait un homme de confiance, un parent, M. de Maulde, chargé d'affaires de France; lord Grenville y comptait également un remarquable négociateur, lord Auckland, ministre plénipotentiaire, tête sans préjugés et sans répugnance pour les plus délicates questions. Le grand pensionnaire de Hollande, M. Van Spegel, serait également mis dans la confidence, et l'on traiterait à La Haye, non-seulement la question diplomatique, mais encore celle du gouvernement intérieur de la France[2] : la ré-

[1] On décida que M. Maret, qui avait déjà fait plusieurs voyages en Angleterre comme agent diplomatique, y serait envoyé pour savoir de Pitt si réellement il souhaitait traiter personnellement avec Dumouriez. Dans ce nouveau plan, M. de Chauvelin devait être rappelé et M. Maret occuper sa place.

[2] *Note présentée par lord Auckland et le comte de Stahremberg aux états généraux des Provinces-Unies.*

« Hauts et puissants seigneurs,

» Il est connu que vers la fin du mois de septembre de l'année dernière, S. M. bri-

publique orageuse et la convention paraissaient à ces hommes d'État comme un fait passager qui amènerait de toute nécessité une dictature ou une monarchie pondérée ; il fallait donc prévoir l'hypothèse d'une reconstruction monarchique, comme en 1688, soit avec M. le duc de Chartres, soit au profit du dauphin avec un conseil de régence. Par cet essai de congrès à La Haye, le rôle de M. de Chauvelin fut complétement annulé à Londres ; la correspondance active ne se continuait plus que par l'entremise de la Hollande.

A côté de ces petites négociations diplomatiques, la convention agissait en grand avec une majesté effrayante. Tandis que quelques négociateurs arrêtaient à La Haye un plan de paix et de restauration pour une dynastie, la convention allait droit au jugement et à la condamnation de Louis XVI ; on faisait valoir à l'assemblée des considérations diplomatiques, elle les repoussait avec mépris ; des motifs d'ordre et de paix à l'extérieur, elle les raillait, car appelant la force populaire, elle s'appuyait sur les piques. Cette journée sinistre du 21 janvier, grande tombe entr'ouverte pour tous les rois, mettait un terme à toutes les transactions rêvées par les esprits modérés ; il n'y avait plus aucun moyen de négocier; toutes les âmes furent abattues, et les esprits un peu calmes demeurèrent consternées en présence de

tannique et VV. HH. PP. ont donné de concert l'assurance solennelle que, dans le cas où le danger imminent qui menaçait dès lors LL. MM. très-chrétiennes et leur famille se réalisât, S. M. et LL. HH. PP. ne manqueraient pas de prendre les mesures les plus efficaces pour empêcher que les personnes qui se seraient rendues coupables d'un crime aussi atroce, ne trouvassent aucun asile dans leurs États respectifs. Cet événement qu'on pressentait avec horreur, a eu lieu, et la vengeance divine paraît ne s'être pas longtemps fait attendre. Quelques-uns de ces détestables régicides sont déjà dans le cas de pouvoir être soumis au glaive de la loi. Les autres encore au milieu du peuple qu'ils ont plongé dans un abîme de maux et auquel la famine, l'anarchie et la guerre civile préparent de nouvelles calamités. Enfin tout ce que nous voyons arriver concourt à nous faire regarder comme prochaine la fin de ces misérables, dont la démence et les atrocités ont pénétré d'épouvante et d'indignation tous ceux qui tiennent aux principes de religion, de morale et d'humanité.

» En conséquence, les soussignés soumettent au jugement éclairé et à la sagesse de vos hautes puissances, si elles ne trouveraient pas convenable d'employer tous les moyens qui sont en leur pouvoir, pour défendre l'entrée de leurs États en Europe ou de leurs colonies à tous ceux des membres de la soi-disant convention nationale, ou du prétendu conseil exécutif, qui ont pris part directement ou indirectement audit crime, et s'ils étaient découverts et arrêtés, de les livrer entre les mains de la justice, pour servir de leçon et d'exemple au genre humain. »

» *Signé :* AUCKLAND et LOUIS, comte de STAHREMBERG. »

tant d'audace. Le général Dumouriez eut peur, mais comme la combinaison du duc de Chartres n'était pas épuisée, il dissimula et retarda ses projets. M. de Maulde donna sa démission, et quant à M. de Talleyrand, un tel acte sortait si effroyablement des habitudes de sa vie et de ses idées de transaction, qu'il eut hâte de se retirer des affaires publiques. Il voyait bien d'ailleurs la tendance des actes du cabinet de M. Pitt : l'impression qu'avait produite l'assassinat de Louis XVI était si grande à Londres, que les ministres ne manquèrent pas d'en profiter pour demander un vote solennel de subsides au parlement. Déjà l'*alien bill* recevait sa pleine exécution contre les Français qui venaient agiter l'Angleterre ; un simple ordre de police suffisait pour éloigner un étranger des trois royaumes, et tant l'opinion publique fut soulevée, que lord Grenville signifia à M. de Chauvelin, à M. de Talleyrand, à M. Maret, à leurs secrétaires et agents, de sortir dans le plus court délai de la Grande-Bretagne [1]. Nulle considération n'arrêta plus ni lord Grenville ni M. Pitt, et la question de paix et de guerre fut portée au parlement; ce coup, qui étonna M. de Chauvelin au dernier point, ne surprit pas M. de Talleyrand; d'avance, il avait vu la portée de l'exécution de Louis XVI, et il s'était muni d'un passe-port comme simple particulier pour les États-Unis.

Ce fut une magnifique solennité que la séance du parlement dans laquelle M. Pitt, développant le motif d'une grande guerre contre la France, demanda hautement un vote de subsides aux communes

[1] Dans une note du 27 décembre 1792 à lord Grenville, M. de Chauvelin se plaint de la manière dont le gouvernement britannique interprète la conduite de la France et proteste de la plus grande amitié entre les deux pays.

Et quelques jours après pourtant la pièce suivante était publiée :

Circulaire du ministre de la marine, en date du 31 décembre 1792, aux amis de la liberté et de l'égalité dans les ports de mer.

« Le gouvernement d'Angleterre arme, et l'Espagne, encouragée par là, se prépare à nous attaquer. Ces pouvoirs tyranniques pensent, en nous effrayant, qu'ils exerceront leur influence dans le jugement que nous avons à prononcer sur Louis; non, un peuple qui s'est rendu libre, un peuple qui a repoussé du sein de la France jusqu'aux bords du Rhin les armées prussiennes et autrichiennes, ne peut souffrir qu'on lui dicte des lois.

» Le roi d'Angleterre et son parlement veulent nous faire la guerre; mais les républicains anglais ne le souffriront pas. Déjà ils montrent leur indignation, et nous saurons voler à leur secours; nous effectuerons une descente; nous apporterons 50,000 bonnets de la liberté; nous planterons l'arbre sacré, et la tyrannie de leur gouvernement sera bientôt détruite. »

réunies. Le message du roi, clair et précis, ordonnait la communication des pièces de la négociation avec M. de Chauvelin et l'ordre qui lui avait été transmis à la suite de l'*acte atroce* commis à Paris; il croyait indispensable, dans les circonstances semblables, d'augmenter les forces de terre et de mer, et de prendre des mesures pour s'opposer aux projets ambitieux de la France et à la propagation des principes désorganisateurs qui menaçaient l'Europe. Ces demandes de subsides au parlement sont une occasion en Angleterre d'exposer le plan politique du ministère, et de bien établir la situation du peuple anglais dans les hostilités qui s'engagent, délibération sur la paix et la guerre à la manière des anciens. M. Pitt appelait d'abord toute l'attention des communes sur l'effroyable outrage fait à la religion, à la justice et à l'humanité [1] : « Ces considérations ne suffisaient pas sans doute pour motiver la guerre; il fallait des intérêts positifs; le parlement pouvait dénoncer au monde une pareille monstruosité, mais il ne fallait pas céder devant cette émotion. De quoi s'agissait-il? Jusqu'ici l'Angleterre avait gardé la plus exacte neutralité envers la France : est-ce que cette nation avait agi de manière à respecter les droits de l'Angleterre et de ses alliés? D'abord le pouvoir en France avait solennellement promis de réprimer ce monstrueux esprit de propagande en respectant les forces gouvernementales des sociétés; et son premier pas dans les relations extérieures a été de tout bouleverser! Il avait promis de ne pas faire de conquêtes, et il réunissait de nouveaux départements à son empire. Est-ce que la Belgique allait

[1] M. Pitt, dans la séance du 1er février 1793, proposa à la chambre :
« Qu'une adresse soit faite à S. M. pour la remercier de son message à la chambre, et de la communication des pièces qu'elle a fait présenter; pour lui offrir nos sincères condoléances sur l'acte atroce exercé à Paris, qui doit être envisagé par toutes les nations de l'Europe, comme un attentat à la religion, à la justice et à l'humanité, et qui montre le danger de principes entraînant la violation des devoirs les plus sacrés et capables de renverser l'ordre social; pour représenter à S. M. qu'il nous est impossible de douter des vues d'agrandissement et d'ambition de la France, en dépit de ses protestations; vues qui sont la conséquence de la propagation de principes incompatibles avec l'ordre de tout gouvernement régulier; que dans cette position, nous regardons une opposition vigoureuse à ces vues comme essentielle au repos des nations et à la tranquillité de notre pays; que dans ces dispositions, nous offrirons à S. M. tous les secours nécessaires pour l'augmentation de ses forces de terre et de mer, et pour agir comme les circonstances l'exigeront dans un moment aussi critique, afin de conserver à la nation les bienfaits dont la Providence nous fait jouir sous la sauvegarde de notre heureuse constitution. » — Cette adresse fut adoptée à l'unanimité.

former le 85[e] département? Le décret du 19 novembre est un appel à tous les pays pour renverser les pouvoirs : est-ce là une manière de procéder et d'agir conforme au droit des gens? Les républicains de France viennent de faire un appel aux républicains d'Angleterre contre le gouvernement établi : est-ce qu'une nation indépendante, qui a sa dignité, peut subir de pareils outrages? Non, sans doute. » Et M. Pitt se résumait en demandant qu'une adresse fût présentée au roi pour lui offrir les condoléances sur le meurtre commis à Paris; les communes priaient S. M. de prendre toutes les mesures indispensables d'armement pour repousser les vues ambitieuses de la France qui se manifestaient par l'invasion et la conquête.

Quelques jours après, nouveau message du cabinet ; celui-ci plus net, plus précis encore ; c'est la guerre qu'un acte du conseil vient de déclarer à la France [1]. Le roi informait ses fidèles communes que l'assemblée qui avait actuellement le pouvoir en France avait exercé des actes d'hostilité contre les personnes et les sujets britanniques ; il comptait sur l'appui de ses communes pour venger le droit de sa couronne et de son peuple, et opposer une barrière aux progrès d'un système qui frappe directement le gouvernement de toutes les nations. M. Pitt, développant le sens de cette adresse, fut admirable d'habileté et d'éloquence : « Il ne faisait pas l'injure à aucun des membres de l'assemblée de croire qu'il pourrait être opposé à une mesure commandée par l'honneur et l'intérêt national. Le décret de la convention du 19 novembre était une hostilité contre tous les gouvernements, il jetait la rébellion dans toute l'Europe! Qu'avons-nous fait pour sortir de notre impartiale neutralité? absolument rien ; nous avons assisté, spectateurs immobiles, à une révolution qui a débordé de tous les côtés sur ses frontières ; aujourd'hui elle a conquis, usurpé, et

[1] *Message du roi d'Angleterre à la chambre* (séance du 12 février 1793).

« S. M. croit convenable d'informer la chambre des communes que l'assemblée qui exerce en ce moment le pouvoir en France a exercé des actes d'hostilité, sans provocation ni cause, contre les personnes et les propriétés des sujets de S. M., contre toutes les lois des nations et contre tous les traités.

» Dans cette circonstance, S. M. a cru convenable de prendre tous les moyens pour le soutien de l'honneur de la couronne, et pour venger les droits de son peuple. Elle compte sur le ferme appui de la chambre des communes, et sur les efforts et le zèle de son loyal peuple, en poursuivant une guerre juste et nécessaire, et en cherchant, par les bienfaits de la Providence, à opposer une forte bannière aux progrès d'un système qui frappe directement le gouvernement de toutes les nations. »

nous n'avons dit un seul mot ; c'est la France qui partout a pris l'initiative ; il faut donc lui répondre avec vigueur. » M. Pitt concluait à un vote considérable de subsides par l'augmentation de la flotte et de l'armée.

Le cabinet ne trouva véritablement pour adversaire que M. Fox, et son discours se ressentit de l'embarras de sa situation ; quand la guerre menace la patrie, l'opposition qui se place sur le terrain de la paix et des concessions à l'étranger, semble de complicité avec l'ennemi ; on n'ose tout dire, tout exprimer dans la crainte d'être accusé de n'être pas de son pays ; ainsi fut la situation de M. Fox, obligé de voter lui-même à la fin avec le cabinet pour montrer son patriotisme. La chambre des communes fut unanime pour commencer cette grande guerre qui devait durer vingt-deux ans; jamais l'Angleterre ne s'était montrée plus énergique, plus puissante de moyens ; on se jeta dans ces hostilités corps et âme, parce qu'il s'agissait du salut de la patrie. Et puis la France de Louis XVI avait une grande et belle marine ! depuis l'émigration, les bons officiers avaient disparu ; on n'improvise pas des flottes ; cela s'était vu, il est vrai, à Rome au temps des Carthaginois, mais les grandes escadres aux mille bouches de canons demandent l'habileté des amiraux plus encore que le courage des capitaines. La mer est une de ces souveraines qui n'accepte pour ses courtisans que les hommes qui, depuis l'enfance, caressent ses cheveux humides.

La gravité d'une déclaration de guerre officielle et invariable de la Grande-Bretagne résultait surtout de ce qu'elle allait former comme le lien commun d'une véritable et forte coalition : tel est le rôle de l'Angleterre ; il ne se fait rien sans elle pour la paix comme pour la guerre, elle est le ciment de toutes les vastes cohésions de gouvernement ou de peuple ; jusqu'ici elle s'était bornée, dans son rôle de neutralité, à écouter, à conseiller. Quand l'Autriche et la Prusse avaient déclaré la guerre à la France, elle avait dit : « Agissez avec vigueur et prudence, je choisirai le moment de me décider d'une manière favorable aux intérêts communs. » Ce moment arrivait parfaitement choisi, car la catastrophe de Louis XVI soulevait l'indignation de l'Europe ; M. Pitt croyait la nation anglaise résolue à tous les sacrifices pour agir vigoureusement, et ce fut ce qui détermina cette ferme résolution d'une guerre implacable [1].

[1] La convention avait déjà déclaré la guerre au roi d'Angleterre et à la Hollande par un décret du 1er février 1793.

L'Angleterre avait tout à gagner dans ces hostilités. La paix fait fermenter les idées d'agitation ; quand les esprits sont occupés par les émotions guerrières, on ne songe pas aux réformes, aux petits débats d'intérieur. La position spéciale de la Grande-Bretagne, entourée de l'Océan, la met à l'abri d'une surprise; elle peut jeter ses flottes, ses armées partout ; victorieuse sur mer, elle conquérait les colonies ; dans l'Inde, elle avait à s'emparer de riches établissements; la guerre lui donnait une supériorité incontestée sur tous les pavillons. Ce qu'elle désirait depuis Louis XIV, c'était une sorte de puissance morale sur le continent ; comme elle allait devenir l'âme de la coalition par les subsides, il en résulterait des rapports nouveaux avec les cabinets ; nul ne traiterait désormais sans l'Angleterre, et c'était le but souhaité. On voyait déjà les premiers effets de cette situation nouvelle : la Hollande, qui jusqu'ici s'était montrée timide, en répétant sans cesse à M. de Maulde qu'elle resterait neutre, prit hautement parti pour la Grande-Bretagne ; la maison d'Orange ne pouvait se séparer du cabinet britannique, et lord Auckland expédia la déclaration de guerre du cabinet de La Haye, afin que M. Pitt en formulât lui-même les expressions. L'Angleterre ne fut pas aussi heureuse à Copenhague : elle ne put faire prononcer le Danemarck qui se réservait toute son indépendance ; et de là cette haine implacable qu'elle lui jura jusqu'à l'expédition de 1807, qui détruisit sa marine [1].

[1] « L'Angleterre avait passé, dans le courant d'avril 1793, deux traités de subsides, l'un avec le landgrave de Hesse-Cassel (signé par lord Elgin, le 10 avril, pour 8,000 hommes) ; l'autre avec le roi de Sardaigne (signé par lord Grenville et le comte de Front, ministre de cette cour); Victor-Amédée s'engageait par ce traité à tenir son armée sur le pied de 50,000 hommes, moyennant le payement annuel de 5 millions. La Grande-Bretagne venait aussi, par un traité avec la cour de Madrid, signé le 25 mai, par lord Saint-Helens et le duc d'Alcudia (depuis prince de la Paix), de se substituer en quelque sorte au pacte de famille, qui, depuis Louis XIV, identifiait la politique des deux branches de la maison de Bourbon. Le pacte de famille venait d'être anéanti par la guerre qu'avait déclarée la France à l'Espagne et que celle-ci avait provoquée à la mort de Louis XVI. 60,000 Espagnols étaient déjà aux prises avec deux armées françaises dans toute l'étendue des Pyrénées, depuis Bayonne jusqu'à Perpignan. Cette nouvelle alliance avec l'Espagne était d'autant plus profitable à la puissance de l'Angleterre, que la Méditerranée valait au commerce anglais près d'un million sterling ; or, il s'agissait de repousser des côtes d'Espagne et d'Italie le pavillon français, devenu l'objet d'une vive inquiétude de la part du ministère britannique, depuis que la flotte sorti de Toulon avait menacé Naples, attaqué l'île de Sardaigne, et fait trembler les petits princes d'Italie. Lord Hood,

La déclaration si hautaine et si fière de la Grande-Bretagne renoua plus fortement les liens affaiblis de la Prusse et de l'Autriche ; le cabinet de Berlin, soutenu par la démarche vigoureuse de M. Pitt, consentit à recommencer une campagne contre la république française de concert avec les alliés; la reprise de Francfort fut comme l'origine de ce système d'initiative, et la Prusse, développant cette action, s'engageait à reprendre Mayence et à délivrer ainsi l'Allemagne jusqu'au Rhin. Là, par un engagement nouveau, elle se lierait pour un plan d'invasion du territoire français : délivrer l'Allemagne était une idée qui plaisait à la Prusse, parce qu'elle relevait sa force et son influence germanique, à ce moment surtout où la confédération venait de prendre des mesures pour lever son triple contingent; l'Angleterre s'engageait de plus à un payement de subsides, et la Prusse mettrait sur pied 70,000 hommes, auxquels on donnerait la défense du Rhin.

L'Autriche vit également avec satisfaction la déclaration de l'Angleterre, parce que, dans le fait, elle seule avait payé les frais de la guerre par l'évacuation des Pays-Bas. Son patrimoine était ainsi entamé sans compensation ; elle allait renouveler de grands efforts, car il n'est pas de gouvernement plus patient, plus tenace, que l'Autriche, dans ses projets une fois conçus : elle lutte contre la fortune avec un flegme de délibérations et de sacrifices imperturbable. A Vienne, comme à Berlin, l'Angleterre envoya des ambassadeurs spéciaux ; ce ne fut pas seulement l'armement des grandes escadres qui préoccupa sa pensée, mais encore la fermeté et le développement de ses relations sur le continent. C'était quelque chose pour elle que rien ne se fît désormais en Europe, alliances, batailles, neutralités, sans qu'elle fût consultée; la guerre allait donc démesurément grandir son influence : elle y trouverait sa force de cohésion, on ne parlerait plus que de l'Angleterre ; car, par la puissance de son commerce, de son crédit, elle dominerait le monde, et chaque cabinet viendrait la consulter pour ses traités politiques.

ayant cinglé avec une escadre vers la Méditerranée, son apparition fit rentrer la flotte française dans Toulon. Jusque-là menacées et frappées de terreur, les puissances italiennes, cherchant un refuge, trouvèrent leur sûreté sous l'aile britannique. Pour compléter son influence dans la Méditerranée, la cour de Londres fit aussi négocier une alliance avec la cour de Naples (elle fut conclue le 12 juillet par le chevalier Hamilton et le chevalier Acton, ministre du roi de Naples).

L'Espagne n'avait plus hésité, dès que la tête de Louis XVI était tombée sur l'échafaud : plus on a été apathique et oublieux, mieux on se réveille avec énergie et colère par la nouvelle de quelques-uns de ces événements qui vous bouleversent. Combien Charles IV ne dut-il pas regretter d'avoir suivi depuis 1789 une politique si molle, quand le premier il devait entrer vigoureusement dans la coalition, comme l'avait fait le Piémont, sans se préoccuper du danger ! L'Espagne venait tardivement en ligne ; et c'est une faute, parce qu'alors on n'inspire ni crainte ni intérêt. Manuel Godoï devait mener l'armée, tandis que l'Angleterre engageait le Portugal dans une même lutte. Puisqu'on était résolu aux hostilités, il fallait que l'Europe entière y prît part : Naples n'échappait pas par son éloignement à cette levée d'armes. La mort de Louis XVI jetait une indicible terreur dans toutes les âmes : c'était l'idée monarchique que la démocratie faisait monter sur l'échafaud, et la révolution ne déguisant pas que tel était son but, il devait y avoir plus d'une nuit sans sommeil sous ces lambris d'or et de soie où s'abritaient les royautés européennes ; le fantôme de Louis XVI apparaissait sanglant comme un exemple et un avertissement.

L'Angleterre n'oubliait rien dans cette impression générale pour grandir son influence et son commerce ; presque avec tous ces cabinets un traité de subsides était accompagné d'une convention favorable à l'industrie britannique, de sorte que, par une simple opération de banque, les subsides se trouvaient presque toujours compensés par l'achat et la consommation de marchandises : admirable système que les vulgaires déclamateurs ne comprenaient pas, et qui faisait de chaque emprunt une source de richesses ! Tandis que l'on parlait incessamment de la banqueroute de l'Angleterre, de l'obération de ses finances, elle effectuait au-dessous de cinq pour cent tous les emprunts qui lui étaient nécessaires. Autour de son crédit se groupaient les capitaux du monde, et le change de La Haye, de Hambourg, de Vienne, de Francfort, lui restait constamment profitable.

Ce phénomène merveilleux d'une puissance commerciale conduite par l'aristocratie se manifesta surtout à la suite du traité conclu avec la Russie : Catherine II, qui avait engagé toutes les puissances dans la coalition, paraissait décidée elle-même à lui prêter son immense force, et l'Angleterre vint aussitôt pour seconder ses résolutions. Le

premier acte de rapprochement se résuma dans la révocation du traité de commerce conclu par Louis XVI avec la Russie ; et le second, en un traité spécial qui assura tout le débouché russe à l'Angleterre, sorte de lien intime et profond entre les deux gouvernements. Une fois ces points obtenus, la Grande-Bretagne ne se refusa plus à promettre des subsides, à prêter ses flottes pour embarquer un corps russe destiné pour la Hollande ou la Vendée. Catherine II se montra profondément affectée de la mort de Louis XVI; cette hardiesse d'une assemblée séditieuse étonnait et blessait la majesté suprême de l'impératrice ; elle eût jeté toutes ses forces contre la révolution française, si la Pologne n'avait alors absorbé son attention. C'était là un intérêt si puissant, si positif, que toute l'Europe, même à l'aspect de l'échafaud royal, se préoccupait des événements de Varsovie et des flots populaires qui s'agitaient sur la Vistule !

CHAPITRE II.

DIPLOMATIE DE LA COALITION.

La Pologne. — Invasion simultanée des Russes, des Prussiens et des Autrichiens. — Varsovie. — Dantzig. — La Gallicie. — Agitation des patriotes sous Kosciusko. — Rôle de Stanislas Poniatowski. — Rapprochement de la Russie et de l'Angleterre. — Renonciation aux principes de la neutralité. — Le comte de Woronzoff à Londres. — Négociations de la Prusse et de l'Autriche avec le corps germanique ; — de l'Angleterre et de la Hollande. — Congrès d'Anvers. — Choix des généraux. — Le prince de Cobourg. — Le duc d'York. — Plan de campagne. — Idée de partage. — Plan politique. — Marche des Autrichiens. — Bataille de Neerwinden. — Développement des projets diplomatiques. — Défection de Dumouriez.

Janvier — Avril 1793.

Lorsque les premiers succès de la république naissante retentirent au loin, il se fit un frémissement joyeux de la démocratie en Europe; par un effort de génie et d'audace, les armées françaises venaient de vaincre des troupes solides et parfaitement disciplinées, les premières peut-être en ligne de bataille. Comme le vulgaire ignorait les causes secrètes de la retraite des Prussiens, il n'en avait vu que le résultat : l'évacuation de la Belgique, la prise de Mayence, citadelle formidable de la confédération, et la récente bataille de Jemmapes, avaient entouré d'un vif éclat les faisceaux tricolores sous le bonnet de la liberté. Ce succès facile d'un peuple contre les rois avait jeté un indicible aveuglement sur d'autres peuples ; la république exerçait sa fascination au loin ; bien des esprits ardents durent rêver la liberté énergique, fougueuse, et ce vif amour d'une patrie indépendante touchait de nobles cœurs, pour les pousser à des coups de folie !

La Pologne n'avait cessé d'espérer sa liberté ; la constitution de 1791 créait le gouvernement monarchique et héréditaire en faveur de la maison de Saxe, pour mettre un frein à la noblesse et au

tumulte d'élection ; l'esprit belliqueux subit impatiemment le sceptre de Stanislas Poniatowsky [1]. La ligue de Targowitz sous deux chefs, Félix Potocky et Rzewusky, proclama de nouveau l'indépendance nationale ; la ligue, protégée par les Russes et les Autrichiens, amena l'occupation de la Pologne, et ensuite, comme on l'a dit, le concours simultané de la Prusse, de l'Autriche et de la Russie dans la résolution d'un second partage ; et c'était à ce point qu'était arrivé la question polonaise, au moment de la campagne de la Prusse et de l'Autriche contre la révolution française. Cette question de la Pologne, qui ne cessait de préoccuper les cours de Vienne et de Berlin, avait beaucoup contribué à affaiblir leurs moyens dans la guerre, jusqu'à ce que ces deux puissances fussent parfaitement assurées de la loyauté des intentions de la Russie, dans la pensée d'un partage commun.

Il y avait cela de fatalement remarquable pour la Pologne, qu'en jetant un rapide coup d'œil sur la carte, chaque puissance semblait trouver son lot particulier dans le morcellement du vieil empire de Jagellon. La Prusse souhaitait s'arrondir du grand-duché de Posen et de Dantzig, le port de mer de ses blés ; l'Autriche, du haut des monts Krapacks, convoitait toute la Gallicie jusqu'à Lamberg et Cracovie [2] ; et quant à la Russie, son ambition était plus large : tôt ou tard ses frontières devaient s'étendre jusqu'à la Vistule ; Catherine II l'avait écrit au livre de ses destinées. Dans l'idée de ce partage primitif, on laissait le fantôme d'une Pologne indépendante sous le sceptre de Stanislas Poniatowski, que les puissances prenaient sous leur protection. Est-il besoin de dire que tous les Polonais qui avaient rêvé la gloire de la patrie, surtout Kosciusko, le courageux agitateur, étaient venus chercher appui dans les clubs de Paris ? Cette association des idées révolutionnaires, cette complicité, avaient fourni un prétexte aux cabinets pour hâter le partage ; la révolution française porta les derniers coups à l'indépendance de la Pologne ; elle donna des encouragements et jamais d'appui, elle enflamma les têtes et n'offrit jamais un bras. La diplomatie profita de ces circonstances pour arrêter les bases du partage éventuel : la frontière était tracée, et la Prusse, jusqu'ici si prudente, n'hésita plus à commander

[1] Voyez, sur le règne de Stanislas Poniatowski, mon travail sur *Louis XV*, tome IV, ch. 1 et 7.

[2] La carte de ce partage a été gravée en 1795.

au maréchal d'infanterie Mœllendorff de franchir la frontière polonaise [1].

Avec le concours des Russes, maîtres de Varsovie, les Prussiens entraient en Pologne cinq jours avant l'exécution de Louis XVI, le 16 janvier 1793. Le but apparent de la Prusse, annoncé par ses manifestes, était d'arrêter les progrès de l'esprit démocratique, que la révolution de France avait introduit en Pologne avec le génie ardent des clubs et de l'insurrection : le cabinet de Berlin ne voulait en apparence que préserver ses frontières de la terrible contagion. Mais en même temps le général Raumer faisait le blocus de Dantzig [2], s'appuyant sur le peu de foi qu'on pouvait accorder aux magistrats de la cité libre, presque tous liés aux principes démagogiques de la révolution française ; car par Dantzig les clubs de Paris pouvaient secourir la Pologne : il était donc de la prudence de la Prusse de s'en emparer, comme d'un dépôt, jusqu'à ce que des mesures fussent arrêtées pour préserver les frontières. Les troupes prussiennes, déployées ensuite sur tout le littoral, par Eylau, Friedland, Kœnigsberg, formaient ainsi un vaste cordon autour de la Pologne, tandis que les Autrichiens portaient 80,000 hommes dans les districts de la Gallicie, par le motif incessamment répété que tout État avait le droit de se préserver de la contagion morale des principes révolutionnaires : de cette manière se préparait comme de lui-même cet inévitable dépècement de la Pologne, conséquence de ses doctrines, de son ardente foi, de sa croyance aux paroles de la révolution. La

[1] L'entrée des troupes prussiennes en Pologne fut accompagnée d'une déclaration de Frédéric-Guillaume, en date du 16 janvier 1793; elle commençait ainsi :

« Il est connu de toute l'Europe que la révolution arrivée en Pologne le 3 mai 1791, à l'insu et sans la participation des puissances amies et voisines de la république, n'a pas tardé d'exciter le mécontentement et l'opposition d'une grande partie de la nation... »

[2] En donnant l'ordre au général Raumer de former le blocus de la ville de Dantzig, le roi de Prusse fit paraître, sous la date du 24 février 1793, une seconde déclaration que rendait remarquable le paragraphe suivant :

« Les mêmes raisons qui ont engagé S. M. prussienne à faire entrer un corps de troupes dans quelques districts de la Grande-Pologne, la mettent aujourd'hui dans la nécessité de s'assurer de la ville et du territoire de Dantzig. Sans parler des intentions peu amicales que cette ville, depuis une longue suite d'années, n'a cessé de manifester envers la monarchie prussienne, on se contentera de faire observer que c'est dans le sein de cette même ville que s'est formée cette odieuse et cruelle conjuration qui, marchant de crime en crime, cherche aujourd'hui, à l'aide de ses abominables adhérents, à se répandre de toutes parts... »

Pologne avait gardé quelque chose du moyen âge, la vassalité puissante, l'esclavage des serfs, l'élévation des rois aux champs de guerre, institutions vieillies à la face des nouveaux besoins et de l'égoïsme de la civilisation. Les patriotes les plus purs s'exilèrent de la Pologne, cherchant un abri en France, en Saxe, en Italie ; ils y apportaient un courage natif, un haut esprit de fierté, mais avec cela de la turbulence, de l'agitation ; braves officiers, nobles soldats, ils faisaient l'orgueil de tous et la perte de leur propre pays.

Si l'Europe avait été placée dans des circonstances normales, ce partage de la Pologne aurait soulevé des guerres, et la Grande-Bretagne particulièrement se fût hâtée de protester : les trois cabinets de Prusse, d'Autriche et de Russie y gagnaient un accroissement de territoire assez considérable pour ébranler l'équilibre européen : mais l'intérêt le plus pressant de l'Angleterre, c'était de briser et de vaincre la France dans la lutte qu'elle allait engager. Certes, elle y devait trouver une indemnité : les colonies offraient une vaste proie ; les escadres au pavillon britannique avaient déjà paru aux Antilles ; la perte de nos comptoirs dans l'Inde, de nos établissements du Levant, la ruine de notre commerce, étaient une suffisante compensation, et M. Pitt parut à peine s'inquiéter des événements qui se passaient au centre de l'Europe.

Sur ces entrefaites, le comte de Woronzoff [1], ambassadeur spécial de Catherine II, arriva hâtivement à Londres avec des explications de la czarine, et des offres brillantes capables de séduire les intérêts anglais : déjà la Russie avait donné tout son commerce à l'Angleterre en brisant le traité conclu avec la France sous l'influence de M. de Vergennes ; et M. de Woronzoff avait de pleins pouvoirs pour traiter définitivement sur une question qui avait motivé la ligue maritime du Nord sous l'action de la France, à savoir : quelles seraient les règles du pavillon et de la neutralité ? Le système russe, concerté avec le Danemarck, la Suède et la France, avait été jusqu'ici que le pavillon couvre la marchandise, d'où résultait le plus profond respect de la neutralité. L'Angleterre soutenait inflexiblement le droit de visite ; et c'était précisément cette concession que le comte de

[1] Le comte Alexandre de Woronzoff, neveu du grand chancelier de l'empire sous l'impératrice Élisabeth et Pierre III, fils d'un sénateur, était ministre du département du commerce, lorsque Catherine l'envoya ambassadeur en Angleterre.

Woronzoff était autorisé à faire au cabinet britannique. Sous prétexte que l'état de guerre avec la France allait donner lieu à d'incessantes fraudes, le cabinet de Londres avait demandé hautement la conservation du droit de visite ; et telle était la situation des esprits en Europe, que cette question, qui l'aurait dix ans auparavant soulevée tout entière, fut concédée sans hésitation par Catherine II, naguère la protectrice des neutres. Par ce moyen, l'Angleterre fut désormais la maîtresse absolue des mers : nul ne put lui disputer la souveraineté ; elle visita, rançonna tout à son gré ; ses croisières purent surveiller toutes les côtes de France, et bientôt étendant le principe des marchandises prohibées à toutes choses, elle déclara le blé objet de contrebande, afin d'affamer la France, l'ennemi commun ; moyen abusif qui devait assurer la supériorité de son pavillon sur les neutres, les Américains, les Suédois et les Danois. Plus tard, des conventions de subsides furent arrêtées, et 30,000 Russes durent s'embarquer sur la flotte anglaise pour prendre une part active à la coalition de l'Europe.

Le traité secret pour le partage de la Pologne avait naturellement rapproché l'Autriche de la Prusse, et la tendance qu'allait prendre la guerre devait encore resserrer ces liens. M. de Kaunitz, affaibli par la maladie, n'avait que peu d'influence, et néanmoins il avait jeté dans les négociations, dans les plans militaires de la campagne, une idée féconde : il était décidé par la diète que l'Allemagne entière prendrait part à la guerre actuelle, et cela ne faisait plus de doute depuis l'occupation de Mayence par les Français ; la diète avait voté la levée du triple contingent, et 120,000 hommes étaient sous les armes. Jusqu'ici, et d'après la constitution germanique, le contingent des cercles formait une armée à part, qui agissait également sous un chef élu par la confédération : ainsi les choses s'étaient passées dans la guerre de sept ans ; mais le prince de Kaunitz, de concert avec le baron de Hardenberg, posèrent un principe de stratégie en opposition complète avec cette coutume. S'appuyant sur la nécessité d'une base d'unité dans la guerre, ils établirent qu'il n'y aurait pas d'armée fédérale séparée, indépendante, et que les contingents des cercles se fondraient dans les deux armées principales de la Prusse et de l'Autriche, chacun d'après leur situation et leur rapport : les contingents saxons, hessois, mecklembourgeois, marcheraient dès lors avec la Prusse, tandis que les contingents de Bavière,

de Wurtemberg, de Bade, prendraient rang dans l'armée autrichienne. Par ce moyen, les petites puissances étaient absorbées par les grandes, ou au moins surveillées et dirigées.

Ces méfiances devaient exciter de vifs mécontentements à Munich, à Dresde, à Stuttgard ; mais le péril était commun, et la nécessité de reprendre Mayence faisait taire toutes les jalousies. La Prusse grandit son armée devant Mayence, et l'Autriche confia la direction des mouvements militaires à un prince dont le nom devint pour le moins aussi odieux à la révolution que ceux de Pitt et de Brunswick; j'entends parler du prince de Saxe-Cobourg [1]. Allié à des maisons souveraines, il était feld-maréchal au service d'Autriche, et sa réputation datait de la guerre de sept ans. Dès l'enfance, on avait admiré sa bravoure, son intrépidité dans les dernières campagnes contre les Turcs; il avait brillé à côté de Suwarow. Mais dans la guerre qu'on allait entreprendre, il fallait des capacités jeunes, nouvelles, actives ; toutes les vieilles méthodes de Lascy et de Laudon, enseignées par le conseil aulique, ne pouvaient plus servir pour l'énergie et la force d'une campagne dirigée contre une armée prodigieuse et une ardente révolution. On mettait sous ses ordres le général Clairfayt, génie militaire d'une bien autre valeur, et qui venait d'opérer une admirable retraite ; l'archiduc Charles [2], glorieux jeune homme qui faisait ses premières armes, et le célèbre colonel d'état-major Mack, dont on exaltait beaucoup la science et la capacité. L'armée autrichienne réunie devait compter plus de 130,000 hommes, car à l'Autriche tout entière étaient réservés les grands coups de cette campagne. On se méfiait des Prussiens depuis leur dernière retraite : la direction de la guerre avait passé au cabinet de Vienne, qui s'y jetait fermement.

Le roi de Prusse Frédéric-Guillaume, fort mécontent du duc de Brunswick, avait pris lui-même le commandement de ses troupes, alors renforcées de la brigade des gardes, des contingents de Hesse et de Saxe ; se réservant la partie de la campagne purement allemande,

[1] Frédéric-Josias, prince de Saxe-Cobourg, né en 1737, était fils du duc François de Saxe-Cobourg-Saalfeld. On ne le vit commander en chef que dans la coalition formée en 1787 contre les Turcs, par l'empereur Joseph II et l'impératrice Catherine, où il fit preuve de courage et de bravoure.

[2] Charles-Louis-Jean-Joseph-Laurent, connu sous le nom de l'archiduc Charles, né le 5 septembre 1771, était le troisième fils de l'empereur Léopold, et frère de l'empereur François II.

le roi avait déployé ses colonnes autour de Mayence, que les Français occupaient sous le comte de Custine. D'après l'opinion du roi, rien ne pouvait s'opérer en grand qu'après la reddition de Mayence, et il avait tout espoir de réussir, car les Français resserrés de toutes parts n'osaient plus que quelques sorties isolées ; 50,000 Prussiens de fortes troupes devaient suffire pour contenir les tentatives de la garnison.

On remarquera que, par cette position même, les rôles étaient complétement changés : dans la campagne de 1792, les Prussiens, à la tête du mouvement, ne laissaient au corps autrichien qu'une place secondaire ; maintenant l'Autriche dirigeait tout, et la paix et la guerre étaient dans ses mains. Cela tenait à l'esprit du roi et à la révolution qui se préparait dans le cabinet ; le prince de Kaunitz n'en pouvait plus des affaires [1], et le parti modéré du comte Philippe de Cobentzel et du général Spielmann ne dominait plus absolument le conseil de Vienne ; le comte de Metternich, ministre des Pays-Bas, cédait son influence modérée au baron de Thugut, homme d'énergie, qui penchait pour l'opinion de la guerre [2] ; et tel était l'état du cabinet de Vienne, que M. de Thugut voyait avec impatience la réunion du congrès d'Anvers destiné à pacifier la situation déjà si compliquée.

Jusqu'à l'institution de l'énergique comité de salut public, aucune des guerres de la révolution ne fut exempte d'intrigues et de négociations secrètes ; il semblait que la mort du roi Louis XVI, si rapide, si fatale, si criminelle, aurait dû rompre tous les rapports, mettre un terme à tous les rapprochements ; cela était vrai pour la forme et les apparences. M. de Chauvelin quittait Londres, M. de Maulde, La Haye, et cependant tout espoir de négociation ne paraissait pas perdu pour ramener l'ordre et la paix en Europe ; et l'idée d'un congrès de ministres réunis à Anvers fut unanimement accueillie alors qu'on se préparait à la guerre. Lord Auckland pour l'Angleterre, le comte de Stahremberg pour l'Autriche, le comte de Keller pour la Prusse,

[1] Le prince de Kaunitz, qui depuis si longtemps dirigeait le cabinet de Vienne, touchait aux glaces de l'âge, et d'ailleurs sa vieille réputation d'habileté s'était comme évanouie devant l'ère nouvelle de la révolution. Il n'avait réussi ni dans sa guerre de plume, ni dans ses prévisions contre la secte politique des jacobins, qu'il s'était flatté de tuer avec de la patience.

[2] Le baron de Thugut devint le pivot sur lequel allait rouler la politique autrichienne, aux temps les plus épineux de sa lutte avec la révolution française.

se réunirent à Anvers pour y délibérer en commun sur les propositions que les partis en France adressaient aux coalisés à la suite de certaines ouvertures du général Dumouriez. On pouvait constater une triste et fatale vérité : c'est que la mort de Louis XVI avait débarrassé le terrain diplomatique de l'obstacle capital qui empêchait un arrangement. J'ai parlé de la négociation commencée à Londres par M. de Talleyrand, soutenue par M. Maret, laquelle tendait à placer M. le duc de Chartres sur le trône au moyen d'une révolution de 1688. La renommée du général Dumouriez s'était élevée à un éclat inaccoutumé, et l'on savait que telle était sa pensée ; à Anvers, toutes ces questions pourraient être discutées avec le plan de campagne. Ce n'était pas la première fois qu'il y aurait un congrès pendant les hostilités, sorte de conférence qui laissait une porte toujours ouverte pour en finir au moyen d'une transaction. Le but apparent de cette réunion diplomatique était tout militaire, le but secret était la paix : c'est ce qui explique le voyage de M. de Valence [1], l'un des confidents de Dumouriez, et lui-même ami du duc de Chartres, auprès des ministres à Anvers. Il y avait cela de commode dans la réunion du congrès, que les diplomates n'étaient pas de premier ordre, et qu'ils pouvaient au besoin être désavoués.

Depuis le mois de janvier tout respirait la guerre : à Londres, les dispositions étaient de plusieurs natures, comme le comportent la pensée et l'habileté de ce gouvernement, à savoir : la flotte, l'armée de terre, les intrigues et les mouvements pour opérer la contre-révolution en France ; les merveilleuses ressources de l'Angleterre lui rendent immédiats et faciles tous les armements de ses escadres ; c'est pour elle comme un usage naturel de sa force vitale : le cétacé déploie ses immenses nageoires et soulève l'Océan. Depuis longtemps préparée à une déclaration de guerre, la Grande-Bretagne se trouva presque immédiatement en mesure de couvrir les grandes mers de ses croisières en comptant les belles et larges voiles de 141 vaisseaux de ligne et de 170 frégates, montés par 200,000 matelots ; nul ne pouvait lui disputer la supériorité.

[1] Le comte de Valence, né à Agen en 1757, entra au service dans l'artillerie en 1774, passa en 1778 capitaine dans un régiment de cavalerie, devint aide de camp du maréchal de Vaux, et fut nommé colonel en 1784. En 1792, il était à l'armée de Luckner comme maréchal de camp, puis sous Dumouriez il obtint le grade de lieutenant général, et commandait la réserve à Valmy.

Il n'en était pas ainsi de son armée de terre : le recrutement était difficile ; on ne pouvait nier la bravoure de son infanterie, mais elle entraînait avec elle d'immenses magasins. Le soldat anglais est celui qui consomme le plus, comme le soldat espagnol est le plus sobre, le plus résigné ; l'Angleterre recrute partout des régiments : en Allemagne, en Belgique, en Hollande ; elle semble ne point tenir compte du sol, car la mer est à elle. On déféra le commandement d'une expédition sur le continent au duc d'York, de race royale, le fils puîné de George III [1], et ce choix se mêlait encore à des combinaisons politiques, comme, dans l'origine, celui du duc de Brunswick, tant les intrigues se croisaient ! Enfin, le dernier moyen que se réservait l'Angleterre, c'était le soulèvement des provinces, la guerre civile sur le sol de France labouré par les passions, les mécontentements et la terreur. Depuis la bataille de Fontenoy, les Anglais ne s'étaient point présentés en lice sur le continent ; ils reformaient cette coalition si puissante alors. Les Russes devaient seconder l'expédition du duc d'York ; et, en attendant, la czarine armait la flotte de Cronstadt, mise pour ainsi dire à la disposition de la Grande-Bretagne.

Le plan des alliés alors se rattache tout à la fois à l'intrigue et à la conquête ; il n'est plus question de Louis XVI : la mort l'a frappé au milieu des douleurs de l'Europe ; mais rien n'a été fait au delà ; à peine est-il jeté quelque intérêt sur cette royale famille captive au Temple. La question a marché et l'Europe a fait trop de sacrifices pour ne pas chercher une compensation : les princes, les émigrés sont écartés des conseils ; on ne les consulte plus que pour la forme, et les alliés se rattachent désormais à des idées de morcellement : « La monarchie de Louis XIV s'est trop agrandie, ses lignes de forteresses sont trop offensives ; on l'a vu naguère par l'énergie du mouvement du général Dumouriez et du comte de Custine : l'un s'est emparé de la Belgique sans coup férir après une seule bataille, l'autre a conquis Mayence avec la plus étrange facilité. Tant que les choses seront ainsi, il n'y aura plus de sécurité pour l'Europe ; il faut donc rogner les frontières de la France ; au nord, la ligne de Dunkerque est trop

[1] Frédéric, second fils de George III, né le 16 août 1763, prit le titre de duc d'York en 1784 ; il avait épousé, le 29 septembre 1791, Frédérique-Charlotte-Ulrique-Catherine, princesse de Prusse, née le 7 mai 1767, fille aînée de Frédéric-Guillaume II, alors régnant.

avancée et trop menaçante pour l'Angleterre et la Belgique; Lille est flamande par ses mœurs et ses habitudes, Valenciennes menace Mons et Tournai; les Ardennes, les Vosges, doivent servir de limites; l'Alsace, fraction de l'Allemagne, doit y retourner comme un fragment qui se rattache au tout. Cette rectification des frontières est indispensable pour faire passer la France, hardie, impatiente, du système offensif au système défensif; une fois réduite, on négociera avec les partis un traité pour élever un trône au profit de celui que le choix général désignera, Français ou étranger, le duc d'York, le duc de Brunswick, le prince d'Orange, ou indifféremment le dauphin ou même le duc de Chartres. »

On avait agi ainsi envers la Pologne, où chaque sédition amenait un nouveau partage. Pour arriver à ce résultat de morcellement des frontières, il fallait favoriser les guerres intestines, l'anarchie, l'affaiblissement de tous les pouvoirs; et c'est à cet effet que le congrès d'Anvers s'était mis en rapport avec les diverses fractions de la république naissante.

Pendant que Dumouriez essayait une pointe sur la Hollande, le congrès d'Anvers se révéla, dans une sorte d'abandon, au général en chef; on lui proposait une seigneurie sur le duché du Brabant, ce qu'il souhaitait depuis longues années. Si l'on parvenait à obtenir dans la convention une majorité pour M. le duc de Chartres, ou si le général Dumouriez, à l'aide de son armée, dispersait l'assemblée à la manière de Cromwell : eh bien, alors l'Europe s'obligeait à reconnaître la nouvelle forme de gouvernement que la nation se donnerait et le prince qu'elle placerait à sa tête. Ces propositions caressaient l'idée favorite du général Dumouriez, et ses confidents les plus intimes assuraient que la majorité des généraux de son armée étaient prêts à seconder ses desseins de défection; ce que M. de Lafayette avait essayé pour Louis XVI et les constitutionnels, le général Dumouriez l'aurait également accompli pour M. le duc de Chartres.

Dans la guerre comme dans les révolutions, on ne peut pas classer et étiqueter les événements heure à heure : il y a un débordement étrange d'idées et de faits. On apprit tout à coup la marche rapide, brillante du prince de Saxe-Cobourg, à la tête de l'armée autrichienne, qui débouchait en grandes colonnes par la Roer. Le général Clairfayt conduit l'avant-garde avec son intrépidité habituelle; le jeune archiduc Charles est à ses côtés, et s'essaye à cette large guerre qui fit

depuis sa gloire; surpris, étonnés, dans leurs retranchements, les généraux Valence et Miranda[1] se replient en confusion sur Liége. Le siége de Maestricht est levé. Dumouriez qui se trouve en Hollande est sérieusement compromis, car le prince de Cobourg lui coupe toute espèce de retraite. Le moment est décisif; s'il n'y a pas de bataille, tout est hasardé; le général Dumouriez l'offre fièrement au prince de Cobourg dans la plaine de Neerwinden. Ce fut un engagement meurtrier, terrible; soudain le canon retentit depuis sept heures du matin jusqu'à cinq heures du soir; l'intrépidité du général Clairfayt, une charge de cavalerie autrichienne qui traverse le champ de bataille à trois reprises, décident le gain de la bataille. L'armée du général Dumouriez se retire précipitamment et en confusion; en vain le général essaye de résister en ralliant ses troupes; les Allemands s'avancent jusqu'à Tirlemont et Louvain, et la Belgique conquise par les Français, il y a moins de quatre mois, par suite d'une bataille, est recouvrée par une autre bataille. Destinée curieuse de la Belgique de servir de champ de guerre et, pour ainsi dire, de proie et de dédommagement aux vainqueurs! et c'est en cela que l'idée de la rendre neutre est vaste et féconde comme une garantie donnée à une situation tout ouverte, que les forteresses mêmes ne peuvent pas toujours protéger.

Les succès décisifs de l'armée autrichienne étaient de nature à grandir les prétentions de la cour de Vienne; cette cour, depuis l'empereur Léopold, était constamment partie de l'idée qu'on pouvait essayer une transaction avec le parti mitoyen en France en se ralliant autour de l'idée de 1791. Telle était la direction donnée aux négociations par le prince de Kaunitz, esprit si modéré lui-même. Le prince de Cobourg appartenait à cette école de tempéraments diplomatiques; il était parfaitement informé par le comte de Stahremberg du plan proposé dans la réunion d'Anvers par les agents du général Dumouriez, à savoir : qu'il y aurait une transaction possible avec le parti militaire sous la tente, afin de reconstruire un système monarchique en France, sous le sceptre du duc de Chartres. Sans adopter précisément toutes les phases de cette idée, le prince de Cobourg trouvait au moins très-

[1] François Miranda, né au Pérou, d'une famille distinguée, s'attacha d'abord au service d'Espagne; âgé déjà de quarante-deux ans, il vint à Paris pendant la session de l'assemblée législative, se lia avec Péthion, et fut nommé général de division par l'influence des girondins, qui l'envoyèrent à l'armée de Dumouriez.

utile à la cause générale d'entrer en pourparler avec Dumouriez pour opérer à Paris une contre-révolution favorable à l'ordre, à la paix[1], et dont le résultat inévitable devait être le renversement du parti jacobin.

Quand les premières ouvertures de ces propositions avaient été faites à la conférence d'Anvers, Dumouriez était victorieux et voyait briller à son front la plus rayonnante des couronnes militaires; aucune renommée ne pouvait être comparée à celle d'un général maître de la Belgique, jetant déjà ses avant-postes sur la Hollande par Breda; à ce moment, un traité avec Dumouriez était d'une grande importance pour les alliés, et le cabinet de Londres adoptait l'idée de lui faire des concessions d'honneurs et d'argent fort larges. Une nouvelle situation était arrivée depuis la marche en avant des Autrichiens sous le feld-maréchal prince de Cobourg : la victoire, divinité capricieuse, avait abandonné les drapeaux de l'armée française, alors en pleine retraite et revenant découragée sur les frontières; Dumouriez éprouvait des revers, et dans cette position la dictature d'un général vaincu est bien difficile : aurait-il le même amour, la même confiance du soldat pour accomplir un plan qui se mêlait à l'action de l'ennemi ?

Ce fut pourtant à cette époque si défavorable que s'ouvrirent les premières communications entre le général Dumouriez et le maréchal prince de Cobourg. Le plan, comme je l'ai dit, se mêlait à une idée politique et à une combinaison militaire. Le général français proposait une marche simultanée de son armée et de celle des Autrichiens jusque sur la frontière; là, la place de Condé était livrée comme ga-

[1] Voici comment Dumouriez s'exprime (1793) :

« Il ne restait de ressources à la convention que dans les débris de l'armée française, échappée du camp de Famars, et réfugiée dans le camp de César, sous Cambrai. On s'occupa exclusivement du siége de Valenciennes. Si le duc d'York avait été promptement détaché par le prince de Cobourg contre le camp de César, avec la moitié de son armée, il lui serait resté assez de troupes pour continuer ce siége, et le sort du camp de César aurait décidé celui de la France, en rejetant la défense de ce côté, au delà de la Somme, qui serait redevenue frontière de la France, comme du temps de Henri IV. Mais l'armée alliée fit la même faute que le roi de Prusse en Champagne devant Verdun; elle resta tout entière devant Valenciennes. Le siége fut long; la défense fut opiniâtre et glorieuse. Les armées françaises eurent le temps de s'organiser. On a perdu du temps à faire une guerre méthodique. Les Français ont eu celui de se remettre; ils sont devenus plus forts et plus nombreux, et ils se sont aguerris. La France a été sauvée. »

rantie au prince de Cobourg avec promesse de la restituer à la paix, sauf indemnité de guerre ; les généraux dévoués à Dumouriez surprendraient Lille, Valenciennes, tandis que son armée s'avancerait sur Paris dans le but de réaliser une restauration de la monarchie de 1791, soit avec le dauphin, soit avec le duc de Chartres, seconde partie de l'idée et sur laquelle on n'était pas précisément d'accord. L'illusion des généraux, maîtres de la confiance du soldat, est de croire qu'ils peuvent en disposer même pour le faire fraterniser avec ce qui répugne à son honneur, à sa nationalité : oui, des soldats tournent facilement leurs armes contre la liberté ou contre une assemblée, quand un général chéri de la victoire leur indique de la pointe de son épée des chaises curules qui tremblent sous les paroles vides de quelques tribuns ; mais nul n'est assez puissant pour leur faire trahir la cause de la patrie au profit de l'étranger ; et voilà pourquoi, chaque fois que la défection est concertée par les chefs, ils sont abandonnés par les soldats, qui ont un instinct si profond, à travers leurs uniformes grossiers, de toutes les questions de patrie et d'honneur. Ces considérations ne vinrent pas à l'esprit du général Dumouriez lorsqu'il résolut de proposer son vaste plan de défection militaire et politique. Le représentant de sa pensée intime fut un de ses aides de camp, le colonel de Montjoie, qui possédait toute sa confiance, et le plénipotentiaire du prince de Cobourg fut le colonel d'état-major Mack, appelé à un rôle de police militaire. M. de Montjoie parla de tous les projets de son général avec un extrême abandon, et ces ouvertures, déjà connues à Londres, excitèrent un intérêt tellement puissant, que les troupes de duc d'York, prêtes à s'embarquer, reçurent contre-ordre : on croyait le plan du général Dumouriez infaillible; la conférence d'Anvers en avait transmis toutes les particularités; on n'aurait plus qu'à faire une promenade sur Paris. MM. de Miranda, de Valence, de Montjoie souhaitaient ardemment le triomphe du parti modéré, et c'est pour cela qu'ils étaient entrés dans les idées du général Dumouriez, avec d'autant plus d'ardeur, que la pensée secrète et dernière devait être le triomphe de la monarchie de M. le duc de Chartres, auquel ils étaient personnellement dévoués.

Cette confiance dans le triomphe de l'idée de 1791, par un mouvement d'armée, se manifeste par les actes de la diplomatie et la proclamation militaire du prince de Cobourg. Si le comte de Stahremberg et lord Auckland s'adressent aux états généraux de Hol-

lande, c'est pour leur annoncer la chute très-prochaine de la convention nationale et du parti jacobin ; ils préviennent les états généraux qu'il serait bien possible que quelques-uns de ces détestables régicides vinssent chercher un refuge en Hollande, et invitent les hauts et puissants seigneurs à prendre des mesures de précaution à cet effet. Quand le prince de Cobourg s'adresse à la nation française, dans les proclamations qui précèdent l'entrée sur le territoire [1], il parle toujours du rétablissement de la monarchie de 1791, d'un système rai-

[1] *Le maréchal prince de Saxe-Cobourg, général en chef des armées de S. M. l'empereur et de l'empire, aux Français.*

« Le général en chef Dumouriez m'a communiqué sa déclaration à la nation française. J'y trouve les sentiments et les principes d'un homme vertueux, qui aime véritablement sa patrie et voudrait faire cesser l'anarchie et les calamités qui la déchirent, en lui procurant le bonheur d'une constitution et d'un gouvernement sage et solide. Je sais que c'est le vœu unanime de tous les souverains, que des factieux ont armé contre la France, et principalement celui de S. M. l'empereur et de S. M. prussienne. Rempli d'estime encore pour l'ensemble d'une nation si grande et si généreuse, chez laquelle les principes immuables de la justice et de l'honneur furent jadis sacrés, avant qu'à force d'attentats, de bouleversements et de prestiges, on soit parvenu à en égarer et en corrompre cette portion qui, sous le masque de l'humanité et du patriotisme, ne parle plus que d'assassinats et de poignards ; je sais aussi que ce vœu est celui de tout ce qu'il y a en France d'honnête, de sensé, de vertueux. Profondément pénétré de ces grandes vertus, ne désirant que la prospérité et la gloire d'un pays déchiré par tant de convulsions et de malheurs, je déclare par la présente publication que je soutiendrai de toutes les forces qui me sont confiées les intentions généreuses et bienfaisantes du général en chef Dumouriez, et de sa brave armée. Je déclare en outre que, venant récemment, et à plusieurs reprises, de nous battre en ennemis vaillants, intrépides et généreux, je ferai joindre, si le général Dumouriez le demande, une partie de mes troupes ou toute mon armée à l'armée française pour coopérer en amis et en compagnons d'armes, dignes de s'estimer réciproquement, à rendre à la France son roi constitutionnel, la constitution qu'elle s'était donnée, et par conséquent les moyens de la rectifier si la nation la trouve imparfaite, et ramener ainsi en France, comme dans le reste de l'Europe, la paix, la confiance, la tranquillité et le bonheur. Je déclare par conséquent ici, sur ma parole d'honneur, que je ne viendrai nullement sur le territoire français pour y faire des conquêtes, mais uniquement et purement aux fins ci-dessus indiquées. Je déclare aussi, sur ma parole d'honneur, que si les opérations militaires exigeaient que l'une ou l'autre place forte fût remise à mes troupes, je ne la regarderai jamais autrement que comme un dépôt sacré, et m'engage ici, de la manière la plus expresse et la plus positive, de la rendre aussitôt que le gouvernement qui sera établi en France, ou le brave général avec lequel je vais faire cause commune, le demanderont. Je déclare enfin que je donnerai les ordres les plus sévères et prendrai les mesures les plus vigoureuses et les plus efficaces pour que mes troupes ne commettent pas le moindre excès, ne se permettent pas la moindre exaction ou la moindre violence, respectent partout les personnes et les propriétés sur le territoire français ; et que quiconque

sonnable et conservateur tout à fait en dehors des idées d'une contre-révolution absolue. A côté de la conquête, il y a une négociation avec les partis en possession des affaires jusqu'au triomphe des jacobins et des révolutionnaires; on ménage les constitutionnels, on les caresse bien autrement que les émigrés qui ne sont considérés que comme des obstacles. Le général Dumouriez est appelé lui-même à régler les conditions de la campagne militaire contre la révolution française. D'après lui, on ne trouvera nul obstacle jusqu'à Paris, et le prince de Cobourg n'aura qu'à seconder l'impulsion de l'armée de France marchant contre la convention, car cette assemblée puissante est le but de la campagne; une fois détruite, rien ne s'opposera plus à la restauration de la monarchie constitutionnelle.

dans mon armée oserait contrevenir à mes ordres, serait puni sur-le-champ de la mort la plus ignominieuse.

» Donné à mon quartier général de Mons, le 5 avril 1793.

» *Signé :* Le prince de COBOURG. »

Quatre jours après il publiait cette nouvelle déclaration :

« La déclaration que j'ai donnée de mon quartier général de Mons, le 5 avril, est un témoignage public de mes sentiments personnels pour ramener le plus tôt que possible le calme et la tranquillité en Europe. J'y ai manifesté d'une manière franche mon vœu particulier pour que la nation française eût un gouvernement solide, durable, qui reposât sur les bases inébranlables de la justice et de l'humanité, qui donnât à l'Europe la paix, et à la France le bonheur. Maintenant que les résultats de cette déclaration sont si opposés aux effets qu'elle devait produire, et qu'ils ne prouvent que trop combien les sentiments qui l'ont dictée ont été méconnus, il ne me reste qu'à la révoquer dans toute son étendue, et à déclarer formellement que l'état de guerre qui subsiste entre la cour de Vienne, les puissances coalisées et la France se trouve dès à présent malheureusement rétabli. Je me vois donc forcé par l'empire des circonstances, que des hommes profondément criminels se sont obstinés à diriger vers le bouleversement et le malheur de leur patrie, d'annuler complétement la déclaration susdite, et de faire connaître que cet état de guerre si funeste se trouvant rétabli, j'ai donné les ordres nécessaires pour y donner suite, de concert avec les puissances coalisées, avec toute l'énergie et la vigueur dont les armées victorieuses sont susceptibles. La rupture de l'armistice est la première démarche hostile que la funeste combinaison des événements m'ait forcé de faire. Il ne subsistera donc de ma première déclaration que l'engagement inviolable que je renouvelle ici avec plaisir, que la discipline la plus sévère sera observée et maintenue par mes troupes sur le territoire français, que toute contravention sera punie avec la dernière rigueur.

» La franchise et la loyauté, qui de tout temps ont été le mobile de mes actions, m'obligent de donner à cette nouvelle adresse à la nation française toute la publicité dont elle peut être susceptible, pour ne laisser aucun doute sur les suites qui pourraient en résulter.

» Donné à mon quartier général de Mons, le 9 avril 1793.

» *Signé :* Le prince de COBOURG. »

Ce projet, pour réussir, aurait d'abord exigé que la renommée du général Dumouriez n'eût pas été éprouvée par des revers ; et, en supposant même les probabilités d'un succès, il fallait garder un silence absolu sur des projets qui attaquaient directement le pouvoir établi, une autorité si formidable que la convention nationale. Mais tel n'était pas le caractère du général, habitué à briser les obstacles ; plein de mépris pour ses ennemis, il les raillait sans mystère ; il ne croyait pas que nul fût assez osé pour lui faire opposition. Environné d'un état-major dévoué à sa personne, il bravait la convention du milieu de son armée, et, sous sa tente, il s'exprimait hautement sur ses projets.

La société des jacobins, la grande police sociale et révolutionnaire, soupçonnant qu'il se passait quelque chose d'étrange et d'inexplicable au camp du général Dumouriez, députa trois de ses membres les plus habiles pour s'enquérir des secrets qui avaient paralysé les armes de la république. Le ministre des affaires étrangères Lebrun avait des renseignements assez certains qu'il se poursuivait une négociation : dans quel but, dans quelle pensée? Un espionnage fut parfaitement établi autour du général, dont on surveilla les plus intimes confidences. Tous ses divisionnaires ne lui étaient pas complétement dévoués, et ils rendaient compte jour par jour au conseil exécutif des menées et des négociations. Le chef de l'armée, d'ailleurs, comme les hommes qui se croient sûrs et forts d'eux-mêmes, se déguisant peu, s'exprima trop nettement avec les envoyés du club des jacobins, et ceux-ci demandèrent à leur retour qu'on veillât au salut de la patrie. Ce fut alors que la convention crut indispensable de prendre la mesure qui rappelait le général Dumouriez à Paris pour rendre compte de sa conduite. Il n'y avait plus à hésiter ! Dumouriez fit arrêter les quatre commissaires, après une de ces conversations moitié moqueuses et moitié colères qui signalaient un caractère sûr de lui, avec des projets fermement et solidement établis ; les conventionnels et M. de Beurnonville furent livrés comme gages au feld-maréchal de Cobourg auprès de Condé.

Le même jour, le général Dumouriez, le jeune duc de Chartres, le général Thouvenot, le colonel de Montjoie abandonnèrent également ces tentes qui déjà signalaient la défection ; au lieu d'amener avec eux une armée, ils ne furent entourés que de quelques hussards de Berchigni et d'un état-major qui resta fidèle à son chef. Par cela

seul, tout le plan du général Dumouriez était détruit, car ce plan reposait sur une force militaire et une idée politique ; toutes deux manquaient également : la force, le général avait promis une armée, et il arrivait au camp avec 150 cavaliers ; l'idée, le général avait annoncé un appui dans la convention et en France, et au lieu de la réalisation d'un vaste plan de monarchie, on voyait une assemblée prête à mourir pour défendre l'œuvre d'une révolution ardente, fanatique.

Ce qui donc, à l'origine, était un plan politique, avec un Cromwell ou un Monk, ne fut plus qu'une défection vulgaire à la façon de M. de Lafayette, dont le général Dumouriez craignait pourtant le rôle. C'est que presque toujours on s'imagine renverser un gouvernement par une conspiration, et il n'y a de conspiration redoutable que celle qui est dans l'opinion et environne le pouvoir comme d'une atmosphère de feu. Les gouvernements ne tombent que parce qu'ils prennent plaisir à se suicider. De là toutes les illusions des partis qui espèrent une révolution toutes les vingt-quatre heures.

Le plan d'une restauration mi-partie par la France et l'étranger ayant ainsi échoué, toutes les positions devinrent plus simples. L'aspect du cabinet de Vienne avait, d'ailleurs, changé dans l'intervalle de toutes les négociations du congrès d'Anvers et du camp du prince de Cobourg. A l'administration politique du prince de Kaunitz et du comte de Cobentzel, avait succédé celle du baron de Thugut, élevé au poste suprême par le parti de la guerre [1]. Le baron de Thugut, d'ori-

[1] Thugut reçut un billet du cabinet de l'empereur, qui lui notifia l'intention de ce prince de lui conférer la place de *directeur général du bureau des affaires étrangères*. En même temps, le vice-chancelier, comte de Cobentzel, en fut prévenu par un autre billet, Thugut ayant, le lendemain de sa nomination, porté ses remercîments au monarque, déclara à S. M. (ce qui était concerté d'avance) « qu'il ne pouvait mieux prouver son zèle pour le bien de l'État et son respectueux attachement à la personne de son souverain, qu'en consultant sur toutes les affaires son très-digne ministre le prince de Kaunitz. » De son côté, l'empereur écrivit à ce prince un billet portant en substance que, « pour l'avantage de son service et la plus prompte expédition des affaires, il avait résolu de partager le département d'Italie, et celui des affaires étrangères entre différentes personnes ; qu'en conséquence il avait déchargé le comte de Cobentzel de ce dernier département en lui laissant les affaires de la *Lombardie autrichienne*, et en lui conservant sa place de ministre de conférence, ainsi que son traitement en entier ; qu'elle n'avait mieux su le remplacer dans le département des affaires étrangères que par le baron de Thugut, qui, disciple du prince de Kaunitz, avait été formé par ses instructions ; qu'ainsi elle l'avait placé à la tête de ce département avec le titre de directeur général ; S. M. se flattant, en conséquence, que ce changement ne serait pas désagréable à M. le prince de Kaunitz, d'autant plus

gine obscure, issu même de race plébéienne, apportait dans son cœur quelque chose de rude, de résolu, comme la classe des bateliers du Danube dans laquelle il était né ; il devait plus difficilement comprendre les temporisations et les termes moyens de la politique du XVIIIe siècle. Il avait envisagé la guerre actuelle contre la révolution française dans les mêmes proportions que la campagne contre la Pologne ; aussi pensait-il qu'elle serait couronnée par des conquêtes positives. Les idées de restauration, de monarchie de 1688, ou de constitution de 1791 en France, inquiètent peu le baron de Thugut. Ce qu'il veut, ce qu'il espère pour son cabinet, c'est une compensation territoriale, après les Pays-Bas, l'Alsace, la Lorraine, que la cour de Vienne au besoin pouvait échanger contre des fragments de la Bavière pour arrondir parfaitement ses possessions dans le Tyrol. L'ennemi revient ici à l'idée nette, positive, d'un morcellement de provinces. Lorsque les Autrichiens sont maîtres du Brabant et de la Belgique, le prince de Cobourg ne s'adresse plus qu'aux sujets de l'empire pour leur annoncer sa clémence ou sa sévérité. Il attaque le parti français, et, pour rendre à jamais la Belgique inexpugnable, il doit couronner la campagne par la prise de Lille, de Valenciennes et de Condé. On retourne donc à l'instinct naturel de partage contre la monarchie de Louis XIV : les Autrichiens veulent donner une meilleure frontière aux Pays-Bas, reprendre l'Alsace et la Lorraine au profit de leur antique maison. Les Anglais convoitent Dunkerque et Calais pour réveiller la vieille histoire de la maison de Bourgogne. La Savoie a besoin de se garantir par Grenoble. L'Espagne a deux têtes de pont

qu'elle avait chargé M. de Thugut de lui communiquer, comme on l'avait fait jusqu'à présent, toutes les affaires dont M. de Kaunitz souhaiterait d'être particulièrement informé. »

Note du vice-chancelier, comte de Cobentzel, à tous les membres du corps diplomatique en résidence à Vienne.

« L'empereur ayant jugé avantageux pour son service de séparer le département d'Italie de celui des affaires étrangères, et m'ayant fait la grâce de me nommer son chancelier de la *Lombardie autrichienne*, S. M. a daigné confier le soin des affaires du dehors à M. le baron de Thugut, en qualité de *directeur général* du bureau des affaires étrangères. C'est donc à ce ministre que vous voudrez bien, monsieur, vous adresser à l'avenir pour toutes les affaires dont vous serez chargé, et c'est lui qui vous fera part de tout ce que S. M. I. et R. voudra bien faire parvenir à votre connaissance.

» Agréez, etc.

» *Signé :* J. P. COBENTZEL. »

dans Bayonne et Perpignan. Toutes les idées mixtes sont abandonnées dans cette véritable guerre au territoire de la France ; qu'importe qu'elle soit république ou monarchie ; ce qu'on veut d'elle, c'est un démembrement de frontières qui la reporte au delà de Richelieu, au temps de Henri IV.

Après la rupture des négociations du congrès d'Anvers, l'Europe impose la plus triste condition aux émigrés, à cette digne gentilhommerie qui a rêvé une glorieuse confraternité de noblesse en Europe. Quand on a négocié avec le général Dumouriez le rétablissement d'une monarchie constitutionnelle, au profit même de M. le duc de Chartres, il a fallu tenir l'armée de Condé en dehors, car ce n'était pas pour le drapeau tricolore qu'elle s'était glorieusement émue. Lorsque ces négociations se brisent d'elles-mêmes, un obstacle les fait encore éloigner de toute participation active à la pensée de la guerre. Ces braves et dignes gentilshommes sont bien convenus de s'armer contre la révolution, jamais contre la France ; leurs ancêtres avaient aidé Louis XIV à conquérir les provinces, ils ne consentiront pas à se rendre complices d'un démembrement ; ils sont groupés autour du drapeau blanc, et non pas autour de l'étendard autrichien sous l'aigle noire impériale ! ils ne savent pas encore le dernier but de la coalition, mais lorsqu'ils voient les couleurs étrangères se déployer sur les villes conquises, ils s'indignent ; quelques-uns même brisent leur épée, et en sont à souhaiter que ceux qui les proscrivent et les tuent sur l'échafaud, sauvent l'honneur et l'intégralité de la France !

CHAPITRE III.

ÉTAT DES PARTIS ET DE LA FRANCE.

Situation de la convention après le jugement de Louis XVI.—Partis. — Socialistes. — Démocrates. — Marat. — Organisation des pouvoirs. — Les montagnards. — Les anarchistes. — Les girondins. — Le milieu conventionnel.—Lutte au dehors. — La commune. — Les clubs. — L'insurrection. — Force répressive. — Tentatives de justice. — Tentatives de force. — Le comité de salut public. — Tribunal révolutionnaire.—Principe contre les représentants.—Espérance des montagnards. — Désespoir des girondins. — Situation des départements. — Peur de la bourgeoisie. — Réaction des idées religieuses et monarchiques. — Insurrection de la Vendée.

Janvier — Avril 1793.

La première condition d'un pouvoir, c'est l'unité ; et l'on peut dire que pendant les trois mois qui suivent la fatale exécution de Louis XVI, c'est dans cette recherche d'unité que s'absorbe la convention nationale. Tant que dure le procès du roi, il y a un aliment pour la haine et les passions publiques ; chacun s'exalte et désigne le roi aux vengeances ; lorsque cette haute et sainte tête est tombée sur l'échafaud, alors les partis s'agitent, chacun veut le pouvoir et tend à en exclure les autres. Cette lutte curieuse et sanglante se poursuit à coups de proscription. Aux époques paisibles, les questions de pouvoir se résument en majorité et minorité ; quand il y a du fanatisme et des opinions ardentes, c'est la mort seule qui peut satisfaire les partis ; les boules de scrutin sont alors des têtes d'hommes. Les membres de la convention ne sont pas des charlatans politiques, des hypocrites, des joueurs de principes : ils ont tous des convictions fortes, profondes, qu'ils poursuivent jusqu'à la mort ; ils la donnent et la reçoivent de bon jeu. Je n'en excepte pas Marat, le socialiste de la démocratie la plus avancée ; sa doctrine ressemble aux écrits des anabaptistes des

Pays-Bas du XVIe siècle : Marat marche froidement à toutes les conséquences d'un bouleversement social ; on a voulu de nouvelles formes, de nouvelles idées dans la société : pourquoi en avoir peur? On a dit au peuple qu'il sera heureux, riche, puissant, qu'il est le souverain de tous ; est-il raisonnable de ne pas changer sa condition et de le laisser travailler, suer à la peine? Le pillage des riches, c'est chose simple; la mort des aristocrates et de tout ce qui s'oppose à la révolution, une conséquence si naturelle qu'on ne doit pas même s'arrêter devant quelques cent mille têtes ; si cela fait peur aux timides, pourquoi ont-ils fait une révolution? La démocratie n'y regarde pas de si près dans le fanatisme de sa victoire ; elle a depuis si longtemps combattu, qu'elle a soif de réaliser son triomphe : est-ce en vain qu'elle élève sur les places publiques la statue gigantesque de la liberté?

Les montagnards sont les véritables hommes de gouvernement, placés au point de vue de la révolution : ils veulent arriver par l'énergie et l'audace à la réalisation de leurs idées, et c'est leur droit, leur capacité. Si le parti de Danton court à la violence par mesure extraordinaire, et comme une nécessité instantanée de la situation ; s'il a commandé le 10 août, préparé le 2 septembre, le parti de Saint-Just [1] et de Robespierre juge la révolution en sectaire ; il marche au gouvernement avec la conviction profonde qu'il faut établir les principes de la démocratie comme une idée permanente ; tout l'état social est à remanier ; il faut changer la religion, les conditions, les rangs, abaisser les riches, élever les pauvres, et créer un bonheur public à l'usage de la démocratie. Avant tout, il faut gouverner énergiquement, relever les forces et la dignité du pouvoir, à ce point que la dictature soit partout, et que l'écharpe d'un représentant du peuple abaisse le front de tous jusque dans la poussière. Aussi la pensée de la montagne est de tout centraliser, dans l'assemblée d'abord, puis, dans les conseils et dans les comités, de centraliser le pouvoir dans quelques hommes ; on court à la dictature, parce que tout ce qui veut être ou rester pouvoir tend à ce dernier but [2].

[1] Antoine Saint-Just, né à Decize dans le Nivernais, en 1768, était fils d'un chevalier de Saint-Louis ; il fit d'assez bonnes études à Soissons, et fut nommé en 1791 adjudant-major dans une légion de la garde nationale ; s'étant lié avec Robespierre, celui-ci contribua beaucoup à le faire nommer député à la convention par le département de l'Aisne.

[2] Rien ne témoigne plus profondément du caractère fanatique des conventionnels

A côté de cette énergie, que les girondins sont pitoyables! Il n'est pas de jeune et ardente imagination qui n'ait été plus ou moins fortement éprise du caractère de la gironde, tant de fois coloré et poétisé; ce sont des âmes républicaines à la manière des études classiques, pleines d'esprit, mais d'une faiblesse inouïe. Agenouillés incessamment devant le peuple qu'ils craignent, ils ont renversé la monarchie, proclamé la souveraineté des masses; et, après cela, ils ont peur, peur d'être justes, car ils livrent la tête du roi qu'ils voudraient et qu'ils pourraient sauver; peur d'être fermes, car ils attaquent Robespierre, Marat, et n'osent rien contre eux avec quelque énergie. Si les montagnards centralisent avec vigueur, les girondins relâchent tous les liens de l'autorité à Paris, dans les départements et les districts; avec la haine de tout ce qui est unité, ils rêvent le fédéralisme de l'Amérique, à la face de cette indivisibilité qui fait la force de la patrie. Si les girondins avaient triomphé, il n'y aurait plus de France, mais de

que les lettres d'intimité qu'ils écrivent après le plus grand crime politique, l'assassinat de Louis XVI; je dois à la bienveillance de M. Lalande un autographe du représentant Pelletier, écrit le jour même de la mort du roi. Le voici :

« Depuis longtemps, mon bon ami, j'avais le projet de vous écrire, et il ne m'a pas été possible de le faire; j'ai tant d'occupations qu'à peine me reste-t-il trois heures pour me reposer; je trouve l'instant de céder à mon ardent désir, et je le saisis avec empressement.

» Nous sommes arrivés au moment qui doit décider du sort de la république; la convention vient de donner une preuve bien éclatante de son courage et de sa justice. Le tyran n'est plus; il a trop vécu pour le malheur du peuple français; il était temps que l'on mît un frein à ses forfaits; autrement il serait venu à bout de nous faire tous entr'égorger, sans en connaître d'autres causes que l'exécrable férocité. Combien il a été fourbe, parjure et traître! combien il a fait couler impunément le sang! Ah! mon bon ami, faisons en sorte de ne jamais vivre sous le régime de la royauté : comme membre de la commission des vingt-quatre, j'ai appris, plus que personne, à connaître les manœuvres horribles de la cour. Nous avons été huit jours occupés du jugement du dernier roi; enfin il a été déclaré qu'il perdrait la vie : le décret lui a été notifié hier matin; il a demandé : 1° un délai de trois jours pour se préparer à la mort; 2° qu'on lui laissât voir sa famille; 3° qu'on s'occupât de son sort ainsi que celui de ses serviteurs; 4° qu'on lui donnât un confesseur. Les trois dernières demandes lui ont été accordées. Il a été exécuté ce matin, à dix heures trente-quatre minutes. Il a voulu haranguer le peuple : il a dit qu'il mourait innocent (le traître! innocent! quelle imposture!); qu'il pardonnait à ses ennemis, qu'il désirait que son peuple fût heureux (un bourreau, un assassin peut-il parler ainsi!). Il voulait continuer, mais le commandant général a donné le signal, et, sur-le-champ, sa tête a tombé sur l'échafaud. Que les Parisiens se sont montrés majestueux et grands dans cette occasion! ils n'ont manifesté ni joie ni douleur : le calme le plus profond a régné; les boutiques et les spectacles ont toujours été ouverts;

grands fiefs à démocratie qui nous auraient reportés au moyen âge : ils avaient quelque chose de l'illusion des huguenots du XVIe siècle, qui croyaient préparer la réforme en chantant le choral de Luther, et se laissaient frapper à la Saint-Barthélemy.

Dans cette même convention, le rôle le plus curieux à étudier fut celui du milieu, qu'on appela la plaine, le marais : il faisait peu parler de lui, s'effaçant toujours, mais il donnait la majorité ; il avait un sens très-fin, très-habile à démêler les situations ; modéré par tempérament, il se laissait entraîner et diriger par les hommes à passions ; il pouvait bien y avoir là de la peur, et parmi les âmes faibles, c'est la souveraine, mais il y avait aussi ardeur et patriotisme sincère ; si, par sa nature douce et molle, le centre eût pu voter avec les girondins, l'instinct lui disait que c'était perdre la république et compromettre l'indépendance du pays, et le centre vota contre les girondins. Cela se trouve souvent dans les assemblées, et c'est ce

aucunes des occupations ordinaires n'ont été interrompues : il n'y a pas eu une larme de répandue, pas un soupir de lancé, pas un cri, si ce n'est celui de : *Vive la république!* Mais il y a à Paris des chevaliers du poignard.

» J'entends parler de vils adulateurs de l'ancienne cour royale, des émigrés qui, aussi lâches que leur maître, ont formé le projet d'assassiner les députés qui ont voté pour la mort du monstre. Lepelletier de Saint-Fargeau a été victime de leur exécrable parti. Hier, entre cinq à six heures du soir, il a été percé d'un coup de sabre par un nommé Pâris, ancien garde du corps, et il est mort à une heure du matin ; il sera transporté au Panthéon français ; la convention entière assistera à cette cérémonie lugubre.

» Plusieurs députés ont manqué d'éprouver le même sort. Vous jugez que nous sommes entre la vie et la mort ; ces grands événements ne conviennent qu'aux vrais patriotes républicains : eux seuls ont le courage de les surmonter : les chagrins que j'ai eus m'ont fait redoubler d'intrépidité ; le désir de servir efficacement ma patrie m'a fait mettre au-dessus de tous les dangers ; depuis longtemps j'ai fait le sacrifice de ma vie, et je pardonnerai de bon cœur au dernier ennemi qui me l'arrachera, si le salut de la France en dépend.

» Et vous, mon bon ami, qu'êtes-vous devenu depuis que je ne vous ai vu ? quelle place occupez-vous ? a-t-on enfin rendu justice à votre zèle et à votre mérite ? Écrivez-moi ; soyez assuré que je mets le plus vif intérêt à ce qui vous concerne ; donnez-moi des nouvelles de votre aimable compagne et de votre famille. Je n'entends nullement parler de ma femme ; on m'a dit qu'elle avait fait une acquisition ; obligez-moi de m'instruire de ce qui en est, quelle est la valeur de l'objet, et s'il est de bonne qualité.

« Adieu, aimez-moi autant que je vous suis attaché, etc.

» PELLETIER,

» Député du département du Cher, rue Saint-Thomas-du-Louvre, n° 28.

» Paris, ce 21 janvier, l'an II de la république. »

qui relève un peu les centres, si vigoureusement attaqués par les partis.

Il y a deux faces dans cette gigantesque physionomie de la convention : son attitude au dehors, son agitation au dedans. Dans ses mesures de gouvernement, rien ne fait pressentir ses déchirements et ses crises ; elle ne cesse d'être forte, puissante, active ; elle se déploie par ses commissaires aux armées, par ses représentants dans les provinces ; partout où l'autorité chancelle, elle délègue quelques-uns de ses membres en mission pour veiller sur tout ce qui constitue son pouvoir. La dictature de ces commissaires est absolue comme celle de l'assemblée qui les nomme ; sur un simple ordre, ils mettent toutes les forces de la société en réquisition : faut-il des hommes, de l'argent, des vivres? il n'y a pas à hésiter, tout est fourni sur l'heure au représentant, qui dresse au besoin même la guillotine. Dans ses actes, comme dans ses paroles, la convention, constamment fidèle à ses principes, invite le peuple à la liberté, proscrit les tyrans, organise et démolit une institution, un pouvoir ; elle ne prend garde ni aux vieilles habitudes, ni aux antiques formules qui vont devenir des obstacles ; et que lui importe tout cela? elle est forte, et elle désire le montrer par une sorte d'orgueil de sa puissance !

Dans son sein ce n'est pas le même spectacle : les haines y fermentent, les passions y bouillonnent comme au cœur des sectaires ; on ne se proscrit pas encore, le procès du roi a jusqu'ici absorbé les plus ardentes convictions, mais on se mesure de l'œil. Déjà l'on s'accoutume à se classer par opinions, à se jeter des injures et des accusations capitales ; ici le parti des intrigants, des hommes d'État, là celui des amis de Brunswick ou de Cobourg ; de ces accusations à la vengeance il n'y a qu'un pas. Et tout cela ne suspend pas les efforts pour sauver la chose publique ; la convention arme en masse, décrète le soulèvement de la nation, change, organise, et fait paraître et respecter en tous lieux son autorité. Il s'opère surtout dans son sein cette révolution vers l'unité dont j'ai parlé. Quelle est la conduite des girondins depuis la mort du roi? ils ont des velléités de probité républicaine ; maîtres du ministère, ils veulent punir les massacres du 2 septembre, proscrire les pamphlétaires, comprimer l'insurrection, et ils grandissent tout ce qu'ils veulent abattre. Il résulte du gouvernement de la gironde, après la mort de Louis XVI, l'accroissement immodéré de l'insurrection, des clubs, des journalistes, de la

commune, et avec cela un commencement d'anarchie départementale.

C'était la gironde qui la première avait donné une libre issue à l'insurrection ; imprudents qu'ils étaient, les girondins, députés à l'assemblée législative, avaient voulu en finir avec Louis XVI par la catastrophe du 10 août, et l'insurrection avait grondé sous les voûtes du beau palais des Médicis. Il y a souvent la main de Dieu dans les événements, et il était pour ainsi dire réservé à la gironde de périr par la loi du talion ; une insurrection devait en finir avec elle.

La plaie la plus grande d'un gouvernement né d'une émeute est ce spectacle incessant des masses soulevées, qu'il doit châtier s'il veut vivre. La gironde se plaignait souvent de ce que la convention n'était plus libre ; est-ce qu'elle avait elle-même laissé la liberté à Louis XVI ?

La révolte devenait une habitude organisée, un pouvoir légitime ; la constitution avait dit, avec Rousseau, que l'insurrection était le plus saint des devoirs pour le peuple opprimé. Les faubourgs agissaient avec ordre dans cet épouvantable devoir : quand l'émeute devait éclater, les masses préparaient tranquillement le coup, réglant les positions, la marche de la force démocratique, et l'on savait d'avance où le peuple allait frapper. En général, c'était au milieu des clubs que ces mesures violentes étaient prises : que le pouvoir s'appelât royauté ou convention, c'était chose peu importante pour les meneurs, quand ils voulaient réaliser une pensée. Les girondins espéraient concentrer tout le pouvoir dans la convention, et, maîtres de la majorité, ils auraient gouverné : de là les déclamations répétées contre tout ce qui attentait à l'indépendance de cette majorité. Pour les masses agitées, la convention ne leur inspirait pas plus de respect que la royauté, et parce qu'on les avait jetées sur la place publique, elles y gardaient leur fière contenance. Les clubs soulevaient les mêmes craintes et les mêmes haines au sein de la gironde : réunis alors sous le nom de cordeliers et de jacobins avant de se livrer bataille, ils appartenaient aux deux fractions de la montagne, et toutes deux, par conséquent, agissaient contre les girondins, dénoncés incessamment sous les noms d'intrigants et d'hommes d'État. Quand on veut perdre un parti ou un homme, il faut d'abord lui choisir une épithète bien saisissable, en vertu de laquelle on le poursuit sans relâche ; vous verrez ensuite que c'est par cette épithète qu'on le tue. A la tribune des jacobins, toutes les dénonciations apparaissaient d'abord, et toutes à la fin venaient à

leur but de proscription, parce qu'il y avait persévérance, ténacité; on y avait dénoncé Louis XVI, M. de Lafayette et Dumouriez; c'était maintenant le tour des intrigants, des hommes d'État, deux sortes d'injures dont le parti passionné savait le sens intime; pour eux les intrigants sont toujours disposés à vendre le pays, parce qu'ils négocient et ménagent; les hommes d'État transigent lorsqu'il faudrait agir avec énergie, et ce sont ces deux grands griefs qui motivent les proscriptions.

Les clubs retentissaient par la presse; les girondins en avaient étrangement abusé contre la royauté : que n'avaient-ils pas ramassé d'injures contre le malheureux Louis XVI? Brissot, le grand déclamateur, avait été impitoyable pour les rois de l'Europe. Maintenant c'était le tour de la gironde souveraine à défendre sa couronne. Il fut mis en principe qu'on devait avant tout épurer la convention, incessamment présentée comme un corps gangrené : cela voulait dire qu'elle ne serait pure qu'avec le triomphe des idées et des principes de la montagne. Ensuite, il fallait briser l'inviolabilité des membres de la convention, comme on avait foulé aux pieds le caractère irresponsable de Louis XVI : on put accuser, saisir un membre du peuple souverain, et, pour compléter cette théorie, on créa un tribunal spécial et révolutionnaire, appelé à frapper comme la foudre, et devant lequel l'inviolabilité des représentants cessa d'être respectée.

Ainsi l'insurrection grondait, la presse jetait mille idées de désorganisation, dénonçait les têtes embarrassantes, et la convention devait les livrer à un tribunal extraordinaire, tout prêt à les atteindre, d'après une volonté impérative, et en dehors même de la convention. La commune démocratique ne laissait jamais respirer la convention, la harcelant de ses dénonciations ou des actes même de sa dictature municipale. Tandis, par exemple, que la convention ordonnait la liberté des théâtres et de la pensée, la commune fermait le *théâtre de la république* pour la pièce de *l'Ami des lois*, et brisait les presses des journalistes; tandis que la convention déclarait la liberté des cultes, la commune faisait fermer les églises, et commençait à élever ses autels de la *Raison*. Pour sortir de cette crise à l'intérieur comme à l'étranger, on fut obligé de recourir à la création d'un comité de salut public, énergique réalisation de la dictature. Le comité de salut public eut deux fins : lutter avec les partis, organiser les forces vis-à-vis de l'étranger. Le conseil exécutif provisoire était mou, faible,

usé ; depuis la défection du général Dumouriez, le ministère fléchissait sous Danton. Le comité de salut public, c'était la personnification de la représentation, sa tête, son âme et son bras.

Dans ce but d'action, et pour s'expliquer la diplomatie des cabinets, il faut pénétrer dans les actes de cette convention qui touchent spécialement à l'étranger. Le décret du 19 novembre appela tous les peuples à une grande fraternité souveraine, en vertu des principes aussi énergiques que dévastateurs proclamés par la convention. Sur la demande des députés de Nice, elle déclare qu'elle réunit ce comté à la république, par une façon de gouverner aussi fière que la manière de Louis XIV. Quelques jours après elle proclame encore que le vœu libre et souverain des habitants de la Savoie est pour une réunion avec la France, et ce vœu est accepté : on crée le département du Mont-Blanc. Enfin paraît le fameux décret du 17 décembre, qui admet la liberté et la souveraineté de toutes les nations comme un principe solennel. Partout où les armées françaises apparaîtraient en armes, tout serait aboli : autorité ancienne, contributions, principes de gouvernement ; les peuples seraient réunis en assemblées primaires en vertu de la liberté, de l'égalité et de la fraternité ; et, pour résumer cette nouvelle diplomatie, on répandait en Europe l'étrange proclamation qu'on va lire, rédigée par le conseil diplomatique : « Le peuple français au peuple... Frères et amis, nous avons conquis la liberté, et nous la maintiendrons. Nous offrons de vous faire jouir de ce bien inestimable qui nous a toujours appartenu, et que vos oppresseurs n'ont pu vous ravir sans crime. Nous avons chassé vos tyrans ; montrez-vous hommes libres, et nous vous garantirons de leur vengeance, de leurs projets et de leur retour. Dès ce moment, la nation française proclame la souveraineté du peuple, la suppression de toutes les autorités civiles et militaires qui vous ont gouvernés jusqu'à ce jour, et de tous les impôts que vous supportez, sous quelque forme qu'ils existent ; l'abolition de la dîme, de la féodalité, des droits seigneuriaux, tant féodaux que censuels, fixes ou casuels, des banalités, de la servitude réelle et personnelle, des priviléges de chasse et de pêche, des corvées, de la gabelle, des péages, des octrois, et généralement de toute espèce de contributions, dont vous avez été chargés par vos usurpateurs ; elle proclame aussi l'abolition parmi vous de toute corporation nobiliaire, sacerdotale et autres, de toutes les prérogatives contraires à l'égalité. Vous

êtes, dès ce moment, frères et amis, tous citoyens, tous égaux en droits, et tous appelés également à gouverner, à servir et défendre votre patrie. Formez-vous sur-le-champ en assemblées primaires ou de commune, hâtez-vous d'établir vos administrations et justices provisoires. Les agents de la république française se concerteront avec vous, pour assurer votre bonheur et la fraternité qui doit exister désormais entre nous. »

Afin de rendre cette proclamation plus étendue, plus populaire, elle devait être traduite en langue du pays, et jetée à profusion sous les pas des armées. En vertu de ce décret, et à peine sur le sol de la Belgique, les généraux organisèrent des légions belges et liégeoises avec les patriotes étrangers. A tous les agitateurs on met les armes à la main. On a procédé ainsi en Savoie : la légion des Allobroges est formidable et servira plus tard à comprimer les troubles du Midi sous le général Carteaux [1]; ce n'est pas contre les peuples que les déclarations de guerre sont jetées, mais contre les rois et les cabinets. Ainsi est rédigé le manifeste qui précède les hostilités avec la Grande-Bretagne : « La nation française est en guerre contre les rois et les despotes ; elle ne l'est pas contre le peuple anglais. »

A quelques jours de ce décret, la principauté de Monaco est réunie à la France; si la Savoie forme le département du Mont-Blanc, Nice et Monaco composeront celui des Alpes-Maritimes ; la Belgique est divisée en trois départements. La convention ne tient pas compte des revers de fortune : il y a quelque chose d'inflexible, d'invariable dans les décrets de cette assemblée qui marche comme si tout ce qu'elle ordonne était la loi éternelle. Enfin, dans ce mouvement d'hostilité contre tous les gouvernements réguliers, un décret annule les traités de commerce et d'alliance conclus avec les puissances en guerre ; il défend l'introduction de toute espèce de marchandises de leurs sujets. Ce ne sont que réunions successives de territoires qui semblent prendre un caractère définitif. Après Bruxelles, c'est Gand, la principauté de Salm, Tournai, Louvain ; et ces réunions s'accomplissent toujours en

[1] Jean-François Carteaux, fils d'un dragon du régiment de Thianges, était né en 1751, en Franche-Comté. Son père ayant obtenu d'être admis aux Invalides, il le suivit à Paris, devint l'élève du peintre Doyen, et se fit quelque réputation. Il embrassa vivement le parti de la révolution, et fut nommé adjudant général après la journée du 10 août 1792, où il avait figuré comme lieutenant dans la cavalerie de la garde nationale ; en 1793, il fut fait colonel, et envoyé à l'armée des Alpes.

vertu de la souveraineté populaire et par les assemblées primaires, qui sont l'actif instrument de la démocratie.

Tel était l'esprit de la convention par rapport à l'étranger : la guerre à outrance aux gouvernements, l'insurrection offerte aux mécontents pour se débarrasser des pouvoirs établis. Elle se montre plus hardie encore dans le développement de son système de force nationale : la grande guerre menace le pays, la convention lève 300,000 hommes, et porte, par un décret, l'armée sur le pied de 500,000 hommes ; elle crée un seul ministre de la guerre ; avec lui, six adjoints travaillent constamment, chacun à une branche spéciale de service. Jusqu'à présent l'armée avait été divisée, morcelée en vieux régiments et en bataillons de volontaires, et cela favorisait le désordre, l'indiscipline ; une telle situation cessera : l'armée ne formera plus que des demi-brigades [1], avec une compagnie d'artillerie et six pièces de campagne; l'élection présidera aux deux tiers des choix, l'autre tiers appartiendra à l'ancienneté. La cavalerie restera organisée par régiments, et les volontaires seront classés parmi les vieux escadrons, hussards, dragons, chasseurs. L'infanterie légère, comme la ligne, eut ses numéros de demi-brigades, sans distinction de corps francs et de régiments des montagnes ; l'artillerie seule, avec le génie, restait une arme spéciale.

Il se manifeste une haute intelligence des besoins de la guerre dans tous ces décrets [2]. La convention, en centralisant l'armée, y rappelait

[1] Décret du 12 août 1793 :

Art. 1er. L'infanterie que la république entretient à sa solde sera formée en demi-brigades. Chacune de ces demi-brigades sera composée d'un bataillon des ci-devant régiments de ligne et de deux bataillons de volontaires, et elles prendront le rang et les numéros ci-après. (Suit le tableau qui organise les régiments en cent quatre-vingt-dix-huit brigades.)

Art. 2. L'état major de chaque demi-brigade sera composé ainsi qu'il suit : un chef de brigade, trois chefs de bataillon, un quartier-maître trésorier, un adjudant-major, un chirurgien-major et deux aides, trois adjudants sous officiers, un tambour-major, un caporal-tambour, huit musiciens, dont un chef, un chef tailleur, un chef cordonnier, trois chefs armuriers.

Art. 3. Chaque bataillon sera composé de neuf compagnies, dont une de grenadiers et huit de fusiliers.

Art. 5. Il sera formé dans chaque demi-brigade une compagnie de canonniers volontaires, pour le service de six pièces de canon du calibre de 4 qui y seront attachées.

Art. 6, La force d'une demi-brigade, au complet, sera de 2,431 hommes.

[2] Voici un résumé des décrets de la convention après la mort de Louis XVI :

25 janvier 1793. Décret relatif au payement des dépenses des écoles millitaires.

25. Décret relatif à l'armée navale.

la discipline et l'unité, une des premières causes des victoires de la république. Toutes les forces, toute l'énergie de la société, demeurent concentrées vers la guerre : ici c'est le salpêtre qu'on recherche par des fouilles et des réquisitions ; là, les armes de guerre, confiées à des ouvriers de tout état pour en hâter le confectionnement dans des camps improvisés à la plaine de Grenelle. Avec la guerre territoriale, cette étrange et grandiose assemblée s'occupe de la marine, dont elle fixe l'état complet à cinquante-deux vaisseaux de haut bord et cinquante-deux frégates. Tous les capitaines de navires marchands, tous les matelots de commerce, sont mis sur-le-champ en réquisition pour prendre leurs grades dans les escadres ; des lettres de marque et de course sont accordées à tout citoyen qui les demande au nom de la liberté et de l'égalité ; les colonies sont soumises à l'autorité d'ordonnateurs et de commissaires ; on multiplie dans les ports les constructions maritimes; les forêts de l'État et des particuliers, tenues à un martelage nouveau, sont livrées à la cognée des ingénieurs ; les vivres, les subsistances, la

25. Décret qui porte à 500,000 hommes la force armée de terre, soldée, pour l'année 1793.

25. Décret relatif à l'organisation des maîtres, contre-maîtres, aides, ouvriers et autres employés attachés aux travaux des ports et arsenaux de la marine.

26. Décret relatif aux trois légions belges et liégeoises.

28. Décret qui fixe le nombre et le traitement des officiers de santé de la marine.

28. Décret relatif aux payements à faire, par la trésorerie nationale, aux fournisseurs des armées.

31. Décret relatif à la conduite des généraux dans les pays où les armées françaises sont entrées ou entreront.

31. Décret qui autorise les citoyens français à armer en course.

1er février. Décret qui déclare que la France est en état de guerre avec le roi d'Angleterre et le stathouder des Provinces-Unies.

1er. Décret qui autorise le ministre de la marine à faire exploiter dans les forêts de la Corse les bois propres à la construction.

1er. Décret portant création de 800 millions en assignats.

2. Décret qui accorde des primes et des récompenses aux corsaires qui ramèneront des bâtiments ennemis chargés de subsistances.

2. Décret relatif aux primes et encouragements accordés au commerce depuis 1791.

6. Décret relatif à l'organisation du ministère de la guerre.

9. Décret relatif à la vente du salpêtre.

11. Décret relatif à l'administration civile de la marine dans les colonies.

11. Décret relatif à l'organisation du ministère de la marine.

21. Décret relatif à l'organisation de l'armée et aux pensions de retraite et traitements des militaires de tous grades.

23. Décret qui autorise les communes à convertir leurs cloches en canons.

24. Décret qui fixe le mode de recrutement de l'armée.

solde, ces éléments d'un bon personnel de marine, demeurent soumises à un régime énergique.

Pour les finances, c'est toujours la source intarissable des assignats, qu'il faut incessamment soutenir par la confiscation ; la valeur de l'assignat reposant sur l'hypothèque des domaines, grandir ces domaines, c'était fortifier le crédit. Depuis trois ans, les districts ordonnaient la vente des biens confisqués ; ils avaient peu de faveur, toutefois comme acheter ces propriétés c'était donner un gage à la révolution, beaucoup s'y décidèrent par peur, d'autres par spéculation, ce qui amena d'étranges marchés; on vit des propriétés acquises pour une année de revenu. Alors commencèrent de colossales fortunes, et l'on vit surgir cette classe d'acquéreurs de domaines nationaux, liée à la révolution d'une manière permanente et par le sol, classe exigeante, inquiète vis-à-vis de tout gouvernement de restauration. Avec ce crédit absorbé par le papier d'État, toute autre espèce de signe monétaire était proscrit, billets de la banque et de la caisse d'escompte ; sous la terreur, l'assignat demeura fort recherché, malgré les émissions multipliées, effrayantes, qu'exigeaient les besoins des services si divers, si mobiles.

Une des plus grandes actions du gouvernement, c'était la police. Aux époques passionnées, les surveillances ne manquent pas; il suffit de livrer un parti à un autre, pour qu'il soit parfaitement espionné dans son cœur et dans ses actes. L'organisation des jacobins suffisait pour établir la plus ferme, la plus puissante des polices : les clubs, les assemblées, les districts, les officiers municipaux pénétraient partout, dans la famille, sous le toit domestique. Chaque citoyen devait avoir un certificat de civisme, délivré par la section, et avec cela une carte de sûreté. Qui n'avait pas ces deux conditions était suspect. Et qu'on s'imagine cette étrange police : aux mains de qui étaient les sections? en majorité elles appartenaient aux basses classes; il fallait donc que les fronts hauts, les mains blanches subissent l'examen de ces yeux fauves, de ces regards ignobles pour obtenir de n'être pas en arrestation. Je me méfie des partis ou des pouvoirs qui parlent incessamment de liberté ou d'égalité; c'est qu'ils ne veulent ni l'une ni l'autre : la liberté aboutit souvent à de vastes prisons, l'égalité à cette domination inculte et sans intelligence des classes immondes. La police des clubs, de la commune, des sections, emplissait les cachots avec le seul mot de *suspect :* quand un état social est bouleversé dans ses

mœurs, dans ses lois, tous ceux-là sont suspects qui restent attachés au vieil ordre de choses; et comme il est impossible de tous les surveiller, de tous les pénétrer, on les jette pêle-mêle en prison. *Il a été arrêté*.... est une locution plus populaire qu'on ne croit; pour le vulgaire, un gouvernement qui arrête beaucoup passe pour fort, et un gouvernement qui emprisonne les riches est toujours très-applaudi par les masses.

C'est précisément ce qui faisait la force du parti montagnard dans la convention; tandis que les girondins, attendris sur la chose publique, gémissaient sur le vaste gouffre qu'avait ouvert leur doctrine: tandis qu'adorateurs un peu niais d'une république aux bras forts et sanglants, ils cherchaient à purifier l'atmosphère du 2 septembre, les montagnards montraient avec audace plus d'espérance dans la patrie, et parlaient comme les Romains après la bataille de Cannes; eux savaient ce qu'ils avaient voulu, et ils marchaient vers ce but sans hésitation et sans crainte. La lutte, qui s'engage dans la convention après le jugement de Louis XVI, est empreinte de ce caractère : un parti espère avec énergie, menace avec une audace indicible ; l'autre pleure, gémit sur l'anarchie, sur le peuple et l'étranger. Or, le pouvoir ne va jamais à ceux qui ont peur, ni à ceux qui frémissent ou se désespèrent à l'aspect d'une situation : une nation n'aime pas qu'on débite chaque matin son oraison funèbre, et c'est ce que faisaient les girondins après le 21 janvier. Par le fait, maîtres du ministère, maîtres des commissions, ils se laissaient enlever le pouvoir par l'énergique création du comité de salut public [1] ; ils ont peur de la commune, et c'est l'émeute insurgée par la commune qui va gronder aux portes de la convention. Républicains honnêtes, rien ne leur inspire horreur comme les doctrines socialistes de Marat, espèce de loi agraire qu'il propose au peuple, et Marat est porté en triomphe. Les girondins luttent contre la presse qui les dénonce incessamment, et le journalisme obtient la domination des classes inférieures par *le Père Duchène*, *l'Ami du Peuple*, et ces mille feuilles qui corrompent et animent les masses; toute juridiction exceptionnelle leur fait

[1] Dans sa première formation, voici quels furent les membres du terrible comité de salut public : Barère, Delmas, Bréard, Cambon, Jean Debry, Danton, Guyton-Morveau, Treilhard et Lacroix. Le comité fut renouvelé en entier le 11 juillet 1793, les membres nommés furent : Barère, Gasparin, Couthon, Thurot, Saint-Just, Prieur de la Marne, Hérault de Séchelles, Robert Lindet.

peur, et ils sont obligés de voter le tribunal révolutionnaire. Jamais parti ne se trouve dans une plus fausse position, et il se rend justice en se plaçant sous la jupe de madame Roland. On a dit que cette femme avait le courage et l'énergie d'un homme, je crois plutôt que le parti girondin avait toutes les conditions, les qualités et les défauts de la femme, sans en excepter la sensibilité, chose si nécessaire et si bien placée dans les révolutions, qui demandent des âmes de fer dans des cœurs de fer.

La gironde faisait reposer ses forces surtout dans les départements, où les esprits sont moins portés aux changements politiques; il faut lire, pour voir la faiblesse et le découragement de ce parti, les lettres que les girondins adressent à leurs commettants, les épanchements intérieurs de leur correspondance [1]; ils désespèrent de tout, car l'anarchie gronde, la patrie est sans ressources, sans avenir, et les jacobins sont les maîtres. On dirait que la gironde tapisse de noir le pays, et qu'il n'y a plus qu'à ouvrir pour lui un grand cercueil : ce sont les trappistes de la république qui répètent sans cesse : *Frère, il faut mourir*, espérant par ce moyen plus vivement parler à l'esprit et à la peur des départements. « On ne peut compter sur Paris, une ville molle, turbulente, sans conviction, sans responsabilité; toutes les masses sont corrompues et la bourgeoisie tremblante, et un changement s'y fait sans causer la moindre impression; le lendemain succède à la veille avec un nouveau pouvoir, et qu'importe, si les plaisirs ne sont pas troublés, si les théâtres s'ouvrent et si le vin petille aux guinguettes? « Les 2 et 3 septembre et le 21 janvier, en effet, les théâtres furent fort brillants et fort gais [2]. Mais en pro-

[1] Voyez la lettre que j'ai donnée, tome I, ch. 16.

[2] Programme des spectacles du 3 septembre 1792, le jour des massacres :

Académie de Musique : *Fabius*, tragédie lyrique en trois actes et le ballet du *Jugement de Pâris*.

Théâtre de la Nation : *La Veuve du Malabar, le Médecin malgré lui.*

Théâtre de l'Opéra-Comique national, rue Favart : *Les Causes et les Effets*, ou *le Réveil du peuple*, comédie en quatre actes mêlée de chant.

Théâtre de la République, rue de Richelieu : *Le Menteur*, suivi des *Plaideurs*.

Théâtre de la rue Feydeau : *Relâche*. Samedi la première représentation de *Juliette et Roméo*.

Théâtre de la citoyenne Montansier, au Jardin de l'Égalité : *Le Sourd et la Feinte par amour*.

Théâtre National, rues de Richelieu et de Louvois : *Le Maître généreux*, suivi de *la Bonne Mère*.

vince, les changements politiques sont pris plus au sérieux; dans les villes, on se surveille, on se voit; dans les campagnes, il y a des convictions, des habitudes, et ces choses-là se défendent plus que les créneaux et les donjons; les usages sont enracinés comme le vieux chêne aux rameaux séculaires.

La majorité de la population des provinces avait salué l'idée de 1789, qui n'était qu'une grande jalousie contre les classes supérieures; la province fut patriote, enthousiaste même, et la fédération du Champ-de-Mars montra des milliers de drapeaux tricolores. Cela dura pendant toute la constituante. La génération du XVIIIe siècle s'était trop imbue de philosophie pour n'être pas enchantée de ces belles constitutions sur le papier; tout le monde fut tricolore, avec de beaux rubans, de grandes cocardes; les paisibles citadins eurent des uniformes, des épaulettes, et s'enivrèrent de gloriole: l'on pardonne bien un peu de désordre et de démocratie pour obtenir l'élection de ses officiers ou d'autres droits patriotiques. Sous la législative, les opinions bourgeoises devinrent plus tièdes pour la révolution: quand on eut crainte de la guerre et du dépérissement du commerce, quand on vit les classes inférieures agitant le bonnet rouge, alors la bourgeoisie commença sérieusement à s'inquiéter; la persécution contre les nobles lui avait souri par cet esprit infernal qui nous pousse à proscrire les classes supérieures. Satan nous met au cœur pour elles, avec l'orgueil, la jalousie, la plus terrible des passions qui fait bouillonner le sang.

Plus tard, les basses classes s'agitèrent et il se fit une réaction bourgeoise: on voulait bien de la royauté constitutionnelle, qui va

Théâtre de la rue de Louvois: *La Ruse villageoise*, *le Corps de garde patriotique* et *les Émigrés aux Terres Australes*.

Théâtre national de Molière, rue Saint-Martin: *Le Château du diable*, pièce à grand spectacle, suivi de *l'Honnête criminel*.

Théâtre du Vaudeville: *Arlequin friand*, *Favart aux champs Elysées*, *la Chercheuse d'esprit*, *l'Apothéose*.

Théâtre du Palais-Variétés: *Le Petit Orphée*, suivi de *la Caverne*.

Théâtre-Français, comique et lyrique, rue de Bondy: *Nicomède dans la Lune*, en trois actes, à grand spectacle, précédé d'*Alexis et Rosette ou les Houlans*.

Théâtre du Lycée des Arts, au Jardin de l'Égalité: *Adèle de Sacy*, pantomime en trois actes, à grand spectacle, précédée du *Melomane*.

Amphithéâtre d'Astley, faubourg du Temple: Aujourd'hui, à cinq heures et demie, le citoyen Franconi, avec ses élèves et ses enfants, continuera ses exercices d'équitation et d'émulation, tours de manége, danse sur ses chevaux, avec plusieurs scènes et entr'actes amusants.

parfaitement à la classe moyenne, parce qu'elle est molle pour le pouvoir, décousue dans l'action ; mais la république était un système trop énergique, qui dérangeait par ses exigences la paisible existence de la bourgeoisie en entraînant avec elle-même, pour sa défense, les moyens extrêmes, les réquisitions, les maximum, l'impôt sur les riches, les sacrifices de la fortune. Ce qui explique la puissance des girondins sur l'esprit de la bourgeoisie, c'est qu'ils rêvaient une république sans ces moyens extrêmes : Rome et Athènes, aux beaux jours des arts, des sciences, de la mollesse et des courtisanes. Les rêveurs de théories importunent peu, et on les souffre comme un robinet d'eau tiède, qui vous affadit et vous étouffe à la longue.

Dans les campagnes, la révolution demeura fort populaire tant qu'elle put rester dans la condition d'un affranchissement de redevances, après la confiscation et le pillage des terres du seigneur au profit du paysan. Pour le travailleur, c'était chose simple et naturelle ; il y avait naguère un château, de riches prairies, un champ bien cultivé, de vastes forêts où retentissaient le cor et les cris de la meute ; on lui donnait tout cela en propriété presque pour rien ; s'il était vieux fermier, soumis à un cens : « Allez, lui disait-on, la république vous affranchit. » Voyait-il une belle vigne, un pré verdoyant, un gras pâturage : « C'est à vous encore. » Cette consécration d'une spoliation véritable avait été joyeusement accueillie; les serfs, les pastourels du moyen âge n'avaient pas mieux fait. Hélas! le seigneur n'était plus en sa cour; les nobles dames, les pauvres petits orphelins étaient exilés au loin, et le populaire s'était partagé les biens avec avidité !

Puis, cette popularité immense de la révolution française dans la campagne faiblit un peu : le paysan n'avait pas été complétement corrompu par les principes du XVIIIe siècle ; l'idée très-simple de s'emparer de la terre d'autrui lui allait parfaitement ; mais depuis son enfance il était habitué aux leçons de son curé, aux prônes, aux sermons, à la messe de son mariage, au baptême de son fils, au *De Profundis* chanté sur la tombe béante de son père ; et on lui enlevait ces joies, ces consolations.

Si la convention déclarait que le culte catholique était libre, affranchi, le curé, qui prenait possession du presbytère, n'était pas ce pasteur fidèle bravant la proscription plutôt que de signer une profession de foi contraire à la pureté du dogme ; l'église du village était dépouillée de ses ornements, de la croix feuilletée d'argent, des

vases sacrés d'or et de vermeil, pieuses offrandes des ancêtres; la cloche ne retentissait plus pour appeler les fidèles, l'impitoyable représentant l'avait convertie en canon ou en monnaie. Quelle était touchante cette tristesse des hommes simples de la campagne à l'aspect de ces dévastations fatales! Nul ne peut rendre cette lamentable impression. Le hameau n'avait plus ses Pâques fleuries, la procession de la Fête-Dieu, ni sa chaste rosière. Le berceau et la tombe n'avaient plus de prières.

Ajoutez à ce sentiment d'exaltation religieuse la personnalité plus égoïste des devoirs que la république imposait : sous la monarchie, il y avait une obligation de milice qui se résumait en un service rare de quelques mois aux jours de périls de la monarchie, et l'on avait vu dans la grande guerre de 1745 tout ce qu'avaient osé les régiments provinciaux; ce service ne demandait pas un homme sur vingt. Depuis le nouveau et fier système de la république, les choses avaient bien changé : une levée en masse de 300,000 hommes avait été décrétée [1]; les envoyés des districts dépeuplaient les villages, et si ce qu'on disait de l'enthousiasme était vrai pour quelques-uns, c'était faux pour la majorité; nul ne quitte le foyer domestique, même pour la gloire, sans émotion; nul ne donne avec joie une dernière larme à sa mère, à sa sœur; et déjà la campagne dépeuplée vit bien ce que la liberté imposait de sacrifices.

L'esprit de la province se laissait donc dominer par un mécontentement véritable. Paris prenait une puissance absorbante; depuis cette organisation par départements, il n'y avait plus de ces grands centres d'action avec parlement, clergé, noblesse, bourgeoisie; comme les formes départementales étaient arbitraires, elles n'offraient aucune cohésion. Au temps des calvinistes et des huguenots, il y avait Normandie, Poitou, Provence, et d'autres gouvernements qui se plaçaient dans les conditions d'une haute résistance; aujourd'hui, que vouliez-vous que fît un département qui avait ses districts, ses chefs-lieux, ses autorités, tracés au cordeau par une volonté arbitraire, capricieuse, fantasque? Où étaient le passé et l'histoire de ces localités, et comment créer une force au milieu de ce qui n'avait aucune consistance dans l'opinion, aucune fraternité dans le sang

[1] C'est ce qu'on appela la première réquisition, où furent compris beaucoup de militaires en congé.

ou la race? On était Poitevin, Picard, Normand, Alsacien, sans comprendre la nationalité de ces démarcations de Calvados, Maine-et-Loire, Loir-et-Cher, géographie de décret, aussi indifférente dans l'opinion, aussi odieuse dans les habitudes que les nouveaux calendriers ou les nouvelles mesures. C'est ce qui trompa singulièrement les girondins : ils étaient trop liés aux idées de révolution, à ces nouveautés philosophiques pour parler vivement aux provinces, avec lesquelles ils n'avaient aucun lien dans le présent comme dans l'avenir ; ennemis des vieilles choses, enthousiastes des formes nouvelles, allaient-ils franchement invoquer l'esprit provincial? Nullement; cet esprit était en dehors d'eux : philosophes incrédules, petits sectateurs de Rousseau, chercheraient-ils pieusement l'appui de cette foi religieuse si puissante sous la croix? Ils invoquaient la constitution, feuille de papier morte et bien morte, et l'esprit des départements qui ne répondaient à rien.

Quand un parti se résout à résister, son premier soin doit être d'abord de s'appuyer sur quelque chose qui vit ; et c'est précisément ce qui explique l'énergique mouvement de la Vendée : là les opinions bien nettes, n'étaient pas une invocation de vagues principes, une confédération sans lien de cohésion intime et fort. Les Vendéens se levaient avec l'étendard de la vieille société; clergé, noblesse, paysans venaient défendre le presbytère, le château, la métairie, la province. Ce mouvement, parce qu'il se rattachait à une idée nette, devint le plus redoutable de tous : on fait une guerre civile en vertu d'un sentiment, d'un mouvement de la tête et du cœur, on se fait tuer pour une croyance de religion, de royauté ou de république; mais pour une constitution de quelques jours, on parle beaucoup et l'on se bat peu.

La Vendée, dont je viens de prononcer le nom, agitée depuis l'origine de la révolution française, venait de s'insurger tout à coup à la suite de la levée des 300,000 hommes. Ce n'était certes pas cette mesure qui seule lui mettait les armes à la main ; au milieu de tant d'émotions diverses, souvent il suffit d'un prétexte pour qu'une population éclate ; sur une terre ardente, le volcan se fait une issue. La Vendée était la vieille province avec toutes les conditions de la nationalité bretonne, angevine, poitevine et vendéenne ; comme je l'ai dit, le presbytère, le château, la métairie formaient cette forte solidarité d'intérêt, de sentiment, de grandeur. Les ravages des idées

nouvelles n'avaient point flétri les âmes : le Breton restait avec ses mœurs solitaires ; car le gentilhomme prenait l'épée, la charrue, ou parcourait les grandes mers sur les navires lointains ; le prêtre priait dans les solitudes, comme les vieux druides au fond des forêts séculaires ; le paysan aux cheveux longs et flottants invoquait la Vierge, les souvenirs de la patrie, les antiques chants des bardes. Angevins, Poitevins et Bretons formaient les branches d'une même famille au temps de la féodalité. Qu'ils étaient grands ces ducs de Bretagne ou d'Anjou ! quels braves archers que les Poitevins au temps du prince Noir ! Tout ce peuple était dur au travail, à la charrue, ferme dans sa résistance aux nouveautés, enthousiaste de ses vieux parchemins et, par-dessus tout, agenouillé devant la croix qui marquait la route et le préservait du péril.

La Vendée était plus profondément encore empreinte de ces traditions et de ces vieilles mœurs. Cette noble contrée s'étendait vers la mer, depuis l'île de Noirmoutiers, solitude druidique, défrichée par les vieux moines au VIIe siècle, jusqu'à l'île de Ré, retraite des huguenots quand ils voulurent, sous Richelieu, républicaniser la France et appeler les Anglais. Ces bords de la mer se prêtaient par leur situation sauvage à tous les débarquements ; ici, des sables mouvants et doux comme un moelleux oreiller pour le marin breton ; là, des rochers inaccessibles qui formaient des anses pour les matelots et les contrebandiers ; dans l'intérieur, des marais, des haies, des routes coupées par la nature ou par le désir de s'isoler. Ici, Bourbon-Vendée, les Herbiers, les Essarts ; là, Fontenay, Luçon, Montaigu, Challans ; à droite, vers la mer, Nantes ; plus au centre, Angers, Saumur ; et puis, au milieu de cette solitude, un peuple fier, indompté, des gentilshommes durs à tous les services, et qui depuis des siècles suspendaient leur épée sous la vaste cheminée du manoir, des paysans au fusil long et bien ajusté, des colporteurs au bâton noueux pour le commerce des bœufs du Poitou, des prêtres disposés au martyre, de nobles femmes, des filles du peuple sublimes comme au temps des merveilles de Rome chrétienne et du moyen âge.

Le décret de la convention nationale qui ordonnait une levée de 300,000 hommes avait excité des soulèvements partiels dans l'Anjou, le Poitou, la Bretagne. Ces jeunes hommes hésitaient à servir une république qu'ils détestaient, et un ordre de choses qui avait bouleversé les antiques habitudes de la province. Le 10 mars,

le tirage au sort avait été indiqué à Saint-Florent, près de la Loire; les jeunes hommes s'y rendirent en murmurant; ils firent résistance, on tira sur eux, ils se défendirent, coururent sur les gendarmes, les autorités, les dispersèrent en pillant l'hôtel de ville; puis, quand tout cela fut fait, ils retournèrent paisiblement chez eux; ce qui se fit alors sur de petites proportions fut en grand l'histoire des guerres de la Vendée.

La révolte de Saint-Florent eût passé sans laisser trace, si la Vendée n'avait pas été préparée à prendre les armes. Diverses circonstances favorisèrent une sédition : la situation du pays d'abord, la mer à ses flancs, la Loire, autre mer, tant ses eaux sont larges et irrégulières, une ceinture d'eau, de vastes forêts pour retraite, des pays incultes, agrestes, des métairies à tout pas, des châteaux, des tours, des murailles crénelées, une langue inconnue et la plus fervente exaltation au cœur. Ensuite, çà et là, de dignes gentilshommes, Bonchamp [1], d'Elbée [2], Charette [3], le plus élevé de tous; des paysans aussi fiers et aussi nobles que les gentilshommes, Cathelineau [4] et Stofflet [5], un colporteur et un garde-chasse, comme ces forestiers de l'Allemagne, fidèles au seigneur et si habiles au coup de carabine qui frappe à l'oreille le chamois du Tyrol et le chevreuil de Souabe.

Lorsqu'il y eut dispersion des gendarmes à Saint-Florent, il se leva un homme, en effet, agreste, austère, ancien marchand de laine, colporteur de son état : son nom était Cathelineau. Comme il avait quelque argent, une bonne renommée, qu'il allait souvent à l'église

[1] Artus de Bonchamp, né en 1759 en Anjou, servit avec distinction dans l'Inde et dans la guerre de l'indépendance. Il habitait tranquillement son château lorsque l'insurrection de la Vendée éclata, en mars 1793.

[2] Gigot d'Elbée, né à Dresde en 1752, vint en France et s'y fit naturaliser en 1757. Entré fort jeune dans un régiment de cavalerie, où il était lieutenant, il donna sa démission en 1783, se maria et vécut dès lors retiré à la campagne, près de Beaupréau en Anjou.

[3] François-Athanase Charette de la Contrie, né à Couffé; près d'Ancenis en Bretagne, le 21 avril 1763, entra dès l'âge de seize ans dans la marine, qu'il quitta en 1790 pour aller se réunir aux émigrés à Coblentz; il revint bientôt en France, et se trouvait à Paris au 10 août; après cette journée, il se retira en Poitou, au château de Fonteclause, à deux lieues de Machecoul.

[4] Jacques Cathelineau avait alors trente-quatre ans.

[5] Nicolas Stofflet, né à Lunéville en 1751, était fils d'un meunier; il servit pendant quinze ans dans le régiment lyonnais, et devint caporal de grenadiers. Ayant sauvé la vie à son colonel, le comte Colbert Maulevrier, celui-ci l'emmena dans ses terres en Anjou et en fit son garde-chasse général.

et s'agenouillait devant la croix du Seigneur, maître Cathelineau exerçait un immense ascendant sur les villageois des métairies. Or, il leur dit que le coup qu'ils avaient fait était hardi, vigoureux; mais que s'ils ne le soutenaient pas, ils allaient être livrés à la grande boucherie nationale ; et comme il était cru en toutes choses ainsi qu'un saint et digne oracle, on courut se rassembler paroisse par paroisse ; sans armes d'abord, on sut en chercher contre l'ennemi. Le Vendéen, le Breton, l'Angevin, fins matois, rusés d'origine, se raillaient un peu des bleus et de leur artillerie : « Voyez-vous cette lumière qui brille au loin ? c'est le canon qui tonne, braves Vendéens ; couchez-vous le ventre à terre, et puis, le boulet retentit sur vos têtes et siffle sans vous atteindre. » Telle fut l'instruction du colporteur bien avisé; on s'avançait à pas de loup jusqu'aux larges embouchures, et corps à corps on se disputait les canons. Ici les coups étaient durs, le combat s'engageait à la baïonnette et à la faux, comme dans les guerre huguenotes des Flandres, reproduites par les peintres de l'école flamande du XVIe siècle ; les Vendéens et les Bretons, quand ils ne pouvaient atteindre les redoutes, s'y accrochaient des mains, des dents, ainsi que l'écureuil de la forêt sur les branches du vieux chêne druidique.

La révolte de la Vendée s'étendit comme une traînée de poudre, et bientôt elle vint agiter la convention et lui donner une énergie nouvelle. A l'armée de Condé, l'esprit gentilhomme exhalait son dernier feu ; dans la Vendée, le vieil esprit provincial essayait une lutte encore contre une étrange et formidable rénovation de la société. Il eût été curieux de voir l'état social que ces deux forces triomphantes auraient fondé : l'armée de Condé eût sans doute essayé un retour vers la monarchie de Louis XIII ; la Vendée aurait reconstruit une France du moyen âge, quelque chose de gigantesque, d'étrange, de dur et d'impitoyable. Un gouvernement mi-parti de gentilshommes de Condé et de Vendéens aurait chassé loin de nous tout principe d'égoïsme, de personnalité, pour revenir à la vie du castel ; on aurait eu un système de croyances, de guerres civiles, de coups d'épée, une espèce de duel continu ; et il aurait fallu un nouveau Richelieu pour réprimer cette fronde, retrempée dans les arquebusades des ligueurs catholiques !

CHAPITRE IV.

RÉACTION DES PEUPLES DE L'EUROPE; DIPLOMATIE DE LA GUERRE.

Sentiment d'horreur produit par la mort de Louis XVI. — La révolution cesse d'être populaire. — Réaction. — Italie. — Savoie. — Naples. — Rome. — Mort du secrétaire de légation Basseville. — Allemagne. — Hongrie. — Levée en masse. — Pays-Bas. — Hollande. — Angleterre. — Irlande. — Espagne. — Mouvement des armées. — Nouvelle attitude de la coalition. — Marche du prince de Cobourg. — Déclaration de l'Angleterre. — Le duc d'York. — Marche des Prussiens sur le Rhin.

Février — Juin 1793

Si les régicides du 21 janvier trouvaient des applaudissements parmi les clubs et la populace des jacobins, si quelques fanatiques, épris des républiques de Rome et de Sparte, avaient élevé des actions de grâces autour de cet échafaud, la mort de Louis XVI avait produit un frémissement de douleur et d'indignation au milieu de l'Europe. Les âmes qui n'étaient point trempées d'acier restaient fortement émues en contemplant cette tête de roi que la révolution jetait aux monarques comme une menace. Enfin, l'énigme était déchiffrée : le sphinx avait dévoré la royauté avec le sceptre, la couronne d'or, la main de justice, les ornements de pourpre. Ceux qui jusqu'alors avaient rêvé des réformes calmes, paisibles, une pondération de pouvoirs, s'étaient réveillés, trempés de sueur, de leur songe fatal ; la guillotine faisait retentir au loin son fatal coutelas. Alors l'Europe fut inondée de gravures qui reproduisaient le meurtre de Louis XVI, la séparation de sa famille au Temple, le hideux aspect des geôliers, à côté de l'angélique physionomie des victimes, tant d'humiliation à côté de tant de grandeur, et le régicide fut universellement détesté par ce qui conservait au cœur un sentiment d'humanité religieuse. La France fut désormais considérée comme un pays de tristesse et de sang : ceux qui

tendaient la main aux patriotes de 1789 la retirèrent avec horreur ; il semblait qu'ils eussent participé à ce terrible drame depuis longtemps préparé par leurs discours, par leur tendance. A partir de cette époque, la réaction commença contre la révolution française, qui avait excité tant d'enthousiasme à son origine. Ce n'est plus une réforme calme, paisible, un avancement dans les idées de liberté et d'humanité, c'est l'anarchie, le désordre, la mort jetée aux plus nobles et aux plus saintes personnes ; serait-ce donc là le résultat de toute révolution démocratique?

Les populations étrangères étaient ainsi comme forcément amenées, sous la main de leur gouvernement, à leur dessein, à leur pensée contre la France, par cette énergie de principe et cette atrocité d'action, type et caractère du jacobinisme : sur quelque point de l'Europe qu'on jetât les yeux, il n'était pas un principe, pas une situation qui ne fussent brisés par la révolution française. L'Italie, enthousiaste de toutes les idées d'émancipation et des vieux souvenirs de Rome, réveillée par la douce poésie de Métastase, d'Alfieri, conservait néanmoins les pieuses émotions du catholicisme. Depuis les Alpes jusqu'à cette heureuse mer qui baigne Capoue et Tarente, la population demeurait ardente, religieuse ; la madone au front jeune et resplendissant présidait au berceau du fils, aux amours de la jeune fille transtévérine, majestueuse comme une Cybèle antique ; la croix s'élevait partout comme un souvenir et une protection ; le scapulaire restait suspendu sur la poitrine brunie du lazzarone, du Génois, du Toscan, et quand la tempête bruissait au loin, le matelot promettait un *ex-voto* pieux à la Vierge de la montagne et à saint Janvier, le digne protecteur de la cité de Naples. Si l'idée de patriotisme est forte et bouillante, celle de la religion n'existe pas à un moindre degré ; elle brûle l'imagination et le cœur. En descendant les Alpes, le Piémont était un peu plus avancé dans les idées de révolution ; la bourgeoisie, et ce qu'on appelait les professions libérales, étaient gâtées par les principes du XVIII[e] siècle. Turin, la ville scientifique, ne s'était pas préservée du mauvais contact de Genève et de la Suisse ; sur ses flancs, Gênes s'enveloppait dans sa sainte croyance : qui pouvait lui ravir ses églises de marbre, de porphyre, souvenir de ses temps de splendeur? La Toscane, asile des arts, avait marché vers des réformes philosophiques sous le gouvernement de Léopold ; mais ces réformes portaient tout entières sur des idées de législation et de politique ; ses grands-ducs, de la pieuse fa-

mille autrichienne, se seraient gardés de toucher à ce magnifique dôme de Florence, ouvrage des corporations de marchands de laine, à ce Campo-Santo de Pise, resplendissant de peintures du Giotto. Il en était de même par toute l'Italie. Otez la resplendissante merveille de l'église de Saint-Marc au gondolier de Venise, que lui restera-t-il? Lorsque sa rame frappe silencieusement les flots du grand canal ou de la Giudecca, où porte-t-il les yeux, si ce n'est sur les peintures d'or d'où le Christ et saint Marc le regardent de leur orbite large et fixe [1]? La religion était là une puissance si grande, si patriotique, si mêlée aux splendeurs, aux arts, qu'il était impossible de l'arracher au cœur du peuple, sans séparer la chair de l'âme, la moelle des os.

A Rome, à Naples, cette ferveur des multitudes pour les saintes choses était plus ardente encore. Lorsque, de la place d'Espagne, l'étranger s'avance vers le pont Saint-Ange, tout couvert de statues et jeté sur le Tibre jauni, il traverse le vieux quartier des Transtévérins pour se rendre à la basilique de Saint-Pierre; là, de droite et de gauche, dans les tavernes enfumées (si fameuses au temps des *nauti* et des *caupones* d'Horace), il aperçoit des hommes à la forte stature [2], aux traits antiques, couverts du bonnet phrygien, comme sur les bas-reliefs de la villa Médicis : les uns jouant au palet (le disque de l'ancienne Rome, ou aux osselets d'Ovide et de Virgile); les autres disant quelques chants mélancoliques sur les splendeurs éteintes : *Roma non è piu che era* [3] ; çà et là, des femmes accroupies, aux magnifiques traits, tiennent des enfants dans leurs bras, comme les vierges de Raphaël; de temps à autre, des troupeaux de buffles sauvages, descendant du Capitole, traversent le Campo-Vaccino, et les contadini, armés de piques, les poussent devant eux en soulevant la poussière des champs; toute la population pauvre vous regarde fièrement du haut de sa misère. Le catholicisme a jeté sur ces âmes une vive et profonde empreinte; le pape est pour eux le successeur des Césars; la basilique de Saint-Pierre est leur orgueil, comme le Pan-

[1] A Venise, tout se fait à la place Saint-Marc et auprès de la vieille église; j'y ai vu vendre des héritages, des gondoles, comme on y vendait autrefois des esclaves.

[2] La première fois que je vis Rome, en 1834, cet aspect des Transtévérins me frappa. J'étais avec le digne docteur Larrey, si remarquablement bon, et avec son fils, à qui j'ai voué une douce et longue amitié.

[3] C'est le chant des campagnes de Rome, véritablement mélancolique sur ces ruines qui bordent la route de Rome à Tivoli.

théon fut celui des vieux Romains : une insulte au saint-père, à la croix, à la madone, et tout le peuple est en armes.

Dans cette agitation des jours de la révolution, l'ambassade française à Rome avait été retirée : que d'insultes n'avait pas éprouvées le saint-siége ! D'abord la constitution civile du clergé lui avait presque enlevé son église chérie, la *Gallia christiana;* un schisme affreux séparait la France de Rome ; puis était venue la confiscation du comtat Venaissin : qui l'avait motivée? la douceur évangélique de Pie VI avait-elle lutté contre la révolution française par la question du temporel ? Chef et pontife du catholicisme, son devoir était d'en défendre les principes, et parce que les révolutionnaires étaient les plus forts, ils s'emparaient d'Avignon. Pie VI s'était contenté de protester. On lui avait demandé la ratification de cette injustice, il répondait : « Je ne le puis ; que la violence se contente d'être victorieuse ! » Après le départ de l'ambassadeur, la France n'eut plus à Rome qu'un secrétaire du nom de M. de Basseville [1], sorte d'écrivain et de journaliste, fort avancé dans les idées de révolution.

A Rome, comme dans toutes les résidences d'ambassadeur, si une légation doit conserver la fierté de son gouvernement, elle doit respecter les mœurs, les usages, et jusqu'aux préjugés populaires ; et tels n'étaient pas alors les ordres de la convention. Chaque légation était un foyer de menées démagogiques. M. de Basseville avait déployé ostensiblement le drapeau tricolore ; sous les faisceaux et le bonnet de la liberté, on lisait les mots : République française. En vain le secrétaire d'État l'avait fait prévenir de l'esprit ardent, passionné des Transtévérins ; M. de Basseville, ne respectant rien, écouta moins encore l'émeute gronder sur le Tibre ; assailli par une multitude furieuse, le secrétaire de légation voulut chercher un refuge à l'abri d'un palais, il se plaça sous la dignité du droit des gens ; les Transtévérins le poursuivirent ; un coup de stylet acheva ce fatal attentat. Pie VI en fut profondément affligé ; pontife plein de justice et d'humanité, il envoya son secrétaire d'État près de M. de Basseville sur son lit de douleur ; son premier médecin le soigna, recueillit

[1] Nicolas-Jean Hugon de Basseville, était, à l'époque de la révolution, l'un des rédacteurs du *Mercure national* ou *Journal d'État et du citoyen*. En 1792, il fut nommé secrétaire de légation à Naples, puis à Rome ; le 13 janvier 1793, un attroupement populaire l'assaillit à coups de pierre, et il reçut dans le bas-ventre un coup de stylet dont il mourut trente-quatre heures après.

les dernières paroles de M. de Basseville qui furent un retour vers les sacrements de l'Église. Qu'on s'imagine la fureur de la convention à la nouvelle de ce meurtre inouï ! Ces hommes, si fanatiques eux-mêmes de leurs idées, n'eurent pas assez de déclamations pour dénoncer le fanatisme de Rome : on rejeta sur la tête vénérable de Pie VI une vengeance de peuple, une émeute de Transtévérins, souveraineté terrible comme celle de la *plebs*, quand elle se retirait sur le mont Aventin.

A Naples, la même ardeur religieuse animait le peuple contre les principes de la révolution française qui blessaient la vieille foi. Rien n'est plus curieux que ce caractère du lazzarone, fier, indépendant, séditieux, affranchi de tout, parce qu'il n'a besoin de rien, sur la place de Sainte-Lucie, où il vit, habite et meurt [1]. Les richesses de ce peuple sont la mer, le soleil, les églises sous le grand saint Janvier, son patron ; familiers avec tous, rois, saints, madones et Dieu, les lazzaroni n'échangeraient pas leur démocratie de Portici, de Pouzzoles, contre une idée de liberté philosophique ; s'il leur plaît de tutoyer leur patron, leur Vierge, leur roi, de lancer contre eux des épithètes, même au grand saint Janvier, quand il ne fait pas son miracle, ils le font, sans se gêner, pas plus que leurs membres ne s'assujettissent à un vêtement ; ils restent fortement attachés à leurs coutumes, à leurs lois, à leur roi de la mer, à leurs églises, à leurs processions si riches, qui parcourent le Chiaja bannières déployées [2]. Attaquer sa croyance, c'était blesser tout ce peuple, et, avec ce peuple, les montagnards de la Calabre, moitié bandits, moitié laboureurs, hommes habiles à manier la carabine, à se réunir en troupes sous leurs chefs pour défendre leur nationalité inculte et l'indépendance de leurs mœurs. A Naples, la seule classe qui pouvait adopter les molles impiétés de la révolution française, c'était la noblesse profondément gâtée par les idées du XVIIIe siècle ; noblesse endettée et rêvant, comme en Sicile, des clubs, une constitution, et avec cette noblesse, la classe des avocats, des

[1] Quoiqu'on ait un peu abusé, au théâtre et dans les romans, des légendes sur les lazzaroni, on éprouve une vive émotion à l'aspect de ce peuple toujours joyeux et plein d'orgueil.

[2] J'ai habité assez longtemps sur la Chiaja, et rien ne m'y a plus frappé que les enterrements du peuple qu'accompagnaient les confréries des pénitents. Le jardin de la Chiaja ressemble aux Tuileries, mais mettez l'admirable golfe de Naples au lieu de cette place Louis XV, si affreusement gâtée par les dorures et les façons de bronze.

médecins, des industriels, toujours portée pour les nouveautés, lorsqu'elles ne compromettent pas trop profondément les intérêts et la sécurité publique.

Cette même classe de bourgeoisie et cette tendance au libéralisme constitutionnel se trouvaient dans la Lombardie, pays mixte qui tenait à la fois aux mœurs d'Italie, de Suisse et d'Allemagne. Milan se glorifiait de son titre de capitale de la Lombardie : qui aurait osé porter une main sacrilége sur son dôme de marbre, si resplendissant des merveilles de la renaissance? Saint-Ambroise était sa relique d'antiquité, comme le dôme sa richesse des temps mitoyens. Si le ravage des idées philosophiques avait là plus profondément pénétré, le bas peuple de Pavie restait fervent catholique ; et de là devait partir la réaction, sous la bannière de la Vierge.

La madone est pour l'Italie le palladium de toute indépendance ; ceux qui pillèrent le trésor de Notre-Dame de Lorette, ses vêtements d'or, sa couronne d'émeraudes et de saphirs, ne savaient pas que jamais l'Italie ne serait à eux ; ils la profanaient, et ce n'est pas le moyen de rendre durable la domination sur un peuple. Quand vous voulez avoir une jeune et belle fille, faites-vous aimer d'elle, mais ne la dépouillez ni des vêtements qui la couvrent, ni des richesses qui la parent ; et quelle plus belle et noble femme que l'Italie? Si vous la brutalisez, cette nation se lèvera partout dans les Abruzzes comme dans les Alpes tyroliennes. Ne touchez pas à ces grands christs de bois, aux attributs solennels qui bordent la route depuis le lac de Garda jusqu'à Trente, à Inspruck [1], sur les pics les plus élevés ; l'aspect des montagnes rend religieux : là, l'âme se purifie et semble se rapprocher de Dieu. Ces peuples aux bonnes carabines, ces Tyroliens qui atteignent le daim bondissant, agenouillés devant le Calvaire, devaient être de terribles ennemis pour les Français : plus d'un digne chef précéderait Hoffer dans la lutte contre les profanateurs des sanctuaires.

L'Allemagne n'avait peut-être pas cette foi si ardente du Tyrol pour la madone, mais au fond il régnait chez le peuple un sentiment de religion honnête et consciencieux, qu'on ne peut pas heurter impunément. Si dans les universités, des professeurs avancés de système

[1] J'ai fait le voyage de Venise à Vienne par Inspruck et Salzbourg ; ce sont à chaque pas des calvaires, des croix et des madones sur ces routes à côté de ces fortifications, que gardent les braves chasseurs tyroliens, à la veste légère, au chapeau retroussé, si dévoués à la monarchie autrichienne.

et d'idées discutaient avec liberté les différentes thèses philosophiques, à ce point d'examiner le fondement et la base de la pensée religieuse et de l'ordre social, ces dissertations restaient dans le domaine de la philosophie spéculative, sans s'étendre au delà, et ce n'était pas dangereux au milieu de ces habitudes calmes, de ces causeries intimes qu'accompagnent d'ordinaire la fumée de tabac, la bière de Passaw ou le vin du Rhin[1]. La réforme même n'avait que faiblement altéré le sentiment religieux de l'Allemagne.

Tant que la révolution française s'était tenue dans les conditions d'un simple programme de réformation, l'Allemagne avait applaudi : elle-même désirait peut-être quelque rénovation dans le principe même de ses institutions. Depuis, les choses avaient changé d'aspect : la révolution française se présentait aux yeux des populations allemandes avec l'insurrection du 10 août, les massacres du 2 septembre, l'exil des prêtres, des nobles, les confiscations de leurs biens, et, pour couronner tout cela, un roi décapité sur l'échafaud. Ces drames si sauvages, si sanglants, n'allaient plus à leurs imaginations honnêtes, à leurs rêveries d'un bonheur idéal ; la religion des ancêtres était foulée aux pieds, le temple renversé ; de nouveaux iconoclastes apparaissaient sur l'horizon ; faudrait-il fermer les lourdes portes des églises de Saint-Étienne de Vienne, à la tour élancée; briser ces vieux chevaliers de pierre, qui, agenouillés, prient depuis des siècles ; dévaster les saintes images de la mort qui tapissent les murailles de la cathédrale de Munich[2] ? Les protestants eux-mêmes aimaient leur temple, respectaient le Seigneur, et, profondément dévoués à leur prince, à leur monarque, jamais une pensée d'exécution sanglante ne serait venue à leur cœur. L'Allemagne donc se leva tout entière à l'aspect des événements de la France ; les contingents de troupes furent fournis. La Hongrie se montra dans sa fidélité antique ; on rappela dans des harangues latines le *moriamur pro rege* du temps de Marie-Thérèse. Les levées en masse de la Hongrie formaient les plus belles troupes régulières, et ces grenadiers surtout, au pantalon collant bleu céleste, aux bottines de cuir serrées, géants sous leur

[1] Je me souviendrai toujours, avec une douce émotion, de la bonne hospitalité que je reçus, il y a quelques années, à Passaw, d'une famille catholique et d'un digne professeur du séminaire de Scharding.

[2] A Ratisbonne, à Munich, les cathédrales sont tapissées d'épitaphes et d'inscriptions de mort, avec les vieilles armoiries d'Allemagne et les blasons couronnés.

bonnet d'oursin[1], qui résistaient aux plus belles charges de cavalerie. La nation qui avait tué son roi devait trouver de terribles ennemis dans ceux qui avaient offert de mourir pour leur souveraine.

Le même sentiment religieux se montrait en Suisse sous la forme démocratique ; elle voyait avec douleur ces impiétés qui s'adressaient à Dieu, et de plus, les cantons conservaient de sérieux griefs depuis le triste massacre au 10 août : sur qui la multitude furieuse des faubourgs avait-elle porté les mains sanglantes ? sur les Suisses de la garde, sur les habits rouges qu'elle avait foulés de ses pieds dans de sanglantes bacchanales. Ces malheureux soldats, ces loyaux officiers avaient leurs parents, leurs amis dans les montagnes, aux Grisons, dans les cantons de Vaux et de Soleure : celui-ci avait à pleurer un frère, celui-là un fils bien-aimé; et c'était une révolution, faite au nom du peuple, qui avait égorgé les enfants du peuple ; les montagnards qui avaient conquis leur indépendance sous Guillaume-Tell recevaient le coup de la mort de ceux qui prenaient pour symbole une montagne, comme image de force et de pureté ! Au reste, l'organisation de la Suisse reposait alors sur l'influence de quelques grandes familles, liées aux premières lignées de l'Europe ; et ces familles puissantes sur les cantons pouvaient les jeter dans la guerre. La Suisse avait préféré jusqu'ici la neutralité, le grand conseil de Berne n'osait pas agiter les questions de gouvernement, car dans le comté de Vaud un parti français remuait déjà, et ses paroles y exerçaient de l'influence pour préparer une révolution radicale. Le peuple suisse, si calme, si en dehors des agitations, devait s'étonner de voir une révolution si sanglante, une liberté si sauvage. Comme il avait une certaine moralité dans les idées politiques, il ne comprenait pas ce pillage, ces confiscations, ces échafauds ; vieux amis et compères des rois de France, la mort de Louis XVI avait fait parmi eux une triste et fatale impression. Les landammans avaient pris le deuil du petit-fils de Henri IV, leur plus antique ami ; la Suisse était devenue l'asile des émigrés, qui trouvaient un peu de repos à leur agitation à l'aspect des lacs et des montagnes. La neutralité politique était le principe du gouvernement qui avait à se défendre par la force et l'antiquité de ses

[1] Les Hongrois tiennent à ce costume héréditaire. J'ai vu à Pesth de petits enfants qui portent déjà ce costume qui nous gênerait, nous, avec ce pantalon collant, ces guêtres ou bottines de cuir, que les hussards de la république portaient encore.

priviléges contre l'action radicale des clubs et du pays de Gex.

Les populations du Brabant, de la Belgique et de la Flandre autrichienne étaient un peu revenues de ce premier et puissant enthousiasme qui les avait entraînées vers la révolution française. Il y a toujours un indicible sentiment qui porte les peuples à la liberté ; et les provinces belges, si remuantes depuis le XIV[e] siècle, devaient accueillir le drapeau tricolore. Mais à peine conquises par le général Dumouriez, elles virent en quoi se résumait cette liberté : il se fit une inondation de commissaires jacobins, les uns pour fraterniser avec les basses classes, les autres pour organiser révolutionnairement les cités, bouleverser les vieilles institutions, et tous spécialement pour imposer le pillage des couvents et des églises. Quand les commissaires arrivaient dans une pieuse cité, comme Gand, Liége, leur premier empressement était de visiter le trésor des églises ; ils portaient une main sacrilége sur les vases d'or, sur les reliquaires, enchâssés de pierres précieuses [1]. Comme les barbares des IV[e] et V[e] siècles, ils ne respectaient ni les œuvres de l'art, ni les magnifiques châsses resplendissantes, orgueil des corporations. Une idée brute et digne des invasions des Goths semblait dominer toutes les têtes : convertir les œuvres de l'art en monnaie, ou en moyens de destructiou pour la guerre ; faire du salpêtre, fondre des balles et des canons, tel était le but de ces commissaires quand ils n'étaient pas corrompus.

Lorsque l'amour de l'argent flétrissait leur âme, ces commissaires ramassaient les pièces d'or, les écus, bijoux, diamants, topazes, émeraudes; sentiment ignoble, moins dangereux pourtant pour les antiques monuments des cités, que cet amour artistique qui saisit plus tard les conquérants, alors qu'ils transportèrent les chefs-d'œuvre des arts comme les dépouilles opimes. Ainsi furent sauvées les magnifiques têtes de Rubens, le peintre national, dans les églises de Belgique ; ces hommes grossiers passèrent sans prêter une admiration attentive à cette superbe descente de croix, avec Marie, la mère des douleurs, Madeleine, à la tête si belle, aux cheveux flottants, et les disciples qui soutiennent dans les plus belles poses ce Christ mort, ce cadavre vénéré.

Le passage des jacobins en Belgique n'avait pas rendu la cause

[1] Les *Mémoires* de Dumouriez flétrissent tous les envoyés de la convention, pillards comme des oiseaux de proie.

française nationale et populaire ; elle avait trop blessé les vieilles coutumes et attaqué le sentiment religieux. La convention, dans sa prévoyance gouvernementale, avait en vain ordonné qu'on respectât le culte catholique [1]; ainsi n'étaient pas les commissaires de la commune et des clubs. Après la bataille de Neerwinden, la restauration des autorités autrichiennes dans la Belgique se fit presque spontanément; les cités considérèrent le passage des Français comme un ouragan qui avait renversé leur noble et saint édifice. Le prince de Cobourg put traiter en rebelles les partisans de la cause républicaine, sans soulever l'esprit des populations, presque satisfaites de revenir à un gouvernement régulier et traditionnel.

L'esprit calme, réfléchi de la Hollande ne s'était pas jeté avec enthousiasme dans les idées et le mouvement révolutionnaire. Lors de la pointe du général Dumouriez jusqu'à Breda, le peuple des États-Généraux avait pu voir que la conquête reste toujours la même à toutes les époques, et qu'elle n'est au fond qu'un grand dépouillement, une vraie spoliation. Sans doute en Hollande, il y avait deux partis : l'un pour le stathoudérat, l'autre pour les états généraux, les républicains purs et les partisans de la dictature ; au fond, on pouvait même trouver une certaine idée du parti jacobin, comme partout, en Belgique, en Allemagne ; mais la majorité des Hollandais avait trop de calme, calculait trop profondément pour ne pas voir que l'organisation gouvernementale de la France n'était qu'un désordre ; les banquiers d'Amsterdam, les commissaires de Rotterdam, qui empilaient des tonnes d'or en échange des épiceries de l'Inde, du nankin, du thé et des procelaines de la Chine, éprouvaient un certain trouble à l'aspect de ces ardents républicains annonçant la dévastation, le pillage, et les contributions de guerre surtout. On avait l'exemple de Francfort : là, les riches, les agioteurs, les accapareurs (c'étaient les mots convenus) avaient été taxés arbitrairement, sous peine d'exécution militaire ; autant en était réservé à Amsterdam, à La Haye, à Rotterdam ; et les

[1] Décret du 19 mars 1793 : « La convention natiale, ayant entendu avec douleur le récit des profanations commises par des citoyens dans plusieurs églises de la Belgique, au moment où, en vertu du décret du 15 décembre dernier, on en extrayait les vases et ornements d'or et d'argent inutiles, superflus à la dignité du culte, décrète que tout citoyen qui se permettra des indécences dans les lieux consacrés à la religion, ou convaincus de profanation, dans quelque genre que ce soit, sera dénoncé et livré aux tribunaux, pour y être poursuivi suivant l'exigence du cas. »

prétextes ne manqueraient pas, car les émigrés y avaient trouvé à réaliser des emprunts. Ainsi, en Belgique, on froissait les croyances religieuses; en Hollande, les habitudes d'ordre et d'économie, de banque et de commerce. Ce n'est pas sans danger qu'on attaque toutes ces causes de grandeur, de force et de sécurité générales; affaiblies un moment, plus tard elles se relèvent comme un ressort trop fortement pressé; les idées révolutionnaires n'avaient plus cette popularité de rénovation qui les avait saluées en 1789.

En Angleterre, pays de liberté et d'opinions audacieuses, un revirement d'esprit public s'était tout à coup manifesté depuis le drame sanglant du 21 janvier. Ce n'est pas que le régicide dût y inspirer là une indicible horreur, car l'Angleterre avait le sien; il n'y avait pas longtemps encore que le club *de la Tête de porc* s'était tenu pour l'anniversaire de la mort terrible de Charles I[er]. Mais, dans ce pays, il y a une force immense, c'est la propriété, avec cet instinct admirable qui la fait se lever en masse lorsqu'elle se croit menacée; ce qu'on appelle la classe des fermiers, les tenanciers des comtés, sont le plus ferme appui de l'ordre, et tous voyaient que le dernier but de la révolution française était le renversement de la propriété.

Dès le mois d'août de 1792, il s'était fait une association de tous les propriétaires des trois royaumes, unis pour la défense de la constitution et de l'église établie; ce covenant avait offert un appui et un concours loyal à M. Pitt pour la levée de la milice et de la contribution de guerre; et l'on vit dans le parlement se former une majorité tellement compacte, que lorsque M. Fox proposa sa réforme parlementaire, la minorité descendit au chiffre de trente-sept voix, exemple unique dans les votes populaires. Dès lors il ne fut plus question que de l'Église et de l'État violemment attaqué par les doctrines révolutionnaires; le parlement vota l'*alien bill*, la suspension de l'*habeas corpus;* on donna la dictature à M. Pitt, parce qu'il n'y a de force que là dans la situation périlleuse des États. Si l'Écosse et l'Irlande suivirent cette impulsion avec moins d'ardeur, néanmoins la propriété sa ligua; l'Irlande elle-même, si portée à la sédition pour la défense de son culte, de ses autels, de sa nationalité, devait-elle rester favorable à la révolution française, lorsque, ardente catholique, elle voyait les prêtres persécutés, les religieux en fuite, la profanation dans le temple? Quelle était donc cette étrange révolution qui, tendant à l'universalité des peuples, prenait, pour ainsi dire, la contre-

partie des opinions et des forces morales dans la société [1] ? Les jacobins commencèrent à faire peur, non-seulement aux pouvoirs antiques, mais aux masses ; et dès lors cette révolution fut condamnée à une courte et rapide durée.

Enveloppée dans sa propre nationalité, l'Espagne avait pris peu de part aux idées et aux impressions du XVIIIe siècle ; en vain le comte d'Aranda voulut-il un moment lui imprimer un essor philosophique ; là, les habitudes, les mœurs restaient étrangères à tout contact du dehors ; le Castillan, l'Aragonais, le Valençais, le Catalan, comprenaient bien leur liberté locale, cette fière indépendance individuelle, qui fait du paysan espagnol le type de la souveraineté personnelle ; mais il fallait dénationaliser l'Espagne pour la réunir autour d'une idée de constitution générale. Les pamphlets et l'activité de la propagande n'avaient point passé les Pyrénées ; les nouvelles que laissait pénétrer le gouvernement n'étaient pas de nature à enthousiasmer l'Espagne pour la révolution. La Péninsule voyait dominé sur elle l'influence d'un clergé tout-puissant, d'un ordre monacal immense, qui se liait à la délivrance de la patrie, et partout, dans les cités ou les campagnes, l'esprit catholique, telle que Philippe II l'avait constitué dans sa pensée d'une monarchie universelle. Les églises étaient remplies de richesses et de reliques des arts, des tableaux de Velasquez et de Zurbaran, avec leurs figures de saints et de martyrs, d'une si horrible vérité : saint Jérôme, plus mort au monde que la tête osseuse qui est devant lui ;

[1] On se donnait beaucoup de mouvement dans la convention pour agiter l'Angleterre.

Brissot, organe des comités diplomatique et de défense générale, monte à la tribune le 1er février 1793, et fait un rapport virulent sur les actes d'hostilité de l'Angleterre ; il annonce que la guerre qui va s'engager affranchira l'Irlande du joug britannique. « Le stathouder de Hollande, ajoute Brissot, fait cause commune avec le cabinet de Saint-James, dont il se montra le sujet plutôt que l'allié : il partagera son sort. » Le projet de déclaration de guerre au roi George et au stathouder est aussitôt mis aux voix et adopté à l'unanimité.

Extrait d'un discours de lord Grenville dans la chambre haute, séance de la chambre des lords, du 17 février 1793.

« La vérité est qu'aussi longtemps que M. de Chauvelin s'est conduit avec circonspection, il a été traité avec indulgence. Mais lorsque, après des événements sur lesquels l'imagination ne peut s'arrêter sans horreur, une faction diabolique se fut emparée du pouvoir, il n'est pas de moyens de corruption que M. de Chauvelin n'ait essayés, par lui ou ses émissaires, pour séduire le peuple, l'indisposer contre le gouvernement et les lois du pays. »

saint André, écorché, tout rouge de sang, et le saint Lorenzo de Zurbaran, sur son gril ; puis à côté de ces chefs-d'œuvre les admirables toiles de Murillo, avec ses vierges brunes comme les filles de Tolède ou de Grenade, et ses anges, qui ressemblent aux enfants des chevriers de la vieille Castille, bondissant de rocher en rocher[1].

L'esprit de l'Espagne était donc tout à fait opposé au mouvement jacobin, surtout lorsqu'il se faisait antireligieux : cette langue d'impiété ne serait point comprise ; l'action nationale des moines était trop puissante pour que le peuple adoptât jamais ces doctrines, qui proscrivaient les couvents, asiles des fils du pauvre. Le conseil de Castille avait soin d'entretenir ces ardentes opinions par des manifestes qui exagéraient même les horreurs de la révolution. A la mort du roi Louis XVI le deuil fut général dans les Espagnes[2] ; les cités environnèrent leurs armoiries d'un crêpe ; dans chaque couvent on prononça l'éloge funèbre du malheureux roi de France, et l'excommunication fut jetée contre les impies et les régicides : la *quinta* se fit avec enthousiasme, comme s'il s'agissait d'une guerre sacrée. Toutefois, il y avait cela de spécial et de caractéristique en Espagne, que tout devait se concentrer dans une guerre défensive, et pour ainsi dire personnelle. Cette nation n'avait rien d'expansif, d'extérieur ; son héroïsme était comme un manteau de pourpre dont elle s'enveloppait, à la manière de ses *ricos hombres* et de ses *cabelleros*, pour dormir d'une grande *siesta* ; le jour de la terrible défense et de son réveil n'était point venu !

Il résulte, de ce rapide tableau des opinions et des sentiments des peuples en face de la révolution française, que les idées que cette révolution avait soulevées en 1789 avaient perdu de leur popularité dans leur application surtout. A leur origine, d'abord, elles n'avaient menacé que les gouvernements, et cela pouvait réussir ; maintenant

[1] C'est une chose qui me frappa vivement en passant dans la Sierra de Guadarrania, et je me rappelais tout naturellement le roman de Cervantes.

[2] Dès que le roi Charles IV eut connaissance de la catastrophe, il ordonna un deuil de trois mois, et, rappelant son chargé d'affaires, il accueillit les émigrés, exila le comte d'Aranda, et, malgré son humeur pacifique, malgré le mauvais état de son armée, de ses arsenaux et de son trésor, cédant à l'enthousiasme de ses peuples, il se prépara vigoureusement à la guerre. Le 23 mars 1793, il dénonça au monde la convention nationale et ses crimes, prononça une amnistie en faveur de tous les déserteurs, et fit procéder à toutes sortes d'enrôlements ; enfin toutes les provinces, tous les corps de l'État, rivalisèrent de zèle, de dévouement, et 73 millions de dons gratuits vinrent fournir les moyens de recruter et de solder une armée.

elles heurtaient les intérêts matériels, les sentiments religieux, la propriété, la richesse, les habitudes, les croyances : la révolution, dès lors, ne devait plus avoir pour elle à l'étranger que les esprits exaltés, les hommes perdus de dettes ou dans des situations compromises, cette écume qui bouillonne sur toutes les sociétés, et dont la représentation se montrait à Paris dans les clubs, à la convention même; ces esprits à la manière d'Anacharsis Cloots, qui n'ont plus de patrie, parce qu'ils ont la religion du genre humain.

Pénétrés de cette situation nouvelle, les cabinets pouvaient agir avec plus de vigueur pour réaliser le plan de répression : quand les masses d'ordre et de propriété marchent avec les gouvernements, il est bien rare que ceux-ci n'atteignent pas leur but d'énergie. On a vu que les conférences d'Anvers avaient pour objet surtout de s'accorder sur le plan du général Dumouriez, qui proposait la restauration d'une monarchie constitutionnelle d'après les bases de l'acte de 1791. Ce projet complétement échoué par la bonne attitude de l'armée française, les conférences durent se dissoudre; l'avénement, je le répète, du baron de Thugut, ministre tout autrichien, ne permettait plus ces ménagements; il n'y avait plus de roi en France; on faisait la guerre à la nation, à son territoire; si on réalisait des conquêtes elles seraient au profit des puissances, à qui tous les sacrifices étaient commandés, comme en Pologne. D'ailleurs, qui avait donné l'exemple de ces morcellements, de ces réunions, par le simple droit de conquête? n'était-ce pas la république française elle-même, organisant les territoires conquis en départements? La Savoie et une partie de la Belgique n'avaient-elles pas été détachées de leur ancienne souveraineté? Et qu'avait donc de plus sacré le territoire de France, et pourquoi ne pas suivre l'exemple que son gouvernement avait donné? Si les armées de l'Autriche restaient victorieuses, elles pourraient légitimement s'emparer de l'Alsace; la Prusse, de la Moselle; l'Angleterre, de Dunkerque, Calais, ligne de forteresses qui seule pouvait la préserver. La France avait débordé au nord et au midi, on déborderait sur elle.

Dans ses conférences avec le prince de Cobourg [1], le général

[1] En sa qualité de commandant en chef de l'armée impériale, le prince de Cobourg donna aussitôt (Bruxelles 25 mars 1793) une proclamation révélant le point de vue politique sous lequel la cour de Vienne, dans ce retour de fortune, envisa-

Dumouriez put apercevoir qu'un changement complet s'était opéré dans la pensée et le plan des alliés. Quand le général voulut rappeler les conditions stipulées, le prince de Cobourg répondit qu'il en était bien fâché, que les positions n'étaient plus les mêmes : que le général Dumouriez, qui avait promis de donner une armée, venait en transfuge ; que les ordres de sa cour lui intimaient formellement de faire une guerre sérieuse de gouvernement à gouvernement, et par conséquent de prendre possession des conquêtes au nom de S. M. I. Les situations devenaient ainsi plus nettes.

Le caractère du prince de Cobourg ressemblait beaucoup, pour la mollesse des résolutions et l'incertitude des mesures, à celui du duc de Brunswick. Tandis que les représentants Lequinio, Cochon et Bellegarde, envoyés par la convention, lui parlent un langage arrogant et fier pour réclamer le général Dumouriez (ce traître à la patrie), le prince de Cobourg leur répond pour justifier le général : « Jamais il n'a parlé que du bonheur de sa patrie ; vous différez d'opinions, voilà son crime : y a-t-il de quoi le livrer à l'infamie des scélérats ? »

Dans cette réponse du prince de Cobourg, on voit qu'il caresse la partie modérée de la convention ; il ne dénonce que les résolutions tyranniques des jacobins ; toujours prêt à négocier, il n'a pas encore entamé le territoire par la guerre de conquête, qu'il appelle une

geait la situation des Pays-Bas relativement à la France. Voici ce document :

« S. M. l'empereur et roi, persuadée que l'oppression sous laquelle gémissent les provinces belgiques, depuis l'invasion du mois de novembre dernier, a dévoilé aux yeux de ses plus fidèles sujets, par une trop funeste expérience, la perfidie des principes destructeurs à l'aide desquels la faction française, sous le prétexte d'une liberté chimérique, a cherché à fonder ses progrès, ne saurait douter de toute l'horreur qu'inspirent aux citoyens honnêtes les indignes menées de cette faction, également ennemie de la religion, des mœurs et de tout ordre social. S. M. est aussi convaincue que ses sujets belgiques désirent sincèrement le rétablissement de l'ordre constitutionnel et de leurs lois fondamentales, attaquées par cette faction, et dans la jouissance desquelles ces provinces ont trouvé depuis plusieurs siècles leur bonheur et leur prospérité. Dans un tel état de choses, le rétablissement de cet ordre et de ces lois étant l'unique objet des efforts de la puissante armée que S. M. a envoyée au secours de ses fidèles sujets, elle s'attend qu'ils s'empresseront de concourir à ce but salutaire, certains d'être soutenus et protégés dans leurs efforts de toute son autorité et sa puissance souveraine ; sa majesté déclarant, de son côté, que ceux qui, contre toute attente, oseraient agir en sens contraire, en se montrant partisans de cette même faction, seront traités, en toute rigueur, comme rebelles à leur souverain, et ennemis de la patrie. »

transaction. Les ordres précis de la cour de Vienne ordonnèrent enfin au prince de Cobourg un mouvement sur la frontière ; son armée, forte alors de 120,000 hommes, se forma en une longue ligne qui menaçait à la fois Condé, Lille, Valenciennes, magnifique cordon de belles troupes impatientes de se déployer vigoureusement. Le prince de Cobourg, ménageant le parti constitutionnel, somma le général Chancel, qui commandait à Condé, de proclamer la constitution de 1781, et de rendre la place ; le général répondit qu'il la défendrait jusqu'à la mort pour la république une et indivisible.

Cette tentative ne découragea pas le prince ; au lieu de marcher fortement à l'intérieur, avec une armée si belle qui n'avait devant elle que quelques corps dispersés sous le marquis de Dampierre [1], le prince de Cobourg organisa ses corps comme en observation autour des places fortes ; son prétexte était d'attendre un renfort de 30,000 hommes des troupes de l'empire, qui porteraient ses masses à 150,000 hommes, le complet fixé par le congrès d'Anvers. Il espérait que d'ici là quelques grands mouvements politiques, opérées au sein de la convention, mettraient un terme à ce pouvoir extraordinaire : la crise était trop forte pour qu'elle pût durer ; négocier était toujours son vœu comme il avait été celui du duc de Brunswick. Enfin le feld-maréchal des armées de l'empire ajoutait que la coalition étant une œuvre commune, il devait attendre le mouvement anglais sur la droite, et le mouvement prussien sur la gauche, pour commencer une campagne sérieuse.

L'expédition anglaise se développait avec la lenteur habituelle à tout ce qui touche les entreprises territoriales de la Grande-Bretagne : l'Angleterre ressemble à ces amphibies, si lourds quand ils atteignent le rivage, et qui s'agitent amoureusement sur les eaux quand ils y reviennent. L'expédition se composait de quelques régiments anglais, écossais, d'une forte légion allemande, et de 20,000 Hollandais,

[1] Auguste-Henri Picot de Dampierre, né à Paris le 19 août 1756, fut d'abord officier dans les gardes françaises, puis dans le régiment de Chartres et les chasseurs de Normandie. Quelque temps avant la révolution, il avait donné sa démission, et vivait paisiblement dans ses terres lorsqu'elle éclata. S'en étant montré partisan, il fut nommé en 1790 président du département de l'Aube ; devint en 1791 aide de camp du maréchal de Rochambeau, puis colonel du 5e régiment de dragons. Après la bataille de Valmy, on l'éleva au grade de général de division, et il commandait le centre à Neerwinde. Ce fut après la défection de Dumouriez qu'il reçut le commandement en chef de l'armée.

toujours en ligne dans les guerres continentales de l'Angleterre. Le duc d'York, de race royale, était jeune encore : on le disait excellent organisateur, mais esprit lent, avec peu d'énergie ; il devait être porté, comme le duc de Brunswick et le prince de Cobourg, aux négociations, car on lui faisait espérer une couronne ou un protectorat, comme on l'avait offert au généralissime des Prussiens. Le duc d'York, opérant à côté du prince de Cobourg et lui prêtant la main, formerait la droite pour se réunir sur la seconde ligne de forteresses ; son armée traînait avec elle une formidable artillerie de siége. Une grande flotte, sous le pavillon britannique, suivait les côtes, secondée par sept vaisseaux hollandais, attendant une escadre russe prêt à quitter Cronstadt après les glaces de mai. Toutes ces forces combinées devaient suivre la côté ; et dès que les armées principales auraient remporté quelques avantages décisifs, la flotte choisirait un lieu de débarquement, la Normandie, la Bretagne ou la Vendée, pour prêter secours à l'insurrection ; et, par tous ces moyens, la route de Paris était ouverte à la coalition.

A gauche de l'armée du prince de Cobourg, les Prussiens se déployaient autour de Mayence. Le coup de main sur Francfort avait un peu relevé le moral de l'armée du duc de Brunswick, renforcée depuis par les contingents hessois et saxons. Toute cette armée si ferme, si fortement disciplinée, devait concerter le siége de Mayence; et, pour reconquérir cette place frontière, ce boulevard de la nationalité allemande, la confédération avait levé son triple contingent. Sur tous les points, les Prussiens prirent l'initiative : à Bingen, jetant des corps volants sur la rive gauche, ils coupent le comte de Custine de la route de Worms, de Cassel, et le général républicain se replie en toute hâte sous Landau, puis, enfin, sous le canon de Strasbourg. Le mouvement prussien, sur la gauche, fut d'une certaine énergie et digne de la guerre du grand Frédéric ; car, au moyen de cette marche si fortement réalisée, les Prussiens allaient donner la main au corps auxiliaire autrichien, appelé à opérer dans l'Alsace, sous les ordres d'un gentilhomme qui avait servi le roi Louis XV, M. de Wurmser [1]. Singulier jeu de la fortune! le même officier,

[1] Dagobert Sigismond, comte de Wurmser, né en Alsace le 22 septembre 1724, était en 1750 capitaine de cavalerie au service de France, lorsqu'il partit avec son père s'établir à la cour de Marie-Thérèse, qui lui donna la clef de chambellan et un escadron de hussards, avec lequel il fit la guerre de sept ans contre les Prussiens ;

qui avait autrefois combattu dans les rangs de l'armée française, conduisait aujourd'hui les Autrichiens contre la France; et par une autre vicissitude plus triste encore, le vieux Condé, un prince du sang français, qui avait eu sous ses ordres le comte de Wurmser, servait maintenant sous les drapeaux de ce dernier! Ce n'était pas sans motif que l'Autriche confiait l'armée qui devait opérer en Alsace à un fils de cette belle et riche province; jamais elle n'avait renoncé à ces prétentions sur l'Alsace et la Lorraine. Dans les agitations qui tourmentaient la France, elle ne voyait que ce résultat définitif : sauver les Pays-Bas, conquérir les provinces rhénanes que la politique de Louis XIV avait détachées du grand faisceau des intérêts allemands. Tel était le dernier but du cabinet de Vienne; et M. de Wurmser était, à cet effet, parfaitement choisi. En outre, nul ne portait au plus haut point ses antipathies nationales contre les Prussiens; c'était un surveillant attentif, et le cabinet de Vienne serait parfaitement informé de tous les mouvements des troupes du duc de Brunswick. Dans quel danger de morcellement n'était donc pas la France, et qui pourrait la sauver de la crise!

pendant cette guerre il fut successivement major, colonel général major et chevalier de la croix de Marie-Thérèse. En 1773, il devint colonel propriétaire d'un régiment de hussards de son nom; et en 1788, créé lieutenant général. Après la paix de Teschen, il reçut le collier de commandeur de Marie-Thérèse; en 1789, le commandement général de la Gallicie; enfin l'empereur Joseph lui conféra le grade de général d'infanterie.

CHAPITRE V.

DÉSORGANISATION DE LA FRANCE : MARCHE VERS LA DICTATURE DU PARTI MONTAGNARD.

Antique rivalité de Paris et des provinces. — Féodalité révolutionnaire. — Réaction. — Le parti girondin. — Appel aux départements. — Le parti de Paris. — Robespierre. — Marat. — Danton. — Hébert. — Chaumette. — Henriot. — Le parti départemental. — Vergniaud. — La gironde. — Progrès naturel des montagnards. — Tribunal révolutionnaire. — Déclaration des droits de l'homme. — Constitution. — Comité de salut public. — Chute des girondins. — Journées du 31 mai ; — du 2 juin. — Soulèvement des provinces. — Rapports avec l'étranger. —Proscription.—Paris en lutte avec les grands foyers provinciaux.—Bordeaux.— Marseille. — Lyon. — Caen. — Idée centrale des représentants du peuple en mission ; — d'un seul tribunal ; — d'un seul pouvoir ; — d'un seul comité. — Réorganisation violente de la France.

Avril — Juin 1793.

Depuis Louis XI, une lutte profonde, vivace, s'était incessamment produite entre Paris, le centre d'unité, et les provinces qui formaient la France. En vain Charles VII, dans les malheurs de la monarchie, avait fixé le siége de toute autorité à Bourges ; le roi n'avait été définitivement maître de son royaume que par la possession de Paris. Sous Charles VI, durant les troubles des halles, au milieu du mouvement de la Ligue, comme sous la Fronde, la soumission de la cité, *qui valait bien une messe,* était le couronnement nécessaire de toutes les entreprises de la royauté ; on ne se croyait maître du royaume que lorsque les flots de peuple, le roi en tête, venaient battre les murs de l'antique cathédrale au son joyeux des cloches. Par contraire, presque toujours la province s'était soulevée lorsque Paris était trop puissant, trop robuste ; on avait vu les gouverneurs se lever en armes contre le roi et contre un ministre tyrannique : Richelieu, le plus audacieux des centralisateurs. Le cardinal, la cuirasse sur la poitrine, avait

assiégé ville par ville les provinces soulevées, précédé de la hache du licteur, osant atteindre la tête d'un Montmorency-Boutteville[1]. Rien ne change que la forme dans la marche des intérêts et le fond des questions politiques ; cette même lutte devait se produire au sein de la révolution française ; les idées fédératives se posaient nettement en hostilité avec la centralisation puissante ; la province, avec ses vieilles idées de liberté féodale, protestait contre cette dictature à la Louis XI que prenaient la convention et la commune de Paris ; et tel fut le sens intime de la lutte sanglante entre les montagnards et les girondins au sein même des pouvoirs révolutionnaires.

Toute action trop forte, trop absorbante, amenant sa réaction, la province devait être nécessairement mécontente de la dictature de Paris depuis la révolution de 1789. En vain avait-on voulu désorganiser son esprit, son énergie, par la création des départements, institution trop récente pour avoir constitué quelque chose de stable, et les grands centres, tels que Lyon, Caen, Marseille, Bordeaux, Toulouse, se croyaient désormais déchus de cette puissance de nobles cités, qui leur avait valu leurs antiques armoiries.

Les plaintes, les murmures étaient hauts et se déguisaient sous la forme des partis ; la province avait pris pour symbole les girondins, sorte de représentants des districts ; ces caractères lui allaient bien, ils étaient beaux parleurs, républicains honnêtes, un peu décousus dans leurs idées, et, d'ailleurs, presque tous ennemis de l'influence de Paris ; ils avaient peur de ce peuple, de cette commune, de ces insurrections qu'ils avaient eux-mêmes soulevées contre le roi Louis XVI ; les Barbaroux, les Vergniaud, agitateurs naguère des faubourgs au 10 août, recevaient leur châtiment par un tumulte de peuple. Pénétrés de cette situation critique, les girondins n'avaient pas cessé d'être en rapport avec la province ; il faut lire leur correspondance pour juger de leur esprit et de leur danger[2]; chaque fois que la situation devenait périlleuse, ils demandaient à transporter le siége du gouvernement dans une autre cité que Paris ; quand les Prussiens campaient dans la Champagne, n'étaient-ce pas les girondins qui avaient proposé de se retirer derrière la Loire? L'audace de Danton

[1] J'ai développé toutes ces idées dans mon travail sur *Richelieu*.

[2] Les discours des girondins à la tribune sont d'incessantes protestations de désespoir : Vergniaud est l'éloquent pleureur de la gironde.

et des montagnards avait empêché cet acte de faiblesse ; mais Guadet, Gorsas, Lanjuinais, n'en continuaient pas moins de déposer, dans les épanchements intimes de leurs commettants, leur douleur d'oppression, leur crainte d'anarchie ; les plus hardis avaient attaqué en face, à la tribune, ce terrible despotisme de Paris, et les clubs s'en étaient souvenus pour l'heure de l'insurrection.

Le parti parisien et de centralisation dans la convention nationale offrait un groupe de toutes les mauvaises passions, mais en même temps un faisceau de toutes les forces politiques, de toutes les ressources d'audace que présente un centre corrompu de grande population. La classe des clercs de basoche, des écoliers gâtés par les mauvais livres, était représentée par Hébert[1] et Chaumette, qui, sans morale, sans principes, maîtres de la commune, philosophaient comme le baron d'Holbach, Helvétius et Diderot. Henriot[2], Santerre, n'étaient que des chefs d'ateliers, la partie tapageuse et ordurière des ouvriers de Paris, de l'estaminet et de la barrière. Danton avait l'audace que l'on rencontre dans cette classe turbulente, ambitieuse, qui veut parvenir par tous les moyens, et marche fortement dans la voie du mal comme du bien sur des ruines. Marat était le véritable pamphlétaire parisien, le prédicateur des mauvaises passions dans ce grand théâtre de corruption publique, sorte de boueur habile qui remue un égout. Robespierre parlait à ces masses d'opinions qui se laissent séduire par les prédications ardentes des sectaires convaincus et pénétrés : le présenter comme un hypocrite, ce serait mal le connaître ; il croyait à un certain ensemble de doctrines sociales, à une régénération fatale, à une nécessité terrible ; et, pour cette sociabilité nouvelle, il lui fallait l'action puissante de Paris, le grand exemple, le vaste laboratoire où se produisent toutes les idées. En remontant donc au principe

[1] Jacques-René Hébert, né à Alençon vers 1755, vint fort jeune à Paris, où il fut domestique. Sans moyen de subsistance lorsque la révolution éclata, il s'y jeta avec ardeur; devint rédacteur de la feuille anarchiste intitulée *le Père Duchêne*, et au 10 août il fut nommé membre de la commune, puis substitut du procureur syndic Chaumette.

[2] François Henriot, né à Nanterre, près Paris, en 1761, était commis aux barrières lorsque, dans la nuit du 12 au 13 juillet 1789, il s'unit aux révolutionnaires pour les brûler ; il devint alors l'un des plus zélés acteurs de toutes les émeutes, se fit distinguer surtout dans les journées des 2 et 3 septembre, et à partir de ce moment il fut le chef le plus influent de la force armée populaire, de ces bataillons de sans-culottes aux piques sanglantes.

même de la lutte de la montagne et de la gironde, on retrouve l'antique dispute de Paris et de la province : la montagne, c'est Paris avec son peuple de 30,000 repris de justice audacieux, ses ouvriers, ses journalistes, ses philosophes, et par-dessus tout avec sa force de gouvernement et d'unité. La gironde, c'est la province avec ses beaux diseurs, ses paroles de café, son décousu, son défaut de vues, de cohésion et d'unité. La lutte engagée devait aller à de terribles conséquences; en révolution, se proscrire par la mort n'est qu'un jeu de boules, une bascule de scrutin.

Depuis la catastrophe de Louis XVI, le parti montagnard marchait hautement à son triomphe, et j'en ai dit la cause. La création d'un tribunal révolutionnaire avait été demandée presqu'à la suite d'une émeute. Quand les jacobins marchaient à la frontière, ils voulaient laisser une garantie derrière eux, une main vigoureuse qui leur répondît de la victoire; ce tribunal extraordinaire donnait une absolue prépondérance à Paris, il attirait à lui toute la répression des attentats contre-révolutionnaires; le glaive était dans les mains des neuf juges. C'était par pure forme qu'on avait admis quelques jurés de département.

Avec ce tribunal révolutionnaire, la constitution de 1793 était proclamée. Rien de comparable à cette démocratique unité [1] : les

[1] L'acte constitutionnel et la déclaration des droits de l'homme et du citoyen sont du 24 juin 1793. Cette déclaration portait : « Le but de la société est le bonheur commun ; le gouvernement est institué pour garantir à l'homme la jouissance de ses droits naturels et imprescriptibles. Ces droits sont l'égalité, la liberté, la sûreté, la propriété. Tous les hommes sont égaux par la nature et devant la loi... Tous les hommes sont également admissibles aux emplois publics. Les peuples libres ne connaissent d'autres motifs de préférence dans leurs élections que les vertus et les talents... Le droit de manifester sa pensée et ses opinions, soit par la voie de la presse, soit par toute autre manière, le droit de s'assembler paisiblement, le libre exercice des cultes... La loi doit protéger la liberté publique et individuelle contre l'oppression de ceux qui gouvernent...... Tout acte exercé hors des cas et sans les formes que la loi détermine est arbitraire et tyrannique : celui contre lequel on voudrait l'exécuter par la violence a le droit de le repousser par la force... Le droit de propriété est celui qui appartient à tout citoyen de jouir et de disposer à son gré de ses biens, de ses revenus, du fruit de son travail et de son industrie. Nul genre de culture, de travail, de commerce, ne peut être interdit à l'industrie des citoyens... Nulle contribution ne peut être établie que pour l'utilité générale... Les secours publics sont une dette sacrée... L'instruction est le besoin de tous... La souveraineté réside dans le peuple ; elle est une et indivisible, imprescriptible et inaliénable... Que tout individu qui usurperait la souveraineté soit à l'instant mis à mort par les hommes libres... Les fonctions publiques sont essentiellement temporaires, elles ne peuvent

départements n'entraient même plus dans le jeu des élections; tout se faisait par des assemblées primaires formées par chaque masse de citoyens, sans distinction de villes, de districts; et ceux-ci nommaient les députés à la convention, comme la convention elle-même se transformait dans son comité de salut public. Cette organisation brisait absolument les forces départementales, et dès ce moment le parti provincial devait disparaître ou se fondre sous la terrible égalité. Les girondins commencent alors à comprendre leur danger : mais ils luttent vainement, la fatalité les poursuit depuis surtout que, lâches et faibles, ils ont voté la mort de Louis XVI; ils forment une commission de douze membres; dénonçant les projets d'assassinat, et attaquent Marat comme ils ont attaqué Robespierre; mais de quoi ont-ils à se plaindre, lorsqu'ils sont eux-mêmes aux prises avec les orages qu'ils ont soulevés? Si Robespierre les poursuit, n'ont-ils pas dénoncé le dictateur à leur tribune? si Marat les fait décréter d'accusation, n'ont-ils pas les premiers fait décréter Marat? et si Paris s'insurge contre eux, n'ont-ils pas aussi dénoncé Paris comme un foyer d'épouvantables agitations? Ils ont pris l'initiative; ceux qu'ils ont accusés usent de représailles.

Le 30 mai, le 2 juin doivent apparaître dans l'histoire comme le triomphe de Paris sur la province; ces masses qui s'agitent et grondent sont toujours les mêmes. La convention, comme pour montrer sa puissance, siége maintenant dans le vieux palais des rois, aux Tuileries; le peuple des faubourgs connaît ce chemin; il suffit qu'on le lui indique du bout d'une pique; ces masses qui se remuent sont encore l'image de la capitale dans ce qu'elle a de boue et de sang; chaque fois qu'un pouvoir fort ne la comprime pas, elle est la même, elle apparaît à cheval sur des canons avec ses hommes au regard fauve, à la figure sauvage, aux bras nerveux, avec ses filles de joie échevelées, écumantes. Est-ce que Marat est le seul journaliste qui l'ait salué du nom de grand peuple, de peuple souverain? Le 2 juin fut le 10 août de la convention déchue, comme Louis XVI l'avait été après l'émeute.

être considérées comme des distinctions ni comme des récompenses, mais comme des devoirs... La résistance à l'oppression est la conséquence des autres droits de l'homme... Quand le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est pour le peuple, et pour chaque portion du peuple, le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs. »

Quel est ce peuple qui se presse à la place de Grève, au son du tocsin et au bruit sinistre du canon d'alarme? Au milieu de cette foule émue paraît Hébert, le procureur de la commune; il est à cheval avec Henriot, le chef des bataillons de sans-culottes; à ses côtés est le marquis de Saint-Hurugue (ces fous de gentilshommes sont partout), le sabre en main, dans une attitude martiale; un peu plus loin, cette figure aux larges moustaches blondes, c'est le prince Charles de Hesse, cadet d'Allemagne comme le baron Anacharsis Cloots et Trenck, qui ose même offrir ses services à la république. Il y a des figures terribles dans ce peuple, de ces types ignobles; femmes, enfants, tout cela marche pêle-mêle, et au milieu se distinguent les beaux traits de cette Théroigne de Méricourt, dont la vie est comme une lave brûlante sortie d'un volcan. Il y a plusieurs espèces de femmes dans la révolution; les unes, belles parleuses, intrigantes, qui veulent se mêler au gouvernement; les autres, sensibles comme la Nouvelle Héloïse, femmes de la nature, bergères sentimentales: à celles-là, combien je préfère Théroigne de Méricourt, qui se jette en tête folle et perdue au milieu de l'émeute! c'était toute une histoire romanesque que sa vie: Théroigne était de Liége, ce pays de patriotisme; séduite et jetée au milieu de Paris, elle y devient une courtisane à la mode, exaltée, prodigue, ruineuse. Quand la révolution éclate, elle se passionne pour la liberté, comme elle se passionnait pour un amant. Petite de taille, aux traits les plus gracieux, elle se coiffait d'un chapeau d'amazone, et se glissait partout où il y avait peuple, émeute, sédition; en face du régiment de Flandre, elle le harangue et séduit les soldats; au Palais-Royal, elle jette des paroles au peuple pour le soulever. Et vous, jeune et beau Suleau, qu'avez-vous donc fait à Théroigne? car c'est en plaçant sa main sur votre tête qu'elle ordonne que vous soyez égorgé[1]! Théroigne était la reine des émeutes; les femmes patriotes s'arrêtaient devant elle avec respect: elle avait ce qu'on doit toujours respecter, les convictions ardentes, la religion de la liberté; elle n'a rien de théâtral comme mademoiselle Maillard, rien de pédant et de bavard comme madame Roland, paisible respectatrice du 2 septembre. Théroigne devint folle, comme

[1] François-Louis Suleau, né en 1757 en Picardie, servit d'abord dans la gendarmerie de Lunéville, passa à la Guadeloupe en qualité de sénéchal, et revint en France pourvu d'une charge d'avocat aux conseils du roi.

pour compléter sa vie d'agitation et de tempête [1]. — Cette tempête grondait aux Tuileries, autour de la convention assiégée par 30,000 piques; les roulements des tambours se faisaient entendre et couvraient à peine les vociférations. Que demande ce peuple conduit par des chefs avec la régularité d'un mouvement d'armée? Le 31 mai, ses désirs sont limités : la commission des douze a poursuivi Marat, les patriotes, les jacobins : il faut la frapper, la dissoudre; et la convention cède devant le peuple insurgé, car on a proclamé l'insurrection comme le plus saint des devoirs.

Cette première victoire ne suffit pas; quand le peuple est debout, quand ses licteurs remuent la hache et que le canon gronde, qui peut résister à ses ordres impératifs? Debout encore, le 2 juin, par le plus beau soleil du monde, la cour, le jardin des Tuileries, sont envahis par la multitude qu'appelle le son du tocsin; les portes sont cernées; Chaumette, Hébert, Henriot, sont à la tête du mouvement qui correspond à l'intérieur, avec Marat, Danton et Robespierre. Ce n'est plus un langage de pétitionnaire devant une assemblée, mais le commandement d'un souverain; il marche suivi des canons soulevant la poussière; en vain la convention veut sortir et processionner, ses huissiers en tête; les niais de légalité dans le mouvement révolutionnaire, avec Hérault de Séchelles [2], veulent invoquer la loi; on les raille, et Henriot répond par ce seul mot : *Canonniers, à vos pièces!* Alors tout est dit, on courbe la tête; la multitude demande la proscription de la gironde, elle est ordonnée par un vote régulier. C'est Marat qui dresse la liste; c'est le journaliste qui fait le Cromwell, et, comme la force est toujours railleuse, il désigne les députés par des épithètes. Cromwell comptait ainsi un à un les députés : « Toi tu es un adultère, un débauché, un corrompu; » Marat dit, le sourire sur les lèvres : « Dussaulx est un radoteur, Lanthenas un imbécile, Ducos un rêveur. » Et un crayon à la main, il classe, il désigne par la plus méprisante des dictatures; car cet homme n'est pas un soldat comme

[1] Théorigne de Méricourt, longtemps détenue dans une maison de fous au faubourg Saint-Marceau, puis transférée à la Salpêtrière, y mourut en 1817.

[2] Marie-Jean Hérault de Séchelles, né à Paris en 1760, avait été avocat au Châtelet, puis avocat général au parlement. En 1789, il fut nommé commissaire du roi près le tribunal de cassation, ensuite député à l'assemblée législative par le département de Paris; il en était président aux massacres de septembre, et fut réélu à la convention.

le protecteur, il n'est pas couvert d'une épaisse cuirasse, nulle bataille n'a pu basaner et balafrer son teint; c'est seulement un pamphlétaire, un remueur de passions. C'est que le XVIII[e] siècle a ainsi façonné la société, qu'elle appartient à la plume des rhéteurs. Quand l'exécution fut faite et le décret d'accusation lancé, toute la foule s'écoula, et la convention fut épurée de ceux qu'on dénonçait comme intrigants et hommes d'État.

La révolution du 31 mai et du 2 juin portait donc sur la province, et ce coup d'État hardi de Paris devait avoir son retentissement nécessaire dans les départements[1]. Déjà la révolte était en pleine Vendée, et les premiers succès des royalistes avaient annoncé la réaction de la vieille société. Les troubles de la Vendée émanaient d'une opinion nette et d'une conviction ardente ; il ne s'agissait ni des idées mixtes, ni des principes constitutionnels, mais du drapeau blanc, de la religion et de la monarchie telle qu'elle existait ; et en général les idées nettes sont plus fortes, plus sûres de la victoire que tous les termes moyens. Aussi les Vendéens, sous leurs chefs les plus distingués, Charette, Cathelineau, Lescure, Stofflet, avaient débordé comme un torrent, et leurs succès ne se concentraient plus dans leur seul pays; la Loire était franchie, et Angers tombait au pouvoir des paysans qui marchaient sous le drapeau fleurdelisé et la croix.

Rien n'était plus tranché que les opinions alors en lutte sur la

[1] Il existe dans les autographes de M. Lalande une lettre curieuse de Valazé à sa femme, écrite de la Conciergerie. On y verra la pitoyable opinion de cet homme qui se trouvait déplacé à côté de Marie-Antoinette.

« Le 7 octobre, l'an II de la république.

» Amie, hier, à quatre heures et demie d'après-midi, ont est venu me chercher à la prison de la Force, et on m'a transféré à la Conciergerie. J'y suis logé avec Vergniaud, Ducos, et Fonfrède. Tous mes autres collègues ont été pareillement transférés. Je suis dans un appartement très-sain et très-vaste : il y a quatorze lits, mais, vu la grandeur de la chambre, nous ne sommes point tassés, c'est déjà beaucoup et notre appartement a une croisée qui donne sur une cour assez bien aérée. Je suis donc aussi bien qu'on peut l'être ; il n'y a qu'une chose à laquelle je ne puis pas me faire, c'est que je suis dans le voisinage de la *veuve Capet*, et que les mêmes verrous nous enferment l'un et l'autre, comme pour indiquer par ce rapprochement une complicité entre elle et moi. C'est peut-être ce qu'il y a de plus extraordinaire dans ma destinée. Amie, je me porte bien, très-bien. Oh ! si j'étais sûr que tu te portes de même, que j'aurais un puissant motif de consolation ! Dis donc, amie, que tu te portes bien, dis que ma sœur et Claire, que mes deux chers enfants se portent bien, et je suis content. Dis que mon fils s'applique et qu'il avance, et je suis content encore, dis que tu goûtes du repos, je suis content et je crie avec toi : *Vive la république !*

» VALAZÉ. »

Loire ; elles se fractionnaient par les blancs et les bleus, couleurs si distinctes, si profondément séparées, et c'est avec ces signes, ces marques d'opinions hautement avouées que les partis s'attaquaient dans la Vendée. Il n'en était pas ainsi dans les provinces que la défaite, la proscription des girondins et la victoire de Paris allaient soulever : c'était en vertu d'une idée bâtarde, d'une république molle, rationnelle, morcelée, que les députés proscrits faisaient un appel aux masses; ils avaient devant eux des principes et des hommes d'énergie et d'une effrayante grandeur ; qu'allaient-ils leur opposer? la constitution de 1791 ? mais les girondins avaient eux-mêmes proscrit la royauté ! la constitution de 1793 ? mais la puissance de cette constitution, ses principes de démocratie, donnaient nécessairement la victoire aux montagnards. La situation des députés proscrits était donc mauvaise, inextricable; placés entre deux partis bien tranchés, entre deux drapeaux, ils devaient se prononcer pour l'un ou pour l'autre, et ils ne le pouvaient sans être absorbés. Le seul sentiment générateur de quelque force, c'était la haine profonde des départements contre Paris, du fédéralisme contre la centralité, comme au temps des gouverneurs de provinces contre Richelieu.

Dans la partie centrale et la plus rapprochée de Paris, la Normandie, pays habituellement si calme, prenait néanmoins fait et cause pour le système provincial : à Caen, Vire, Rouen, la république comptait quelques partisans, paisibles, honnêtes, rationnels, dans le sens précisément de la gironde. Pour les opinions ardentes, il faut le soleil et la montagne ; et jamais les pâturages verts, les plaines étendues sous un ciel brumeux ne voient les grandes guerres civiles : s'il s'y était donné des batailles à Ivry, à Arques, dans une autre guerre provinciale des gentilshommes de Gascogne contre la ligue de Paris, un soulèvement d'armes n'allait pas à ces populations; la cause des girondins était une intrigue et non un de ces coups de parti qui essayent la victoire ; tout jusqu'au dévouement de Charlotte Corday [1] prend une empreinte de personnalité; c'est presqu'un enthousiasme d'amour pour les girondins, qui arme cette jeune et héroïque fille, abreuvée de la lecture de Rousseau ; et pour que la similitude de la gironde

[1] Marie-Anne-Charlotte Corday d'Armans était née en 1768 à Saint-Saturnin, près de Séez en Normandie. Ce fut le 13 juillet 1793 qu'elle assassina Marat, et le 17, deux jours après, elle fut guillotinée.

et de la royauté soit complète, elle frappe Marat, comme le proscripteur des girondins, comme le garde du corps Pâris frappe Lepelletier Saint-Fargeau [1] qui a voté la mort de Louis XVI. Le mouvement de la Normandie ne peut devenir quelque chose de complet, de redoutable pour Paris et les provinces centrales, que lorsqu'il se liera plus tard à l'insurrection de la Bretagne et de la Vendée. Le bas Maine y touche ; les cris des hiboux et de la chouette annoncent déjà qu'une mâle population de contrebandiers, de gardes-chasse, prendra les armes sous de loyaux gentilshommes. Alors le drapeau blanc déploiera son éclatante couleur.

La Bretagne se liait à la Vendée et à la Normandie ; au milieu de ces mâles populations rudes par leurs mœurs, leurs habitudes, peuple de pêche et de bruyères, les légendes populaires, les croyances saintes et fortes pouvaient seules agir puissantes, énergiques ; et en vérité, que signifiait la résistance des girondins pour un peuple presque druidique encore, agenouillé devant la croix pour demander au vaste Océan le retour d'un fils ou d'un frère ? Dans le Maine et l'Anjou, même esprit de croyance et de sentiment ; le Périgord restait féodal avec ses gentilshommes et ses vieux châteaux ; le Languedoc commençait à voir l'ardente population du Midi profondément séparée ; là le royalisme pur, ici le jacobinisme ardent, point de milieu où le soleil brise le crâne. A Bordeaux pourtant, le parti républicain modéré avait des partisans très-dévoués ; dans l'origine du mouvement de 1789, les jalousies, qui partout séparaient la haute bourgeoisie des gentilshommes, avaient favorisé à Bordeaux le mouvement constitutionnel ; on était allé jusqu'à la république modérée ; puis, comme les girondins avaient jeté quelque éclat de paroles, Bordeaux en éprouvait une sorte d'orgueil. Lorsque les députés furent proscrits, il se fit un certain retentissement au milieu de l'opulente cité déjà très-froissée dans ses intérêts de richesse et de commerce. Bordeaux, pays d'élégance et de probité, prit la défense de la gironde ; tous les jeunes hommes de cœur se levèrent pour la ligue départementale trop incertaine et timide dans ses mouvements. Elle

[1] Louis-Michel Lepelletier de Saint-Fargeau, né à Paris le 19 mai 1760, était avant la révolution d'abord avocat général, puis président à mortier au parlement de Paris ; lors de la convocation des états généraux, il fut nommé député par la noblesse de cette ville. En janvier 1790, il devint membre du comité de jurisprudence criminelle et de l'assemblée législative, et fut ensuite réélu à la convention.

s'appuyait également sur Toulouse, cité déchue de sa splendeur parlementaire. Au temps des grandes circonscriptions provinciales, Toulouse, capitale du Languedoc, jetait son plus vif éclat; là se tenaient les états de la province, les grandes assemblées de liberté, patriotique et paisible réunion de clergé, noblesse et peuple; à côté des états siégeait le parlement, l'archevêché métropolitain; depuis, tout cela était remplacé par un district, une commune de démocrates et de sans-culottes. Naguère le camp de Jalès avait témoigné du mécontentement de tout le Midi; et Toulouse, donnant les mains à Nîmes, son ardente sœur, pouvait réveiller l'ancien parti papal d'Avignon, un moment épouvanté par les terribles glacières. Avignon, si paisible sous les pontifes, était noyé dans le désordre et le sang.

Dans la Provence et à Marseille surtout le mouvement provincial devait se prononcer avec une certaine ardeur; car rien ne s'y fait qu'avec ce feu méridional qui enflamme l'imagination. Marseille, comme Bordeaux, centre d'industrie et de commerce, s'était jetée par jalousie de la noblesse, du parlement et d'Aix, la capitale de la province, dans le mouvement patriotique. Si la majorité conservait au fond de l'âme un culte pour la royauté, si les proscriptions des prêtres, et les outrages au culte soulevaient les pieuses convictions dans ce pays des processions saintes, des vierges honorées sur la haute montagne de la Garde, il y avait là également des jacobins énergiques, des bras forts, des épaules athlétiques pour défendre le mouvement révolutionnaire. De Marseille étaient parties ces troupes de jeunes hommes qui, sous la conduite de Barbaroux[1] et de Rebecqui[2], avaient effrayé les rues de Paris de leurs chants, récités dans la langue méridionale. Au 10 août, c'était le bataillon de Marseille, jeunes gens aux belles et mâles physionomies sous le plus beau et le plus intrépide de tous, Barbaroux, qui avait attaqué les Tuileries. Ce chant, qui

[1] Charles Barbaroux, né à Marseille, vint à Paris avec les Marseillais qui prirent part à la journée du 10 août 1792, et fut nommé député à la convention. Il périt à Bordeaux sur l'échafaud, le 25 juin 1793.

[2] Trophime Rebecqui, né aussi à Marseille, fut nommé, après la révolution, membre du directoire du département des Bouches-du-Rhône. En 1792, il marcha, à la tête de quatre ou cinq bataillons de gardes nationales, sur Arles, puis sur Avignon, où il eut une grande part aux crimes des 16 et 17 octobre; poursuivi pour sa conduite, il fut acquitté par la cour d'Orléans, et bientôt nommé député à la convention. En apprenant la mort de Barbaroux et de Guadet sur l'échafaud, il se noya dans le port de Marseille.

sous le drapeau tricolore conduisait les armées sur les frontières, était aussi appelé la *Marseillaise*, comme si le mouvement patriotique était émané de ces côtes brûlées par le soleil, pour se répandre en lave bouillante sur la France. Marseille comptait aussi un parti royaliste comme tout le Midi effrayé de ces proscriptions de députés ; Barbaroux et Rebecqui, membres de la gironde, s'étaient placés à la tête du mouvement provincial.

Toulon se distinguait par une couleur peut-être plus tranchée. Sous le règne de Louis XVI, monarque toujours si préoccupé d'une guerre maritime, Toulon déployait les splendeurs de ses escadres ; là se réunissait la tourbe brillante des gentilshommes, gardes-marines, officiers rouges aux aiguillettes d'or ; c'étaient des dépenses, des somptuosités dignes de ces nobles officiers. Au retour de longs voyages, quand on venait des campagnes de l'Inde, sous le bailli de Suffren, ou des guerres d'Amérique, sous le comte d'Estaing, il n'était plus de frein aux folles prodigalités des cadets de marine, fous de joie en face des plaisirs, nobles gentilshommes qui couraient après les jeunes et belles filles dans les bals d'amour de la Malgue. Toulon avait beaucoup perdu ; à la libéralité des officiers rouges avait succédé l'austérité grossière, malapprise des officiers bleus ou des matelots élevés en grade ; plus de bal, plus de victoire même, car les plus fiers amiraux étaient proscrits sur la terre étrangère. Il y avait encore de braves capitaines, mais les temps de joyeuses fêtes et de grandes batailles navales étaient passés. Toulon devait donc nécessairement regretter ce drapeau blanc fleurdelisé qui pendait aux mâts du bailli de Suffren, du comte d'Estaing, signe visible de nos gloires navales.

Au centre de tout ce mouvement était Lyon, ville de commerce aristocratique, avec ses riches manufactures de soie, l'orgueil du monde. Au temps du luxe et de la mode de Louis XV et de Louis XVI, tout se brochait de soie ; chaque bourgeois un peu opulent avait quatre habits, l'un de soie, l'autre de drap, le troisième de camelot, et le dernier de velours, pour les quatre saisons ; ses gilets, ses culottes, ses bas, tout était travaillé ; les riches tentures, les meubles, sortaient des manufactures de Lyon qui occupaient d'innombrables ouvriers. Depuis que la simplicité de Sparte et l'économie révolutionnaire étaient à l'ordre du jour, Lyon restait plongé dans la misère ; quand chacun se mettait au plus mal pour échapper à l'œil investigateur des comités, des clubs, des sections, qui osait porter encore les beaux

gilets brochés? Quand les murs des froides prisons recouvraient Marie-Antoinette, la fille des Césars, le jeune dauphin et toute la brillante noblesse de France, qui pouvait songer aux riches tentures, aux meubles soyeux?

Lyon était donc mécontent; de plus, l'esprit religieux de cette immense cité, sa dévotion au pèlerinage de Fourvières, les relations que la place Bellecour conservait avec toute sa noblesse émigrée, tout cela explique l'explosion subite, immense, qui tout à coup éclata, lorsque Paris prit la haute domination avec la montagne. Ainsi, dans la Normandie, c'est un pur sentiment de personnalité, une sorte d'intrigue de la gironde, faible moyen de résistance; dans la Vendée, c'est une cause franche, nette, la vieille société qui se réveille, comme dans la Bretagne, l'Anjou et le Poitou; au Périgord, c'est l'esprit des castels et des cadets de Gascogne; à Bordeaux, un peu d'orgueil, du beau parlage, une gloriole de responsabilité avec la gironde; à Toulouse, c'est la vieille province et l'esprit parlementaire; à Marseille, les intérêts commerciaux froissés, la pensée religieuse méconnue; à Toulon, c'est qu'il n'y a plus de splendides marins et ces riches flots d'or qui accompagnaient les jeux et les débauches des officiers rouges; à Lyon, c'est que les mœurs de Lacédémone ne conviennent pas à ces opulentes manufactures qui façonnent les habits de soie à boutons de diamants. Tous ces intérêts, toutes ces opinions, tous ces sentiments, mêlés à la vanité provinciale, surgissent contre Paris, centre commun de l'énergie et du gouvernement conventionnel.

Chaque fois que dans notre histoire il se fit des ligues provinciales, elles se mirent en rapport avec l'étranger; c'est dans la nature de tout parti qui se décentralise, parce qu'il a besoin de force pour se soutenir. Sous Richelieu, Mazarin et la Fronde, il n'était pas un noble, pas un gouverneur de province, qui n'eût en sa poche une correspondance d'Allemagne, de Genève, d'Angleterre ou d'Espagne, selon sa couleur; il fallut bien du sang versé sur l'échafaud pour corriger la gentilhommerie de cette mode aventureuse. Cette triste coutume se produisit encore dans ces temps de guerre civile. La Vendée n'avait pas un moment hésité à demander des armes, des auxiliaires[1];

[1] Comme il est dans la nature des partis de tout nier en histoire, il est une opinion, curieuse aujourd'hui, qui soutient que les Vendéens ne s'adressèrent jamais à l'Angleterre pour obtenir des secours.

et où les trouver, si ce n'est à l'étranger? Déjà Catherine II avait indiqué la Vendée comme le lieu le plus convenable pour un débarquement; mais l'Angleterre n'avait pas d'intérêt à donner trop de puissance aux Vendéens, pas plus que les alliés ne voulaient laisser un rôle trop actif à l'armée de Condé, craignant de ne plus avoir une suffisante liberté d'action dans la possibilité d'un démembrement de frontières.

Les mécontents de Normandie devaient aussi se mettre en rapport avec les Anglais, prêts à reparaître sur cette vieille terre de leurs ancêtres, car le blason de leur noblesse ressemblait presque en tout point au blason de Normandie: n'était-ce pas à Caen qu'avait été brodée la tapisserie de la reine Mathilde, reproduisant les beaux exploits de la chevalerie normande? c'étaient à chaque pas, des ruines, des castels, des cours plénières sous le gonfanon mi-parti d'Angleterre et de Normandie. Le Périgord et le Languedoc ne souhaitaient aucun secours étranger; placés au sein des provinces et comme entourés d'une ceinture de châteaux crénelés, ils croyaient à la puissance de leur vieille épée pour le jour où cette jacquerie de Paris serait réprimée. Au midi, Marseille et Toulon étaient comme à la face des flottes anglaises, qui offraient appui, protection, du pain surtout, dans ce terrible blocus fatalement destiné à affamer la populace. A tout ce peuple, l'idée de l'étranger ne se présentait pas sous l'aspect du désordre, de l'invasion ou de la trahison.

La France, après le 2 juin, aux yeux d'un observateur politique, offrait le spectacle d'une dissolution, avec le fédéralisme des provinces et cette guerre civile en présence de l'étranger. Jamais, depuis les projets odieux des huguenots sous Richelieu, la patrie n'avait été plus profondément menacée d'une dislocation province par province, car le fédéralisme n'était que cela. La convention seule ne désespéra pas de la chose publique et dès ce moment commence ce système d'énergie, qui renoua la chaîne de fer qui liait les provinces à Paris depuis Louis XIV, pour maintenir l'intégralité et la nationalité de la France. La mesure violente qui suspendit la constitution de 1793 jusqu'à la paix, au profit d'un comité de salut public, créait la dictature, et cette dictature, pour se rendre présente partout, désigna les représentants en mission, afin de centraliser encore l'action gouvernementale [1]. Les

[1] Il ne faut que lire, pour se convaincre de cette terrible bonne foi, la correspon-

légats du pape au moyen âge, ces hommes d'intelligence et de fermeté devant lesquels les populations tremblantes s'agenouillaient ; ces légats qui, pour maintenir l'unité chrétienne et protéger les croyances et les mœurs du peuple, jetaient l'interdit sur les villes, ordonnaient les croisades, proscrivaient l'hérésie, peuvent seuls être comparés à ces terribles représentants de la souveraineté populaire ? Ils ont la même foi dans leur pouvoir, la même puissance dans leur commandement; cherchez rarement chez eux des passions sordides, la cupidité, la corruption, il n'y en a pas !

Un seul fanatisme les pousse, les presse avec une main de fer ; ils rêvent la république, l'égalité, le triomphe d'une démocratie de nivellement. En vain on fait appel à leurs sentiments les plus doux ; ici, ils disent des paroles d'amour à la jeune fille de celui qu'ils livreront à la guillotine quelques instants après, et qui sourit, enfant qu'elle est,

dance de ces représentants. M. Lalande possède encore quelques-uns de ces autographes curieux.

« Metz, le 11 floréal, l'an II de la république française une et indivisible.

» Duquesnoy à son collègue Le Bon.

» Frère, je profite du peu de temps que j'aurai avant le grand bal qui ne tardera pas à se donner, pour faire ma tournée dans les nouveaux parages que je suis chargé de surveiller ; on n'a pris, jusqu'à présent, que des demi-mesures, mais sois persuadé que j'en vais prendre de vigoureuses, et que celui qui viendra me relever n'aura plus grand'chose à faire.

» Je t'informerai de temps en temps de mes opérations tant civiles que militaires; tu voudras bien, de ton côté, me mettre au courant des tiennes ; tu voudras bien aussi, aussitôt la présente reçue, me faire passer la chanson dont voici quelques mots dont je me rappelle :

Quand vous verrez les blés renaître,
Que vous verrez la vigne en fleur, etc.

» Elle me servira à défanatiser les bons habitants de ce pays. Je suis très-pressé.

» Salut et fraternité,

» Duquesnoy.

» Bien des choses à ta femme et à tous nos amis. »

« Amiens, ce 18 août de l'an II° de la république française.

» Bonjour, ma bonne amie ; tu seras surprise, sans doute, de recevoir encore cette lettre d'Amiens ; nous partons en ce moment pour Montdidier. Mais hier un gros accapareur, que nous avons disposé pour la guillotine, nous a retenus ici. Adresse-moi tes lettres à Abbeville, jusqu'à nouvel avertissement : nous y serons mardi. Je t'embrasse de tout mon cœur et suis pour la vie ton bon ami.

» Joseph Le Bon.

» J'embrasse Abraham et la cousine. Salut à nos connaissances. »

« Neuville-la-Liberté, le 8 juin de l'an IV° de la révolution.

» Je prends la plume; mais, en vérité, je devrais bien plutôt la quitter. Pour

devant ces cœurs de bronze. On veut les entourer de fleurs, dans les bals, jetées à leurs pieds pour adoucir ces caractères indomptables ; jeunes hommes, ils viennent à ces fêtes, ils se parent de rubans; mais quand le bal est fini, quand les mille bougies s'éteignent, alors ils redeviennent fanatiques, austères, terribles proconsuls ; le tribunal ne désemplit pas; le couteau frappe, puis frappe encore dans son horrible retentissement; le commerçant c'est l'accapareur, le riche l'aristocrate, le noble l'émigré, le prêtre le fanatique. Dans leurs théories pour régénérer une nation, il faut d'abondantes saignées. Quand tout conspire contre un ordre de choses qui bouleverse les mœurs d'un peuple, d'épouvantables sacrifices peuvent seuls comprimer les oppositions qui viennent de tous côtés.

Leur correspondance avec le comité de salut public respire une joie enthousiaste, quand ils ont dignement rempli les missions. Cette énergie sauvage, sanguinaire, n'est pas un jeu, un argot de peuple pour le tromper ; non, ils croient ce qu'ils disent, comme le croyaient les anabaptistes, les saints de Cromwell ; ils ne s'arrêtent pas devant

m'entretenir avec toi, ma chère amie, il faudrait que je pusse le faire à loisir, et de longtemps encore je ne serai libre. Toutefois, une idée me console et m'encourage, c'est surtout en remplissant fidèlement mes devoirs et en leur sacrifiant même mon plus doux plaisir, que je me rendrai d'autant plus digne de ton amitié. Persiste dans tes généreux sentiments, aimable cousine ; ceux que tu as su m'inspirer pour toi ne feront qu'ajouter à mon zèle et à mon ardeur patriotique.

» Je n'ai rien vu des angéliques épîtres, et il m'est impossible de te donner aucune nouvelle à ce sujet. D'ailleurs, voici presque huit jours que je n'ai été à Arras; je crains bien qu'à ma première apparition chez nous je n'aie quelques difficultés avec ma mère ; tu sais qu'elle devait m'acheter un habit, mais sans dire gare, ne s'est-elle pas avisée de m'acheter un habit de très-fin drap, une veste de soie et une culotte de même étoffe ! Dans le premier moment, quoique tout interdit, je n'ai pas cru devoir la brusquer sur une emplette faite. J'ai consenti à ce qu'on me prît mesure, mais tu m'en croiras si tu veux, voilà dix nuits que je ne dors presque point à cause de ce malheureux habillement. Moi, philosophe, ami de l'humanité, me couvrir si richement, tandis que des milliers de mes semblables meurent de faim sous de tristes haillons! Comment, avec tout cet éclat, me transporter à l'avenir dans leurs chaumières pour les consoler de leurs infortunes ? Comment plaider encore la cause du pauvre ? Comment m'élever contre les vols des riches, en imitant leur luxe et leur somptuosité ? Comment, etc., etc. Toutes ces idées me poursuivent sans cesse, et, je pense, avec raison. Mon âme serait un jour dévorée de mille remords si je passais outre et si j'avais la faiblesse de condescendre à la bonté peu éclairée d'une mère. Je suis donc résolu de lui écrire, pour l'engager à céder à Henri l'équipement qu'elle me destinait. Reste à savoir comment elle prendra la chose...

» A revoir, ma chère, je suis toujours le même.

» Joseph LE BON. »

les obstacles : une ville est rebelle, elle ne doit plus avoir de nom ; un pays est en armes, que la charrue passe sur ses villages en feu ; du sang, du feu, qu'est-ce que cela quand les imaginations sont ardentes, fanatisées ? Quand ces hommes mêmes ne sont plus en présence de leurs doctrines brûlantes, ils redeviennent doux, humains, honorables, dans leur famille, polis souvent de mœurs et de manières. Jugeons-les donc avec les tendances et les passions de cette époque : le fanatisme des idées explique tant de choses en histoire !

La convention était devenue plus forte, plus unie, après le mouvement qui la débarrassait des faiseurs de phrases et amateurs de légalité. En révolution, faire de la justice, de la modération, c'est se perdre ; les hommes d'action ont toujours une supériorité sur les hommes de paroles. Les girondins empêchaient le développement naturel, énergique des mesures de salut public, et dès lors certaines grandes théories furent posées. Il fut établi par l'organe de M. Barère de Vieuzac [1], dans un langage de formes excellentes, fermes et précises, que la république était créancière de tous les citoyens, et pouvait exiger d'eux toutes les forces de la nature : aux uns elle pouvait demander la vie, aux autres la fortune ; tous devaient travailler pour le salut public dans la mesure de leurs moyens ; et cette réquisition universelle se résumait par des décrets positifs [2] : une levée

[1] Bertrand Barère de Vieuzac était né à Tarbes le 10 septembre 1755 ; d'abord avocat au parlement de Toulouse, puis à Tarbes, il devint conseiller de la sénéchaussée du Bigorre, qui le députa aux états généraux.

[2] Voici les titres de quelques décrets après le 2 juin :

3 juin 1793. Décret relatif à la fouille du salpêtre pendant la guerre.

6. Décret relatif à la fabrication de 1,200 millions d'assignats.

10. Décret relatif au mode de vente du mobilier du garde-meuble et de la ci-devant liste civile.

10. Décret portant règlement sur la régie des poudres et salpêtres.

16. Décret relatif au jugement et punition des Français ou étrangers convaincus d'espionnage.

21. Décret qui déclare que l'emprunt forcé d'un milliard ne sera point fait sur les propriétés et les capitaux, mais sur les revenus.

25. Décret relatif à la formation d'un quatre-vingt-septième département, sous la dénomination de *département de Vaucluse*.

1er juillet. Décret concernant les salpêtrières et autres fabricants de salpêtre.

26. Décret contre les accapareurs.

31. Décret relatif à une nouvelle organisation du tribunal extraordinaire et révolutionnaire.

2 août. Décret contenant différentes mesures de sûreté publique.

générale de tous les jeunes hommes capables de porter les armes, l'emprunt de 1,000,000,000 sur les riches, la confiscation de tous les chevaux de luxe, 1,200 millions d'assignats au cours forcé sous peine de mort, la proscription des émigrés, des prêtres, le jugement de Marie-Antoinette, l'exil de tous les Bourbons, sans en excepter le duc d'Orléans. Les décrets ne parlent plus que de poudre, de salpêtre, d'ateliers d'armes ; et avec cela l'action terrible du tribunal révolutionnaire promène ses tombereaux.

C'est une situation violente, mais forte, une société en état de nature, qui frappe dans toute sa rage et sa liberté ; et ce n'est pas sans motif que cette république se reproduit sous l'image d'Hercule !

Avec ces principes d'oppression pour les riches, les élégants, les musqués, la convention déclare que la république bienfaisante doit des secours aux femmes, aux vieillards, aux enfants ; elle leur distribue des assignats. On a formé des bataillons de sans-culottes à l'intérieur ; le pauvre est payé quand il assiste à sa section, aux séances de la convention nationale, comme lorsqu'il forge des piques, des haches, des armes pour le combat. La multitude s'accoutume à cette agitation fébrile de la place publique : depuis les journées de septembre que lui fait un peu plus ou un peu moins de sang ? La sainte guillotine est en permanence, et on court la voir par désœuvrement, comme un spectacle ; il y a des gens qui en ont besoin pour se distraire, et quand la fournée est grande, ils en reviennent fort satisfaits; d'ailleurs n'a-t-on pas souvent sur la fatale charrette des parents, des amis ? et l'on désire raconter le soir, à son souper, s'ils sont bien morts. Chacun est pris d'une sorte d'indifférence : on se familiarise avec la mort, comme le fossoyeur des cimetières, le médecin sur le cadavre qu'il dissèque ; on veut voir sourire les têtes, on veut épier leurs derniers grincements de dents.

La société était sous l'empire de cette fatale parole des trépassés : *Hodie mihi, cras tibi;* on vivait au jour le jour, les liens de famille

16. Décret relatif à la levée du peuple français en masse contre les ennemis de la France.

31. Décret relatif aux poudres et salpêtres.

3 septembre. Décret qui établit un emprunt forcé.

17. Décret relatif aux gens suspects.

21. Décret relatif aux poudres et salpêtres.

28. Décret qui ordonne la fabrication de 2 milliards en assignats.

étaient complétement relâchés, comme ceux de la propriété. Dans ce bouleversement des mœurs domestiques, la loi ne voit qu'un nouveau sacrifice à la patrie qui est tout : loin de protéger le mariage, lien impuissant quelquefois, on donnait une prime aux filles mères, la république allaitait leurs enfants, et, par contraire, on engageait les prêtres au mariage pour flétrir la pureté de la religion ; la faculté du testament était abolie pour le père et le collatéral même ; les biens étaient également partagés entre tous ; l'autorité paternelle finissait à dix-huit ans ; le fils soldat était complétement émancipé ; on ne voulait pas de la loi agraire ouvertement, mais on y arrivait peu à peu et moralement par le pillage des riches, des marchands, et l'égalité des partages.

Et à côté de cette déplorable action sur le riche, on élevait le pauvre tant qu'on pouvait par une participation politique aux clubs et aux lois d'égalité. Les anciens rois n'avaient foi pour les grandes choses que dans les gentilshommes ; la convention, pour préparer d'énergiques résistances, recourut au peuple ; et sans prétendre justifier les moyens extrêmes, on peut dire que ces deux pouvoirs eurent également raison ; car dans les extrémités seulement se trouvent les choses courageuses d'honneur, de gloire et de dévouement, les sacrifices et l'héroïsme ; la bourgeoisie honnête, paisible, se fût reposée tranquille dans les périls de la patrie, et si la fatalité avait abaissé la capitale devant l'étranger, elle aurait pris ce malheur en patience, surtout si l'ennemi avait beaucoup acheté, beaucoup dépensé, et grandi la splendeur de ses richesses. Avec les gentilshommes et le peuple, on n'aurait pas vu cela ; les uns par honneur et orgueil de leur nom, les autres par l'exaltation de nationalité, choses qui se touchent plus qu'on ne croit, se seraient ensevelis sous les ruines des cités pour sauver la France !

CHAPITRE VI.

DESTRUCTION DU SYSTÈME COLONIAL DE LA FRANCE.

Agrandissement de l'idée de colonisation sous Louis XVI. — L'Inde.—Comptoirs. — Soulèvement des populations contre l'Angleterre. — Tippoo-Saëb. — L'île de France; — Bourbon ; — Madagascar. — Amérique. — Colonies à sucre. — Menées de l'Angleterre. — Question des esclaves. — Les mulâtres. — Les noirs. — Émancipation. — Dangers des blancs. — Les amis des noirs. — Massacres. — Les îles se tournent vers l'Angleterre. — La Méditerranée. — Les échelles du Levant. — Projets sur l'Égypte. — L'île de Corse. — Troubles. — Parti anglais. — Paoli. — Pozzo di Borgo. — Les Bonaparte. — La Corse indépendante. — — Décadence coloniale de la France. — Système anglais pour asservir les populations. — Visite des neutres. — Capture de la contrebande. — Forces navales de la France en course.

Janvier — Juin 1793.

Une des préoccupations royales de Louis XVI avait été de réparer les pertes navales que les derniers malheurs des guerres maritimes de Louis XV avaient imposées à la France. L'Angleterre, après avoir coalisé l'Europe contre la monarchie, avait stipulé, dans le traité de 1763, la cession du Canada et de la Louisiane, la démolition des ouvrages fortifiés qui défendaient Pondichéry, les comptoirs du Bengale et de la côte de Coromandel. Ce fut donc pour Louis XVI une idée fixe, un devoir impératif de la royauté, que de grandir le système colonial sur lequel reposait la marine et le commerce de la France. Durant les dernières guerres, l'éclat du pavillon blanc s'était glorieusement relevé dans l'Inde. La campagne du bailli de Suffren avait été si belle, que les comptoirs réparaient rapidement leurs pertes; jamais le commerce ne fut plus brillant que dans cette période; la compagnie des Indes fut encouragée, et la ferme volonté de Louis XVI était d'assurer, par l'agrandissement de ses escadres, la supériorité des comptoirs français. Les Anglais n'étaient pas aimés des

populations indigènes ; leur caractère froid, compassé, dominateur, blessait ces imaginations vives et indolentes à la fois, tandis que, au contraire, les Français avaient acquis une renommée de loyauté, de franchise joyeuse et indulgente, dans la presqu'île de l'Inde ; au Mysore, au royaume féerique de Golconde, dans le Carnate, le Bengale, la colonisation française avait des amis et le renom de leur gentilhommerie était parvenu à l'empire de Delhi et d'Assam.

Dans le plan de grandeur et d'avenir des établissements français de l'Inde, il se révélait surtout la pensée d'une insurrection des indigènes contre le pavillon britannique. Le comte de Vergennes jeta les yeux sur une dynastie qui avait voué une haine profonde à l'Angleterre ; elle régnait sur le Mysore, dans les pays montagneux du Carnate, au centre de la presqu'île. Cette dynastie reçut des encouragements et des ressources de la France ; le projet de Louis XVI, lorsque la révolution vint déranger toutes les idées d'avenir et de grandeur pour la monarchie, était de soulever l'Inde contre l'Angleterre par une révolte, dont Hyder-Aly [1], et après lui Tippoo-Saëb [2], auraient été la pensée et le glaive ; révolution semblable à celle qui avait privé l'Angleterre de ses vastes colonies de l'Amérique du nord. Mais, dans le désordre de toute organisation, lorsque la France était à la veille de sa décadence, qui pouvait songer encore à ces projets lointains ? On perdit de vue les relations avec Tippoo-Saëb, qui fut vaincu par l'Angleterre dans cette vigoureuse campagne de lord Cornwallis [3], où sir Arthur Wellesley, depuis duc de Wellington, commença ses premières armes.

Tippoo-Saëb venait de conclure un traité humiliant avec ses ennemis, et au moment où la guerre éclatait avec la Grande-Bretagne, qui pouvait croire encore à la puissance de nos possessions dans l'Inde ? Toutes les côtes, depuis Pondichéry jusqu'à Yanon, Karikal, Masuli-

[1] Voyez sur Hyder-Aly mon travail de *Louis XV*.

[2] Tippoo-Sultan-Behadour, né en 1749, porta d'abord le nom de Feth-Aly-Khan, et reçut celui de Tippoo-Saëb à seize ans, lorsqu'il fut nommé divan ou intendant de Bednor, par son père Hyder-Aly. Il monta sur le trône du Mysore le 7 décembre 1782.

[3] Charles, marquis, puis comte de Cornwallis, né le 31 décembre 1738, fit ses premières armes en Allemagne dans la guerre de sept ans, sous le nom de lord Broome. Nommé colonel en 1761, il entra après la mort de son père, en 1762, dans la chambre haute, puis devint aide de camp et chambellan du roi. En 1776, il partit avec son régiment pour la guerre d'Amérique, et reçut en 1786 le titre de gouverneur général du Bengale.

patam, Mahé et Surate, allaient être exposées aux coups de l'Angleterre, désormais souveraine de l'Indoustan : nul ne pouvait lui disputer désormais cet empire. Les Français n'avaient plus que des possessions précaires; les Portugais et les Hollandais isolés ne pouvaient rien par eux-mêmes, et, à voir la situation des îles de France et de Bourbon, était-il possible, sans marine, sans fortes escadres, de conserver longtemps ces riches stations sur la route de l'Inde? En vain la législative, la convention elle-même, voulaient révolutionnairement réorganiser les colonies de l'Inde : pouvait-on parler de liberté au milieu d'une population attiédie par la douceur du climat et la mollesse des habitudes? Faire de Tippoo-Saëb, au teint cuivré, sous un réseau de perles, aux vêtements de mousseline, un citoyen : c'était encore une des folies d'assemblées?

Le système d'insurrection des colonies françaises, au nord de l'Amérique, avait largement compensé les pertes que la France avait éprouvées par la cession du Canada et de la Louisane, au temps de nos malheurs et de nos épuisements. Toutefois l'habileté du cabinet britannique s'aperçut bientôt qu'en appliquant les idées d'économie politique et de philanthropie, alors en grande popularité en Europe, elle pourrait arriver à deux résultats, la chute du système colonial des Antilles et le droit de visite du pavillon.

Dans ce grand désordre d'idées du XVIIIe siècle, il s'était élevé une école pleureuse qui se lamentait sans cesse sur les douleurs de l'esclavage des noirs. Le système colonial reposait sur la division des trois castes : les blancs, les mulâtres et les nègres. Les blancs, sorte d'aristocratie et de noblesse ; les mulâtres, espèce de bourgeoisie à plusieurs degrés ; les nègres enfin, les cultivateurs comme au moyen âge. Ces distinctions n'étaient pas seulement fondées sur le préjugé, mais encore sur la politique de tout système de colonisation : le nègre était le colon romain qui cultivait la terre; un respect presque superstitieux le rattachait au blanc, dont la peau éclatante et belle brillait d'une splendeur plus vive encore sous le ciel brûlant des Antilles. Quel sang que ces créoles étiolées comme les lianes des savanes qui pendent sur les torrents ! La grâce nonchalante de Joséphine Tascher de la Pagerie, à quinze ans, quand elle épousa M. de Beauharnais, peut seule donner l'idée de cette beauté des créoles. Les mulâtres étaient la partie mauvaise de cette population des colonies ; avec la liberté, la fortune, ils gardaient quelque chose de la férocité du sang africain ; et, la ja-

lousie au cœur contre la supériorité de ces visages si blancs, si beaux, ils s'en vengeaient par l'activité, l'adresse : nul ne tirait mieux l'épée ou le pistolet qu'un mulâtre ; courageux, adroit, souvent habile et pervers d'esprit et de cœur, il était pour toute une race ce que les bâtards sont pour une famille. Cependant, tel était l'esprit de désordre du XVIII[e] siècle, qu'on avait mis plus d'un mulâtre en grand honneur, et la fortune du chevalier de Saint-George [1], sa renommée si bruyante, montrait quel pas on avait fait pour l'abolition de ce qu'on appelait un préjugé !

Les livres de l'abbé Raynal, les déclamations de Rousseau et de Marmontel, avaient eu partout un grand retentissement : on s'apitoyait d'une façon étrange sur l'esclavage des noirs, on en faisait les plus touchantes peintures, et *Paul et Virginie*, de Bernardin de Saint-Pierre, avait définitivement tourné les têtes pour les nègres, tous anges de douceur comme Domingo, bien que souvent parmi eux se trouvent et la négresse qui prépare le poison, et la sorcière qui murmure les sorts, et le nègre marron qui secoue ses chaînes sur le crâne de ses ennemis, ou qui promène la torche dans l'habitation isolée. L'Angleterre en avait tiré profit : par le dernier traité avec Tippoo-Saëb vaincu, humilié, elle pouvait considérer l'Inde comme une possession désormais acquise ; la presqu'île de l'Indoustan formait de vastes plantations de sucre, dont le produit fournirait le sucre à 75 pour 100 au-dessous du prix des Antilles : détruire la traite des noirs, c'était anéantir la culture des îles à sucre, et, par là, assurer une domination commerciale à l'Inde. Alors s'élèvent dans les trois royaumes les écoles d'abolitionistes, c'est-à-dire des adversaires les plus acharnés de la traite des nègres. Wilberforce établit que l'esclavage était contraire aux lois d'humanité, et Pitt fut loin de s'opposer au développement de cette idée qui préparait la chute de la colonisation française. Louis XVI avait émancipé politiquement les États-Unis d'Amérique ; Pitt répondait à cette provocation de la France en soulevant la ques-

[1] Le chevalier de Saint-George, né à la Guadeloupe le 25 octobre 1745, fut amené fort jeune en France par M. de Boulogne, fermier général, son père, qui l'avait eu d'une négresse. Entré fort jeune dans les mousquetaires, il devint écuyer de madame de Montesson, puis capitaine des gardes du duc d'Orléans, son ami intime. Après la révolution, ce prince l'employa dans toutes les intrigues du Palais-Royal. En 1792, ayant levé un corps de chasseurs à cheval, il en fut fait colonel, et le conduisit à l'armée de Dumouriez. Il venait d'être arrêté comme suspect.

tion de la liberté des noirs. Le résultat, d'ailleurs, de l'abolition de la traite n'était-il pas un droit de surveillance et de visite? quelles étaient les questions débattues depuis un siècle entre l'Angleterre, les neutres et la France? n'étaient-ce pas précisément le refus du droit de visite des neutres et la liberté du pavillon? Or, par le moyen de l'abolition de la traite, on arriverait successivement, comme question de police et d'humanité, au droit de visite, stipulé même comme un acte de philanthropie. L'Angleterre savait qu'il faut prendre la France par les idées ardentes, généreuses, et la pensée de l'émancipation des noirs trouvait des partisans dans le sein même de toutes les assemblées; des hommes se consacrèrent à cette idée, à ce principe, sans prendre garde si les colonies allaient périr : l'abbé Grégoire, par exemple, eut la monomanie des nègres, comme il avait eu celle des juifs sous l'ancien régime. Il existe des esprits ainsi faits, qui vivent et meurent avec une seule idée; ce que La Fontaine a parfaitement défini par le vieux rat ermite dans un vieux fromage.

La constituante commença l'œuvre de démolition pour les colonies, et, avec cet instinct désorganisateur qui la dominait, elle s'adressa précisément à la partie la plus mauvaise, la plus fatale aux colonies, les mulâtres [1] : elle les prit comme un symbole de la classe mitoyenne, et leur assura les mêmes droits qu'aux blancs. De là une des causes profondes du désordre : on jeta sous le soleil des tropiques la déclaration des droits de l'homme; les nègres, ennemis des mulâtres, prirent les armes à Saint-Domingue.

Voyez cette admirable colonie, aussi riche, aussi considérable que la France, et avec Cuba la plus riche des îles sous le vent; tout y vient en abondance comme dans la terre promise : et le sucre dans les vastes champs de cannes verdoyantes, et le cafier aux feuilles si

[1] Décret du 5 mars 1793 :

« Art. 1er. Toutes les colonies françaises sont déclarées, jusqu'à ce qu'il ait été autrement statué, comme étant en état de guerre. Il est enjoint, néanmoins, aux gouverneurs généraux et autres agents militaires, ainsi qu'aux officiers de l'administration civile, de se concerter avec les commissaires nationaux civils, et d'obéir à toutes leurs réquisitions.

Art. 2. Tous les hommes libres des colonies qui voudront prendre les armes pour la défense intérieure et extérieure des colonies sont autorisés à se réunir en légions ou compagnies franches, qui seront organisées par les gouverneurs généraux et les commissaires nationaux civils, d'après les lois existantes, auxquelles il ne pourra être dérogé. »

légères, à la noix rouge comme du corail, le cotonnier, le giroflier odorant. A Saint-Domingue, des familles françaises possédaient jusqu'à 5 millions de piastres, et les Galifay y avaient acquis une immense réputation de grandeur et de mansuétude. C'est pourtant cette admirable colonie que l'esprit révolutionnaire vient agiter jusque dans ses fondements; sous la législative, déjà les cités sont en feu, les nègres ont pris les armes contre les mulâtres : ce ne sont pas les blancs qu'ils détestent ; dans leur cœur il y a un indicible respect pour les Européens; ils aiment ces belles mains, ces teints de France, ces petits enfants qui se jouent suspendus aux lianes, cette bonne maîtresse qu'ils servent avec respect; mais le mulâtre a du sang africain comme eux; il est dur, méchant, orgueilleux, et c'est pourtant en lui que sont déposés désormais la force et le pouvoir. Son avidité prépare la révolte des noirs et la dévastation ; ils ont salué l'incendie avec un transport féroce ; les flammes sont comme des feux de joie qui les délivrent des mulâtres ; et c'est dans le but de soutenir les hommes de couleur que les commissaires Santhonax [1] et Polverel sont envoyés par l'assemblée législative. Si la convention destine une petite armée et une flotte pour les colonies, c'est toujours afin d'appuyer les hommes de couleur qui nous feront perdre Haïti; il faut proscrire les blancs comme en France on a proscrit les nobles.

A la lueur de cet incendie, la Grande-Bretagne dut applaudir : un terrible ouragan avait passé sur la vieille colonie. Saint-Domingue alors seul fournissait la France de denrées coloniales, et ses richesses étaient anéanties. Nul ordre ne pouvait désormais présider à la culture de l'île; les nègres, naturellement paresseux, n'étaient plus tenus par le devoir et le châtiment; les moulins à sucre, les vastes plantations, des bâtiments, des fermes, des habitations tombaient en poussière; et l'Inde allait gagner tout ce que les Antilles avaient perdu. Dès que la guerre fut déclarée et pour achever l'anéantissement des Antilles, de fortes escadres anglaises et des troupes de dé-

[1] Santhonax, né en 1763, était fils d'un marchand forain qui avait amassé une petite fortune; après avoir fait ses études à Bourg, puis à Paris, son père lui acheta une charge d'avocat au parlement; dès les premiers troubles de 1789, s'en étant montré le plus zélé partisan, il s'affilia aux jacobins, et se lia avec le parti de Brissot et de Condorcet, qui cherchait à faire proclamer dans les Antilles la liberté des hommes de couleur. Brissot tua nos colonies comme nos relations à l'extérieur.

barquement se portèrent sur les îles : la Martinique; la Guadeloupe furent vivement attaquées et défendues avec valeur; c'était moins la conquête qu'on avait à craindre, car elle passe, que la désorganisation complète du système colonial. Les Anglais, maîtres de l'Inde, voulaient rendre la production des Antilles impuissante pendant plusieurs années, et ils y arrivaient. D'ailleurs les colons; pressurés par les commissaires de la convention, attaqués par les hommes de couleur, tourneraient sans doute les yeux vers l'Angleterre pour lui demander appui ; des colonies sans marine et sans commerce ne pouvaient vivre, et la Grande-Bretagne offrait aux colons des débouchés et de libres relations avec l'Europe. Il se fit donc un parti anglais dans les Antilles avec la volonté de se soumettre à la Grande-Bretagne pour éviter les excès, les désordres de l'insurrection; on n'aimait pas les Anglais, la France restait toujours la patrie chérie, comme la mère commune ; mais en face de ces désolations et de ces ruines, mieux valait chercher une protection, même sous le pavillon ennemi.

Dans la première période de la révolution française, l'Angleterre conquiert ainsi plusieurs résultats d'une haute portée diplomatique pour ses colonies. Comme la France en pleine révolution ne peut plus soutenir Tippoo-Saëb, son allié, la compagnie anglaise accomplit l'œuvre de son ancienne rivalité avec la compagnie de Lorient : lord Cornwallis soumet le Mysore; les établissements français tombent en pleine dissolutions sans qu'on ait moyen de les soutenir; les escadres au pavillon tricolore ne peuvent franchir les vastes mers qu'à travers les flottes victorieuses de l'Angleterre. Les îles de France et de Bourbon se défendront-elles longtemps contre les expéditions parties du Bengale et de l'Europe? Maîtres de l'Inde, les Anglais veulent donner à ces colonies une supériorité sur les produits des Antilles; alors on jette des maximes désorganisatrices; en caressant la philanthropie pour l'abolition de la traite des noirs, on frappe le travail et les productions coloniales. La prospérité immense de Saint-Domingue donnait des jalousies à la Grande-Bretagne; on force les colons par le désespoir à recourir à la protection du pavillon britannique, en même temps que ce pavillon, naguère si abaissé par le traité de la neutralité armée, se relève pour proclamer le droit de visite; et, sous le manteau d'une idée généreuse, l'Angleterre brise l'œuvre nationale de Louis XVI et la pensée de M. de Vergennes.

Il était un vieux projet de la France digne de l'habileté politique de son cabinet : à l'époque de M. de Choiseul, lorsque la première idée de conquérir la Corse fut jetée sur le tapis, on posa en principe que la Méditerranée devait désormais former non point un lac français, comme on l'a dit depuis avec jactance, mais la mer du *pacte de famille*, entourée qu'elle est par les diverses branches de la maison de Bourbon. L'Espagne formait la tête ; sa vaste étendue de côtes depuis Gibraltar jusqu'à Barcelone et Girone, la possession de Majorque et de Minorque, lui donnaient une colossale importance ; et voilà pourquoi les Anglais avaient mis tant de prix à la domination de Gibraltar, clef militaire et magasin commercial pour leur navigation dans la Méditerranée. La France ensuite s'étendait depuis Port-Vendre jusqu'à Nice ; les États de Savoie, Gênes, la Toscane, s'étaient mis sous la protection de la neutralité, et Naples couronnait ce vaste système d'encadrement.

Aussi tout le commerce du Levant était-il dans les mains de la France : les échelles de Syrie et de la Grèce jetaient des sommes immenses dans la balance de l'industrie ; l'Asie et l'Afrique donnaient les drogues, les épiceries en échange des draps, des objets d'orfévrerie et de quincaillerie. En Syrie, à Constantinople, l'influence française était dominante, et depuis Louis XV un projet avait été sérieusement discuté au conseil. Il paraissait évident que la Russie allait s'étendre vers la Grèce et sur Constantinople ; dans cette hypothèse, on pouvait préparer pour la France la conquête de l'Égypte, cette riche terre où le gonfanon de saint Louis s'était montré ; grâce à la protection des missionnaires, à l'action chrétienne des consulats, on avait créé un parti d'émancipation en Syrie et sur le mont Liban, de sorte que la conquête de l'Égypte pourrait se mêler à la liberté des chrétiens d'Orient. Les troubles de la révolution française avaient empêché le développement de cette idée grandiose, et presque aussitôt l'Angleterre avait agi auprès de la Porte pour détruire notre importance dans le Levant ; peu à peu elle remplaçait notre pavillon naguère souverain à Constantinople et travaillait elle-même les esprits dans la Syrie par les missions anglicanes. La Méditerranée était pleine de ses flottes : ici détruisant les cales d'Afrique, là les pêcheries de corail ; son activité incessante ne laissait en repos ni la marine, ni le commerce ; elle semblait dire aux flottes : « Il est temps de se mesurer, sortez enfin de votre inaction ; » car alors elle savait bien que

les braves et habiles officiers rouges, dispersés par l'émigration, ne pouvaient prêter leur épée à la république.

Au milieu de cette vigoureuse action, qui partout amenait la chute de notre influence coloniale et maritime, l'Angleterre porta surtout son attention sur l'île de Corse, conquise depuis vingt ans à peine. Cette île si vaste, ce petit continent avait été rattaché par un bon système administratif, à ce point qu'elle ne songeait plus sous la monarchie à son indépendance. Cependant les premières étincelles de la révolution française avaient fait bouillonner toutes les têtes; en Corse, il s'éleva deux partis, avec cette empreinte énergique et sauvage de ce pays si fier, si indompté : le premier représentait la nationalité et l'indépendance corse sous Paoli [1] ; celui-là voulait séparer l'île de la France, la constituer sous une dictature républicaine que l'Angleterre prendrait sous sa protection. Paoli avait pour secrétaire et pour second le jeune Pozzo di Borgo [2], appelé depuis à un rôle politique si actif. Pozzo et Paoli réunissaient des assemblées, rédigeaient des constitutions pour donner à la Corse une véritable existence politique, et l'on conçoit qu'un pareil système devait trouver l'appui de l'Angleterre, si intéressée à frapper l'influence de la France dans la Méditerranée.

Belle position commerciale et maritime que l'île de Corse jetée comme au centre de cette mer française! Le parti de Paoli, en proclamant son indépendance, détruisait nécessairement l'œuvre de la France. A côté de l'influence immense de Paoli, commençaient à grandir les destinées des Bonaparte; cette race sans doute ne pouvait se comparer au vieux protecteur de la Corse : petits gentilshommes d'Ajaccio, les Bonaparte devaient leur situation à leurs bons rapports avec la cour de Louis XVI, qui s'attirait par des positions et des places la noblesse du second rang en Corse. En 1789, Napoléon Bonaparte était officier d'artillerie ; sa sœur Annonciata entrait à Saint-Cyr ; Joseph, l'aîné, sollicitait une place dans les intendances ou les commissariats. Tous ces liens devaient les rattacher à la nouvelle patrie. Quand donc la révolution éclata, les Bonaparte, adoptant avec ardeur les opinions nouvelles, se placèrent en opposition au parti qui

[1] J'ai donné une notice sur Paoli, dans mon *Louis XV*.

[2] La carrière de M. Pozzo di Borgo est des plus curieuses et des plus importantes, je l'ai fait connaître dans la *Revue des deux Mondes*.

proclamait l'indépendance de la patrie corse. Un moment Bonaparte avait voulu marcher avec Paoli ; il se jeta plus tard avec Salicetti dans le parti jacobin. Les Bonaparte furent proscrits par l'assemblée du peuple ; Paoli, tout rempli des idées de Rousseau, déclara l'indépendance et la souveraineté nationale contre les décrets mêmes de la convention, et la Corse fut un moment perdue pour la France. Lorsque les grandes escadres au pavillon tricolore paraîtraient devant Ajaccio, lorsque le peuple des villes, secondé par les Bonaparte, se montrerait ardent, implacable, que ferait nécessairement Paoli ? Pourrait-il se soutenir par ses propres forces ? et n'était-il pas nécessairement entraîné vers l'Angleterre ?

Cette domination arriva. Le cabinet britannique attendait depuis longtemps l'occasion de détacher la Corse de la France, et lorsque l'assemblée se sépara des décrets de la convention, lorsque Paoli, de concert avec Pozzo di Borgo, promulgua la constitution nationale, il dut immédiatement se mettre en rapport avec l'escadre anglaise, et placer sa consulte sous la protection de S. M. le roi d'Angleterre ; ainsi, je le répète, l'île fut momentanément perdue pour la France [1]. Avec les idées d'émancipation, le système des colonisations méditerranéennes était entamé : plus de pêcheries à la côte pour le corail, plus de comptoirs dans le Levant, aucune influence en Syrie, car l'action politique et commerciale s'unissait là aux idées chrétiennes, à la protection du saint sépulcre, au souvenir des croisades, à saint Louis, à François Ier, à Louis XIV ; et alors la philosophie était si loin de ces idées ! La grandeur de la France était si mêlée aux émotions catholiques, que la prépondérance du pays se rattachait à de simples établissements, au saint sépulcre, à un épiscopat français, à des missionnaires dans le Levant.

L'Angleterre profitait de l'état violent d'hostilité que créait partout la révolution française, pour faire constater d'une manière étrange et fatale les principes qu'elle avait soutenus comme la base de son droit maritime. Sa première sollicitude avait poursuivi le traité de la neutralité armée et de l'indépendance du pavillon. Catherine II, la protectrice de la ligue maritime, pour complaire au cabinet britan-

[1] J'aimais beaucoup à mettre le comte Pozzo di Borgo sur le premier temps de la Corse ; alors son front s'illuminait d'énergie et de jeunesse, et lui qui contait si bien devenait alors admirable.

nique, révoquait ou suspendait le traité sur le privilége des neutres; l'amirauté ne s'arrêta pas à la proclamation du droit de visite, elle en poursuivit encore les conséquences.

La protection des neutres ne peut jamais s'étendre aux marchandises de contrebande. Lorsque le blocus d'un port ou d'une côte est signifié aux puissances, dans les limites strictement désignées, les marchandises de contrebande sont toutes celles qui peuvent servir à l'ennemi pour l'attaque ou la défense, poudre de guerre, munitions, armes. En temps régulier, ces principes étaient admis avec rigueur et dans les termes précis. L'Angleterre posa des maximes bien plus absolues : la contrebande de guerre dut s'étendre aux vivres, au blé. Comme si l'Angleterre avait voulu affamer la France, elle défendit toute espèce de transport de substances et de grains pour les ports de la république; et, abusant plus fièrement encore du droit de blocus, elle ne l'appliqua pas seulement à un port déterminé, mais à toutes les côtes de la France. Ainsi trois principes : 1° droit de visite des neutres; 2° blocus de toutes les côtes et ports de France; 3° extension de la contrebande à toutes les subsistances, au blé, aux légumes, aux bois même; tels étaient les trois principes dont l'Angleterre faisait ressortir un droit de confiscation absolue contre les navires qui se livraient à un trafic de denrées.

Dans la grande guerre qui allait s'engager, plusieurs puissances restaient neutres : les États-Unis d'Amérique, d'abord, qui devaient leur existence à ce roi mort sur l'échafaud. Les Américains, comme tous les peuples nouvellement nés qui veulent grandir leur importance et leurs richesses, ne tenaient pas essentiellement aux principes politiques; sans s'inquiéter de la pensée et de la forme du gouvernement en France, ils cherchaient à exploiter la situation au profit de leur commerce. Leurs navires agiles, au pavillon étoilé, parcouraient toutes les mers, et venaient alimenter de coton, de denrées coloniales, les ports de France, presque tous bloqués par les escadres anglaises. A l'aspect de ce développement considérable que prenait le commerce des Américains, l'amirauté s'inquiéta; la guerre allait donc jeter tout le cabotage dans les mains des neutres, et ce fut pour l'empêcher que l'Angleterre déclara le blocus des côtes de France; les navires danois, suédois, chargés de blé, de fer, destinés pour la France, furent arrêtés et saisis comme ceux de l'ennemi même. L'Angleterre, menacée dans ses intérêts, dans sa prépondérance, ne ménagea rien pour l'im-

mense proclamation de ses droits, et pour obtenir la confirmation des principes posés par Cromwell dans l'acte de navigation. L'habileté de ce cabinet consiste à profiter de toutes les circonstances exceptionnelles, afin d'arracher la reconnaissance de certains droits généraux, indispensables à sa force et à sa suprématie sur les mers, et dont elle tire ressource.

En face de ce code nouveau sur la prépondérance du pavillon, la France répondit par le développement démesuré du droit de course maritime[1]. Au temps régulier, où les grandes escadres s'engageaient à outrance, pavillon contre pavillon, le droit de course était fort limité ; mais dans la guerre violente entreprise sur une si large échelle, il devait y avoir de puissants intérêts pour étendre la course ; les armateurs durent y trouver profit, car navires russes, anglais, espagnols, sardes, napolitains, hollandais, tous étaient de bonne prise, et le gouvernement considérait comme d'utiles auxiliaires ces hardis corsaires, qui cinglaient sur de petits esquifs dans l'Océan[2]. La convention nationale donna presque le privilége de navire d'État aux lettres de marque sous pavillon tricolore à Brest, à Bordeaux, à Dunkerque ; les intrépides marins allaient se jouer avec les beaux vaisseaux, et revenaient avec plusieurs millions de prises, dont le partage était accompli entre les officiers et les matelots par quotité de parts ; d'où résulta un désordre nouveau dans la navigation. L'Angleterre disait : « Plus de respect des neutres, blocus des côtes françaises, visite du pavillon ; toutes les fois qu'il y a marchandise de contrebande, du blé, du fer, des subsistances, arrêtez le navire et il est de bonne prise. » La France répondait par les armements multipliés en course, et ces armements presque sans responsabilité introduisaient un système de vol sur la mer. Qui pouvait répondre de cette espèce de pirates sous lettres de marque ? Ces équipages étaient formés à la hâte par d'anciens chefs de timonerie; on s'embarquait pêle-mêle, comme lorsque

[1] Décret du 31 janvier 1793. — Art. 1er. Les citoyens français pourront armer en course. Art. 2. Le ministre de la marine, pour accélérer les armements en course ; s'ils ont lieu, délivrera des lettres de marque ou permissions en blanc, d'armer et courir sur les ennemis de la république.

[2] Décret du 2 février 1793. — La convention nationale décrète qu'il sera accordé des primes et des récompenses aux corsaires qui ramèneront dans les ports de la république, des bâtiments ennemis chargés de subsistances, et charge son comité de commerce de lui présenter sans délai un projet de décret qui en règle le mode et la qualité des navires.

la régence d'Alger armait les galères. D'où étaient ces hommes? on l'ignorait; pourvu qu'ils pussent manier la hache d'abordage ou diriger le harpon, on ne leur demandait pas d'autre moralité; les navires qu'ils montaient, petits bricks, frêles goëlettes, frégates rasées, portaient les noms terribles de *Sans-Culottes,* de *la Montagne,* de *Brutus,* de *Cassius;* échappant aux formidables croisières, se jouant des tempêtes, ils s'attachaient aux vaisseaux de la compagnie des Indes; ils leur jetaient le grappin de fer, comme la dent du requin sur les membres du matelot, et puis ils s'en revenaient vendre ces prises dans les ports de France ou d'Amérique. La convention encourageait ce pillage autorisé par le droit de la guerre, et les décrets exemptaient de la conscription maritime ceux de ces équipages qui se distinguaient le plus dans la course; aussi les Anglais se montraient impitoyables pour eux; s'ils traitaient avec égard les officiers des navires de guerre tombés dans leurs mains, ils entassaient pêle-mêle sur des pontons les hardis aventuriers qui rappelaient Jean Bart et les intrépides Dunkerquois.

Il était difficile, une fois la guerre déclarée avec la Grande-Bretagne, d'éviter les engagements entre les escadres de premier ordre[1].

[1] *Forces maritimes des États de l'Europe. Janvier* 1793.

« Les forces maritimes de l'Espagne étaient de 72 vaisseaux de ligne, depuis 112 jusqu'à 58 canons; 41 frégates et 109 bâtiments de toutes grandeurs; le tout armée de 10,000 canons et monté par 50,000 matelots.

» Celles du Portugal, de 10 vaisseaux de ligne de 80 à 58 canons, 14 frégates et 20 autres bâtiments, le tout armé de 2,000 canons et monté par 20,000 matelots.

» Naples comptait 10 vaisseaux de ligne, depuis 74 jusqu'à 50 canons; 10 frégates, 12 chebecs, le tout armé de 1,000 canons et monté par 5,000 matelots.

» Venise possédait 80 vaisseaux grands et petits.

» Les forces navales de la Porte s'élevaient à 80 vaisseaux, depuis 74 jusqu'à 50 canons, armés de 8,000 canons et montés par 50,000 matelots.

» La Hollande avait 87 vaisseaux, depuis 74 jusqu'à 56 canons, 48 frégates et 100 autres bâtiments de toute grandeur, 6,300 canons et 15,000 matelots.

» Les forces maritimes du Danemarck consistaient en 38 vaisseaux, depuis 90 jusqu'à 50 canons, 20 frégates, outre 60 bâtiments, chebecs et cutters, armés de 3,000 canons et montés par 12,000 matelots.

» Celles de la Suède en 37 vaisseaux de ligne de 74 à 50 canons, 12 frégates et 40 galères; 3,000 canons et 18,900 matelots.

» La Russie comptait 67 vaisseaux de ligne, de 110 à 66 canons, 36 frégates et 700 autres bâtiments de toutes grandeurs, armés de 9,000 canons et montés par 21,000 matelots.

» Les forces maritimes de la Grande-Bretagne étaient de 661 navires, dont 171 de ligne, 210 frégates, et 256 sloops.

» Au moment de la révolution, la France occupait pour le commerce des îles de

La prévoyance de Louis XVI et de M. de Vergennes avait groupé les forces navales de la France par puissantes flottes réunies dans les deux ports principaux qui commandaient l'Océan et la Méditerranée, Toulon et Brest. Toulon, le seul port de guerre au midi de la monarchie, était, on pouvait dire, l'objet de la prédilection la plus attentive du département de la marine ; l'arsenal, les forts, les vastes magasins, tout était surveillé, agrandi, de manière à ce que dix vaisseaux de ligne pussent passer, dans l'espace de vingt jours, de l'état de désarmement à l'armement le plus complet. La république avait hérité de ce beau matériel, et lorsque la tête de Louis XVI tomba sur l'échafaud, 33 vaisseaux de ligne étaient dans le port de Toulon. Brest, à la rade non moins vaste, mieux abritée dans le goulet que ferme la mer ; était aussi une des espérances de la marine ; la république comptait là vingt-cinq vaisseaux de ligne, tout prêts à prendre le vent. Comme ports militaires de seconde ligne, on pouvait compter Rochefort, la Rochelle, et si l'on parvenait à terminer les dernières jetées de Cherbourg, la création de Louis XVI, on pouvait avoir un système d'armée navale enlaçant toutes les côtes de la Grande-Bretagne.

Ces flottes devaient nécessairement prendre l'initiative contre le pavillon britannique pour essayer quelques coups de force. Les récentes victoires obtenues sur les armées de la coalition enflaient le cœur de tous ces hommes d'audace qui menaient avec vigueur le gouvernement de la république : n'était-ce pas à la hardiesse qu'on devait les premiers succès, les héroïques victoires sur le Rhin et dans la Belgique? Ce que la valeur avait pu sur le sol, l'intrépidité l'obtiendrait sur les flots plus capricieux de l'Océan. Ces flots s'abaisseraient devant la fortune de la république : Rome avait voulu vaincre Carthage, et Rome avait vaincu. Puis il y avait des motifs de conservation pour les colonies et les établissements de l'Inde qui exigeaient l'emploi immédiat des escadres. Si les flottes ne sortaient pas des ports, les Anglais allaient donc se poser en maîtres de toutes les

l'Amérique et des côtes d'Afrique, 700 bâtiments de 250,000 tonneaux. Pour celui d'Asie, 59 bâtiments de 26,267 tonneaux. Pour les pêches de la morue, à Terre-Neuve, 372, jaugeant 41,711 tonneaux. Pour celles du hareng et du marquereau, 700 bâtiments de 14,000 tonneaux. Pour celle de la baleine, à Dunkerque, 15 bâtiments, jaugeant 3,696 tonneaux.

» Nos forces maritimes consistaient, en 1789, en 81 vaisseaux de ligne, depuis 118 jusqu'à 64 canons, 69 frégates et 141 bâtiments, tels que corvettes, flûtes, avisos, etc., etc., le tout armé de 14,000 pièces de canon, et monté par 78,000 matelots.

mers et assiéger les colonies, privées de tout secours de la métropole? Les colons pourraient tristement renier cette mère patrie si ingrate qui les abandonnait aux ennemis; il n'y a pas de colonies sans flottes, pas de grand système d'établissement sans une force navale qui les protége. Ajoutez ensuite l'impérieuse nécessité de préparer l'arrivage des grains dans un pays affamé : la France manquait de blé; le système adopté par l'Angleterre enlaçait les provinces de France, car les neutres chargés de grains étaient saisis à l'entrée des ports avec une inflexible sévérité; il fallait donc ouvrir un passage à ces navires, comme dans une ville assiégée il faut faire une trouée pour favoriser un ravitaillement; les flottes républicaines avaient cette destination avec un blanc seing pour tout risquer; les commissaires de la convention allaient monter les navires, presser leur ardeur patriotique comme ils l'avaient fait aux armées.

Les forces navales qui bloquaient les côtes de la république étaient immenses et chaque jour allaient s'agrandir encore; préparée depuis trois ans à une guerre imminente, l'Angleterre avait divisé ses ressources en deux grandes destinations : l'une active et qui avait pour but la conquête des colonies de l'Amérique et de l'Inde; l'autre surveillante et dont l'objet était d'attaquer les ports de France, de détruire ses établissements de la Méditerranée, des mers du Levant et des côtes d'Afrique. A cet effet, un vote de 45,000 matelots fut ajouté par le parlement à toutes les forces déjà levées; les amiraux Howe et Hood déployèrent leur pavillon, l'un sur l'Océan, l'autre sur la Méditerranée, avec des flottes plus considérables et surtout plus habituées aux grandes mers que les divisions françaises. Des expéditions navales se dirigèrent aussi vers les colonies lointaines.

Dans cet effort de l'Angleterre pour acquérir la supériorité de son pavillon, elle obtenait un premier résultat: c'était de voir d'actifs auxiliaires combattre pour la même cause sous sa puissante protection; l'*armada* espagnole d'abord, avec ses vieux et gros vaisseaux qui dataient du règne de Charles III, et l'escadre hollandaise, naguère rivale des Anglais. Enfin Catherine II annonçait l'apparition de sa flotte, qui, de la Baltique, s'avançait vers l'Océan et la Méditerranée; de cette manière, la révolution française bouleversait toutes les anciennes idées diplomatiques de l'Europe, et la ligue des pavillons contre l'influence anglaise, qui avait fait l'objet des veilles attentives de M. de Vergennes. Pendant dix ans, le traité de la neutralité armée

avait été comme le droit public de l'Europe ; la Russie, le Danemarck, la Suède, la Hollande, s'étaient unis dans un même système contre la Grande-Bretagne ; aujourd'hui ces pavillons allaient lui servir d'auxiliaires, et le pacte maritime était brisé comme le pacte de famille. Le premier effet de la révolution française était de donner à l'Angleterre une immense supériorité sur l'Inde, de détruire la colonisation des Antilles, et d'assurer enfin une prépondérance continentale incontestable au cabinet de Saint-James. Cette habitude des nations de marcher constamment avec l'Angleterre, de recevoir des subsides de son habile diplomatie, donnait à cette dernière cette force morale que Richelieu avait créée partout au profit de la France sur le continent.

Le dessein de l'Angleterre était maintenant visible dans cette violente guerre qui agitait l'Europe. La France avait de vieux alliés sur le continent : eh bien ! ils étaient soulevés en armes contre elle ; l'Angleterre, placée à la tête de la ligue, concentrait toutes les forces dans ses mains comme puissance directrice, prépondérante. Quelques neutres voulaient rester spectateurs impartiaux et maintenir leurs priviléges : l'Angleterre les violentait pour soumettre leur pavillon au droit de visite, déclarer la France entière en état de blocus, et proclamer contrebande de guerre les choses les plus simples, les plus usuelles ; de ses yeux ardents, elle convoitait les magnifiques flottes de la république ; vingt-cinq vaisseaux dans le port de Brest, trente-trois dans la rade de Toulon ; les deux amiraux Howe[1] et Hood[2] étaient là en surveillance attentive devant les rades : au premier signal la destruction commencerait. La politique de l'Angleterre est de ne jamais souffrir qu'une puissance maritime puisse s'élever à un tel degré de forces et de moyens, qu'elle soit capable de lui disputer l'empire de la mer ; et la France eût osé vigoureusement la lutte, si le

[1] Richard Howe, né en 1722, entra dans la marine à 14 ans; en 1746; il fut nommé capitaine de vaisseau, contre-amiral en 1770, et vice-amiral en 1776. Il fit en cette qualité la guerre d'Amérique, où il eut le comte d'Estaing pour adversaire. Créé, après la paix de 1783, premier lord de l'amirauté, il quitta cette place en 1788, et fut élevé au rang de comte de la Grande-Bretagne.

[2] Samuel Hood, né dans le comté de Sommerset en 1735, s'embarqua très-jeune comme aspirant à bord d'un vaisseau de l'État, et à la guerre de sept ans il était capitaine. Dès 1780, il fut nommé baronnet et amiral, et reçut le titre de pair d'Irlande après la paix de 1783; en 1784, la ville de Westminster le nomma son député au parlement, et en 1788 il fut fait premier lord de l'amirauté.

système de Louis XVI s'était pleinement développé, car de magnifiques résultats avaient été obtenus.

La marine de Louis XVI brisée, quelle puissance pourrait lutter avec l'Angleterre? serait-ce l'Espagne avec ses vaisseaux lourds, pesants et mauvais manœuvriers, souvenir de l'*armada* de Philippe II? La flotte espagnole serait un admirable appui pour la France, mais engager seule le combat contre l'Angleterre, ce n'était pas possible. Était-ce la Hollande? sa force n'était pas au delà d'un septième des escadres anglaises. La Russie avait un plus grand nombre de vaisseaux sans doute, mais une mauvaise marine, incapable de tenir tête aux escadres de Portsmouth et de Plymouth. La flotte danoise était une proie que l'Angleterre se réservait pour l'avenir, depuis que les négociations avaient échoué auprès de cette cour pour obtenir son assentiment à la guerre; et cette résistance, l'Angleterre ne l'oublierait pas. Sa politique se résuma dès lors en ces deux points : détruire les colonies et la marine de la France. Elle se dit : « Comme cette nation peut seule me disputer la prépondérance navale, mon intérêt commande de la détruire! »

CHAPITRE VII.

DÉVELOPPEMENT DE L'INVASION.

La coalition contre la France. — Souvenir du ministère whig de la reine Anne contre Louis XIV. — Plan des alliés. — Les Autrichiens veulent assurer une meilleure frontière aux Pays-Bas et reprendre l'Alsace. — Les Anglais. — Dunkerque. — Projets des Prussiens sur Mayence. — Progrès des armées. — Conférences diplomatiques. — Prise de Valenciennes ; — de Condé.— Mécontentement des Prussiens. — Leurs premiers rapports avec les républicains. — Espérance des troubles intérieurs. — Intelligence de l'étranger. — Troubles du Calvados. — Négociations avec le duc d'York. — La Vendée. — Les Russes. — Les Anglais. — Lyon. — Les Autrichiens. — Les Sardes. — Toulon. — Les Anglais. — Diplomatie de la coalition ; — à Stockholm ; — à Copenhague. — Les Prussiens après la prise de Mayence. — Efforts de l'Angleterre pour les retenir dans la coalition.

Avril — Août 1793.

Ce n'était pas la première fois, dans son histoire, que la France se trouvait en butte à une coalition formidable, qui faisait éclater le tonnerre de son artillerie sur toutes les frontières. Quand la monarchie de Louis XIV s'éleva au plus haut point de grandeur et d'unité, le ministère whig de la reine Anne réunit les forces de l'Europe sous Marlborough et le prince Eugène, et 280,000 étrangers menacèrent nos frontières du nord au midi, tandis que des partis ennemis venaient insulter la vieillesse du roi jusque dans le palais de Versailles. Il se fit alors un splendide mouvement de noblesse et de gentilhommerie : tous abandonnaient leur manoir pour courir aux champs de guerre [1] ; les débris du parti calviniste se mirent en rapport avec l'étranger comme toujours depuis Henri IV et Richelieu ; la victoire revint à notre drapeau, et la diplomatie acheva ce que les armées avaient commencé. Sous Louis XV, une coalition nouvelle et non moins formidable vint creuser son cercueil dans les plaines de Fontenoy, véritable bataille de gentilshommes où l'on se

[1] Voyez mon travail sur *Louis XIV*.

saluait de l'épée, dernier reflet de l'esprit de chevalerie, belle lice pour les mousquetaires, les chevau-légers, caracolant au milieu de la formidable artillerie. Maintenant une autre force de la nationalité française, le peuple, était aussi vigoureusement attaquée. La noblesse avait été magnifique de grandeur et de dévouement, la démocratie devait avoir son tour, car peuple et gentilshommes avaient également au cœur le principe des belles choses, courage, patriotisme, générosité, désintéressement.

Les forces de la coalition pouvaient se résumer spécialement en trois grandes masses, qui seules en dominaient l'esprit : l'une dirigée par les instructions venues de la cour de Vienne, l'autre par celles de la cour de Berlin, la troisième enfin, la plus puissante, venant de Londres, dont le cabinet était absolument conduit par la haute habileté de M. Pitt. Certes, si par son génie M. Pitt était bien au-dessus du ministère whig de la reine Anne, le prince de Cobourg et le duc d'York pouvaient-ils jamais se comparer au prince Eugène et à Marlborough, capitainesde si grande supériorité? Tout au plus le duc d'York osait-il avoir l'orgueil et l'ambition de s'élever au niveau du duc de Cumberland, vaincu à Fontenoy.

L'Angleterre était le lien commun qui retenait toutes les puissances dans un faisceau ; tant d'intérêts divers en lutte cherchaient à s'isoler par les manifestations même publiques des généraux alliés. La bataille de Neerwinde, en délivrant les Pays-Bas, la Belgique et le Brabant, avait rendu aux Autrichiens leurs anciennes possessions ; à ce moment, la cour de Vienne, oubliant la révolution française, ne songe plus qu'à mettre en sûreté ses villes du fief de Bourgogne si profondément remuées; l'archiduc Charles, jeune et brillant officier, est nommé gouverneur général des Pays-Bas avec les pouvoirs les plus étendus; on régularise le gouvernement par des concessions de liberté politique en expulsant le jacobinisme. Enfin, comme l'expérience vient de démontrer qu'il n'y aura pas de sécurité pour les Pays-Bas, tant que la France possédera la ligne de forteresses conquise par Louis XIV, depuis Lille jusqu'à Condé et Valenciennes surtout, le prince de Cobourg reçoit l'ordre spécialement d'assiéger ces places de guerre; et d'en prendre possession au nom de l'empereur[1] : la Flandre est

[1] A peine Condé eut-il ouvert ses portes, que le prince de Cobourg donna la proclamation suivante :

« Les ville, forteresse, et district de Condé, ayant été soumis au pouvoir de

une récente conquête de Louis XIV ; acquise par la victoire, elle peut être perdue par une défaite ; il faut prendre sa revanche de la bataille de Rocroy. Ces mêmes considérations peuvent motiver la prise de possession de l'Alsace au nom de l'empereur ; ancienne annexe de l'Allemagne, elle deviendra le sujet d'une compensation avec la Bavière pour les possessions de l'Inn, que convoite l'Autriche impatiente de compléter la frontière du Tyrol. Ces instructions secrètes sont envoyées au feld-maréchal Wurmser, chargé d'agir en conséquence sur l'Alsace pour la possession de Strasbourg.

Aucune de ces démarches n'est ignorée à Berlin, où l'ancienne rivalité des deux grandes maisons allemandes n'est point effacée : on a deviné l'égoïsme de l'Autriche et l'on peut dire que le développement de la guerre prussienne n'a désormais qu'un but unique, la délivrance de Mayence et du Rhin. L'armée prussienne, pleine d'ardeur, de courage et de discipline, a balayé la rive droite ; le roi Frédéric-Guillaume a suivi ce plan avec ténacité pour conquérir tout ascendant sur la confédération ; il lui faut maintenant soumettre Mayence. C'est vers ce siége que se tournent tous ses efforts ; la ville une fois emportée, la tâche du cabinet de Berlin paraît accomplie : ira-t-il au delà du Rhin ? pourquoi ? pour rendre l'Alsace à l'Autriche, pour lui restituer la Lorraine. Ces sacrifices, qui grandiraient une puissance rivale, ne sont pas dans la politique du cabinet de Berlin. La comtesse de Lichtenau dans sa correspondance, raille déjà le roi Frédéric-Guillaume sur sa croisade chevaleresque contre des principes : qu'il prenne

l'empereur et roi par les valeureuses troupes que j'ai l'honneur de commander, je déclare par la présente proclamation que j'en prends possession au nom de S. M. I. et R., et que j'accorde à tous les habitants paisibles des pays conquis toute sûreté et toute protection. Je déclare que je n'emploierai l'autorité que j'exerce en vertu du droit de conquête, que pour maintenir l'ordre public et la sûreté des personnes et des propriétés ; et, voulant prendre les mesures nécessaires pour atteindre ces objets importants, je déclare aussi que j'entends que tous clubs et toutes assemblées non autorisés, quels qu'ils puissent être, viennent à cesser sur-le-champ, étant dans la ferme résolution de les faire dissoudre et réprimer par tous les moyens qui sont entre mes mains, et de faire punir sévèrement, militairement et exemplairement, tous ceux qui tiendraient ces assemblées ou ces clubs dans leurs domiciles, ceux qui les provoqueraient, et ceux qui y assisteraient ceux qui, de fait, ou par paroles, insulteraient ou injurieraient quelque personne que ce soit ; en un mot, tous ceux qui, d'une manière quelconque, troubleraient l'ordre ou la tranquillité publique.

» Fait à mon quartier général à Hérin, le 13 juillet 1793.

» *Signé :* Prince COBOURG, F. M.

7.

Mayence, rien de mieux, c'est un profit pour l'Allemagne; mais qu'il aille passer le Rhin pour combattre des moulins à vent, et faire les affaires de la maison d'Autriche, c'est ce que sa belle maîtresse ne comprend pas : « Le grand Frédéric prenait des provinces à l'Autriche, et vous, vous lui en donnez ; république ou royauté, que vous importe, pourvu qu'elle fasse vos affaires? »

Telle est également l'opinion de M. Lombard, le secrétaire du cabinet, qui exerce une incontestable influence sur l'esprit du roi. Tout se concentre donc autour de Mayence, investie par 44,000 hommes, et qui se défend avec un merveilleux courage. Il y a là de vieilles troupes, d'anciens régiments de France, des bataillons de nouvelles levées, et particulièrement des Marseillais du 10 août, réduits à 350 hommes. A leur tête sont les généraux Doyré, Meunier et Aubert-Dubayet ; et au-dessus de ces généraux, les représentants du peuple Rewbell[1] et Merlin de Thionville, deux hommes intrépides, l'un négociateur un peu rustre ; l'autre, plus fier, plus courageux qu'un grenadier, à cheval comme le dernier officier, revêtu de son habit de représentant, sous le panache tricolore. Les Prussiens veulent avoir Mayence par négociation, et l'enveloppent d'un cercle d'artillerie : on se voit, on négocie sans animosité[2] ; le caractère même de fermeté, d'énergie républicaine, enthousiasme cette armée prussienne, nourrie d'études classiques ; ces hommes primitifs, si mâles, si forts, qu'enfante une république prodigieuse, frappent vivement son imagination : les jeunes officiers des écoles vont se placer le soir le plus près possible des murailles pour entendre les échos de la *Marseillaise*, que le vent du Rhin porte à travers les vieux créneaux jusque sous la

[1] Jean-Baptiste Rewbell, né à Colmar en 1746, était avocat au conseil souverain d'Alsace. Procureur syndic du Haut-Rhin après la révolution, il fut envoyé à la convention par ce département.

[2] Il y eut un pourparler devant Mayence, et un déjeuner fut convenu avec le représentant Rewbell et le prince Ferdinand de Brunswick, car on espérait toujours, au quartier général prussien, obtenir Mayence par un arrangement tacite. On croyait y parvenir à la faveur de la franchise d'un repas militaire; il eut lieu en présence des troupes, qui restèrent éloignées. Le prince y déploya toute l'aisance de son caractère et de ses manières. Dans une conversation souvent interrompue, on ne put s'entendre sur la reddition. Rewbell insistait pour que la république fût préalablement reconnue et pour que le roi de Prusse se séparât de la coalition. Déjà un pas en avant avait été fait à ce sujet depuis le siége; le premier cartel pour l'échange des prisonniers portait en titre : *Le roi de Prusse et la république française*. C'était, en quelque sorte, la reconnaître le premier.

tente prussienne ; on multiplie les cartels d'échange. Un pas immense est fait dans ces négociations ; le premier cartel est intitulé : « Traité entre S. M. le roi de Prusse et la république française ; » ce qui entraîne en diplomatie la reconnaissance implicite du nouveau gouvernement de Paris. Le siége de Mayence est, pour ainsi dire, un commencement de transaction ; il se poursuit sans acharnement, comme la première campagne sous le duc de Brunswick.

Le duc d'York avait reçu ses instructions particulières, correspondant au plan politique de M. Pitt : l'Angleterre comprend difficilement les questions de simple morale indépendante des intérêts positifs ; une croisade même contre la convention, si terrible et si sanglante après la mort de Louis XVI, n'aurait pas trouvé de popularité en Angleterre, si elle n'avait été accompagnée d'une question réelle, et d'un accroissement de l'influence du cabinet. Le duc d'York dut donc s'assurer de Dunkerque sur le continent, sorte d'avant-poste pour protéger Anvers et l'Escaut, comme l'Autriche devait s'emparer de Lille, de Valenciennes et de Condé, ligne de frontières pour garantir ses possessions flamandes. Ensuite l'indemnité positive, la compensation que M. Pitt voulait offrir à sa nation et au parlement, c'était la conquête effective des colonies françaises, et l'agrandissement continental de l'Angleterre : à cet effet, il avait négocié un traité d'alliance offensive et défensive avec la Hollande ; lord comte de Beauchamp était parti pour le camp du roi de Prusse, sous Mayence, avec la mission spéciale d'offrir un traité de subsides, si le cabinet de Berlin voulait renouveler les rapports intimes des deux cours. La pensée de M. Pitt était de grouper les États du continent autour de l'Angleterre, et c'est à ce dessein que, se substituant même au pacte de famille, il avait négocié un traité avec l'Espagne et Naples.

Telle est l'influence d'un esprit supérieur, que par la force des choses M. Pitt avait ramené toutes les négociations auprès de lui ; naguère il y avait eu des conférences à Francfort, à Anvers, pour régulariser les intérêts de chaque puissance ; elles furent toutes transportées à Londres. Le comte Mercy d'Argenteau, longtemps ambassadeur d'Autriche à Paris, dut se rendre auprès de M. Pitt ; l'habile et rusé marquis de Lucchesini y vint également au nom de Prusse stipuler ses intérêts. Bientôt arrivèrent les comtes de Stahremberg et de Stadion, lord Auckland[1], porteur des paroles de la maison d'Orange, et

[1] Lord Auckland, né vers 1750, d'abord connu sous le nom de sir Williams

ce grand concours de diplomates avait pour objet de régler la marche et le développement de la coalition contre la France. M. Pitt avait trop de sagacité pour ne pas voir que les liens de ce réseau s'affaiblissaient considérablement; il voulait dès lors lui imposer cette unité de vues, de ressources, de moyens, qui seule fait le succès des vastes entreprises, et, par une habile manœuvre, il plaçait en Angleterre le centre de toute influence et de toute négociation. Les hommes supérieurs se posent ainsi d'eux-mêmes à la tête des hautes affaires; nul ne sait leur pensée; ils se font à eux-mêmes leur mission et l'accomplissent.

La marche des armées coalisées se ressentait un peu des lenteurs des négociations et de l'esprit de cette guerre. L'Europe paraissait pénétrée de cette idée que la révolution allait se dévorer elle-même, et qu'alors il n'y aurait plus qu'à régler la part d'indemnité qui reviendrait à chacune des puissances belligérantes; et, à ce point de vue, chaque cabinet voulait s'assurer d'avance et au plus vite ce qui allait le mieux à son système d'intérêt personnel. On attendait avec impatience les nouvelles des troubles intérieurs dans le Midi, au centre, dans la Vendée; et c'est ce qui explique l'inaction du prince de Cobourg après le succès décisif de Neerwinde. Les armées coalisées étaient prêtes sur la plus vaste ligne de frontières: le duc d'York, les Hollandais, les Hanovriens en formaient la droite, appuyée sur la mer; le prince de Cobourg et les Autrichiens, les Allemands étaient au centre; les Prussiens, les Hessois, les Saxons formaient la gauche autour de Mayence. Rien de plus étrange que cette inaction de trois mois après la désorganisation de l'armée républicaine, démoralisée et en fuite: c'est qu'on attendait tout de l'intérieur. Lors de la campagne du duc de Brunswick, les habiles de la commune de Paris avaient parlé d'un protectorat, ou même d'une royauté constitutionnelle, au profit du généralissime de l'armée prussienne. Dans cette nouvelle campagne, Brissot et les girondins avaient porté les yeux sur le duc d'York; débordés sur tous les points par le parti jacobin, ils voulaient reconstruire une monarchie à la façon de 1688; et comme

Eden, débuta au barreau en 1768. En 1772, il obtint la charge de sous-secrétaire d'État, qu'il quitta en 1778. Deux ans après, il fut élu député de Woodstock à la chambre des communes. En 1785, alors l'un des lords commissaires du commerce et des colonies, il fut nommé ministre plénipotentiaire près la cour de Versailles, afin de conclure un traité avec le comte de Vergennes. Après son voyage d'Espagne (1788) en qualité de ministre plénipotentiaire, il reçut la pairie d'Irlande, puis l'ambassade des Provinces-Unies. C'était un homme de grande distinction.

ils croyaient usée la faction d'Orléans, ils jetèrent les yeux sur le duc d'York. Mais voudrait-il accepter la couronne avec les conditions que lui ferait l'assemblée? C'était, au reste, la répétition de ce que l'histoire d'Angleterre avait vu déjà, quand le parlement appela le prince d'Orange à la couronne. Le prince de Cobourg lui-même n'était pas étranger aux négociations de cette nature : esprit sérieux, philosophique, et avec cela enthousiaste, il était resté sous le charme des idées si parfaitement exposées par Dumouriez pour rétablir la monarchie sur la jeune tête du duc de Chartres; ces idées lui plaisaient, il avait pris du goût pour ce jeune officier général, premier-né d'une illustre maison, que le malheur éprouvait déjà. Ainsi, pour le duc d'York, comme pour le prince de Cobourg, les opérations militaires n'étaient qu'en seconde ligne, les négociations et la politique expectante dominaient encore; et avec ces sentiments, il se manifestait dans le camp prussien une sorte d'enthousiasme admiratif pour cette république prodigieuse.

Ces retards si étranges dans le développement de la campagne sur les frontières du nord avaient permis aux armées républicaines, découragées après Neerwinde, de reprendre une attitude de fermeté et de courage. Celle de ses armées que la convention opposait au prince de Cobourg était confiée au marquis de Dampierre, et les ordres les plus exprès commandaient une attaque générale de l'ennemi sur toute la ligne. Cette ligne de l'armée coalisée s'étendait sur un espace de plus de dix lieues entre Maubeuge et Saint-Amand; le général Clairfayt en formait la réserve et le centre. Le front de la ligne était couvert par des bois et des redoutes formidables. Le 8 mai, les commissaires de la convention ordonnèrent l'attaque de cette position si bien gardée; le marquis de Dampierre conduisit lui-même les colonnes d'attaque, l'épée à la main; à la face de l'ennemi, sans chapeau, l'œil en feu, il avait quelque chose d'héroïque et de désespéré : il savait qu'il marchait à une mort certaine; derrière lui l'échafaud, devant lui le canon : il préféra mourir en soldat; un boulet lui emporta la cuisse, et il expira au champ d'honneur.

Après de nobles mais impuissants efforts, les colonnes françaises furent brisées, et les Allemands purent se déployer avec leur immense cavalerie autour de Valenciennes; le camp d'Anzin forcé, les alliés jetèrent, le jour même, sur Valenciennes, quelques milliers de bombes. Un gentilhomme, le marquis de Dampierre, avait intrépidement con-

duit les soldats républicains contre les redoutes allemandes ; un autre gentilhomme s'illustrait dans Valenciennes, le jeune Law de Lauriston [1]. Terrible attaque que celle des places fortes de la frontière, chefs-d'œuvre de Vauban ! L'artillerie croisa ses mille feux, les nuits furent éclairées par d'effrayants incendies. Condé fut pris par famine ; Valenciennes capitula après le plus épouvantable bombardement.

On venait d'apprendre aussi que Mayence n'avait plus de garnison française ; le drapeau tricolore cessait de flotter aux accents de la *Marseillaise :* la capitulation était signée avec les généraux commandant la place [2]. Ce fut une sortie presque triomphale que celle de la garnison de Mayence, et les officiers prussiens en gardèrent un profond souvenir : eux, si enthousiastes des idées patriotiques pour la sainte Allemagne, virent défiler d'abord les représentants du peuple à cheval, le sabre au côté, sous les vêtements républicains, avec l'écharpe tricolore et le chapeau surmonté du panache. Derrière venait le bataillon des Marseillais, entonnant l'hymne de la liberté qu'accompagnait une musique solennelle ; puis les vieux soldats qui avaient si héroïquement défendu la place. Les représentants faisaient retentir des paroles fières, hautaines et prophétiques, disant que ce ne serait pas la dernière fois que Mayence verrait les armées de la république. Respect à ces drapeaux, respect à ces grandes convictions de la destinée !

A aucune époque l'invasion de la France, rapide, soutenue, ne pouvait mieux se déployer que par une armée puissante s'appuyant sur deux places du premier ordre, Condé et Valenciennes ; le prince de Cobourg, aidé par le duc d'York, pouvait facilement se jeter sur Bouchain et Cambrai, places peu solides, et immédiatement porter le théâtre de la guerre sur la Somme. Ainsi agirent depuis les alliés, et encore n'étaient-ils pas maîtres de Valenciennes et de Condé.

L'armée prussienne, en possession de Mayence, devenait absolu-

[1] Jacques-Alexandre-Bernard Law, marquis de Lauriston, né dans l'Inde le 1er février 1768, où son père était gouverneur de Pondichery, fit ses études à Paris au collége des Grassins, et fut reçu, en 1784, élève au corps royal d'artillerie, et un an après lieutenant au régiment de Toul. Après la révolution, il devint aide de camp capitaine du général Beauvoir, et servit à l'armée du Nord.

[2] Cependant, le commissaire de la convention, Rewbell, ayant manifesté l'intention de se rendre lui-même au quartier général de Marienborn, pour traiter de la capitulation avec le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume fit répondre « qu'on ne connaissait ni Rewbell ni la convention, et qu'on ne traiterait qu'avec le général commandant la force militaire. »

ment disponible; après le passage du Rhin, elle pouvait inonder toute la Lorraine, comme l'armée de Wurmser l'Alsace : qu'avait-on à craindre étant si bien appuyé? Je le répète, pour expliquer cette nonchalance de la coalition, il faut dire d'abord que la question de restaurer les Bourbons préoccupait fort peu les armées ennemies; l'esprit de la convention et de ses crises soudaines si formidables, lui donnait la certitude que ce pouvoir extraordinaire succomberait par ses propres excès. La chute des girondins, la révolte des départements, tous ces accidents successifs, lui paraissaient des symptômes de la prompte dissolution de cette république si extraordinaire dans ses premiers jeux de gloire et de fortune. Dès lors, qu'avait-on besoin de déranger le plan de guerre méthodique et régulier pour se jeter sur Paris, et renverser un gouvernement qui se briserait lui-même? Combien n'était-il pas plus rationnel de rester spectateur sur la frontière, en s'emparant des places de guerre, comme la Russie et la Prusse avaient fait en Pologne : Dantzig et Thorn étaient aux mains du cabinet de Berlin; Valenciennes et Condé étaient dans celles de l'Autriche, sans préjudice de l'Alsace et de la Lorraine, si tout marchait à bonne fin. Le mouvement qui menaçait la convention était une sorte de soulèvement des provinces contre Paris; dans une crise aussi soudaine, il devait arriver invariablement une dislocation de territoire, et les puissances étaient là pour en profiter. Il fallait donc agir avec prudence; l'esprit turbulent de Paris était semblable à celui de Varsovie : comment avait-on agi à l'égard de la Pologne? chaque voisin avait pris la frontière qui était sous sa main, et, resserrant peu à peu vers la capitale le cercle de l'invasion, on avait suscité des mécontentements pour en finir par un seul coup avec la nationalité polonaise.

En examinant les troubles des départements, les cabinets avaient parfaitement jugé le parti qu'ils pourraient en tirer pour leurs desseins. L'insurrection de la Vendée avait pris un développement héroïque et puissant; la Loire était franchie par ces paysans qui défendaient les vieilles croyances et l'antique société avec une si noble énergie; déjà la renommée de ses chefs était parvenue sous la tente des coalisés : on parlait de l'intrépidité calme de Cathelineau, de la science stratégique de Charette, les têtes véritables de l'insurrection; à leur côté, les autres n'avaient qu'une autorité courageuse et turbulente sans aucun de ces éclairs de génie qui brillent et dominent dans la guerre. Si les coalisés avaient eu le dessein réel de restaurer la

monarchie des Bourbons, d'après les premières promesses de leurs manifestes de guerre, le moyen le plus simple, le plus sûr, était de favoriser une puissante diversion sous le drapeau blanc : 30,000 hommes jetés dans la Vendée pouvaient seconder le mouvement de cette Jacquerie royaliste, et la convention peut-être n'aurait pas résisté à l'insurrection des départements, ardente comme une conviction religieuse. Mais les motifs qui faisaient tenir l'armée de Condé à l'écart de toute guerre active, prépondérante, avaient également déterminé la froideur des alliés pour la Vendée. Catherine II, seule passionnée pour cette noble cause, avait promis un appui : offres généreuses, mais vaines encore, car l'escadre russe avait à franchir des mers lointaines pour secourir les paysans de l'Anjou, du Maine et de la Bretagne.

La seule puissance qui pouvait donner secours à la Vendée, c'était l'Angleterre; et alors ce cabinet, tout plein de la pensée d'un triomphe inévitable de la coalition par elle-même, ne se souciait pas de voir une insurrection indépendante sous les fleurs de lis. Si les Vendéens réussissaient, c'était une restauration pure et simple ; si les alliés, au contraire, triomphaient, on réaliserait un démembrement des frontières, de façon à s'indemniser des frais de la guerre et à prendre des précautions pour l'avenir. L'on pouvait considérer la Vendée comme un embarras et un danger pour la révolution, et par conséquent digne d'intérêt et d'attention ; mais on se fût bien gardé de lui donner l'initiative des négociations et de la guerre. La Prusse même, en stipulant pour la garnison française de Mayence, n'avait pas songé à interdire à ces vieilles et ardentes troupes de servir pendant un an d'une manière absolue, de sorte qu'on put les diriger dans la Vendée, sans que le cabinet de Berlin, dans son égoïsme, s'inquiétât des dévastations et des massacres qui accompagneraient ce choc d'une armée solide contre les héroïques bandes de paysans. Ce dessein de la coalition, pour un démembrement de la France, fut si patent, si avoué, que le prince de la maison de Bourbon, avec cette noblesse de cœur et de sentiment, apanage de leur lignée, rédigèrent une protestation contre ce projet de briser l'œuvre de Louis XIV[1] ; les émigrés s'indignèrent de voir des vues aussi étroites à la face du danger qui

[1] En sa qualité de régent de France, Monsieur, frère aîné de Louis XVI, envoya sa protestation à tous les cabinets contre tout démembrement du royaume.

menaçait toutes les couronnes[1]. Cette protestation n'arrêta point le dessein égoïste des coalisés.

Dans le Calvados, les négociations avec les insurgés prirent une autre tendance. Le mouvement royaliste n'était pas aussi net, aussi clairement avoué que dans la Vendée. Il y avait même un caractère dominant de république moderne et girondine dans cette prise d'armes; les députés proscrits avaient trouvé asile dans les verts herbages de la Normandie, et Caen s'était hautement prononcé en leur faveur. Charlotte Corday n'aiguisait pas son couteau au nom de Louis XVI ou de sa dynastie, mais pour soutenir la théorie politique de Brissot et de la gironde en masse ; dans ce cœur il ne régnait ni pensée religieuse, ni pensée royaliste. En dehors de ce fanatisme individuel, il ne pouvait, il ne devait y avoir que de tièdes convictions, car il ne s'agissait pas d'opinion tranchée, ardente, saisissable : en général, la modération ne crée pas de grandes choses, on ne s'arme pas au nom des idées philosophiques et rationnelles. Comme le parti royaliste avait à lutter de concert avec la gironde, il se fit un mélange qui devait nuire nécessairement à l'énergie d'une résistance. Désespérés, les girondins reprirent une négociation commencée par Brissot, et qui tendait à placer sur la tête du duc d'York ou la couronne, ou un protectorat, comme on l'avait proposé pour le duc de Brunswick lors de la campagne de 1791. Les Anglais opéraient autour de Dunkerque : une insurrection de la Normandie pouvait aider les marches militaires ; et si le cabinet de M. Pitt ne prenait pas au sérieux l'offre d'une couronne ou d'un protectorat au profit du duc d'York, il écoutait les premiers éclats de cette agitation d'une province qui lui permettrait peut-être de détruire les travaux de Cherbourg. Au fond il ne pouvait y avoir d'insurrection réelle, formidable, que dans la Vendée, parce que là seulement on trouvait une idée nette et franche, un drapeau de parti. Devait-on compter sur Bordeaux et la Gironde, pays aux convictions molles, qui ne s'insurgeait que dans un intérêt de théorie constitutionnelle? Toutes ces côtes étaient fortement convoitées par les Anglais. On était loin sans doute du temps où les Gas-

[1] La prise de possession des places fortes, au nom de l'Autriche, vint détruire toutes les illusions. L'impression en fut telle, que, dans Bruxelles même, on vit tout à coup les murs se couvrir de placards où l'on invitait les émigrés français à prendre les armes pour empêcher le démembrement de leur infortunée patrie, prêt à s'effectuer, comme celui de la malheureuse Pologne, par les puissances coalisées.

cons du prince Noir combattaient sous le gonfanon mi-parti d'Anjou, Normandie et Angleterre, quand les archers forts et habiles fracassaient les casques et les cuirasses à Crécy et à Azincourt ; mais enfin deux ou trois établissements sur les côtes pouvaient assurer à tout jamais la prépondérance anglaise : l'occupation de l'île de Ré, de Dunkerque, du Mont-Saint-Michel, fortifié comme Gibraltar, ne permettrait plus à la France de menacer l'Angleterre ; un gouvernement, quel qu'il fût à Paris, aurait à recommencer le règne de Richelieu. Les girondins, comme les calvinistes, pour se sauver, appelaient le secours de l'Angleterre ; la puissance rivale voulait recommencer les guerres de Louis XIII et reporter la France aux limites de la Somme comme sous Henri IV.

Au midi, sur la Méditerranée, l'intervention de l'ennemi devenait plus fatale. M. Pitt, dans le dessein de profiter des événements, soit sur les côtes de Provence, soit au Rhône ou au Var, avait ordonné à l'amiral Hood de se mettre en rapport avec les partis qui s'agitaient en Provence, pays d'opinions ardentes ; afin de fortifier la flotte de l'amiral Hood et de donner à ses tentatives un caractère d'alliance avec la maison de Bourbon, les ordres de l'amirauté étaient de se joindre à l'*armada* espagnole de l'amiral Langara [1], et de favoriser sur tous les points l'insurrection provençale. En vertu des ordres du cabinet, la France étant en état de blocus, tout bâtiment, même neutre, qui s'approcherait du rivage, serait déclaré de bonne prise. Le nouveau droit maritime de l'Angleterre avait pour but d'affamer les villes et de porter les populations à un coup de désespoir : déjà Marseille et Toulon éprouvaient le double fléau de la famine et de la guerre civile. La majorité des sections de cette opulente cité s'était prononcée contre la convention et pour la gironde ; le député Rebecqui, venu au nom de ses amis pour rallumer le patriotisme girondin, vit partout les royalistes constitutionnels à la tête du mouvement ; mais il se donna la mort, alors que la canonnade et les bombes éclataient au milieu de Marseille, et que les députés Barras [2]

[1] Don Juan de Langara, né en Andalousie vers 1730, entra fort jeune dans la marine, en parcourut tous les grades et parvint, en 1779, à celui de chef d'escadre. Fait prisonnier de guerre dans un combat contre l'amiral anglais Bodney, en 1780, il n'en reçut pas moins le titre de lieutenant général des armées navales.

[2] Paul-François-Jean-Nicolas, comte de Barras, né en Provence le 20 juin 1755, fut d'abord sous-lieutenant dans le régiment de Languedoc ; en 1775 on l'envoya à

et Fréron [1], à la tête de l'armée de l'intérieur, des Allobroges et des artilleurs des Alpes, brisaient la petite armée fédérale, dispersée au premier coup de mitraille. De la tour de la Joliette, les habitants de Marseille pouvaient voir se déployer la belle flotte de l'amiral Hood, offrant protection au nom de l'Angleterre. Pour éviter cette trahison du désespoir, les Allobroges et la division de Carteaux hâtèrent leur marche, et les chants de la *Marseillaise*, poussés du haut de la Viste, annoncèrent l'arrivée des républicains, bientôt campés sur le cours de Puget et les larges rues construites dans le vieil arsenal. Cette armée s'avançait comme un torrent vers Aubagne, la Ciotat, Cuges, pays de montagnes, jusqu'aux gorges d'Ollioules, lorsqu'une triste nouvelle passa comme un écho dans l'armée républicaine : Toulon était livré aux Anglais.

Un des desseins patriotiques de Louis XVI, une de ses idées qui le berçait le soir et le rendait si royalement joyeux le matin, c'était de fortifier la flotte de manière à pouvoir lutter contre l'Angleterre. A cet effet, il poussait l'achèvement du port de Cherbourg, les fortifications de Brest, le bassin de Toulon, et de cette main qui écrivait les instructions de M. de la Peyrouse, il signait l'ordre d'augmenter d'un tiers, dans l'espace de trois ans, tout le matériel de la marine. A Toulon, il avait porté la flotte à trente-trois vaisseaux : vingt-deux étaient armés en 1792, et prêts à prendre la mer [2]. Qu'on

l'île de France, où il entra dans le régiment de Pondichéry, et prit part à la campagne de l'Inde, puis donna sa démission de son grade de capitaine et revint en France. Se trouvant à Paris en 1789, il fut présent à la prise de la Bastille, et se montra d'abord peu partisan de la révolution. Revenu en Provence en 1790, on le nomma administrateur du département du Var, puis juré à la haute cour d'Orleans, et enfin député à la convention nationale, où il siéga dès le commencement sur le banc de la montagne.

[1] Louis-Stanislas Fréron, fils du critique, l'ennemi de Voltaire, et filleul du roi Stanislas, était né à Paris, et fut le continuateur de l'*Année littéraire* après la mort de son père; dès 1789, il se jeta dans le parti révolutionnaire, rédigea une feuille périodique, *l'Orateur du peuple*, et fut affilié au club des cordeliers. Au 10 août, il fut nommé membre de la municipalité, puis député de Paris à la convention.

[2] *Liste des bâtiments de guerre qui se trouvaient dans la rade de Toulon à l'arrivée des Anglais :*

VAISSEAUX DE LIGNE.

Le Commerce de Marseille, 120 canons; *le Tonnant*, 80; *le Pompée*, *l'Heureux*, *le Centaure*, *le Commerce de Bordeaux*, *le Destin*, *le Lis*, *le Héros*, *le Thémistocle*,

juge de l'indicible joie de M. Pitt, lorsqu'une dépêche de l'amiral Hood lui annonça qu'il s'était emparé des forts et de la rade de Toulon, de concert avec l'amiral espagnol Langara. Sir Hood ajoutait dans sa dépêche que les habitants avaient exigé de lui la signature d'une convention qui obligeait l'amiral à prendre possession de la ville au nom de Louis XVII [1], en s'engageant à restituer intégralement la flotte, d'après inventaire, dès que la restauration royaliste serait accomplie. Ces deux dernières clauses, en compromettant l'avenir, déplaisaient complétement à M. Pitt. Dans la réponse de l'amirauté, que sir Hood devait tenir très-secrète, M. Pitt désapprouvait les conditions stipulées avec les citoyens de Toulon, et que le gouvernement anglais ne ratifiait pas; il lui recommandait de laisser les habitants agir comme ils le voudraient : l'important pour l'Angleterre, c'était d'avoir l'œil sur la flotte, la rade et les forts, de manière à

le Duguay-Trouin, le Patriote, l'Apollon, l'Orient, l'Entreprenant, le Scipion, le Généreux, la Perle, l'Aréthuse, tous de 74 canons.

PRÊTS A ÊTRE ÉQUIPÉS.

Le Dauphin royal, 120 canons; *le Triomphant,* 80; *le Suffisant* et *le Puissant,* 74.

EN RÉPARATION.

La Couronne, le Languedoc, 80 canons; *le Mercure, le Conquérant, le Dictateur, le Censeur, le Guerrier, le Souverain,* 74; *l'Alcide,* hors de service, 74.

FRÉGATES.

L'Aurore, la Topaze, l'Alceste, la Sérieuse, la Courageuse, l'Iphigénie, l'Iris, le Montréal, la Lutine, 32 canons; *la Bretonne,* 18; *l'Alerte,* 16.

SLOOPS.

La Poulette, la Belette, 26 canons; *la Prosélyte,* 24; *la Caroline, l'Angnate, le Pluvier, la Sincère, le Mulet, la Moselle, l'Embroye,* 20 canons; *la Petite-Aurore,* 18; et *le Tarlesten,* 14.

[1] *Déclaration de l'amiral Hood aux habitants de Toulon.*

« Attendu que les sections de Toulon, par les commissaires qu'elles m'ont envoyés, ont fait une déclaration solennelle en faveur du gouvernement monarchique; qu'elles ont proclamé Louis XVII, fils de Louis XVI, leur légitime roi, et ont juré de le reconnaître, ainsi que de ne pas souffrir plus longtemps le despotisme des tyrans qui gouvernent actuellement la France; mais qu'elles feront tous leurs efforts pour établir la monarchie, telle qu'elle a été acceptée par le défunt souverain en 1789, et pour rendre la paix à leur patrie, si malheureusement déchirée, je répète, par la présente, ce que j'ai déclaré au peuple du midi de la France, que je prends possession de Toulon, et le garde uniquement comme un dépôt pour Louis XVII, jusqu'à ce que la paix soit rétablie en France, époque que j'espère et m'assure être prochaine.

» Donné à bord du vaisseau de sa majesté britannique *le Victory,* à la hauteur de Toulon, le 28 août. »

toujours en disposer pour le cas d'une évacuation de la place ; l'occupation étant simultanée avec l'Espagne, on partagerait en deux parts très-égales la flotte en rade ; tout ce qui ne pouvait pas être emmené serait détruit avec les immenses magasins que la prévoyance royale avait établis. La conduite de l'amiral Hood fut dès ce moment invariablement tracée : laisser les royalistes promener le drapeau blanc, proclamer Louis XVII, c'étaient là des faits indépendants de l'occupation militaire d'une place ennemie. La fortune avait mis la flotte française à la discrétion de l'Angleterre ; il fallait en profiter pour détruire une des causes de rivalité sur la Méditerranée. Toutes les autres parties des instructions de l'amirauté portaient sur la Corse : la flotte de l'amiral Hood devait veiller à ce que l'insurrection entourât Paoli pour le porter à la dictature ; le roi d'Angleterre lui offrait son protectorat. Par un seul coup, on pouvait donc abaisser toute l'antique influence de la France dans la Méditerranée.

Ainsi, aucun secours puissant efficace n'était donné à la Vendée : cette cause était trop dessinée pour que la coalition pût profiter de son triomphe. Le drapeau blanc, c'était la monarchie des Bourbons, et il y avait une force de cohésion dans cette idée dont les alliés ne voulaient pas. L'insurrection du Calvados se liait à la double et molle intrigue de la gironde et du duc d'York. A Bordeaux, dans l'intérieur, c'était un murmure d'intérêts provinciaux qui ne pouvait avoir d'autre résultat que de favoriser le progrès des alliés sur les frontières. A Toulon seulement, un résultat considérable était obtenu, la prise de la flotte de Louis XVI.

Cet égoïsme de l'Europe, chaque fois qu'il ne s'agit pas d'une question d'intérêt positif et de places frontières, se montre surtout pendant le siége de Lyon : quand cette noble population déploie toute son énergie pour sa défense sous l'épée de M. de Précy [1], quel est le corps allié qui songe à la secourir? Ne serait-il pas dans l'esprit de la cause commune qu'une forte armée sarde-autrichienne vînt par Turin et Chambéri appuyer cette défense? On se borne à une simple démonstration contenue par le général Kellermann ; s'il s'agissait d'une place frontière qu'on pût arracher à la France pour couvrir la

[1] Louis-François Perrin, comte de Précy, né à Semur le 15 janvier 1742, entra dès l'âge de treize ans dans le régiment de Picardie, et fit les guerres de 1755 à 1762. A la paix, il fut nommé aide-major, puis partit pour la campagne de Corse en 1774 ; à la formation des bataillons de chasseurs, en 1783, il reçut le commandement de celui

Belgique, alors tous les efforts seraient dirigés sur ce point; mais Lyon n'intéresse personne; l'ennemi éprouve même une secrète satisfaction à voir la grande cité commerciale déchue, mitraillée. A Toulon, c'est la marine de Louis XVI qui périt; à Lyon ce sont les manufactures; les métiers de la Suisse, du Piémont, les machines de Manchester, vont gagner tout ce que Lyon vient de perdre. Il s'agit d'une guerre d'extermination contre la France, et toutes les vieilles haines sont réveillées.

Depuis ce moment la haute direction du mouvement diplomatique tombe tout à fait dans les mains de l'Angleterre, et M. Pitt devient le régulateur des intérêts européens. Après la prise de Mayence, il s'est aperçu que la Prusse, qui croit avoir fini son rôle, est prête à se retirer de la coalition. Ce cabinet, mécontent de l'Autriche, n'a pas été sans apercevoir ses projets ultérieurs; la guerre se fait à son profit; la cour de Vienne n'a d'autre but que d'organiser ses provinces belges sous l'archiduc Charles, et de les garantir désormais par une nouvelle ceinture de forteresses, Valenciennes, Condé, Maubeuge; les marches et les contre-marches du feld-maréchal Wurmser sur le Rhin, auprès de Strasbourg, ces menées au milieu des populations, tendent à rattacher l'Alsace à l'Allemagne autrichienne: est-il dans la politique de la Prusse de le favoriser! ne joue-t-elle pas ici un rôle de dupe? Son véritable intérêt, à elle, sa juste indemnité, c'est la Pologne. Maître de Dantzig, le maréchal Moëllendorff fait le siége de Thorn; supposez maintenant 60,000 Prussiens de plus en Pologne, et, quittant le Rhin pour la Vistule, ce partage prendrait une autre face, et la Prusse n'avait pas à hésiter devant ce résultat. Comme M. Pitt était parfaitement informé de ces inquiétudes et des opinions de l'armée prussienne; il insista pour que lord comte de Beauchamp, son envoyé près le roi de Prusse, proposât la signature d'un traité d'alliance offensive et défensive au moyen de subsides. Cette signature fut donnée, avec quelque hésitation, à Mayence, dans les termes écrits par l'Angleterre, et le

des Vosges, et après la révolution, dont il avait combattu les premiers troubles dans le Midi, il fut nommé en 1791 colonel du régiment d'Aquitaine, et concourut, avec le duc de Brissac, à former la garde constitutionnelle de Louis XVI, dont il fut fait, par le roi, lieutenant-colonel. Échappé aux massacres du 10 août, il se retira dans le midi de la France, et c'est alors que les Lyonnais insurgés lui offrirent le commandement de l'armée fédérale.

traité créa un de ces liens faibles, incertains, que la marche si rapide des événements devait nécessairement briser. Ce sont partout donc des traités intimes avec la Prusse, l'Autriche, la czarine, l'Espagne, Naples, la Sardaigne, et M. Pitt place sa nation au premier rang d'un vaste système. Tandis que la coalition tend déjà à se dissoudre, M. Pitt en retient les fragments prêts à se disperser : c'est sa peine, son soin de chaque jour. Les esprits supérieurs sont ceux qui généralisent et groupent les idées, les intérêts dans un faisceau commun, tandis que les esprits médiocres fractionnent et dissolvent. Cette volonté de tout soulever contre la France se montre encore dans ses négociations avec la Suède et le Danemarck, plus importantes peut-être pour le droit public.

Dès le moment que la Hollande, poussée par l'Angleterre, était entrée dans la coalition, le cabinet britannique avait négocié à Copenhague et Stockholm pour amener une déclaration de guerre de ces deux cours contre la république. Cette négociation n'avait pas réussi : le Danemarck surtout, poussé par les bénéfices d'une neutralité presque unique, avait insisté pour la faire reconnaître, et à ce moment parut le décret de la convention, qui offrait protection efficace à tous les vaisseaux danois et suédois qui apporteraient des grains et des bois dans les ports de la république ; d'immenses armements furent faits par les neutres, car les profits devaient être considérables.

M. Pitt ordonna, en conséquence, à M. Haile, chargé d'affaires à Copenhague, et à M. Hens, chargé d'affaires à Stockholm, de bien préciser le cas actuel de la guerre qui exigeait impérativement la suspension de tous les priviléges de la neutralité : tout bâtiment chargé pour la France, quel que fût son pavillon, serait capturé. Cet étrange principe, formulé en déclaration maritime, fut confirmé à la cour de Copenhague par une note du baron de Goltz, ministre prussien, et, ce qui était plus significatif encore, par une communication non moins impérative de la Russie, déclarant que sa flotte de vingt-cinq vaisseaux de ligne allait courir contre tous ceux qui porteraient secours aux rebelles français [1]. C'était chose fâcheuse et singulière à la fois

[1] *Note du baron de Krudner, envoyé de Russie à Copenhague, au comte de Bernstorff, ministre d'État danois, du 10 août 1793.*

« L'envoyé de Russie annonçait d'abord que, conséquemment au concert des puissances, l'impératrice venait de faire sortir de ses ports une flotte de 25 vaisseaux de ligne et de quelques frégates, dont la destination était de croiser dans la Baltique et

que de voir la Russie, l'ancienne protectrice des droits de la neutralité, les proscrire pour ainsi dire, et la czarine, qui avait signé en 1780 le traité de la neutralité armée, le déchirer en mille pièces. Ces bouleversements d'intérêts et de situation arrivent toujours lorsque les cabinets ont à lutter contre un principe qui les effraye et un gouvernement qui les menace tous : alors les anciennes alliances sont brisées, les rapports antiques modifiés, et le vulgaire, qui juge les anciens rapports par les nouveaux, fausse alors son jugement sur la marche générale de la diplomatie. M. de Bernstorff, ainsi pressé par l'Angleterre, par la Prusse, par la Russie, répondit en exposant les principes invariables de la neutralité. Les trois cours devinrent de plus en plus impératives pour demander que tout commerce fût suspendu avec le gouvernement monstrueux de la France. En vertu de ces principes, l'Angleterre arrêta impitoyablement tous les neutres américains, danois, suédois, qui tentaient de s'introduire dans un port de la république.

Depuis l'origine de la guerre, sa direction avait changé trois fois de nature : en 1792, elle avait été toute prussienne; le duc de Brunswick, placé à la tête du mouvement, l'avait dirigée : dans la seconde période, la coalition devient spécialement autrichienne sous le prince de Cobourg; la Prusse n'est plus qu'une auxiliaire qui lui prête les mains presque avec regret : enfin, dans cette dernière époque, l'Angleterre va tout absorber. M. Pitt a dans ses mains la puissance de cohésion; s'il ne paye encore aucun subside important, tête puissante et politique, il a créé un principe autour duquel les intérêts se groupent. Tant que ce principe restera le plus fort, nul ne se séparera de la coalition; chaque fois, au contraire, que les intérêts seront trop en jeu, la dissolution viendra au cœur de cette ligue de gouvernements et de rois.

la mer du Nord, pour y intercepter, disait-il, la navigation et le commerce des rebelles français, et protéger contre leurs pirateries et brigandages les côtes de ces mers. Les instructions dont le commandant de cette flotte est muni lui prescrivent de saisir tous les vaisseaux sous le soi-disant pavillon national français et sous tout autre qu'ils oseraient arborer; ainsi que d'arrêter dans sa route tout bâtiment neutre frété et chargé pour les ports de France, l'obligeant de rebrousser chemin ou de gagner quelque port neutre, selon la convenance.... S. M. I. ne peut pas être soupçonnée de vouloir déroger au système bienfaisant qui assure le droit des neutres en temps de guerre, attendu qu'il n'est nullement applicable à la circonstance présente... »

CHAPITRE VIII.

PAROXYSME DU GOUVERNEMENT RÉVOLUTIONNAIRE.

Concentration des pouvoirs. — Organisation. — Les comités de salut public et de sûreté générale. — Correspondance. — Représentants du peuple en mission. — La tribune de la convention. — Tribunal révolutionnaire. — La mort. — Conspirateurs. — Accapareurs. — Traîtres. — Complices. — Relations extérieures. — Suisse. — États-Unis. — Gênes. — Décret sur le respect de chaque gouvernement. — Changement de mœurs ; — d'habitudes. — Calendrier. — Poids et mesures. — Instruction publique. — Fêtes. — Pompes. — Les funérailles de Lepelletier et de Marat. — Les diverses croyances. — Parti des athées et matérialistes. — Hébert. — Chaumette. — Parti des révolutionnaires à croyance. — Robespierre. — Grégoire. — Mœurs. — Familles. — Costumes. — Théâtres.

Juin 1793 – Janvier 1794.

Il n'existe pas dans l'histoire une crise plus épouvantable pour un système et un gouvernement que celle que subit la convention nationale pendant la seconde moitié de la terrible année 1793. Autour des frontières 350,000 étrangers, troupes fermes, solides ; à l'intérieur, les troubles de la Vendée et les victoires de ses intrépides chefs ; la moitié de la France en insurrection pour défendre la fraction proscrite des girondins et l'indépendance des départements contre le pouvoir de la convention ; un cri général de tous les intérêts brisés, méconnus, froissés contre cette pensée et cette main de fer ; et cependant tous ces obstacles vaincus, toutes ces volontés assouplies pour conquérir l'unité et l'indivisibilité de la patrie. C'est peut-être l'exemple le plus remarquable de ce que peut la dictature pour le salut d'un peuple. Un jour viendra, où dansant, comme l'a dit M. de Maistre, sur les tombeaux de leurs pères, les générations futures ne voyant plus que la grandeur colossale de cette assemblée sans ses crimes, lui élèveront peut-être une colonne mémorative, comme l'antiquité érigea

des statues à Memnon ou à Nabuchodonosor, et la France moderne à Napoléon, car Bonaparte n'est que la personnification du comité de salut public, le *Robespierre à cheval* de madame de Staël, avec cette même indifférence de la vie humaine, ce mépris des hommes et des obstacles, cette puissance, ces caprices de volonté qui éclatent comme la foudre.

Ces caractères fortement marqués ne désespèrent jamais de leur œuvre ; et quand le Cateau-Cambrésis tombait au pouvoir de l'ennemi, Barère venait, au nom du comité de salut public, proposer de cerner ces 150,000 hommes de troupes supérieures, tandis qu'on n'avait plus de soldats, plus d'artillerie, et que l'armée éparpillée n'avait pour la victoire qu'un noble et violent désespoir [1]. Que d'autres raillent ces paroles, je trouve en elles quelque chose de mâle, de grand, un élan digne de la république romaine.

L'époque de force et d'énergie pour la convention nationale commence du jour où, marchant droit à la dictature, elle suspend la constitution de 1793 pour établir le gouvernement révolutionnaire. Le décret d'organisation concentre tous les pouvoirs dans les mains de la convention : rien ne doit plus s'éparpiller en dehors d'elle ; elle règne, commande, gouverne ; plus de municipalités, de départements, de corps administratifs que pour la forme ; l'action centrale supérieure est toute dans la convention ; l'assemblée se résume pour la surveillance et la police dans le comité de sûreté générale, et pour l'action gouvernementale, dans le comité de salut public ; l'un est l'œil vigi-

[1] « Si les tyrans mettaient notre liberté en danger, s'écria Danton, nous les surpasserions en audace ; nous dévasterions le sol français avant qu'ils pussent le parcourir ; et les riches, ces vils égoïstes, seraient les premiers la proie de la fureur populaire. » Le 23 août, Barère vint à la tribune proposer en ces termes de décréter en masse la levée des Français, ou la réquisition de toutes les forces nationales : « Jusqu'au moment où les ennemis auront été chassés du territoire de la république, tous les Français sont en réquisition permanente pour le service des armées. Les jeunes gens iront au combat ; les hommes mariés forgeront les armes et transporteront les subsistances ; les femmes feront des bas, des habits et serviront dans les hôpitaux ; les enfants mettront le vieux linge en charpie ; les vieillards se feront porter sur la place publique pour exciter le courage des guerriers, la haine des rois et l'unité de la république. Nul ne pourra se faire remplacer dans le service pour lequel il sera requis ; les fonctionnaires publics resteront à leur poste. La levée sera générale ; les citoyens non mariés ou veufs sans enfants, de dix-huit à vingt-cinq ans, marcheront les premiers. Les représentants du peuple régleront les appels et les marches. Le bataillon qui sera organisé dans chaque district se réunira sous une bannière portant cette inscription : *Le peuple français contre les tyrans!* »

lant, attentif, qui veille au salut de la république; l'autre, c'est l'Hercule avec la lourde massue qui frappe l'hydre à cent têtes. La tâche du comité de sûreté générale est facile, parce qu'en temps de parti la police se fait par les masses : il n'y a rien de plus surveillant, de plus inquiet, de plus naturellement dénonciateur, qu'une opinion ennemie ; les clubs, les sociétés des jacobins, faisaient une police que nul pouvoir n'eût égalée ; la dénonciation des masses brisait les ennemis de la révolution, comme au temps du paganisme, dans les grandes cités d'Antioche et de Rome, le peuple s'écriait : « Voilà le chrétien : qu'on livre aux bêtes le chrétien ! » Le comité de sûreté générale, armé de la loi des suspects, des mesures de police, qui obligeaient aux certificats de civisme, aux cartes de sûreté, à l'inscription du nom des locataires sur la porte extérieure des maisons, ce comité avait peu d'efforts à faire pour préserver le gouvernement des complots; la vie de tous était publique et se révélait par les obligations du citoyen.

Le comité de salut public avait de plus grands devoirs [1], car à lui appartenait l'initiative de toutes les mesures de force et de victoire : dictateur suprême, il correspondait avec les généraux, et, dressant les plans de campagne, donnait l'impulsion aux armées ; pénétré de l'idée que le salut populaire était la suprême loi, il n'avait ni préjugés, ni craintes, ni scrupules ; un homme lui paraissait-il utile, aussitôt il était en réquisition, prêtre, noble, qu'importe? était-il bon à la chose publique, le comité le prenait sous son égide. Les représentants en mission correspondaient avec le comité de salut public, et, tous les dix jours, ils devaient lui adresser un rapport circonstancié de toutes leurs mesures. Cette correspondance sanglante, épouvantable, respire un fanatisme révolutionnaire et patriotique ; le proconsulat ne respecte rien et promène la guillotine comme une pieuse relique : ici c'est la mitraille; là les noyades; des flots de

[1] *Décret du* 10 *octobre* 1793. « Le gouvernement provisoire de la France est révolutionnaire jusqu'à la paix. Le conseil exécutif provisoire, les ministres, les généraux, les corps constitués, sont placés sous la surveillance du comité de salut public, qui en rendra compte tous les huit jours à la convention. Les lois révolutionnaires doivent être exécutées rapidement. Les généraux en chef seront nommés par la convention nationale, sur la présentation du comité de salut public. L'inertie du gouvernement étant la cause des revers, les délais pour l'exécution des décrets et des mesures de salut public seront fixés. La violation des délais sera punie comme un attentat à la liberté. »

sang coulent, et les représentants terribles s'en félicitent. En dehors de ce fanatisme, leur correspondance est douce, familière : ils parlent de la patrie avec enthousiasme. Si on se place à ce point de vue du salut public si violemment menacé, peut-être s'expliquera-t-on ces excès épouvantables.

La révolution avait tant d'ennemis! quand de si puissants intérêts ont été remués, que d'obstacles surgissent! et les obstacles, la convention ne pouvait pas en souffrir sans s'exposer au morcellement, à la destruction. Si le représentant en mission était envoyé en Alsace, il trouvait à sa face un parti allemand qui conspirait avec le feld-maréchal Wurmser pour rendre cette province à l'Autriche; il fallait effrayer, exterminer ce parti. En descendant à Lyon [1], la résistance avait été longue, glorieuse; la dictature, sous peine de périr, devait faire respecter ses faisceaux; à Toulon, à Marseille, à Bordeaux, il fallait punir la trahison, effrayer l'égoïsme, frapper la richesse, le morcellement, le fédéralisme, tous obstacles à ce triomphe qui fanatisait toutes les têtes. A Nantes, on poursuivait la conspiration vendéenne; à Arras, les velléités d'un retour à la Flandre; à Verdun, cet esprit mou et antinational qui avait fraternisé avec l'étranger, tandis que les jeunes filles offraient des fleurs ou tressaient des couronnes pour l'ennemi. Il faut donc se placer au milieu de ce fanatisme, respirer cette atmosphère de Saint-Barthélemy, de guerre civile, pour s'expliquer ces abominables proconsuls promenant la dévastation dans les provinces.

Une énergie fatale et grandiose se révèle dans les séances de cette convention qui sent sa force : ce sont là des hommes d'un autre siècle, d'une trempe au-dessus du vulgaire; les girondins sont proscrits et la convention s'est épurée : s'il en résulte un moment de désordre, d'hésitation, bientôt tout s'absorbe dans la pensée du salut public. La montagne est maîtresse de la république; elle dicte ses volontés à l'assemblée entière, et de tous côtés on lui obéit. C'est un volcan qui bouillonne sans cesse, comme l'Etna ou le Vésuve; de loin elle paraît un bloc de granit, de près la lave brûle et découle en mille ruisseaux qui déchirent ses flancs. Mais bientôt le parti de la montagne se divise.

[1] « Le nom de Lyon, dit Barère, ne doit plus exister. Vous l'appellerez : *Ville affranchie*, et sur les ruines de cette infâme cité il sera élevé un monument qui attestera le crime et la punition des ennemis de la liberté. Ce seul mot dira tout : *Lyon fit la guerre à la liberté, Lyon n'est plus.* »

Danton est une tête audacieuse, à expédient pour les crises; certes, nul n'en a donné de plus puissantes preuves : il n'aime pas les caractères mous, les dévouements tièdes; mais Danton n'est pas un organisateur : il peut bien répondre à une circonstance périlleuse, impérative, pourra-t-il gouverner un état social, le façonner à une idée? Robespierre n'a pas cette audace publique et bavarde de Danton, cette manière de frapper, prompte, énergique; ce n'est pas un homme de crise; fanatique à froid pour certaines idées, il veut les organiser comme principes de gouvernement : que lui importe de bouleverser la société, de marcher sur des cadavres pour arriver à son but de philosophie et de gouvernement pratique? Ces obstacles l'arrêtent peu, pourvu qu'il réalise sa pensée : c'est un homme de pouvoir, de durée, de dictature ; il espère ployer la société à ses théorèmes de bonheur public, et triompher de tous les obstacles.

C'est ce qui rend Robespierre l'ennemi d'Hébert, de Chaumette, dénoncés sous le nom de parti anarchique et immoral; comme il veut constituer une société native, primordiale, Robespierre doit créer une sorte de morale, de législation, de culte, à sa manière; comme il veut un gouvernement, il tend à faire respecter l'unité de la dictature, et, pour atteindre ce but, il marche contre tous ses ennemis sans détourner la tête. D'abord en dehors du comité de salut public, il y prend sa place marquée, et cette place est bientôt la direction suprême, parce que les hommes à idées fixes ont un immanquable ascendant sur les esprits colères, décousus, inconsidérés. Danton était un caractère ardent, mais l'atonie venait après la crise; Hébert, Chaumette, se posaient en partisans de la philosophie du baron d'Holbach et d'Helvétius; c'étaient des esprits corrupteurs; Robespierre, lui, était un rhéteur fanatique, qui marchait toujours vers son idée, avec la conviction qu'elle se réaliserait par la ténacité et la force.

Le grand instrument des desseins de la montagne, c'était le tribunal révolutionnaire; la justice politique est la conséquence de tout système fortement conçu : il n'y a pas, pour ces temps, d'appréciation calme, modérée, impartiale; quand une idée est au cœur et à la tête, on veut la faire triompher. La composition de ce tribunal était telle, que tout ennemi de la révolution devait être traité en proscrit. Ne demandez le motif de cela qu'à l'exaltation des idées; ce n'était pas la soif du sang qui le faisait agir, l'avidité de l'or encore moins; ce n'étaient pas des monstres (ils sont rares!), mais des fanatiques qui auraient

bu la cigüe, ou se seraient fait de larges plaies au cœur avec les ciseaux ou le poignard, plutôt que de voir leur pensée reculer devant les obstacles. Certes, ils frappèrent impitoyablement la jeunesse, la beauté ; ils n'épargnèrent pas le vieillard aux cheveux blancs, le ministre des autels, la jeune fille douce et innocente ; mais ils frappèrent avec cette terrible conviction qu'ils agissaient pour la république. Ce Fouquier-Tainville[1], ce président Dumas[2], croyaient être des Romains sur les chaises curules, et atteindre des conspirateurs, des ennemis du peuple, des têtes dangereuses pour le salut public. Quand ils tranchèrent votre noble vie, ô reine de France! quand un accusateur effronté vint vous jeter à la face d'ignobles injures, savez-vous ce qu'ils poursuivaient en vous, majestueuse fille de Marie-Thérèse? c'était la royauté dans ce qu'elle avait de grand, de gracieux, de ferme : ils voulaient montrer à l'Europe étonnée que rien ne les arrêterait, qu'ils se jouaient de l'existence des princes et des reines, sans sourciller, espérant ainsi effrayer le monde et compromettre la France dans une complicité sanglante pour les actes les plus terribles.

Le jugement et l'exécution du duc d'Orléans avaient un autre dessein : il fallait constater aux esprits les plus fatigués de cette terrible dictature républicaine, qu'il n'y avait plus d'espoir d'une monarchie, même avec un changement de dynastie et la pensée de la révolution de 1688 ; il fallait montrer qu'une fois engagé dans cette voie, on ne doit plus reculer. Le duc d'Orléans avait un parti ; on le frappait dans son chef. Le long martyre de cette vie de Joseph-Philippe d'Orléans avait expié son ambition de ceindre une couronne ; l'échafaud ne fut pas son plus dur supplice, mais la nécessité de vivre au milieu de ces hommes qui abusaient de la complicité du prince malheureux pour le pousser incessamment à des faiblesses, à des concessions criminelles, et jusqu'à la plus grande, la plus fatale des lâchetés, le vote de la mort

[1] Antoine-Quentin Fouquier-Tainville, né près de Saint-Quentin, au village d'Hérouelles, en 1747, où son père était cultivateur, fit ses études à Paris, suivit le barreau, et acheta une charge de procureur au Châtelet, qu'il vendit bientôt pour payer ses dettes. Sans position en 1789, il se jeta dans les émeutes populaires, et, après le 2 septembre, fit partie du tribunal révolutionnaire comme simple juré; puis Robespierre le désigna pour accusateur public près ce tribunal.

[2] Dumas, né en Franche-Comté, était avocat avant la révolution, dont il embrassa les principes avec une exaltation effrénée, et fut nommé administrateur du département de Jura. Appelé à Paris après le 10 août, il reçu la vice-présidence, puis la présidence en titre d'une des sections du tribunal révolutionnaire.

de Louis XVI. Le seul doux moment de sa vie fut sans doute la veille de son supplice : Joseph-Philippe d'Orléans, agenouillé devant un prêtre catholique, confessa hautement ses fautes; alors seulement, digne petit-fils de Henri IV et de Monsieur, le frère tant chéri de Louis XIV, il put se rappeler la dignité de son blason et la grandeur de sa race.

Le tribunal révolutionnaire poursuivait tout impitoyablement avec sa terrible peine de mort : et les conspirateurs (et qui ne conspire pas quand un état social est complétement bouleversé!), et les accapareurs, qui n'étaient autre chose que les négociants et les riches, et les partisans de Pitt, de Cobourg, du duc d'York, ce qui signifiait les tièdes, les timides; enfin les fédéralistes, les partisans de la cause départementale. La mort est une idée à laquelle on s'accoutume, on la prodigue dans les jugements, dans les lois; les époques de crise révolutionnaire sont comme une espèce de danse macabre, où la mort sourit et gambade avec une sorte de grâce et de coquetterie, disant à tous, grands et petits : *A votre tour*.

Cependant, à cette époque, on voit poindre déjà une idée d'ordre et de régularité dans les rapports extérieurs. Le comité de salut public, entièrement composé d'hommes capables et forts, s'aperçoit enfin de la vraie cause de cette coalition qui gronde sur les frontières. La révolution ne s'est pas contentée de préparer l'agitation en France, elle a insulté tous les gouvernements, et fait un appel à tous les peuples; le décret du mois de novembre 1792 a sanctionné d'avance les insurrections, l'émancipation des peuples; dès lors, quel gouvernement pouvait se rapprocher de la république? Le comité de salut public propose d'abolir ce décret d'anarchie; s'il déclare qu'il ne traitera avec aucun gouvernement qu'au préalable il n'ait reconnu la république, il ajoute que désormais il ne se mêlera plus de la forme de gouvernement des autres nations.

Par ce décret, la convention se place sur un terrain favorable pour entamer des pourparlers, soit en Allemagne, soit en Angleterre, soit en Italie. Le comité adopte une autre mesure de politique et de concession : la république ne recevra plus les déserteurs de l'ennemi, elle ne profitera plus de ces désordres dans les armées. Ces deux décrets sont remarquables, parce qu'ils commencent la seconde période de la révolution, celle des négociations régulières avec l'étranger. Comme conséquence, la convention déclare que la république respectera scru-

puleusement les traités qui lient la France à la Confédération helvétique : toutes les clauses en seront exécutées [1]. A Berne ou à Bâle réside un diplomate de capacité, ancien secrétaire de M. de Choiseul, le neveu de l'abbé Barthélemy. Le comité n'ignore pas que M. Barthélemy, en rapport avec les émigrés, est fort obligeant pour eux : qu'importe, s'il peut devenir le pivot d'une négociation particulière avec la Prusse? et le comité souffre même ces rapports avec les émigrés, parce qu'ils peuvent être favorables au plan qu'on s'est proposé pour arriver à une négociation générale.

La convention qui ménage la Suisse, parce qu'elle garde une frontière, se rapproche également des États-Unis, qui peuvent lui être si utiles sous deux rapports, ou comme auxiliaires dans une guerre maritime, ou comme navigateurs neutres pour le transport des grains, des cotons, des denrées coloniales. Enfin, le comité de salut public conclut un traité particulier avec Gênes, sur des bases impartiales. Ce n'est donc plus ce désordre d'idées ou de principes, cet engouement du *Contrat social* qui faisait rage à la législative et à la convention du temps de Brissot; le gouvernement de la révolution se régularise, il traite avec les cabinets; il ne croit plus les brouillons qui menacent de soulever la démocratie en Europe; bientôt même il les proscrira en faisant tomber la tête d'Anacharsis Cloots [2], et en sacrifiant les

[1] *Décret du* 17 *novembre* 1793. « La convention nationale, voulant manifester aux yeux de tous les peuples les principes qui la dirigent, et qui doivent présider aux relations de toutes les sociétés politiques; voulant en même temps déconcerter les manœuvres employées par les ennemis de la république pour rendre ses intentions suspectes à ses alliés, et particulièrement aux cantons suisses, et aux États-Unis d'Amérique, décrète ce qui suit :

Art. 1er. La convention nationale déclare, au nom du peuple français, que sa révolution constante est d'être terrible envers ses ennemis, généreuse envers ses alliés, juste envers tous les peuples.

Art. 2. Les traités qui lient la France aux États-Unis d'Amérique et aux cantons suisses seront fidèlement exécutés.

Art. 4. La convention nationale enjoint aux citoyens et à tous les agents civils et militaires de la république, de respecter et faire respecter le territoire des nations alliées ou neutres.

[2] Dans les autographes de M. Lalande il en est un fort curieux, qui exprime le dévergondage d'idées de ce parti du genre humain; il est d'Anacharsis Cloots, et adressé aux hommes de bonne volonté :

« Représentez-vous la situation d'un patriote dans les fers, par l'influence, sans doute, d'une cabale étrangère qui persécute les plus ardents défenseurs des droits éternels et universels de l'homme.

» Il importe aux tyrans modernes de fermer la bouche aux apôtres de la frater-

enthousiastes de république universelle. Anacharsis Cloots est livré par Robespierre, parce que la Prusse a fait des communications confidentielles et importantes à M. Barthélemy, en Suisse. On espère détacher le cabinet de Berlin, et pour cela il faut détruire ces insensés qui, à la manière du baron de Trenck et de Cloots, sont des dangers pour tous les gouvernements et des émeutiers pour tous les peuples.

Ce parti d'organisation travaille à régulariser, avec des idées étranges mais complètes, sans tenir compte des habitudes, des traditions, l'état social tout entier. Dès qu'on s'est résolu à créer des départements, à briser l'esprit de province, pour le faire passer sous un terrible niveau, il ne peut y avoir de limites pour d'autres innovations : à des croyances perdues, il faut substituer d'autres croyances, si l'on ne veut pas que la société se matérialise et se dégrade ; ainsi raisonnent les hommes organisateurs. L'unité va désormais présider à toutes

alté politique, comme il importait aux tyrans anciens d'écraser les apôtres de la fraternité chrétienne. Certes, l'*église universelle* méritait moins les honneurs de la persécution que la *république universelle*, la société indivisible des hommes libres et égaux. Hélas! toute la Gaule, où je suis né, serait libre maintenant si nous n'avions pas été trahis par une série d'hypocrites civils et militaires. Je prie tous les membres de la *république des lettres* de se rappeler l'histoire de toutes les factions antipopulaires qui ont désolé notre petit globe ; nous ne nous tromperons plus sur les caractères distinctifs d'une faction quelconque ; que nos montagnards relisent le fameux discours du scélérat Gensonné, dans lequel Anacharsis Cloots est dépeint sous des couleurs qu'il est bon de comparer avec celles que l'on broie aujourd'hui sur le front de l'orateur du genre humain.

» Je suis un agent des rois coalisés, au dire de tous les imposteurs depuis le commencement de la révolution. Ce vieux adage aristocratique devrait faire une impression favorable dans le cœur des amis de la démocratie naturelle. L'infâme Pitt veut donner le change aux républicains en faisant passer pour *siens* les soi-disant *étrangers* qui ont juré la destruction des tyrans. En effet, il existe en France un *gouvernement secret*, le vrai moyen de le consolider c'est de perdre les orateurs qui divulguent tous les secrets. Anacharsis publie ses confessions trop naïvement pour que sa bonhomie ne déplaise pas aux fripons qui profitent toujours de la fausse honte des dupes. Si toutes les dupes en avaient fait autant que moi, les fripons renonceraient à leur métier.

» Je compte beaucoup sur la droiture des bons esprits, sur la candeur des partisans de la fraternité une et indivisible. Hâtez-vous donc, mes anciens collègues du comité de sûreté générale, à ordonner la levée de mes scellés ; examinez scrupuleusement mes paperasses, vous y trouverez la gradation de mes croyances religieuses, de mes connaissances politiques sur les hommes et les choses, le *crescendo* de mon élan vers la constitution sublime d'un peuple avec lequel j'ai fait mon éducation révolutionnaire.

» Les bonnes nouvelles de nos armées font diversion à ma mélancolie. Mon pays

les pensées, à toutes les coutumes : les provinces avaient des poids et mesures, des manières de compter, des fêtes, des solennités prescrites par le calendrier ; tout cela est aboli : il n'y aura que des unités partout. La mesure du méridien va suffire pour régulariser les affaires humaines ; des mots grecs et demi-barbares sont imposés au peuple ; au lieu de sa vieille toise, de son arpent écrit aux chartes du moyen âge, il doit compter par are, centiare, mètre, kilomètre, litre, hectolitre ; l'ouvrier n'aura plus sa semaine, ni son dimanche après le travail de six jours ; on aura le décadi, après la longue série de primidi, duodi, tridi, etc.; les jours ne seront plus placés sous la protection des saints patrons, modèles de toutes les grandeurs et de toutes les humilités ; on abolit ces fêtes de Noël, Pâques, la Toussaint, les Morts, on y substitua les noms des instruments et des produits de l'agriculture.

natal est situé entre la Meuse et le Rhin ; jetez les yeux sur la carte, et vous verrez que les Belges de Gand, de Liége et de Clèves sont les ennemis-nés des Autrichiens et des Prussiens. Les tyrans vandales nous détestent, parce que nous sommes Gaulois et que nous avons, disent-ils, des *nuques républicaines*. En effet, de temps immémorial, l'insurrection est à l'ordre du jour chez nous. La république gauloise cimentera son bonheur en élevant la Belgique à la hauteur des *droits de l'homme*. Le perfide Dumouriez nous fit de vaines promesses ; le brave Jourdan remplira nos vœux.

» Point de paix plâtrée, mes amis; les bouches du Rhin vous sont aussi nécessaires que le sommet des Alpes et les gorges des Pyrénées. J'ai eu trop de part à la révolution salutaire de la Savoie, pour que les émissaires de Pitt n'aient pas une part très-active à la catastrophe du Gaulois Cloots, dont les compatriotes tendent les bras aux débloqueurs de Landau.

» La descente en Angleterre est une folie, mais la descente en Brabant, sur le plancher des vaches, est une mesure aussi facile qu'indispensable. Mes plans de campagne ne s'étendent pas aussi loin que mes principes. Rendre la liberté au fleuve qui nous sépare de l'Allemagne, c'est donner des ailes aux *droits de l'homme*. Reposez-vous sur les départements du Mont-Blanc et du Rhin-Meuse ; le monde se régénérera de lui-même ; nous dormirons la grasse matinée.

» Je vous le répète, mes camarades, ne donnez pas dans les piéges d'une paix insidieuse. Nous verrions dans Paris les ambassadeurs des rois verser à pleines mains un or corrupteur, qui perpétuerait nos convulsions révolutionnaires au profit des ambitieux et au détriment du peuple. La guerre a des chances heureuses qui font oublier six mois de traverse ; mais une paix plâtrée nous pousserait dans les précipices du désespoir. La ligue s'épuise en armements infructueux, elle s'enrichirait en machinations pacifiques ; si l'or des rois est stérile dans la guerre liberticide, il n'en serait pas de même durant la paix liberticide.

» La cour de Bruxelles est trop voisine des fossés de Lille pour que nous ne dirigions pas nos étendards vers les fossés de l'Escaut et du Rhin. Cela sera plus sûr que

Tous ces hommes, au reste, sont fort enclins à la pastorale; leurs projets politiques se cachent sous les apparences de l'idylle : par exemple, si l'on suivait l'avis de Chaumette et de la commune, on abattrait les beaux parcs de Versailles et des Tuileries, pour les planter en pommes de terre; le peuple a besoin de cultiver ces jardins pour son utilité. Tel n'est pas l'avis de Robespierre; plus élégant, il adore la nature, les fleurs aux doux parfums, il orne les Tuileries; bien loin d'en sacrifier les beaux arbres, il y jette des corbeilles de roses, de lilas, des espaliers de jasmin. Le nouveau calendrier se ressent d cette espèce de bucolique; chaque jour rappelle un terme de jardinage, un devoir d'agriculture, un souvenir de potager ou un nom de fleur; comme il reste à la fin du calendrier cinq jours inutiles et complémentaires, on les consacre à des fêtes républicaines. Ce sont d'abord les sans-culottides, car les vertus civiques sont l'apanage des

de nous hasarder sur les rivages capricieux de l'Angleterre, dont la puissance maritime pourrait déjouer nos tentatives navales. Jamais descente n'a réussi sans aucune cavalerie nombreuse; or nous n'avons pas trop de chevaux pour nos expéditions continentales. Certainement on ne nous coupera pas les vivres dans la Gaule belgique, mais en Angleterre nous y serions exposés à tous les accidents prévus et imprévus. Le gouvernement anglais, nous le tuons, sans coup férir, dans les Pays-Bas; mais si nous échouions en Albion, nous serions forcés de renoncer à la Belgique, le marchepied des Allemands, le *palladium* de la république gauloise. C'est une erreur ou une perfidie d'aller en Angleterre avant de récupérer nos départements de Mayence, de Liége, de Jemmapes, etc. Je mourrai dans l'impénitence finale, si c'est un crime de préférer l'expédition du *plancher des vaches* à celle de la grande île des Bretons. Ces insulaires son prévenus contre les généraux français par un tissu de calomnies. La calomnie est plus puissante que je ne le croyais; les commentaires de la malignité garrottent l'orateur du genre humain dans les prisons du chef-lieu des lumières philosophiques. Jugez de l'égarement des sujets britanniques qui ne lisent que les rapsodies ministérielles de Londres. C'est par le Texel que les Français conventionnels arriveront sagement dans la Tamise pour y plonger George et Pitt.

» Je le désire en priant mes frères de songer à un athlète qui n'a jamais appartenu à personne, mais dont le cœur débonnaire a cru quelquefois à la vertu des personnages soi-disant *vertueux*. Je suis homme maintenant, grâce à l'étude que nous faisons de la nature humaine depuis cinq grandes années. La prison achève tristement mon éducation. Je souffre la captivité avec horreur et résignation. Quel contraste entre mes quatre murailles et les quatre parties du monde dont nous proclamons les droits imprescriptibles! Liberté, tu es adorable en tous lieux, et surtout dans les cachots de la république régénératrice. Un amant prisonnier adore sa maîtresse avec une nouvelle ardeur. Un patriote dans les fers est plus libre qu'un mauvais citoyen qui se promène d'un bout de la France à l'autre.

» Je vis dans mes ouvrages révolutionnaires traduits en différentes langues. J'ai fait plus de prosélytes à la vérité que Pitt et consorts n'en font au mensonge... Ma

sans-culottes ; puis, quand les mœurs s'organisent d'une manière plus régulière, on dédie ces jours complémentaires à des vertus morales, au culte de la vieillesse, du courage, du malheur ; fêtes, au reste, chaque fois modifiées par le parti triomphant.

C'est dans ces idées que se formule également l'éducation publique. Le comité d'instruction a proposé un vaste système qui habitue l'enfance aux mœurs républicaines ; si l'éducation est libre, elle doit être dirigée vers un but unique, le culte de la révolution ; l'enfance dépouillée de légendes devient sérieuse et on la façonne matériellement. Au-dessus des écoles primaires sont des lycées pour une éducation supérieure, et la convention n'oublie même pas les écoles spéciales. Ici, les élèves de Mars, qui dans la plaine des Sablons s'exercent aux siéges, aux batailles, jeunes séides qu'on prépare à un dévouement aveugle pour une dictature à venir ; là, l'école polytechnique, spécialité de sciences et de génie militaire, que Carnot favorise comme un souvenir des écoles de l'ancienne monarchie ; puis l'enseignement supérieur de l'école normale, qui est le type et la base de l'éducation, le séminaire du professorat.

Le comité de salut public copie un peu l'institution des jésuites, l'organisation admirable de saint Ignace ; seulement il l'empreint de son esprit fortement démocratique. Comme on a frappé les académies, les sociétés savantes, on veut y suppléer par une institution plus vaste qui réunisse comme dans un faisceau toutes les sciences ; c'est l'institut divisé en classes avec cet esprit de froide méthode, cette démarcation, ce classement d'échiquier qu'on apporte alors à

République universelle a singulièrement préparé les esprits à se passer de roi, et à se familiariser avec l'idée que la France n'est pas trop grande pour se constituer en république indivisible. Mon premier ouvrage sur cette matière fut le comble de l'audace civique. J'étais un homme noyé sans le coup de canon du 10 août, qui vérifia mes prophéties démocratiques et qui réalisa mes paradoxes inconstitutionnels. C'est dans les crises qu'il fallait me voir encourager les citoyens consternés. Mon calomniateur, Camille Desmoulins, lui-même me dit, plusieurs mois avant la chute du trône : « Cloots, la brillante perspective que tu montres au genre humain dans ton livre de la *République universelle* relève mon courage abattu ; la plume me tombait des mains, je vais la reprendre, mais aux sons consolants de la trompette tyrannicide. »

» Citoyens raisonnables, le genre humain vous saura gré de mon élargissement.

» Anacharsis Cloots, *homme*.

» Paris, maison d'arrêt du Luxembourg, 19 nivôse l'an II de la république des hommes. »

toutes les créations républicaines. On a détruit les vieux monuments de la monarchie, les chartes du moyen âge, les souvenirs du passé, et l'on crée néanmoins une classe pour leur conservation. C'est que malgré ses passions dissolues , ses déchirements intimes , la convention est essentiellement un pouvoir créateur, organisateur ; comme toutes les dictatures, elle va droit à un dessein d'éclat et de nationalité ; elle y sacrifie même la famille; celle-ci doit se fondre dans la république. De là cet abaissement de l'autorité paternelle, l'égalité de partage, l'abolition du droit testamentaire, l'extrême facilité du divorce, la confusion du fils légitime et de l'enfant naturel ; je le répète, en face de la grandeur de la république et de son terrible pouvoir , il n'y a plus que des unités.

Cependant cette froide organisation de la société peut-elle produire l'enthousiasme des grandes choses? ne faut-il pas jeter au peuple quelques-unes de ces pompes, de ces cérémonies, sorte de religion de l'antiquité? Est-ce que le citoyen sera placé au milieu de la vie sans émotion, sans souvenir, sans croyance, sans fêtes pour la naissance et pour la mort? Ce serait mal comprendre l'esprit de la société humaine, que de croire qu'on peut la dépouiller de pompes et de spectacles. La révolution a copié les fêtes sur les bas-reliefs antiques; les funérailles surtout la préoccupent, parce qu'elles sont comme une récompense des dévouements civiques. Puis elle aime à remuer la mort : dans deux solennités récentes, la république a déployé toutes ses grandeurs. Quand Lepelletier-Saint-Fargeau est frappé par le garde du corps Pâris, après le vote régicide, la partie prend le deuil; en face des Tuilleries, lieu des séances de la convention nationale, on bâtit une gigantesque montagne sur laquelle, comme sur un bûcher antique, le cercueil est déposé; des cassolettes brûlent des parfums qui s'élèvent en fumée pyramidale vers le ciel; autour se balancent des peupliers, des chênes au vert feuillage; des chœurs de femmes, d'enfants, de jeunes hommes, récitent des hymnes au son d'une musique funèbre; et ce cortége ensuite porte les dépouilles mortelles au Panthéon.

Les funérailles de Marat furent plus retentissantes encore, car la perte était plus douloureuse: le Champ-de-Mars avait été transformé en champs Élysées: çà et là sont des grottes, des rochers, des arbres, espèce de décoration d'opéra; au milieu des chênes, de tristes peupliers à la feuille penchée, se promènent des ombres silencieuses, les mains l'une dans l'autre, symbole du bonheur, de l'amitié et de la fraternité

de la tombe. Au sein de cette terre heureuse, le corps de Marat est placé aussi sur une haute montagne ; à ce cadavre, on laisse son linceul ensanglanté, sans doute pour exciter la vengeance ; de cette terre de la montagne on façonne des statuettes, des bustes, car chaque opinion a ses saints, ses images, ses adorations. On en vint à ce point de fanatisme de faire des amulettes de la guillotine, puis de Marat, et un véritable sans-culotte devait en orner son foyer domestique, avec autant de ferveur que le chrétien qui place sur un saint oratoire l'image du Christ, mort pour tous, dans son divin sacrifice.

Le sentiment religieux reçoit alors une impulsion nouvelle : il faut bien que le culte se place quelque part et se révèle par des pompes. Les hommes qui siégent dans cette terrible convention n'ont pas tous une même opinion sur les doctrines religieuses. Hébert, Chaumette, la commune de Paris ont hérité des principes matérialistes du baron d'Holbach, d'Helvétius ; l'athéisme antique, désordonné, sans respect pour les croyances, frappe, ravage les émotions pieuses ; sa religion, c'est la raison froide, à laquelle il rend une sorte de culte philosophique ; il a juré haine au christianisme, l'*infâme* des philosophes, qu'il faut écraser. Cette coterie d'athées, maîtresse de la commune de Paris, transforme les églises en temples de la Raison ; on place sur les autels des filles d'Opéra, l'une à la figure grave, aux traits merveilleusement beaux, représente la déesse de la Raison; l'autre découvre son sein, c'est la Nature qui offre ses mamelles pleines de lait au peuple : image de cette terre bienfaisante, de cette matière éternelle. On fait des sermons philosophiques, des prédications empruntées à *Jacques le Fataliste*, ou au *Système de la Nature*. Ce qu'il y a de plus déplorable dans cette secte, c'est qu'elle se fait persécutrice, en haine des idées catholiques ; comme la philosophie du XVIII[e] siècle, qui se dit pourtant si calme, si forte de son indifférence, elle renverse les autels, pille les reliquaires et fait fondre les cloches qui naguère appelaient les fidèles à la prière. Elle est brute, sans aucun sentiment de l'art, déguenillée dans sa mise comme dans ses idées ; ses partisans portent la carmagnole, le large pantalon, les sabots du fort de la halle; ce sont les sans-culottes dans l'expression la plus exacte du mot.

La seconde de ces fractions philosophiques qui siége dans la convention nationale est plus élégante, plus artistique ; en proscrivant le matérialisme du baron d'Holbach, elle salue un être suprême, souverain du ciel et de la terre : l'âme immortelle reçoit une récompense ou

un châtiment. C'est la doctrine et la morale de la confession du *Vicaire Savoyard* de Jean-Jacques.

Robespierre est à la tête de cette école. Esprit de gouvernement, il a compris qu'il ne peut y avoir de grandes choses sans une croyance ; il n'aime pas les orgies de la matière, les protestations contre Dieu ; sectaire effréné en matière politique, il croit qu'il n'y a d'incorruptible que ce qui a foi ; ce n'est point dans un déshabillé populaire qu'il cherche sa force et sa renommée, car il est toujours parfaitement paré. Il ne faut pas s'imaginer que la multitude suive de préférence ceux qui l'imitent dans ses goûts, dans son langage, dans son vêtement ; il faut être au-dessus d'elle pour qu'elle vous suive et vous obéisse. Robespierre, avec un instinct d'artiste, aime les fleurs, les guirlandes, les processions que dessine si parfaitement David son ami ; il laisse à la commune de Paris les profanations des tombes, les remuements des cendres de Saint-Denis ; lui, au contraire, prêche la morale, le respect pour les morts, car l'âme est immortelle.

Dans cette convention si forte, se trouve même un parti catholique et chrétien. L'abbé Grégoire, par exemple, mangerait de la chair des rois ; il exècre les tyrans, il les proscrit en rugissant, et avec cela il demeure catholique : il tient singulièrement à son épiscopat, à sa mitre, à sa crosse, à son anneau pastoral, qui ne le quitte pas. Dom Gerle, l'ex-chartreux est éminemment catholique, ainsi que son amie Catherine Théot. M. Boissy d'Anglas, qui siége au centre, est un protestant zélé ; M. Lanjuinais, un janséniste aussi prononcé que le diacre Pâris ; et tous ont gémi en voyant à la tribune le malheureux Gobel, l'évêque constitutionnel de Paris, et ses grands vicaires, poussés par la peur, déposer leurs ornements épiscopaux sur les autels du temple de la Raison. Ce parti chrétien se sauve de ce triste spectacle en faisant proclamer la liberté des cultes par Robespierre, qui n'aime pas les dévergondages impies de la commune.

Ces divisions, qui se produisent d'une façon si bizarre, si curieuse, se manifestent encore dans l'esprit littéraire de l'époque. Au milieu de temps si agités lorsque les imaginations ardentes se préoccupent fortement de la patrie, lorsque tous les courages luttent entre la vie et la mort, il ne peut y avoir d'œuvres littéraires sérieuses. Si des esprits méditatifs concevaient dans la solitude quelques vastes compositions, personne ne prend garde à eux ; l'existence est publique, passionnée, et partout il y a un champ de bataille.

Aussi les guerres littéraires sont fort bornées. L'ardent esprit républicain est sur le théâtre, chaque époque s'y empreint ; les poétiques sentences de Sparte, d'Athènes, de Rome sont dirigées contre les rois de l'Europe. Chénier, Lebrun, maîtres de la scène, y apportent la préoccupation de leur âme ; les déclamations contre les tyrans s'y stéréotypent. A côté de ces idées solennelles qui se reproduisent même dans les chants lyriques, on a pris goût pour les pièces naïves et pastorales : on représente à l'Opéra *Fabius*, *le Jugement de Pâris*, le *Devin du village ;* les bergeries plaisent beaucoup aux membres les plus austères de la convention ; ils vont y délasser leur âme fatiguée de tant d'émotions vives ; ils sourient aux bonnes mères, à l'amitié filiale, à l'amour naïf, simple, républicain comme la nature. C'est aussi le temps des hymnes patriotiques. Tandis que la multitude attentive suit le jeu d'un acteur favori, tout à coup se présente sur la scène des chœurs d'hommes, d'enfants, de jeunes filles couvertes de la robe athénienne ; au milieu du plus profond silence, une voix merveilleuse entonne le *Chant du départ :* « La Victoire vous ouvre la barrière ; la Liberté guide vos pas ; tyrans, descendez au cercueil ! » Comme dans Sparte, les mères redisaient à leurs fils que la patrie était plus leur mère qu'elles-mêmes, les vieillards ne voulaient plus revoir leurs enfants que lorsque les tyrans ne seraient plus ; les enfants souhaitaient le sort de Barra et de Viala ; les épouses cueillaient des fleurs pour ceindre la tête de leurs maris victorieux.

Quelquefois c'était la raillerie jetée aux idées, aux coutumes, à la société vieillie, aux principes mêmes de la famille. On récitait des couplets sur le divorce [1] : « Vivre avec ce qu'on n'aime pas, ma foi c'est un supplice. Quand l'hymen a reçu quelque entorse, n'était-il pas bien de recourir au divorce ? » On raillait les saints du christianisme ; il ne suffisait pas de piller les châsses d'or, de les jeter au creuset de la monnaie, on récitait mille imprécations sur les apôtres saint Pierre, saint Paul, qui pourtant avaient annoncé la liberté au

[1] La morale, en vain, dit tout bas
Qu'on protége le vice ;
Vivre avec ce qu'on n'aime pas,
Ma foi c'est un supplice.
L'hymen, dans ses débats fâcheux,
Attrape quelque entorse :
Or, dans ce cas, il vaut bien mieux
Invoquer le divorce.

monde; on faisait de pitoyables calembours sur cette fureur iconoclaste renouvelée des barbares : « Les apôtres, qui en avaient converti tant d'autres, allaient être convertis eux-mêmes, mais en monnaie . »

On célébrait dans des odes patriotiques la constitution de 1793; cette constitution qui était le type des vœux accomplis [2]; puis la ruine de Lyon, cette cité rebelle, réceptacle des plus grands forfaits, indignes de clémence. Le poëte invoquait les canons de la mort: « Bouches tonnantes, lancez, prodiguez le trépas; que sur les ruines fumantes la révolte tombe en éclats! la France verra sous l'herbe vieillir tes remparts abattus [3]. » Et ces poëtes, au service de toutes les passions, lançaient aussi leurs vers aux rebelles de la Vendée, qualifiés de brigands : « Leur dernière heure était sonnée, la France

[1]
On dit qu'à Worms nous avons fait des nôtres,
Et qu'en riant nous nous sommes vengés.
Dans un vieux temple étaient les vieux apôtres
D'argent massif, côte à côte rangés.
Monsieur Custines,
Après matines,
Tambour battant les a déménagés.

Mais vous feriez en vain les bons apôtres,
Rien du creuset ne peut vous garantir;
Vous en avez converti beaucoup d'autres,
A votre tour on doit vous convertir.

[2]
En ce jour l'allégresse
Réunit tous les Français;
L'amitié, la tendresse,
Vont couronner leurs succès;
La félicité parfaite,
Enivrant la nation,
Prépare en tous lieux la fête
De la constitution.

[3]
Foyers de mort, bouches tonnantes,
Lancez, prodiguez le trépas!
Que sur des ruines fumantes
La révolte tombe en éclats!
Accourez, transports légitimes;
Saintes fureurs, frappez les crimes:
Renversez, détruisez ce repaire odieux;
Et puissent à jamais les ombres,
Parmi le sang et les décombres,
Couvrir une cité qui fait horreur aux cieux.

avait levé son bras ; le sang à grands flots ruisselle ; on changeait les orémus en gargousses pour en bourrer les canons [1]. » Ici , c'est Chénier qui célèbre l'inauguration du temple de la Raison dans la ci-devant métropole de Paris : « Ce temple, on l'élevait sur les débris de l'imposture ; la Liberté serait la déesse des Français ; l'homme était créé par ses regards ; » et Chénier, jouant sur un axiome affreux, souhaitait que le dernier esclave suivît au tombeau le dernier roi [2]. Léonard Bourdon développait le même thème que Chénier, se réjouissant de voir les saints transformés en lingots : « Les dieux de la France étaient désormais l'égalité et la liberté ; les voûtes si longtemps profanées par le plain-chant des calotins ne seraient plus

[1]
Toi brigand de la Vendée,
Qu'un prêtre mène aux combats,
Ta dernière heure est sonnée ;
La France a levé son bras,
Le feu vengeur étincelle
Sur la trace de tes pas,
Ton sang à grands flots ruisselle,
L'airain vomit ton trépas.

Vous, innocentes victimes,
Qu'égarent des imposteurs,
Qui, sans partager leurs crimes,
Prenez part à leurs fureurs ;
De vos maux quelle est la source ?
Vos orémus, vos répons,
Changez-les donc en gargousses
Pour en charger nos canons.

[2]
Descends, ô liberté! fille de la nature :
Le peuple a reconquis son pouvoir immortel ;
Sur les pompeux débris de l'antique imposture
Ses mains relèvent ton autel.

Venez, vainqueurs des rois, l'Europe vous contemple ;
Venez, sur les faux dieux étendez vos succès :
Toi, sainte liberté, viens habiter ce temple ;
Sois la déesse des Français.

Guerriers libérateurs, race puissante et brave,
Armés d'un glaive humain, sanctifiez l'effroi ;
Terrassé par vos coups, que le dernier esclave
Suive au tombeau le dernier roi !

désormais parfumées que par l'encens républicain [1]. » Dans les *Incrédules* ou le *Déplacement des saints*, le citoyen Valcour disait que les vieilles basiliques ne seraient plus des boutiques pour vendre ou manger Dieu, et que l'amour du peuple y plaçait Marat et Lepelletier [2].

Ces poésies, ces chants sacriléges, cette ivresse d'un peuple qui secoue tout frein, empruntaient les prestiges des arts : la musique solennelle avait pour interprètes Méhul et Gossec, rappelant dans leurs hymnes toute la puissance des chants d'église ; les décors étaient dessinés par David ou par Gérard et Gros, ses élèves chéris. David, passionné pour la république, écrit lui-même le programme des fêtes ; son dessin, large et tout pénétré de l'antique, reproduit le trépied où brûle l'encens, le sarcophage de Lepelletier et de Marat, dont il retrace les traits ; la marche des vieillards, des femmes tout entourées de guirlandes, tandis que les membres de la convention portent à la

[1] Français, quelle métamorphose
Transforme nos saints en lingots!
La raison est enfin éclose,
Elle anéantit les cagots.
De leurs ridicules mystères
Effaçons jusqu'au souvenir ;
Que notre dogme à l'avenir
Soit d'être heureux avec nos frères !
Français, la vérité qui brille à tous les yeux,
La liberté, l'égalité, voilà quels sont nos dieux !

Voûte si longtemps profanée
Par le plain-chant du calotin
Tu ne seras plus parfumée
Que par l'encens républicain ;
Réjouis-toi, tes destinées,
Loin du clergé sot et fripon,
A la nature, à la raison,
Seront désormais consacrées !
Français, la vérité, etc.

[2] Ces édifices gothiques,
Longtemps nommés le saint lieu,
Ne servent plus de boutiques
Pour vendre ou pour manger Dieu.
Des autels le peuple chasse
Les héros du saint métier,
Et son amour y replace
Marat et Lepelletier.

main des branches de chêne ou des gerbes de blé. David se complaît à dessiner la montagne et les mâles figures qui en décorent le sommet ; à lui on doit cet ensemble de fêtes publiques. Tandis que Vestris et Gardel conduisaient les danses graves, sévères , et les poses de ces étranges cortéges d'acteurs républicains, Talma figurait à côté de David. Méhul surtout mettait toutes les forces de son génie à surpasser la *Marseillaise.*

Ces fêtes étaient multipliées afin de distraire le peuple de ses antiques habitudes.

La république eut aussi ses anniversaires comme tout système de gouvernement. Quand venait le jour de sa fondation, le 22 septembre (1er vendémiaire), c'était fête dans toutes les cités et aux champs ; le 21 janvier, la tête du tyran était tombée, fête encore pour tout véritable républicain ; une victoire était remportée sur les armées étrangères, il fallait bien s'en réjouir, et le programme de David se développait dans ses plus brillantes pompes.

Comme à Rome, le peuple passait sa vie au théâtre, au forum, ou bien il forgeait des armes. Jamais les spectacles n'avaient été plus multipliés ; l'Opéra gardait ses splendeurs de chant et de ballet ; le théâtre de la République retraçait la tragédie et la comédie; il y avait un Opéra-Comique à côté d'un autre théâtre de la rue Feydeau; puis le spectacle célèbre de la citoyenne Montansier, au jardin Égalité ; sous les noms de Louvois, Richelieu, Molière, Vaudeville, Français, Comique ou Lyrique, il y avait des théâtres partout : au faubourg du Temple, Franconi était établi dans ce qu'on appelait l'amphithéâtre d'Astley ; il y avait de plus vingt et une réunions dansantes, et tout cela était incessamment rempli par une population rieuse ou enthousiaste; car, en France, on riait autour de la guillotine ; on hurlait autour du tombereau qui menait à la mort la fille de Marie-Thérèse. Il semble que lorsqu'il y tant de sang et de cadavres la société doit être triste, morne, découragée : il n'en est rien, on s'occupe des modes, des plaisirs; on songeait à sa toilette pour le décadi, pour le bal de l'hôtel d'Aligre, d'Idalie ou de Tivoli. Une femme doit y paraître avec une robe collante de taffetas *couleur, de la montagne*, un petit bonnet sur l'oreille *à la Marat*, un fichu de linon fort coquet *à la Lepelletier-Saint-Fargeau* ; et si elle n'a pas tout donné pour la patrie, elle portera à son cou un petit médaillon avec l'image de Marat ; rien ne sera plus gracieux pour elle encore qu'une petite guillotine en boucles d'oreilles.

Les hommes, quand ils se séparent un peu du cynisme de Chaumette et d'Hébert, quand ils renoncent au costume hideux des sans-culottes, portent un large chapeau *à la Lepelletier*, un habit de camelot rayé, au large collet, des bas chinés *à la Robespierre*, la poudre et la queue. On s'habitue à tout : chaque jour le *Moniteur* publie la liste des condamnés à mort par le tribunal révolutionnaire ; on la lit comme les noms des acteurs d'un spectacle; des crieurs publics annoncent les exécutions de la veille, celles du lendemain ; leurs cris sont couverts par les flonflons d'opéra; et le roulement du fatal tombereau n'inquiète pas plus que le bruit d'une voiture de bal qui passe, le soir, bruyante et joyeuse.

CHAPITRE IX.

DIPLOMATIE SECRÈTE DU COMITÉ DE SALUT PUBLIC. — DÉVELOPPEMENT DE LA GUERRE.

Négociations du comité en Suisse, — en Savoie. — Mission de MM. dé Sémonville et Maret. — Leur arrestation en Italie. — Importance de M. Barthélemy. — Développement du système diplomatique de Robespierre. — Son respect des cabinets et des ambassadeurs. — L'Espagne. — Rome. — Naples. — Toscane. — Efforts pour la guerre. — Généraux du mouvement démocratique. — Pichegru. — Hoche. — Jourdan. — Augereau. — Carnot. — Bonaparte. — Caractère des hostilités. — La Flandre. — Le prince de Cobourg. — Le duc d'York. — L'Alsace. — Wurmser et le duc de Brunswick. — Divisions diplomatiques. — Grande guerre. — Débloquement de Maubeuge. — Défaite des Vendéens. — Reprise de Toulon. — Division et revers des alliés en Alsace. — Levée du siége de Dunkerque. — Campagne perdue.

Septembre — Décembre 1793.

Les hommes, même les plus énergiques de la révolution, devaient être vivement préoccupés des périls de la république en présence d'une si formidable coalition de cabinets et d'armées; caractères d'action et de volonté avant tout, ils ne faisaient rien paraître de leurs craintes aux yeux du peuple, afin de ne pas décourager l'élan et arrêter l'enthousiasme; ils étaient d'airain, et les coups de la fortune rebondissaient sur leur front; mais comme les périls s'étaient démesurément accrus depuis la prise de Valenciennes, de Condé et la dispersion des armées républicaines, les hommes capables de la révolution, tout en conservant pour le vulgaire un rude langage, songèrent à mettre un terme à la crise par des négociations. Cet état d'émotion continue, de fièvre publique, n'avait rien de naturel; on ne peut pas toujours avoir la tête brûlante, les lèvres desséchées. Le comité de salut public réunissait d'ailleurs les conditions nécessaires pour mener à fin une négociation diplomatique : il était tout-puissant, délibérait

en secret, et ne rendait compte à la convention que de ce qu'il jugeait utile à la chose publique. Maître du portefeuille et des notes de la vieille monarchie, entouré de quelques-uns des employés de l'ancien cabinet de Versailles, il s'initiait dans les rapports intimes des cours. Comme il était sans préjugés, il mettait en réquisition tous les moyens pour réussir. Déjà Danton avait conduit à bonne fin la négociation de 1792 avec les Prussiens : pourquoi n'essayerait-on pas quelques autres transactions parallèles avec les cours de Berlin ou de Vienne, dont le but serait de dissoudre la coalition ?

Les deux gouvernements qui paraissaient le mieux posés pour arriver à ces voies de transaction et de traité étaient la Suisse et le cabinet de Turin. La Suisse, pays libre, caressé par le comité de salut public, offrait, pour le continent, les mêmes avantages de neutralité que les États-Unis d'Amérique pour les questions maritimes et commerciales.

Le comité de salut public lui avait accordé les indemnités qu'elle avait réclamées par suite des capitulations et de l'affreux ravage du 10 août. M. Barthélemy, se posant à Berne en véritable négociateur [1] de la vieille monarchie, avait conquis une haute importance, et l'on pouvait employer cette neutralité helvétique pour ouvrir des négociations générales contre l'Europe, particulièrement à l'égard de quelques-unes des puissances alliées. A cet effet, M. Hérault de Séchelles, l'un des confidents du premier comité de salut public, était venu à Berne s'aboucher avec M. Barthélemy. Issu d'une famille fort considérée, M. Hérault de Séchelles avait eu dans sa vie des rapports avec la maison de Bellegarde, et l'on voulait s'en servir pour négocier avec le Piémont. La Savoie était au pouvoir des républicains ; Nice, Monaco, formaient déjà deux départements de la France ; on pouvait donc traiter à Turin sur deux bases : la restitution des conquêtes que la république avait accomplies, ou bien reprendre le projet déjà essayé par l'organe de M. de Sémonville, alors consul général à Gênes, et dont le but était d'offrir au roi de Savoie et de Piémont la couronne constitutionnelle de l'Italie, en lui donnant le Milanais, le Bergamasc jusqu'aux terres de Venise. On ne demandait au roi

[1] Il est certain que Robespierre, dont l'influence succédait à celle de la gironde, renonçant au projet de porter chez toutes les nations l'incendie des révolutions, ménagea la Suisse et y maintint l'ambassadeur Barthélemy, comme très-propre à endormir ses habitants dans les douceurs d'une séduisante neutralité.

Victor-Amédée que de garder une exacte neutralité dans la guerre actuelle, et de servir d'intermédiaire pour entamer une négociation avec les puissances d'Italie.

Le comité de salut public avait des desseins plus vastes encore, et résultant de sa parfaite information à l'étranger. C'était par suite d'une révolution accomplie contre le parti modéré du prince de Kaunitz et du comte de Cobentzel, que le baron de Thugut avait été porté à la tête des affaires de l'Autriche ; jusque-là M. de Thugut était resté partisan de la guerre. M. de Kaunitz mort, le comte de Cobentzel s'agitait beaucoup pour faire triompher à Vienne l'opinion de la paix, avec la pensée de sauver Marie-Antoinette, car ce plan avait précédé la fatale exécution de la reine. Le comité de salut public, qui connaissait l'intention de M. de Cobentzel, résolut de l'aider de tous ses moyens et tel fut l'objet de la mission secrète confiée à MM. de Sémonville et Maret[1], dans leur passage à travers l'Italie. M. de Sémonville était désigné par le comité pour l'ambassade de Constantinople ; M. Maret allait à Naples comme ministre plénipotentiaire ; tous deux, porteurs de sommes considérables en or, en bijoux, devaient s'aboucher avec des agents secrets, qu'on disait envoyés par le comte de Cobentzel (quelques intrigants peut-être, et il y en a toujours dans toutes les affaires cachées) ; et alors on négocierait un mouvement politique qui porterait le parti de la paix et M. de Cobentzel à la tête du cabinet de Vienne, en lui fournissant des moyens de corruption ; puis on stipulerait la liberté de Marie-Antoinette, condition d'une paix séparée. Comme il fallait toujours mêler quelques idées de révolution à toutes choses, MM. de Sémonville et Maret devaient sonder le terrain d'une insurrection hongroise, dont le baron de Trenck avait fourni le plan au comité.

Les deux négociateurs s'abouchèrent longtemps à Berne avec M. Barthélemy, et prirent la route de la Valteline ; arrivés à Coire, sur l'ordre du gouverneur de Milan, les diplomates républicains furent enlevés par un parti allemand avec leurs légations et transférés dans la forterrese de Mantoue ; leur or, leurs diamants, leurs papiers

[1] Les négociateurs Sémonville et Maret, que le gouverneur de Milan avait fait enlever sur le territoire même de la Valteline, et transférer dans la forteresse de Mantoue, étaient porteurs de 64,000 louis d'or et de plusieurs caisses de bijoux, parmi lesquels figuraient plusieurs beaux diamants de la couronne ; et on les trouva porteurs également de papiers qu'on regarda comme d'une très-grande importance.

surtout, furent pris, et il en résulta des révélations telles que M. de Cobentzel, qui avait fait un voyage à Goritz et à Klagenfurth, fut obligé de retourner sur-le-champ à Vienne pour se justifier[1]. Quatorze personnes compromises subirent la captivité dans les États d'Autriche. M. de Sémonville eut l'habileté de résumer toutes ces négociations en un projet de délivrance pour l'infortunée Marie-Antoinette. La négociation échouée, le sort de la reine fut décidé : on la livra au tribunal révolutionnaire ; il fallait effrayer l'Autriche par l'audace, puisqu'on n'avait pu l'attirer à soi par une transaction[2].

M. Barthélemy, à Berne, y restait le moteur principal de toute négociation ; le corps diplomatique était nombreux et bien choisi sur cette terre neutre, et les excellentes manières de M. Barthélemy, ses traditions du duc de Choiseul, lui donnaient une bonne position. On le consultait de tous côtés sur cette étrange et glorieuse république qui étonnait l'Europe, et lui, fort complaisant, fort serviable, se prêtait à tout, à des passe-ports pour les émigrés, à des renseignements, à des sollicitations, sorte d'actes qui auraient vingt fois traîné à l'échafaud un autre que M. Barthélemy. Le comité de salut public, avide de renseignements, souffrait ces rapports, parce qu'il savait bien que ce serait par la Suisse et l'ambassade française que viendraient les premières paroles de paix. Or, ce qui était utile, le comité ne le repoussait jamais : M. Barthélemy aurait-il demandé cent passe-ports d'émigrés, on les lui aurait donnés sur-le-champ, parce qu'on était sûr de l'emploi utile qui en serait fait dans les intérêts de la chose publique. D'ailleurs Robespierre, qui prenait la haute main dans le comité, n'était ni un brouillon, ni un désorganisateur ; à la tribune même, il venait d'exposer un système diplomatique[3] empreint du vieux

[1] Le comte de Cobentzel fit publier les explications suivantes : « Les bruits singuliers qui s'étaient répandus sur les découvertes faites dans les papiers de l'émissaire Sémonville sont absolument tombés. Si l'on a lieu de croire que l'examen qu'on en a fait a jeté du jour sur plusieurs faits peu connus et sur les liaisons secrètes que les affiliations procurent aux jacobins dans divers pays, il n'est pas moins certain qu'on a mal à propos impliqué dans ces relations suspectes des personnages que leur état, leur qualité et leur propre intérêt doivent mettre au-dessus de soupçons de cette espèce. Le comte de Cobentzel, instruit des bruits que la malveillance se plaisait à répandre à son sujet, s'est hâté de revenir à Vienne, du voyage qu'il avait fait à Goritz et à Klagenfurth. Son retour a fermé la bouche à ses ennemis. »

[2] M. de Sémonville, que nous avons tous connu vieillard, racontait la belle peur qu'il avait eue, lui, naturellement pacifique, lorsqu'il fut arrêté par les Autrichiens.

[3] Robespierre présenta à la convention, au nom du comité de salut public, qu'il

droit de Louis XIV ; et ce système devait vivement préoccuper l'Europe, par la sagacité de son plan et la lumineuse exposition des intérêts. Ce n'était plus alors le sectaire impatient de remanier le genre humain, mais l'homme politique qui parlait de la situation de l'Angleterre en lutte d'intérêts et de pavillons avec la Russie : « La ligue de la Prusse et de l'Autriche était monstrueuse ; nécessairement elle s'effacerait ; la France devait avoir des alliés et des États neutres ; ses alliés devaient être rassurés sur ses desseins, elle ne toucherait jamais aux formes de gouvernement ; les neutres seraient accueillis, protégés. L'univers était intéressé à l'existence, à la liberté de la France ; supposez la France démembrée, le monde politique s'écroulerait, l'équilibre serait rompu. »

Le discours de Robespierre, si parfaitement rédigé, donna de lui une haute idée à l'Europe : on voyait enfin des principes réguliers éclore et se manifester. A la suite de ce rapport, la convention proclama la garantie de ses alliances avec la Suisse et les États-Unis d'Amérique. Quelques jours après, elle protesta solennellement du plus haut respect pour les ambassadeurs : aucune autorité ne pouvait attenter à leur privilége, ou porter les mains sur ce caractère sacré ; toutes les fois qu'il y aurait quelques réclamations de la part des autorités constituées contre un agent de l'étranger, elles devaient être adressées directement au comité de salut public [1] ; par ce moyen, le comité, se réservant la direction suprême de toutes les négociations, ne les laissait plus s'éparpiller en désordre. Déjà se produisent les premiers effets de cette bonne position : la Suède, le Danemarck persistent, malgré les instances de l'Europe, à garder leur neutralité ;

dominait, un rapport remarquable (du 17 novembre 1793), dans lequel il embrassa la situation politique de l'Europe relativement à la république française. Il y développa d'abord le système du cabinet de Londres, parla ensuite de la ligue monstrueuse de la Prusse avec l'Autriche comme n'ayant aucune base solide, et parcourant les relations de la république avec les différentes puissances, ne lui trouva que deux alliés, les Suisses et les Américains des États-Unis. « Vous avez sous les yeux le bilan de l'Europe et le vôtre, dit-il en se résumant ; vous pouvez déjà en tirer un grand résultat. L'univers est intéressé à la liberté de la France : supposons la France démembrée ou anéantie, le monde politique s'écroule, le despotisme, comme une mer sans rivage, se déborderait sur la surface du globe... »

[1] « La convention nationale interdit à toute autorité constituée d'attenter en aucune manière à la personne des envoyés des gouvernements étrangers ; les réclamations qui pourraient s'élever contre eux seront portées au comité de salut public, qui seul est compétent pour y faire droit. »

les États-Unis soutiennent l'indépendance du pavillon ; on a un traité de confraternité avec la Suisse et Gênes ; Venise reste neutre ; Naples, menacée par une escadre formidable, a reconnu la république ; la Toscane offre sa médiation vis-à-vis de l'Autriche ; on est sur le point d'en finir avec Constantinople, et M. de Sémonville est désigné pour l'ambassade, lorsqu'il est arrêté en Italie. Ainsi le comité de salut public, malgré son inflexible rigueur d'exécution et d'échafaud, tient une position plus avancée en Europe, que les ministres de l'assemblée législative au commencement de la guerre.

C'est pourtant vers la guerre que doivent se porter les grands efforts, car la victoire seule peut accomplir l'œuvre des négociations. Un changement s'est opéré parmi les généraux qui conduisent les glorieuses bandes de la république ; à l'origine de la guerre, presque tous les chefs appartenaient à l'état-major de l'armée de Louis XVI : MM. de Lafayette, de Biron, de Custine, de Beauharnais, étaient gentilshommes ; MM. Kellermann, Dumouriez, Luckner, se trouvaient inscrits lieutenants généraux avant 1789. C'était comme une continuation du système militaire de la monarchie. Le règne de ces chefs de guerre est fini maintenant : M. de Lafayette est passé à l'étranger; les têtes de Biron, de Custine, de Beauharnais, roulent sur l'échafaud, parce que, suspectes, elles avaient cessé d'être victorieuses ; Kellermann est effacé par des renommées nouvelles, tandis que Dumouriez quitte le drapeau tricolore pour aller s'abriter au delà des frontières, à l'imitation de M. de Lafayette.

A la place de ces renommées oubliées s'en élevaient d'autres, jeunes et grandes déjà. A côté des officiers généraux de l'ancien régime, j'ai dit que le département de la guerre, pendant la monarchie, prenait un soin particulier des sous-officiers, classe instruite, expérimentée, corps très-solide par ses habitudes et son intelligence ; et c'est de ce corps, si remarquablement capable, que sort la seconde génération de grands capitaines. Le premier d'entre tous, c'est Pichegru [1], élève des pauvres minimes, répétiteur de Bonaparte à l'école de Brienne pour les mathématiques, puis sergent d'artillerie, et adjudant lorsque la révolution éclata ; enfin, chef de brigade, général de division, et désigné par Saint-Just et Lebas pour le com-

[1] Charles Pichegru, né à Arbois en 1761, fit ses études au collége de cette ville, dirigé par les minimes.

mandement en chef de l'armée du Rhin. Lazare Hoche [1], comme Pichegru, sortait du rang des bas officiers, mais aux gardes françaises, et c'est du grade d'adjudant qu'il s'élança comme général de brigade à la belle défense de Dunkerque ; depuis lors, avec Pichegru, il fut général de division, et bientôt commandant en chef. Jourdan [2], fantassin du régiment d'Auxerrois, digne troupe de ligne, fut élevé au grade de sergent dans la guerre d'Amérique (le grade de sergent était le rang le plus soigné dans les vieilles armées, comme le plus utile pour l'instruction). Chef de bataillon de la Haute-Vienne, protégé par Carnot, Jourdan passa rapidement tous les grades jusqu'au suprême commandement, ainsi que Pichegru et Hoche.

Si Jourdan sortait du régiment d'Auxerrois (infanterie), Augereau [3] avait appartenu à Bourgogne (cavalerie), et de la première guerre vendéenne il s'était rapidement avancé dans l'armée des Pyrénées, sous Dugommier. Que de noms oubliés aujourd'hui, qui appartenaient également à cette armée, depuis Dugommier, Carteaux, Mouret [4], républicains sincères et désintéressés, jusqu'à ce général Dumuy, le plus ancien des lieutenants généraux, le petit-fils du précepteur et de l'ami de Louis XV ! Comme expression des armes spéciales et des écoles de l'ancien régime, on peut citer Carnot et Bonaparte, les deux véritables génies de guerre de la révolution. Carnot, ainsi que Pichegru, avait étudié dans un séminaire de minimes pour professer les mathématiques ; ses études brillantes le firent remarquer, et au concours de Paris il fut admis comme officier d'artillerie ; lieutenant après deux ans de travaux, il fut couronné

[1] Hoche était né à Montreuil, près de Versailles, le 24 février 1768, d'un garde du chenil de Louis XV, et lui-même, à quatorze ans, il entra comme palefrenier surnuméraire aux écuries du roi, et, deux ans après, s'engagea dans les gardes françaises.

[2] Jean-Baptiste Jourdan, né à Limoges le 2 avril 1762, d'un chirurgien obscur, s'enrôla dès l'âge de seize ans. Réformé en 1784, il revint dans sa famille, et se fit commerçant. En 1791, il reprit l'épée pour se mettre à la tête du second bataillon des volontaires de la Haute-Vienne.

[3] Pierre-François-Charles Augereau, né à Paris le 11 novembre 1757, était fils d'un ouvrier maçon et d'une marchande de fruits du faubourg Saint-Marceau. Il s'engagea fort jeune dans Bourgogne (cavalerie), s'en fit renvoyer et entra dans les carabiniers du marquis de Poyanne. Sorti de ce corps, il se fit maître d'armes, vint à Naples, s'enrôla dans les troupes royales, où il devint sergent. Revenu en France en 1792, il fut bientôt élevé au commandement du bataillon de volontaires où il était entré comme simple soldat.

[4] Le général Mouret se ruina pour donner des souliers à ses soldats.

des mains de M. le prince de Condé [1] pour l'éloge de Vauban ; et, par la protection de ce prince, il était chevalier de Saint-Louis et capitaine à vingt-neuf ans ; ainsi l'avait pris cette révolution ardente, qui ne laissait ni répit, ni libre pensée pour l'étude. Carnot, caractère roide, devait tracer devant lui une grande route : membre des assemblées, il prit place au comité de salut public ; où il apporta sa vaste expérience, ses travaux, sa force, sa persévérance de stratégie. Quant au jeune Bonaparte, élève des minimes, officier gentilhomme, il appartenait à l'ancien temps par ses souvenirs, sa famille, sa reconnaissance même pour la royauté, qui l'avait élevé dans les écoles. On peut donc diviser en deux catégories la double génération de généraux qui prennent part aux guerres de la république, et les dirigent dans les voies glorieuses : la première se compose des gentilshommes, officiers généraux déjà en 1788, tels que MM. de Biron, de Custine, de Beauharnais ; la seconde embrasse les sous-officiers des régiments de la monarchie, Hoche, Pichegru, Augereau, Jourdan, et les élèves des écoles spéciales, tel que Carnot et Bonaparte. Les institutions de l'ancien régime faisaient la force et préparaient la gloire du nouveau.

La guerre allait prendre dans cette nouvelle campagne une grande extension : les alliés avaient reçu leur réserve, et les opérations bien suivies pouvaient recevoir un large développement. A la droite de l'armée d'invasion, le duc d'York, avec un corps de 40,000 hommes, Anglais, Hanovriens, pirouettait autour de Dunkerque ; au centre, le prince de Cobourg guidait les Allemands [2], les Autrichiens et les

[1] *Extrait du Journal Encyclopédique de Bouillon, du 10 octobre 1784.*

« L'auteur de l'ouvrage (*Éloge de Vauban*) couronné par l'académie de Dijon, est M. Carnot, né à Nolay en 1753, officier dans le corps du génie. M. le marquis de Gouvernet lui avait obtenu un congé : il était présent à la séance. M. Maret, secrétaire perpétuel, a supplié S. A. S. le prince de Condé, au nom de l'Académie, d'augmenter l'honneur du triomphe de M. Carnot, en daignant lui remettre lui-même les deux médailles qui composaient le prix. Le prince a déféré à la prière de la compagnie ; et M. Carnot, après avoir reçu ce prix, a dit : « Monseigneur, il est bien flatteur d'être couronné par un héros du nom de Condé ; les lauriers que les mains de V. A. S. dispensent sont d'une espèce à ne se flétrir jamais. »

[2] Le corps de la confédération avait été incorporé dans les troupes autrichiennes et prussiennes.

Extrait d'une note remise par le vice-chancelier de l'empire, prince de Colloredo, au ministre palatin de Bavière.

Le vice-chancelier déclarait « que le contingent militaire à fournir par les États de

corps auxiliaires prussiens ; à droite encore, au delà de Mayence, soumise, les Prussiens marchaient sous le roi et le duc de Brunswick ; sur la gauche, manœuvrait dans l'Alsace le corps du feld-maréchal Wurmser ; au delà de la Suisse, étaient les Piémontais et un corps d'Autrichiens ; aux Pyrénées, 65,000 Espagnols. Toutes les côtes de l'Océan et de la Méditerranée étaient bloquées par les escadres sous le pavillon britannique ; Lyon et le Midi se soulevaient ; Toulon appartenait aux Espagnols et aux Anglais ; la Vendée était en armes et ses belliqueux enfants menaçaient la Loire.

A l'aspect de cette position si menacée, les alliés n'avaient qu'un parti à prendre, vigoureux et fort : marcher en avant, se diriger avec énergie sur la Somme, et de la Somme à Paris. Le duc d'York pouvait faire sa jonction avec le prince de Cobourg à Doullens et à Péronne, et les Prussiens se porter sur Laon, Soissons, Château-Thierry ; et la Ferté-sous-Jouarre aurait été le centre, le rendez-vous général de toutes ces grandes armées, qui pouvaient jeter 220,000 hommes dans les environs de Paris. C'est ainsi qu'elles agirent plus tard, en 1814. Mais, pour tenter ce plan hardi, il fallait deux conditions essentielles : d'abord, la plus franche, la plus loyale union entre les alliés marchant vers un but commun, les yeux fixés sans cesse sur les tours de Notre-Dame ; et ensuite l'abnégation de toute idée politique durant la campagne, car il fallait ne prendre nullement garde aux événements de l'intérieur pour ne faire de l'invasion qu'un mouvement tout à fait militaire ; et précisément ces deux conditions de succès étaient loin d'exister sous la tente des alliés. Au lieu d'adopter un plan commun, une haute et large forme de stratégie, on s'absorbait dans l'égoïsme de ses intérêts personnels : le duc d'York, refusant de converser par la droite, pour se porter sur Saint-Omer et Béthune, concentre toute son attention et ses forces autour de Dunkerque ; le prince de Cobourg lui-même, déjà si fortement appuyé sur Condé et Valenciennes, ne marche point en force sur

l'empire serait porté au triple sur le pied reçu et agréé par la diète générale en 1681, et par le décret du 22 mars dernier, qui déclare la guerre à la France. Guidée par ces considérations, S. M. I., en agréant et approuvant le plan d'opérations concerté avec S. M. le roi de Prusse, a jugé à propos d'unir et d'incorporer ces mêmes troupes avec les armées qui tiennent la campagne contre l'ennemi commun, pour les faire agir conjointement avec ces dernières, partout où les circonstances le requerront... »

Cambrai, et pirouette à son tour sur Maubeuge, qui devait compléter le système défensif des Pays-Bas.

Mais les querelles les plus violentes, les incidents les plus graves, s'élevaient surtout en Alsace, entre le maréchal Wurmser et le duc de Brunswick. Les Prussiens, ne se contentant pas de délaisser le mouvement autrichien sur l'Alsace, le contrariaient par des marches rétrogrades et de véritables fautes stratégiques. Si après la prise de Mayence les deux corps alliés s'étaient entendus, ils pouvaient jeter 120,000 hommes dans l'Alsace et la Lorraine; Landau enlevé, rien n'arrêterait le torrent, car Strasbourg, en plein état de rébellion, voulait redevenir une ville libre allemande.

Le comité de salut public n'ignorait rien de ce qui se passait dans les armées alliées, formidables par leur nombre, faibles par leurs divisions. Carnot, appelé à juger le plan de campagne comme un vieil officier du génie, aperçut les points vulnérables, et vit par quel défaut de la cuirasse on pouvait atteindre le colosse de la coalition. Le premier travail d'un général appelé à réfléchir sur un plan de campagne, c'est de reconnaître la nature des forces dont il dispose, l'esprit d'énergie et les moyens de l'ennemi. Sauf quelques troupes solides, la république n'avait que de nouvelles levées impatientes et pleines d'ardeur, mais naturellement peu fermes en ligne : avec de telles forces, ce qu'il fallait, c'était une initiative enthousiaste, un système d'attaques promptes, rapides, tumultueuses; repoussées une fois, ces troupes devaient revenir au combat, jusqu'à ce que la ligne de l'ennemi fût enfoncée; et c'est ce qui explique l'ordre incessant de toujours attaquer, qui émanait des représentants du peuple. Ceux-ci, sous l'impulsion de Carnot, exécutaient le plan du comité de salut public, et peu leur importait de sacrifier quelques milliers d'hommes dans ces levées en masse, si pleines de dévouement, troupes héroïques qui mouraient en héros, vieux soldats de vingt ans. La seconde partie du plan du comité était de concentrer les forces sur un point par des manœuvres incessantes, et de fondre en masse sur l'ennemi. En suivant avec attention le système de guerre des coalisés, l'expérience de Carnot s'était aperçue que leur invasion manquait par ses bases, en ce qu'elle éparpillait trop les forces et morcelait les ressources. Au lieu de marcher des points extrêmes sur le centre, des extrémités de l'angle vers la pointe, l'ennemi s'avançait du centre vers la circonférence. Dès lors on pouvait lui opposer partout des masses plus considérables, qui, se

portant avec rapidité d'un point à un autre, doubleraient les moyens de la défense par l'activité du mouvement. On prenait l'initiative sur la frontière, et cette marche en avant se dirigeait comme une pointe de feu, à droite, à gauche, partout où la foudre devait frapper.

Au mois de septembre de cette terrible année 1793, on pouvait dire que la campagne de l'ennemi se résumait en trois points principaux : à l'extrémité de droite, le duc d'York, d'après les ordres du cabinet anglais, assiégeait Dunkerque, et semblait faire dépendre de la reddition de cette place le développement de l'invasion anglo-hollandaise. Au centre, le prince de Cobourg pressait Maubeuge, dernière base de sa ligne de forteresses ; et à gauche, les Prussiens et les Autrichiens entouraient Landau, l'avant-poste de l'Alsace. Le plan du comité fut dès lors de débloquer toutes les places par une attaque vive et simultanée : au duc d'York, il opposa le général Houchard [1], intrépide officier de l'ancien régime, sorti de Royal-Allemand, lieutenant colonel et chevalier de Saint-Louis avant la révolution ; sous lui était Hoche, le sous-officier aux gardes françaises. Au centre, Jourdan, le sergent de Royal-Auxerrois, fut opposé au prince de Cobourg ; et, sur la Moselle et le Rhin, Pichegru, le répétiteur de Brienne.

A chacune de ces armées étaient attachés des représentants du peuple, porteurs de la pensée du comité de salut public, et qui exécutaient les ordres de Carnot ; leur pouvoir illimité s'étendait à tout : on les voyait à cheval au milieu de la mêlée, et de la mitraille, dans ce costume si connu, si respecté du soldat ; quand le représentant, revêtu de l'écharpe tricolore, accablé sous le chapeau aux larges plumes, parlait dans les rangs de l'armée, on lui prêtait la plus silencieuse attention. « Le représentant a dit, le représentant a ordonné ; » ces mots passaient dans la ligne comme la parole d'une grande nation. C'est ce pouvoir illimité des représentants qui donna partout l'unité aux mouvements de l'armée, et rétablit l'ordre, la hiérarchie, dans les rangs du soldat. Jamais un représentant ne désespéra de la

[1] Jean-Nicolas Houchard, né à Forbach en 1740, s'engagea à quinze ans, dans Royal-Allemand (cavalerie), et parvint au grade de capitaine dans le régiment de Bourbon (dragons), avec lequel il fit la guerre de sept ans, puis la campagne de Corse ; et fut ensuite élevé au grade de lieutenant colonel, avec la croix de Saint-Louis. En 1792, nommé colonel d'un régiment de chasseurs à cheval, à l'armée du comte de Custine, il reçut la même année le grade de maréchal de camp, puis celui de lieutenant général.

victoire ; ses ordres étaient toujours d'attaquer, de marcher en avant; lorsque le général hésitait, le représentant ordonnait lui-même le combat, parce qu'il avait l'ordre exprès du comité de former les troupes sous ce terrible baptême de feu. Quelques hommes de plus ou de moins n'étaient rien dans ce jeu de batailles pour la gloire d'un peuple, et ces jeunes volontaires allaient d'ailleurs si galamment à la mort! Un noble et saint enthousiasme s'était emparé de l'armée : c'était aux chants joyeux de la victoire, au son de la musique de l'hymne des Marseillais que les volontaires se précipitaient sur la ligne de l'ennemi avec cette auréole du martyre qui frappait si vivement l'imagination même des alliés. Les généraux ennemis s'accoutumaient à prendre une haute estime pour une nation qui produisait tant d'héroïsme, et pour une révolution si fertile en grandes choses.

Avant de développer son plan de campagne sur les frontières, le comité de salut public avait bien compris qu'il fallait éteindre le foyer d'insurrection à l'intérieur : il n'y aurait de force et d'unité que lorsque la nation tout entière emploierait ses vastes ressources. La marche si lente des alliés, leurs haltes pendant des mois entiers autour des places fortes, donnaient tout le loisir de déployer l'énergie des armes à l'intérieur ; là, indépendamment de l'armée active, on avait encore les volontaires de parti : dans les guerres civiles, il y a toujours des auxiliaires d'opinions, prêts à s'armer, et ceux-là ne sont pas les moins forts, car ils sont enthousiastes : un appel aux montagnards et aux sans-culottes suffisait pour créer des bataillons sacrés en tête de l'armée active. L'insurrection aux portes de Paris, celle du Calvados, furent presque aussitôt étouffés; un petit combat à Passy sur l'Eure suffit pour éparpiller des forces trahies, abandonnées, et surtout incertaines dans leur but. Que voulait l'insurrection nationale normande avant la chouannerie? quelle était cette cause des girondins pour laquelle s'armait Charlotte Corday, avec son enthousiasme de république fédérative? Les forces actives d'une idée philosophique se transforment rarement en moyens militaires.

Dans la Vendée, l'énergique mouvement s'était déployé d'abord avec vigueur sous Cathelineau, Bonchamp, d'Elbée et Charette, les véritables capitaines ; Charette surtout, l'esprit éminemment organisateur de la guerre royaliste, le rêveur féodal de l'ancien comté de Nantes, car, dans la Vendée comme dans l'Anjou et le Poitou, plus

d'une idée d'indépendance provinciale s'était mêlée à la pensée d'une restauration royaliste, et les gentilshommes désiraient le temps de la Fronde, ou même l'époque qui précéda le ministère du cardinal de Richelieu. Tandis que, réunis à Saumur, les chefs combinaient le siége de Nantes si fatal à leur cause, la capitulation de Mayence mettait à la disposition du comité de salut public une garnison tout entière, 15,000 hommes de bonnes troupes qu'on put jeter dans la Vendée ; les ravages furent terribles, les désordres épouvantables. La tentative dirigée sur Nantes fut le dernier terme des grandeurs de la Vendée, qui ne fit plus une guerre offensive, mais défensive. L'élan comprimé, la Vendée vit dès lors une rivalité profonde, invétérée, entre les villes et les campagnes ; elle ne put vivre de sa propre existence ; désormais, pour se soutenir, elle eut besoin d'appeler l'Angleterre à son aide, perdant ainsi son caractère saint et chevaleresque, pour n'être le plus souvent qu'une intrigue et un champ de bataille ouvert à l'ambition de quelques gentilshommes campagnards qui conduisaient leurs vassaux sous leur bannière. Ils mouraient bien, nul ne le nie ; mais qui, à cette époque, ne savait mourir ?

L'armée de l'intérieur, grossie des bataillons sans-culottes, s'avança vers Lyon, comme la tempête et l'ouragan : c'était le centre de l'insurrection, la capitale naturelle de tout système provincial au midi de la France. Pour être forte, la résistance doit prendre une opinion tranchée, et Lyon, insurgé au bruit des proscriptions de la gironde, arbora les couleurs royalistes sous le marquis de Précy. De là sa défense héroïque, car il n'y a d'énergie, de puissance, que dans ce qui est à fortes convictions ; néanmoins l'armée des Alpes et Kellermann furent les vainqueurs de Lyon, découronnée de sa vieille splendeur. Cette armée des Alpes fournit encore les 2,500 hommes de la brigade de Carteaux, à la fois peintre et général, qui marcha de Lyon sur Marseille pour refouler l'insurrection vers la mer. Les armées régulières servaient de noyau à des myriades de volontaires jacobins qui s'abattaient sur les villes voisines comme les barbares du IVe siècle ; les généraux ne menaient pas la guillotine, mais un parti marchant derrière eux la dressait hideuse. Dans les temps de fanatisme, il surgit de frénétiques séides qui déshonorent toutes les victoires ; et d'ailleurs il y avait tant d'obstacles à cette république, tant d'ennemis secrets, qu'il fallait une puissante terreur pour les contenir.

A Marseille, un des points principaux de l'insurrection, Carteaux,

entra, précédé de toutes les vengeances de parti; on s'était envoyé la mitraille par les toits, les rues et les places publiques. Carteaux n'y passa que deux jours, cherchant à modérer ces haines ardentes comme le soleil méridional ; sa destination était Toulon que pressait une forte colonne de l'armée d'Italie sous le général Dugommier [1], officier créole du vieux régime, chevalier de Saint-Louis avant le drapeau tricolore ; et là dans cette bande d'officiers jacobins du Midi et de la Corse, se trouvait Bonaparte, l'élève de Brienne, tandis que son répétiteur des minimes, Pichegru, commandait en chef l'armée du Rhin : jeu bizarre de la fortune !

Les gorges d'Ollioules et les villages de Signe, de la Ciotat, d'Hyères, aux oranges odorantes, de Grasse, de Saint-Maximin, furent envahis par des troupes de jacobins qui arrivaient porter secours au siége de Toulon ; les représentants n'avaient qu'à parler au milieu de ces populations dont les passions politiques sont si vives, si entraînantes. Le siége de Toulon fut glorieusement poussé, parce que toutes les forces du jacobinisme du Midi vinrent gronder autour de ses murailles, l'intrépidité fit le reste ; le feu de l'artillerie fut admirablement dirigé par le jeune élève de Brienne, tandis que Lucien, à l'accent provençal et corse, réveillait les populations par la propagande. Toulon succomba, et des nuages de fumée annoncèrent que l'escadre, la plus belle création de Louis XVI, venait d'être livrée aux flammes par les Anglais. Qui pourrait jamais excuser les fatales vengeances, les coups de mitraille lancés contre des populations entières, frémissantes, agenouillées? funèbres tableaux qui marquent toutes les histoires révolutionnaires ! Les épouvantables exécutions de Nantes, de Toulon, de Lyon, de Strasbourg, tenaient à un système général de compression et de terreur qu'on jetait aux âmes pour les assouplir sous un régime violent : les uns couraient à l'étranger, les autres à la monarchie, à la fortune, à la richesse, à l'ambition, et tout cela était incompatible avec une république qui mettait en réquisition tous les

[1] Jean-François-Coquille Dugommier, né à la Basse-Terre, dans l'île de la Guadeloupe, en 1736, entra au service à l'âge de treize ans, obtint quelque avancement et la croix de Saint-Louis. Réformé, il se retira à la Martinique, où il avait des propriétés considérables. Partisan zélé de la révolution française, il reçut, en 1789, le commandement de la garde nationale de cette île, et vint en France en 1792. Élu député de la Martinique à la convention, il aima mieux suivre la carrière des armes, et fut fait général de brigade, puis de division.

dévouements, toutes les ressources d'un pays pour arriver à un but de résistance nationale.

Après cette rapide répression de troubles intérieurs, il fut plus facile de repousser l'étranger qui assistait, pour ainsi dire, spectateur immobile, à cette agitation fiévreuse de la société. Les détachements de troupes destinés pour la Normandie s'étaient réunis à l'armée du général Houchard, qui reçut ordre de débloquer Dunkerque et de battre le duc d'York. Le comité de salut public avait pour but, surtout en frappant d'abord sur les Anglais, d'entamer la force ministérielle de M. Pitt dans le parlement [1] : avec son habileté incontestée, le comité se pliait aux exigences de la situation diplomatique. Lorsque Houchard vint manœuvrer autour de Dunkerque, le duc d'York disposait de 36,000 combattants, composés comme toutes les armées anglaises de nations diverses, Belges, Hollandais, Hanovriens, Allemands ; si le siége avait été secondé par une forte escadre, Dunkerque eût été bientôt réduit, et l'on ne s'explique pas les retards qu'éprouva la division de l'amiral Mackbridge.

On armait à peine la première batterie, qu'aussitôt on apprend l'arrivée du général Houchard avec des forces supérieures ; les levées en masse lui avaient donné 62,000 hommes, pleins d'ardeur et d'impatience. A Rexpœde, à Hondschoote, le 8 septembre, tout fut attaqué à la baïonnette; le maréchal Freytag [2] fut rejeté sur le corps de Walmoden ; la retraite s'opéra confusément sur Furnes. A la pointe du jour les Français eurent le noble orgueil de voir le siége de Dunkerque abandonné par les Anglais. Les voilà marchant de front sur les Hollandais, mais chargés par les Autrichiens à Menin, ils se dispersent, et Houchard paye de sa tête devant le tribunal révolutionnaire ce dernier revers, car alors il fallait vaincre ou mourir. D'ailleurs, Houchard n'avait pas suivi le plan du comité, tel que Carnot l'avait tracé : il devait battre le corps d'observation du maréchal Freytag, se jeter sur le duc d'York, revenir écraser les Hollandais ; c'était de la hardiesse,

[1] En transmettant à Houchard l'ordre d'aller combattre le duc d'York à Dunkerque, le comité s'expliqua en ces termes : « Ce n'est pas précisément sous le rapport militaire que ce point est important, c'est parce que l'honneur de la nation est là. Pitt ne peut se soutenir qu'en indemnisant le peuple anglais par de grands succès ; autrement la révolution est inévitable en Angleterre. Portez des forces immenses dans la Flandre et que l'ennemi en soit chassé. »

[2] Le feld-maréchal hanovrien Freytag fut blessé et fait prisonnier : le général Walmoden ayant eu connaissance du village où il était retenu, s'y porta et le délivra.

mais de la hardiesse réfléchie comme un plan tracé aux vieilles écoles du génie de la monarchie et retrempé dans la jeunesse des idées révolutionnaires.

Au centre de l'invasion, Jourdan avait reçu l'ordre de faire lever le siége de Maubeuge. D'après le conseil de Carnot, il avait réuni toute l'armée du Nord, les corps détachés des Ardennes, afin d'opérer en grand contre le prince de Cobourg : quel succès, en effet, puissant, immense, si après avoir forcé le duc d'York à lever le siége de Dunkerque, on obligeait le prince de Cobourg à faire sa retraite devant Maubeuge! La marche de Jourdan, discrète et silencieuse, lui permit de concentrer 55,000 à 60,000 hommes auprès d'Avesnes, sans que le prince de Cobourg en fût autrement prévenu que par une vigoureuse reconnaissance que poussa Clairfayt. Le 15, la bataille s'engagea sur un front de ligne assez étendu; les deux ailes des Français, démesurément accrues, poussèrent les Autrichiens, mais le centre fléchit sous la formidable artillerie bohémienne. Il n'y eut jamais de journée plus enthousiaste pour les Français. Tandis que la mitraille éclatait partout sur leur tête, on entendait ces jeunes hommes, le front rayonnant de courage, entonner *la Marseillaise :* noble dévouement des temps héroïques! Le lendemain nouvelle attaque sur Wattignies, et celle-ci plus forte, plus précise, plus grandiose encore et plus admirablement inspirée : à deux lieues le sol tremblait sous les décharges répétées de l'artillerie, et, dans les intervalles de ce terrible bruit, les airs patriotiques retentissaient de manière à faire frissonner d'enthousiasme l'ennemi lui-même. Ce spectacle contribua plus que la victoire à terminer la retraite des impériaux ; car si Wattignies avait été enlevé, les généraux Chasteler et Haddick avaient brisé les lignes des Français, qui croyaient la bataille perdue. Le soir les deux armées s'étaient simultanément retirées, et le lendemain seulement les Français commencèrent à voir les longues colonnes du prince de Cobourg se déployer derrière la Sambre. Après ce résultat inespéré du déblocquement de Maubeuge, il importait peu au comité de salut public que des corps séparés de l'armée eussent essuyé quelques revers : la force morale était acquise et grandie ; on avait obtenu le résultat désiré à Dunkerque et à Maubeuge; la France restait glorieuse, quelques victoires encore et l'impulsion serait partout donnée : qui résisterait à cet élan? Lorsqu'un peuple se lève, il faut que le premier effort soit une victoire; le sang bouil-

lonne alors à la tête et au cœur, et les masses sont entraînées!

Le troisième résultat que le comité de salut public avait espéré de cette campagne, c'était la levée du siége de Landau que poursuivaient simultanément le corps d'armée autrichien du feld-maréchal Wurmser, et les Prussiens, commandés par le roi et le duc de Brunswick, l'élite de l'armée coalisée. Rien de plus solide et de plus sûr que cette armée prussienne se déployant sur le Rhin après la prise de Mayence; Wurmser commandait les régiments de Hongrie, du Tyrol, de Bohême, troupes si fermes au feu. Mais les causes de division dont j'ai parlé avaient empêché jusqu'ici toute opération sérieuse : les Prussiens qui connaissaient les desseins de l'Autriche sur l'Alsace [1], étaient loin de les favoriser; et le comité de salut public n'ignorait pas les dissentiments qui séparaient les deux généraux et les deux cabinets.

Les lignes de Weissembourg venaient d'être enlevées par les Autrichiens, joints aux émigrés qui avaient élevé haut leur épée; il fallait empêcher le déploiement des forces, soit en Alsace, soit en Lorraine, et le commandement réuni des deux armées du Rhin et de la Moselle fut confié au jeune Hoche qui s'était brillamment distingué au débloquement de Dunkerque contre le duc d'York. Le plan du jeune sergent des gardes françaises avait plu par sa hardiesse au comité de salut public; profitant des hésitations et des querelles des Prussiens et des Autrichiens, il s'agissait de percer le centre de leur ligne mal assurée et de délivrer Landau. Chose inouïe en stratégie, et qui suppose des intelligences secrètes déjà entre la Prusse et la république française, dès que ce plan fut révélé, le duc de Brunswick effectua sa retraite en découvrant ainsi tout le flanc gauche des Autrichiens, désormais en forces bien inférieures aux troupes françaises. Wurmser fut donc forcé d'opérer également sa retraite. Alors les colonnes républicaines se divisent en deux grandes masses : l'une, sous les ordres de Hoche, observe les Prussiens; l'autre, sous ceux de Pichegru, dont la gloire devient radieuse, poursuit Wurmser à travers la vallée du Rhin. Mais selon leur admirable retraite de guerre, les Prussiens

[1] *Extrait d'une proclamation de Wurmser aux Alsaciens* (14 novembre 1793).

« Alsaciens! jetez vos regards sur les autres peuples de l'Allemagne ; voyez comme ils se réjouissent de pouvoir vous nommer de nouveau leurs frères! Réjouissez-vous avec eux. Il n'est pas un de vous, pas un, je le sais, qui se refusera au bonheur d'être Allemand... »

déployaient leurs masses sans perdre un homme, sans laisser une pièce de canon ; trois fois attaqués par Hoche, ils le repoussent avec des pertes considérables : que de jeunes fronts vinrent s'abattre sous les feux de file des troupes allemandes !

Pendant ce temps, Pichegru suivait avec une ardeur non moins vive la retraite des Autrichiens ; vieilles troupes, elles ne se laissaient pas plus entamer que les Prussiens, et Pichegru avait en vain dix fois sonné la charge. Tout à coup Hoche prend une résolution qui étonnerait, certes, par son imprudence, s'il n'avait pas été sûr de l'inaction des Prussiens : il abandonne la direction de l'armée du duc de Brunswick, et se replie par les Vosges pour entourer les Autrichiens de Wurmser. Les premières notions de la guerre, si tout avait suivi l'ordre naturel, voulaient que les Prussiens, suivant la même manœuvre, vinssent prendre Hoche par le flanc, de manière à le mettre entre deux feux : il n'en est rien. Le duc de Brunswick continue paisiblement sa retraite, et laisse écraser Wurmser par Hoche sur le Rhin, comme dans la campagne de l'Argonne, il avait laissé écraser Clairfayt à Jemmapes par Dumouriez. Wurmser n'avait pas plus de 25,000 hommes à opposer aux deux armées de Pichegru et de Hoche, qui en formaient 43,000 ; la retraite se fit au delà du Rhin, et Laudau fut délivré par les Français !

Ainsi le but de la campagne était accompli et le plan du comité réalisé sur toutes ses faces : quel élan ne devait pas donner un tel résultat à la France républicaine ! Il avait fallu un espace de six mois à peine pour étouffer la guerre civile et dominer la guerre étrangère. Voilà ce qu'avait fait la forte dictature d'un pouvoir central, composé de natures fières et dévouées avec un fanatisme sauvage. Dunkerque, Maubeuge, Landau délivrés annonçaient la victoire du drapeau sur toutes les lignes de la frontière. La cause de ces splendides succès n'appartenait pas absolument au comité de salut public (sa part fut grande, éclatante !), mais encore aux fautes, aux jalousies, aux faiblesses des alliés, à la division des intérêts, des hommes, des principes, en face d'une nation qui n'avait qu'une pensée, qu'une énergie, qu'un pouvoir !

CHAPITRE X.

SYMPTOMES DE DISSOLUTION DANS LA LIGUE CONTRE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE.

Développement de l'idée pacifique du cabinet prussien. — Division avec la cour de Vienne.—Efforts de M. Pitt pour rattacher les liens.—Mission de lord Yarmouth. — Le roi de Prusse quitte le camp. — Esprit des cabinets. — Intervention de la czarine pour retenir la Prusse. — Démission et mémoire du duc de Brunswick. — Projets et ressentiments de l'Autriche. — Situation parlementaire de M. Pitt. — Attaque de son système par l'opposition. — Développement de l'idée anglaise. — Négociations de lord Malmesbury.

Octobre 1793 — Mars 1794.

Si durant les progrès actifs de la coalition, il avait fallu tant d'efforts et de sueurs pour en rattacher les liens et en retenir les membres épars, combien cette cohésion dut-elle être plus difficile encore lorsque les premiers revers assombrirent le camp des alliés! C'est à ce moment que chacun put voir et apprécier l'immensité des sacrifices, et juger avec plus de sang-froid la situation réelle. Depuis l'origine même de la coalition, la Prusse avait incessamment déployé son idée pacifique; ne comprenant pas précisément le but de la guerre engagée contre la révolution française, elle désirait au fond y mettre un terme; et si elle restait sous les armes, c'était par un amour-propre de nation, et afin de ne pas reculer d'un pas dans ce duel engagé contre la France : ce ne devait pas être en vain que Frédéric avait formé une si belle armée, et l'on craignait d'en voir ternir l'éclat et la renommée vieille déjà. Si l'idée de paix dominait les hommes politiques du cabinet de Berlin, les vues de l'Autriche sur l'Alsace ajoutaient encore à ce désir : la tiédeur de l'armée du duc de Brunswick dans la campagne, à côté de l'activité du feld-maréchal Wurmser, pouvait donner la juste mesure de ces discordes si fâcheuses en pleine campagne; et l'on venait d'entendre sous la tente

les aigres paroles du vieux Wurmser au duc de Brunswick, qui avait laissé écraser les Autrichiens. Rien de tout cela n'était ignoré à Londres, et les plus vives inquiétudes agitaient M. Pitt; de la hauteur où planait son génie, il avait apprécié tout d'un coup les revers des coalisés, si les divisions se manifestaient parmi eux; ainsi que tous les esprits à vues larges et puissantes, M. Pitt posait l'unité comme la première condition du succès dans les affaires politiques; et quelle crainte douloureuse devait l'agiter, lorsqu'il voyait tomber en ruine un édifice élevé avec tant de peine, et au prix déjà de tant de sacrifices!

Depuis la stipulation des traités de subsides avec les états du continent, la Grande-Bretagne avait pris l'habitude de placer des agents tout à la fois politiques et militaires auprès des armées actives, lesquels lui rendaient compte des opérations jour par jour; sur les rapports de ces agents, elle avait connu et suivi les causes premières et fatales des dissensions entre la Prusse et l'Autriche. M. Pitt venait d'envoyer sur le continent germanique un homme de confiance et de renommée diplomatique, lord Yarmouth, avec le pouvoir ostensible de conclure des traités de subsides parmi les petits États d'Allemagne, les cours de Hesse et de Darmstadt. M. Pitt lui donna mission de se rendre au quartier général du roi de Prusse, conjointement avec lord Coway, son frère; tous deux devaient presser Frédéric-Guillaume de se rattacher plus intimement encore à la coalition: le roi n'en avait-il pas fait la promesse à l'Angleterre par ses derniers traités? c'était donc violer des engagements sacrés que de ne pas prêter un loyal concours aux efforts communs contre la France. Les lords Yarmouth et Coway furent parfaitement accueillis par le roi de Prusse; mais en ce moment le parti pacifique entourait Frédéric-Guillaume d'une grande intrigue, pour le forcer à quitter le camp, de manière qu'en son absence ce parti dominerait plus facilement les questions de la paix et de la guerre.

Le roi de Prusse avait le sentiment profondément national; appelé à porter l'héritage du grand Frédéric, il lui paraissait d'un manquement de parole et d'une lâcheté inouïe d'abandonner le terrain sans combattre; engagé envers l'Angleterre et l'Autriche, il voulait tenir sa promesse, et les derniers événements l'avaient même profondément affecté. Autour de lui, une si noble pensée ne se révélait pas sous le marquis de Lucchesini, le secrétaire de son cabinet M. Lombard, et

cette séduisante comtesse de Lichtenau qui le harcelait par la plus spirituelle des correspondances sur « sa petite don Quichotterie de coalition, donnant si beau jeu à l'Autriche. » Le parti pacifique voulait entraîner le roi à quitter l'armée pour Berlin, sûr qu'il était alors de dominer les événements de la campagne. M. de Hardenberg poussait à la même résolution, par un motif un peu différent : les affaires de Pologne lui paraissaient assez importantes pour exiger la présence du roi sur le théâtre même des négociations. Lord Yarmouth trouva les esprits trop disposés à la paix pour espérer un résultat définitivement heureux ; comme il voulut gagner à ses idées le baron de Hardenberg, il offrit la médiation du cabinet anglais auprès de la Russie pour régler définitivement les affaires de Pologne. L'intrigue était trop avancée pour que Frédéric pût renoncer à ses projets de voyage à Berlin : prince ardent pour les distractions et les plaisirs, la vie des camps le fatiguait déjà ; et le premier prétexte, il le saisit pour accomplir son projet de diriger en personne les négociations sur la Pologne [1].

Le départ du roi de Prusse du milieu de ses armées eut deux résultats fâcheux pour les grandes opérations militaires : le premier fut de laisser la direction absolue de la guerre aux mains du duc de Brunswick, et, par conséquent, sous l'influence du parti opposé à l'Au-

[1] *Note du marquis de Lucchesini aux ministres etrangers qui avaient suivi le roi de Prusse à l'armee.*

« S. M. le roi de Prusse étant obligée de s'éloigner de l'armée qu'elle commandait en personne contre les ennemis de l'empire et de ses hauts alliés, pour aller se mettre à la tête des troupes qu'elle s'est trouvée dans la nécessité d'assembler sur les frontières de Pologne, le soussigné est chargé par le roi son maître de vous en prévenir. S. A. S. monseigneur le duc de Brunswick, jouissant, à si juste titre, de l'entière confiance de S. M., reprendra, après le départ du roi, le commandement des troupes prussiennes qui resteront ici. Le roi regrette qu'une nécessité urgente le rappelle de ces contrées dans ce moment, et que son départ immédiat l'empêche de vous donner cette nouvelle de vive voix et de vous assurer de la parfaite satisfaction que S. M. a eue de vous avoir vu accrédité auprès de sa personne, et en quelque sorte comme témoin de la manière dont elle a rempli la tâche qu'elle s'était imposée.

» Le marquis de Lucchesini, destiné à suivre S. M., vous prie de vous adresser désormais, pour les affaires militaires, à S. A. S. monseigneur le duc de Brunswick, et pour les objets politiques, au ministère du roi à Berlin. Le soussigné se flatte que vous voudrez bien recevoir avec bonté l'assurance de sa haute considération.

» A Kaiserlautern, le 30 septembre 1793.

» *Signé :* Le marquis de LUCCHESINI. »

triche et à l'unité des opérations militaires; le second résultat fut d'enlever le roi à cette action belliqueuse des camps, à cette atmosphère d'orgueil et d'honneur de l'officier prussien : noble sentiment qui pouvait déterminer encore de grandes choses ! A peine arrivé à Berlin, le roi reprit sa manière de vivre, paisible et domestique, dans les délicieuses soirées de madame de Lichtenau ; on exagéra auprès de lui l'état délabré de ses finances, la nécessité de tourner ses efforts contre la Pologne, et, comme terme moyen, le secrétaire de cabinet M. Lombard lui proposait de réduire l'armée prussienne qui agissait contre la France au contingent que la confédération lui imposait en sa qualité d'État fédéré, prétexte pour retirer la Prusse, puissance indépendante, de la forte coalition.

Ce parti paraissait trop dessiné en l'état des promesses et des engagements du cabinet de Berlin envers l'Angleterre et l'Autriche ; et à l'effet de préparer un faux-fuyant, le conseil secret de Frédéric-Guillaume désigna le marquis de Lucchesini pour une mission spéciale à Vienne : il devait exposer à M. de Thugut les sacrifices énormes que la Prusse avait faits dans la question française, sans espérance même d'indemnité ; au moins l'Autriche avait un but naturel, la soumission et l'organisation des Pays-Bas, par une nouvelle et formidable ligne de frontières ; la conquête de l'Alsace qu'on pouvait rattacher à l'Allemagne ; mais la Prusse qu'avait-elle à gagner dans cette croisade ? ses intérêts étaient en Pologne, à Thorn, à Dantzig ; le trésor était obéré, on ne pouvait continuer longtemps une guerre coûteuse et d'épuisement, à moins de trouver des subsides. M. de Lucchesini avait mission d'inviter le cabinet de Vienne à payer 10 millions d'écus de Prusse, pour les frais d'une nouvelle campagne ; autrement on se verrait forcé de diminuer considérablement les forces employées dans la guerre active : sur ce point le négociateur devait demander une réponse catégorique pour que son gouvernement pût ensuite se diriger.

A ce moment allait à sa fin cette triste campagne d'Alsace, où le duc de Brunswick avait montré de fatales hésitations, bien capables de compromettre l'armée autrichienne ; maître absolu de la direction militaire, le duc de Brunswick s'était peu inquiété de la position difficile de Wurmser, en le laissant écraser. Ceci amena des explications vives, presque des provocations ; et quelle que fût l'antipathie des Prussiens et des Autrichiens les uns pour les autres, il se manifesta néanmoins sous la tente des vieux serviteurs de Frédéric un mouve-

ment d'indignation contre l'inexplicable conduite du duc de Brunswick : qu'y avait-il donc dans cette tête? quels étaient ses desseins? En 1792, victorieux en Champagne, il opère sa retraite sans motif, sans but, et parade dans un mouvement rétrograde ; en Alsace, même manœuvre ; il n'est pas entamé, et il recule sans combattre ; il prête la main à l'armée de France pour qu'elle détruise le corps de Wurmser. Tout cela offrait un mystère inouï, si ce n'était pas une trahison.

Les murmures devinrent si grands que le duc de Brunswick fut obligé d'offrir sa démission au roi ; il la fit précéder d'un mémoire explicatif de sa conduite [1] : curieux monument, qui ne justifia que

[1] *Mémoire du duc de Brunswick, adressé au roi de Prusse, daté d'Oppenheim le 6 janvier 1794.*

« Les motifs, sire, qui me forcent à demander mon rappel de l'armée sont fondés sur l'expérience malheureuse que j'ai faite, que le manque d'ensemble, la méfiance, l'égoïsme et l'esprit de cabale ont détruit, durant deux campagnes de suite, toutes les mesures prises, et fait échouer les dispositions concertées entre les armées combinées.

» Accablé du malheur d'être enveloppé dans les fautes d'autrui, dans la situation très-fâcheuse où je me trouve, je sens vivement que le monde juge les militaires d'après les succès sans en examiner la cause.

» La levée du blocus de Landau fera époque dans l'histoire de cette malheureuse guerre, et j'ai la douleur d'être cruellement compromis ; je ne m'aveugle pas assez pour me faire l'illusion que j'échapperai à la critique ; je sens, au contraire, qu'elle tombera sur moi, que l'innocent sera confondu avec le coupable.

» Malgré toutes ces adversités, je ne me serais point laissé aller à mettre à vos pieds, sire, mon désir pour quitter une carrière qui a fait la principale occupation de mes jours; mais, quand on a perdu ses peines, son travail, ses efforts ; quand, à Mayence près, les fruits de toute la guerre sont perdus, et qu'il n'y a aucun espoir qu'une troisième campagne offre des résultats plus avantageux, quel parti reste-t-il à prendre à l'homme le plus zélé et le plus attaché à V. M. et à sa cause, que celui d'éviter de nouveaux malheurs?

» Les mêmes raisons diviseront les puissances coalisées qui les ont divisées jusqu'ici ; les mouvements des armées en souffriront comme ils en ont souffert : leur marche en sera ralentie, embarrassée, et le retard du rétablissement de l'armée prussienne, politiquement nécessaire peut-être, deviendra la cause, d'un autre côté, d'une suite de malheurs pour la campagne prochaine, dont les conséquences sont incalculables. V. M. se rappellera peut-être ce que j'ai eu l'honneur de lui représenter le jour de son départ d'Eischweiler. J'ai prévu mes embarras, mes peines, mes malheurs ; j'ai employé tous mes efforts à remédier aux inconvénients : malheureusement pour moi, l'effet en a prouvé l'insuffisance.

» Ce n'est donc que la persuasion intime que j'ai de l'impossibilité d'opérer le bien, qui me dicte la démarche de supplier très-humblement V. M. de me nommer un successeur le plus tôt possible. Cette démarche, très-affligeante pour moi, est

les causes extérieures et les mécontentements de l'ambition! D'après le duc de Brunswick, « le défaut de cohésion et d'ensemble venait des fautes d'autrui; la levée du blocus de Landau allait appeler

cependant une suite des tristes réflexions que j'ai faites sur mon sort; la prudence exige ma retraite, et l'honneur la conseille. Lorsqu'une grande nation, telle que la nation française, est conduite aux grandes actions par la terreur des supplices et l'enthousiasme, une même volonté, le même principe devrait présider aux démarches des puissances coalisées; mais lorsqu'au lieu de cela, chaque armée agit seule, pour elle-même, sans aucun plan fixe, sans unité, sans principe, sans méthode, les résultats en sont tels que nous les avons vus à Dunkerque, à la levée du blocus de Maubeuge, au sac de Lyon, à la destruction de Toulon et à la levée du blocus de Landau.

» Veuille le ciel préserver surtout V. M. et ses armées de plus grands malheurs. mais tout est à craindre si la confiance, l'harmonie, l'unité de principes et d'action ne prennent la place de sentiments opposés qui, depuis deux ans, sont la cause de tous nos malheurs.

» Mes vœux accompagneront sans cesse toutes les démarches de V. M., et votre gloire, sire, fera mon bonheur.

» *Signé :* CHARLES, duc de BRUNSWICK. »

Lettre du duc de Brunswick au prince Louis de Prusse (Mayence, 24 janvier 1794).

« Votre altesse royale m'inspire la plus vive reconnaissance en daignant prendre part à ma retraite de l'armée du roi. Il n'y a que des circonstances aussi fâcheuses que peu communes, comme celles dans lesquelles je me suis trouvé enveloppé, qui aient pu me conseiller une démarche aussi affligeante pour moi.

» Il m'a été infiniment flatteur d'avoir trouvé quelquefois l'occasion d'approcher V. A. R., et d'admirer en elle les talents qui vont la mettre au rang des grands hommes du siècle. L'Europe en a besoin dans une lutte où près de quatre cent mille hommes armés et quatre-vingts vaisseaux de ligne, secourus par une guerre intestine, n'ont pu mettre un frein à la fédération de crime qui tyrannise la France. Je m'estime très-heureux de ce que V. A. R. a daigné remarquer mon zèle pour opérer le bien. Quel malheur que des dissensions intestines et externes aient souvent paralysé le mouvement des armées dans les époques où la plus grande activité eût été nécessaire! Si, après la reddition de Mayence, on fût tombé sur Houchard, qu'on l'eût pressé et battu, l'on prévenait la marche des renforts à l'armée du Nord, et par conséquent l'échec de Maubeuge; Sarrelouis, mal approvisionné et alors presque sans abri contre les bombes, tombait vraisemblablement en quinze jours. Dès lors l'Alsace se trouvait tournée par la Sarre. La prise de la Lautern eût été plus solide; et si l'armée ennemie du Rhin eût été par tous ces moyens séparée de l'armée de la Moselle, et que l'on eût gagné le point de Bouquenon, Phalsbourg était menacé et Landau tombait assurément. Pardonnez, si je vous communique mes regrets. Je sens toute l'inutilité des plaintes, cependant elles soulagent un moment. Permettez que j'ajoute encore que si V. A. R. a quelque pouvoir sur mon successeur, qu'elle le conjure d'employer son crédit pour prévenir la trop grande subdivision de l'armée en divers détachements; faible partout, on est réduit à la défensive, ce qui est un défaut avec l'ennemi qui nous presse. » Le duc terminait en témoignant au prince tous ses regrets de quitter une armée qui lui avait inspiré un si haut degré d'admiration et d'estime.

surtout les plus sévères jugements, si graves selon lui, qu'ils ne permettaient plus l'espoir d'une troisième campagne ; les divisions des puissances feraient toujours la force d'une grande nation, telle que la France, conduite aux actions héroïques par la terreur et l'enthousiasme ; enfin, à cette terrible unité de la révolution française, les puissances ne pouvaient opposer que le décousu, la faiblesse, qui avaient présidé à la triple levée des siéges de Dunkerque, de Maubeuge et de Landau. » Le but de ce mémoire n'était pas seulement d'expliquer la démission du duc de Brunswick, mais encore d'entraîner politiquement la Prusse à l'abandon des intérêts de la coalition ; sorte de démission d'une des nations naguère intimement unies dans un but commun.

Les choses n'étaient pourtant pas si avancées à Berlin : renoncer de prime abord à la coalition, c'était manquer à de récents engagements, à de formelles promesses, et un des grands dépits du duc de Brunswick fut de voir que sa démission était acceptée sans observation. Le maréchal de Mœllendorff, désigné comme son successeur, dut se rendre au bord du Rhin et se réunir au prince royal qui déjà prenait part à la direction de l'armée. Le duc put à peine dissimuler sa douleur, et, dans une lettre adressée au prince, il revient encore sur le passé, afin que l'avenir soit exempt de semblables fautes. Le duc de Brunswick quitta l'armée sans laisser d'autre souvenir que celui d'un chef incapable ou complice, par la pensée au moins, de cette révolution française qu'il admirait au fond de son âme et dont peut-être on lui avait promis la dictature suprême.

La main puissante qui retenait encore la Prusse dans une situation active et belligérante était celle de Pitt : dans l'activité de sa politique, il avait fait intervenir Catherine II auprès de Frédéric-Guillaume ; le lot que la Prusse pouvait avoir dans le partage de la Pologne la préoccupait singulièrement, et l'Angleterre agit d'une manière bienveillante pour le faire fixer dans les limites les plus larges. La condition que semblait mettre à ceci la czarine, c'est que la guerre avec la révolution française serait poursuivie avec vigueur, et que le contingent sur le Rhin ne serait pas diminué. L'Autriche, irritée des derniers événements militaires de l'Alsace, fut également apaisée par la double intervention de l'Angleterre et de la Russie, qui lui promirent de redoubler d'efforts. D'ailleurs, la démission du duc de Brunswick n'était-elle pas une satisfaction donnée par la Prusse aux

justes griefs du cabinet de Vienne? On n'aurait pas les mêmes reproches à faire au maréchal de Mœllendorff son successeur, esprit ferme, tenace, entreprenant; on savait que ses premières démarches à l'armée avaient tendu à une fusion et à un rapprochement avec les Autrichiens, gage donné à la bonne harmonie des opérations militaires.

D'ailleurs, si la dernière campagne était perdue comme temps, elle n'avait pas amené d'échec réel; les armées étaient intactes, il n'y avait de triste que le sentiment moral de la retraite; et on pouvait le réparer en prenant une initiative vigoureuse digne de deux vieux généraux illustres, tels que Wurmser et Mœllendorff. On aurait dit que c'était la guerre des vieillards contre les jeunes hommes, de l'antique société contre la nouvelle, des armées puissantes et fermes contre des volontaires ardents, exaltés pour leur sainte patrie : nouvelle épopée de la guerre des Grecs contre Ilion!

Tandis que M. Pitt cherchait avec son admirable génie à retenir toutes les parties de la coalition dans un même tout, son pouvoir parlementaire était vigoureusement attaqué par l'opposition. C'est la destinée des hommes d'unité et de force, de trouver à leur face pour adversaires des esprits de démolition et de désordre; ainsi était M. Pitt, si fortement attaché à son œuvre. A l'origine de la guerre, l'opposition déborda peu ses idées; l'opinion publique avait peine à faire entendre quelques plaintes sur le résultat de tant de sacrifices. Fox, à la parole aigre et retentissante, Shéridan, si spirituel et si caustique, trouvaient seuls quelques phrases de menace ou de prophétie. Maintenant les revers étaient venus, et les fautes après les revers; quel thème pour l'opposition contre M. Pitt! En Angleterre, où toute guerre doit avoir un but positif, l'important pour le ministre était de parfaitement préciser la nature des rapports avec la France et le but qu'on se proposait dans le duel engagé contre elle. On ne pouvait pas prendre pour base la déclaration de principes de l'amiral Hood à Toulon, arborant le drapeau de Louis XVII, acte désavoué par le cabinet, et dont l'excuse ne pouvait être que la prise de possession si profitable d'une cité et d'une marine importantes. Dans le dessein de fixer avec quelque précision le but de la guerre actuelle, M. Pitt avait rédigé une note préliminaire sur les bases d'un arrangement avec la France : 1° juste indemnité pour l'Angleterre à la suite de ses sacrifices; 2° destruction de l'esprit de propagande qui se

développait avec tant de désordres; 3° rétablissement d'un système politique avec des garanties de stabilité.

En terminant cette déclaration, le roi offrait protection et sûreté à tous ceux qui se soumettraient à un système monarchique, pour se soustraire au despotisme d'une anarchie sanglante; note certes déjà très-avancée pour l'état des esprits dans la première coalition. Si l'on gardait quelques formes, quelques tendances, quelques expressions monarchiques, c'est qu'en ce moment il s'agissait de favoriser les troubles de la Vendée; et l'on était allé plus loin à Bâle, à Berne, dans les entrevues intimes avec M. Barthélemy. L'Angleterre, sur ce point d'accord avec la plupart des alliés, proposait de reconnaître la république avec une trêve de deux ans; si dans ce terme on avait établi un gouvernement stable, on pourrait traiter de la paix définitive. Ces projets, favorisés surtout par Danton, se liaient peut-être à l'avénement du duc d'York, du prince de Cobourg, ou même du duc de Brunswick, comme protecteur ou stathouder de la nouvelle république. Des Bourbons, on n'en parlait plus.

En cet état, le parlement de la Grande-Bretagne s'ouvrit le 21 janvier, anniversaire funèbre, choisi tout exprès pour produire une ardente et vive impression. La couronne fut brève et précise dans ses paroles; sans rien déguiser, elle demanda les moyens de poursuivre la guerre pour le maintien des lois et de la constitution de la Grande-Bretagne [1] : « Une usurpation de tous les pouvoirs rendait

[1] *Discours du roi d'Angleterre à l'ouverture de la session* (1794).

« Milords et messieurs,

» Les circonstances dans lesquelles je vous rassemble demandent votre plus sérieuse attention. Nous sommes engagés dans une lutte de l'issue de laquelle dépend le maintien de notre constitution, de nos lois, de notre religion, et la sécurité de toute la société.

» Vous observerez avec satisfaction les avantages qu'ont obtenus nos alliés, et le changement de situation de l'Europe depuis le commencement de la guerre. Les Provinces-Unies ont été sauvées du danger d'une invasion : la Belgique a été recouvrée et maintenue ; des places importantes ont été prises en France ; de puissants efforts ont été faits pareillement dans le midi de la France ; la prise de Toulon a été une grande perte pour nos ennemis, et, en évacuant cette place, un coup important a été porté pour la destruction de leurs forces navales, par la conduite remarquable de mes officiers de terre et de mer.

» Les Français ont été chassés de leurs possessions de pêche au banc de Terre-Neuve, et nous avons acquis des possessions considérables aux Antilles.

» Les circonstances qui ont rendu nos alliés victorieux prouvent la nécessité de persévérer dans le système adopté. »

en France une assemblée maîtresse absolue de la vie et de la fortune de tous (ce qui produisait une surexcitation de forces); cette action tendait rapidement a s'épuiser, les ressources manqueraient bien vite, et c'était le moment de redoubler d'énergie pour la cause commune, celle de la civilisation et de l'Europe. » A la chambre des lords, l'opposition se résuma dans deux discours des comtes Grey et Holland, chefs du parti whig; déjà cette opposition s'était essayée dans la question de la réforme parlementaire, où elle n'obtint que sept voix. Le parti conservateur grandissait en Angleterre; tout craintif devant l'action des jacobins, qui discutaient alors en pleine assemblée les bases de la constitution anglaise sous la république, on ne voulait pas s'occuper de la réforme; et alors se formait cette vaste association de propriétaires ligués pour la défense des droits et des priviléges d'une constitution contre l'esprit jacobin. En Angleterre, il y eut toujours un admirable esprit d'ordre et de conservation qui sauve le pays des dangers publics; la petite propriété même est ou devient conservatrice au premier danger, et la classe si paisible des fermiers protége et garantit le pays de toute anarchie.

Aux communes, l'adresse fut proposée par l'ami de M. Pitt, par ce Dundas, accoutumé aux joutes de tribune comme aux larges libations de Porto, lorsque, fidèle Achate, il accompagnait le ministre épuisé dans sa retraite silencieuse. Le comte de Wycombe se proposa comme un ardent adversaire de l'adresse. « La révolution française n'était autre chose qu'un de ces changements inévitables qui, de siècle en siècle, ébranlent le monde : il nef aut pas s'y mêler, car la Providence les envoie et ils doivent s'accomplir. » — « Votre guerre, s'écria le colonel Tarleton, a été poursuivie avec la plus triste incapacité. Si au lieu d'entrer en Flandre, nous eussions débarqué une forte armée à l'embouchure de la Seine, et marché directement à Paris, nous aurions protégé les royalistes dans cette partie; et si nous n'avions pas tout fini, au moins eût-ce été une diversion puissante en faveur des alliés, tandis que nous n'avons rien vu que des efforts vains de la part des têtes couronnées de l'Europe. » — « La paix! s'écria lord Mornington (depuis marquis de Wellesley), mais elle serait plus illusoire que la guerre. Pouvons-nous offrir aux Français et leur garantir Francfort, Mayence, Liége et Breda? Et quand bien même nous signerions une paix, la forme essentielle de leur gouvernement nous permettrait-elle de jouir de la moindre sécurité? Celle que nous possédons n'est

due qu'à la barrière que nous avons mise par nos armes entre eux et nous. Ne vaut-il pas mieux se fier à ses mêmes armes qu'à la religion de Robespierre, dont le culte est le meurtre des rois; qu'à la foi de Cambon, dont le système de finances est fondé sur la proscription de l'or et de l'argent; et qu'à la modération de Danton, qui déclare trahison toute négociation tendante à faire restituer les provinces conquises sur nos alliés? enfin, qu'à l'amitié de Barère, qui, dans son rapport sur Toulon, a prononcé hautement que la France ne devait s'arrêter que lorsque l'Angleterre serait détruite? »

M. Dundas développa des arguments positifs : « On avait eu quelques faibles revers, mais ne comptait-on pour rien les avantages : les deux Indes au pouvoir des Anglais, la délivrance de la Hollande, la destruction de la marine française à Toulon? » — « Vous parlez de Toulon! s'écria M. Fox, mais alors expliquez-nous pourquoi vous avez imposé, comme condition essentielle d'un traité de paix, le retour à la monarchie! Supposez qu'au lieu d'une république on établît une forme stable de gouvernement qui ne fût pourtant pas une monarchie, que deviendraient nos promesses à Louis XVII et au peuple de Toulon, si nous jugions à propos de traiter avec un tel gouvernement? Le ministre et ses agents ont promis à Toulon de rétablir la constitution de 1791, et dans le fait on l'a proclamée; Louis XVII, qui ne l'avait pas acceptée, n'a pas été appelé roi de France et de Navarre, mais roi des Français; toutes les autorités constitutionnelles ont été rétablies. Or, veut-on voir maintenant comment cela se combinait avec ce qu'on appelle les puissances coalisées? Le général Wurmser entrait alors en Alsace, où il publiait une proclamation par laquelle, chassant de leurs places tous les constitutionnels de 1791, il rétablissait jusqu'à nouvel ordre l'ancien système... Il faut le dire : nous avons été battus à Dunkerque; le prince de Cobourg a été repoussé à Maubeuge; nous avons été chassés de Toulon d'une manière affligeante, pour ne pas dire honteuse; le général Wurmser a été mis en déroute en Alsace, le siége de Landau a été levé; les Prussiens peuvent à peine suffire à la protection des villes allemandes du Rhin... Pourquoi donc le ministre avait-il fait tant de misérables alliances, s'il ne pouvait pas tirer de ses alliés assez de troupes pour mettre à exécution aucun projet?... Le ministre possède de grands talents, une grande éloquence; la longue durée de son ministère doit avoir considérablement augmenté le nombre de ses

admirateurs ; mais que l'on rassemble trente de ses partisans, depuis ceux qui mangent jusqu'à ceux qui le servent à sa table, en trouvera-t-on un seul qui ose lui dire en face qu'il est bon ministre de la guerre?... »

A ces épithètes insolentes, M. Pitt se leva avec une certaine rougeur de colère, puis, se calmant peu à peu, il rappela que de la part de la Grande-Bretagne la guerre n'avait pas été offensive, mais défensive[1] : « Cette guerre, je la continuerai tant que l'Angleterre ne trouvera pas satisfaction pour le passé et sécurité pour l'avenir. Vous

[1] M. Pitt mit sur le bureau la pièce suivante pour expliquer la pensée de la guerre continentale :

Déclaration de S. M. britannique, en date du 29 octobre 1793.

« Repousser une agression injuste, contribuer à la défense immédiate de ses alliés, leur procurer, ainsi qu'à l'Angleterre elle-même, de justes indemnités, et pourvoir, autant que les circonstances le permettront, à la sûreté future de ses sujets et à celle de toutes les autres nations de l'Europe ; tels sont les points pour lesquels S. M. a jugé qu'elle doit employer tous les moyens que lui fournissent les ressources de ses États et l'amour de ses peuples. S. M. voit avec le plus grand plaisir des circonstances qui lui donnent l'espoir de pouvoir accélérer le rétablissement de la paix. Elle espère rencontrer dans les puissances qui font cause commune avec elle des sentiments et des vues parfaitement analogues aux siens.

» En prenant les armes, l'Angleterre n'a eu en vue que de repousser une agression injuste et de travailler au maintien de la société civile, telle qu'elle est heureusement établie parmi les nations de l'Europe. Le dessein, d'ailleurs, a été hautement avoué de détruire partout les institutions sociales, et d'étendre à tous les peuples de l'Europe le bouleversement qui a fait le malheur de la France. Cet état de choses ne peut y subsister sans impliquer dans un danger commun tous les peuples qui l'avoisinent. S. M. ne veut certainement pas contester à la France le droit de réformer ses lois ; elle n'aurait jamais désiré d'influer, par la force extérieure, sur les formes de gouvernement d'un État indépendant. Elle ne le désire actuellement qu'autant que cet objet est devenu essentiel au repos et à la sûreté des autres puissances. Dans ces circonstances, elle demande à la France, et elle le lui demande à juste titre, de faire cesser enfin un système anarchique qui n'a de force que pour le mal ; elle lui demande d'établir un gouvernement légitime et stable. S. M. souhaite avec ardeur de pouvoir traiter, pour le rétablissement de la tranquillité générale, avec un pareil gouvernement, exerçant une autorité légale et permanente, ayant le désir du repos public et le pouvoir de faire observer ses engagements. Le roi ne proposerait que des conditions équitables et modérées. S. M. se verra avec une satisfaction infinie dans le cas de ne pas traiter comme ennemis les habitants bien intentionnés de diverses parties de la France, comme elle l'a déjà fait à l'égard de ceux de Toulon. Elle promet d'avance suspension d'hostilités, amitié, sûreté et protection à tous ceux qui, se déclarant pour un gouvernement monarchique, se soustrairont au despotisme d'une anarchie sanglante. S. M. appelle tous les Français à coopérer avec elle pour se délivrer de cette oppression inouïe; elle les invite à se rallier à l'étendard d'une monarchie héréditaire. »

ne ferez donc jamais la paix avec les jacobins? m'a-t-on dit. Il m'est extrêmement difficile de répondre à une telle question, il ne serait ni prudent ni raisonnable d'y donner une réponse définitive dans le moment actuel. C'est une question dont la solution doit dépendre des événements. Comme les circonstances peuvent changer, il faudra nécessairement suivre différentes lignes de conduite, et je n'aurai pas l'indiscrétion de me laisser engager dans un seul système. Quant aux circonstances présentes, je n'hésite pas à déclarer que j'aimerais mieux persévérer dans la guerre, même au milieu des plus grands malheurs, et que je regarderais cette conduite comme beaucoup plus sûre et plus honorable, que de faire la paix avec les meneurs de la France dans leur état actuel. On a dit que le rétablissement de la royauté n'apporterait aucune sûreté additionnelle à la solidité de la paix, et que les Français seraient encore également formidables pour ce pays ; mais c'est une assertion étrange et dénuée de fondement. La monarchie française, *dépouillée comme elle le serait* d'une partie de sa puissance et affaiblie dans ses revenus, ne pourrait être aussi formidable qu'un système qui s'est montré plus dangereux que la monarchie dans la plénitude de son pouvoir et au sommet de sa grandeur... »

Ici se réveillait la vieille haine de M. Pitt contre l'œuvre de Louis XIV, et la maison de Bourbon, *dépouillée d'une partie de sa puissance*. La pensée définitive de la guerre se révélait enfin avec sincérité : en cas de victoire des alliés, le territoire de la monarchie ne serait pas respecté dans son intégralité actuelle ; le système des indemnités était admis, comme compensation, pour les sacrifices imposés par la guerre. Ces indemnités consistaient, pour l'Angleterre, en la cession de Dunkerque, de l'île de France et de la Corse ; pour l'Autriche, dans la possession des villes de Condé, Valenciennes, Maubeuge qui assuraient les Pays-Bas, et de l'Alsace avec Landau pour arrondir l'Allemagne. « En proposant la paix, continuait M. Pitt, non-seulement nous nous soumettrions au déshonneur de l'humiliation la plus vile, mais nous nous mettrions à la merci de nos ennemis ; nous nous réduirons à la nécessité de recevoir les conditions qu'il leur plairait de nous dicter. Voulez-vous donc retirer vos armées? voulez-vous vous priver de la coopération de vos alliés? abandonner toutes vos acquisitions? rendre à la convention Condé, Valenciennes, le Quesnoy, Tabago, Port-Louis et toutes les factoreries des Indes-

orientales? Quand même vous y consentiriez, quand même vous vous hâteriez d'envoyer un ambassadeur pour traiter avec la convention, il vous faudrait non-seulement reconnaître l'unité et l'indivisibilité de la république française, mais encore la reconnaître dans le sens de vos ennemis, c'est-à-dire fondée sur la liberté et l'égalité; il vous faudrait souscrire à tout leur code, et, par cet acte, sanctionner la déposition de votre souverain et l'anéantissement de votre législature. »

Cette magnifique harangue de M. Pitt ramena la presque unanimité des votes dans les communes; on augmenta de 85,000 le nombre des matelots activement employés; l'armée de terre fut grandie de 65,000 hommes, ce qui était un effort considérable pour une nation qui s'absorbe dans sa force et dans sa puissance maritime. Cet accroissement des votes de l'armée de terre ne fut pas accompli sans soulever d'amères censures; les fautes de la dernière campagne, rappelées dans un discours fougueux de lord Lansdown à la chambre des lords, n'empêchèrent cependant pas le vote unanime de la chambre haute. Quelle que fût l'opinion personnelle de chacun des pairs, tous comprenaient qu'il fallait aider le pouvoir et sauver le pays sous peine d'être mauvais citoyen.

Après avoir obtenu ce vote, M. Pitt dut mener la guerre hautement et fermement, et son premier soin fut de jeter les yeux sur l'état des alliances. L'Angleterre était-elle assurée du concours loyal de l'Autriche? M. Pitt, en correspondance avec le comte Mercy d'Argenteau, qui reprenait une grande influence à Vienne, proposa de placer l'empereur lui-même à la tête de l'armée autrichienne des Pays-Bas, avec le général Mack, comme chef d'état-major, et d'enlever ainsi la direction des camps au prince de Saxe-Cobourg, résolution d'autant plus importante, que le parti purement autrichien du baron de Thugut commençait à se lasser des sacrifices imposés par une guerre exclusivement flamande. On jugeait en outre que la présence de l'empereur dans les provinces du Brabant et de la Flandre réveillerait la vieille fidélité des sujets envers le noble représentant de la maison de Bourgogne. Le général Mack devint dès lors comme l'intermédiaire confidentiel de toutes les relations entre les cours de Londres et de Vienne; un plan vigoureux de guerre fut proposé dans des conférences secrètes, suivies avec ardeur par le cabinet de M. Pitt, par le prince de Galles, le duc d'York, lord Moira, le

marquis de Cornwallis et le général Mack lui-même. On proposait de marcher directement de Guise sur Paris ; l'aile droite serait couverte par l'inondation de la Flandre maritime ; la gauche serait soutenue par les Prussiens appelés sur la Meuse. Enfin, comme large diversion, 10,000 Hongrois et 12,000 Hessois ou Anglais seraient débarqués en Vendée pour aider l'insurrection, et s'ouvrir une route par le flanc sur Paris, désormais le centre et le but des opérations.

Le premier obstacle à ce plan, d'une certaine ampleur, devait se trouver dans le cabinet de Vienne lui-même. Le parti purement autrichien du baron de Thugut, fatigué déjà de tant de sacrifices, ne voulait pas jeter encore 200,000 hommes sur les frontières de Flandre ; et ce complément paraissait nécessaire pour mener à une fin heureuse le plan hardi du général Mack ; s'il consentait à ce que l'empereur vînt dans les Pays-Bas, c'était moins pour suivre personnellement la campagne que pour juger par lui-même de l'esprit de ses sujets du Brabant [1], et décider s'il n'y avait pas lieu d'abandonner des provinces si lointaines, si détachées de la monarchie, en cherchant des compensations en Pologne, en Turquie et dans les États de l'Adriatique.

En toute hypothèse, le plan de M. Pitt demandait la coopération active des Prussiens, et pouvait-on l'espérer dans des proportions aussi larges, aussi dessinées, avec une énergie aussi persévérante ? Le général Mack s'en ouvrit au maréchal de Mœllendorff, qui se contenta de répondre qu'il ignorait la part que son gouvernement avait prise à des résolutions si décisives ; qu'il était trop hasardeux pour les Prussiens de marcher sur Metz en découvrant Mayence. Cette réponse du vieux maréchal tenait à l'attitude singulière que venait encore de prendre la Prusse au début de cette nouvelle campagne.

[1] En arrivant dans les Pays-Bas, François II publia l'ordre suivant :

Ordonnance de l'empereur contre les fauteurs du système français, donnée à Bruxelles le 4 avril 1794.

Par le 1er article, quiconque serait convaincu de conspiration ou de complots tendant à introduire, répandre ou propager le système français, était déclaré *coupable de haute trahison*, et, comme tel, *puni de mort*. La détention, soit à perpétuité, soit à terme, était réservée à tous ceux qui propageraient, soit verbalement, soit par écrit, le même système. Une surveillance sévère et des dispositions réglementaires étaient prescrites contre les associations connues sous le nom de *clubs*, *sociétés littéraires* ou toute autre. Des récompenses étaient attribuées à tous ceux qui dénonceraient les coupables des crimes spécifiés dans ladite ordonnance.

Le roi Frédéric, toujours sous le charme du parti de la paix à Berlin, avait envoyé son ultimatum à Vienne par le marquis de Lucchesini. « La guerre, disait ce négociateur, est plus autrichienne que prussienne : nous n'avons rien à défendre, rien à protéger depuis la prise de Mayence ; l'Autriche, au contraire, n'a-t-elle pas tout à gagner dans la campagne : une meilleure frontière pour ses provinces belges, une bonne ligne de places fortes, et peut-être Landau et Strasbourg ? Dans cette situation, rien n'était plus juste et plus simple que l'Autriche prît à sa solde l'armée prussienne par le payement d'un subside ; le trésor, épuisé depuis la campagne de 1792, avait dépensé 21 millions d'écus. » Le cabinet de Vienne mettait une si haute importance à conserver l'active coopération des Prussiens, qu'il consentit à considérer l'armée du maréchal de Mœllendorff comme troupes de l'empire, soldées par l'Autriche et les autres puissances allemandes, qui, sur l'invitation de leur chef François II, ordonnaient la levée du triple contingent. L'Allemagne pouvait être de nouveau menacée, et en ce danger, il était du devoir de la diète d'ordonner l'armement en masse ; les cercles apportaient une certaine ardeur à seconder les résolutions de l'Autriche, parce qu'ils commençaient à comprendre l'esprit désorganisateur de la révolution française.

Dans cette énergie des gouvernements allemands pour la résistance, ce qui dut surprendre l'Europe, ce fut l'obstacle que mit la Prusse à la levée générale de la nation germanique : quel était son but ? Comment expliquer que, dans les dangers de la confédération menacée par une irruption nouvelle des Français, le cabinet de Berlin se fût directement opposé à une mesure de salut public ? Pour cela, la Prusse avait plusieurs motifs : le premier de tous, c'était la jalousie que lui inspirait l'Autriche. Sous quelle impulsion se faisaient les levées en masse, et par suite de quel droit ? n'était-ce pas toujours l'empereur qui armait et dirigeait les contingents ? n'était-ce pas en vertu de sa pragmatique que la levée avait lieu ? De sorte que, par l'effet de ce mouvement militaire, l'Autriche reprenant son absolue domination en Allemagne, les efforts de la Prusse depuis trente ans étaient anéantis. Le second motif invoqué surtout par le parti de la paix en Prusse, appelait de toutes ses forces un traité avec la république française et la fin d'une guerre sans but ; n'était-ce pas infiniment éloigner le moment de cette paix, que de donner une nouvelle impulsion belliqueuse à l'Allemagne ?

Le cabinet de Berlin, par l'organe de M. de Hardenberg s'opposa de tous ses moyens à cette prise d'armes tumultueuse : est-ce que l'armée prussienne ne suffisait pas pour la défense commune? avait-elle jamais été entamée, cette armée? Ce qu'il fallait donc, c'était lui fournir les moyens d'agir, par un bon système de subsistances et de solde, de manière à ne pas épuiser le trésor du grand Frédéric ; et c'est sur ces deux points que le roi de Prusse appelait la coopération de ses alliés. En ce moment, le parti de la paix se déployait à Berlin dans les cercles et les gazettes, autorisées même par la cour. On affectait de traiter de fous et de furieux les esprits politiques qui voulaient continuer la guerre contre la république française : la paix à des conditions bonnes, raisonnables, paraissait la seule solution désirable dans une situation si compliquée : qu'avait-on à gagner par ce déploiement immodéré des forces vitales de la monarchie? Jusqu'à présent on avait travaillé au profit de l'Autriche ; il était temps de s'arrêter. M. de Dohm, l'écrivain officiel du cabinet de Berlin, fit même entendre qu'on pourrait retirer les troupes prussiennes de la frontière, pour les porter en Pologne, où leur coopération paraissait si utile.

Au milieu de ces hésitations, on s'imagine bien que les cabinets de l'Europe furent vivement affectés de l'arrivée à Mayence de trois commissaires du comité de salut public [1] ; si leurs noms étaient obscurs, ils mirent un certain éclat dans leur mission ; on vit aux rues de la vieille capitale du Rhin, les trois envoyés républicains, Ochet, Pàris, Fettermann, revêtus d'un costume théâtral, et traînés dans un magnifique carrosse des écuries de Louis XVI ; sur les armoiries de France, fleurdelisées d'azur, à peine effacées, ils avaient placé un bonnet rouge, et des drapeaux tricolores ombrageaient le carrosse.

[1] Voici ce qui arriva au moment même où M. de Hardenberg entrait en pourparlers avec l'électeur de Mayence. « Trois commissaires du comité de salut public, nommés Ochet, Pàris et Fettermann, firent leur entrée à Mayence le 16 février 1794, sous une escorte de troupes prussiennes, comme étant chargés de l'échange des prisonniers de guerre, et d'assurer la comptabilité de la garnison française, qui avait défendu cette ville pendant le siége. A leur arrivée, le maréchal de Mœllendorff leur fit annoncer que c'était avec le général Kalkreuth qu'ils devaient traiter, ce général ayant conclu lui-même la capitulation. Sur cette déclaration, deux d'entre eux se décidèrent à aller s'aboucher avec Kalkreuth, que ses blessures retenaient encore à Francfort. Ils se mirent en route dans un beau carrosse où flottait le drapeau tricolore, et qui avait appartenu aux écuries royales de Versailles; le bonnet rouge en peinture y remplaçait sur les quatre panneaux l'écussion de France. »

Le maréchal de Mœllendorff, d'après les ordres de sa cour, les fit recevoir avec les plus grands honneurs : la garnison se mit sous les armes ; la musique des régiments prussiens, enthousiastes des airs patriotiques français, répétait la *Marseillaise* et même le *Ça ira*, pas redoublé qui réjouissait les Allemands, comme une ronde du faubourg de Léopoldstadt ; quand ils furent à leur hôtel, un poste d'honneur leur fut donné, et deux sentinelles se placèrent à leur porte, comme cela était prescrit pour les ambassadeurs de premier ordre.

Le but avoué de la mission des envoyés républicains n'était qu'un échange de prisonniers ; mais il y avait dans cette démarche une portée plus haute, la possibilité de la paix particulière avec la Prusse, que les émissaires étaient chargés de traiter, en vertu de pouvoirs très-étendus. Il ne leur fut pas difficile, dans leurs conférences avec le général Kalkreuth, d'exposer les intérêts séparés de la Prusse et de l'Autriche : la rivalité venait de loin. Les commissaires ajoutèrent la promesse, de la part du comité, de favoriser les vieilles idées protestantes, de séculariser les évêchés de Wurtzbourg, Bamberg, Mayence, Spire, Worms, au profit de la Prusse, ce qui serait facile, si le cabinet de Berlin consentait à voir les Français établis dans la Belgique autrichienne. En outre le comité s'abstiendrait de toute intervention en Pologne, et s'il le fallait, comme gage de sécurité et d'ordre, on promettait à la Prusse de traduire au tribunal révolutionnaire le baron Anacharsis Cloots et quelques complices allemands, qui pouvaient troubler la sécurité de ses États. Ces propositions si larges furent l'objet des dépêches immédiates du maréchal de Mœllendorff et du général Kalkreuth [1] à Berlin, où elles frappèrent vivement le roi et son conseil intime. Quoi ! plus de guerre coûteuse et meurtrière, plus de supériorité de l'Autriche, livrée seule aux périls des batailles, et avec cela indemnité territoriale par les sécularisations des électorats, liberté pour les affaires de Pologne, et garanti de sécurité contre les brouillons ! C'est à la suite

[1] Le comte Adolphe-Frédéric Kalkreuth était né en 1737 dans la Nouvelle-Marche. Destiné dès l'enfance à la carrière des armes, il débuta dans la guerre de sept ans comme officier de cavalerie, et passa bientôt à l'état-major du prince Henri, dont il devint l'adjudant. Après l'expédition du duc de Brunswick en Hollande (1787), où il prit une part active, il fut nommé inspecteur général de la cavalerie et colonel des dragons d'Anspach ; puis en 1789 reçut le gouvernement de la partie de la Pologne échue à la Prusse.

de cette entrevue que le maréchal de Mœllendorff reçut l'ordre supérieur de ralentir ses mouvements et de suspendre toute initiative dans la guerre.

M. Pitt n'avait ignoré aucune de ces circonstances, et les dépêches de lord Elgin l'informaient exactement des hésitations de la Prusse, et sans doute de son inévitable défection. L'habitude diplomatique du cabinet anglais est toujours d'entretenir auprès de chaque armée des officiers généraux, moitié diplomates, qui l'informent exactement des moindres circonstances des opérations militaires et des négociations. Lord Elgin avait reçu cette mission confidentielle au quartier général du maréchal de Mœllendorff; ses dépêches alarmantes se multipliaient : « Il fallait, disait-il, agir au plus tôt, si l'on ne voulait voir un vide immense dans la coalition. » Les circonstances parurent si urgentes, que M. Pitt se décida subitement à un de ces moyens décisifs qui pouvaient ramener la Prusse. Lord Malmesbury, un des hommes les plus capables de la diplomatie, reçut une double mission pour La Haye et Berlin. Assuré que la Prusse cherchait de l'argent et des indemnités de droite et de gauche, pénurie qui l'avait presque engagée à écouter des propositions de la république française, lord Malmesbury devait voir le grand pensionnaire Van Spiegel, et lui expliquer l'état des choses, à savoir que la Hollande était la plus exposée des puissances après la Belgique ; que si la Prusse faisait défection, elle serait immédiatement envahie; que les républicains français feraient à Amsterdam ce qu'ils avaient fait à Francfort, une sorte de pillage de la cité par les contributions de guerre ; qu'on ne pouvait pas se dissimuler que la Hollande avait dans son sein un parti démocratique facile à émouvoir ; qu'on n'avait donc qu'une résolution à prendre, c'était de retenir la Prusse dans la coalition, et que le meilleur moyen était de mettre son armée à la solde de la Hollande et de l'Angleterre, par une exacte répartition d'un subside. M. Van Spiegel comprit parfaitement cette situation, et chargea lord Malmesbury des pleins pouvoirs des états. Accouru en toute hâte à Berlin, l'habile négociateur s'adressa directement au roi et au comte de Haugwitz, qui commençait à grandir en faveur : au roi, âme honnête et loyale, il fit voir toute la félonie d'une conduite qui le séparerait de ses vieux alliés ; au comte de Haugwitz, il exposa l'utilité d'un subside qui rendrait aux finances de la Prusse leur sécurité et leur splendeur. Lord Malmesbury fut parfaitement secondé par

l'ambassadeur russe, chargé des pleins pouvoirs de Catherine II, très-irritée des hésitations de la Prusse, dans une cause qu'elle considérait comme intéressant toutes les souverainetés.

Les choses ainsi posées dans des conférences préparatoires à Berlin, lord Malmesbury et le comte de Haugwitz, se rendirent à La Haye, afin de signer un traité définitif pour la fixation des subsides, en admettant comme principe que la Prusse coopérerait à la cause commune. Le traité de La Haye fixait le contingent de la Prusse à 62,400 hommes [1] ; les États-Généraux et l'Angleterre lui payaient 300 mille livres sterling comptant, 50 mille livres chaque mois pour subsides, et 1 livre 12 schellings par mois pour chaque homme sous les armes. A ces conditions, l'armée prussienne, mise à la complète disposition de l'Angleterre et de la Hollande, agirait d'après leurs ordres, et sous l'impulsion de deux commissaires anglais. Le traité de La Haye consommait une sorte de vente de l'armée prussienne à l'Angleterre, comme cela se pratiquait pour la Hesse, le duché de Brunswick et les autres petits princes d'Allemagne.

L'effet d'une telle convention devait être déplorable sur le moral de l'armée prussienne, justement fière et un peu fanfaronne. Quoi ! l'armée du grand Frédéric à la solde des Anglais et des Hollandais ! on n'en faisait plus qu'un corps inerte dont les commissaires anglais disposeraient arbitrairement ! Les officiers prussiens, généralement éclairés, en prenaient plus de dégoût pour une guerre qui suivait une si triste direction, et les Anglais seuls se félicitaient d'un résultat aussi large, obtenu avec un peu d'argent : ils posaient le pied sur le continent, partout à la tête de la ligue, et maintenaient ainsi leur supériorité politique. Cette considération, lord Grenville la fit valoir pour obtenir le vote de subsides par le parlement. Il disait aux com-

[1] Voici les bases du traité signé à La Haye, le 19 avril 1794, par le comte de Haugwitz, lord Malmesbury et le grand pensionnaire Van Spiegel :

« La Prusse et les puissances maritimes s'engagent : l'une, à mettre en campagne, avant le 24 mai, une armée de 62,400 hommes ; et les autres à payer de suite 300,000 livres sterling pour frais d'armement, 100,000 à la fin de la guerre, 50,000 par mois, comme subsides, à compter du 1er avril jusqu'à la fin de l'année, et en outre 1 livre 12 schellings par mois pour l'entretien de chaque homme. Il est convenu que l'armée se portera et agira sur les points où les intérêts de l'Angleterre et de la Hollande réclameront sa présence. Toutes les conquêtes se feront au nom des puissances maritimes, et demeureront entre leurs mains jusqu'à la paix ; l'une et l'autre auront un commissaire dans le camp prussien, chargé des détails de la correspondance et des autres négociations jugées nécessaires. »

munes : « Nous avons vu que le roi de Prusse avait entretenu, pour le même objet, pendant deux campagnes, un corps considérable, et qu'à la fin il avait déclaré qu'il n'était plus en état de tenir sur pied d'autres troupes que celles qu'il était obligé, par des traités, de fournir à l'Angleterre et à la Hollande, savoir : 32,000 hommes; et qu'ainsi, il devait en retirer 30,000 de la cause commune. D'après la quantité immense des forces de l'ennemi, il est clair que cette diminution dans les forces réunies contre la France, nous ôtait l'espérance d'agir avec autant de vigueur que nous devons le faire : il a fallu chercher les moyens de suppléer à cet inconvénient. La Prusse promettait de ne pas se retirer, pourvu qu'on payât ses dépenses : il nous a paru préférable à toute autre levée extraordinaire qu'il nous eût fallu faire, de soudoyer les 62,000 vétérans que nous trouvions tout portés sur le champ de bataille. Après avoir pris cet avantage en considération, nous avons vu encore que nous y trouvions un bénéfice important par l'économie. Il nous eût été impossible de mettre en campagne, au même prix, un nombre égal d'Anglais, de Hanovriens et de Hessois. Le fait matériel est que le roi de Prusse recevra, pour le secours qu'il va nous donner, 1 million 750,000 livres sterling jusqu'à la fin de l'année. Sur cette somme, la Hollande en paye 400,000; ce qui reste à la charge de l'Angleterre est donc de 1 million 350,000. Mais, par notre traité précédent, nous étions obligés de payer 400,000 livres sterling pour la subsistance des troupes que la Prusse était tenue de nous fournir; ainsi nous étions dans l'alternative de choisir entre 62,000 hommes de troupes parfaites, et 950,000 livres de dépenses extraordinaires : nous n'avons pas hésité. L'objet de la guerre, la sécurité de l'Angleterre, l'amour de la patrie, la paix de l'Europe, nous en faisaient la loi. » Lord Grenville, rappelant alors les précédents traités de subsides, se jetait dans un long historique des relations de l'Angleterre : « Je rappellerai à vos seigneuries les subsides que nous avons payés à l'impératrice Marie-Thérèse pendant plusieurs années, tandis que nous faisions la guerre à Louis XV, et celui de 700,000 livres par an, que nous payâmes au roi de Prusse pendant la guerre dite la guerre de sept ans. Nous avons de bien plus fortes raisons qu'alors pour agir aujourd'hui comme nous l'avons fait.... »

Il y avait cette différence entre la situation actuelle et le souvenir rappelé par lord Grenville, que dans la guerre de sept ans, l'Angle-

terre payait un subside à Frédéric, non pas avec la condition expresse de diriger ses armées et de commander ses opérations (il ne l'eût pas souffert), mais seulement pour l'aider dans ses projets politiques qui abaissaient la France. Ici, au contraire, l'armée prussienne passait à la solde de l'Angleterre et de la Hollande, comme les Hanovriens et les Hessois. Cette condition humiliante, la Prusse ne pouvait longtemps l'accepter, et lord Lansdown avait quelque raison de dire : « Les Prussiens prendront nos subsides, puis traiteront avec la France. » M. Pitt, toujours implacable, était préoccupé de ses desseins, et un noble orgueil rayonnait à son front, car il poursuivait cette France que lord Chatam, son père, avait dénoncée au monde : la maison de Bourbon était dispersée, en exil, décimée par l'échafaud ; la crise grondait ; si la France s'était glorieusement levée pour la patrie, M. Pitt espérait qu'avec une certaine persévérance, on pourrait arriver à la démembrer ; la plupart des colonies étaient au pouvoir de l'Angleterre ; l'Inde n'existait plus pour la France, Saint-Domingue était en pleine insurrection, la Corse se plaçait sous le protectorat de l'Angleterre. L'idée anglaise se réalisait avec une fatale régularité : la prise de Toulon avait brisé notre marine de la Méditerranée ; l'amiral Howe surveillait l'escadre de Brest, et bientôt la catastrophe s'étendrait à notre flotte de l'Océan. La France, forcée de se replier sur elle-même, multipliait ses efforts héroïques à la face des circonstances impérieuses et sanglantes.

CHAPITRE XI.

ORGANISATION DU GOUVERNEMENT ET DES RELATIONS EXTÉRIEURES PAR LE COMITÉ DE SALUT PUBLIC.

Les trois fractions de la montagne.—Les matérialistes corrompus.—Les indulgents. — Les universels. — Les organisateurs. — Remaniement de la société. — Principes de religion. — Idée de Dieu ; — de l'immortalité de l'âme. — Fêtes. — Culte. — Vide que laisse l'absence de la pensée chrétienne. — Morale. — La famille. — La femme. — L'enfant. — Le vieillard. — Le pauvre. — Principes de gouvernement. — Dictature du comité sur la convention ; — sur le peuple. — Développement de la terreur. — Changement d'habitudes. — Idée qu'on se fait à l'étranger du comité de salut public. — Négociations secrètes. — Le parti militaire et conquérant. — Carnot. — Le parti modéré et territorial de Robespierre. — Mission secrète de Saint-Just; — de Robespierre jeune. — Possibilité de la paix.

Mars — Juillet 1794.

Après la chute du parti décousu, anarchique, désorganisateur, que dirigeait la gironde, la montagne, maîtresse absolue de la situation, se divisa elle-même en trois fractions bien distinctes. Tant qu'il avait fallu imprimer un énergique mouvement contre l'étranger, il y avait eu confusion de nuances, de patriotisme, dans le triomphe d'une grande cause; depuis, le danger était passé, et l'ennemi en pleine retraite sur la Flandre. Dès lors, les divisions intestines éclatèrent puissantes et implacables ; ce n'est pas quand elles détruisent, mais quand elles organisent, que les factions ne s'entendent plus sur la manière de diriger et de gouverner.

La première opinion dans la montagne, celle d'Hébert et de Chaumette, pouvait être hardie à porter la hache et à s'asseoir railleuse sur les ruines de la vieille société ou sur les cadavres de l'Abbaye; mais il lui était interdit de créer. Ce qui est matière reste matière. L'école du baron d'Holbach, de Diderot, d'Helvétius, aurait éteint

dans les cœurs toutes les nobles choses, toutes les saintes émotions : car elle corrompait les idées morales.

A côté de ceux-ci se plaçaient les indulgents, ou, pour parler plus exactement, les fatigués. Danton, Camille Desmoulins, avaient compris le mouvement révolutionnaire comme une ardente agitation, une énergie audacieuse ; ils n'étaient pas restés en arrière dans toutes ses mesures implacables, telles que le 2 septembre, les visites, le tribunal révolutionnaire, et les suspects ; mais quand ils avaient vu la terreur se déployer avec plus de sang encore après la victoire, frapper de droite et de gauche, comme une pensée permanente de meurtre, capricieuse et désordonnée ; alors ils avaient voulu s'arrêter ; une sorte de torpeur avait engourdi leurs esprits : de là toutes ces idées de clémence, de pardon, d'amnisties, comme si, dans les luttes de fanatisme, les suspensions d'armes étaient possibles. En révolution, je l'ai dit, quand on ne marche plus on est frappé d'impuissance et de mort.

On ne pouvait pas trouver des idées plus fixes, plus nettes, dans les déclamateurs sur l'émancipation du genre humain et sur l'universalité de la pensée révolutionnaire représentée par Anacharsis Cloots ; ceci était bon au temps de Brissot et de la gironde ; depuis, on avait vu les embarras que ces idées jetaient dans les négociations ; résister à toute l'Europe, soulever les masses, on pouvait le dire dans les discours de tribune ; au fond, ces principes avaient ligué tous les cabinets contre la révolution française ; là ne pouvait donc être une idée, une force de gouvernement.

La véritable école de gouvernement se plaçait tout entière dans ce que j'appellerai le parti organisateur, représenté par Robespierre [1], Saint-Just, Couthon [2], qui dominaient le comité de salut public ;

[1] Maximilien Robespierre, fils d'un avocat d'Arras, né dans cette ville en 1759, fit ses études au collége Louis-le-Grand, à Paris, où M. de Conzié, évêque d'Arras, lui avait obtenu une bourse et pourvu à son entretien. Sorti du collége, il suivit les cours de droit, et vint exercer la profession d'avocat dans sa ville natale. En 1784, il remporta un prix à l'Académie de Metz. A la convocation des états généraux, il y fut envoyé comme député du tiers état; nommé accusateur public près le tribunal criminel du département de la Seine, il fut, après le 10 août, membre de la commune, puis, après le 2 septembre, élu premier député de Paris à la convention.

[2] George Couthon, né en 1756 en Auvergne, était avocat à Clermont avant la révolution, dont il embrassa la cause avec chaleur ; d'abord choisi pour présider le tribunal du district de cette ville, il fut ensuite nommé député à l'assemblée législative, puis à la convention. Lors du siége de Lyon, il fut envoyé comme représentant

sectaires profondément convaincus, qui avaient rêvé un certain ordre d'idées et qui voulaient les réaliser dans l'administration des affaires publiques. Si nul ne peut justifier cette sanglante dictature, il faut dire pourtant qu'elle ne fut ni capricieuse, ni corrompue : elle était empreinte d'une conviction profonde, d'un fanatisme si l'on veut ; mais c'était une idée sincère, pour laquelle on se faisait tuer. Depuis que le comité de salut public est dominé par Robespierre, on le voit organiser, régler toutes les pensées de son système avec un ordre fatal, inflexible ; pour arriver à son but, il a besoin d'abord de se débarrasser des obstacles ; comme il se proclame moral, incorruptible, il proscrit les matérialistes et les corrompus ; comme il marche autour de lui avec la conviction d'un fanatique, il frappe les indulgents, ceux qui veulent l'arrêter par la clémence et se posent comme des limites dans l'espace que doit parcourir le char de la révolution. Enfin, comme ce sont des têtes politiques, ils ne veulent pas mêler les questions françaises à des rêveries universelles sur le genre humain, et s'interdire une négociation par des utopies. Or, ce qui dans les temps ordinaires se déciderait par des votes de scrutin, aux époques de révolution, se traduit par des proscriptions, et cela sans frémir, car le fanatisme s'imagine remplir une mission en restant implacable. Il n'y a rien de plus terrible que lorsqu'on croit verser le sang par devoir ; alors il n'y a pas de limite ; car si la cruauté s'éteint par ses propres excès, il n'en est pas ainsi de l'homme inspiré qui promène le glaive pour faire triompher certaines doctrines.

Ces doctrines, le comité de salut public les proclamait dans les manifestations publiques ; une des premières erreurs de la révolution française avait été de se séparer de la pensée chrétienne, puissante et admirable émancipation du genre humain, subissant ainsi les mauvaises impressions du XVIIIe siècle, corrupteur de toutes les idées. Il n'existait pas de plus sainte, de plus large démocratie que celle du mythe chrétien, et Camille Desmoulins, dans sa langue cynique, avait parfaitement défini la mission de Jésus, sauveur du monde. Les petits marquis du XVIIIe siècle avaient pu railler le divin fils de Marie, né dans une étable, et qui opéra la plus grande des révolutions d'égalité au milieu du monde romain ; mais que les démocrates, les fils du

à l'armée chargée de soumettre cette ville, poste qu'il céda à Collot-d'Herbois, après avoir ordonné la destruction de la cité rebelle.

peuple aient pu abdiquer les doctrines chrétiennes, c'est là une aberration inexplicable, et dont la cause se trouvait dans la confusion d'une époque dissolue.

Toutefois, les hommes d'organisation, dans le comité de salut public, n'avaient jamais renoncé à la pensée religieuse, sans laquelle il n'y a pas de société. Le vague culte de la Raison, ridicule parade inventée par les athées; cette adoration de la Nature aux larges mamelles, ou de la Liberté païenne, sous les traits de la Minerve antique, dans un panthéon vide; tout cela était profondément ridicule et ne correspondait d'ailleurs à aucune des émotions du peuple, à la prière de la mère tendre, de l'enfant au berceau, et de l'homme qui meurt. Dans sa tendance de reconstitution religieuse, le comité de salut public proclama l'existence de l'Être suprême, premier degré pour arriver à un culte public et national : l'Être suprême, c'était le Dieu unique vengeur et remunérateur, car avec lui on proclamait l'immortalité de l'âme. Si de ces grandes bases de toute pensée sainte on ne pouvait aller droit encore à une religion révélée, à un culte avec ses mystères, on y arrivait pas à pas : on n'était pas encore assez fort pour écarter du premier coup les impies et les adeptes du XVIIIe siècle. Un culte supposait un collége de prêtres, un pontificat, et les initiations de Catherine Théos [1], si protégée par Robespierre, unie à la duchesse de Bourbon, à la marquise de Chastenay et à dom Gerle, ne signalaient-elles pas une vive tendance vers une hiérarchie sacerdotale? Le langage du dictateur était religieux, avec une sorte d'affectation au mysticisme : cette impulsion donnée au culte de l'Être suprême, ces mille dithyrambes qui retentissaient de toutes parts sur l'immortalité de l'âme, indiquaient la pensée d'ordre de Robespierre [2], essayant

[1] Catherine Théos, née en 1725 dans un village près d'Avranches, vint à Paris dans sa jeunesse pour y trouver des moyens d'existence. Elle se persuada qu'elle avait des visions, se croyant une nouvelle Ève, puis la mère de Dieu, appelée à régénérer le genre humain. Ses extravagances la firent bientôt renfermer, et la détention l'ayant calmée, elle fut mise en liberté. Elle resta complétement ignorée jusqu'en 1794, époque à laquelle elle recommença à débiter ses rêveries, dans un misérable logis de la rue Contrescarpe, au faubourg Saint-Jacques. On peut voir, sur Catherine Théos, les étranges révélations de Sénart, organe de Vadier et du comité de sûreté générale, si hostile à Robespierre.

[2] HYMNE A L'ÊTRE SUPRÊME *par Chénier, musique de Gossec.*

Source de vérité qu'outrage l'imposture,
De tout ce qui respire, éternel protecteur,

sa magistrature suprême contre le parti des immoraux, des matérialistes, en majorité dans la convention.

Séparé de la pensée chrétienne, railleur de cette belle organisation, cependant le comité s'en rapproche dans la morale : s'il proclame la liberté et la fraternité des hommes, n'est-ce pas un plagiat de l'Évan-

Dieu de la liberté, père de la nature,
Créateur et conservateur !

L'esclave et le tyran ne t'offrent point d'hommage;
Ton culte est la vertu ; ta loi, l'égalité :
Sur l'homme libre et bon, ton œuvre et ton image,
Tu soufflas l'immortalité.

HYMNE A L'ÊTRE SUPRÊME, *par Desorgues, musique de Gossec.*

O toi! qui du néant, ainsi qu'une étincelle,
Fis jaillir dans les airs l'astre éclatant du jour,
Fais plus, verse en nos cœurs ta sagesse éternelle,
Embrase-nous de ton amour !

De la haine des rois anime la patrie :
Chasse les vains désirs, l'injuste orgueil des rangs,
Le luxe corrupteur, la basse flatterie
Plus fatale que les tyrans!

HYMNE PATRIOTIQUE ADRESSÉ A L'ÉTERNEL, *par Saint-Ange.*

Non, tu n'es point le Dieu dont le prêtre est l'apôtre.
Ce Dieu, père d'un peuple est le tyran d'un autre ;
Tu n'as point par la Bible enseigné les humains :
A nos yeux, à nos cœurs tu parles sans figure ;
La loi de la nature
Est le livre sacré que nous ouvre tes mains.

M. Michaud, si doux, si modéré lui-même, avait fait une pièce de vers sur l'immortalité de l'âme, dans laquelle on lisait :

Oh ! si jamais des rois et de la tyrannie
Mon front républicain subit le joug impie ;
La tombe me rendra mes droits, ma liberté,
Et mon dernier asile est l'immortalité.

Oui, si le despotisme opprime encor les hommes,
Rappelle-moi, grand Dieu! de la terre où nous sommes,
Et parmi les Caton, les Sydney, les Brutus,
Fais-moi goûter encor le charme des vertus!

gile? Son code est emprunté à la société primitive des chrétiens, et encore n'ose-t-il pas aller droit à cette abolition complète du tien et du mien, volontaire et puissante loi agraire des primitives agapes. Plus de distinctions entre les hommes qui naissent, vivent et meurent sous la même loi. Un pontife élu dictateur suprême, des légats tout-puissants dans le monde et par la seule force morale ; un collége de cardinaux, l'autorité partout avec l'obéissance, n'est-ce pas la plus belle république? Ce modèle d'égalité et d'unité, la convention essaye de l'établir, non point en subissant le martyre, mais en l'imposant à ceux qui n'acceptent pas la nouvelle loi? Il n'y a pas jusqu'au saint office qui ne soit pour les crises et les séditions dans l'Église, ce qu'est le tribunal révolutionnaire contre les conspirateurs : tant il est vrai que la pensée catholique est la plus large organisation du genre humain. Ces processions entourées de guirlandes et de rubans tricolores, qui s'avancent vers la montagne comme sur le Sinaï de la république, ne sont-elles pas aussi la copie des processions chrétiennes, parfumées de genêts odorants, autour de la croix?

A ce culte il faut une morale, et des fêtes sont instituées pour célébrer les émotions de la conscience et du cœur : on doit honorer le vieillard, et des pompes solennelles entourent les cheveux blancs ; l'indigent, dans un système d'égalité, est une anomalie, il sera secouru par la république : on lui distribue des secours, des vêtements, des assignats. Car c'est pour tous que la révolution s'est accomplie. La famille n'est pas aussi essentiellement liée que sous la monarchie, parce que la patrie est la grande famille ; ainsi la liberté de tester est étroitement limitée ; en effet, dans ce système, la volonté d'un mourant doit-elle obliger la société pour l'avenir? C'est bien assez que la propriété soit une gêne pour l'égalité humaine. Le mariage n'est plus qu'un contrat civil ; ce qu'il faut à la république, c'est moins l'union éternelle des époux que la procréation de défenseurs pour la nation ; de sorte que le divorce est admis non-seulement par le consentement mutuel, par les antipathies d'humeur, mais encore par l'absence de six mois. La femme n'a besoin que de se présenter devant l'officier de l'état civil, en constatant que son mari a quitté son domicile depuis cent quatre-vingt-un jours, et le magistrat prononce la dissolution du mariage. Aussi n'admet-on plus de distinction entre l'enfant légitime et l'enfant naturel ; les filles mères reçoivent une prime, parce qu'elles donnent des guerriers à la patrie ;

plus cette république retient pour elle-même d'autorité, moins elle en laisse au père. A dix-huit ans, le fils est libre de sa volonté comme de sa pensée.

La convention s'est épurée de manière à se placer obéissante sous la main du comité de salut public [1] ; elle avait d'abord un peu murmuré de ce joug, et, après quelques velléités de résistance, elle vote deux lois qui la mettent à la merci d'une dictature : la première déclare que le caractère du représentant n'est pas inviolable quand il se fait conspirateur ; la seconde est cette loi de prairial sur le tribunal révolutionnaire, d'où résulta le système d'épuration et de proscription : après les girondins, le parti des athées, des immoraux, de Chaumette, puis Danton et ses amis, tous traduits et condamnés. Enfin on allait arriver aux ultra-révolutionnaires, Tallien, Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois, et aux proconsuls, lorsque la dictature s'écroula.

Cette dictature du comité de salut public, si formidable, n'avait rien de petit et d'étroit comme les moyens de police du comité de sûreté générale sous le méchant Vadier. Le glaive de la dictature, c'était le tribunal révolutionnaire, curieux mélange de juges fanatiques, de jurés ardents [2], qui proscrivaient par exaltation d'idées, car

[1] *Comité de salut public :* Barère, Billaud-Varennes, Carnot, Collet-d'Herbois, Prieur, Robert Lindet, Robespierre, Couthon, Saint-Just, Jean-Bon-Saint-André.

[2] Loi du 22 prairial an II (10 juin 1794) :

Art. 1er. Il y aura un tribunal révolutionnaire, un président et quatre vice-présidents, un accusateur public, quatre substituts de l'accusateur public et douze juges.

Art. 2. Les jurés seront au nombre de cinquante.

Art. 3. Les diverses fonctions seront exercées par les citoyens dont les noms suivent : *Président :* Dumas ; *vice-présidents :* Coffinhal, Sellier, Naulin, Ragmey, *accusateur public :* Fouquier ; *substituts :* Gribauval, Royer, Liendon, Givois ; *juges :* Deliége, Foucaut, Verteuil, Maire, Bravet, Barbier (de Lorient), Harny, Garnier-Launay, Paillet, professeur de rhétorique à Châlons ; Laporte, membre de la commission militaire à Tours ; Félix, *idem ;* Loyer, section Marat ; *jurés :* Renaudin Benoitrais, Fauvetti, Lumière, Feneaux, Gauthier, Meyère, Châtelet, Petit-Tressin, Trinchard, Topino-Lebrun, Pijot, Gérard, Presselin, Didier, Vilatte, Dix-Août, Laporte, Ganney, Brochet, Aubry, Gemont, Prieur, Duplay, Devèze, Desboisseaux, Nicolas, Gravier, Billon, tous jurés actuels ; Subleyras, Laveyren l'aîné, cultivateur à Creteil ; Fillon, fabricant à Commune Affranchie ; Potheret de Châlons-sur-Saône ; Masson, cordonnier à Commune Affranchie ; Marbel, artiste ; Laurent, membre du comité révolutionnaire de la section des Piques ; Villers, rue Caumartin ; Moulin, section de la République ; Dépréau, artiste, rue du Sentier ; Emery, marchand chapelier, département du Rhône ; Lafontaine, de la section du Muséum ; Blachet,

ce n'étaient pas des barbares à froid. Chose indicible, mais vraie, quand on lit l'histoire sans préjugés, sans idées arrêtées ! tous ces hommes croyaient remplir un devoir d'opinion et servir consciencieusement leur cause : ils avaient incessamment les mots d'égalité, d'humanité et de justice à la bouche, et ils y croyaient à leur façon ; s'ils frappaient impitoyablement, c'était en vertu d'un principe. Fouquier-Tinville lui-même affirmait qu'il n'avait jamais atteint un innocent, et en cela il était convaincu. Dans l'idée des fanatiques, l'innocence n'a pas le même sens que dans le langage ordinaire d'une société calme et normale : on n'est plus innocent dès qu'on s'oppose à une doctrine, à un principe ; pour Dumas, Coffinhal, pour ce qu'on appelait les jurés patriotes, il y avait culpabilité chez tous ceux qui contrariaient le fanatisme de leurs doctrines, le développement de leurs opinions : c'était le glaive et le Coran de Mahomet devant les populations frissonnantes.

Et alors passèrent à ce terrible tribunal les têtes les plus nobles, les plus saintes ; ce n'était pas jeu et caprice de fortune ; chaque exécution eut son motif, chaque coup de hache, sa pensée. D'abord le mouvement suprême de terreur qu'il fallait imprimer à toutes les âmes dans les crises de guerre, la nécessité de la victoire, imposèrent le sacrifice de la vie aux généraux vaincus ; à chaque défaite, la guillotine les frappait impitoyablement, on devait surveiller les trahisons, briser les trames des généraux, depuis les défections du marquis de Lafayette et de Dumouriez ; et, pour réprimer tout cela, il fallut la mort de MM. de Biron, de Beauharnais, de Custine. L'égalité ne pouvait souffrir les illustres têtes, qui dépassaient l'herbe des champs comme les pavots de Tarquin : on les abattit pour que ce peuple s'habituât à jouer avec les fronts des Montmorency, des la Rochefou-

payeur général à l'armée des Alpes ; Debeaux, greffier du tribunal du district de Valence ; Grouillard, administrateur du district de Béthune ; Dereys, section de la Montagne ; Duquenel, du comité révolutionnaire de Lorient ; Hannoyer, *idem* ; Butins, section de la République ; Pecht, faubourg Honoré, n° 169 : Muguin, du comité de surveillance de Mirecourt. — Le tribunal révolutionnaire se divisera par sections composées de douze membres, savoir : trois juges et neuf jurés, lesquels jurés ne pourront juger en moindre nombre que celui de sept.

Art. 4. Le tribunal révolutionnaire est institué pour punir les ennemis du peuple.

Art. 5. Les ennemis du peuple sont ceux qui cherchent à anéantir la liberté publique, soit par la force, soit par la ruse.

Art. 6. La peine portée contre tous les délits, dont la connaissance appartient au tribunal révolutionnaire, est la mort.

cauld, des Créqui, des Luxembourg. S'il fallait effrayer les riches, les égoïstes, les accapareurs, on livrait à l'échafaud les fermiers des aides, si odieux au peuple, comme au moyen âge on les pendait à Montfaucon ; si l'on voulait un peu échauffer les tièdes, les trembleurs, on sacrifiait quelques bons bourgeois de Paris, un commerçant honnête, et, par cet exemple, on faisait venir à soi tous les opposants au maximum. Çà et là on choisissait un poëte pour couronner l'échafaud, afin d'inviter les autres à chanter la république ; ou un savant, pour mettre utilement en réquisition la science au profit de la révolution.

Ce sentiment de salut public alla si loin, qu'on favorisa une conspiration de prisonniers ; et cela parce qu'on avait besoin de détenir cent mille suspects jusqu'à la paix, et qu'il fallait, en les effrayant par des exemples, les maintenir dans la résignation et le respect du cachot. Les opinions exaltées se font certaines doctrines de nécessité, et quand elles les ont adoptées, elles frappent sans ménagement ; et qu'importe la hauteur, la sainteté de la tête ! Philippe II sacrifie don Carlos, son fils, à l'unité religieuse de l'Espagne, comme Brutus avait immolé le sien à la république ; Calvin frappe Servet pour un dissentiment d'opinion, et les saints de Cromwell font tomber des têtes sur le billot pour un passage mal interprété de la Bible. Ce terrible tribunal révolutionnaire se composait de tout ce qu'il y avait de plus ardent, de plus fanatique dans le parti jacobin, des hommes simples, convaincus, des artistes, des esprits exaltés, des imaginations brûlantes ; ce Fouquier-Tinville, qui portait la parole dans les accusations, était un caractère de palais, se passionnant pour un réquisitoire, avec l'art de lier les faits, de manière à justifier les plus inconcevables accusations et auxquelles il croyait lui-même, car les fanatismes ont une logique aveugle.

La pensée de tous ces sacrifices venait de plus haut ; elle avait été révélée par Robespierre dans le procès de Louis XVI. Chaque jugement était un coup d'État ; chaque fois que le tribunal révolutionnaire s'assemblait, c'était comme un conseil de guerre appelé à décimer un régiment ; quand on lui envoyait une fournée, c'est qu'il y avait un motif de salut public, et il le savait. Ce sont d'abord les girondins ; avec eux on sacrifie le fédéralisme : ils sont donc coupables aux yeux des jurés. Et quand on accable d'outrages la noble tête de Marie-Antoinette, c'est qu'il faut humilier les rois et frapper

le parti de l'étranger. Hébert, Chaumette, Danton, tous y passent, et tous sont également condamnés par le tribunal politique avec conviction et par des considérations en dehors de toute justice. Ce que la loi de prairial appelle la conscience du jury patriote n'est que cette appréciation terrible qui s'affranchit des principes généraux de la justice humaine pour servir les nécessités impératives d'opinion.

Dans cette organisation gouvernementale, le comité de sûreté générale [1], pouvoir tout de police et d'inquisition, est étrangement petit; pour lui, il n'a pas de grandes vues et de larges données sous une vaste responsabilité; il fait incarcérer comme s'il était la loi des suspects, vivante, active : sur chaque porte des maisons, il fera inscrire le nom des locataires; la nuit, il multiplie les visites domiciliaires, délivrant des mandats d'amener avec une sorte d'esprit mesquin, tandis que le comité de salut public se décide toujours par un intérêt d'unité et de pouvoir; car chaque soir il se retrempe dans la société des jacobins, sectaires ardents qui dénoncent, poursuivent et indiquent les mesures contre un homme ou sur une chose. Cette fraternité de Robespierre et des jacobins est comme indissoluble; ils savent mutuellement leur force, leur destinée, tellement intime que la chute du dictateur amènera celle de la société. Le comité de sûreté générale, composé des débris du parti matérialiste, immoral, commence à se mettre en guerre contre Robespierre, dès qu'il le voit marcher dans la voie des idées religieuses; il prépare ce fameux rapport de Vadier contre dom Gerle et Catherine Théos, première attaque contre la tête suprême qui domine la république. Robespierre n'a plus autour de lui que quelques zélateurs de sa pensée : Saint-Just, capacité d'un ordre étroit, mais convaincu, sectaire bilieux de certains principes pour lui invariables; et avec Saint-Just, Couthon, Lebas, Robespierre jeune, chargés de plus importantes missions, et le Provençal Ricord. Le comité de salut public a des agents partout, une correspondance aussi puissante que celle du cardinal de Richelieu; vigilant à un degré prodigieux, il voudrait réaliser en système politique cette société qu'il a rêvée avec une dictature prête à briser tous les obstacles.

[1] *Comité de sûreté générale :* Dubarran, Amar Louis (du Bas-Rhin), Voulland, Vadier, Philippe Ruhl, Moïse Bayle, Lavicomterie, Élie Lacoste, Jagot, David de Paris, Guffroy, Laloy, Panis, Lebas.

A l'étranger, on se fait une certaine opinion sur l'esprit organisateur de Robespierre [1]. Les rapports des agents diplomatiques sont unanimes sur cet homme sanglant et fort, qui tient en main les destinées de la monarchie de Louis XIV. Plus absolu que les plus grands monarques, sa volonté se traduisait par des arrêts de mort, et la hache des licteurs se promenait sur de milliers de têtes. Cependant ce dictateur avait une tendance visible vers une pacification européenne ; nul ne pouvait oublier que Robespierre, dans la législative, avait été le partisan le plus chaud, le plus vif de la paix. Dès qu'il avait pris une certaine position dans les affaires, il s'était déclaré l'adversaire implacable des girondins et de Brissot ; esprits désordonnés et déclamatoires, qui avaient proclamé les maximes les plus fatalement désorganisatrices. Les girondins, en effet, de tous les partis révolutionnaires en France, étaient ceux que l'Europe signalait comme les plus dangereux, parce qu'ils semaient, par peur ou par vanité littéraire, les principes les plus anarchiques du *Contrat social* sur la souveraineté et les droits du peuple.

Robespierre n'avait rien de ces déclamations ; tous ses efforts étaient concentrés vers la constitution d'une dictature; il versait beaucoup de sang : à le voir de près, c'était affreux sans doute ; mais

[1] D'après les informations secrètes que le cabinet impérial recevait de Paris, on s'attendait à un nouvel ordre de choses en France, c'est-à-dire que le pouvoir divisé y tomberait dans une seule main. Robespierre était ce prochain dictateur. Se montrant disposé à mettre un terme aux excès révolutionnaires et au règne de la terreur, il était aux yeux des cabinets de Vienne et de Londres le seul avec lequel il fût possible de traiter. Ne s'était-il pas opposé à la guerre dès son origine, et depuis n'avait-il pas anéanti la faction de Brissot, qui, en l'allumant, avait lancé la propagande contre l'Europe? N'avait-il pas abattu plus récemment les factions énergiques qui prêchaient le nivellement de tous les rangs et de toutes les fortunes, et qui, en abolissant le culte chrétien, avaient nationalisé l'athéisme ? Dans un rapport sur la morale publique, il avait tonné lui-même contre l'athéisme et les profanations. Il venait de faire plus : nommé président de la convention, il avait fait proclamer l'existence de l'Être suprême et l'immortalité de l'âme. Le gouvernement de Robespierre commençait, pour ainsi dire, sous les auspices de cette déclaration religieuse, comme étant la source de toute morale publique, premier principe de toutes les lois. Il promettait aussi la liberté à tous les cultes. N'était-il pas évident qu'il aspirait à ramener les choses à un état d'ordre qu'on pût supporter et qui fût durable? Telle était l'idée qu'on s'était formée de ce chef de la révolution, non-seulement à Vienne et à Londres, mais encore à Rome, à Turin, à Madrid, où l'on pensait avec raison qu'en France le pouvoir finirait par appartenir à celui au nom duquel l'ordre public pourrait se rétablir.

le massacre des strélitz, les troubles des hussites avaient également ensanglanté les pages de l'histoire, et l'on ne s'en effrayait plus; chaque jour à Constantinople, dans la régence d'Alger, il y avait de plus affreux spectacles, ce qui n'empêchait pas les gouvernements réguliers d'entretenir et de suivre des négociations avec eux. La protection la plus sûre était accordée, à Paris, aux agents diplomatiques: M. de Staël même, qui s'était mêlé plus d'une fois à des affaires de parti par sa femme, active, intrigante, avait été respecté sous le drapeau de Suède; les envoyés américains et danois étaient caressés, honorés, par le comité de salut public; et un récent décret de la convention ne permettait même plus les petites tracasseries de la commune ou des comités révolutionnaires, en rattachant au comité de salut public tout ce qui touchait aux agents diplomatiques. La déclaration sur l'Être suprême et l'immortalité de l'âme, la proscription des matérialistes, des immoraux, les créations successives d'institutions fortes, protectrices, faisaient croire à l'Europe qu'il se préparait une dictature d'ordre et d'organisation, destinée à se placer fièrement à la tête de la révolution pour la comprimer, avec de nouvelles idées qui ne troubleraient plus le monde.

Des informations plus intimes signalaient encore l'esprit pacifique et modérateur de Robespierre, par rapport à la conquête territoriale. Deux partis divisaient le comité de salut public : l'un, tout militaire, dirigé par Carnot, ne voulait pas s'arrêter à la délivrance des frontières, et, puisqu'on avait l'espoir de conquérir de riches provinces, projetait de jeter sur l'Europe des troupes, riches bientôt de gloire et de butin. Ce parti était soutenu par les jeunes généraux de l'armée, Pichegru, Hoche, Moreau, et le plus jacobin de tous, Bonaparte; pour eux la terre n'était pas assez grande pour leurs rêves de gloire. L'autre parti, dirigé par Robespierre, voulait calmer cette ardeur impatiente, et limiter la guerre dans un certain cercle qui permettrait les négociations et la paix. A cet effet, on avait envoyé Robespierre jeune [1] et Ricord à l'armée du Midi, aux Alpes, et Saint-Just

[1] Augustin Robespierre dut à la protection de l'abbaye de Saint-Waast, d'Arras, une bourse au collége Louis-le-Grand, comme son frère en avait obtenu une par M. de Conzié; après ses études, il revint dans sa province, et, lors de l'établissement des nouvelles administrations, il fut nommé, par l'influence de Maximilien, procureur de la commune. Après les journées de septembre, élu par les électeurs de Paris député à la convention, il s'y montra toujours le plus zélé partisan de son frère.

à l'armée du Nord, afin de surveiller et de modérer les dispositions des généraux, et, d'après les ordres du dictateur, le comté de Nice ne fut pas dépassé. Le Rhin servait de limite aux deux armées prussienne-autrichienne et française, sans qu'on rêvât encore la possession définitive de Mayence et un système offensif contre l'Allemagne. Saint-Just avait mission de tempérer la fougue de l'armée du Nord, afin de ménager un traité particulier avec la Prusse. Sur ce cabinet, je le répète, toute l'attention du comité de salut public était portée, et, pour complaire à sa volonté, le tribunal révolutionnaire avait frappé Anacharsis Cloots, le baron de Trenck [1] et les réfugiés même de la Pologne. On commençait à voir un système d'ordre européen se rétablir après la propagande incendiaire de Brissot et des girondins. Si l'on déclamait encore au club des jacobins contre les tyrans, c'était une simple forme de langage, une manière de rhétorique, et le dernier discours de Robespierre sur ce qu'il avait appelé le bilan de l'Europe, signalait des vues fort larges et fort éclairées sur les alliances naturelles de la république, parmi lesquelles la Prusse brillait au premier rang, et avec la Prusse, la Saxe et la Bavière; fédération conçue par Henri IV, développée par le cardinal de Richelieu, et recueillie par Robespierre.

En jetant un coup d'œil attentif sur cette Europe, on pouvait reconnaître que des changements notables s'étaient opérés partout, depuis ce grand éclat que l'idée de 1789 avait lancé au milieu d'elle. A l'extrémité de ses frontières, la Belgique, si violemment éprise d'abord des principes de la révolution française, s'en était un peu séparée après que le torrent était passé sur elle ; ses vieilles cathédrales dépouillées, ses confréries proscrites, son commerce pillé, attestaient les ravages de la conquête. Mais tel était l'esprit remuant de ces populations, que, débarrassées des Français, elles ne voulaient pas plus subir le gouvernement autrichien. L'empereur François II venait de confier la direction suprême des provinces belges à un esprit éminent et modéré, l'archiduc Charles, son frère, jeune et courageux prince; il lui avait adjoint pour l'administration intérieure le comte de Metternich, modéré comme lui. Tous ses efforts avaient porté sur la nécessité d'un vote de subsides par les états du Brabant, et d'une levée

[1] Anacharsis Cloots fut guillotiné le 24 mars 1794, et le baron de Trenck le 25 juillet.

de troupes qui prendraient rang dans l'armée autrichienne; rien n'avait réussi. Les Belges n'avaient montré aucun zèle, aucun dévouement à la maison impériale; comme si, absorbés dans leur indépendance municipale, ils ne voulaient ni des Français, ni des Autrichiens. Et cette froideur dans les sentiments populaires faisait déjà penser au cabinet de Vienne, que, moyennant une bonne indemnité soit en Bavière, soit en Italie, ou à Venise, ou dans les États de terre ferme, on pourrait abandonner à la France ce fief des Pays-Bas, fort embarrassant, au reste, pour la garde, comme pour la défense. L'empereur François II était attendu à Bruxelles [1], afin qu'il pût voir par lui-même l'esprit de ces provinces, et juger s'il était possible de réveiller le sentiment chevaleresque qui animait les vieilles cités de Flandre pour la maison de Bourgogne au temps où Bruges, Gand, Bruxelles, Liége, étaient si fières de leurs métiers, de leurs manufactures, de leurs corporations de dignes marchands, tisserands, tréfileurs d'or et de haubert!

La population de la Hollande n'avait pas la même exaltation religieuse et catholique qui entraînait les Belges à repousser l'occupation française. Ce pays était calviniste, anabaptiste, et dans ce culte simple, rien à piller; mais l'esprit commercial de banque et de négoce s'alarmait vivement des entreprises que pourrait essayer la démocratie française avec ses armées de prolétaires et ses commissaires avides. Breda se souvenait encore du passage des agents de Dumouriez; cette opinion du commerce maintenait le parti anglais dans la Hollande. Toutefois, dans les questions politiques, souvent les opinions demeurent

[1] L'empereur, arrivé à Bruxelles, fit publier l'ordre suivant :

Ordre impérial envoyé au conseil aulique, daté de Bruxelles, 21 avril 1794.

Cet ordre portait en substance que « S. M. avait pris elle-même le commandement en chef de l'armée, de façon qu'à l'égard des objets relatifs au service et à l'état des troupes, ainsi qu'aux opérations de l'armée, S. M. en ferait exécuter les détails sous ses propres yeux : mais que, d'un autre côté, d'après la convention qu'elle avait acquise des services rendus jusqu'ici à elle et à l'État par le feld-maréchal prince de Cobourg, et d'après la confiance entière qu'elle avait en son attachement à sa personne, en son zèle pour le service et en son affection pour l'armée, ce prince restait toujours le point central de réunion où devaient s'adresser tous les ordres de l'empereur et du conseil aulique. En même temps, S. M. déclarait feld-zeugmeister (général en chef d'infanterie) son frère l'archiduc Charles, ainsi que les lieutenants généraux comte de Kaunitz et François de Kinsky. » C'était déjà un premier pas vers l'abandon de la Belgique.

plus fortes encore que les intérêts, et toute entreprise des Français devait être nécessairement secondée par l'ancien parti républicain, qui avait gémi sur les changements apportés dans la constitution par le stathoudérat suprême de la maison d'Orange. En invoquant cette démocratie batave, les Français pouvaient oser une entreprise puissante et décisive contre les villes opulentes d'Amsterdam, de Rotterdam et de La Haye.

L'esprit commercial conservait aussi dans une neutralité bienveillante le Danemarck et la Suède : le commerce était pour ainsi dire passé dans leurs mains, et, depuis la guerre, ils faisaient seuls avec les Américains, comme neutres, le transport des marchandises ; les Anglais leur devenaient odieux par l'application inflexible des droits de visite et la saisie des navires pour contrebande de guerre. La Suède et le Danemarck avaient une bonne marine, et toutes les ressources du fer et des fortes mâtures pour la doubler dans trois ans. Au milieu de ces populations si calmes, il n'y avait point à craindre de révolutions radicales. Les nations scandinaves n'étaient plus aux ardentes époques des fils d'Odin et de Thorn, antiques légendes qui expliquent la civilisation du monde. Ces fiers Normands, qui sur leurs barques agiles venaient menacer Rouen, Paris, de leurs coups terribles, quand les monastères priaient et psalmodiaient *Libera nos a Normanis*, étaient devenus maintenant de paisibles caboteurs, tout occupés à réaliser les profits de la guerre et à compter les bénéfices de leur nolis et de leur fret.

Aucun pays n'avait reçu avec plus d'enthousiasme que l'Allemagne les premiers principes de la révolution française ; les écoles philosophiques de Berlin, de Leipzig, d'Iéna, dans leur large enseignement, écoutaient avec une certaine joie ces hardiesses de la démocratie, qu'elles répétaient en vastes échos. Ces esprits à fantaisie morale et philosophique, ces poëtes à l'imagination de feu, Schiller, Klopstock, trouvaient mille sujets d'espérance et de joie pour leurs doctrines dans la déclaration des droits de l'homme, commentée par les écoles. Au point de vue même de l'admiration populaire, il y avait une grandeur séduisante dans le beau spectacle de cette nation qui se levait pour défendre sa liberté, et, je l'ai dit, les officiers prussiens se faisaient répéter la *Marseillaise* et le *Ça ira* contre les aristocrates. Cependant, cet enthousiasme se refroidissait un peu à l'aspect de l'épouvantable application que la hache du bourreau en faisait sur la place Louis XV.

S'il n'est rien de plus hardi que les écoles allemandes dans leurs théories spéculatives qui vont jusqu'aux limites du possible, elles tremblent quand elles descendent jusqu'aux réalités, et quelles réalités fatales que cette coupe réglée de hautes têtes, ces saturnales des rues de Paris ! De sorte qu'il se manifestait en Allemagne une lutte entre l'enthousiasme pour les théories révolutionnaires et une horreur indicible pour les excès ; ces esprits à la Gessner auraient rêvé une république comme celle de Télémaque, une Rome à la Florian : et quand les terribles représentants s'étaient présentés sur les bords du Rhin, ils avaient fui comme devant l'ange exterminateur du *Paradis perdu* de Milton. L'Allemagne, décidée à se défendre, n'avait rien encore de l'esprit d'unité qui pouvait la constituer une nation formidable ; elle avait dans son sein les juifs, vermine rongeuse prête à se rattacher aux premiers envahisseurs qui jetteraient de l'argent et un peu de considération à la synagogue. Les juifs jouèrent un certain rôle dans l'invasion française de l'Allemagne ; vendeurs de plans, de secrets, courtiers de consciences, ils prenaient salaire de toutes mains.

En descendant en Italie, l'esprit des populations devenait plus ardent, plus démonstratif. Ce n'était pas ici en vertu de certaines doctrines philosophiques enseignées par les écoles, que la révolution française trouvait des partisans, mais par le souvenir classique de ce que l'Italie avait été autrefois quand Rome était la capitale du monde : le langage, les paroles, les démonstrations et les fêtes de la république française étaient empruntés à l'antiquité grecque et romaine ; on vivait à Paris avec les souvenirs du vieux Capitole. Alfieri avait répondu à ces accents, et, à la face de Brutus et de Cassius, on pouvait rêver l'indépendance de l'Italie. Les blonds Allemands, à la langue dure et gutturale, étaient considérés dans la Lombardie comme des dominateurs barbares. Le Piémont comptait une population fervente et catholique, avec une bourgeoisie avide de nouveautés et disposée à les écouter. La Toscane, heureuse sous ses grands-ducs, se contentait d'être fière de ses chefs-d'œuvre, et les juifs de Livourne lui récitaient en vain la déclaration des droits et les principes démagogiques. A Rome, quelques avocats et les artisans de la place d'Espagne pouvaient rêver, comme les nobles et les savants de Bologne et d'Ancône, une démocratie agitée ; mais l'immense majorité du peuple, les Transtévérins voulaient le pape ; l'assassinat de M. de Basseville avait

prouvé la haine qu'inspiraient les Français à cette population religieuse, tandis qu'à Naples les lazzaroni et les paysans de la Calabre faisaient justice de quelques brouillons qui jouaient déjà aux idées de la république parthénopéenne.

Si l'attention se portait sur l'Espagne, il n'y avait certes aucun mobile de révolution parmi ce peuple si profondément exceptionnel. Dans les cités de la vieille péninsule, il pouvait y avoir des émeutes contre l'impôt; mais une révolution en vertu de certaines théories était trop avancée pour l'esprit général du peuple espagnol, déterminé à défendre ses coutumes. La mort de Louis XVI venait d'y produire une cruelle et vive sensation; Charles IV en avait profité pour un armement général du royaume; on avait suivi les ordres du roi avec enthousiasme, et néanmoins on devait s'apercevoir d'un peu de mollesse et de découragement dans les opérations militaires sur les Pyrénées. Admirable pour protéger son territoire, l'Espagnol, depuis le XIVe siècle, avait rarement fait des guerres offensives; enveloppé dans son manteau, il attendait l'ennemi de pied ferme comme l'*escopetero* attend le voyageur dans la montagne; toute guerre de conquête ou d'invasion restait antipathique à la nation espagnole, peuple à part dans les destinées mystérieuses du monde. A ses côtés le Portugal demeurait neutre en acceptant la domination anglaise; les escadres au pavillon britannique couvraient le Tage; l'Angleterre trouvait dans le Portugal son armée du Midi, comme elle avait trouvé dans la Hollande et la Prusse son armée du Nord. Il faut toujours à la Grande-Bretagne deux points extrêmes pour attaquer la France par sa double frontière de la Flandre et des Pyrénées.

Cette Angleterre, si forte par son esprit public, par son énergie nationale, était loin de vouloir la paix. La fraction française dans le parlement se réduisait aux voix de quelques whigs : Sheridan, Fox, lord Holland, le comte Grey. La constitution qui garantit de si grandes libertés avait permis la suspension de l'*habeas corpus* et l'*alien bill*, et au moyen de ces deux armes légales, les ministres avaient chassé les agitateurs des trois royaumes. Les associations irlandaises étaient dissoutes par la force; à la moindre émeute, les troupes étaient autorisées à faire feu; l'Irlande, le pays le plus séditieux, subissait un régime de rigueur, et tous les protestants armés formaient une milice surveillante, comme les féodaux dans les luttes de la conquête; les véritables nationaux, les Graham, les O'Reilli étaient proscrits,

et le poétique Édouard Fitz-Gerald [1] n'avait point commencé sa carrière aventureuse pour le soutien de l'union irlandaise. Les Écossais et les Anglais, fortement émus de si grands événements qui menaçaient la propriété et la terre, s'étaient assurés dans un système de défense commune, et jamais peuple n'avait offert l'exemple d'un patriotisme plus énergique. Les levées d'argent et d'hommes se faisaient avec enthousiasme et sans qu'il fût besoin de ces moyens de terreur qui menaçaient la France pour la rattacher à son gouvernement.

Cet esprit de l'Europe était parfaitement connu de la partie politique du comité de salut public, et Robespierre n'avait pas la folle pensée de Brissot et de la gironde, qui avaient essayé de remuer le monde par l'apostolat d'une démocratie sans frein. Il faut remarquer que le dictateur n'appartenait point à l'armée, et que Couthon, Saint-Just et Lebas, sur lesquels il s'appuyait spécialement, n'étaient point soldats. Couthon même, comme symbole de la faiblesse, était cul-de-jatte ; et c'était pourtant à l'aide de ces faibles instruments qu'il lui fallait comprimer l'esprit ardent, belliqueux de Carnot et du parti des généraux ambitieux.

Peut-être les poursuites incessantes contre les hautes têtes de l'armée avaient-elles pour but de constater la supériorité morale du comité de salut public, et de montrer qu'il y avait quelque chose de plus puissant que l'épée dans la politique, et que, comme les rois de l'ancienne dynastie, on n'avait pas toujours besoin du glaive pour commander. Le but de la partie gouvernementale du comité de salut public était de subordonner d'abord l'assemblée au comité par la proscription de quelques hommes d'anarchie, tels que Tallien, Collot-d'Herbois, Billaud-Varennes, et du parti de Danton. Après cela le comité se fût épuré lui-même, et la présidence eût été offerte à Robespierre ; maître de la situation, il eût grandi le pouvoir des représentants aux armées, pour arrêter l'esprit belliqueux des généraux et négocier la paix, impossible d'abord avec toutes les puissances, car qu'aurait fait la convention de ces 500,000 hommes rappelés dans leurs foyers? La paix que la France eût faite aurait été partielle, puissance par puissance, et en commençant par la Prusse, comme l'avait indiqué le mémoire de Robespierre. Ce système demandait

[1] Lord Édouard Fitz-Gerald, né le 15 octobre 1763, était le second fils du duc de Leinster; sa mère était la fille du duc de Richmond.

quelque temps encore la terreur, la violence du tribunal révolutionnaire et les mœurs vigoureuses des jacobins; elle eût exigé surtout la proscription des esprits anarchistes à la façon des membres de la commune, et les noms de Billaud, de Tallien, de Fouché, de Callot venaient sans cesse à la pensée de Robespierre. Le 9 thermidor brisa les ressorts si effroyablement tendus de ce système de terreur, trop terrible pour être durable, et la dictature dès lors ne put aller à son but d'énergie et de sécurité.

CHAPITRE XII.

RÉVOLUTION DE LA POLOGNE. — ÉVACUATION DES PAYS-BAS PAR L'AUTRICHE.

Situation de la Pologne. — Occupation par les Russes; — les Prussiens. — Négociations à Paris. — Refus de secours. — Politique du comité de salut public par rapport à la Pologne. — Inquiétude de l'Autriche. — Situation de la campagne défensive. — L'armée anglo-hollandaise. — Les Autrichiens. — L'empereur dans les Pays-Bas. — Mauvais esprit de la population. — Idées de l'abandon. — Nouvelles de Pologne. — Départ de l'empereur pour Vienne. — Attitude des Prussiens. — Refus d'exécuter le traité de La Haye. — Mission des commissaires anglais. — Dissensions. — Marche du prince de Cobourg. — Bataille de Fleurus. — Fatigue générale. — Les affaires de Pologne absorbent les trois grandes puissances.

Avril — Juillet 1794.

Il est dans les destinées de la Pologne d'être constamment séduite, entraînée par les principes et les encouragements de la France, et d'être ensuite délaissée dans ses efforts d'insurrection tumultueuse. Si l'on étudiait exactement l'histoire, on pourrait dire que c'est l'esprit de la révolution française qui a tué la Pologne : ces populations enthousiastes avaient pris dans le sens de la vérité absolue ces promesses jetées aux peuples par la démocratie ; elles croyaient à de chevaleresques sympathies; abandonnées par les instigateurs, trahies dans leur destinée, il ne leur restait plus qu'à mourir glorieusement. Depuis la proclamation des droits de l'homme, la Pologne était en fermentation ; occupée par les Russes et les Prussiens, ses plus nobles enfants, proscrits, exilés, parcouraient l'Europe : les deux Potocky, Ignace et Stanislas, s'étaient réfugiés à Dresde ; le brave comte Hugues Kolontay et Malachowsky avaient choisi Leipzig ; enfin, les deux têtes les plus intelligentes et les plus fermes de la Pologne, Thadée Mostowsky et Kosciusko, étaient venus à Paris, car ils avaient l'espérance d'un secours prompt, effectif, pour la noble cause

qu'ils avaient à défendre. Ardent, infatigable, le comte Thadée Mostowsky s'était mis en rapport surtout avec Dumouriez et le parti girondin de Brissot, le grand propagandiste, le perturbateur de l'Europe ; des secours d'hommes et d'argent lui avaient été promis, et Brissot (le faiseur politique) voulait contenir les trois puissances, la Russie, la Prusse, l'Autriche, par l'insurrection de la Pologne. Pour réaliser ce plan en son entier, Kosciusko dut se rendre à Constantinople avec le dessein de réveiller la guerre des Turcs contre la Russie, de manière à préparer une double diversion au moment où le drapeau insurrectionnel serait levé. Le ministre Tondu-Lebrun avait mis quelque argent à la diposition de Kosciusko sur les six millions de fonds secrets votés sous Dumouriez.

La chute des girondins avait arrêté le développement de la négociation polonaise ; le comte Mostowsky quittait Paris dans les premiers jours de juin, et les mécontents de la Pologne accréditaient à sa place le baron Barss, un des patriotes les plus chauds de Varsovie. Le comité de salut public écouta plusieurs fois avec intérêt les plans d'insurrection de la nationalité polonaise ; s'il put même sous main les encourager, quand la question de secours publics effectifs fut posée, le comité s'abstint de toute démonstration, et il avait pour cela plusieurs motifs. D'abord, pressée par les armées alliées jusqu'au cœur de la France, ayant à se défendre contre des cités insurgées, des départements en feu, la convention pouvait-elle porter une vive attention sur une cause si lointaine et si parfaitement séparée de la France ? Ensuite, à mesure que le comité de salut public, fortement conduit par Robespierre, entrait dans les voies d'une politique sérieuse et d'une diplomatie réfléchie, il dut mettre tous ses soins à détacher la Prusse de la coalition ; et, pour arriver à ce résultat, la première condition c'était de ne point porter secours aux Polonais. La Prusse était trop intéressée à s'emparer de son lot de Dantzig et de Thorn pour ne pas reconnaître tôt ou tard le service rendu par le comité de salut public à ses desseins, et de là cette froideur dans la guerre sur la frontière de France. Ainsi, la convention suivait les errements de la politique de Louis XV : ce prince, pour s'assurer la Lorraine, abandonnait la Pologne, et c'était rationnel ; le comité, pour sauver les frontières et acquérir plus tard les Pays-Bas, délaissait également les nobles fils de Varsovie. C'était la même diplomatie.

Cependant le signal de l'insurrection est donné par les patriotes de

la Pologne avec une énergie, un dévouement digne des temps antiques. Kosciusko pénètre dans le palatinat de Cracovie en proclamant l'acte d'indépendance ; puis il marche aux Russes, et les bat à Raslawice. Tel fut le commencement de cette insurrection qui de toutes parts éclata, même dans Varsovie, occupée par une armée moscovite. Le général gouverneur écrivit à la czarine dans les termes les plus alarmants[1] : ce n'était pas seulement un district, toute la Pologne se levait en masse : Varsovie, Sandomir, Lublin, Wladimir, Luck ; le cri des insurgés était celui-ci : *Intégralité et liberté de la Pologne!* ce qui entraînait par la force même des choses l'entier anéantissement du système russo-prussien, adopté dans les conférences de Grodno, pour le morcellement de la Pologne. Immédiatement, les deux cours de Berlin et de Pétersbourg se concertèrent : soixante bataillons prussiens et quatre-vingt-dix escadrons, suivis d'une formidable artillerie, se portèrent en toute hâte sur la Pologne, tandis que la czarine élevait à soixante et dix mille hommes son contingent militaire pour une campagne aussi décisive. Hélas! en face de ces vastes moyens, l'insurrection ne devait avoir qu'une fatale issue; mais pour le cas particulier de la coalition contre la France, elle était une immense diversion : d'abord elle empêchait la Russie de porter des forces sur le Rhin, en Vendée, en Hollande, et absorbait son attention sur la Pologne; elle entraînait de plus la Prusse à des mouvements militaires largement développés, ce qui devait lui faire une fois encore examiner la question de savoir s'il ne valait pas mieux diriger sa sollicitude et ses moyens sur les affaires de Pologne, que sur une campagne stérile aux frontières de France, toute profitable à l'Au-

[1] *Lettre du général russe Ingelstrom, commandant de Varsovie, au ministre de la guerre à Petersbourg*, 16 avril 1794.

« Toute l'armée de Pologne, qui est forte d'environ 18,000 hommes, est en pleine insurrection. Les confédérés de Varsovie, de Sandomir, de Lublin, de Chelm, de Wladimir et de Luck sont organisés sur des principes jacobins. L'insurrection se renforce d'un moment à l'autre : sa marche est très-rapide et ses progrès effrayants!... Faites avancer l'armée de Soltikoff, et tout sera bientôt apaisé. On ne peut pas compter sur les Prussiens et les Autrichiens. Dieu sait ce que leurs forces, regardées comme formidables, sont devenues! Les Prussiens ne sont plus présentement ce qu'ils étaient sous Frédéric II. Ils semblent ne pouvoir se tenir que sur la défensive ; ils veulent être méthodiques et ont peur de tout. Jugez, d'après cela, de la triste situation où je me trouve, continuellement entouré d'ennemis et d'espions, et ne recevant de secours et d'appui ni de nos alliés ni de nos troupes... »

Le lendemain, 17 avril, Varsovie se souleva et les Russes furent forcés d'évacuer.

triche, qui espérait l'Alsace et une meilleure frontière sur les Pays-Bas. A son tour, le cabinet de Vienne, inquiet de la tournure que prenait la négociation polonaise entre la Russie et la Prusse, craignait, depuis la convention de Grodno, d'être trop complétement exclu d'un traité de partage définitif; et ces causes diverses agissaient sur le conseil aulique, de manière à lui faire désirer la paix ou la fin d'un système agressif et coûteux contre la France.

L'empereur François II venait d'arriver à Bruxelles. En parcourant les provinces belges, l'ancien patrimoine de la maison de Bourgogne, François s'était aperçu du bien petit parti que l'Autriche pouvait jamais tirer de ces provinces si éloignées du centre de sa monarchie, et que la France menaçait incessamment depuis Louis XI. La Belgique, joyau brillant de la couronne, coûtait beaucoup à l'Autriche et ne lui rendait, par son éloignement, que de bien faibles services. Le baron de Thugut, chef du parti autrichien, qui accompagnait l'empereur, lui avait plus d'une fois démontré le mauvais esprit du Brabant et de la Belgique; le souverain l'avait vu lui-même : il avait demandé des hommes, de l'argent, les états s'y étaient refusés; lorsqu'il s'agissait de réveiller de vieux souvenirs de féodalité, la Belgique déployait ses munificences dans de somptueuses processions; mais, pour soutenir l'armée impériale, la province répugnait à fournir un seul homme, un seul écu.

Le comte de Metternich, fort bien disposé pour les Belges, n'avait pas dissimulé à l'empereur que la *Marseillaise* et le *Ça ira* faisaient des ravages inouïs dans les opinions populaires; et fallait-il exposer le trésor et les meilleures troupes de l'Autriche pour la défense d'un pays qui méritait si peu la bienveillance de l'empereur; tandis qu'en portant son attention vers la Pologne, on pouvait s'y faire un lot si parfaitement arrondi. Le baron de Thugut, exactement informé de ce qui se passait au camp prussien, disait aussi à l'empereur qu'on ne pouvait plus compter sur le concours de la Prusse; car, malgré les efforts de l'Angleterre et ses subsides, le maréchal de Mœllendorff était moins que jamais disposé à une campagne active contre la France. Cette conviction, dont les Français étaient parfaitement pénétrés, devait leur donner une grande hardiesse de mouvement; l'armée du Rhin, de la Moselle, pouvait se porter sur la Sambre, et menacer ainsi avec des forces supérieures les opérations du prince de Saxe-Cobourg. L'inexplicable inaction des Prussiens compromettait la campagne, et

ceux-ci disaient en outre : Pourquoi l'Autriche ne garderait-elle pas toutes ses forces pour la défense des Pays-Bas, tant de fois conquis et reconquis? Si la paix était conclue, on pourrait faire servir la Belgique pour point de compensation à de meilleures additions de l'Autriche, soit en Pologne, soit en Italie ou en Bavière. Ainsi raisonnaient les hommes politiques du cabinet de Vienne, alors dominé par le parti autrichien du baron de Thugut[1]. En examinant la large ligne militaire des alliés, on pouvait en dessiner ainsi la stratégie : à l'extrémité droite étaient le duc d'York, les princes de Nassau et d'Orange avec les Anglais, les Hessois, les Hanovriens et les Hollandais, armée spécialement destinée à couvrir les provinces maritimes de la Flandre, Anvers, la Hollande ; cette vaste droite se liait par le corps du général Clairfayt à l'armée du centre, commandée par le prince de Saxe-Cobourg.

A ce moment on avait à se décider dans le comité de salut public sur deux plans, l'un présenté par Carnot, l'autre par Pichegru, soutenu pas Robespierre. Carnot, préoccupé de reprendre Condé et Valenciennes, comme un vieil ingénieur, proposait une attaque formidable sur le centre, avec l'armée de Jourdan, fortifiée d'une portion des corps de Rhin-et-Moselle, et qu'on devait appeler l'armée de Sambre-et-Meuse. Pichegru avait une autre pensée adoptée par Robespierre et Saint-Just : si l'attaque vers le centre d'une ligne aussi formidable que celle des Autrichiens était chanceuse, il n'en était pas de même d'une diversion par la gauche, sur le corps des Anglais et des Hollandais du duc d'York, incertains, démoralisés, depuis la levée du siége de Dunkerque. Par ce moyen hardi d'une pointe sur les Pays-Bas, on pouvait étonner l'armée autrichienne, la déborder par sa droite, et se porter même sur ses derrières. Cette manœuvre se liait d'ailleurs aux pensées diplomatiques de Robespierre : détourner la Prusse, fatiguer l'Autriche, soulever l'Angleterre contre M. Pitt. Le premier point était déjà accompli, et le maréchal de Mœllendorff n'agissait pas ; le cabinet de Vienne commençait à singulièrement se fatiguer. Restait donc le dernier mobile, l'Angleterre, et ici la pointe de Pichegru sur les Pays-Bas, le refoulement du duc d'York sur Anvers et Breda, devaient, en humiliant le peuple anglais, briser le sceptre de

[1] M. de Thugut inclinait pour un parti mitoyen, en revenant sur l'ancien projet de l'Autriche de s'emparer de la Bavière en échange des Pays-Bas.

M. Pitt, et favoriser un ministère de lord Holland, Grey et Fox, qui ne répugnaient pas à traiter avec la république française.

Le premier mouvement militaire opéré dans ce dessein avait révélé à l'Angleterre la véritable plaie de la situation stratégique, l'inexplicable inaction des Prussiens. Si le maréchal de Mœllendorff avait pris l'initiative avec le prince de Cobourg ; jamais l'armée de Rhin-et-Moselle n'aurait détaché ses divisions pour appuyer celle de Sambre-et-Meuse, et alors, dans la crainte d'un échec au centre, Pichegru se fût gardé d'essayer sa pointe hasardeuse par l'aile gauche. Quoi ! l'Angleterre venait, à La Haye, de prendre à sa solde, conjointement avec la Hollande, l'armée prussienne, sur le pied de 62,000 hommes, afin de rendre disponibles ses forces, pour les porter sur les Pays-Bas, et, loin d'exécuter ce traité, le maréchal de Mœllendorff restait sur le Rhin et la Moselle en plein repos, ou simulait quelques expéditions sur la Sarre! Était-ce ainsi qu'on exécutait les conventions?

M. Pitt, plein d'inquiétude, pressa le départ de lord Malmesbury, chargé de diriger l'armée prussienne, qui, dans les derniers jours de mai, devait prendre position sur les frontières des Pays-Bas. A Maestricht, le comte de Haugwitz vit lord Malmesbury, le signataire du traité de La Haye ; il convint d'agir de concert avec le plénipotentiaire hollandais, pour déterminer le maréchal de Mœllendorff à l'exécution du traité. Bientôt s'engage un vif débat diplomatique [1] : le maréchal

[1] *Extrait de la correspondance de lord Malmesbury, ambassadeur extraordinaire de la Grande-Bretagne, résidant au quartier général prussien.*

« Le maréchal Mœllendorff est las de la guerre, il m'en a fait l'aveu ; d'un autre côté, l'adjudant principal, en qui il met le plus de confiance (le major Meyerinck), a fait, pour le service de l'armée, avec une compagnie de juifs berlinois, des contrats qui ne permettent point une prompte expédition en Hollande. Qu'elles sont petites quelquefois les causes dont l'influence, d'abord inaperçue, décide du sort des nations! Ainsi un maréchal de Prusse est assez mauvais politique pour n'avoir pas la moindre idée des intérêts de l'Europe. Mais ce qu'on imaginerait encore moins, c'est que l'adjudant affidé de ce maréchal ait passé avec des juifs des contrats qui n'auraient de validité que pour certaines provinces, et qui enfermeraient l'armée dans les bornes tracées par la cupidité.

» Qu'on suppose l'armée anglo-batave recevant un renfort considérable, commandée par un général expérimenté, livrant sur les bords du Waal une bataille qui forcerait à la retraite les Français vainqueurs ; qu'on suppose la conquête de la Hollande empêchée ; qu'on se rappelle l'état de désorganisation et de réaction morale où se trouve à présent la France, qu'on songe bien que la convention n'a pas la moindre garantie de son existence, et puis qu'on calcule la direction que prendraient les événements si on se décidait à reprendre l'offensive. Mais le maréchal Mœllendorff n'est pas destiné à marquer des bornes à la révolution française. »

prétend qu'il n'a reçu aucun ordre de sa cour pour porter ses troupes en Belgique ; il donnera sa démission plutôt que de passer, comme corps auxiliaire, au service de la Hollande et de l'Angleterre. Lord Malmesbury invoque les clauses du traité ratifié par le cabinet de Berlin ; le maréchal ne veut pas y consentir, à moins qu'il ne reçoive un ordre exprès du roi, et, pour l'obtenir, quinze jours vont s'écouler. Le comte de Haugwitz, dont la position mitoyenne est fort délicate, propose alors d'aller prendre les ordres du roi de Prusse à Berlin, à Potsdam, à Kœnigsberg même. Quel temps précieux perdu ! Lord Malmesbury menace de suspendre les subsides, et quelques jours après il arrête le payement de toute solde.

Quand le comte de Haugwitz arrivait auprès du roi, l'insurrection polonaise, alors dans toute sa vigueur, préoccupait le cabinet de Berlin, très-empressé d'en retirer les meilleurs avantages possibles; les affaires de France lui devenant importunes, il n'en parlait qu'avec dégoût, parce qu'au fond elles ne le touchaient que comme question d'amour-propre; la Pologne! telle était la pensée de tous. Il paraît même que secrètement une partie des régiments d'élite avaient pris la direction de la Prusse polonaise. Quand lord Malmesbury examina les états militaires pour le payement de la solde, il vit portés comme présents sous les drapeaux 62,400 hommes; mais, se procurant le relevé des rations de la boulangerie, le noble lord ne compta sur cet état que 32,800 hommes; des explications et des débats d'une indicible vivacité furent la suite de cette découverte; le maréchal de Mœllendorff déclara qu'il n'avait à rendre compte à personne qu'à son gouvernement de ce qui se passait dans son armée ; et ce fut alors que le cabinet de Londres porta ses efforts de négociations à Berlin, car il fallait défendre la Flandre, la Hollande. Chose remarquable dans la situation des affaires, c'est que si l'armée prussienne sur le Rhin et la Moselle s'amoindrissait à ce point de ne pas compter 35,000 hommes effectifs, le roi portait à 82,300 hommes l'armée qu'il destinait à une vigoureuse campagne sur la Vistule. Là il y avait des intérêts positifs à défendre, et un immense territoire à partager.

L'empereur François II avait connu, aussitôt que l'Angleterre, les mauvaises dispositions des Prussiens. Ainsi abandonnés, comme à Jemmapes, les Autrichiens pouvaient être attaqués au centre par les forces supérieures et réunies des armées du Rhin-et-Moselle et de Sambre-et-Meuse ; on n'avait plus devant soi des volontaires insubor-

donnés, mais des troupes régulières et parfaitement disciplinées ; la Belgique serait nécessairement conquise par la *furie française ;* et à quoi bon, d'ailleurs, défendre des provinces gangrenées par l'esprit révolutionnaire? Avec ces préoccupations, l'empereur réunit un conseil privé d'hommes d'État appelés à régler les résolutions ultérieures de la campagne : le baron de Thugut, le comte de Metternich, le baron de Dohm, discutèrent les questions diplomatiques ; le feld-maréchal prince de Cobourg, l'archiduc Charles, le général Mack, se réservèrent les questions militaires. Toutes furent ainsi résumées : « La situation de la Pologne n'appelait-elle pas la plus absolue attention de la maison d'Autriche? Laisserait-on la Russie et la Prusse se partager cette belle proie, sans avoir sa part du butin, et la ligne de démarcation n'était-elle pas tracée? N'avait-on pas fait tout ce qui était possible dans la guerre de France, à travers les trahisons de la Prusse et les abandons de plusieurs princes de la confédération? La France républicaine n'était-elle pas arrivée aujourd'hui à ce haut degré de paroxysme, où tous les efforts militaires pour la comprimer devaient tomber impuissants?

Sur tous ces points, le conseil délibéra avec maturité et réflexion, déclarant d'abord que l'empereur devait quitter l'armée pour se rendre à Vienne, comme Frédéric-Guillaume était retourné à Berlin : de là, il pourrait suivre plus attentivement les affaires de la Pologne, et prendre personnellement part aux transactions définitives ; à cet effet, l'armée autrichienne de la Gallicie serait portée à 105,000 hommes. Il fut dit, quant à la guerre actuellement engagée, que les efforts de la France devenaient tellement formidables, qu'on viendrait difficilement à bout d'un peuple qui se levait comme un seul homme ; cependant on tenterait encore le sort des armes pour conserver l'honneur du drapeau, et répondre aux offres de l'Angleterre[1]. En toute hypothèse, si la retraite était commandée, on pourrait abandonner la Belgique sans regret, car elle n'avait montré aucune affection pour

[1] « Le comte de Spencer, envoyé par M. Pitt, obtint une audience particulière de l'empereur à Luxembourg. Il lui exposa l'objet et le but de sa mission : elle consistait dans l'offre d'un subside annuel de 3 millions de livres sterling, pendant deux ans, à la seule condition de consentir à reprendre l'offensive dans les Pays-Bas. Le gouvernement anglais insistait aussi pour que l'empereur fît passer le commandement de la grande armée alliée des mains du prince de Cobourg dans celles de l'archiduc Charles, qui aurait eu pour conseils les généraux Clairfayt et Beaulieu, auxquels Mack eût été adjoint. »

son empereur, et, dans la paix définitive, on la ferait servir comme un objet de compensation en Allemagne ou en Italie. Ces points fixés, les armées s'ébranlèrent sur toute la ligne.

Dans le plan du comité de salut public, le général en chef Pichegru devait commencer l'attaque par une pointe rapide sur la droit de l'ennemi, les Anglais et les Hollandais, qui naguère assiégeaient Dunkerque. Pichegru avait sous son commandement des généraux d'une fermeté et d'une capacité remarquables, Macdonald, Reynier, Moreau, Souham, qui depuis devaient briller eux-mêmes dans des commandements en chef. Envahir subitement les Pays-Bas par la West-Flandre, inquiéter ainsi par une diversion rapide les opérations du prince de Cobourg; tel était le plan du général Pichegru, et qu'il devait développer dans cette campagne. Plus cette pointe était hardie, plus elle offrait de chances de succès et de péril : avec la victoire, on rendait impossible le développement de la marche des alliés en France; mais si le prince de Cobourg, averti à temps, se portait sur Turcoing, il pouvait par ce moyen se placer entre Lille et l'armée de Pichegru, la couper de ses communications en la refoulant sur la mer du Nord; et là, elle ne pourrait rentrer en France qu'en marchant sur le corps de toute l'armée ennemie. Heureusement telle ne fut pas la direction des alliés.

C'était devant Landrecies que le prince de Cobourg se portait en masse; cent cinquante pièces de canon croisaient leurs feux sur cette petite place presque démantelée, laquelle, au XVIe siècle, pourtant avait arrêté Charles-Quint. L'ennemi mettait une grande importance à se rendre maître de Landrecies, lorsqu'il fut vigoureusement attaqué par le général Chappuy, brave officier, mais avec peu d'intelligence militaire. Ce mouvement offensif était inspiré par Carnot, qui voulait délivrer Landrecies, comme naguère on avait préservé Dunkerque, Maubeuge et Landau, plan méthodique qui révélait les études de l'ancien officier du génie. Le général Chappuy attaqua la ligne de l'ennemi avec bravoure; il fut repoussé et lui-même obligé de rendre son épée comme prisonnier; 4,000 nobles enfants de la France mordirent la poussière. Cette attaque du centre, commandée par Carnot, échoua sur la ligne entière; les Français furent forcés de rentrer dans leurs cantonnements, et Landrecies capitula après la plus héroïque résistance; les troupes légères de l'ennemi virent même les clochers de Cambrai, place de seconde ligne, qui allait devenir la base des opérations.

Autant l'attaque du centre était infructueuse, mal inspirée par les conseils trop classiques de Carnot, autant la diversion hardie de Pichegru obtenait des résultats remarquables. Prévenu à temps, le prince de Cobourg devait soutenir, par une marche sur la droite, le petit corps de Clairfayt qui seul se trouvait opposé à l'attaque subite, rapide, de Pichegru ; c'eût été, je le répète, une belle stratégie, de refouler l'armée du Nord vers la mer ; mais le prince de Cobourg ne voulut point changer sa ligne de bataille, se bornant à renforcer Clairfayt et le duc d'York. Ces manœuvres se faisaient si lentement que les Français, éclairés sur toute la ligne, avaient le temps de combiner et de préparer toutes les opérations avec une rectitude presque mathématique. Rassuré par l'attitude calme et pacifique des Prussiens, qui se séparaient déjà de la coalition, le comité de salut public avait commandé au général Jourdan de prendre 45,000 hommes de l'armée du Rhin, et, ainsi renforcé sur la Moselle, de traverser les Vosges et de joindre ces 45,000 hommes à l'armée de Sambre, pour de là se porter en masse sur le centre de l'ennemi. Ce mouvement si vaste s'était opéré sans que les Prussiens fissent la moindre démonstration pour l'empêcher ou l'inquiéter; la jonction accomplie, cette masse de troupes de 90,000 hommes prit le nom terrible et solennel d'armée de Sambre-et-Meuse ; les vieux régiments de la monarchie, Picardie, Languedoc, Normandie, Flandre, étaient réunis avec les volontaires dans ces demi-brigades fortement organisées par la convention. L'obéissance et la discipline avaient assoupli les âmes les plus impétueuses, les plus fières, les plus insubordonnées : la terreur était dans l'armée comme dans la république, on fusillait par masses ; ceux qu'on adulait, en les nommant les défenseurs de la patrie, s'habituaient à tout, à la fatigue, aux privations, aux dangers d'une périlleuse campagne, sans souliers, sans vêtements, avec les vieux habits rapiécés de leur antique régiment bleus ou blancs, aux revers écarlates, violets ou cerises, couronnés du vieux tricorne des gardes françaises.

L'armée de Sambre-et-Meuse voulut opérer, par la droite, la même diversion que Pichegru essayait, par la gauche, sur la Flandre ; mais elle avait trempé de son sang les redoutes des camps retranchés des grenadiers hongrois; elle se reforma donc vers son centre, à la face du prince de Cobourg, alors maître de Landrecies.

Bien avant que cette jonction des divisions du Rhin, de la Moselle

et de la Sambre, se fût opérée, le prince de Cobourg pouvait librement se porter sur le corps avancé de Pichegru, qui essayait sa diversion dans la Flandre maritime; le duc d'York, détaché de Tournai, avec les Anglais et les Hessois, n'avait pas de forces suffisantes pour s'opposer seul à l'armée républicaine deux fois plus nombreuse que les soldats du général Clairfayt et le corps anglais qu'il menait à son aide. Dans le système d'une guerre habilement conduite, le premier soin du prince de Cobourg devait être de s'emparer de la position de Turcoing, véritable clef de toute la ligne militaire. Maître de Turcoing, on pouvait développer le plan déjà indiqué par le général Mack, qui consistait à séparer Pichegru de la place de Lille, pour le repousser vers la mer.

L'instinct militaire des généraux français Souham et Moreau avait accompli seul ce que le prince de Cobourg aurait pu réaliser depuis quinze jours déjà. Le drapeau tricolore se déployait sur Turcoing, et 18,000 hommes d'élite assuraient les communications de Pichegru avec Lille. De ce point, les Français, libres dans leurs mouvements, pouvaient se déployer sur tous les côtés; et lorsque l'armée alliée se montra dans l'ordre incertain et morcelé de divisions en marche, elle fut vigoureusement attaquée par quatre braves armées fortes de 60,000 hommes : le général Ott est refoulé de Turcoing, le duc d'York, enveloppé par 18,000 hommes, ne doit son salut qu'à la prestesse de son cheval; l'archiduc Charles et le général Clairfayt, surpris au moment où ils déployaient leur armée, n'ont le temps que d'abîmer partiellement la brigade de Vandamme. Grand échec pour les alliés que ces premiers combats où la victoire rayonnait sous le drapeau de la république! Tout n'était pas fini : appuyé sur Lille, Pichegru se résout de tomber sur la droite des alliés et de les surprendre dans leurs cantonnements; il est alors à la tête de 100,000 hommes, car ses forces sont réunies; le but du général en chef est de passer l'Escaut pour accomplir l'investissement de Tournai. Dans le village de Turcoing, cette armée se heurte contre l'ennemi avec intrépidité : pour la première fois dans l'histoire de la stratégie, on vit deux armées considérables se rencontrer sans plan de bataille précis, sans combinaison de guerre, et jamais pourtant il ne fut déployé de part et d'autre tant de bravoure, tant d'habileté de détail, pendant une longue journée. Le village de Pontachin, clef de la position, est pris et repris quatre fois; le duc d'York décide la retraite de l'armée

française par une charge, à la baïonnette basse, contre ce village si parfaitement défendu. Chaque armée avait laissé plus de 10,000 hommes sur le champ de bataille. La faute des alliés avait été de se laisser prévenir dans l'occupation de Turcoing. Pichegru, appuyé sur Lille, restait maître de ses mouvements.

Pendant cette sanglante bataille, l'armée de Sambre-et-Meuse se groupait sous les ordres de Jourdan ; les divisions de Hoche et de Kléber [1] arrivaient par colonnes pressées, et, à mesure qu'elles atteignaient le poste assigné, elles se confondaient avec cette belle masse de soldats, glorieux de servir la république. Pour assurer la discipline dans les corps si mélangés, Saint-Just, présent à l'armée comme représentant du comité de salut public, organisa des tribunaux militaires et révolutionnaires, qui envoyaient sur-le-champ à la mort, généraux, officiers, soldats, en vertu de sa dictature. Ce jeune homme de vingt-six ans à peine, aux traits doux et réfléchis, sectaire à fortes convictions, réglait les destinées de l'armée, commandait tous ses mouvements avec la supériorité d'un proconsul militaire : telle était la terrible puissance de ce comité de salut public, que pas un seul général n'eût osé contrarier le représentant, dignité formidable et populaire à la fois pour le soldat ! Ce que le représentant disait, ce qu'il ordonnait, devenait l'objet des causeries du soir sous la tente, parmi les vieux soldats de Sambre-et-Meuse.

Cette armée avait devant elle les masses autrichiennes du prince de Saxe-Cobourg, quelques brigades des troupes de la confédération, inférieures en forces depuis que, pour opérer sur la droite à la face de Pichegru, le prince avait dégarni son centre afin de déployer ses ailes.

[1] Jean-Baptiste Kléber, né à Strasbourg en 1754, vint jeune apprendre l'architecture à Paris, où il fit connaissance de deux gentilshommes allemands qui l'emmenèrent à Munich et le firent entrer à l'école militaire bavaroise. Le général Kaunitz, fils du ministre, le prit ensuite dans son régiment en qualité de sous-lieutenant ; de 1776 à 1783, Kléber resta dans les troupes autrichiennes, et fit la guerre contre les Turcs ; n'ayant pas d'avancement, il revint en Alsace où il obtint la place d'inspecteur des bâtiments de Béfort. Partisan de la révolution, il repoussa, à la tête d'une émeute, le régiment Royal-Louis, dévoué à la cour ; et, en 1793, il s'enròla, comme simple grenadier, dans un bataillon de volontaires du Haut-Rhin, destiné à l'armée de Custine ; adjudant-major, après la prise de Mayence, il reçut le grade d'adjudant général ; et lorsque cette armée fut rappelée pour combattre les Vendéens, il conduisit une brigade à la bataille de Savenay, qui livra Nantes aux soldats républicains. Il fut ensuite envoyé à l'armée du Nord, puis à celle de Sambre-et-Meuse comme général de division.

Le moment était venu où les Prussiens devaient enfin montrer s'ils voulaient entièrement abandonner la coalition, et la livrer ainsi aux forces supérieures de l'ennemi. L'arrivée du maréchal de Mœllendorff sur la Meuse pouvait complétement changer la face des opérations : 40,000 hommes de troupes fermes auraient permis aux Autrichiens de prendre une formidable initiative dans la campagne.

En vain on l'avait espéré ; les négociations impuissantes de lord Malmesbury n'avaient pas changé une seule des résolutions du maréchal de Mœllendorff persistant à se tenir sur la défensive au Rhin [1] et à la Moselle. Le marquis d'Herford (lord Yarmouth), alors au camp, déguisait à peine ses tristes pressentiments sur la défection de la Prusse ; dans ses dépêches à M. Pitt, il parlait du fatal découragement de l'empereur lui-même à qui les Pays-Bas pesaient lourdement. Voulant rattacher les Prussiens au traité qu'ils avaient volontairement conclu, le cabinet de Londres désigna un général de renommée retentissante, lord Cornwallis, qui devait décider Mœllendorff à conduire l'armée prussienne elle-même sur la Belgique pour la défense commune des Pays-Bas. Lord Cornwallis, d'une longue expérience pourtant, se faisait illusion sur l'ascendant de son cabinet : la résolution définitive était prise, la Prusse ne voulait plus même se mêler à la guerre ; que lui importait que la Belgique fût délaissée? ce n'était point sa tâche de la défendre.

Il résulte des dépêches du comte de Langeron [2] et du duc de Riche-

[1] Le feld-maréchal de Mœllendorff répondit « qu'en se maintenant l'hiver entier sur la rive gauche du Rhin, il avait empêché l'ennemi de se maintenir lui-même à Trèves, et préservé la chute presque inévitable des Pays-Bas ; que les opérations précoces de la campagne et l'attaque de la Lautern n'avaient pas été moins utiles en appelant une partie des forces françaises de la Sambre sur la Moselle, et en facilitant ainsi la défense de la Belgique ; que nul moyen n'était même à présent plus propre à sauver ce pays que de continuer d'attaquer en flanc la Lorraine et l'Alsace ; qu'il fallait s'aveugler soi-même sur les vrais intérêts des alliés pour ne pas comprendre que rien ne pouvait être plus agréable aux Français que la translation des forces prussiennes sur la Sambre ; que par là Sarrelouis et Landau, actuellement menacés, n'auraient plus rien à craindre ; que le Rhin, dégarni de troupes, resterait sans défense, et enfin que rien n'empêcherait plus l'armée du Nord de recevoir tous les autres renforts qu'elle désirait. »

[2] Le comte Andrault de Langeron, né à Paris le 13 janvier 1763, partit pour la guerre d'Amérique, en 1782, dans le régiment de Bourbonnais, comme sous-lieutenant. La paix le ramena en France, et il fut successivement capitaine dans Condé (dragons), colonel en second du régiment de Médoc (1786), puis colonel surnuméraire de celui d'Armagnac (1788). En 1790, il partit pour la Russie, offrit son épée

lieu [1], officiers d'état major attachés au prince de Cobourg par l'impératrice Catherine, qu'à cette époque déjà la résolution était arrêtée dans le camp autrichien pour une évacuation de la Belgique. Officiers de fort grande distinction, hommes d'esprit et d'observation politique, MM. de Langeron et de Richelieu s'étaient dévoués comme de braves gentilshommes au service de la Russie ; ils aperçurent que la guerre ne se continuait, même de la part de l'empereur François II, que par un point d'honneur. Des négociations étaient poursuivies pour évacuer la Belgique, et M. de Dohm n'était pas étranger à certaines ouvertures faites par Saint-Just, au nom du comité de salut public.

Cependant l'armée de Sambre-et-Meuse se formait compacte sous l'épée de Jourdan. Plusieurs fois elle avait tenté de passer la Sambre ; la terrible résistance de l'ennemi l'avait repoussée. La diversion hardie de Pichegru sur Ypres et Tournai tourmentait le prince de Cobourg, inquiet sur la Flandre et sur ses propres communications ; aussi le voit-on hésitant dès qu'il est débordé par sa gauche : où portera-t-il secours? doit-il appuyer le duc d'York, Clairfayt, vivement pressés par Pichegru? ou bien ira-t-il de face contre le général Jourdan? On aperçoit le vide affreux que fait ce refus des Prussiens de coo-

à Catherine, qui lui confia une division de chaloupes canonnières dans la Baltique, et sa bravoure lui mérita la croix de Saint-George. Après la paix avec la Suède, il rejoignit l'armée de Suwarow et monta à l'assaut d'Ismaïl, à la tête du 1er bataillon des chasseurs de Livonie ; blessé à la jambe, il fut précipité du haut des remparts, et reçut, pour ce fait d'armes, une épée d'or, où on lisait gravé : *A la bravoure!* En 1791, il servit sous le prince de Repnin à l'armée de Moldavie, en qualité de colonel. L'année suivante, il entra comme volontaire dans l'armée du prince de Saxe-Teschen dans les Pays-Bas, puis fit avec les princes français et les émigrés la campagne de Champagne. Revenu en Russie après la retraite du duc de Brunswick en Champagne, Catherine l'envoya avec le duc de Richelieu servir à l'armée autrichienne sous le prince de Cobourg.

[1] Armand-Emmanuel du Plessis, né le 25 septembre 1766, porta le titre de comte de Chinon jusqu'à la mort de son grand-père le maréchal de Richelieu, l'ami de Louis XV (1788) ; il prit alors celui de duc de Fronsac. Après avoir terminé ses études, il voyagea en Europe, ne revint en France qu'aux premiers troubles de la révolution française, et obtint de Louis XVI la permission de se rendre à Vienne : apprenant que l'armée russe se préparait au siége d'Ismaïl, il quitta cette capitale pour aller offrir ses services à Suwarow, qui lui donna le commandement d'un bataillon. Après ce siége, où il fut blessé, Catherine lui envoya une épée d'or et la croix de Saint-George avec le grade de colonel. En 1791, il prit le titre de duc de Richelieu par la mort de son père. Comme M. de Langeron, il fit avec les émigrés la campagne de 1792. C'est le même duc de Richelieu, si noble et si Français, que nous avons vu aux affaires.

pérer : cette fatale résolution a permis la paisible concentration de l'armée de Sambre-et-Meuse ; deux puissantes colonnes, de près de 100,000 hommes chacune, prennent le prince de Cobourg sur le flanc droit et le centre ; sa retraite est dès lors inévitable : il n'a que 135,000 hommes à opposer à 190,000 pleins d'enthousiasme, de gloire et de patriotisme. D'après les ordres de Saint-Just, la Sambre est passée pour la cinquième fois, tandis que le prince de Cobourg, hésitant, porte tantôt ses forces à la face de Pichegru pour préserver son flanc, et tantôt à la face du général Jourdan pour protéger son centre. Ces marches, souvent mal réfléchies, paralysent une partie de ses forces et laissent ses derrières isolés. Il doit son premier succès au jeune et brillant prince d'Orange ; plusieurs autres généraux, tous remarquables, se révèlent en ce moment dans les rangs de l'armée coalisée : si les commandants en chef, le prince de Cobourg, le duc d'Yorck, n'avaient aucune des grandes qualités militaires qui constituaient Marlborough et le prince Eugène, leurs divisions comptaient de braves chefs de guerre, tels que l'archiduc Charles et Clairfayt. L'archiduc, si jeune encore, déployait toutes les conditions d'un chef de corps des plus capables, actif, brave tacticien ; sa division ne s'était jamais mesurée sans succès avec les républicains. Clairfayt, l'intrépidité même, tant de fois délaissé par l'armée principale, s'était défendu comme un lion ; et le prince d'Orange commençait sa carrière de commandant par des faits d'armes héroïques : avec 40,000 hommes seulement, il rejetait sur la Sambre toute l'armée de Jourdan, si souvent vaincue et toujours ramenée au combat par la persévérance de Saint-Just, qui a promis la victoire au comité de salut public.

Pour la sixième fois la Sambre est passée par le conseil du jeune et ferme proconsul, qui ordonne au général Jourdan d'assiéger Charleroi et d'attaquer toute la ligne de l'ennemi étonné, mouvement prévu par le prince de Cobourg, qui se voit d'un côté pressé par Pichegru et de l'autre par Jourdan, comme dans les replis d'un serpent immense. Un conseil de guerre est tenu à Nivelles : l'avis du prince d'Orange est d'attaquer sur-le-champ, sous la protection des canons de Charleroi ; mais le prince de Cobourg retarde cette action décisive pendant quatre jours, comme s'il attendait que la capitulation de Charleroi rassurât tout à fait l'armée républicaine. Charleroi en effet capitule, et c'est à ce moment que l'ordre de bataille est dicté par le prince de Cobourg, sans tenir compte de ce fait considérable, de la capitulation d'une cité

aussi importante que Charleroi. Tout s'accomplit mollement dans le camp des Autrichiens, depuis surtout le départ de l'empereur; pour la majorité du conseil de guerre, l'évacuation de la Belgique est un fait désormais commandé par la situation et par la politique du cabinet.

Fleurus était un champ de bataille célèbre déjà dans les annales de France, comme tous ces pays qui s'étendent de Rocroy à Tournai. Là une autre coalition avait été vaincue sous Louis XIV; un siècle après, les enfants de la France venaient combattre encore, non plus sous l'oriflamme fleurdelisé, mais sous le drapeau d'une république naissante. Sous Louis XIV, le maréchal de Luxembourg guidait les belles troupes du roi, aux brillants uniformes; sous la république, c'était un chef de guerre sorti des sous-officiers au Royal-Auxerrois, bon soldat sous le feu.

Décidée à accepter la bataille, l'armée républicaine garda ses lignes autour de Charleroi, s'appuyant sur le canon de ses murailles; sa position circulaire comme l'enceinte de la cité était développée dans un rayon de près de six lieues, et par conséquent mal jointe, mal protégée, sans point de retraite qu'un seul pont sur la Sambre, ce qui était une faute. L'attaque du prince de Cobourg, trop étendue aussi, eut plutôt l'allure d'une simple démonstration pour masquer un mouvement rétrograde, qu'une de ces attaques vigoureuses qui amènent une bataille décisive [1]. Le prince forma neuf colonnes séparées par des intervalles, de sorte que ses 70,000 hommes s'étendaient sur un espace de huit lieues : était-ce là de la tactique étudiée et forte? quelle armée marche jamais à l'ennemi sur un terrain aussi étendu avec des vides de plusieurs lieues?

Cependant les colonnes d'attaque avaient pris au sérieux cette démonstration militaire, dont le feld-maréchal de Cobourg avait l'énigme. Le prince d'Orange, si brave de sa personne, perçant le centre de la ligne des républicains, les avait repoussés au delà de la Sambre et occupé Marchiennes-le-Pont. Sur l'aile gauche le prince de Cobourg obtint le même succès, après de plus grands efforts, en refoulant les républicains intrépides dans l'action. Le général de Beaulieu [2] marchait dans le même sens, et tout pénétré de la

[1] La bataille de Fleurus eut lieu le 26 juin 1794.

[2] Jean-Pierre de Beaulieu, né en 1725 dans le Brabant, entra dans la carrière des

pensée qu'il allait débloquer Charleroi, vers lequel tous les yeux étaient portés, lorsque les Autrichiens virent le drapeau tricolore flotter sur la citadelle : le prince de Cobourg ne savait-il rien de la capitulation de Charleroi? Feignait-il de ne pas être instruit, pour se donner un prétexte d'arrêter la bataille, alors en bonne voie? Tant il y a que tout à coup le généralissime autrichien ordonna la retraite : « Le but du combat est manqué, dit-il haut ; nous venions pour délivrer Charleroi, et il capitule ; allons, retirons-nous. »

Quand la retraite sonna, voici quelle était la position de l'armée : le prince d'Orange avait percé le centre et occupait Marchiennes-au-Pont ; la droite de Jourdan, sous les ordres de Marceau [1] était rejetée au delà de la Sambre, avec la gauche que commandait Montaigu. Ainsi, en plein succès, et à la vue seule du drapeau tricolore flottant sur Charleroi, les alliés se retirent sur Nivelles, sans laisser un prisonnier, une pièce d'artillerie ; et loin de les poursuivre, l'armée de Jourdan rentre dans son camp retranché. Étrange stratégie que nul écrivain militaire n'a pu comprendre, à moins qu'on ne l'explique comme une grande parade pour cacher des négociations plus importantes! Napoléon n'en parlait qu'en souriant, lorsqu'on célébrait la gloire de Jourdan aux plaines de Fleurus. Ajoutez à cela le petit ridicule du ballon où se faisait enlever M. Guiton de Morveau un peu tremblotant [2], et qui excitait la raillerie des vieux soldats marchant

armes en 1743, et en 1747 il était capitaine d'infanterie. Aide de camp du feld-maréchal Daün pendant la guerre de sept ans, il reçut les grades de major et de lieutenant-colonel. En 1789, lors des troubles de Belgique, il fut fait général-major, puis lieutenant général, et prit le commandement d'un corps de l'armée autrichienne. C'est à son zèle que l'on dut la prompte soumission des insurgés. En 1791, l'empereur Léopold le fit colonel propriétaire d'un régiment hongrois. On le verra bientôt l'adversaire du général Bonaparte en Italie.

[1] François-Severin Desgraviers Marceau, né à Chartres le 1er mars 1769, destiné au barreau par son père, préféra l'état militaire et s'engagea dans le régiment de Sovoie-Carignan, où il devint rapidement sous-officier. Se trouvant en congé à Paris, le 14 juillet 1789, il se mêla aux hommes armés, puis partit en 1792, à la tête d'un bataillon de volontaires d'Eure-et-Loir, à l'armée du marquis de Lafayette. Faisant partie de la garnison de Verdun, il se montra, ainsi que M. de Beaurepaire, très-opposé à la capitulation ; et comme le plus jeune officier, il fut cependant chargé de la porter au roi de Prusse. Agé seulement de vingt-deux ans, il reçut le grade de général de brigade. Au commencement de 1794, il fut envoyé à l'armée des Ardennes, puis à celle de Sambre-et-Meuse, où il menait une division.

[2] Ce fut par l'ordre de Saint-Just que M. Guiton de Morveau monta dans son ballon, que des gendarmes traînaient piteusement par des cordes.

droit à l'ennemi ; on exalta cette victoire pour grandir la dictature dans la convention ; on supposa même la présence d'un corps prussien et d'un corps anglais, comme on le lit dans le rapport de Barère, et il n'y avait là ni un Anglais, ni un Prussien ; les uns opéraient avec le duc d'York contre Pichegru, les autres gardaient la ligne de la Moselle.

L'énigme de Fleurus est peut-être ceci : quand la bataille s'engagea, les Autrichiens étaient décidés à évacuer la Belgique qu'ils ne pouvaient plus conserver en présence de la défection des Prussiens et de cette force immense de 190,000 républicains qui les pressaient de face et par les flanc ; fallait-il défendre ces provinces si coûteuses pour la cause impériale, et toutes gangrenées de l'esprit de sédition? On avait en vain fait appel au patriotisme des états de Brabant; le comte de Metternich les invitait à prêter quelque appui à leur suzerain ; mais ces assemblées n'avaient rien accordé, et l'Autriche devait chercher autre part une indemnité. L'empereur était à Vienne, l'influence de M. de Thugut dominait exclusivement le conseil de François II, afin de donner une couleur tout autrichienne aux sacrifices militaires : que de compensations, en Pologne, en Bavière, en Italie, ne pouvait-on pas obtenir! Ce qu'avait fait le prince de Cobourg à Fleurus, c'était une simple démonstration pour autoriser la retraite publique et l'abandon concerté des Pays-Pas : on avait masqué une grande affaire par le simulacre d'une grande bataille.

CHAPITRE XIII.

CARACTÈRE DU 9 THERMIDOR. ESPRIT DE LA SOCIÉTÉ.

Préparation du 9 thermidor. — Divisions dans les comités sur la guerre.—La diplomatie. — L'esprit du gouvernement. — Effet de la bataille de Fleurus. — Les véritables auteurs de la journée réactionnaire. — Révolte des centres. — Décadence de la révolution. — Dispersion des jacobins. — Affaiblissement de la convention nationale. — Réaction. — Esprit de la société. — Retour de la partie philosophique de la noblesse. — Salons. — Mœurs. — Habitudes. — Bals.—Les dames du monde. — Mesdames Fontenay, Beauharnais, Permon. — Madame de Staël. — Costumes. — La littérature. — Delille. — Chénier. — Florian. — Demoustier. — Pigault-Lebrun. — Ducray-Duménil. — La Harpe. — Théâtres.— Chants de réaction. — Bizarre aspect de cette société.—Les prêtres.—Les nobles. — Les bourgeois. — Les choses nouvelles. — Fournisseurs. — Fonctionnaires.— Les acquéreurs de biens nationaux.

Juillet 1794 — Janvier 1795.

Un mouvement politique reste rarement dans les limites posées par ceux qui l'ont conçu; quand il y a dans la société un besoin profond, un sentiment intime, ils éclatent et dominent à l'occasion d'un mouvement qui même n'a pas été accompli pour les satisfaire. Ainsi fut le 9 thermidor, sorte de dispute et de duel à mort entre deux fractions également implacables de la convention nationale : est-ce qu'on s'imagine que Fouché [1], Collot-d'Herbois, Billaud-Varennes, Tallien et le

[1] Joseph Fouché, fils d'un capitaine de la marine marchande, était né à Nantes le 29 mai 1763. Confié dès l'âge de neuf ans aux PP. de l'Oratoire, il fut d'abord destiné à la marine ; mais son père, cédant aux sollicitations du P. Durif, préfet des études, le laissa se vouer à l'instruction publique dans cette savante congrégation ; et il fut envoyé à l'institution de Paris, puis professa la philosophie et les mathématiques à Juilly, à Arras, à l'école militaire de Vendôme, et fut à vingt-cinq ans nommé préfet des études au collége de Nantes. Dès le commencement de la révolution, il s'y jeta avec ardeur, et, n'ayant pas reçu les ordres, il se maria, se fit avocat et fonda la Société populaire a Nantes. Nommé député de la Loire-Inférieure à la

boucher Legendre étaient des hommes doux, humains et contre-révolutionnaires? Leur détermination de résistance ne vint donc pas d'un sentiment de commisération pour les victimes du comité et du terrible tribunal : y avait-il place pour la pitié dans le cœur des proconsuls qui avaient ordonné les massacres de septembre, la démolition des villes, les mitraillades de Toulon et de Nantes? Non certainement. Le 9 thermidor ne fut, à vrai dire, qu'un acte de défense personnelle entre gens qui avaient le poignard et la guillotine en perspective.

Des hommes d'énergie, vieux amis de Danton, attaqués, pressés par Robespierre, dormant chaque soir la tête dans leurs mains pour ainsi dire, ne voulurent pas subir la destinée insouciante de leur maître; ils engageaient la lutte fièrement, et, comme les centres étaient fatigués de la domination silencieuse de Robespierre, ils secondèrent ce premier cri de résistance. Il n'y a rien de plus insubordonné, de plus bruyant qu'une révolte du centre dans les assemblées ; ils se vengent dans un seul jour de toutes leurs humiliations et de leur servitude patiente. Quand le coup fut porté, la société, fatiguée de cette dictature qui broyait ses os, assouplissait ses membres à d'incroyables habitudes, se jeta dans la réaction à corps perdu ; on voulut en vain l'arrêter, et ceux-là mêmes qui avaient conçu le 9 thermidor furent à la veille de se voir proscrire.

Rien de plus naïf, de plus étonné que les vieux jacobins, que l'on poursuit dans leurs actes, dans leurs mesures, après le 9 thermidor : qu'ont-ils fait de plus cruel, de plus acerbe, de plus implacable que

convention, il prit place dans le parti de Danton et se montra très-assidu au club des jacobins; membre des comités d'instruction publique, puis de celui des finances, il eut une grande part à tous les décrets donnés à cette époque. Représentant en mission dans les départements de l'Aube et de la Nièvre, Fouché y fit exécuter les décrets abolissant les cultes religieux, puis en novembre 1793 envoyé à Lyon avec Collot-d'Herbois, il y montra une grande férocité. Revenu à Paris en avril 1794, Robespierre l'accusa dans la société des jacobins dont il était cependant président, et parvint à faire prononcer son exclusion. Pendant les deux mois qui précédèrent le 9 thermidor, Fouché erra sans domicile fixe, pour échapper aux dangers qui pesaient sur sa tête.

[1] Louis Legendre, né en 1756, fut d'abord matelot et exerçait l'état de boucher à Paris en 1789. Dès les premières émeutes, il se mit à la tête des séditieux, et on le voit figurer depuis dans toutes les plus terribles journées : au Champ-de-Mars en 1791, au 20 juin, au 10 août, au 2 septembre 1792. Député de Paris à la convention, il fut, le 21 janvier, nommé membre du comité de sûreté générale, puis envoyé en mission à Lyon, pour connaître l'esprit de cette ville, et, dans ses dépêches, il avoue n'avoir pas trouvé les habitants « *à la hauteur des circonstances.* »

Fouché et Tallien? Ils n'ont agi que d'après les ordres du comité. Une lettre de Fouquier-Tinville, l'accusateur public, arrêté et traduit devant le tribunal révolutionnaire, qu'il a si longtemps dirigé, peint exactement cette situation singulière [1]. Aussi le mouvement devait-il

[1] Les autographes de Fouquier-Tinville sont fort rares. M. Lalande m'a communiqué la lettre de Fouquier qu'on va lire, si curieuse et si intéressante :

« Paris, ce 18 thermidor de l'an second de la république une et indivisible (8 jours après le 9 thermidor).

« Citoyen représentant,

» Permettez que je sollicite votre justice ordinaire en ma faveur : vous êtes un des membres du comité qui soient venus le plus souvent au tribunal; vous avez été dans le cas d'apprécier la manière avec laquelle je me comportais. Vous m'y avez toujours trouvé occupé, soit à l'audience, soit au cabinet, et toujours prêt à répondre aux demandes qui m'étaient faites : vous avez été également témoin de l'oreille attentive que je prêtais aux réclamations faites en faveur des patriotes annoncés avoir été opprimés; vous vous rappelez que quoique ayant été fortement pressé de faire juger les citoyens... et Lecouteux, sur votre observation que vous croyiez qu'ils étaient traduits par l'effet de la haine et du ressentiment, et d'après l'examen que j'ai fait moi-même de l'affaire, je ne les ai pas mis en jugement; je vous cite cette affaire qui vous est connue et qui me revient en ce moment à la mémoire; mais je suis en état d'en citer bien d'autres plus tard ; par exemple, le 5 de ce mois, vingt-six personnes de la commune de Saint-Hostien, traduites au tribunal par un ordre d'un représentant du peuple dont je ne me rappelle pas le nom, sont arrivées, et je n'ai pu me dispenser de les faire mettre à la Conciergerie; mais le même jour j'ai réclamé en leur faveur auprès des deux comités de salut public et de sûreté générale, qui n'ont pu s'occuper de ma demande, à raison des grands travaux auxquels ils étaient livrés à ce moment. Voilà des actions qui prouvent bien que je n'ai jamais fait sciemment le procès aux patriotes et aux malheureux, indépendamment de beaucoup d'autres que je suis en état de fournir. Le témoignage du C. Woyt, interprète qui venait fréquemment au cabinet du secrétaire Lelièvre, celui de ce dernier, et de tous les autres secrétaires et commis ne feraient que fortifier cette preuve. Ils sont témoins pour la plupart qu'aussitôt que je m'apercevais qu'un patriote malheureux était traduit, j'employais tous les moyens reçus pour lui procurer sa liberté : il est même encore à leur connaissance que quand le tribunal avait la faculté de statuer en la chambre du conseil sur la liberté des détenus, je n'ai jamais manqué de proposer la liberté des ouvriers, fermiers et autres de ce genre qui se trouvaient traduits, et que même à ce sujet j'ai eu plusieurs querelles avec Dumas.

» Comment après une pareille conduite ai-je pu être décrété d'arrestation et de traduction en jugement, sur le fondement que j'avais dressé des actes d'accusation contre des patriotes; je n'ai aucun souvenir que ce fait soit fondé ; mais si par événement il a pu être dressé des actes d'accusation contre des patriotes, ce n'a pu être que quand, traduits du fond d'un département, j'ignorais qu'ils fussent patriotes, et quand il existait des charges qui m'en faisait un devoir tel que je n'aurais pu m'en dispenser sans contrevenir aux lois : par exemple, si parce que Vauquenx a été patriote dans le principe, je n'avais pu sous ce prétexte dresser d'acte d'accusation contre lui, n'aurais-je pas commis un véritable délit ? D'ailleurs toutes les fois que la loi m'a imposé le devoir rigoureux de dresser des actes d'accusation contre des

échapper aux hommes qui l'avaient conçu, pour passer aux mains de ceux qui l'avaient espéré comme une délivrance, et qui pouvaient le conduire comme une contre-révolution.

Depuis longtemps une certaine résistance se préparait aux desseins de Robespierre : à mesure qu'il avançait dans une carrière plus ferme de dictature et de gouvernement, il devait trouver de plus fortes oppositions : que de difficultés il avait fallu surmonter ! La commune, cette terrible puissance, était à ses pieds ; les immoraux, les perturbateurs, les matérialistes, les indulgents proscrits avaient salué l'échafaud. En frappant Danton, le fier dictateur avait montré une hardiesse au delà de toutes limites, car Danton, c'était la montagne ; aussi, depuis ce moment, la guerre fut secrète, mais implacable ; on se voua mutuellement à la proscription. En suivant cette lutte de tribune, ces séances agitées, on voit que les haines se préoccupent et s'accusent mutuellement ; le boucher Legendre a peur, et il avoue à la tribune qu'il est espionné et qu'il ne couche plus chez lui. « Si Legendre est surveillé, s'écrient d'autres montagnards, nous devons l'être tous. » Des hommes de la trempe de Fouché, Tallien, Collot-d'Herbois, obligés de se cacher, de ne plus s'abriter sous leur toit, devaient songer à une implacable vengeance ; ceux qui n'avaient pas hésité à détruire des cités entières, à jeter des populations dans la Loire, ou à les mitrailler par grandes masses, devaient-ils offrir leur tête sans la défendre? Cela n'était pas possible, et Robespierre n'avait pas exactement apprécié les caractères qu'il avait à combattre ; les vieux amis de Danton

individus qui avaient été connus pour patriotes, je n'ai jamais manqué de faire valoir leurs moyens de défense d'après les pièces qu'ils me produisaient. Au surplus qu'on compulse les registres du tribunal, on se convaincra que je n'ai poursuivi que les contre-révolutionnaires plus forcenés les uns que les autres. J'ai toujours été sourd à toutes sollicitations ; l'exécution des lois, la justice et l'humanité ont toujours été ma seule règle de conduite.

» Je n'ai négligé ni veilles, ni peines, pour satisfaire à mes devoirs pendant seize mois que j'ai exercé la pénible fonction dont j'étais revêtu ; fréquemment je ne dormais pas trois heures par nuit ; j'ai provoqué et suivi pendant ce temps le jugement de près de deux mille quatre cents affaires; de là m'est venue cette foule d'ennemis incalculable : je n'ai donc que les membres des comités de salut public et de sûreté générale qui puissent me garantir des persécutions auxquelles je me trouve exposé, comme ayant une connaissance parfaite de toutes mes actions comme de mes principes. J'ai adressé aux comités, les 16 et 17, deux mémoires justificatifs que j'ai rédigés à la hâte ; je m'en réfère donc entièrement à leur justice.

» A.-G. FOUQUIER. »

étaient audacieux et ne craignaient pas le sang ; les proconsuls se levaient contre la dictature, et leur âme était décidée à s'opposer par la force aux desseins du triumvirat de Saint-Just, Couthon et Robespierre : l'un, jeune séide ; l'autre, corps si faible qu'il ne pouvait rester debout sur ses jambes ; enfin le dernier, rhéteur sombre et patient qui dominait par un indicible prestige les masses séduites, entraînées dans les clubs et à la tribune de la convention.

Déjà, dans le sein du comité de salut public, des dissidences s'étaient montrées sur trois points capitaux de gouvernement : la guerre, la diplomatie, les principes même de salut public. Sur la guerre, j'ai déjà dit les questions qui séparaient Carnot de Robespierre ; l'un voulait donner aux campagnes de la république une direction conquérante, afin d'absorber la pensée même du gouvernement ; le triumvirat tout civil de Couthon, Saint-Just et Robespierre savait bien qu'il y aurait deux inconvénients à trop étendre la guerre : d'abord elle amènerait une réaction de l'Europe contre nous ; ensuite la victoire devait par la force des choses créer la puissance du parti militaire, la dictature d'un général, César ou Cromwell, et alors disparaîtrait le pouvoir du comité et de la convention. Il y avait cela de hardi dans le projet de Robespierre, qu'il était neuf pour l'histoire : si on avait vu la dictature d'un chef d'armée dans les révolutions, jamais il ne s'était produit le phénomène d'une dictature toute civile, agissant contre le pouvoir militaire, et c'est cependant ce que Robespierre avait réalisé. Il n'avait ni un courage éclatant , ni le dehors des grandes actions ou des grands services ; pour le peuple, il n'avait d'autre renommée que la volonté et l'incorruptibilité, deux qualités puissantes sur les masses.

Sous le rapport diplomatique, les mêmes différences s'étaient produites. Si le triumvirat laissait à Barère les déclamations contre les tyrans et les despotes, il se réservait, lui, des négociations secrètes qui pouvaient avancer l'œuvre de la paix : pénétré de l'idée que les efforts de la France ne pourraient jamais suffire pour résister à toute l'Europe, et qu'à la fin la république succomberait, le comité songeait à traiter partiellement de puissance à puissance, de manière à dissoudre la coalition. Des agents secrets, envoyés à Berlin, à Mayence, préparaient la défection de la Prusse ; Robespierre jeune, plein de foi en son frère, et représentant à l'armée des Alpes, avait repris auprès du roi de Sardaigne la proposition naguère développée par M. de Sémonville, pour

l'agrandissement du Piémont aux dépens de la Lombardie : le roi aurait cédé la Savoie, Monaco et le comté de Nice, et il aurait largement trouvé sa compensation en Lombardie.

Au nord, Saint-Just était demeuré en correspondance avec M. de Dohm, pendant toute sa mission à l'armée de Jourdan : il s'agissait de négocier avec l'Autriche l'évacuation des Pays-Bas, qui secouaient sa domination ; la France ne s'opposait ni au partage de la Pologne, ni à une indemnité en Bavière, ou même en Istrie ou en Illyrie. Le triumvirat appelait ainsi des paix partielles qui permettraient la diminution de ces armées si redoutables. Enfin, quand Robespierre commandait à Pichegru la diversion en Flandre et en Hollande, c'était moins pour frapper les yeux éblouis par des conquêtes nouvelles, ou bien encore pour ravager moralement la Belgique et la Hollande, comme l'avait fait le parti Danton, que pour préparer une révolution ministérielle en Angleterre, qui ferait passer le pouvoir aux whigs. M. Pitt était devenu le point de mire de toutes les déclamations de Barrère ; il n'était pas un rapport qui ne fût dirigé contre lui. M. Pitt était l'âme de la coalition, il fallait le détruire, et le triumvirat du comité n'était pas ici dépourvu d'habileté pour le renverser.

En matière de gouvernement, les mêmes dissentiments existaient. Robespierre, caractère d'unité, n'aimait l'anarchie ni dans les ressorts d'administration, ni dans le développement d'un système politique, et il se trouvait qu'en dehors de lui, ce décousu, cette anarchie se révélaient partout, même dans les hommes d'énergie. Le dictateur avait passé le niveau sur la commune, sur les départements ; depuis la chute des girondins, l'action révolutionnaire se concentrait sous sa main puissante, et le centre de la convention le secondait par le vote; sa pensée était de centraliser encore plus fortement ce pouvoir en brisant les derniers obstacles. La guerre fut déclarée par Robespierre à la faction des anarchistes, des septembriseurs, des proconsuls, et c'est ce qui explique les attaques sourdes, répétées, contre Tallien, Collot-d'Herbois et Billaud-Varennes ; absent du comité qu'il veut épurer, sa haine est profonde contre Fouché, Legendre, les vieux confidents de Danton.

Barère, l'homme des centres, parce que les centres aiment les phrases de rhétorique sur la liberté et la justice, lors même qu'ils font du despotisme et de la proscription, s'est mis à peu près à la discrétion du triumvirat ; symbole de la peur, il parle à des centres

qui ont peur, et cela leur plaît, on les mène loin quand on les caresse. La rencontre de Fleurus est admirablement exploitée dans ce but par le triumvirat : qui ne sait tout le parti qu'on peut tirer d'une victoire pour un coup d'État? Saint-Just a conduit l'armée de Sambre-et-Meuse, il l'a groupée, disciplinée, elle est son œuvre; c'est lui encore qui, dans le découragement de tous, a ordonné de marcher en avant pour la prise de Charleroi. Barère est chargé d'amplifier la victoire, afin d'abaisser les ennemis du triumvirat. Rien de plus ridiculement mensonger que ce rapport de Barère sur la bataille de Fleurus : il transforme en une immense victoire ce qui n'a été qu'un simulacre de grandes manœuvres; il suppose qu'on s'est battu contre un corps prussien, et il n'y avait pas un seul soldat de Frédéric ; on a battu les Anglais, et il n'y avait pas un habit rouge ; le comité veut qu'on ait vaincu la coalition, et Barère paraphrase les notes de Saint-Just dans son rapport plus politique encore que militaire.

La lutte de tribune va maintenant s'engager sans hésitation : le triumvirat a un côté largement vulnérable ; on lui jette à la face qu'il prépare la dictature d'un seul, et le mot dictature est odieux, même aux centres. Robespierre, tête d'organisation, a posé des principes de religion et d'ordre ; c'est par là que les vieux amis de Danton l'attaquent. Fouché est l'homme politique qui mène sous main la résistance ; comme il tâte tous les soirs son front brûlant pour voir si sa tête tient encore sur ses épaules, comme il a été désigné nominativement par Robespierre, il risque hardiment le tout pour le tout. Tallien est l'imagination ardente qui brûle d'amour pour la jeune Espagnole que Robespierre a fait arrêter par un acte écrit de sa main [1]; et que Tallien a d'abord lâchement renié. On s'essaye au

[1] Cet acte autographe de Robespierre pour l'arrestation de madame de Fontenay, depuis madame Tallien, existe dans la collection de M. Lalande.

Le comité de salut public arrête :

« Que la nommée Cabarrus, fille d'un banquier espagnol et femme d'un nommé Fontenay, ex-conseiller au parlement de Paris, sera mise sur-le-champ en état d'arrestation et mise au secret, et les scellés apposés sur ses papiers. Le jeune homme qui demeure avec elle et ceux qui seraient trouvés chez elle seront pareillement arrêtés.

» Le citoyen Boulanger est chargé de l'exécution du présent arrêté.

» Paris, le 3 prairial, l'an IIe de la république.

» ROBESPIERRE, BILLAUD-VARENNES, B. BARÈRE, COLLOT-D'HERBOIS. »

Une lettre de Tallien, quelques jours après, prouve qu'il n'avait pas eu d'abord la force de réclamer madame de Fontenay; c'est une véritable lâcheté :

poignard. Le comité de sûreté générale est mécontent de ce que le comité de salut public, avec sa police particulière, arrête et proscrit sans lui.

Dans le comité de salut public même, on est inquiet et l'on se boude. Carnot est contrarié de ce que Saint-Just se mêle de guerre et de stratégie : homme de génie militaire, il ne souffre pas cette prétention du comité de diriger les armées ; il veut se réserver cette direction, sans la laisser usurper par un jeune blondin imberbe (c'est son mot). Dans la convention, les centres assouplis regardent, examinent ce qu'ils ont de mieux à faire ; et quand la première explosion est partie contre la dictature, ils se joignent à ceux qui attaquent la forte organisation du triumvirat de Couthon, Saint-Just et Robespierre. Quand on s'éveille après un songe pénible, on a hâte de se sentir vivre : ainsi furent les centres au 9 thermidor; ils ne préféraient pas Collot à Robespierre, Fouché à Saint-Just, Tallien à Couthon, mais ils étaient aises de montrer qu'ils pouvaient encore par leur autorité foudroyer une puissance redoutable, et en élever une autre. Cette lutte d'hommes de la terreur contre d'autres hommes de la terreur, des triumvirs contre les proconsuls, ne devait pas changer le système ; il n'y avait ni cruauté de moins, ni sentiment d'humanité de plus. Tous ces sectaires pouvaient être comparés aux bêtes féroces du cirque de Rome qui s'entr'égorgeaient avec des hurlements affreux;

« Tallien, représentant du peuple, aux citoyens composant le comité révolutionnaire de la section de Montblanc.

» Il m'est parvenu hier soir, citoyens, une lettre non signée qui paraît écrite par un citoyen actuellement en état d'arrestation dans votre section. Il me dit avoir été arrêté en se promenant avec une citoyenne, et il me demande de m'intéresser pour lui.

» Voici ma réponse que je vous adresse. Je ne m'intéresse que pour les personnes que je connais bien, et je connais si peu cet individu que je ne sais pas même son nom. Quant à la femme arrêtée avec lui, je l'ai connue à Bordeaux, où j'étais envoyé en qualité de représentant du peuple ; mais il y a quatre mois que je suis de retour à Paris; j'ignore ce qui a pu se passer depuis cette époque, et je ne veux en aucune manière m'en mêler. Les autorités qui ont fait arrêter ces individus avaient leurs raisons; elles s'empresseront de leur rendre la justice qu'ils pourront mériter. Un représentant du peuple trahirait ses devoirs, avilirait son caractère, s'il recommandait des personnes suspectes.

» Veuillez donc, frères et amis, recevoir ma déclaration formelle que je ne prends aucun intérêt à ces deux individus, et m'accuser la réception de cette lettre.

» Salut et fraternité.

» TALLIEN. »

mais le mouvement, une fois accompli, prit une direction à laquelle ses auteurs n'avaient certes pas songé, quand ils préparèrent cette levée de boucliers contre la dictature.

A partir du 9 thermidor la révolution décline et tombe. On a voulu mettre un point d'arrêt à cette terrible fatalité des événements, il se transforme en réaction : avec le triumvirat du comité, les jacobins ont été vaincus, et les jacobins sont la révolution forte, organisatrice. Il y a quelque chose d'antique dans ce dévouement à Robespierre ; l'un veut boire la ciguë, et c'est le grand peintre David; l'autre se frappe du poignard ; celui-ci, dans sa fraternelle admiration, veut mourir pour Maximilien (ce nom de Maximilien n'a été tant répété que parce qu'il convenait bien à un dictateur, comme celui d'Olivier au protecteur Cromwell) ; celui-là s'écrie que la république est perdue, et il a raison : qui désormais prendra sa destinée en main ? Elle ne peut marcher que par une dictature morale ou militaire ; on disperse les jacobins, et ceux-ci abdiquent parce qu'ils doivent subir la fortune de celui qu'ils ont tant aimé. Parmi eux il a laissé un culte : ils le pleurent ; ils sont désignés par leurs ennemis comme la queue de Robespierre, et ils ne s'en défendent pas : l'Incorruptible était leur idole. Quand il paraissait aux jacobins, tous se rangeaient silencieusement autour de lui ; un seul de ses mots suffisait pour exclure ou admettre un membre ; et l'exclusion, c'était la mort. Sa mise si soignée, son amour des fleurs et des parterres émaillés qui embellissaient les Tuileries de ces corbeilles de roses, de jasmins, ornées de statues antiques, son beau langage, ses sentencieuses causeries, lui donnaient un cachet d'élégance qui contrastait généralement avec les habitudes désordonnées de son époque. Le peuple aime moins qu'on ne le croit le déshabillé et la grossièreté du langage dans ceux qui le mènent : il veut qu'on le respecte même par sa tenue. La popularité de Maximilien Robespierre fut immense, et comme la révolution s'était personnifiée en lui, la convention ne vit pas qu'en le frappant, elle se suicidait.

Que devint, en effet, la convention après le 9 thermidor, et quelle fut sa destinée et sa force ? C'est un pouvoir mort qui se débat : la journée est tentée au profit des proconsuls, des massacreurs de villes, des septembriseurs, Fouché, Tallien, Collot-d'Herbois, Barras ; et un mois après, l'opinion est telle, que la convention est obligée de faire juger et de proscrire quelques-uns de ceux qui ont fait ou soutenu

cette journée. Le 9 thermidor est accompli par les montagnards les plus audacieux, et l'un de ses premiers actes est de détruire la montagne ; certes nul d'entre eux ne voulait toucher aux jacobins, et ce club est chassé par la jeunesse dorée. On en vient à ce point, que Fréron, pour se sauver, est obligé de se placer en tête du parti réacteur.

Tout ceci tient à une seule cause, puissante, absolue, sur les mouvements d'opinion, c'est que l'esprit de la société s'en empare ; nous tous, grands et petits, nous subissons cette loi inflexible : faibles instruments, nous devons ployer sous les souveraines lois des masses ; et lorsqu'une direction nous pousse, qui peut l'arrêter? Eh bien! le comité de salut public avait trop tendu le ressort des esprits, il avait essayé un changement radical dans la société ; rien ne l'avait détourné, ni les mœurs, ni les coutumes ; il avait supposé qu'un peuple pouvait se façonner à toutes les empreintes, et ce système de fièvre, il le soutenait par la terreur. Mais dès qu'on n'est plus retenu par cette compression fatale, on court aux vieilles habitudes, aux sentiments que la peur avait refoulés au fond de l'âme : on respire avec joie, avec frénésie, on se tâte pour savoir si l'existence est encore au cœur, et le premier battement de ce cœur est un cri de vengeance. Il se fit donc une réaction implacable : on passa de la dictature à l'anarchie, les prisons furent encore vidées par le massacre, la guillotine fonctionna, la mitraille ne fut pas oubliée.

Après le 9 thermidor, il y eut un frémissement d'indépendance funeste à la convention. On revint tout naturellement se placer sous l'empire des idées modérées : est-ce qu'il pouvait être question encore des sans-culottides, de la montagne et de la convention elle-même après cette journée? Tout cela était mort avec la main qui avait eu la force de conduire les événements ; il y eut un moment de liberté et d'allégresse indicible dans cette société si fortement réfrénée, et qui ne voyait plus devant elle l'objet de sa terreur. Les prisons étaient pleines : du Luxembourg, des Carmes, des Madelonnettes, sortirent ces grandes masses de suspects que le comité de sûreté générale avait fait renfermer [1] : s'imagine-t-on que les thermidoriens avaient voulu

[1] *Décret du* 18 *thermidor an* IIe (5 août 1794).

« Art. 1er. Le comité de sûreté générale est chargé de faire mettre en liberté tous les citoyens détenus comme suspects, pour des motifs qui ne sont pas désignés par la loi du 17 septembre 1793.

» Art. 2. Tous les comités de surveillance ou révolutionnaires de la république

cette clémence? Non, ils y furent entraînés par l'esprit de la société qui agissait sur eux : comités, tribunal révolutionnaire, tombaient successivement, et l'on s'accoutuma à dire que tout cela, Robespierre l'avait créé; parce que tout cela était tombé avec Robespierre ; ce qui n'était point exact : les institutions de la terreur venaient du parti Danton aux jours de l'énergie révolutionnaire.

Cette joie de délivrance fut un délire pour la société, qui put respirer à l'aise : supposez une longue abstinence de plaisir, une cruelle compression de sentiments, quand tout cela cesse, on court aux désordres comme à la liberté. Bien des actes furent imposés à la convention nationale par l'opinion, après le 9 thermidor : le rappel des girondins, la cessation de l'exil pour la partie faible, mais honnête, des sociétés républicaines, proscrite, parce que sa faiblesse aurait perdu la révolution ; enfin le retour de cette fraction politique et constitutionnelle des émigrés qui avaient fui la patrie sous la terreur, minorité de gentilshommes gâtés et corrompus par l'esprit du XVIII[e] siècle, qui avait siégé à la constituante. Cette apparition nouvelle de la noblesse dans les salons leur donna une empreinte de politesse et un vernis de haute compagnie qu'ils avaient perdus sous la terreur : l'on vit renaître ces causeries spirituelles du temps de la constituante, dans ces salons où les nobles étaient déguisés en citoyens. Ce n'était plus la cour qu'ils attaquaient de leurs médisances, mais les puissants du jour, les politiques, les fournisseurs, les agioteurs; comme le pouvoir ne faisait plus grand peur depuis la chute de Robespierre, on se familiarisait avec l'idée de la critiquer, et tel était l'esprit des journaux et des mille feuilles publiques.

Dans ces salons, dans ces réunions élégantes, quelques femmes commençaient à se faire remarquer. Chacun savait les services rendus par madame de Fontenay ; il y avait toute une légende écrite sur son énergie au 9 thermidor, sur le poignard qu'elle avait montré à Tallien un peu pusillanime, et sur le courage que l'amour avait inspiré. Espagnole d'origine, fille du banquier castillan Cabarrus, ardente, poétique, elle exerçait un charme indicible même sur ces cœurs de bronze de la convention nationale. Au temps où le divorce était si facile, madame de Fontenay devenait madame Tallien, et autour

seront tenus de donner aux détenus, ou à leurs parents ou amis, copie des motifs de leur arrestation.

d'elle se groupaient des femmes à la mode, et parmi elles madame de Beauharnais, surtout, nonchalante et gracieuse, aux mœurs douces, faciles, et qui allait si bien aux confidences de madame Tallien. Madame de Beauharnais, sans fortune, veuve d'un général de bonne race, mort sur l'échafaud, n'avait d'autre ressource que les vieux souvenirs d'une famille bien née, et les relations interrompues d'un monde d'autrefois.

Madame de Permon, que les longues et spirituelles indiscrétions de sa fille nous ont fait trop connaître, avait un de ces salons équivoques, où l'on trouve un peu de jeu pour les uns, un peu d'amour pour les autres, ouvert, au reste, à de vieux noms bien aises de se trouver en bonne compagnie, et à ces fortunes nouvelles de la révolution, généraux, fournisseurs, parmi lesquels brillait déjà le jeune et pauvre Bonaparte. Là, presque étranger à la politique, on rappelait le passé tout en s'accommodant d'un présent que la protection de quelques amis d'autrefois, aujourd'hui dans le pouvoir, rendait plus supportable; on avait pour un frère une place dans les fournitures, pour un mari un commissariat des guerres, et l'on existait au jour le jour avec une grande insouciance de la vie.

Les salons étaient si rares, qu'on y accourait comme à un lieu de délassement et de joie. Madame de Staël se distinguait dans une position supérieure, grandie encore par une ambition d'influence politique : cette prétention datait du temps de M. Necker, où madame de Staël, jeune fille, écrivait déjà sur l'équilibre des pouvoirs et sur le système constitutionnel. Ambassadrice de Suède, puissance dont la neutralité était respectée par la convention, elle avait traversé la terreur sans en être atteinte, écrivant toujours, souvent avec courage (ne serait-ce que sa *défense de la reine*), et le comité de salut public respectait tellement la neutralité de la Suède, qu'il n'avait rien osé contre l'ambassadrice. Maintenant qu'un système nouveau arrivait, madame de Staël s'entourait d'un cercle politique pour réaliser les idées modérées de la révolution, à la manière des états généraux et de M. Necker, et auprès d'elle se réunissaient de jeunes et belles intelligences.

La difficulté de former un salon convenable avec des hommes de même origine, de même opinion et de même valeur, avait donné une certaine extension aux cercles, aux bals publics. Quand il n'y a plus de monde trié et choisi pour constituer une haute compagnie, le mieux

est de se grouper pêle-mêle, de se coudoyer sans se connaître. Il y eut fureur pour les bals d'Aligre et de l'hôtel Thélusson, où l'on dansait, où l'on jouait jeu d'enfer; les femmes de tout rang y accouraient, confondues avec les courtisanes. A vrai dire, dans cette étrange société, qui sortait de la terreur, il y avait un si vif besoin de sentir et de vivre, que nul n'avait encore ce respect de soi qui fait garder les convenances et la pudeur : des femmes demi-nues, avec un châle drapé à la grecque, une tunique transparente, des bagues aux doigts des pieds, des bracelets aux cuisses, imitaient les filles lascives de Lesbos et du Pyrée, célébrées par Anacréon. Plus de ces toilettes gracieuses du vieux régime; les paillettes, les mouches, le rouge avaient disparu; les femmes d'alors cherchaient leurs modèles dans les ruines d'Herculanum et de Pompéi.

Les vêtements des hommes, plus complétement ridicules encore, se distinguaient par leur exagération ; et cette bizarrerie même était une couleur politique. Au déshabillé ignoble des sans-culottes avait succédé une toilette si compliquée, qu'il fallait trois heures entières pour l'accomplir : des bas de soie, culotte courte, habit haut et long, souliers à boucles, gilet montant, jabot, cadenettes aux cheveux, cravate large et fort difficile à poser, bambou tortu à la main, lorgnon aux doigts, et avec cela une affectation de langage, un dandinement de corps, une prétention indicible, des grâces à la Gardel, à la Vestris.

Dans ces réunions confuses on voyait briller quelques émigrés de famille, déjà rentrés en France aux premiers symptômes d'indulgence et de repos; ce n'étaient ni les plus purs, ni les plus élevés, quoique avec de beaux noms et de nobles traditions de race. L'aspect de la terreur, cette grande colère de Dieu, ne les avait pas changés : ils revenaient avec l'esprit impie et railleur du XVIIIe siècle; Voltaire, Rousseau, les petits vers, les madrigaux, les avaient tous barbouillés d'axiomes philosophiques et antichrétiens; athées, libertins, ces gentilshommes donnaient la vogue à cette littérature immonde qui préparait la société du directoire.

Au temps de la république vigoureuse, on n'avait pas le loisir des sentiments mous, efféminés; l'imagination, la pensée, le cœur, étaient dans ces agitations profondes et soudaines qui les entraînent et les dominent; on jouait sa vie dans un duel de chaque jour. La littérature alors était une fièvre, comme toutes les choses et les idées qui agissaient dans ce grand drame : Chénier, maître de la scène

tragique, agitait les cendres de Caïus Gracchus et de Timoléon ; Picard se raillait des choses saintes avec esprit sur la scène comique, reproduisant les dragons, les religieuses, les moines défroqués et les mariages des prêtres : n'était-ce pas assez d'avoir dépouillé et massacré les prêtres et les saintes filles? fallait-il encore les flétrir en les offrant en spectacle? Ainsi agissent toujours les partis : ils déshonorent ceux qu'ils tuent. Ce n'était pas là cette grande littérature qui demeure encore debout quand les passions s'éteignent. Le premier sujet qui inspira quelques nobles accents de poésie, ce fut l'immortalité de l'âme et l'adoration de l'Être suprême proclamées par Robespierre. La commune de Paris avait brisé nos saints autels chrétiens, pour y substituer l'idée froide et philosophique d'un culte de la raison dans les basiliques vides; il s'était trouvé des poëtes comme M. François de Neufchâteau, qui avaient dit que « l'imposture était chassée, que désormais le seul évangile était la nature, et que nos crédules ancêtres s'étaient laissé lier par l'étole des prêtres, s'étaient courbés sous le sceptre des rois[1]. » Ces ignobles platitudes étaient tombées sous le dégoût. Le sujet donné par la convention à l'imagination du poëte était plus grand, plus noble : Dieu et l'immortalité de l'âme ! Le matérialisme était proscrit et les jacobins entraient en pleine voie de spiritualisme.

Le premier des poëtes qui fit entendre l'accent religieux, fut l'abbé Delille, célèbre déjà sous le vieux régime par sa traduction des *Géorgiques*. Il travaillait à reproduire l'*Énéide*, lorsque le comité de salut public l'invita à célébrer Dieu et l'immortalité de l'âme; quelques

[1] HYMNE A LA LIBERTÉ, *pour l'inauguration de son temple, en la ci-devant église de Saint-Jacques, par le citoyen François de Neufchâteau.*

Liberté ! devant toi la raison chasse l'imposture;
L'erreur s'enfuit, le fanatisme est abattu ;
Notre évangile est la nature,
Et notre culte la vertu.
Longtemps nos crédules ancêtres
Laissèrent usurper leurs droits;
Liés de l'étole des prêtres,
Courbés sous le sceptre des rois.
Qu'aux accents de ta voix tombent les sceptres et les mitres ;
Du genre humain que les droits partout soient gravés !
Le monde avait perdu ses titres,
La France les a retrouvés.

belles strophes répondirent à ce commandement formel. Delille, un peu faible, un peu pusillanime, ne fut jamais menacé, car Robespierre aimait les poésies, l'églogue, les bergeries, les jardins, et il lisait avec délices ces traductions de Virgile, étude de sa jeunesse. A la suite de Delille, et pour ainsi dire son élève, M. Michaud célébra aussi l'immortalité de l'âme avec des accents mâles et républicains qui n'allaient point aux habitudes douces et molles de sa vie.

Ce fut un déluge de vers (comme toujours quand le pouvoir commande) sur le programme dessiné par le comité de salut public. Chénier, qui avait chanté la raison et le matérialisme, éleva sa voix et voulut bien reconnaître Dieu dans les merveilles de la création, mythe immense qui se développe dans chaque acte du monde.

Florian, du fond de la prison des suspects, paya son tribut au programme de Robespierre ; pauvre jeune homme encore, si caressé du parti philosophique, sa vie si pure s'était peinte dans ses œuvres, comme celle de Lacurne Sainte-Palaye ; il avait chanté tour à tour *Numa Pompilius*, *Estelle et Némorin*, et ces douces fables, malignes quelquefois, furent récitées entre sa prison et son cercueil.

Demoustier lui succédait, modulant sur son luth monotone les *lettres à Émilie*, le plus fade madrigal continué pendant six volumes, et dont le succès ne peut se comparer qu'au *Voyage d'Anténor*.

M. de Lantier[1], officier de cavalerie, et gentilhomme comme M. de Florian, avait parfaitement cet esprit de libertinage spirituel de l'école de Voltaire, cette habitude de petits contes qui dominait le XVIIIe siècle. Son *Voyage d'Anténor* est néanmoins quelque chose d'antique, comme le musée secret de Naples aux lascives images.

La plus entière liberté de la presse corrompait étrangement les masses : on voyait étaler sur les échoppes, à la disposition du peuple, la *Justine* de l'abbé de Sade à côté du *Compère Mathieu*. La corruption, qui amène la satiété, avait réveillé les étranges mœurs du sérail, les voluptés capricieuses et fatiguées.

Pigault-Lebrun, avec ses romans orduriers et impies à l'usage des basses classes, remuait en mauvais style toutes les passions mauvaises. Le roman, ce livre des oisifs, pullulait alors, soit qu'il se fît triste et sombre dans les traductions d'Anne Radcliff, *le Château des Pyrénées*, les *Mystères d'Udolphe*, terribles tableaux d'apparitions au milieu de

[1] Je l'ai vu vieillard, presque centenaire; il était un peu de ma famille.

souterrains et de châteaux isolés ; soit qu'il se fît sentimental et enfantin, à l'instar de l'école philanthropique, dans les œuvres de Ducray-Duménil, comme *la Petite Maisonnette dans les bois*, si larmoyant épisode, imitation et décadence de Bernardin de Saint-Pierre ; *Jacques et Georgette*, intéressants montagnards, type et origine de Fanchon la vielleuse ; et *Victor, ou l'Enfant de la forêt*, etc., etc.

Il faut aussi les brigands, Schiller les a mis à la mode dans les champs et les forêts où s'abritent tant d'existences agitées.

Sans que cette époque devienne un temps littéraire, on est inondé de livres. Partout on ouvre des lycées, des athénées ; tout se fait à la manière grecque et sous l'inspiration du *Voyage d'Anténor ;* et c'est alors que La Harpe commence son *Cours de littérature*, qu'il recueille comme une œuvre d'art et de réflexion. L'esprit est changé, mais l'homme reste le même : naguère complice de tout le parti philosophique, il flétrissait les saintes croyances ; maintenant il déclame contre la philosophie, et toujours avec cette polémique passionnée qui n'épargne rien dans ses ennemis : il y a des caractères ainsi faits qui ne procèdent jamais que par violence dans le bien comme dans le mal.

Ce qu'on appelait alors la réaction politique était parvenu à son plus haut paroxysme[1]. Quand les âmes longtemps comprimées éclatent

[1] Les poëtes chantèrent la chute de Robespierre comme ils avaient chanté le pouvoir et le triomphe du dictateur.

CHANT DU 9 THERMIDOR, *à l'occasion du supplice de Robespierre, par le citoyen Desorgues.*

C'en est fait ! d'un tribun farouche
Le glaive a puni la fureur :
La liberté fut dans sa bouche,
Le despotisme dans son cœur.
Des lois, ô suprême puissance !
Il croyait asservir la France ;
De ses complots quel est le fruit?
Ils viennent à peine de naître,
L'aurore les voit disparaître
Avec les ombres de la nuit.

LE MONTAGNE ABATTUE, *par Ladré.*

Qu'a-t-elle fait cette montagne,
Qu'on exaltait tant dans Paris?
D'elle a sorti, dans la campagne,

subitement, elles se précipitent dans les excès par une irrésistible tendance. Le comité de salut public, entièrement renouvelé, avait abdiqué la dictature ; maître naguère de la convention, il n'en était plus alors que le ministre fidèle. La convention elle-même passait sous la domination des centres, qui se cachaient sous la phrase élégante de Barère ; et les centres, généralement en révolution, paralysent les mouvements trop prononcés d'une assemblée. Comme on rappelait dans son sein les girondins échappés au naufrage, ceux-ci devaient reprendre leur ascendant anarchique ; les amis de Danton, qui avaient fait le mouvement du 9 thermidor, étaient débordés ; on faisait le procès à Carrier, à Billaud-Varennes, à Collot-d'Herbois; et il n'y avait pas de raison pour qu'on ne traînât pas à l'échafaud Fouché et Barras, qui avaient pourtant si puissamment agi contre Robespierre et les zélateurs de ses doctrines.

La réaction, transformée en implacable représaille, appelait la vengeance dans des couplets sur le réveil du peuple. Tallien, qui avait brandi le poignard contre Robespierre, était absorbé par une âme aussi exaltée que la sienne, et Fréron, naguère terrible proconsul, se posant en réacteur, mettait le Midi en feu. Partout la chasse aux jacobins était à l'ordre du jour : ces hommes énergiques, expulsés de leurs clubs, proscrits, persécutés, conservaient au fond du cœur le culte de la constitution de 1793 et de Robespierre l'incorruptible.

Quand la jeunesse dorée de Fréron, aux longues cadenettes, aux cravates montantes, poursuivait à coups de canne quelques jacobins

Un vent qui troubla les esprits ;
Par elle le sang des victimes
Coula par flots sur nos remparts ;
Puisqu'on a reconnu leurs crimes,
Crions : A bas les montagnards.

ROBESPIERRE AUX BORDS DU STYX, *par le citoyen Verny.*

Quand Robespierre, encor souillé de sang,
Voulut passer l'onde infernale,
Il appela deux fois, d'un ton très-menaçant,
Le nautonier de la barque fatale.
Ah ! c'est donc toi, cria le vieux patron,
Ambitieux, couvert de crimes,
Plus fourbe que Cromwell, plus tigre que Néron ?
Tu passeras, mais après tes victimes.

au Palais-Royal, ceux-ci menaçaient les aristocrates d'une vengeance terrible : ils avaient pour eux l'armée, les généraux élevés par la convention, Augereau, Jourdan, Hoche, et ce Bonaparte, soldat de fortune, jeté sur le pavé de Paris comme terroriste. Dans ces jours de réaction, on appela terroristes tous ceux qui, fidèles aux représentants et à la victoire, avaient joué leur vie avec la guillotine, avec la mitraille de l'ennemi, et voilà ce qui attachait si fortement l'armée à la république.

La révolution, d'ailleurs, avait fait naître et fortifié diverses classes qui désormais s'attachaient inflexiblement à sa destinée. L'histoire ne présentait pas un second exemple d'un si complet remaniement dans les existences : des hommes d'hier étaient montés bien haut, et des fortunes antiques se trouvaient frappées d'impuissance et de mort. La position du clergé, depuis la constitution civile, avait été fatalement bouleversée ; le massacre des Carmes n'était qu'un épisode sanglant de cette longue série de persécutions. Les martyrs, sous le monde païen, n'avaient pas mis plus de constance et de fermeté que le clergé non assermenté à soutenir sa foi.

La convention proclamait d'une manière presque dérisoire la liberté des cultes au milieu de ces persécutions, et bientôt les antiques basiliques furent transformées en temples de la Raison, pour consacrer les idées matérialistes. Robespierre n'avait osé établir que le dogme de Dieu et de l'immortalité de l'âme.

Le clergé ne gagna pas beaucoup à la journée de délivrance du 9 thermidor : les hommes qui s'emparaient du pouvoir à la chute de la dictature étaient plus matérialistes que Robespierre tombé. Les amis de Danton, ou même les girondins, tous voltairiens, avaient donné le premier exemple de la persécution et du massacre des prêtres. Les églises ne furent donc point rendues au culte, et tout ce qu'on put obtenir de cette convention, c'est qu'elle laissât toute liberté au culte privé, l'État, du reste, ne payant aucun salaire, ne fournissant aucun édifice. La plupart de ces belles basiliques dentelées étaient envahies par des soldats casernés, et des mains profanes en mutilaient les sculptures pour en tirer du salpêtre ; ou bien on y remisait le foin, les subsistances de l'armée. Depuis longtemps les cloches étaient fondues en monnaies ou transformées en canons ; il ne restait au culte qu'un sanctuaire, le cœur de l'homme, et celui-là, nul ne pouvait l'atteindre ; il ne lui demeurait encore qu'une seule ex-

pression de sa foi, la prière évangélique, qui s'élève silencieuse au ciel.

Les décrets de la convention avaient poursuivi et proscrit les nobles dans les armées, dans les villes; on les enfermait comme suspects, s'ils n'avaient pas quitté la patrie. Toutefois, le comité de salut public, autorité prévoyante et forte, s'était fait donner le pouvoir de suspendre ces mesures implacables contre les nobles, en faveur de ceux qui pouvaient rendre des services, et l'on se rappelle que nombre de gentilshommes s'étaient jetés dans les idées et les principes de la révolution : cadets de race aventureux, ils avaient adopté le bonnet rouge, car avant tout il fallait faire sa fortune ou sauver sa tête : au vieux temps, des chevaliers de Malte ne s'étaient-ils pas faits renégats pour devenir pachas ou grands vizirs? La convention comptait dans son sein plusieurs gentilshommes, et le marquis d'Antonelle restait un des jurés les plus ardents du tribunal révolutionnaire. Plus d'une fois le comité de salut public avait mis en réquisition les ci-devant nobles, soit pour mission diplomatique, soit pour un de ces services particuliers de guerre ou de diplomatie, et ceci sans préjugés étroits et persécuteurs.

Depuis le 9 thermidor, les gentilshommes accouraient à Paris avec plus de liberté, se montrant aux bals, aux réunions tumultueuses, n'ayant encore rien perdu de la légèreté de leur caractère et du sans-souci de leurs opinions. Avec quel bonheur ne devaient-ils pas serrer la main à des parents, à de vieux amis qui, longtemps enfermés eux-mêmes comme suspects, sortaient avec joie de leur longue et périlleuse captivité? Le malheur avait effacé bien des préjugés, bien des fiertés aristocratiques. La bourgeoisie n'en voulait plus à ces gentilshommes qu'autrefois elle avait vu proscrire en raillant : elle avait tant éprouvé elle-même de calamités et de persécutions! si les nobles avaient subi la mort comme ci-devants et aristocrates, la bourgeoisie avait eu ses holocaustes, tombés sous l'accusation de négociantisme, d'accaparement ou de modérantisme, crimes capitaux dans la seconde période de la terreur.

Il ne s'opère jamais un mouvement politique sans qu'il n'élève des fortunes nouvelles en abaissant les anciennes, car il faut bien que le pouvoir, et je dirai presque l'aristocratie, se place quelque part. La révolution n'en fut pas exempte : qui pouvait se comparer, roi ou despote, à la terrible puissance du comité de salut public! Quelle aristocratie capricieuse pouvait se dire aussi hautaine, aussi domina-

trice que celle des clubs et des autorités constituées dans la république! Aucun parlement, ni aucune cour de justice n'aurait jamais pu s'élever à la formidable organisation du tribunal révolutionnaire. Prenez le vieux régime dans toute sa puissance, et rapprochez un gouverneur de province d'un représentant du peuple en mission!

De cet ordre de choses étaient nées des classes nouvelles, une supériorité sociale de rangs et de dignités. Comme puissance de fortune, on avait les agioteurs et les fournisseurs, qui remplaçaient les fermiers généraux envoyés à la guillotine; presque tous parvenus, laquais de grandes maisons, un peu comme après le système de Law, c'étaient les princes des réunions et des bals; ils y paraissaient couverts de diamants, de chaînes de montres et de bijoux; dans leur élégance sans goût, ils ne s'épargnaient rien; le luxe étincelait avec eux, mais un luxe lourd, épais, conquis dans les affaires d'agiotage, le commerce des louis, les variations sur les assignats. C'était au perron du Palais-Royal, dans la bourse en plein vent, séjour des filles, des escrocs et des agioteurs, que se suivaient ces échanges sur des valeurs qui n'existaient pas, sur le prix du numéraire et des assignats.

Depuis que le principe de confiscation était passé dans la loi, qui pouvait acheter des propriétés foncières? La plupart des grands hôtels du faubourg Saint-Germain étaient à vendre nationalement devant le district, et pour 80,000 livres d'assignats, on avait les nobles demeures des rues de l'Université, de Saint-Dominique ou de Grenelle, avec leurs vastes cours, leurs jardins, seules habitations où l'on se sente vivre. Quelle riche proie pour les agioteurs de biens nationaux! que de bonnes affaires se firent alors! La révolution acquit ses plus fermes appuis dans les propriétaires de biens confisqués. Les opinions passent, la terre reste. Quand il s'est opéré une large mutation de propriétés, il est rare qu'il ne s'opère pas aussi une grande mutation de principes et de partis. Donnez le sol aux prétoriens, vous aurez une population nouvelle; vous n'aurez plus à craindre les anciens possesseurs. Ainsi se manifestent les changements dans les constitutions des États! La violence nécessite un droit public nouveau : la conquête ne vient pas toujours de l'ennemi. Quand les Francs s'établirent dans la Gaule, ils usurpèrent les terres des anciens habitants; mais la révolution était aussi une sorte de conquête : ceux qui avaient pris les biens devaient s'emparer du gouvernement, c'était dans l'ordre; car ils avaient besoin de sanctionner par la loi ce qui n'était qu'un abus de la force.

CHAPITRE XIV.

SITUATION DES CABINETS AVANT LES PREMIÈRES OUVERTURES DE PAIX.

L'Angleterre. — Succès maritime. — Le parlement et M. Pitt. — Adhésion des whigs. — Ministère de coalition. — L'Autriche. — Rapprochement avec la Russie pour le partage de la Pologne. — Système allemand. — La Russie. — Forces immenses. — La Prusse sur la Vistule et le Rhin. — Tergiversation. — Offre de subsides. — Mission de lord Spencer à Vienne; — de sir Arthur Paget à Berlin. — Situation menacée de la Hollande. — Le parti français. — Système de Carnot pour la conquête de la Hollande. — Disposition pacifique de l'Allemagne — Soumission de la Pologne. — Partage. — Invasion de l'Italie; — de la Hollande; — de l'Espagne.

Juillet 1794 — Janvier 1795.

Lorsque le continent déplorait tant de fautes et de pertes, l'Angleterre, considérée comme puissance maritime et commerciale, trouvait d'immenses compensations. Le bruit d'une complète et récente victoire retentissait encore sur la flotte britannique au triple pavillon : le 1er juin, sous un beau soleil d'Océan, les flottes françaises et anglaises s'étaient rencontrées à cent quarante lieues ouest de l'île d'Ouessant; l'amiral Villaret-Joyeuse commandait vingt-six vaisseaux et douze frégates [1], l'amiral Howe vingt-cinq vaisseaux et sept frégates, mais

[1] Louis-Thomas Villaret de Joyeuse, né à Auch en 1750, entra fort jeune dans les gendarmes de la maison du roi, qu'il quitta pour la marine. Lieutenant de vaisseau en 1773, il fit plusieurs campagnes dans les mers de l'Inde, et en 1781 il commandait la frégate *la Naïade* en qualité de capitaine, dans l'escadre du bailli de Suffren. Envoyé en mission, il fut rencontré par un vaisseau anglais de soixante-quatre canons, et, après un combat acharné, obligé d'amener pavillon. La paix de 1783 lui rendit la liberté, et à son retour en France, M. de Suffren le fit décorer de la croix de Saint-Louis. Se trouvant à Saint-Domingue, en 1790, lorsque les premiers troubles y éclatèrent, il contribua par sa fermeté à les comprimer un instant. N'ayant pas émigré, il prit en 1793, le commandement du *Trajan*, et venait d'être élevé au grade de vice-amiral, en recevant la direction de la flotte de Brest.

un peu plus fort en canons. Le combat s'engagea d'une manière acharnée, sans ordre de bataille; sorte de pêle-mêle du côté des Français que dirigeait le représentant du peuple Jean Bon Saint-André. La victoire ne fut pas longtemps disputée; à peine depuis une heure la mitraille avait-elle éclaté, que l'ordre de retraite fut donné par le représentant du peuple; les signaux annoncèrent que les vaisseaux français se retiraient en toute hâte; six de ces grands navires furent pris, deux autres sombrèrent; un seul, *le Vengeur*, se comporta dignement en gardant la renommée de la vieille marine de France. Ce qui eût été une simple action d'éclat, digne de la croix de Saint-Louis sous MM. de Suffren ou de Lamothe-Piquet, fut exalté outre mesure, parce qu'il fallait relever le moral de la marine : on prêta de glorieuses paroles aux matelots et aux officiers du *Vengeur*, qui sombra par un accident de voie d'eau faite à sa cale par le boulet ennemi. Un grand nombre de marins fut recueilli par l'escadre anglaise avec distinction et humanité.

Des résultats immenses étaient, au reste, obtenus pour l'Angleterre : la marine de Louis XVI était complétement détruite par la double catastrophe des flottes de Toulon et de Brest; de quatre-vingt-sept vaisseaux de haut bord, la France n'en avait plus que trente-sept ; et si l'on ajoute à cela la perte des colonies, l'anéantissement du commerce, la décadence presque absolue des comptoirs de l'Inde et du Levant, la ruine complète du système de Louis XVI, l'on pourra juger de tous les avantages acquis par la Grande-Bretagne, en compensation des subsides accordés au continent, qui le lui rendait bien encore par le libre débouché de ses marchandises.

Cependant la marche générale des affaires inquiétait M. Pitt. La supériorité de ce ministre résultait surtout de ce qu'il savait admirablement céder devant les circonstances, et faire aux hommes et aux choses les concessions nécessaires. D'une fermeté inébranlable tant que la constitution britannique avait été menacée par les partis, M. Pitt, en vertu de la suspension de l'*habeas corpus*, avait fait arrêter en Écosse, en Irlande, en Angleterre, les principaux agitateurs; quand l'orage fut passé, ces hommes, devenus moins dangereux, furent acquittés par le jury; et, dans l'exposé de ces causes, on vit briller le haut talent d'Erskine, le plus remarquable légiste des trois royaumes. Ce n'était point assez que ces acquittements; comme il fallait appuyer le gouvernement anglais sur toutes les forces nationales et le retremper

dans une popularité éclatante, M. Pitt n'hésita point à s'adresser, pour en obtenir appui, à la fraction des whigs modérés que dirigeait lord Portland[1], le descendant de ce lord Bentinck, le premier ambassadeur de Guillaume III à la cour de Louis XIV ; et il lui proposa une place influente dans le conseil ; ce qui fut accepté avec le plus noble patriotisme, car en Angleterre, dans les périls d'une situation compliquée, on voit des hommes de partis opposés s'associer pour un ministère de coalition qui sert avec dévouement les intérêts de la nation.

La crise était considérable au moment où le parlement s'ouvrit avec solennité, et le duc de Norfolk attaqua directement la mauvaise foi de la Prusse et les hésitations de l'Autriche. Dans la Flandre, la situation paraissait tellement grave au noble lord, qu'il demandait que le parlement restât en permanence. Aux communes, M. Shéridan s'éleva contre le ministère, à l'occasion de ses fautes et de ses imprévoyances vis-à-vis de la Prusse, qui manquait au traité de subsides et d'alliance, et même vis-à-vis de l'Autriche, qui menaçait de la même défection. M. Pitt, poussé à bout par lord Grey, pour qu'il s'expliquât sur le but de la guerre contre la France, déclara que jamais les ministres n'avaient eu l'intention de faire entre les deux nations *bellum ad internecionem*, et beaucoup moins de conquérir la France : leur véritable et unique but était la destruction du système jacobin, l'émancipation de la nation française, et la ruine d'un pouvoir qui la gouvernait de la manière la plus sanguinaire et la plus violente. « C'est, dit-il, pour cet objet tant de fois répété, annoncé par S. M. dans tous ses discours, adopté, sanctionné par le parlement, c'est-à-

[1] Guillaume-Henri Cavendisch Bentinck, né le 14 avril 1738, portait le titre de marquis de Lichfield au parlement, dont il avait été élu membre par le bourg de Weobly. A la mort de son père, en 1762, il le remplaça à la chambre des pairs, et fut dès lors désigné sous le nom de duc de Portland. Sous le ministère de lord Rockingham, en 1765, il reçut la place de grand chambellan de la maison du roi, qu'il ne garda qu'une année, et rentra encore au pouvoir à la chute de lord North (1782), en qualité de lord lieutenant d'Irlande. En avril 1783, il fit partie du ministère de la coalition comme premier lord de la trésorerie avec M. Fox, mais au mois de décembre suivant, l'élévation de M. Pitt vint briser cette administration; et depuis cette époque, il fut un des membres les plus avancés de l'opposition. Cependant, en 1792, la révolution française vint le rapprocher de Pitt, et il fut nommé chancelier de l'université d'Oxford. Il entrait alors dans le cabinet qu'il avait tant combattu avec le titre de ministre secrétaire d'État de l'intérieur, et de lord lieutenant du comte de Nottingham.

dire le renversement du parti jacobin (seul moyen de rétablir l'ordre et la prospérité en France, et par là la paix et la sécurité de l'Europe), c'est pour cet objet, que nous continuons une guerre sacrée et nécessaire; et ce but-là, des difficultés temporaires et des échecs passagers ne doivent pas le faire abandonner, car si les obstacles se multiplient, c'est à nous à redoubler d'énergie et de vigueur, au lieu de nous laisser lâchement abattre. Ce n'est pas dans une aussi grande cause, d'où dépend notre existence et celle de toute l'Europe, qu'il faut s'abandonner au désespoir et solliciter bassement la paix aux conditions que l'ennemi voudrait y mettre... Je suis fâché d'avouer que j'ai été en dernier lieu étrangement déçu, et très-mortifié de plusieurs parties de la conduite de nos alliés; mais quand même cette conduite, qui mérite une épithète plus forte que celle d'*inconvenante,* aurait été encore pire, et ses conséquences dix fois plus désavantageuses à la cause commune, et plus décourageantes, je n'hésite point à dire, une fois pour toutes, qu'elle ne produira jamais la plus légère variation de sentiments sur une guerre à laquelle nous sommes engagés par tous les liens de l'honneur et du devoir. La chambre doit se rappeler que jamais, ni les ministres de S. M. en général, ni moi en particulier, ne lui avons promis que nos efforts seraient couronnés de succès. Nous savons trop bien qu'il n'y a rien de plus incertain que la fortune de la guerre. Dans ce moment-ci je ne tiendrai pas le langage de l'espérance ni de la confiance; mais au milieu des revers fâcheux de la crise actuelle, je me garderai bien de dire que tout soit désespéré. » Jusqu'ici M. Pitt ne s'était point formellement expliqué sur le traité de subsides si étrangement violé par la Prusse; lord Grey le pressa de nouveau, et M. Pitt, avec une gravité douloureuse qui frappa toute la chambre, prononça ces seules paroles: « Je ne crains pas de dire qu'il n'existe pas dans cette chambre un seul homme affectionné à la cause commune qui désire que l'on discute si les troupes prussiennes auraient été plus utilement employées ailleurs que là où elles le sont. Une telle discussion serait extrêmement funeste dans les circonstances présentes, et je m'y opposera de toutes mes forces. »

Les arrangements définitifs pour un ministère de coalition, whig et tory, furent immédiatement arrêtés, afin de parer à la crise. Par un de ces mouvements spontanés qui honorent les hommes d'État, on s'entendit sur les conditions d'influence, et ce ministère, vivement

préoccupé des intérêts du pays, s'empressa de rappeler du continent, pour s'entourer de leurs lumières, les principaux négociateurs. En ce moment arrivaient à Londres lord Cornwallis et le marquis d'Hertford [1], suivis du colonel Bruce. Lord Cornwallis, chargé d'une mission spéciale auprès du maréchal de Mœllendorff sur le Rhin, pour l'exécution du traité de subsides avec la Prusse, avait complétement échoué ; le marquis d'Hertford n'avait pas été plus heureux auprès du roi Frédéric-Guillaume, car la Prusse semblait être tout à fait fixée sur l'attitude désormais pacifique de son cabinet [2]. La seule chose que le marquis d'Hertford avait pu empêcher, c'est que cette puissance, oublieuse de sa foi, ne touchât la dernière partie des subsides sans remplir les conditions de l'alliance; il y avait si peu d'espoir de ce côté ! Quant au colonel Bruce, il arrivait directement du quartier général du prince de Saxe-Cobourg ; et sa vieille expérience militaire lui avait révélé que des motifs secrets et politiques déterminaient la retraite hâtive des Autrichiens dans les Pays-Bas.

Il existait donc sur le continent une tendance irrésistible et pacifique qui brisait les liens de la coalition. Une âme moins ferme, moins hautaine que celle de M. Pitt, eût succombé sous ces tristes communications; mais l'homme d'État se révéla dans toute sa puissance: « Que cela soit dû à la faiblesse de quelques généraux, dit-il, aux intrigues des camps, aux jalousies des cabinets, peu importe ; le fait existe malheureusement, et il faut sauver de nouveau l'Europe. »

Le conseil privé, composé de nuances diverses, adopta fermement et à son honneur les opinions de M. Pitt : il fut résolu qu'on enverrait deux diplomates d'intelligence, l'un à Vienne, l'autre à Berlin, pour prendre des informations exactes sur les desseins des cabinets ; et le choix tomba sur le comte de Spencer pour l'Autriche, et sur sir Arthur Paget pour la Prusse ; tous deux remarquables capacités diplomatiques. Le comte de Spencer reçut des pouvoirs illimités ; membre du cabinet, comme garde du sceau privé, on lui laissa toute latitude, et afin de donner une couleur plus importante à sa mission, on mit

[1] Le marquis d'Hertford, précédemment lord Yarmouth.

[2] Le 14 octobre 1794, le maréchal de Mœllendorff fit publier à l'ordre que « le traité de subsides avec l'Angleterre ne subsistant plus, tout ce qui se faisait actuellement ne servait plus qu'à l'honneur des armes prussiennes et à maintenir leur ancienne gloire; que, si l'ennemi essayait quelque entreprise contre l'armée, l'armée se battrait d'autant mieux que son général en chef pouvait lui assurer de bons quartiers d'hiver et une paix prochaine. »

sous sa responsabilité un crédit de trois millions de livres, qu'il pût offrir comme subsides à l'Autriche, si elle consentait à un effort commun et considérable. Sir Thomas Grenville, frère du lord secrétaire d'État, lui fut adjoint dans sa mission. On donna des pouvoirs presque aussi étendus à sir Arthur Paget, désigné pour la Prusse, à la condition expresse qu'il ferait tout conjointement avec lord Spencer, sans se laisser tromper par de belles paroles à Berlin.

Au moment où ces résolutions importantes étaient prises, à Londres, par un ministère de grandeur et d'intelligence, la coalition du continent marchait à sa pleine dissolution. L'empereur François II avait à peine quitté les Pays-Bas, qu'il fut rejoint par un courrier porteur de dépêches importantes; le comte de Rasumowsky, ambassadeur russe à Vienne, avait reçu de sa cour l'ordre exprès de communiquer à l'empereur les desseins futurs de Catherine II sur la Pologne : l'Autriche était appelée à une large participation dans le partage des provinces, car l'accession de la cour de Vienne paraissait indispensable pour en finir avec cette émeute de la république de Pologne. Ces offres étaient trop avantageuses pour n'être pas immédiatement acceptées, et un corps autrichien de 80,000 hommes pénétra dans la petite Pologne, sous la promesse positive que le cabinet de Vienne aurait pour son lot les palatinats de Chelm, Lublin, Sandomir et Cracovie. Désormais, les trois cours de Saint-Pétersbourg, Vienne et Berlin, parurent d'accord sur ce point que, les affaires de France n'étant que secondaires, il fallait avant tout arrêter l'insurrection polonaise et accomplir le partage de la vieille république, car il était tout à fait contraire aux règles de la stratégie de soutenir deux guerres en même temps sur la Vistule et sur le Rhin, et d'être pris ainsi entre deux feux. On se bornerait donc vis-à-vis de la France à un système tout défensif de l'Allemagne, jusqu'à ce que la guerre de Pologne eût été complétement terminée. C'était pour lutter contre cette décision si funeste à l'indépendance des Pays-Bas et de la Hollande, que le comte de Spencer arrivait à Vienne, demandant une audience immédiate à l'empereur ; elle lui fut accordée sans difficulté ; là, le comte de Spencer rappela toutes les circonstances de la guerre, l'abandon de la Belgique et de la cause commune : « L'Autriche compromettait étrangement la Hollande et l'Allemagne entière par cet abandon ; l'énergie de la France n'était qu'un de ces débordements de barbares qu'on arrêterait avec de la vigueur et de la persévérance, ainsi que

l'avait dit au roi de Prusse le marquis d'Hertford ; l'Autriche avait dans ses mains le salut de l'Europe ; et il lui appartenait de prendre l'initiative. » Pour résumer cette longue audience, le comte de Spencer offrait à l'Autriche un subside de trois millions de livres sterling, à la seule condition qu'elle assurerait à la Hollande et à l'Angleterre la coopération d'une armée impériale de 60,000 hommes pour la défense des Pays-Bas. On voit dès lors tout le prix que mettait l'Angleterre à ce que la Belgique ne fût jamais au pouvoir de la France. L'empereur, ne voulant pas prendre sur lui-même une résolution aussi considérable, répondit « qu'il s'éclairerait de son conseil ; » et ce conseil fut en effet réuni à Schœnbrunn.

Trois opinions très-franches existaient parmi les hommes d'État du cabinet de Vienne : le comte Mercy d'Argenteau, toujours avancé dans les sentiments de guerre, voulait continuer le système offensif développé depuis 1792 ; le comte de Metternich, plus calme, voyait avec une certaine douleur la Belgique, dont il avait le gouvernement, échapper tout à fait à l'influence autrichienne ; enfin le baron de Thugut, le chef du parti purement autrichien, était déterminé à l'abandon des provinces de la Flandre, pour chercher des compensations, soit en Bavière, soit en Pologne, en Italie, ou dans les États de terre ferme de la république de Venise. Dans cette situation complexe du cabinet de Vienne, les propositions du comte de Spencer ne furent ni acceptées, ni refusées complétement ; l'offre des trois millions de livres sterling était fort attrayante, mais la situation de la Pologne n'appelait-elle pas un concours de forces considérables de la part du cabinet de Vienne?

Le comte de Spencer ne demandait que quelques conditions essentielles en échange des subsides de l'Angleterre : le commandement serait retiré au prince de Cobourg pour passer sous la forte épée de l'archiduc Charles, avec les généraux Clairfayt, Beaulieu et Mack ; l'important surtout était de protéger les Pays-Bas ; nul n'ignorait qu'en Hollande il existait un parti très-fort, très-compacte pour le triomphe des états généraux et de la démocratie ; une irruption des Français pouvait suffire pour briser le stathoudérat de la maison d'Orange. Dans ce danger pressant, M. de Thugut répondait que l'armée autrichienne ayant éprouvé de grandes pertes, on pourrait bien livrer 60 à 80,000 hommes, mais qu'il fallait quelques mois à un pays très-fatigué de sacrifices ; pouvait-on, d'ailleurs, soutenir une triple guerre,

à la tête et à la queue de la monarchie autrichienne, en Pologne, sur le Rhin et en Hollande? Au milieu de ces conférences, un personnage remarquable arriva de Berlin en toute hâte ; c'était le marquis de Lucchesini, si habile dans toutes les négociations importantes, esprit à ménagement et à conciliation, comme on en trouve dans l'école italienne.

La situation de la Prusse était alors d'autant plus compliquée, qu'elle n'avait été ni sincère, ni ferme envers aucune puissance : comment se faisait-il que, par la plus étrange violation des principes, la Prusse n'exécutât pas un traité de subsides lorsqu'elle avait touché régulièrement les livres sterling de la banque de Londres sur Francfort, Vienne et Leipzig [1] ? Elle avait promis 62,000 hommes pour la défense des Pays-Bas, et elle ordonnait secrètement au maréchal de Mœllendorff de protéger la seule ligne du Rhin ; d'une main elle recevait les subsides anglais, et de l'autre les propositions du comité de salut public ; ceci n'était pas loyal et devait porter malheur aux entreprises de la Prusse. Le prétexte le plus saillant, le plus souvent répété par le cabinet de Berlin, c'était la situation de la Pologne qui exigeait un développement formidable de troupes : Frédéric-Guillaume avait envahi la vieille et turbulente république, insurgée à la voix de Kosciusko ; le succès des Polonais avait d'abord favorisé l'insurrection, et il avait fallu la présence de 50,000 Prussiens pour contenir les anciennes provinces. Le roi Frédéric-Guillaume un moment avait assiégé Varsovie, et il levait en toute hâte ce siége quelques mois après, pour réprimer d'autres insurrections. Ainsi la Prusse,

[1] A cela la Prusse répondait que le roi était loin de s'attendre à de pareilles représentations. « S. M. a fait des sacrifices bien au-dessus des frais d'un contingent; ses troupes ont rendu des services signalés. Les dépenses qu'a exigées la reprise de Francfort et de Mayence ne sont pas encore remboursées. Il n'existe pas d'armée de l'empire. On ne peut donner ce nom au peu de contingents mis en campagne; encore consent-on que ces levées soient rachetées à prix d'argent. Mais ce qui contribue le plus à dégager le roi de toute obligation à cet égard est la guerre suscitée en Pologne par l'ennemi commun, pour se venger de S. M. et l'empêcher de défendre l'empire. Les Polonais, saisis du délire révolutionnaire, font la guerre avec fureur, et S. M. se trouve dans la nécessité de protéger ses États menacés. Sa situation est la même que celle du grand électeur, qui, se battant, en 1675, contre l'ennemi, sur les rives du Rhin, se vit subitement appelé pour s'opposer à l'invasion des Suédois, excités par l'ennemi de l'empire. Ce prince, loin de fournir son contingent, demanda d'être indemnisé. Pour ce qui est de l'exemple, S. M. doit pouvoir dire que, si tous les États en faisaient autant qu'elle, la patrie serait sauvée. »

par cela seul qu'elle n'avait jamais été de bonne foi et loyalement engagée, avait à soutenir une guerre acharnée sur le Rhin et la Vistule; terminer celle du Rhin par la paix avec la république française, c'était sa préoccupation ; et ce qu'il y avait de plus curieux en ce moment dans l'attitude de cette cour de Berlin, c'est qu'elle agissait à Dresde, à Munich, parmi tous les princes de la confédération, afin de les déterminer à des paix séparées avec la France. La Prusse était devenue ainsi un véritable fléau pour les puissances germaniques qui voulaient garder quelque énergie ; avec les idées philosophiques de Frédéric II, elle avait corrompu l'Europe au XVIII[e] siècle ; maintenant elle affaiblissait le lien de cohésion de l'Allemagne, si intéressée à résister.

Alors sir Arthur Paget arrivait à la cour de Berlin. En touchant l'Allemagne, sir Arthur s'était mis parfaitement au fait des influences qu'il fallait faire jouer auprès du roi, très-découragé. La favorite, comtesse de Lichtenau, exerçait toujours sur Frédéric-Guillaume un immense ascendant par une prodigieuse grâce d'esprit et une raillerie mordante sur les hommes et souvent sur les principes. Sous la protection de la favorite s'était placé le comte de Haugwitz, l'homme d'État qui grandissait, et avec lui le secrétaire Lombard, en qui le roi avait toute confiance comme en un garde-note; M. de Hardenberg tenait un milieu entre l'idée anglaise et la pensée purement pacifique ; je ne parle pas du comte de Hertzberg, alors en complète disgrâce, mais qui essayait encore de faire entendre quelques plaintes au roi sur la mauvaise direction de la paix et de la guerre[1] ; rebuté par Frédé-

[1] *Extrait d'un mémoire de l'ancien ministre Hertzberg sur la guerre contre la France, adressé au roi de Prusse* (1794).

« Sire, je conjure V. M. de lire cette lettre d'un bout à l'autre ; elle ne concerne pas ma personne, mais votre État. La monarchie prussienne est menacée d'un trop grand danger pour qu'un ancien ministre qui l'a servi dans des temps plus heureux, pendant cinquante ans, ne se sente poussé, par sa conscience patriotique, à exposer à V. M., dans tout son jour, l'imminence de la catastrophe, si l'on ne change, sans perdre de temps, les plans qu'on a suivis jusqu'à présent, et si V. M., avant la fin de la campagne, n'embrasse pas le seul moyen qui lui reste pour prévenir sa ruine entière, que des ministres trop circonspects ou trop timides n'osent lui annoncer. Voici les dangers, sire, qui paraissent inévitables. Tandis que les Français triomphent en Italie et en Espagne, ils ont, par des victoires non interrompues dans les Pays-Bas (de la conquête desquels le salut de l'Europe dépend actuellement), si fort diminué les forces des Autrichiens, surtout depuis la réduction d'Ypres et de Charleroi, que, ne trouvant bientôt plus de places fortes à prendre dans ce pays, ils le conquerront

ric-Guillaume, Hertzberg ne continuait pas moins d'appeler la paix comme le seul remède dans la situation délabrée des intérêts et des finances de la Prusse. Ce fut avec toutes ses informations que sir Arthur Paget vint à Berlin, et, dès les premiers jours de son arrivée, il se mit dans les faveurs de la comtesse de Lichtenau. Il résulte de la correspondance de sir Arthur que la plus élégante intimité existait entre lui et la gracieuse Wilhelmine, qui aimait à se parer de guir-

sous peu et repousseront les alliés jusqu'au Rhin. Ils inonderont en même temps la Hollande, où les deux tiers des habitants sont prévenus en leur faveur, et enlèveront de cette manière à l'Angleterre toutes ses liaisons avec le continent de l'Europe, que V. M., par la révolution en Hollande, lui avait procurées; et la nation anglaise ne pourra plus nous envoyer ni les troupes ni l'argent nécessaires. La maison d'Orange sera chassée de la Hollande; et, par la perte d'Amsterdam et de la navigation sur le Rhin, V. M. sera privée de la facilité de pourvoir à son propre approvisionnement; elle sera forcée de se défendre par l'armée du feld-maréchal Mœllendorff, derrière le Rhin, près de Wesel, place peu forte par elle-même. Si V. M. n'envoie pas cette armée entière, ou du moins en partie, au secours des alliés dans les Pays-Bas et en Hollande, où il sera toujours très-difficile de soutenir le choc des forces immenses des Français, l'Angleterre ne voudra plus vous payer les subsides dont on est convenu dans le dernier traité, et, si cela arrive, V. M. sera dans l'impossibilité, après l'épuisement de son trésor et de ses provinces, de supporter le fardeau de la guerre et même de payer ses troupes. Si V. M. n'envoie pas son armée dans les Pays-Bas, les Français inonderont la haute Allemagne, passeront le Rhin, reprendront de nouveau Mayence et Francfort, et s'empareront des cercles de la Souabe et de la Franconie; de façon que, nos alliés, divisés, mal gouvernés, n'ayant plus de forces suffisantes pour s'opposer au torrent des Français, V. M. sera obligée de faire tête partout, aux Pays-Bas, au Rhin, dans la haute Allemagne, en Pologne, ce qui surpasse ses forces et ses moyens. Je veux bien croire que V. M., avec le secours des Russes, subjuguera les Polonais; mais dans un pays si étendu, cette expédition exige du temps, et en ce cas vous ne pouvez pas envoyer un corps de troupes au Rhin pour arrêter les Français. »

Réponse du roi de Prusse à M. de Hertzberg.

« Il fut un temps où vous remplissiez un devoir en me soumettant votre opinion sur les affaires que je confiais à votre zèle. Aujourd'hui que votre carrière diplomatique est finie, j'eusse tenu compte d'une discrétion qui m'eût épargné des conseils dont je ne fais cas qu'autant que je les demande. Laissez aux ministres que ma confiance a mis à la tête des affaires, autrefois commises à vos soins, de recevoir mes ordres et de les exécuter. Je sais apprécier le patriotisme, et j'aime à croire qu'il a seul inspiré vos offres. Il serait cependant possible que l'amour-propre en eût pris les formes à vos yeux, et vous eût abusé sur vos vrais motifs; je serais charmé que cette idée vous mît assez en garde contre vous-même pour vous renfermer désormais dans le cercle de vos devoirs actuels, et me sauver le désagrément de vous en répéter sans cesse le conseil. Du reste, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

» *Signé :* Frédéric-Guillaume. »

landes, d'améthystes et de gerbes de brillants; bouquets diplomatiques que le comité de salut public, tout austère qu'il était, n'avait pas dédaigné de lui offrir, comme un rustre et un paysan mal appris jette bijoux et or à une courtisane pour un regard, un sourire, un baiser.

L'inquiétude du roi était grande, surtout par la tournure que prenaient les affaires de la Pologne : il venait d'apprendre tout à coup la marche rapide des Russes sur les frontières. L'habile général Fersen avait gagné sur Kosciusko une bataille décisive, et le dictateur, élevé sur le pavois, avait abaissé son épée vaincue; désormais plus d'union en Pologne, plus de force et d'unité; Kosciusko était prisonnier. Alors parut Suwarow devant le faubourg de Praga incendié; ce n'était pas un homme ordinaire que le héros de la Russie, vainqueur des Turcs, impitoyable pour tous au siége d'Ismaël, où tant de gentilshommes de France s'étaient distingués. Le faubourg de Praga fut enlevé à la baïonnette, inondé de flots de sang; Varsovie capitula sous la loi du vainqueur; en tous les sens, la Pologne fut traversée par les troupes victorieuses, tandis que les insurgés étaient refoulés hors des frontières; le diadème arraché du front de Stanislas fut brisé en trois parts, trois beaux fleurons d'une grande couronne.

Les journaux français éclatèrent en déclamations stériles contre les abus monstrueux de la force. Quelle idée avait dominé dans ce partage? celle de la victoire et de la conquête. La république avait-elle agi autrement pour Avignon, enclavé dans le territoire français, comme la Pologne était entourée par la Prusse, l'Autriche et la Russie? Dépouiller un vieillard à l'auréole sainte ou la Pologne, noble fille au front étoilé, n'était-ce pas le même abus de la force? et la loi de chevalerie ne disait-elle pas de protéger également le vieillard, la femme et l'enfant? Hélas! qui eût osé invoquer encore la loi de chevalerie dans ce débordement des passions sur l'Europe? La rapide soumission de la Pologne par les Russes produisit une vive et grande impression sur le comité de salut public; on put entrevoir dès lors qu'une fois la Pologne soumise et partagée par les traités, toutes les forces se porteraient contre la France, et qu'on aurait de nouveaux ennemis à combattre, plus fermes, plus décidés, en un mot les Russes de Suwarow.

Avant le 9 thermidor, la pensée du comité de salut public n'était pas parfaitement identique sur la direction de la guerre : j'ai dit que

la volonté commune de Robespierre, de Couthon et de Saint-Just n'était pas la même que celle de Carnot ; les uns voulaient la guerre purement restreinte dans les limites du Rhin, afin de ne pas amener une réaction de l'Europe contre nous ; Carnot avait des projets plus étendus de conquête ; l'invasion de la Hollande semblait le préoccuper, et avec cette invasion, une course nouvelle en Allemagne. La bataille de Fleurus, fastueusement exagérée par le comité de salut public, n'avait eu pour résultat, que de motiver la retraite du prince de Cobourg et de donner à l'armée française une juste et glorieuse opinion de ses forces. Si les quatorze armées de Carnot furent souvent sur le papier avec plus d'ostentation que de réalité, il faut avouer que sur la ligne de Dunkerque à Sarrelouis et Strasbourg, un vaste et brillant cordon d'acier se déployait avec un rayonnant héroïsme. L'armée de Pichegru se trouvait à l'extrême droite, et c'était sur elle que Carnot jetait les yeux pour accomplir son mouvement offensif contre la Hollande ; mais le temps n'en était point venu encore : il fallait, pour qu'une marche fût prompte et sûre contre les Anglo-Hollandais, que les Autrichiens eussent au centre opéré leur pleine retraite. Dans l'objet de les contraindre à ce mouvement décisif et rétrograde, toute l'armée de Jourdan opéra sur la Sambre et la Meuse, car, à l'extrême droite, les Prussiens ne manœuvraient plus que pour couvrir leur retraite sur la rive droite du Rhin.

La puissance d'organisation du comité avait été si terrible, qu'en moins de six mois les forces des armées françaises prenaient partout une supériorité numérique sur celles de l'ennemi : au 20 août, les états de l'armée de Sambre-et-Meuse portent le complet des corps de Jourdan à 110,000 hommes, opérant contre les Autrichiens et les Prussiens. Cette armée glorieuse avait deux missions à remplir : d'abord refouler l'ennemi sur Mayence et la rive droite du Rhin ; puis s'emparer des quatre places françaises encore au pouvoir des Autrichiens, Condé, Valenciennes, Duquesnoy et Landrecies. Une division de 20,000 hommes, sous les ordres de Schérer [1], était

[1] Barthélemi-Louis-Joseph Schérer, né en 1735 près de Béfort, s'enfuit de la maison de son père qui était boucher, et s'engagea au service d'Autriche. Étant à Mantoue, en garnison, il déserta et vint à Paris, où il obtint le grade de major dans la légion de Maillebois, destinée au service de Hollande. Ce corps ayant été licencié, il se trouvait à Paris lorsque la révolution éclata ; en 1792, il devint aide de camp du général Desprès-Crassier, son ami, puis de M. de Beauharnais. Éloigné de l'armée

chargée des opérations de ces siéges, poursuivis révolutionnairement; car la convention venait de déclarer, par un de ses sanglants décrets, que si les commandants ne se rendaient pas dans les vingt-quatre heures, nul quartier ne serait fait à la garnison. Ce pouvoir dictatorial de la convention n'admettait aucun principe du droit des gens, et un décret sauvage portait qu'il ne serait fait aucun prisonnier hanovrien ou anglais. Si on n'osa point exécuter ces prescriptions barbares, elles donnèrent néanmoins à la guerre une empreinte funèbre.

Les places occupées par les garnisons du prince de Cobourg, dernier témoignage de l'invasion, se rendirent presque sans effort, à ce point qu'on dit qu'elles furent achetées; cela serait moins incroyable que la faiblesse des commandants ennemis. Dès lors la division de Schérer vint grandir et compléter l'armée de Sambre-et-Meuse qui opéra sur de grandes lignes. Qu'elle était belle à voir cette armée républicaine déployant huit fortes divisions, de plus de 110,000 hommes! et qu'avait-elle à combattre? Les Autrichiens, incertains, divisés, précipitant leur retraite sur le Rhin et n'opposant aucune résistance, car ils n'avaient pas 50,000 baïonnettes; les Prussiens, plus démoralisés encore et laissant enlever Trèves sans coup férir! L'Allemagne, inquiète, dans une sorte de torpeur, souhaitait la paix; et, dans ces circonstances critiques pour la coalition, la grande armée de Jourdan, déployée sur la rive droite de la Meuse, livra la belle bataille de Juliers, bien autrement décisive que le simple engagement de Fleurus.

Fleurus était une victoire qui se rattachait au triomphe d'un parti, et celle-là on la fit retentir; le comité de salut public, dirigé par Robespierre, voulait s'en faire une force de plus pour la dictature, et il amplifia le bulletin; Saint-Just avait assisté à Fleurus, brillant jeune homme, et il voulait, le front ceint de lauriers, appuyer la dictature de Maximilien, dont il s'était fait le plus ardent sectaire : quand les partis ont besoin d'éclat et de bruit, ils savent parfaitement le préparer; nul n'a plus de charlatanisme qu'eux pour faire des héros, élever des panthéons de gloire. La bataille de Juliers ne fut qu'une victoire de stratégie parfaitement engagée, et les bulletins en firent à peine mention; bien qu'elle eût pour résultat décisif d'accomplir l'oc-

comme aristocrate, il reparut bientôt, fut adjoint général de brigade, et envoyé à l'armée de Sambre avec le grade de général de division.

cupation de la Belgique par les républicains. Désormais la convention put établir en principe que les rives du Rhin étaient les limites naturelles de la France, comme les Pyrénées et les Alpes formaient ses frontières au midi ; idée vieille au reste depuis le ministère du grand cardinal de Richelieu. La convention ajouta qu'elle n'admettrait jamais d'autres bases dans un traité définitif avec l'Europe.

Le comité de salut public, après le 9 thermidor, avait besoin de se grandir aux yeux de l'armée, inquiète sur la réaction ; les généraux en chef Pichegru et Jourdan étaient fortement dévoués à la république, leur idole ; le système d'énergie du comité avait assuré la victoire : quel principe succéderait à cette volonté de dictature et de gouvernement ? Officiers et soldats étaient accoutumés à la présence du représentant du peuple, au panache et à l'écharpe tricolores ombrageant les cheveux blonds de Saint-Just ou le front chauve de Carnot ; le représentant était l'homme du soldat ; quand il avait dit et parlé, le vieux grenadier obéissait silencieusement, souvenir du respect des légions de Rome pour les magistrats du peuple. Allait-on perdre tout cela ? est-ce que les muscadins et la jeunesse dorée de Fréron prendraient la direction de l'armée ? Il fallait rassurer cet esprit jacobin dominant sous la tente. Carnot crut indispensable de s'adresser lui-même aux armées [1] ; ennemi des idées de Robespierre et de Saint-Just particulièrement, Carnot développa, dans une circulaire, le véritable esprit du 9 thermidor : « Ce n'était pas un échec pour la

[1] *Circulaire de Carnot aux représentants du peuple des armées de la république.*

« Paris, le 10 thermidor an II.

» Faites savoir aux incomparables armées de la république qu'un nouveau genre de scélératesse avait trouvé dans leurs succès mêmes des motifs pour les calomnier. D'infâmes tyrans, qui avaient usurpé le nom de patriotes, voulaient désorganiser la victoire qui sur toutes nos frontières est à l'ordre du jour depuis le commencement de la campagne. Les traîtres ont reçu le prix de leurs forfaits ; la représentation nationale a délivré la France de ses modernes Catilina. *Robespierre et ses complices ne sont plus !* L'oppression a disparu, tous les cœurs s'ouvrent aux plus doux épanchements, et l'allégresse a pris la place de la consternation dans Paris.

» Dites aux généraux de redoubler de vigilance pour qu'aucun échec ne vienne fournir de nouvelles armes aux malveillants ; que l'enthousiasme des troupes s'exalte de plus en plus ; que la discipline par laquelle elles ne se font pas moins admirer que par leur courage soit maintenue avec exactitude ; que les ennemis soient poursuivis sans relâche et exterminés jusqu'au dernier. Que cependant la prudence des chefs préside à tous les mouvements ; assurez-les de notre confiance qu'ils ont si bien méritée, et prévenez les résultats désavantageux que l'ennemi va

république leur mère à tous, nobles enfants, mais le renversement d'une insupportable dictature réalisée par un tyran; la convention était encore puissante, souveraine; rendue à sa liberté, elle allait développer son système de victoires et de conquêtes. » Carnot restait maître absolu de la guerre, sans le contrôle de ses collègues ; son bureau du comité, admirablement composé, avait pour chefs les colonels Clarke pour le génie, et Dupont pour l'infanterie, organisateurs remarquables. Comme il connaissait l'esprit de l'armée, il savait qu'elle avait besoin d'être continuellement en activité d'enthousiasme et de patriotisme, et se gardait de laisser croire que le 9 thermidor était une concession aux royalistes et à l'étranger. D'ailleurs, la pensée de Carnot était une invasion rapide, subite, en Hollande : tout changement de pouvoir a besoin d'un éclat militaire et de gloire; il faut caresser l'opinion. La Hollande était une riche proie, un des magasins de l'Angleterre ; une pointe sur Amsterdam pouvait préparer d'opulents trophées. Pichegru reçut donc l'ordre de se porter rapidement sur Anvers et Breda.

Depuis que les Autrichiens avaient résolu de repasser le Rhin pour se mettre sur la défensive en Allemagne, la Hollande se trouvait entièrement découverte. Au temps où Dumouriez avait essayé une pointe sur Breda, ce qui avait délivré Amsterdam et La Haye d'une occupation française, c'était la marche rapide et victorieuse de l'armée du prince de Cobourg déployée sur son flanc à Neerwinden. Aujourd'hui, les choses avaient changé de face : les Autrichiens, les Prussiens étaient refoulés, acculés par la glorieuse armée de Sambre-et-Meuse ; dès lors qui pouvait défendre la Hollande ou opérer une diversion en sa faveur ? L'armée du duc d'York, composée de Hollandais, d'Anglais, de Hanovriens ou de Hessois, n'allait pas au delà de 35,000 hommes; une

s'efforcer, sans doute, par ses mensonges, de tirer de cette crise qui est tout entière au profit de la liberté, de la joie universelle et de la prospérité nationale.

» CARNOT. »

L'inimitié de Carnot et de Robespierre venait de loin; en voici la preuve :

« Je me trouvais au comité un jour où Carnot avait une dispute très-vive avec Robespierre au sujet de l'arrestation de deux commis de ses bureaux, laquelle avait été ordonnée par ce dernier. Carnot dit à Robespierre : « Il ne se commet que des actes arbitraires dans ton bureau de police générale. » Carnot ajouta en s'adressant à Robespierre : « Tu es un dictateur. » Robespierre, furieux, prit les prévenus à témoin de ce que Carnot venait de lui dire; ceux-ci le regardèrent avec mépris... »

(Extrait d'un discours de Levasseur de la Sarthe à la convention. Séance du 26 mars 1795.)

division de 15,000 Autrichiens, sous le général Alvinzi, était venue le joindre. Or, toutes ces forces réunies pouvaient-elles résister aux 85,000 hommes de belles troupes, sous les ordres d'un général de premier mérite, tel que Pichegru ?

Un peuple qui veut bien se défendre le peut longtemps ; mais la Hollande n'était pas dans cette ferme volonté. Deux opinions existaient en présence, et la plus puissante était républicaine, ennemie de la maison d'Orange, qui avait pourtant émancipé les Pays-Bas, lors de la réforme du XVIe siècle : que fallait-il accomplir en Hollande? Un simple mouvement militaire favorisant l'expression libre, spontanée, du parti démocratique, et c'est à quoi Pichegru et Carnot [1] se

[1] J'ai trouvé une lettre de Carnot pleine d'énergie et de prévoyance :

« Paris, le 21 ventôse, IIe année de la république une et indivisible.

» *Carnot, représentant du peuple, à Pichegru, général en chef de l'armée du Nord.*

» Le comité de salut public, général, me charge de t'expliquer le système de guerre qu'il a adopté pour les opérations de la campagne prochaine dans le Nord.

» Il a voulu que cette campagne fût ouverte par la prise d'Ypres, afin de couvrir par son moyen, et par les inondations qui peuvent être formées depuis cette ville jusqu'à Nieuport, les villes de Bergues, Dunkerque, Cassel et Bailleul ; en assurer la communication toujours précaire, pouvoir porter en avant les garnisons de l'arrière, raccourcir notre ligne de défense, inquiéter l'ennemi sur les villes d'Ostende, Bruges et Gand, l'obliger à tenir pour leur conservation une grande masse de forces dans la Flandre maritime, et diminuer d'autant celles qu'il destine à nous attaquer ailleurs, l'empêcher de pouvoir se soutenir dans les villes de Menin et de Courtrai, et par conséquent de pouvoir communiquer avec Tournai et Audenarde ; l'éloigner enfin des postes de Turcoing, Roubaix et Lannoy par lesquels il resserre la garnison de Lille, appuie son camp de Cisoing, et couvre Maulde, Orchies, et tout le territoire que nous devrions occuper jusqu'à la Scarpe et l'Escaut. » Carnot entre alors dans de grands détails sur les opérations militaires, et termine ainsi : « Tel est, général, le système de la campagne prochaine suivant le désir du comité de salut public ; toi seul et les représentants Richard et Choudieu doivent en avoir connaissance ; tu t'envelopperas envers tous les autres dans le secret le plus profond, et tu tâcheras sans cesse de tromper l'ennemi sur tes projets, et de le fatiguer par de fausses marches. L'intention du comité est que tu ne lui laisses pas le temps de respirer. Nous voulons finir cette année ; il nous faut une guerre des plus offensives, des plus vigoureuses ; c'est tout perdre que de ne pas avancer rapidement, que de ne pas écraser jusqu'au dernier de nos ennemis d'ici à trois mois, car ce serait à recommencer l'année prochaine, ce serait périr de faim et d'épuisement. Or, je te le répète, au nom du comité et de la patrie, il faut finir. Tes affaires seraient bien avancées si tu pouvais t'emparer de Tournai ; peut-être serait-il possible de l'emporter de vive force, ou d'enlever la citadelle ; c'est à toi d'oser tout ce dont le génie de la liberté, le courage des républicains peuvent rendre capable. Aie de bons espions, sache tout ce qui se passe chez les ennemis, jette la division parmi eux ;

déterminèrent pour la conception d'un plan de campagne. Rien ne pouvait arrêter la marche des Français : à leur aile droite était l'armée de Sambre-et-Meuse, appuyant l'invasion par un mouvement sur le Wesel et le Bas-Rhin ; Dunkerque, Ypres, Furnes, Lille étaient des points de retraite et de communication pour le derrière. Une marche en avant, et la Hollande tomberait au pouvoir de l'armée de Pichegru ; non pas qu'on voulût faire des Pays-Bas une annexe à la France; ce système de conquêtes, trop étendu, aurait effrayé l'Allemagne et soulevé l'Europe; mais on pouvait aider la Hollande à briser la dynastie du prince d'Orange, pour adopter le système démocratique, et avec ce système l'alliance française ; la république batave tendrait la main à notre république, en brisant avec violence les liens qui la rattachaient à l'Angleterre.

Cette marche si simple de l'invasion avait été parfaitement comprise par M. Pitt, et voilà pourquoi il avait offert de si larges subsides à la Prusse et à l'Autriche, si elles voulaient porter leurs forces réunies sur les Pays-Bas menacés : une armée auxiliaire de 60,000 hommes jointe aux 50,000 soldats qui opéraient sous le duc d'York, Walmoden et Alvinzi, aurait élevé à plus de 100,000 hommes l'armée défensive sur les frontières des Pays-Bas, et jamais Pichegru n'aurait franchi les limites de la Hollande. Les négociations du comte de Spencer et de sir Arthur Paget n'ayant point réussi, la Hollande se trouvait dès lors abandonnée à l'invasion d'une armée deux fois supérieure et soutenue par une ardente opinion dans le pays.

D'après l'ordre de M. Pitt, fortement inquiet de cet abandon, M. Windham, l'homme de sa confiance, récemment entré dans le ministère avec lord Portland, pour le département de la guerre, était passé à Amsterdam afin de se concerter avec le prince d'Orange, général d'un mérite supérieur, mais découragé par la nature des événements. Dans une dépêche à M. Pitt, M. Windham ne déguise pas qu'on attend les Français à Amsterdam, et que le seul parti à prendre, c'est une prompte évacuation des troupes et des marchandises anglaises ; la Prusse et l'Autriche ont sacrifié la Hollande, et une révolution républicaine est imminente. En conséquence le duc d'York laissa le commandement de l'armée anglo-batave au général Walmo-

tous les moyens sont bons pour écraser la tyrannie : nous ferons à cet égard tous les sacrifices pécuniaires qu'il faudra.

» Salut et fraternité, » CARNOT. »

den, avec ordre de se retirer sur l'Allemagne. Le prince d'Orange, imitant cet exemple, au milieu des menaces du parti républicain, vint chercher un abri en Angleterre. L'opinion populaire partout seconda l'arrivée des Français; il n'y eut pas jusqu'à la forte gelée qui ne vint favoriser l'expédition un peu romanesque du général Pichegru; une armée piétinant sur la glace dans ces grandes mares de la Hollande, des vaisseaux pris par la cavalerie au son des joyeuses fanfares; on aurait dit des féeries du moyen âge. Mais ce qui appuya le plus activement les Français dans cette campagne hardie, ce fut l'esprit des populations, qui partout se manifestant pour la république batave, ouvrait les portes des villes, sans attendre même une sommation; vingt jours suffirent, et l'armée de Pichegru salua les tours d'Amsterdam. Quand une conquête est si rapide, on la perd aussi rapidement. Le chêne reste longtemps pour jeter ses feuilles, mais il vit un siècle; l'arbrisseau naît et meurt dans le court espace de quelques ans. Ainsi furent les conquêtes de la république française et de l'empire de Napoléon.

Les deux vastes ailes de la grande armée de la Meuse à Dunkerque se déployaient l'une jusqu'à Amsterdam, l'autre jusqu'à Trèves et au Wahal; 180,000 hommes se donnaient rendez-vous à ces bouches du Rhin, vastes comme le Delta du Nil; toutes les places conquises par les alliés étaient en notre pouvoir, la Belgique évacuée et soumise, et tout cela dans l'espace de moins d'une année. Les deux généraux en chef montraient une belle capacité militaire, Pichegru en première ligne, Jourdan en seconde, et la victoire était venue à l'un et à l'autre. Carnot les dirigeait par ses plans, écrits et tracés de la main de Clarke [1] et de Dupont dans le secret du comité de salut public. Assez supérieur pour ne pas avoir de préjugés, Carnot

[1] Henri-Jacques-Guillaume Clarke, d'une grande famille irlandaise réfugiée en Fance avec les Stuarts, était né à Landrecies le 17 octobre 1765. En 1781, il entra comme cadet à l'école militaire de Paris, et en sortit, l'année suivante, sous-lieutenant au régiment de Berwick; devint, en 1784, cornette de hussards, avec le rang de capitaine dans le régiment, colonel général de cette arme, puis, en 1790, capitaine de dragons, et donna sa démission pour passer en Angleterre gentilhomme d'ambassade. De retour en France, il reprit du service, et en 1792 fut nommé lieutenant-colonel de cavalerie. Il fit les premières campagnes de la révolution, et reçut sur le champ de bataille le grade de général de brigade provisoire. Passé, en 1793, chef d'état major général à l'armée du Rhin, il fut destitué comme noble et porté sur la liste des suspects. Carnot le fit ensuite réintégrer dans son grade, et le mit à la tête du bureau de topographie militaire.

maintint dans ses bureaux plusieurs officiers gentilshommes qui mirent en commun leurs idées de tactique et leur expérience. La force de ces deux belles armées du Nord et de Sambre-et-Meuse vint surtout des célèbres généraux de division, Kléber, Moreau, Macdonald, Gouvion-Saint-Cyr, Schérer, Marceau, hommes actifs, infatigables; pleins d'un noble patriotisme, et tous capables de commander en chef. Elle vint encore de cet amour si pur de la France, de cet enthousiasme général pour les glorieuses actions, de cette insouciance de l'avenir, de ce noble désintéressement d'enfants pour leur patrie, la mère commune. Oh! qu'il était vrai pour les armées de la république cet hymne de Méhul : « Mourir pour la patrie est le sort le plus beau, le plus digne d'envie! » et qu'il devait émouvoir ces nobles entrailles! A mesure que les temps s'éloigneront, ces prodiges deviendront plus grands encore aux yeux de la postérité.

A la fin de cette campagne, la république eut la plus belle armée possible; ce n'étaient plus des volontaires sans discipline, sans habitude de la guerre comme en 1792; les demi-brigades de Sambre-et-Meuse savaient subir les privations, se soumettre à l'ordre, et cela dans les longues marches et dans les grandes manœuvres. Alors seulement, la république eut de véritables armées, ce qui devint un des embarras du gouvernement civil; car, pour satisfaire tant de justes ambitions, il fallait une guerre continue, il fallait subir un gouvernement militaire. Là est le sens de la dictature consulaire de Bonaparte.

Avec ces victoires aux frontières, les troubles de l'intérieur s'étaient calmés; les Vendéens étaient venus s'abattre comme des oiseaux sauvages sur les murailles de Nantes; l'armée révolutionnaire passait et repassait sur les métairies en ruine, comme le soc de la charrue sur le terrain labouré; les organisations royalistes du Maine, de l'Anjou, de la Bretagne, n'étaient pas assez menaçantes pour appeler une répression immédiate; les départements naguère soulevés, le Calvados, Lyon, Toulon, Marseille, s'étaient complétement soumis, et la réaction thermidorienne seule agitait encore ces populations; on luttait contre les jacobins, et la convention laissait agir. L'armée de l'intérieur était par le fait dissoute, et la plupart de ses officiers réformés comme terroristes; par exemple, Bonaparte, ardent jacobin, l'ami de Robespierre jeune, l'admirateur enthousiaste de Maximilien, le Corse patriote qui signait du nom de *Brutus Bonaparte*,

végétait à Paris, misérable officier réformé de l'armée de l'intérieur ; ses protecteurs étaient morts, Ricord en disgrâce, Robespierre monté sur l'échafaud; les bataillons sans-culottes étaient dispersés. Une partie de cette armée de l'intérieur s'était jointe aux deux corps d'opération, l'un sur les Pyrénées contre l'Espagne, l'autre aux Alpes contre le roi de Sardaigne ; l'armée de la Vendée avait traversé le Languedoc et le Poitou pour se rendre aux Pyrénées ; l'armée de Lyon et de Toulon avait envahi les Alpes par les deux extrémités, la Savoie et Nice.

Quand les grandes masses du Nord et de Sambre-et-Meuse développaient leur vaste plan militaire, le général Dugommier succombait l'épée à la main dans les Pyrénées. Brave officier né aux Antilles, il avait conduit le siége de Toulon avec une supériorité éminente ; nommé commandant en chef de l'armée des Pyrénées, il prit immédiatement l'initiative contre les Espagnols qui menaçaient Perpignan, et, dans cette guerre de montagnes, Dugommier, atteint d'un éclat de bombe, succomba à une noble mort. Il fut remplacé dans son commandement par le général de Pérignon, qui commença une véritable campagne d'Espagne par Figuières et le fort de Rose, comme le maréchal de Noailles sous Louis XIV; tandis que le général Moncey prenait la route de Madrid par Bayonne, une de ces divisions s'emparait de Bilbao, l'autre élevait le drapeau tricolore sur Vittoria, la capitale du Guipuscoa, la province si riche, si fertile. Partout les troupes espagnoles étaient en retraite, les sierras de la vieille Castille voyaient déjà les premières troupes légères de Moncey, et les vallées de Burgos étaient découvertes.

Sur les Alpes les opérations étaient conduites avec prudence et habileté par Kellermann. Cet officier général qui avait conduit le siége de Lyon, comme Dugommier avait accompli celui de Toulon, s'était vu longtemps privé de son commandement militaire ; acquitté après le 9 thermidor, il reprit la direction en chef de l'armée des Alpes, où désormais allaient se porter les grands coups, car les Autrichiens, abandonnant la guerre sur le Rhin, s'étaient dirigés vers le Midi pour défendre les possessions d'Italie. Cette armée n'était pas aussi disciplinée, ni aussi aguerrie que celle de Sambre-et-Meuse ; formée d'un pêle-mêle de demi-brigades sans organisation, de bataillons de sans-culottes, elle offrait un triste mélange de l'esprit de pillage et de désordre qui se révèle depuis dans l'armée d'Italie sous Bonaparte, réunion presque sauvage de terroristes, braves au feu,

pleins d'amour de la république, sans avoir rien de cette gravité militaire, de cette tenue que l'on voit dans l'armée de Sambre-et-Meuse ou du Rhin sous l'épée de Moreau.

A cette première époque de la campagne d'Italie, on a deux manières de traiter avec le roi de Sardaigne qui garde les montagnes : suivre toutes les instructions pacifiques du comité de salut public, en offrant au roi, par l'entremise de Robespierre jeune, une partie de la Lombardie, pour le séparer des Autrichiens ; ou bien attaquer les Autrichiens et les Piémontais simultanément, comme l'indique Carnot dans son système conquérant qui a conduit l'armée française en Hollande.

S'il se manifeste un désir général de paix, il va se présenter désormais une difficulté immense dans la position du gouvernement et des armées. Le cadre militaire dressé par Carnot offre la nécessité, si l'on fait la paix, de mettre à la réforme 15,000 officiers, qui tous ont rêvé la gloire et la fortune ; et qu'en fera-t-on quand on a la preuve du mauvais esprit des officiers réformés comme terroristes et qui pullulent dans les clubs ? A Paris, Bonaparte, par exemple, en est aux petits écus, empruntant de droite et de gauche, ami de Santerre, de Rossignol, de Charles de Hesse ; et quand le temps sera venu, si les jacobins ont besoin d'un général, est-ce qu'il ne sera pas là tout trouvé ? car il a une insatiable ambition, un grand génie, une passion ardente pour la gloire. Quand donc le tocsin sonnera pour rassembler le peuple, appelant la constitution de 1793, craignez ces officiers sans emploi, la plaie des gouvernements ; et c'est ce qui rend la paix si difficile après les longues crises de guerre.

CHAPITRE XV.

NÉGOCIATIONS DIPLOMATIQUES; TRAITÉS AVEC LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE A BALE.

Puissances demeurées neutres. — La Suède. — Le Danemarck. — Les États americains. — La Suisse centre de toutes les négociations. — M. Barthélemy. — Agents français. — Premières négociations avec l'Autriche. — Le marquis de Poterat à Vienne. — Le comte Carletti à Paris. — Projet d'échange des Pays-Bas contre la Bavière.—Traité avec la Toscane.—La Prusse et les États d'Allemagne. — Mission de M. de Harnier. — Négociations à Paris, à Berne et à Bâle. — Pouvoirs du comte de Goltz. — Mission du baron de Hardenberg. — Opposition de l'Angleterre. — Traité de Bâle. — Envoi de l'abbé Sieyès à La Haye. — Alliance de la Hollande. — Adhésion du corps germanique. — Négociations pour la paix avec l'Espagne. — Traité définitif. — Conclusion de la première période diplomatique.

Janvier — Juillet 1795.

A l'époque la plus agitée et la plus sanglante de la république française, quelques États étaient demeurés fidèles aux lois de la plus stricte neutralité; la hache dictatoriale du comité de salut public frappait à coups redoublés sur la place de la révolution, et les ministres des rois de Suède et de Danemarck déployaient les couleurs de leur drapeau sur l'hôtel des ambassades; aucune démarche de l'Angleterre, de la Russie, de la Prusse ou de l'Autriche, n'avait pu les détacher d'une neutralité profitable à leur commerce et à leur sécurité. En vain, M. Pitt, pour réprimer ce développement exclusif du commerce des neutres, avait grandi le droit de visite et de capture au profit de l'Angleterre, à ce point de déclarer de bonne prise tout navire neutre destiné pour la France; les cours de Copenhague et de Stockholm étaient demeurées fermes dans leur éloignement pour toute coalition.

Le comité de salut public avait également ménagé deux répu-

bliques dont le système de neutralité lui semblait d'une utilité évidente, les États-Unis et la Suisse. Dans l'impuissance de toutes relations commerciales directes, par le drapeau tricolore, la république française avait besoin d'une active et grande puissance maritime pour lui servir d'intermédiaire, je dirais presque de courtier commercial; et ce rôle, les navires américains l'avaient pris; leurs bâtiments fins voiliers, leurs goëlettes effilées traversaient avec rapidité le grand Océan, échappaient aux stations anglaises et portaient dans les ports de France les denrées coloniales, les sucres, les cafés, le coton, devenus indispensables à la consommation journalière. Cette France, si puissante sous Louis XVI par sa marine, son commerce, ne pouvant alors naviguer elle-même, avait besoin de ces Américains qu'une main royale avait émancipés. Quant à la Suisse, sa position territoriale, la clef des hautes montagnes qu'elle tenait en sa puissance, devaient en faire nécessairement une neutralité ménagée par la république française; quel motif de se heurter contre les pics des Alpes? Le bonnet rouge des sans-culottes ne pouvait-il pas fraterniser avec le bonnet de la liberté helvétique dans la patrie de Guillaume Tell?

Au reste, par sa position neutre et solennellement reconnue, la Suisse pouvait devenir le grand centre de toutes négociations pacifiques : sa situation mitoyenne en faisait non-seulement le rendez-vous de la diplomatie officielle, mais encore le foyer de toutes les intrigues de second ordre qui entourent et souvent dominent les gouvernements réguliers. On voyait à Berne, à Bâle, à Genève, les négociateurs des princes français, le comte de Breteuil, M. de Calonne, Mallet-Dupan, à côté des agents du comité de salut public, comme M. Bacher, qui, avec une activité incessante, favorisait un parti français et démocratique dans les cantons. La Suisse, par ses sites admirables, ses eaux, ses beaux lacs, la liberté même de son gouvernement, donnait prétexte à mille excursions des négociateurs. Celui-ci allait admirer les glaciers du Simplon, l'autre visitait Lausanne la savante, les bosquets de Saint-Preux et d'Héloïse, baignés par le Léman, dont le XVIII[e] siècle était si enthousiaste; et dans ces courses libres, souvent sous des noms d'emprunt, on se voyait, on négociait pour avancer un projet de traité ou de conjuration. J'ai déjà dit quelle était la position du ministre français en Suisse, M. Barthélemy; sa vie diplomatique datait des bureaux de M. de Choiseul, et par conséquent il avait acquis

dans ses missions diplomatiques à Londres, à Vienne, où il avait été premier secrétaire, une haute habitude des hommes et des négociations. Avec M. Barthélemy, on pouvait causer affaires sans préjugés, sans colère, sans ces brutalités qui caractérisent souvent les agents de la démocratie; c'est ce qui avait fait une position spéciale à M. Barthélemy; les ministres de Prusse, d'Autriche, et même d'Angleterre, avaient ordre de leur cour de le voir, de s'ouvrir à lui sur les conditions probables de la paix et de la guerre. Le comité de salut public, comprenant lui-même la situation personnelle de M. Barthélemy et les services qu'il pouvait rendre [1], lui laissait toute plénitude de rapports, non-seulement avec la diplomatie, mais encore avec les émigrés; il avait des passe-ports en blanc, et la liberté de faire franchir la frontière aux noms même les plus compromis; les véritables négociations devaient nécessairement s'ouvrir à Bâle et à Berne. De cette manière il arrive souvent qu'un simple ambassadeur sur un point déterminé, à Vienne, à Londres, concentre en lui-même toute la puissance des rapports de l'Europe.

Les prodigieux efforts de guerre de la république française, même victorieuse, avaient épuisé ses ressources : un état si violent ne pouvait être continu, une fièvre aussi ardente ne pouvait constituer une situation normale.

Après le 9 thermidor, tous les esprits furent détendus à ce point que l'idée de paix surgit simultanément. En général les négociations compromettantes ne se commencent jamais directement par des agents

[1] Le comité de salut public ayant jeté les bases principales de ses vues pour la paix, autorisa M. Barthélemy, son ambassadeur en Suisse, à pressentir indirectement les dispositions des puissances. Ses instructions furent tirées du travail préparatoire du comité ; en voici la substance : « Nous ne proposerons pas la paix aux puissances, c'est à elles à la demander; nous ne nous montrerons pas les tyrans des autres peuples, nous n'imiterons pas l'orgueil des Romains ; nous jouirons des droits de la victoire, mais nous n'en abuserons pas; elle nous donne le droit de tout exiger, mais nous n'exigerons que ce qui est raisonnable. Ceux qui voudront entrer en négociation avec nous devront commencer par reconnaître la souveraineté et l'indépendance de la nation française; c'est là le préliminaire de tout traité de paix. Les Français ayant fait la guerre pour empêcher qu'on ne porte atteinte à leurs droits et qu'on n'altère la forme du gouvernement qu'il leur convient d'établir, ils respecteront chez les autres peuples un droit qu'ils feront toujours respecter pour eux-mêmes; or, ils ne se mêleront en aucune manière de l'administration intérieure des autres nations; ils reconnaîtront tout gouvernement qui a en sa faveur le consentement formel ou tacite des peuples. »

avoués ; il faut d'abord tâter le terrain, et n'accomplir le premier pas que lorsqu'on est sûr que l'adversaire désire ce que vous souhaitez vous-même. Le comité de salut public agit ainsi, après le 9 thermidor, en confiant une mission intime au marquis de Poterat auprès de la cour de Vienne, si patiente dans ses armements.

M. de Poterat n'avait pas en lui-même une consistance assez haute pour qu'il ne fût pas toujours possible de le désavouer en toute hypothèse, s'il s'engageait trop [1]. Le négociateur n'avait mission officielle que pour traiter avec l'Autriche de l'échange du seul débris de la famille royale de Louis XVI, Madame royale (un auguste enfant n'était plus), avec les commissaires de la convention arrêtés par Dumouriez, MM. de Sémonville et Maret, détenus depuis deux années par les ordres de la cour de Vienne. En négociant sur ces points secondaires, le marquis de Poterat avait ordre de s'ouvrir à M. de Thugut sur les conditions d'une paix particulière avec l'Autriche, et que la France alors désirait. Appelé à s'expliquer plus catégoriquement sur les bases d'un traité partiel, le nouveau comité de salut public écrivit une dépêche à M. Barthélemy, sorte de résumé et de déclaration de principes : « Point de propositions de paix de notre part ; mais nous les accepterons toutes, pourvu qu'elles soient raisonnables : reconnaissance claire et précise de la souveraineté et de l'indépendance de la France ; respect de notre côté pour toute forme de gouvernement, parce qu'on respectera le nôtre. » En outre, le marquis de Poterat fit pressentir à M. de Thugut que la France avait fixé ses frontières naturelles au Rhin, et que nul traité ne serait conclu en dehors de ces limites, la république ne s'opposant pas d'ailleurs à ce que l'Autriche cherchât indemnité, soit en Bavière, soit en Pologne et même en Italie, aux dépens de la république de Venise ou du roi de Sardaigne.

Ces ouvertures, loin de blesser M. de Thugut, correspondaient aux vues secrètes de son cabinet ; mais il ne voulut point y répondre par une démarche directe ; et avec cette dextérité admirable qui caractérise la diplomatie autrichienne, il se servit de l'entremise de la Toscane. Le comte Carletti [2] vint à Paris, sous le prétexte de proposer

[1] M. de Poterat était un ancien officier du génie, enfermé à la Bastille, et délivré le 14 juillet dans la fameuse journée. Il mourut au Temple en 1808.

[2] Le comte François Carletti, né en Toscane vers 1730, était chambellan du grand-

la neutralité de son souverain : la Toscane était un fief d'Autriche, le grand-duc, qui régnait sur cette belle contrée, appartenait à cette noble maison dont le gouvernement paternel faisait les délices du peuple si doux, si heureux de Sienne, de Pise, de Florence. La Toscane, si mal à propos comprise dans la guerre, osait la première démarche pour solliciter sa neutralité auprès de la république française. Mais le comte Carletti avait une autre mission plus haute : M. de Thugut l'avait chargé de pressentir quelle sorte d'indemnité la France promettait à l'Autriche : « Ce ne pouvait être la Pologne, puisque le fait du partage était accompli ; les Pays-Bas, dont la cession était désirée par la France, formaient une masse de population assez considérable pour que l'Autriche eût droit à une indemnité réelle, et où la prendrait-on ? Permettrait-on à l'Autriche d'envahir la Bavière, sur laquelle elle avait des droits incontestés? Quel intérêt avait la France à soutenir l'électeur palatin? La Croatie, la Dalmatie, avec Raguse, pouvaient également lui donner une bonne position au golfe Adriatique. Sur tous ces points, quelles étaient les intentions réelles de la France? » Le comte Carletti, parfaitement accueilli à Paris, reçut toutes les espérances de négociations, pourvu que la Belgique fût décidément cédée à la France avec la rive gauche du Rhin : peu importait du reste à la république que l'Autriche trouvât indemnité en Allemagne, en Bavière, sur l'Adriatique, et même sur les frontières du Piémont ; elle n'avait rien à ménager, car elle n'avait aucun système régulier et fondamental pour ses alliances, ni en Italie, ni en Allemagne.

Pendant que ces négociations s'ouvraient à Paris, la Prusse y avait envoyé également un agent accrédité par M. de Haugwitz, pour ouvrir les négociations sur une paix définitive, plusieurs fois ébauchée

duc, lorsqu'il fut envoyé à Paris. Dès le commencement de la révolution française, il s'en montra partisan, et protégea dans plusieurs occasions la cause des révolutionnaires.

Voici le pouvoir dont le comte Carletti était porteur :

« Sua altezza reale il serenissimo arciduca, gran duca di Toscana, nulla avendo più a cuore che di vedere sollecitamente ristabilita nelle consuete forme diplomatiche la sua corrispondenza colla repubblica francese, in aumento e dichiarazione del moto proprio del 4 di novembre passato, nomina il suo ciamberlano e cavaliere dell' insigne ordine di Santo Stefano, conte Francesco-Saverio Carletti, suo inviato straordinario presso il governo della predetta repubblica, e lo autorizza, qualora gli sia permesso, a risedere in Parigi con questo carattere. » Dato in Firenze, li 13 decembre 1794.

pendant la dernière campagne. La sympathie publique de la Prusse pour la France avait éclaté en diverses circonstances, et Merlin de Thionville n'avait pas manqué de rapporter la vive et douce impression qu'il avait éprouvée en entendant la musique des régiments prussiens exécuter la *Marseillaise* et le *Ça ira* contre les aristocrates. Le négociateur de confiance du comte de Haugwitz était M. de Harnier, conseiller de légation [1], homme capable, sans aucun préjugé de la vieille école ; ses paroles au comité de salut public furent simples : « La Prusse, désirant la paix, n'apporte pas seulement dans la balance son vote individuel, son importance personnelle ; la Prusse vient au nom d'une grande partie de l'Allemagne pour traiter avec la république française. »

Afin de s'expliquer cette dernière insinuation, il faut savoir que la Prusse, toujours préoccupée de sa prépondérance germanique, avait agi par le baron de Hardenberg sur la plupart des États de la confédération, afin de les amener à lui donner plein pouvoir pour conclure la paix avec la France. Ces États n'y étaient que trop disposés, car la dernière campagne les avait accablés de contributions et de levées d'hommes sans but et sans profit matériel ; appelés à se décider sur leurs rapports avec la France, la majorité des électorats allemands s'étaient prononcés pour des négociations pacifiques, et tous les votes avaient été motivés. Soit que le palatin de Bavière eût connaissance de la négociation autrichienne contre sa souveraineté, soit qu'il fût entraîné par les sacrifices énormes de la guerre, il vota le premier pour la paix ; l'électeur de Mayence, qui craignait encore la présence

[1] M. de Harnier, conseiller de légation, arriva à Paris le 2 janvier 1795. Présenté immédiatement au comité de salut public, il en fut accueilli avec distinction. D'abord se bornant à faire connaître les dispositions favorables du roi pour l'aplanissement de toutes les difficultés qui pourraient survenir, il ajouta : « Le roi, mon maître, bien loin d'avoir la prétention de subjuguer la France, ou de s'immiscer dans son régime intérieur, désire sincèrement le retour de la paix et ambitionne même, si les circonstances s'y prêtent, le beau rôle de pacificateur d'une grande partie de l'Europe. »

Le comité de salut public déclara à l'envoyé prussien que « la republique ne s'opposera pas à ce que la Prusse et les princes d'Allemagne, auxquels la cession du Rhin doit enlever des provinces ou des portions de territoire, cherchent les moyens de s'indemniser, soit aux dépens de la maison d'Autriche, soit dans la sécularisation des biens ecclésiastiques, sécularisation dont le traité de Westphalie a déjà donné l'exemple. Quant à l'intention que la Prusse paraît avoir de s'interposer en faveur des princes ses voisins, le comité se montre disposé à s'y prêter. »

sur le Rhin des Français si terribles dans leur invasion, formula nettement une semblable proposition [1] : « Il fallait sauver la patrie germanique ; ce n'était pas pour des motifs graves qu'on avait fait la guerre à la France, mais à cause des princes dépossédés en Lorraine et en Alsace ; et sur cette base uniquement, il fallait reprendre les négociations. » Le baron de Dalberg [2], coadjuteur de l'archevêque de Mayence, détermina l'électeur à la paix, et bientôt il reçut les pleins pouvoirs d'autres membres importants de la confédération pour traiter avec la république. En vain l'empereur l'avait-il protesté sur cette étrange défection du corps germanique délibérant, agissant, sans l'assentiment de son chef ; était-ce là ce que la constitution et même les convenances permettaient? L'empereur disait n'être point opposé à la paix, mais il fallait la faire dans des conditions légales et raisonnables. Cet état de choses fort compliqué, le conseiller Harnier était chargé de le faire connaître à Paris aux chefs de la république française.

A Bâle pourtant, la véritable négociation se continuait pour la paix avec la Prusse [3] et une grande fraction du corps germanique. Le

[1] L'électeur de Mayence, en qualité d'archichancelier de l'empire, avait déjà fait entendre le premier sa voix à la diète, pour le vœu d'une paix honorable. « Le corps germanique peut déclarer, disait l'archichancelier, sans hésiter, à la nation française, qu'il n'a en vue que sa propre conservation, et non pas son agrandissement; que d'ailleurs il n'a aucune intention de s'embarrasser de ce qui se passe en France. La nation française apprendra par là qu'il ne dépend que d'elle d'avoir la paix avec l'empire... » L'archichancelier proposait en conséquence de recourir à la médiation des cours de Suède et de Danemarck, restées neutres dans la présente guerre, et de les prier de s'interposer efficacement près de la nation française pour une paix acceptable.

[2] Le coadjuteur était l'oncle du spirituel et caustique duc de Dalberg, que nous avons tous connu, causeur facile, et que M. de Talleyrand appelait le Sémonville de la confédération.

[3] M. Bacher, attaché à la légation française à Bâle, écrivit au maréchal de Mœllendorff pour le presser d'envoyer à Paris une personne sûre avec la mission spéciale de porter directement au comité de salut public les propositions de sa cour, lui donnant l'assurance qu'elles seraient accueillies. Le maréchal transmit au cabinet de Berlin la lettre de l'agent français. Telles furent les premières ouvertures qui amenèrent la paix de Bâle.

En rendant compte de sa mission à Paris, le conseiller Harnier s'exprima en ces termes : « Les comités n'ont exprimé aucun doute sur la conclusion de la paix, d'autant plus que le gouvernement français s'attache lui-même à en aplanir les voies par le retour aux principes sans lesquels aucun État ne peut subsister dans l'ordre politique, et par la suppression totale du système jacobin qui a fait le malheur de la France. Bien que les comités aient témoigné un vif désir de voir transférer à Paris

comité de salut public modifié avait désiré d'abord que le centre des négociations fût porté à Paris; il avait écrit à son ambassadeur, M. Barthélemy, appelé à suivre auprès du comité la marche d'une si grave affaire. Le comte de Haugwitz, qui avait eu un moment la velléité de se rendre à Bâle pour diriger les négociations par son importance personnelle, en confia la mission au comte de Goltz, dont la capacité était certainement incontestée. Le comte de Goltz était ce même baron de Goltz longtemps ambassadeur à Paris, le partisan de l'alliance française sous le roi Louis XVI, mis de côté pendant la guerre, et qui reparaissait sur la scène diplomatique avec un rôle, pour ainsi dire, de pacification. Homme habile, explorateur distingué, profond, instruit des intentions du comte de Haugwitz, il rédigea de sa main les instructions secrètes, dont voici le résumé : « Jamais le roi de Prusse n'avait eu le moindre ressentiment contre la nation française : il lui en avait même donné des marques durant la dernière guerre. Charmé du changement décisif qui s'était opéré dans l'esprit de la révolution par la chute des jacobins, le roi en tirait le plus consolant augure pour le rétablissement de la paix.

Avec ces paroles pacifiques, M. de Goltz se dirigea sur Bâle plein d'espérance d'obtenir la paix pour la Prusse et l'Allemagne entière. Le baron de Dalberg le joignit en route, comme porteur des pouvoirs de la diète germanique. A Bâle, les deux négociateurs ne trouvèrent

le siége de la négociation, toutefois, dès que l'intention du roi leur a été connue, ils n'ont plus insisté sur ce point, et le plénipotentiaire de France, resté à Bade, vient de recevoir pour instruction de se rendre à Bâle, et d'y ouvrir les conférences. »

Dépêche de M. Barthélemy au comité de salut public, du 24 janvier.

« Un de mes premiers soins avait été de faire entendre à M. de Goltz que nos négociations auraient nécessairement une marche plus rapide et plus efficace, si le siége en était transporté à Paris, puisque alors chaque article pourrait en quelque manière se traiter sous vos yeux, ce qui abrégerait infiniment les discussions inséparables d'une affaire aussi épineuse. Le ministre plénipotentiaire m'a répondu que, quelque vif que fût son empressement de retourner à Paris, il me ferait cependant quelques observations, qu'il me priait de vous soumettre, dans l'espérance qu'elles vous frapperaient, de même qu'elles avaient fait une grande impression sur le roi de Prusse et sur son ministère. La première porte sur l'impossibilité de s'isoler à Paris et de s'y prémunir contre l'influence des insinuations et des intrigues inévitables dans une ville où l'esprit de parti règne encore ; en second lieu, qu'on ne peut se dissimuler qu'il existe jusqu'à Paris une queue du comité autrichien, qui, bien qu'elle soit repliée sur elle-même, s'agiterait nécessairement dans tous les sens pour entraver la négociation et la faire échouer. »

pas M. Barthélemy, mais seulement le premier secrétaire de la légation, Bacher, qui fit entendre le désir qu'aurait le comité de salut public, que toute négociation se fît à Paris. M. de Goltz, avec une politesse extrême, déclara que s'il ne s'agissait que de lui-même, de ses désirs, il n'ambitionnerait pas d'autre joie que de revoir Paris, dont il se rappelait le séjour avec tant de plaisir ; mais qu'il craignait l'action de parti, l'influence de coterie et surtout la queue du comité autrichien. Curieuse réminiscence qui faisait voir que la Prusse n'avait rien oublié à travers les secousses du système révolutionnaire !

Le départ de M. de Goltz pour Bâle, bien que déguisé en un simple voyage de touriste, fut connu presque immédiatement du cabinet anglais. C'était au moment de l'invasion de la Hollande si rapidement accomplie par Pichegru. Le noble négociateur, sir Arthur Paget, alarmé par la double nouvelle de la marche des Français sur Amsterdam et du départ du comte de Goltz, se hâta d'écrire à la comtesse de Lichtenau, dont il avait le cœur : « Au nom du ciel, faites agir le roi, ma chère Wilhelmine [1] ; » mais la favorite ne pouvait plus maîtriser les événements. La paix était l'opinion générale du cabinet, et lorsque lord Spencer arriva à Berlin avec de pleins pouvoirs pour négocier le plus large traité de subsides, le roi venait de presser M. de Goltz d'ouvrir les négociations de Bâle franchement et loyalement.

Le comte Henri Spencer, tout à fait au courant des influences à Berlin, ne vit pas le ministre de Haugwitz, qu'il savait décidé à la paix, mais il s'adressa secrètement à la comtesse de Lichtenau. Avec les grandes formes de l'aristocratie anglaise, le noble lord s'ouvrit à la favorite ; ne dissimulant pas que le cabinet britannique était parfaitement informé des négociations qui se suivaient à Bâle pour la

[1] Arthur Paget écrivait d'Osnabrück à la comtesse de Lichtenau, le 15 janvier 1795 : « Je me vois dans la nécessité absolue de me rendre, sans délai, en Angleterre. Les nouvelles de la Hollande sont des plus désagréables ; on n'entrevoit presque plus la possibilité de sauver cette république. Rien qu'une forte dégelée ne peut écarter l'abîme universel qui nous menace ; et la Providence ne paraît pas disposée à prêter l'oreille à nos prières, ou plutôt elle veut nous punir pour notre conduite insensée et incohérente. Je pars donc d'ici, chère Wilhelmine, dans l'incertitude si je pourrai arriver jusqu'à La Haye. Je me rendrai d'abord au quartier général. » Quelques jours après (17 janvier), il lui écrivait encore : « La tournure que prennent les affaires est incalculable ; au nom de Dieu, faites agir le roi ; les maux publics et particuliers auxquels on est soumis sont trop graves... Il me reste toujours la consolation, chère Wilhelmine, de pouvoir compter sur vous. »

paix avec la France, il mit toute son éloquence à démontrer le tort qu'un tel acte diplomatique allait faire à la Prusse, en Allemagne, en Europe : « Quoi ! liée avec l'Angleterre, elle méconnaissait les traités les plus solennels ; protectrice de la Hollande, elle l'abandonnait à l'influence française, et de plus elle se laissait enlacer par le Rhin, de sorte que lorsque la république française voudrait l'étouffer, elle le pourrait en toute sûreté ! » A ce raisonnement, le comte de Spencer ajoutait l'offre d'un subside de quelques millions de livres sterling, et d'un nouveau diamant ajouté à ce beau diadème de la comtesse de Lichtenau, que Danton lui-même n'avait pas négligé d'orner des riches bijoux du garde-meuble. La comtesse de Lichtenau, avec le ton léger d'une femme, dit, dans sa raillerie spirituelle, qu'elle ne se mêlait plus d'affaires politiques et qu'elle était devenue pour le roi une causeuse de littérature et de mode. « Chère comtesse, répliqua lord Spencer, cent mille guinées au nom de ma cour pour le parfum des cassolettes de la divinité qui m'ouvrira le cabinet du roi ! » La comtesse de Lichtenau joua un peu l'indignation. Frédéric-Guillaume, à qui elle fit part de cette entrevue, sourit en hochant la tête en signe négatif : « Je verrai le lord Spencer, dit-il, mais c'est chose inutile : on traite à Bâle. » L'audience fut obtenue, mais il était trop tard et l'on s'en tint à des paroles générales.

Pendant ce temps, le conseiller de légation Harnier arrivait de Paris à Berne avec le consentement du comité pour que la négociation s'ouvrît à Bâle. M. Barthélemy n'y était point encore, attendant toujours les instructions directes de son gouvernement. Enfin elles arrivèrent précises et impératives : armistice sur la ligne, évacuation de Mayence par les Prussiens, neutralité du cabinet de Berlin dans la présente guerre. M. Barthélemy était, en outre, chargé de développer la théorie des limites du Rhin qui devenait comme le droit public de la France : les possessions de la rive gauche seraient cédées à la république ; mais quelle serait la nature de l'indemnité à donner à la Prusse? De même que la France avait fait bon marché de la Bavière vis-à-vis de l'Autriche, de même elle ne soutiendrait pas la Saxe ou le Hanovre dans une nouvelle répartition ; la Prusse pourrait choisir des compensations du côté de Leipzig et de Dresde, villes si riches, si opulentes ; et le Hanovre, possession anglaise, était à sa disposition.

Le comte de Goltz trouvait la condition des limites du Rhin bien

dure pour la première des puissances qui venait à la république française avec un esprit de bienveillance, et presque de fraternité [1] ; ne valait-il pas mieux se tenir dans les termes vagues d'un *uti possidetis*, sans prendre d'autres engagements écrits? M. Barthélemy répondit que s'il ne s'agissait que d'une précaution à l'égard de l'Allemagne, rien n'était plus facile que d'en faire l'objet d'un traité très-secret qui accompagnerait l'acte public.

A ce moment, l'Autriche, en tant que puissance supérieure, et François II comme chef de l'empire, demandaient à intervenir dans la négociation de Bâle, afin d'éviter un traité séparé et onéreux pour l'Allemagne. Le prince de Reuss, envoyé de l'empereur en Suisse, offrait de participer aux conférences des ministres de France et de Prusse, lorsqu'un événement imprévu vint brusquement rompre ce petit congrès : le comte de Goltz tomba presque subitement malade et mourut en quelques jours. Ce contre-temps donnait à chacune des parties intéressées un moment de réflexion, et l'Autriche s'agita de nouveau à Berlin, pour être admise comme partie contractante, et François II comme chef de l'empire, dans les conférences de Bâle. Il fut froidement répondu qu'il s'agissait d'une guerre personnelle à la Prusse ; que si ce cabinet agissait au nom de quelques princes de la confédération germanique, c'était comme chargé de pouvoirs particuliers de ces princes, et non en qualité de membre du corps allemand et en vertu d'un droit général. On hâta même à Berlin le choix

[1] *Art. II des instructions du comte de Goltz, rédigées par le comte de Haugwitz.*
« Le comte de Goltz trouvera l'occasion d'entretenir et d'affermir les sentiments que la façon de penser du roi, son amour pour ses peuples, son désir de faire leur bonheur ont de tout temps inspirés pour lui à la nation française, et dont elle a même quelquefois donné des marques pendant le cours de cette guerre. Il saura faire sentir qu'un prince doué d'une âme de cette trempe n'avait pu qu'être révolté des horreurs qui, surtout sous le régime affreux de Robespierre, ont marqué l'époque de la révolution française; que loin d'en vouloir à la nation même, loin d'avoir voulu la subjuguer ou décider de ses mesures, le roi n'avait désiré que de lui voir retrouver le bonheur qu'elle avait perdu dans des convulsions intestines, dont le triste spectacle l'avait toujours profondément affligé; que S. M., charmée du changement décisif qui paraissait être survenu dans ses principes et dans la marche de son gouvernement depuis la chute du parti jacobin, en tirait le plus heureux augure pour le rétablissement de sa tranquillité; qu'elle désirait sincèrement le retour de la paix, et qu'ambitionnant même, si les circonstances s'y prêtaient, le beau rôle de pacificateur d'une grande partie de l'Europe, auquel elle se croyait appelée par les sentiments d'équité et de justice impartiale qu'elle trouvait au fond de son cœur, cette vue salutaire devait être garante de la réalité de ses dispositions pacifiques. »

du plénipotentiaire chargé de remplacer M. de Goltz, et ce choix tomba sur le baron de Hardenberg, l'esprit modéré de l'Allemagne, l'homme calme et froid, jugeant toute question sans préjugés. Il partit de Berlin avec des instructions tellement amicales pour la France, qu'en vérité le traité paraissait déjà conclu dans les premiers jours de mars.

Après la mort du comte de Goltz, le conseiller de légation Harnier avait continué les conférences, et tenu sa cour parfaitement au courant des moindres faits de cette importante affaire. M. Barthélemy lui paraissait un esprit fort conciliant ; non-seulement on pouvait opérer une neutralité, mais plus tard encore une alliance intime, qui grandirait la Prusse en Allemagne. M. de Hardenberg fit prévaloir à Berlin la pensée d'une division de l'Allemagne en deux grandes zones, le nord et le midi : le nord, par la force des choses, se plaçant sous la protection de la Prusse, le midi restant sous l'action de l'Autriche, d'où résultait une sorte de protectorat sur tous les États du nord en faveur de la Prusse, pour la stipulation de leurs intérêts. M. de Hardenberg, ainsi posé comme l'homme de l'Allemagne, devrait offrir à Bâle non-seulement un traité au nom de la Prusse, mais encore au nom de la Saxe, du Hanovre, de l'électeur de Mayence, et de tous les états qui voulaient entrer dans le système de neutralité germanique [1]. M. de Hardenberg, grandissant la situation de la Prusse, rendait les conditions plus faciles. Les discussions s'ouvrirent sur deux points qui paraissaient inflexiblement arrêtés dans la pensée du plénipotentiaire français : 1° l'occupation de la Hollande, ou, pour parler

[1] En apprenant ces démarches de M. de Hardenberg, François II dut témoigner sa surprise « de ce qu'une proposition de si grande importance que celle d'une négociation de paix eût été portée si publiquement à la connaissance de l'empire, sans aucun concert préalable, ni avec son concours comme chef du corps germanique, ni avec celui des grandes puissances impliquées dans cette guerre ; il aurait cru ne pas devoir s'attendre à ce manque d'égards dans sa double qualité de chef de l'empire et de puissance belligérante ; il rappelait que le but que l'on se proposait d'obtenir, c'est-à-dire une paix désirable, et par là le bien-être général de l'empire, aurait exigé qu'on n'eût point fait une démarche de cette nature à l'insu des autres puissances, particulièrement de la cour britannique. Toutefois, il déclarait, comme chef du corps germanique, qu'il n'y mettrait aucun obstacle et qu'il attendrait à ce sujet la résolution de la diète ; mais qu'en sa qualité de co-État il était d'avis qu'on ne mît en délibération que la seule question, *s'il faut faire la paix ?* ne jugeant pas que provisoirement il convînt de s'expliquer sur la question relative à la manière de la faire, non plus que sur celle de la médiation. »

plus exactement, la reconnaissance diplomatique de la révolution qui renversait le stathoudérat ; 2° la cession de la rive gauche du Rhin, désormais inhérente à la république française. Sur le premier point, la Prusse se montrait facile, et la négociation du conseiller Harnier à Paris l'avait déjà résolu ; il était curieux sans doute de voir la Prusse, qui, de concert avec l'Angleterre, avait si puissamment contribué quelques années avant à l'établissement du stathoudérat, consentir maintenant à sa chute; mais la nécessité de la situation politique commandait ce sacrifice, et M. de Hardenberg confirma l'engagement pris par le conseiller Harnier.

Sur le second point, la difficulté était plus grande : la cession de la rive gauche entraînait avec elle un démembrement de l'Allemagne avec Mayence comme tête de pont. S'il ne s'agissait que des provinces belges, question purement autrichienne, la Prusse y aurait consenti sans difficulté : elle n'avait pas à s'inquiéter des sacrifices de la cour de Vienne ; mais il fallait céder une portion des terres germaniques enclavées dans la rive gauche, entre la Meuse, la Moselle et le Rhin, Trèves, Coblentz, Luxembourg, Mayence, les forteresses enfin de la confédération.

De ces discussions habituellement conduites à Bâle résultèrent deux traités, l'un public, avoué, qui, s'en tenant au *statu quo*, résolvait les questions générales; l'autre secret, qui posait une série d'éventualités diplomatiques[1]. Le traité signé à Bâle par M. Barthélemy et Charles-Auguste, baron de Hardenberg, le 15 avril 1795, stipulait la paix, l'amitié, la bonne intelligence entre la république et le roi de Prusse, cessant de fournir son contingent d'hommes et de chevaux à la confédération ; en conséquence, évacuation de la rive droite du Rhin par la France; quant à la rive gauche, occupation provisoire avec suspension de résultat définitif jusqu'à la paix avec le corps germa-

[1] Voici quelles furent les stipulations secrètes du traité de Bâle. Par l'article 1er, le roi de Prusse s'engageait à ne former aucune entreprise hostile contre la Hollande, ni contre aucun pays occupé par les troupes françaises. L'art. 2 promettait d'indemniser la Prusse dans le cas où la France porterait ses limites au Rhin. La république française, afin d'éloigner le théâtre de la guerre des États prussiens, consentait à ne pas pousser les opérations militaires dans les pays au delà de la ligne de démarcation indiquée. Le comté de Sayn et Altenkirchen se trouvaient compris par l'art. 4 dans la même ligne. Enfin, dans le cas où la France, à la paix, étendrait ses limites au Rhin et resterait en possession des États du duc de Deux-Ponts, elle consentait par l'art. 5 à se charger de la garantie de la somme de 1,500,000 risdalles (environ 5,250,000 fr.), prêtée par le roi de Prusse au duc de Deux-Ponts. »

nique ; liberté de commerce, mainlevée de la confiscation, restitution des prisonniers, même des corps hessois et saxon ; médiation du roi de Prusse, acceptée par tous les États allemands, désireux de négocier avec la république française.

Ce traité public, par ses termes généraux, ne rétablissait que la paix entre les deux cabinets, sans rien préciser sur la convention définitive qu'il laissait en suspens jusqu'à la pacification entière de tout le corps germanique; on semblait de part et d'autre très-empressé d'en finir avec l'état de guerre d'abord, sauf à préciser plus tard les conditions particulières. Le traité secret, le seul significatif, était d'une grande portée. La Prusse, qui avait signé, en 1788, avec l'Angleterre, la convention de garantie pour le stathoudérat et la Hollande, s'engageait, contrairement, à ne point troubler l'occupation française, ni dans les Pays-Bas, ni dans aucune autre contrée envahie ; si les limites du Rhin étaient concédées à la France, celle-ci s'obligeait à faire indemniser la Prusse en Allemagne (sans doute par la Saxe ou le Hanovre) ; une ligne de démarcation était tracée, et aucune des deux puissances ne pourrait militairement la franchir. Le second article trouvait encore une interprétation dans une convention additionnelle sur la neutralité du nord de l'Allemagne : la Prusse s'engageait à respecter cette neutralité, de manière qu'aucune troupe ennemie ne fût admise au séjour ou même au passage instantané sur cette ligne. Ce principe était évidemment posé contre l'influence de la maison d'Autriche, alors si puissamment menacée en Allemagne : tout État qui désormais voudrait se séparer de la coalition se mettrait par la nécessité même sous le patronage de la Prusse, et le cabinet de Berlin devenait ainsi l'arbitre et le souverain des destinées germaniques, but que voulait atteindre le baron de Hardenberg, après les secousses violentes de la guerre. Dans les conférences de Bâle, il se montra habile diplomate, et l'on peut dire qu'il laissa un beau souvenir dans la mémoire du négociateur français, juste appréciateur.

Le comité de salut public avait d'ailleurs de puissants motifs pour ménager la Prusse; les républicains ne dissimulaient pas les services qu'elle avait rendus dans le cours de la guerre, et son empressement pour accepter toute espèce de négociation [1] : n'était-ce pas le traité avec le

[1] *Extrait d'un discours de Rewbell à la convention au nom du comité.*

« Toutes les relations prouvent que la nation prussienne n'a laissé échapper

duc de Brunswick qui avait sauvé Paris, en 1792? et l'inaction de la Prusse n'avait-elle pas détruit toutes les combinaisons de la campagne du prince de Saxe-Cobourg? La convention, sous l'influence des thermidoriens, s'empressait de ratifier, dans les termes les plus flatteurs et les plus empressés, le traité conclu avec le baron de Hardenberg.

La conséquence de ce traité avec la Prusse, si favorable à la domination germanique, fut de mettre un terme à une des missions du comte Carletti à Paris. Le comte y était venu en deux qualités, comme négociateur au nom du duc de Toscane, et comme agent secret chargé de pressentir pour l'Autriche les préliminaires d'une grande paix. Sous ce dernier point de vue, sa mission avait complétement échoué, la Prusse ayant été préférée; mais, comme représentant du grand-duc, le comte Carletti avait une mission fort importante : il s'agissait de la neutralité de la Toscane, qu'on devait établir au milieu de l'Italie, ce qui réalisait encore une idée de l'école diplomatique du duc de Choiseul, représentée par M. Barthélemy. La France devait agir sur l'Allemagne et l'Italie par le système de neutralité; la Prusse avait pris le premier de ces rôles, il fallait assurer l'autre à la Toscane, pays si pacifiquement gouverné; par cette neutralité on mettait Livourne à l'abri d'un coup de main de l'Angleterre, et on donnait à l'Italie un moyen de reprendre son rôle modérateur. Quel prétexte avait-on de troubler la contrée des arts, la ville des Médicis? De la Toscane, cette neutralité pourrait s'étendre aux États de l'Église et à Naples, de manière à renouer la chaîne interrompue. Le traité conclu avec le duc de Toscane, très-bref, ne stipulait rien autre chose qu'une révocation formelle de toute adhésion du grand-duc aux actes contre la république française; on proclamait la neutralité telle qu'elle existait avant le 8 octobre 1793 [1]. La Toscane prenait en Italie la même position que la Prusse en Allemagne,

aucune occasion, dans tout le cours de cette guerre, de nous donner des témoignages d'affection et d'estime, qu'un intérêt mal entendu n'avait pu parvenir à altérer. »

[1] Le traité signé à Paris le 9 février 1795, au nom du grand-duc de Toscane, par le comte Carletti, portait :

« Art. 1er. Le grand-duc de Toscane révoque tout acte d'adhésion, consentement ou accession à la coalition armée contre la république française.

» Art. 2. En conséquence, il y aura paix, amitié et bonne intelligence entre la république française et le grand-duc de Toscane.

» Art. 3. La neutralité de la Toscane est rétablie sur le pied où elle était avant le 8 octobre 1793. »

devenue le point central autour duquel allait désormais converger tout le système des rapports avec la France.

Il était d'autres États dans une position plus immédiatement exposée, avec lesquels on pourrait revenir au système des alliances intimes. La politique de Louis XIV, un moment abandonnée par les rêveurs de la constituante, reprenait sa force et son ascendant ; cette politique consistait surtout à enlacer l'Angleterre par les deux extrémités, la Hollande et l'Espagne, de manière que, par la réunion de toutes ces ressources maritimes, on pût fortement lutter contre son ascendant. L'invasion de la Hollande par Pichegru allait servir à ce dessein : le stathoudérat était brisé, et sur ses ruines il s'élevait une constitution démocratique entièrement modelée sur le pouvoir de la convention en France, avec un comité de salut public. Dès que la conquête avait été accomplie par Pichegru, des commissaires de la convention étaient partis pour La Haye, avec une mission spéciale d'organisation et de traité ; le premier, l'abbé Sieyès (car clergé et gentilshommes du vieux régime n'avaient cessé de jouer un grand rôle depuis l'origine de la révolution française), fort obscurément caché dans le centre de la convention sous la dictature de Robespierre, s'était montré, après le 9 thermidor, avec sa manie indicible de régenter, d'organiser les peuples ; cela tourne à la folie chez certains esprits, et l'on envoyait ce nouveau Lycurgue à La Haye. On lui adjoignait comme collègue un ancien avocat au conseil souverain d'Alsace, Rewbell, esprit tranchant, dur, intéressé. Dans toutes les missions d'Allemagne et de Flandre, on employait toujours Rewbell ou Merlin de Thionville. Rewbell était brave de sa personne, mais brusque et sans manières ; c'était un avocat à larges moustaches et au sabre traînant, comme il s'en produit dans toute révolution. L'abbé Sieyès devait tempérer les violences de l'Alsacien ; Méridional, il formait le véritable contraste de son collègue. Complétement maîtres à La Haye, les Français pouvaient dicter des conditions aux états-généraux [1].

[1] La dépendance des Provinces-Unies envers la république française fut consommée par le traité signé à La Haye, le 16 mars 1795, entre Rewbell et Sieyès, députés de la convention, membres du comité de salut public, et quatre membres des états généraux, Peter-Paulus, Lestevenon, Hubert et Mathias Pons.

« Citoyens, dit Sieyès dans la séance du 23 mai 1795, j'arrive de la Hollande : votre comité de salut public et votre juste impatience m'appelant à la tribune, je

La mission des commissaires n'était pas fort difficile, car ce qu'ils commanderaient impérativement serait exécuté, et il ne s'agissait pas ici d'une neutralité, comme pour la Prusse et la Toscane, mais d'une alliance offensive et défensive contre une puissance spécialement, l'Angleterre. Les deux cabinets ne pourraient traiter l'un sans l'autre ; la république batave mettait à la disposition de la France douze vaisseaux et dix-huit frégates, belle augmentation de sa marine ; elle lui cédait des places de ligne frontière, Maestricht, Venloo ; l'occupation était continuée pendant toute la guerre ; Flessingue recevait garnison française ; enfin la république nouvelle, pour célébrer l'avénement de sa constitution, payait cent millions de florins en rescriptions de courte échéance. Tel désormais devait être le sort des alliés de la France, et cela s'explique. La république, au milieu même de ses victoires, avait des finances délabrées, un commerce anéanti, point de ressources, aucun crédit ; elle devait user de la conquête pour donner plus d'énergie encore à son système révolutionnaire. La flotte, l'armée hollandaise étaient à sa disposition pour diriger toutes ses forces contre la Grande-Bretagne, qui accueillait la maison d'Orange proscrite, exilée.

De là cette politique persévérante de l'Angleterre pour préparer

viens vous annoncer que le peuple respectable et énergique des Provinces-Unies jure en ce moment une alliance offensive et défensive contre tous vos ennemis. Le traité que nous venons vous présenter offre à la république française tous les avantages raisonnablement possibles qu'elle était en droit d'attendre. De nouveaux moyens, de nouvelles sources de prospérité s'ouvrent devant vous. Vous acquérez ce qui en fait le gage et la garantie solide, une nouvelle puissance morale et militaire dans une des parties les plus importantes du globe dans les mers d'Allemagne et du Nord. La Tamise doit voir avec inquiétude les futures destinées de l'Escaut. Londres est trop éclairée sur ses intérêts pour ignorer que Bruges et Anvers doivent acquérir sur son commerce la supériorité que nos armées ont remportée sur nos ennemis. Le port de Flessingue, le meilleur des Provinces-Unies, est devenu commun aux deux nations française et batave. Les marins instruits savent de plus que la Flandre hollandaise, devenue française par votre traité, vous offre un port susceptible de devenir entre vos mains plus important encore. Ainsi la république française, qui, par la seule force de sa position, doit jouer au sud un grand rôle dans la Méditerranée; qui peut, à l'ouest, dans l'Océan, opposer de grandes forces à la tyrannie anglaise, acquiert encore au nord la seule chose qui lui manquait, une grande et superbe existence navale et commerciale. La réunion des deux républiques française et batave annonce déjà au monde que la tyrannie britannique va bientôt faire place à la liberté des mers, que vous aurez conquise, et que, grands et magnanimes dans vos prospérités, vous offrirez aussitôt à la reconnaissance de tous les peuples de la terre. »

la restauration de cette maison souveraine dans les Pays-Bas en 1814 ; désormais elle eut deux buts : profiter de l'état de guerre pour s'emparer des meilleures colonies de la Hollande, depuis le cap de Bonne-Espérance jusqu'à Ceylan ; puis établir sur la frontière nord de la France un système de fortification capable d'empêcher la facile invasion des Pays-Bas.

Tandis que la république française s'assurait l'appui et la force de la Hollande, au midi elle complétait le système de ses alliances maritimes par la paix avec l'Espagne. La marche rapide des généraux Moncey et Pérignon sur la vieille Castille et la Catalogne avait porté l'effroi à Madrid. Au lieu de reprendre cette énergie castillane qui avait expulsé les Mores de la Péninsule, on s'était laissé aller au plus profond découragement. Manuel Godoï, sous les ombrages d'Aranjuez, aux jappements de la meute, quand Charles IV abattait le chevreuil bondissant, et quelques centaines de pièces de la faisanderie, Godoï avait dit au roi que c'était assez d'efforts, et que puisque la république française parlait de paix, il fallait essayer des négociations. L'exemple de la Prusse avait ouvert la voie, et c'est beaucoup en diplomatie qu'un premier pas ; la Toscane n'avait-elle pas elle-même traité ? qui pouvait donc empêcher l'Espagne de suivre cet exemple ? n'avait-on pas essayé toutes les ressources de la guerre ? La victoire n'avait pas secondé le drapeau espagnol ; il fallait aller à la France, la vieille alliée naturelle, république ou monarchie, peu importe.

Le cabinet de Paris, sous l'influence des idées modérées, avait établi une sorte de congrès à Bâle, sous la présidence de M. Barthélemy. Manuel Godoï envoya donc en Suisse, sous prétexte d'un voyage aux montagnes, un des conseillers de Castille, don Domingo de Yriarte [1], négociateur habile, insinuant, qui vit M. Barthélemy et le pressentit sur un traité d'alliance. Les ouvertures communiquées à Paris furent acceptées avec empressement : dans le système nouveau qui reconstituait, pour ainsi dire, la pensée de Louis XIV, une intimité avec l'Espagne paraissait aussi indispensable que l'alliance de la Hollande ; au moyen des trois marines réunies, on pouvait hardiment

[1] Don Domingo de Yriarte, né dans l'île de Ténériffe en 1746, entra fort jeune dans la diplomatie, il fut successivement secrétaire d'ambassade à Vienne, chargé d'affaires à Paris, ministre plénipotentiaire auprès du roi et de la république de Pologne, puis ministre du conseil suprême de la guerre, enfin ministre honoraire du conseil d'État.

lutter contre les flottes anglaises. Les escadres française, espagnole et batave grouperaient sous leur pavillon cent vingt vaisseaux de haut bord ; et ces considérations rendirent le traité facile de la part de M. Barthélemy. Il y eut, comme pour la Prusse, deux espèces de convention. L'une, publique, ne stipulait que paix, amitié et bonne intelligence entre la cour de Madrid et la république française. L'Espagne cédait la partie de Saint-Domingue qui lui appartenait ; la révolution, si compromise dans ses colonies, voulait réparer ses pertes. La France acceptait la médiation de l'Espagne pour le rétablissement de la paix avec le Portugal, l'infant duc de Parme, les rois de Naples et de Sardaigne, car on marchait à un système de paix partielle. Le but de la république française, d'ailleurs, était d'isoler les trois grandes puissances, l'Angleterre, l'Autriche et la Russie, de manière qu'il ne se formât plus de coalition générale contre la France [1]. Dans le traité secret, les engagements allaient plus loin : indépendamment d'une contribution de 30 millions de piastres, l'Espagne prévoyait le cas où sa flotte se joindrait à celle de France dans une lutte commune ; et la France à son tour établissait la possibilité pour l'Espagne de s'emparer d'une ou de plusieurs provinces du Portugal, au cas où ce cabinet voudrait rester dans l'alliance anglaise. Les prétentions du roi de Castille sur les Algarves se réveillaient avec quelques idées d'ambition, sous l'inspiration de Manuel Godoï, qui recevait en récompense le titre pompeux de prince de la Paix.

La situation de la république française changeait ainsi d'aspect : on entrait dans la période pacifique ; le système diplomatique de M. Barthélemy était d'arriver à la paix générale par des paix partielles, ce qui est plus profitable en toute hypothèse : car comment détruire une coalition, si ce n'est par les traités à part, sorte de trahison secrète par chacun de la pensée de guerre commune? Les conventions de Bâle créaient désormais des intérêts particuliers en Allemagne, en Italie, dans le midi de l'Europe : le traité avec la Prusse fortifiait plus que jamais les rivalités intestines avec l'Autriche ; on retrouvait du Richelieu dans ces combinaisons ; on avait déjà la neutralité de la Suède, du Danemarck, de la Suisse ; on y ajoutait celle de la Prusse et de la Toscane, l'alliance intime avec les états généraux de Hollande et l'Espagne.

[1] Le traité de paix entre la république française et le roi d'Espagne fut signé le 22 juillet 1795.

La république pouvait désormais déployer toutes ses forces, traiter avec d'autres petits États, agir pour la paix comme pour la guerre. Sous l'influence des idées thermidoriennes, la convention, s'occupant d'organisation diplomatique, règle les fonctions de son comité par rapport aux actes et conventions de l'extérieur ; seul le comité de salut public devait négocier les traités de paix, d'alliance et de commerce ; on admettait les engagements secrets, pourvu qu'utiles et grands pour la république, ils fussent communiqués à la convention nationale. Cette assemblée, si ennemie de toute étiquette, proclamait en principe que les envoyés des cours souveraines recevraient de son président le titre inséré dans leurs lettres de créance, comte, marquis ou baron; et lorsqu'ils seraient admis à présenter ces lettres, un fauteuil leur serait destiné en face de la tribune des orateurs.

Avec la reconstitution d'un droit public, arrivait naturellement les formules proscrites au temps de désordre : les peuples, les pouvoirs roulent dans un certain cercle d'idées ; l'amour des distinctions est dans le cœur ; il faut qu'une hiérarchie succède à une autre. La guerre désormais se mêle à des ménagements, à des négociations diplomatiques ; c'est la seconde période dans l'histoire européenne de cette république si étrange et si forte à son origine ; mais pourra-t-elle subir longtemps l'état pacifique ? C'est encore un péril pour un pouvoir démocratique que la paix au dehors : à ce moment les factions s'agitent ; les chefs d'armées ont besoin de réaliser leur ambition ; car, que faire de ces fières légions qui ont donné la victoire ? Pour elles la conquête est nécessaire comme la vie, car toutes ont soif de récompenses et de gloire !

FIN DU TOME DEUXIÈME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE DEUXIÈME VOLUME.

CHAPITRE PREMIER.

DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME AGRESSIF DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ; COALITION.

Isolement des Autrichiens par la retraite des Prussiens. — Le général Dumouriez en Belgique. — Bataille de Jemmapes. — Conquête des Pays-Bas. — Menaces à la Hollande. — Dès ce moment, l'Angleterre décidée à la guerre. — L'Allemagne entre en ligne. — Reprise de Francfort par les Prussiens. — Négociations pour sauver Louis XVI. — L'Espagne. — Situation diplomatique après la mort du roi. — Déclaration de guerre de la Grande-Bretagne, — de la Hollande, — de l'Espagne. — L'Europe en armes. 5

CHAPITRE II.

DIPLOMATIE DE LA COALITION.

La Pologne. — Invasion simultanée des Russes, des Prussiens et des Autrichiens. — Varsovie. — Dantzig. — La Gallicie. — Agitation des patriotes sous Kosciusko. — Rôle de Stanislas Poniatowski. — Rapprochement de la Russie et de l'Angleterre. — Renonciation aux principes de la neutralité. — Le comte de Woronzoff à Londres. — Négociations de la Prusse et de l'Autriche avec le corps germanique ; — de l'Angleterre et de la Hollande. — Congrès d'Anvers. — Choix des généraux. — Le prince de Cobourg. — Le duc d'York. — Plan de campagne. — Idée de partage. — Plan politique. — Marche des Autrichiens. — Bataille de Neerwinden. — Développement des projets diplomatiques. — Défection de Dumouriez. 29

CHAPITRE III.

ÉTAT DES PARTIS ET DE LA FRANCE.

Situation de la convention après le jugement de Louis XVI.—Partis. — Socialistes. — Démocrates. — Marat. — Organisation des pouvoirs. — Les montagnards. — Les anarchistes. — Les girondins. — Le milieu conventionnel.—Lutte au dehors. —La commune. — Les clubs. — L'insurrection. — Force répressive. — Tentatives de justice. — Tentatives de force. — Le comité de salut public. — Tribunal révolutionnaire.—Principe contre les représentants.—Espérance des montagnards. — Désespoir des girondins. — Situation des départements. — Peur de la bourgeoisie. — Réaction des idées religieuses et monarchiques. — Insurrection de la Vendée. 48

CHAPITRE IV.

RÉACTION DES PEUPLES DE L'EUROPE ; DIPLOMATIE DE LA GUERRE.

Sentiment d'horreur produit par la mort de Louis XVI. — La révolution cesse d'être populaire. — Réaction. — Italie. — Savoie. — Naples. — Rome. — Mort du secrétaire de légation Basseville. — Allemagne. — Hongrie. — Levée en masse. — Pays-Bas. — Hollande. — Angleterre. — Irlande. — Espagne. —

Mouvement des armées. — Nouvelle attitude de la coalition. — Marche du prince de Cobourg. — Déclaration de l'Angleterre. — Le duc d'York. — Marche des Prussiens sur le Rhin. 69

CHAPITRE V.

DÉSORGANISATION DE LA FRANCE; MARCHE VERS LA DICTATURE DU PARTI MONTAGNARD.

Antique rivalité de Paris et des provinces. — Féodalité révolutionnaire. — Réaction. — Le parti girondin. — Appel aux départements. — Le parti de Paris. — Robespierre. — Marat. — Danton. — Hébert. — Chaumette. — Henriot. — Le parti départemental. — Vergniaud. — La gironde. — Progrès naturel des montagnards. — Tribunal révolutionnaire. — Déclaration des droits de l'homme. — Constitution. — Comité de salut public. — Chute des girondins. — Journées du 31 mai; — du 2 juin. — Soulèvement des provinces. — Rapports avec l'étranger. — Proscription. — Paris en lutte avec les grands foyers provinciaux. — Bordeaux. — Marseille. — Lyon. — Caen. — Idée centrale des représentants du peuple en mission; — d'un seul tribunal; — d'un seul pouvoir; — d'un seul comité. — Réorganisation violente de la France. 87

CHAPITRE VI.

DESTRUCTION DU SYSTÈME COLONIAL DE LA FRANCE.

Agrandissement de l'idée de colonisation sous Louis XVI. — L'Inde. — Comptoirs. — Soulèvement des populations contre l'Angleterre. — Tippoo-Saëb. — L'île de France; — Bourbon; — Madagascar. — Amérique. — Colonies à sucre. — Menées de l'Angleterre. — Question des esclaves. — Les mulâtres. — Les noirs. — Émancipation. — Dangers des blancs. — Les amis des noirs. — Massacres. — Les îles se tournent vers l'Angleterre. — La Méditerranée. — Les échelles du Levant. — Projets sur l'Égypte. — L'île de Corse. — Troubles. — Parti anglais. — Paoli. — Pozzo di Borgo. — Les Bonaparte. — La Corse indépendante. — — Décadence coloniale de la France. — Système anglais pour asservir les populations. — Visite des neutres. — Capture de la contrebande. — Forces navales de la France en course. 106

CHAPITRE VII.

DÉVELOPPEMENT DE L'INVASION.

La coalition contre la France. — Souvenir du ministère whig de la reine Anne contre Louis XIV. — Plan des alliés. — Les Autrichiens veulent assurer une meilleure frontière aux Pays-Bas et reprendre l'Alsace. — Les Anglais. — Dunkerque. — Projets des Prussiens sur Mayence. — Progrès des armées. — Conférences diplomatiques. — Prise de Valenciennes; — de Condé. — Mécontentement des Prussiens. — Leurs premiers rapports avec les républicains. — Espérance des troubles intérieurs. — Intelligence de l'étranger. — Troubles du Calvados. — Négociations avec le duc d'York. — La Vendée. — Les Russes. — Les Anglais. — Lyon. — Les Autrichiens. — Les Sardes. — Toulon. — Les Anglais. — Diplomatie de la coalition; — à Stockholm; — à Copenhague. — Les Prussiens après la prise de Mayence. — Efforts de l'Angleterre pour les retenir dans la coalition. 123

CHAPITRE VIII.

PAROXYSME DU GOUVERNEMENT RÉVOLUTIONNAIRE.

Concentration des pouvoirs. — Organisation. — Les comités de salut public et

de sûreté générale. — Correspondance. — Représentants du peuple en mission. — La tribune de la convention. — Tribunal révolutionnaire. — La mort. — Conspirateurs. — Accapareurs. — Traîtres. — Complices. — Relations extérieures. — Suisse. — États-Unis. — Gênes. — Décret sur le respect de chaque gouvernement. — Changement de mœurs ; — d'habitudes. — Calendrier. — Poids et mesures. — Instruction publique. — Fêtes. — Pompes. — Les funérailles de Lepelletier et de Marat. — Les diverses croyances. — Parti des athées et matérialistes. — Hébert. — Chaumette. — Parti des révolutionnaires à croyance. — Robespierre. — Grégoire. — Mœurs. — Familles. — Costumes. — Théâtres. 141

CHAPITRE IX.

DIPLOMATIE SECRÈTE DU COMITÉ DE SALUT PUBLIC. — DÉVELOPPEMENT DE LA GUERRE.

Négociations du comité en Suisse, — en Savoie. — Mission de MM. de Sémonville et Maret. — Leur arrestation en Italie. — Importance de M. Barthélemy. — Développement du système diplomatique de Robespierre. — Son respect des cabinets et des ambassadeurs. — L'Espagne. — Rome. — Naples. — Toscane. — Efforts pour la guerre. — Généraux du mouvement démocratique. — Pichegru. — Hoche. — Jourdan. — Augereau. — Carnot. — Bonaparte. — Caractère des hostilités. — Division et revers des alliés en Alsace. — Levée du siége de Dunkerque. — Campagne perdue. 162

CHAPITRE X.

SYMPTOMES DE DISSOLUTION DANS LA LIGUE CONTRE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE.

Développement de l'idée pacifique du cabinet prussien. — Division avec la cour de Vienne. — Efforts de M. Pitt pour rattacher les liens. — Mission de lord Yarmouth. — Le roi de Prusse quitte le camp. — Esprit des cabinets. — Intervention de la czarine pour retenir la Prusse. — Démission et mémoire du duc de Brunswick. — Projets et ressentiments de l'Autriche. — Situation parlementaire de M. Pitt. — Attaque de son système par l'opposition. — Développement de l'idée anglaise. — Négociations de lord Malmesbury. 180

CHAPITRE XI.

ORGANISATION DU GOUVERNEMENT ET DES RELATIONS EXTÉRIEURES PAR LE COMITÉ DE SALUT PUBLIC.

Les trois fractions de la montagne. — Les matérialistes corrompus. — Les indulgents. — Les universels. — Les organisateurs. — Remaniement de la société. — Principes de religion. — Idée de Dieu ; — de l'immortalité de l'âme. — Fêtes. — Culte. — Vide que laisse l'absence de la pensée chrétienne. — Morale. — La famille. — La femme. — L'enfant. — Le vieillard. — Le pauvre. — Principes de gouvernement. — Dictature du comité sur la convention ; — sur le peuple. — Développement de la terreur. — Changement d'habitudes. — Idée qu'on se fait à l'étranger du comité de salut public. — Négociations secrètes. — Le parti militaire et conquérant. — Carnot. — Le parti modéré et territorial de Robespierre. — Mission secrète de Saint-Just ; — de Robespierre jeune. — Possibilité de la paix. . 202

CHAPITRE XII.

RÉVOLUTION DE LA POLOGNE. — ÉVACUATION DES PAYS-BAS PAR L'AUTRICHE.

Situation de la Pologne. — Occupation par les Russes ; — les Prussiens. — Négociations à Paris. — Refus de secours. — Politique du comité de salut public par rapport à la Pologne. — Inquiétude de l'Autriche. — Situation de la campagne

défensive. — L'armée anglo-hollandaise. — Les Autrichiens. — L'empereur dans les Pays-Bas. — Mauvais esprit de la population. — Idées de l'abandon. — Nouvelles de Pologne. — Départ de l'empereur pour Vienne. — Attitude des Prussiens. — Refus d'exécuter le traité de La Haye. — Mission des commissaires anglais. — Dissensions. — Marche du prince de Cobourg. — Bataille de Fleurus. — Fatigue générale. — Les affaires de Pologne absorbent les trois grandes puissances. 220

CHAPITRE XIII.

CARACTÈRE DU 9 THERMIDOR. ESPRIT DE LA SOCIÉTÉ.

Préparation du 9 thermidor. — Divisions dans les comités sur la guerre.—La diplomatie. — L'esprit du gouvernement. — Effet de la bataille de Fleurus. — Les véritables auteurs de la journée réactionnaire. — Révolte des centres. — Décadence de la révolution. — Dispersion des jacobins. — Affaiblissement de la convention nationale. — Réaction. — Esprit de la société. — Retour de la partie philosophique de la noblesse. — Salons. — Mœurs. — Habitudes. — Bals.—Les dames du monde. — Mesdames Fontenay, Beauharnais, Permon. — Madame de Staël. — Costumes. — La littérature. — Delille. — Chénier. — Florian. — Demoustier. — Pigault-Lebrun. — Ducray-Duménil. — La Harpe. — Théâtres.— Chants de réaction. — Bizarre aspect de cette société.—Les prêtres.—Les nobles. — Les bourgeois. — Les choses nouvelles. — Fournisseurs. — Fonctionnaires.— Les acquéreurs de biens nationaux. 239

CHAPITRE XIV.

SITUATION DES CABINETS AVANT LES PREMIÈRES OUVERTURES DE PAIX.

L'Angleterre. — Succès maritime. — Le parlement et M. Pitt. — Adhésion des whigs. — Ministère de coalition. — L'Autriche. — Rapprochement avec la Russie pour le partage de la Pologne. — Système allemand. — La Russie. — Forces immenses. — La Prusse sur la Vistule et le Rhin. — Tergiversation. — Offre de subsides. — Mission de lord Spencer à Vienne; — de sir Arthur Paget à Berlin. — Situation menacée de la Hollande. — Le parti français. — Système de Carnot pour la conquête de la Hollande. — Disposition pacifique de l'Allemagne — Soumission de la Pologne. — Partage. — Invasion de l'Italie; — de la Hollande; — de l'Espagne. 259

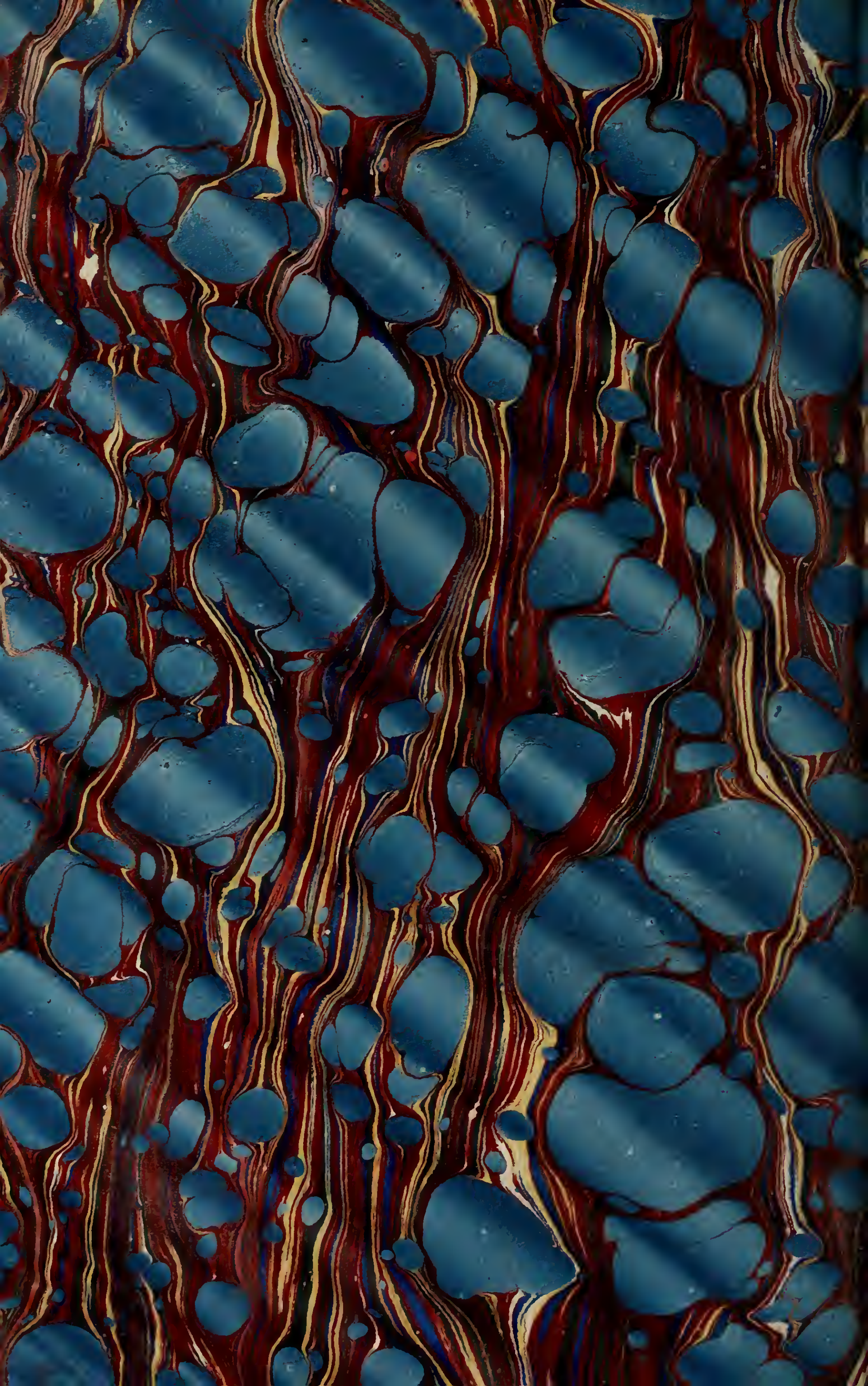
CHAPITRE XV.

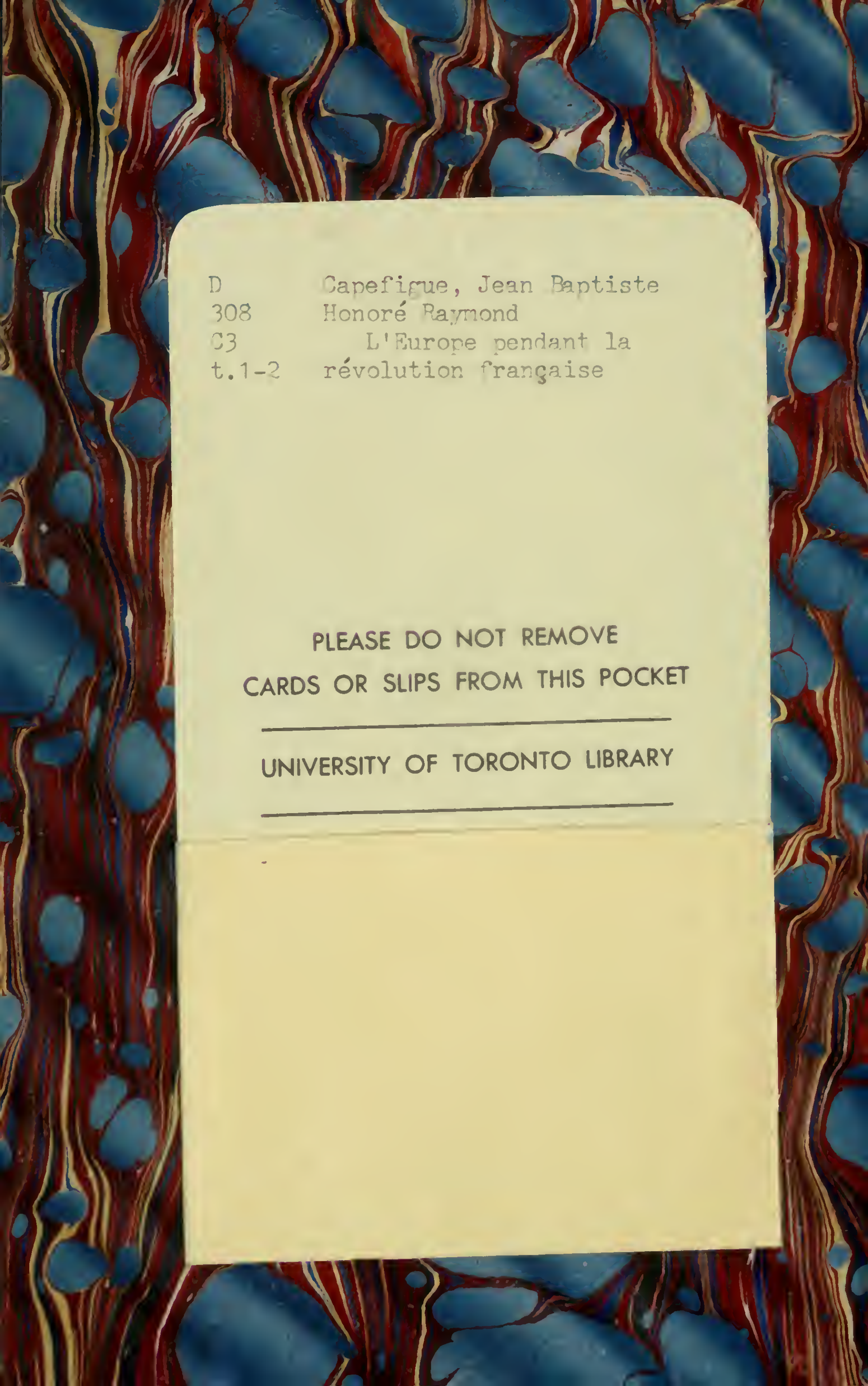
NÉGOCIATIONS DIPLOMATIQUES; TRAITÉS AVEC LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE A BALE.

Puissances demeurées neutres. — La Suède. — Le Danemarck. — Les États américains. — La Suisse centre de toutes les négociations. — M. Barthélemy. — Agents français. — Premières négociations avec l'Autriche. — Le marquis de Poterat à Vienne. — Le comte Carletti à Paris. — Projet d'échange des Pays-Bas contre la Bavière.—Traité avec la Toscane.—La Prusse et les États d'Allemagne. — Mission de M. de Harnier. — Négociations à Paris, à Berne et à Bâle. — Pouvoirs du comte de Goltz. — Mission du baron de Hardenberg. — Opposition de l'Angleterre. — Traité de Bâle. — Envoi de l'abbé Sieyès à La Haye. — Alliance de la Hollande. — Adhésion du corps germanique. — Négociations pour la paix avec l'Espagne. — Traité définitif. — Conclusion de la première période diplomatique. 280

FIN DE LA TABLE.

3




D
308
C3
t.1-2
Capefigue, Jean Baptiste Honoré Raymond
L'Europe pendant la révolution française
PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET
UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

